Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/catchismeprati02mehl

XXVII. 4

292

CATÉCHISME PRATIQUE

OU

DOCTRINE CHRÉTIENNE EN EXEMPLES.

—

TOME II.

BIBLIOTHECA
C. SS. R.
ad Stæ. Annæ,
MARIANOPOLI.

Approbation

DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

—

IMPRIMATUR.

Mechliniæ, 11 Septembris 1861.

J. B. VAN HEMEL, Vic. Gen.

Bruxelles, imprimerie de H. Goemaere.

CATÉCHISME PRATIQUE

OU

DOCTRINE CHRÉTIENNE EN EXEMPLES,

COURTES EXPLICATIONS, TEXTES, PARABOLES
ET COMPARAISONS,

D'APRÈS LE CATÉCHISME DU R. P. J. DEHARBE,
De la Compagnie de Jésus,

A L'USAGE

DES PRÊTRES, DES INSTITUTEURS ET DES FAMILLES CHRÉTIENNES,

Par Louis Mehler,
Chanoine et ancien Professeur royal au Collége de Ratisbonne.

TRADUIT DE LA QUATRIÈME ÉDITION ALLEMANDE

Par Louis Schoofs,
Ancien Professeur au Petit-Séminaire de Saint-Trond et Curé
du diocèse de Liége.

Tome II.

BRUXELLES
H. GOEMAERE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.
RUE DE LA MONTAGNE, 52.

1862

PROPRIÉTÉ.

DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Deuxième partie.

DES COMMANDEMENTS.

(*Gr. Cat.* 1re *q.*)

Explication. Nous devons croire tout ce que Dieu nous a révélé; c'est ce qui nous a été enseigné dans la première partie de notre catéchisme; toutefois, *pour parvenir au salut éternel*, il ne suffit pas de croire; nous devons encore observer *les commandements de Dieu et de l'Eglise.* C'est-à-dire, *toute la loi;* en effet, on n'est Chrétien que de nom, quand on croit sans vivre conformément à sa croyance, je veux dire, sans accomplir la loi de Dieu; hors de cet accomplissement il n'y a pas de salut, car le salut n'a été promis qu'à ceux qui font la volonté de Dieu, selon ces paroles de Jésus-Christ: « Ceux qui me disent: Seigneur! Seigneur! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais celui-là seulement y entrera, qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » (*S. Matth.* 7, 21.) La foi sans la pratique des commandements, est comme une lampe sans huile.

L'observation des commandements est indispensable au salut.

Un jour un jeune homme s'approcha du divin Sauveur, et lui dit: « Bon maître, quel bien faut-il que je fasse pour

acquérir la vie éternelle? » Jésus lui répondit: « Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez les commandements. » (*Matth.* 19, 16.)

L'unique chemin du ciel.

« Pour les riches comme pour les pauvres, » dit un docteur chrétien, « il n'y a d'autre chemin pour arriver au ciel que *celui de l'observation des commandements de Dieu*. Si vous croyez y arriver par quelqu'autre chemin, et si, pour cette raison, vous continuez à vous endormir paisiblement dans les liens honteux du péché, vous vous trompez grossièrement; semblable à Jacob, vous voyez en songe l'échelle qui conduit au ciel, et vous restez étendu avec lui sur une pierre. N'oubliez jamais cette grave parole du Seigneur: « *Voulez-vous entrer dans la vie éternelle, gardez mes commandements.* » Alors les portes du ciel vous seront ouvertes, et les anges du Seigneur, lorsque vous quitterez la terre, viendront à votre rencontre avec des palmes éternelles. » (*Munch.*)

Comparaison.

Aussi longtemps qu'un ruisseau coule dans le lit qui lui a été creusé par la nature, l'eau est claire et limpide, au point qu'on peut voir jusqu'au fond; mais si l'eau sort de son lit, elle se mêle bientôt à la terre, devient trouble, impure et n'est plus potable. Il en est de même de l'âme et de son état spirituel; aussi longtemps que l'homme marche *dans le chemin qui lui a été tracé par les commandements de Dieu*, comme dans le lit d'un ruisseau, il reste pur et exempt de tout péché; mais s'il se mêle aux affaires du monde, son âme se souille, perd sa beauté intérieure et devient sans prix aux yeux de celui qui la créée. (*Louis de Grenade.*)

(*Gr. Cat.* 2e-3e *q.*)

Explication. Qu'on ne dise pas qu'il nous est impossible d'observer les commandements de Dieu; il est certain que Dieu ne nous impose pas un fardeau insupportable, lui qui ne nous éprouve pas *au-delà de nos forces*.

N'a-t-il pas dit lui-même: « Mon joug est doux et mon fardeau est léger? » (*S. Matth.* 11, 30.) Dans l'ancien Testament déjà, voici ce que Dieu disait au peuple d'Israël: (*Deut.* 30, 11.) « Le commandement que je vous prescris aujourd'hui, n'est ni au-dessus de vous, ni loin de vous. Il n'est point dans le ciel, pour vous donner lieu de dire que vous ne pourriez y atteindre. Il n'est point au-delà de la mer, pour que vous ne vous excusiez pas en disant: qui de nous passera la mer? Mais il est près de vous, dans votre bouche et dans votre cœur; il est approprié à vos forces soutenues par ma grâce. » Nous sommes donc en état d'observer les commandements de Dieu:

1) *Parce que c'est un Dieu sage, bon et juste qui nous les a donnés.* En effet, serait-ce bien conforme à sa *sagesse* et à sa *bonté*, de nous avoir donné des commandements que personne ne pourrait observer? Puis, *avec quelle sévérité Dieu ne punit-il pas celui qui transgresse ses commandements!* Or ce serait manifestement contraire à la *justice* de Dieu, si l'homme n'était pas en état de garder les commandements divins. Voilà pourquoi S^t Augustin dit: « nous condamnons le blasphème de ceux qui disent que Dieu ordonne quelque chose d'impossible, et que personne ne peut observer ses commandements. (*Symb. ad Damas.*) Le saint concile de Trente confirme également ces paroles de S^t Augustin. (*Sess.* 6. *Cap.* 11.)

2) *Parce que Dieu a promis sa grâce à tous ceux qui la lui demandent;* or, avec la grâce de Dieu « *ses commandements ne sont pas difficiles,* » (1. Jean. 5, 3.) et « *nous pouvons tout en celui que nous fortifie.* » « Dieu n'ordonne rien d'impossible, » dit encore S^t Augustin, (*Lib. de nat. et grat. cap.* 44.) « s'il vous ordonne quelque chose, il vous engage à faire ce que vous pouvez, et à le prier pour ce que vous ne pouvez pas; alors il

vous aide afin que vous puissiez le faire. » (*Comparez le Conc. de Trente, Sess.* 6. *cap.* 11.)

3°) *Parce que les Saints, bien qu'ils fussent des hommes comme nous, les observaient toujours fidèlement.* Depuis la création du monde jusqu'à ce jour il n'y a pas eu d'époque sans qu'une foule de personnes n'aient marché dans la voie des commandements de Dieu. Des riches, des pauvres, des nobles, des roturiers, des princes et des souverains y ont marché. Pourquoi ne pourrions-nous pas garder également ces commandements? Eux aussi étaient de chair comme nous, d'une complexion délicate comme nous; quelques-uns étaient même plus faibles que nous; pourquoi ne pourrions-nous pas suivre leur exemple?

Les fidèles observateurs des commandements divins dans l'ancien Testament.

Dans l'ancien Testament nous trouvons une foule d'hommes pieux qui gardèrent fidèlement les commandements de Dieu. « Souvenez-vous » disait, sur son lit de mort, Matathias à son fils, « souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos ancêtres, chacun dans leur temps: *Abraham* n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans la tentation? *Joseph* a gardé les commandements de Dieu pendant le temps de son affliction, et il est devenu le maître de toute l'Egypte. *Phinées*, notre père, brûlait de zèle pour la gloire de Dieu. *Josué* accomplissait la parole du Seigneur, David, par sa douceur s'est acquis pour jamais le trône du royaume éternel. — Ainsi considérez tout ce qui s'est passé de race en race. » — Il est également écrit de Zacharie et d'Elisabeth: « Ils marchaient dans tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible. » (*Luc.* 1. 6.)

Jésus-Christ, le modèle le plus parfait dans l'observation des commandements de Dieu.

« Jésus nous a précédés par son propre exemple, » écrit

S[t] Chrysostôme, « et il a accompli lui-même ce qu'il nous a ordonné de faire, afin que nous devenions participants du royaume éternel ; et ainsi il nous a prouvé que ses commandements peuvent être observés. Celui qui doit s'engager dans un chemin difficile, s'y résout avec plus d'empressement et de courage quand il voit un autre qui le précède ; il en est de même des commandements de Dieu. On s'y soumet plus aisément quand on en voit d'autres qui les ont accomplis avant nous. Or, afin que les hommes suivissent plus facilement notre Seigneur dans le chemin du ciel, il s'est revêtu de la nature humaine, a parcouru d'abord lui-même ce chemin, et gardé lui-même les commandements. »

Tous les Saints ont gardé fidèlement les commandements de Dieu.

Rien n'était capable de rebuter les Saints dans l'observation des commandements de Dieu, ni les menaces, ni les flatteries, ni les tourments, ni les souffrances. Ils ne redoutaient pas les peines qui sont attachées à cette observation, et c'est ainsi que le joug des commandements divins leur devint peu à peu léger, même doux et agréable. C'est ce que nous voyons particulièrement dans S[t] Augustin. D'abord il fut un zélé partisan du monde et du vice, un ennemi de la vertu ; regardant comme impossible l'observation des commandements divins, il se plongeait dans la fange du péché. Mais lorsque plus tard, ayant abandonné le chemin de l'impiété et de la perdition, il fut revenu à Dieu, il vit clairement combien il est facile et doux de garder, avec la grâce de Dieu, les commandements divins. « Je m'abandonne à vous, ô mon Dieu, » s'écriait il, (*Conf. chap. I.*) « votre grâce sera mon espoir et ma force. Exercez votre puissance sur moi, prescrivez-moi vos saintes ordonnances, commandez-moi tout ce qui est opposé à mon amour-propre, à mes inclinations et à mes goûts, afin que par le secours de votre grâce rien ne me soit dur et pénible. Mais que dis-je, dur et pénible ? Je dois l'avouer à votre gloire et à la justification de votre divine loi, » continue le saint docteur

dans ses confessions, « tout me devient léger, doux et agréable. Et en vérité! avec quelle facilité, soutenu par votre grâce, je courbais la tête sous le joug si léger de votre loi et je m'arrachais aux honteux plaisirs dont je subissais l'avilissant esclavage! La chasteté m'avait paru chose tout à fait impossible; il me semblait que je ne pourrais vivre sans les grossiers plaisirs des sens; mais combien il m'est doux maintenant d'en être privé! quelle sainte paix, quelles délices j'éprouve de rejeter aujourd'hui loin de moi tout ce que j'avais tant redouté de perdre! »

Comparaisons.

Puisque la loi divine est un joug, elle ne saurait être douce et agréable, disent les partisans du monde, elle doit être pesante et incommode. « Vous êtes dans l'erreur, » répond S^t^ Augustin. « Il est vrai qu'il y a des fardeaux qui pèsent à ceux qui les portent, et tels sont les fardeaux du monde: mais il n'en est pas de même du fardeau de la loi divine; celle-ci est plutôt un fardeau qui élève et exalte celui qui s'en charge. Les premiers sont incommodes, celui-ci semble avoir des plumes et des ailes. Avez-vous observé les oiseaux? Ils ont des ailes et des plumes qui ne leur sont pas à charge; au contraire, elles leur donnent la faculté de voler, et plus les plumes sont grandes, plus elles rendent le vol puissant. Essayez de couper quelque peu les ailes de l'oiseau; vous lui ôtez le fardeau qu'il portait, mais en même temps vous lui enlevez les moyens de voler encore, et il retombe à terre. Attendez que ses plumes soient revenues et le chargent de nouveau, vous le verrez s'élever et reprendre son vol vers les cieux. Il en est de même de ceux qui observent parfaitement la loi de Jésus-Christ. Elle leur sert, en guise d'ailes, pour s'élever plus facilement vers Dieu. C'est cet aimable fardeau de la loi divine dont les hommes sont chargés; puissent-ils ne pas montrer de la lâcheté à le porter! Ils éprouveront par la pratique combien il est léger, agréable, consolant, comme il détache facilement les hommes de la terre pour les élever au ciel. — Voyez les chas-

seurs; ils se mettent en marche à la pointe du jour, au moment où le sommeil est le plus paisible. Quel froid n'endurent-ils pas en hiver, quelle chaleur en été? Ils sautent les fossés, passent les ruisseaux, s'exposent à des chutes et à toute espèce de dangers. Et pourquoi supportent-ils tout cela? Afin d'atteindre un cerf, un lièvre, un oiseau rare ou quelqu'autre gibier. Se plaignent-ils de tant de fatigues? Au contraire, ils s'en réjouissent, ils les regardent comme un plaisir. Or n'est-ce pas une indignité que, de trouver douces toutes les fatigues quand il s'agit de tuer un lièvre ou un oiseau; tandis que, quand il s'agit d'observer la loi divine au moyen de laquelle on peut gagner le paradis et Dieu lui-même, on répond qu'on ne le saurait pas, que ce sont des choses trop pénibles et trop difficiles! » (*S. Aug. Serm.* 10 *de Verb. Dom.*)

Du premier et du plus grand des commandements.

(*Gr. Cat.* 4e-5e *q.*)

Explication. Dieu nous a donné des commandements dont l'observation est indispensable pour parvenir au ciel. Mais le *plus grand et le premier* de tous les commandements qui renferme tous les autres, c'est celui de l'*amour de Dieu et du prochain:* « Vous aimerez Dieu au-dessus de tout, et votre prochain comme vous-même. »

Le divin Sauveur et le docteur de la loi.

Un jour un Pharisien, docteur de la loi, vint faire au divin Sauveur cette question, pour le tenter: « Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? » Jésus lui répondit: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier des commandements. Et voici le second qui est semblable à celui-là: vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements. » (*S. Matth.* 22, 35-40.)

L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont étroitement unis.

A ce sujet, voici un exemple que rapporte César Cælina et qui ne viendra pas mal à propos ici, bien que le fait en lui-même ne doive pas être rangé au nombre des événements remarquables ou tragiques. — Une femme d'un esprit distingué et qu'il nomme Sylvie, avait tellement exalté ses facultés à la manière des extatiques et des visionnaires, qu'à chaque instant on entendait sortir de sa bouche des exclamations telles que celles-ci : « Mon Dieu et mon tout! — Dieu seul me suffit! » Se croyant donc entièrement abîmée et ravie en Dieu, il était naturel qu'elle voulût aussi régner avec Dieu, et regardât cette méprisable terre comme un marche-pied. Son cœur semblait dépouillé de tout sentiment, vide d'amour et plein de mépris pour ses semblables. Aussi faisait-elle entendre tous les jours qu'elle n'avait aucune estime pour les hommes, et son beau-père, sa belle-mère, son mari, ses autres parents aussi bien que les gens de la maison et les domestiques n'avaient pas plus l'un que l'autre, de l'importance à ses yeux ; rien de terrestre ne pouvait occuper son cœur. « Mon Dieu me suffit, » répétait-elle, « et je ne me soucie guères des hommes. » Cependant il arriva un jour qu'au milieu de ses chimériques extases, elle tomba dans un profond étang situé au milieu du jardin, de sorte qu'elle eut de l'eau jusqu'aux épaules. Aux cris qu'elle poussa, sa belle-mère accourut d'abord ; toutefois, elle s'arrêta près de l'étang. La regardant sans la moindre émotion, elle lui dit : « Courage, ma fille! je sais que tu n'as besoin de personne ; Dieu t'aidera bien. » Après celle-ci, vinrent quelques-uns de ses parents qui s'informaient de ses désirs, uniquement pour pouvoir lui répondre : « Ce serait nous moquer de toi, si nous venions à ton secours ; car tu n'as jamais compté sur nos services. » — Son mari se présenta également pour apporter à sa femme en détresse des consolations du même genre : « Vénérable dame, » lui dit-il, « toi qu'un malheureux sort a enchaînée à un pauvre pécheur comme moi, sois sans crainte ; car

qu'est-ce qui pourrait t'affliger, âme céleste! Tu n'as pas besoin de secours humain! » Enfin parut le vieux beau-père qui s'écria: « Allons, ma fille, sors de là! » — « Comment le pourrais-je, » répondit-elle vivement, « puisque personne ne veut m'aider? — Ah, reprit le vieillard, qui de nous pourrait t'aider, puisque nous sommes tous au-dessous de toi! » — Lorsque cette espèce de leçon eut paru assez longue, tout le monde s'approcha de nouveau pour l'aider à sortir et lui donner les soins nécessaires; mais ce ne fut pas sans devoir entendre encore de la bouche du vieux père une verte leçon dont voici la substance: « Vois, ma fille, Dieu seul est la vie de notre vie; mais par le mépris de nos semblables nous l'offensons aussi. Dieu seul est notre refuge et notre aide; mais dans le cours ordinaire des choses il ne l'est que par l'intermédiaire d'autres personnes. *Dieu seul veut être aimé de tout cœur et par-dessus tout; cependant il ordonne aussi que nous aimions et honorions notre prochain.* » — Cette leçon produisit un excellent effet, et l'étang dans lequel elle était tombée par distraction, devint aussi pour elle la source de notions plus saines. (*Comparez Emm. Veith. La Samaritaine.*)

Aimer Dieu et le prochain n'est pas un commandement difficile à observer. « Pour se dispenser d'autres bonnes œuvres, on pourrait, à la vérité, apporter une excuse; mais personne ne peut s'excuser qu'il n'est pas en état d'obtenir l'amour. Tu peux dire: Je ne puis jeûner; peux-tu aussi dire: je ne puis aimer? — Tu peux dire : je ne puis vivre dans le célibat; je ne puis distribuer mes biens aux pauvres; peux-tu dire aussi: Je ne puis aimer? Tu ne peux faire des miracles, ni ressusciter des morts : oses-tu dire: je ne puis aimer? (*S. Jérôme.*)

—

§ 1. DE L'AMOUR DE DIEU.

(*Gr. Cat.* 6e *q.*)

Notion de l'amour de Dieu. — Explication. La première partie du premier commandement traite de *l'amour de Dieu.* Or, *aimer Dieu,* signifie *lui être dévoué de cœur et d'esprit,* de sorte qu'on ne craint tant que de l'offenser, et qu'on ne désire rien plus ardemment que de lui complaire en toute chose et d'être réuni à lui; ou bien, comme dit le catéchisme: « L'amour de Dieu est une vertu qu'il nous accorde, et par laquelle nous nous donnons de tout cœur à lui, le souverain bien, afin que, par l'accomplissement de sa volonté, nous lui plaisions et nous parvenions à nous unir à lui. »

Comparaison.

« L'amour de Dieu est un feu inextinguible qui brûle continuellement l'âme aimante, l'éclaire, la détache de la terre et la ravit au ciel, au point qu'elle méprise tout ce qui est terrestre, et qu'elle aime Dieu seul dans la contemplation duquel elle s'abîme. » (*St Ephrem.*) — Le cœur qui est le siége de cet amour divin attire à lui toutes les vertus et produit l'arbre de vie qui porte des fruits célestes pour le temps et pour l'éternité.

L'amour de Dieu est l'arbre de la vie.

Ste Térèse disait: « L'amour de Dieu est l'arbre de la vie; il a, comme tous les arbres, six parties essentielles, savoir: *les racines, le tronc, les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits.* Gardons dans nos cœurs cet arbre pourvu de toutes ses parties! »

La même sainte décrit alors cet arbre d'une manière aussi intéressante qu'instructive: « Les *racines,* » dit-elle, *« sont les vertus au moyen desquelles on parvient à l'amour divin.* Il y en a neuf principales: 1) La sincère pénitence, et le fréquent usage des sacrements; 2) l'observation des com-

mandements et des règles ; 3) la crainte de Dieu ; 4) la mortification des passions et des convoitises ; 5) la crainte et la fuite des mauvaises occasions ; 6) l'examen de conscience ; 7) l'obéissance ; 8) la modestie ; 9) la charité envers le prochain. — Le *tronc* de l'arbre est *la conformité de notre volonté à la volonté divine.* — Les différentes *branches* sont : 1) une foi vive, qui nous fait voir de près le soleil de justice sans en être aveuglés ; 2) une grande confiance dans le secours divin, qui nous préserve du découragement dans les adversités ; 3) un désir ardent, une ferme résolution et d'autres actes intérieurs qui sont le chemin du véritable amour ; 4) la persévérance, qui fait qu'on se repose sous cet arbre. — Les *feuilles* sont les grâces qui nous sont spécialement accordées pour garder et défendre les vertus énumérées plus haut. Elles donnent en même temps des joies et des consolations intérieures. On les appelle feuilles, parce qu'elles servent d'ornements à l'arbre et qu'elles abritent les fruits. En hiver, c'est-à-dire, à l'époque de l'aridité et de l'affliction spirituelles, les feuilles tombent souvent, j'entends par là qu'on n'éprouve pas de joies spirituelles ; mais l'amour divin reste dans nos cœurs. — Les *fleurs* sont les *œuvres* et les *vertus* que l'âme enflammée d'amour produit au jour. —Les *fruits* sont les *souffrances*, les *afflictions*, les *persécutions*, que l'âme supporte avec patience, quand Dieu permet qu'elle en soit assaillie, et que plus d'une fois elle provoque d'elle-même, afin de pouvoir mieux servir Dieu et imiter Jésus-Christ dans sa passion. » Voilà donc l'arbre que, d'après le vœu de S^te^ Térèse, nous planterons dans notre cœur.

(*Gr. Cat.* 7^e^-10^e^ *q.*)

Qualités de l'amour de Dieu. — Explication. L'amour de Dieu doit avoir les qualités suivantes : il doit être 1) *surnaturel*, 2) *souverain* et 3) *agissant.* — L'amour de Dieu doit être : 1) *surnaturel*, c'est-à-dire, nous devons aimer, au moyen de la grâce, Dieu, non-seulement tel que nous le connaissons par la *raison*, comme l'auteur et le dispensateur de tous les biens et des dons *naturels*, mais

encore tel que la *foi* nous le représente, comme l'auteur et le dispensateur de toutes les grâces et des bienfaits *surnaturels*. « Car la fin du commandement est l'amour.... qui procède *d'une foi sincère*. » (1. *Tim.* 1. 5.)

S^t Bernard.

Enflammé de cet amour surnaturel, S^t Bernard s'écriait un jour: « Seigneur, celui qui se montre ingrat à votre égard, pour le bienfait de la création, et qui ne vous aime pas pour cela, mérite l'enfer; mais celui qui ne vous aime pas, parce que vous l'avez sauvé, mérite qu'un nouvel enfer soit créé pour lui! »

2) *L'amour de Dieu doit être souverain ou au-dessus de tout,* c'est-à-dire: nous devons aimer Dieu plus que toute autre chose. « Non-seulement, » dit S^t François de Sales, « nous devons préférer Dieu à toutes les autres choses, mais nous ne devons porter à aucune créature autant d'amour qu'à Dieu. Car il aime Dieu trop peu celui qui, à côté de Dieu, aime encore quelqu'autre chose; à moins qu'il ne l'aime pour l'amour de Dieu. » Et S^t Ambroise écrit: « On dit bien que toute chose a son temps, l'amour comme la haine; mais Dieu doit être aimé *en tout temps* et *par-dessus tout*. » — *Aimer Dieu par-dessus tout* signifie: l'aimer *de tout notre cœur,* en dirigeant vers lui toutes les inclinations, les volontés, les sentiments, les désirs de notre cœur; *de toute notre âme,* en employant toutes les facultés et les connaissances de notre âme à glorifier Dieu, à le bénir, à lui renvoyer la gloire de tout ce que nous sommes et de ce que nous avons; *de toutes nos forces,* en faisant tout pour Dieu, afin de lui plaire et d'accomplir son adorable volonté; en dirigeant de ce côté toutes nos démarches, toutes nos actions, toute notre conduite. Aimer Dieu *par-dessus tout* signifie enfin: L'aimer plus que toute

autre chose, tellement que nous préférions perdre tout plutôt que de nous séparer de lui par un péché.

Comparaisons.

Les comparaisons suivantes nous rendront plus clair ce que l'on entend par *aimer Dieu au-dessus de tout.* « Voyez un avare qui aime éperdument son argent; il ne pense qu'à ses richesses, il ne désire que ses richesses, il emploie tous ses talents et toutes les facultés de son âme, tous ses soins, tous ses travaux uniquement pour augmenter ses richesses. Hélas! c'est qu'il fait son Dieu de ses trésors. S'il aimait ainsi le bon Dieu, il l'aimerait bien. — Voyez un amant passionné; il ne pense qu'à l'objet de son amour, il en rêve nuit et jour; il n'a de désir, d'affection, de volonté que pour la personne qu'il chérit; il n'est voyages, démarches, travaux, peines, intrigues, etc. qu'il n'emploie pour la voir et la posséder. Ah, si nous aimions ainsi notre Dieu, combien nous l'aimerions! La mesure de cet amour, dit S^{t} Bernard, c'est de l'aimer sans mesure, c'est tout dire. Telle est l'expression d'une âme toute de feu pour son Dieu; c'est ainsi que l'aimait S^{t} Bernard, et que l'ont aimé tous ses véritables serviteurs. » (*Couturier.*)

Exemples tirés de l'Ecriture.

Joseph, le fils de Jacob, et la chaste Susanne aimaient Dieu *par-dessus tout;* en effet ils étaient prêts à souffrir les plus grands tourments, et la mort même, plutôt que d'offenser Dieu par un seul péché. S^{t} Paul aimait également Dieu par-dessus tout; voilà pourquoi il s'écriait: « Ni la vie, ni la mort, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ, notre Seigneur. » (*Epît. aux Rom.* 8, 38-39.)

L'amour de S. François de Sales pour Dieu.

S. François de Sales était pénétré d'un amour tout particulier pour Dieu ; il aimait véritablement Dieu par-dessus

tout, de sorte qu'il pouvait dire : « Si je savais que dans mon cœur il y eût seulement l'ombre d'une inclination qui ne fût de Dieu ou pour Dieu, je me tuerais à l'instant même. Car j'aimerais mieux ne pas vivre que de ne pas appartenir tout entier à Dieu. »

Que signifie : Aimer Dieu par-dessus tout?

Aimer Dieu par-dessus tout, c'est le préférer à toutes les choses et à toutes les créatures. — Un homme pieux, Jacques d'Escobar, professeur de jurisprudence, avait une petite fille, appelée Marie. Cette enfant d'une humeur tranquille et douce, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et fut élevée très-chrétiennement. A peine avait-elle trois ans, que déjà sa tante lui enseignait et lui expliquait les dix commandements de Dieu. L'enfant lui demanda un jour : « Que signifie donc, ma tante, *aimer Dieu par-dessus tout?* » Celle-ci répondit : « Cela signifie, aimer Dieu plus que son père, sa mère, sa tante, et toutes les autres choses. » L'enfant répéta ces paroles tant qu'elle les sût par cœur. Et depuis, bien des fois, dans la journée, elle s'écriait : « Mon Dieu ! je vous aime plus que mon père, ma mère, ma tante et toutes les autres choses ; oui, oui, je n'aime rien tant que vous, et je veux vous chercher jusqu'à ce que je vous trouve. » — Mes chers amis ! devenons aussi comme cette enfant ; cherchons Dieu sincèrement et de tout cœur jusqu'à ce que nous le trouvions, Lui, l'amour parfait ! Alors notre salut est assuré. (*Sermons de Jansa.*)

3) *L'amour de Dieu doit être agissant*, c'est-à-dire il doit se manifester par l'observation fidèle des commandements divins, selon cette parole de Jésus-Christ : (*S. Jean.* 14, 21.) « Celui qui a mes commandements, et qui les garde, c'est celui qui m'aime. »

Comparaison.

Un bon et fidèle domestique fait voir qu'il aime son maître, si, au moindre signe, il le suit avec joie ; et un véritable chrétien montre son amour pour Dieu s'il garde avec ponctualité

et avec joie tous ses commandements; « Car c'est en ceci que consiste notre amour pour Dieu; » écrit St Jean (*Ep. I.* 5, 3.) « que nous gardions ses commandements. » (*Drexélius*)

(*Gr. Cat.* 11^e *q.*)

Motifs qui nous engagent à aimer Dieu. — Explication. Qui n'aimerait Dieu surnaturellement, par-dessus tout et d'une manière agissante, quand tant de motifs nous y engagent!

1) *Il est en effet, le bien souverain et le plus parfait;* car « Personne n'est bon, si ce n'est Dieu seul. » (*Matth.* 19, 17.) « Celui qui n'aime point Dieu ne connaît pas Dieu. » (*Jean. Ep.* I. 4. 8.)

Motifs qui poussaient S. Augustin à l'amour de Dieu.

S. Augustin s'excitait à l'amour de Dieu quand il parlait ainsi à son âme: « Qu'est-ce qui pourrait te plaire dans le monde, au point d'avoir quelque droit à ton amour? De tous côtés tu vois le ciel et la terre; mais si tu trouves, soit dans le ciel, soit sur la terre des choses dignes de ton amour, quel amour ne mérite pas alors Celui qui a fait ces choses que tu aimes? Demande quel est leur auteur, et aime le maître dont tu admires l'œuvre! N'aime pas la créature, qui est imparfaite, au point d'oublier pour elle le créateur, le bien souverain et le plus parfait! O mon Dieu! Vous êtes digne d'être aimé infiniment plus que tout ce qui est sur la terre et dans le ciel! Je renonce à tout ce qui est périssable, de crainte de perdre votre amour! » Et ailleurs il s'écrie: « O Seigneur, mon Dieu! qu'aimé-je, quand je vous aime? Ce n'est ni la régularité d'une figure, ni une beauté temporelle, ni l'éclat de la lumière, qui plaît à mes yeux, ni une douce médecine, ni le précieux parfum des fleurs, ni la manne et le miel. — Ce n'est pas tout cela que j'aime, quand j'aime mon Dieu, quand je vous aime, vous qui avez accordé toute beauté à ce qui est beau, toute douceur à ce qui est doux, tout parfum à ce qui est parfumé, vous le seul souverain bien, mon Dieu et mon tout! »

2) *Dieu nous a aimés le premier et nous a accordé d'innombrables bienfaits pour le corps et pour l'âme.* « Aimons-le, » nous crie S. Jean, (*Epît.* 4, 19.) « puisqu'il nous a aimés le premier. » Et le divin Sauveur lui-même décrit la grandeur du divin amour à notre égard dans les termes suivants : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, » etc. (*S. Jean.* 3, 16.) Quel puissant motif d'aimer Dieu !

Les chrétiens au Japon.

On raconte des Japonais, que lorsqu'on leur annonçait l'Evangile, qu'on les instruisait des grandeurs, des beautés, des amabilités infinies de Dieu, quand surtout on leur apprenait les grands mystères de la religion, tout ce que Dieu a fait pour les hommes ; un Dieu naissant, un Dieu souffrant, un Dieu mourant pour leur amour et pour leur salut : « Oh ! qu'il est grand, s'écriaient-ils dans leurs doux transports, qu'il est bon et aimable ce Dieu des chrétiens ! » Mais quand ensuite on ajoutait qu'il y avait une loi expresse d'aimer Dieu, et des menaces si on ne l'aime pas, ils étaient surpris et ne pouvaient revenir de leur étonnement. « Hé quoi ! » disaient-ils, « quoi ! à des hommes raisonnables un précepte d'aimer Dieu qui nous a tant aimés ! Et n'est-ce pas le plus grand des bonheurs de l'aimer, et le plus grand des malheurs de ne l'aimer pas ? Quoi ! les chrétiens ne sont-ils pas toujours au pieds des autels de leur Dieu, tout pénétrés de ses bontés, tout enflammés de son saint amour ? » Mais lorsqu'ils venaient d'apprendre qu'il y avait des chrétiens qui, non-seulement n'aiment pas Dieu, mais qui l'offensaient et l'outragaient, ils s'écriaient avec indignation : « O peuple injuste ! ô cœurs ingrats, barbares ! Est-il donc possible que des chrétiens soient capables de ces horreurs ! Dans quelle terre maudite demeurent donc ces hommes sans cœur et sans sentiment ? »

Chrétiens, nous ne méritons que trop ces reproches fondés, et un jour ces peuples éloignés de nous, ces nations

étrangères appelées en témoignage contre nous, nous accuseront, nous condamneront devant Dieu. (*Nouv. Pensez-y bien.*)

Egide et l'homme mondain.

Egide le compagnon de S. François d'Assises, cherchant à gagner à l'amour de Dieu un homme mondain lui amena un malheureux qui n'avait ni yeux ni mains. Il demanda à celui-ci : « S'il y avait un homme qui pût vous rendre vos yeux et vos mains, l'aimeriez-vous? » — « Bien plus, » répondit l'infortuné, « je me condamnerais pour lui aux travaux les plus serviles. » — Alors Egide se tournant vers l'homme mondain lui dit : « Quelqu'un vous a donné tous vos membres, et en outre, des biens immenses, — que ferez-vous pour lui? Ne devriez-vous pas l'aimer par-dessus tout, et lui donner votre corps et votre âme? Mais hélas! vous êtes si froid et si insensible à l'égard de votre Dieu votre bienfaiteur! »

3) *Enfin Dieu lui-même nous a ordonné de l'aimer, et nous a promis, comme récompense, la vie éternelle.* Un jour, un scribe s'approcha du divin Sauveur, comme nous l'avons vu plus haut, et lui demanda : « Maître! que faut-il que je fasse pour obtenir la vie éternelle? » Et celui-ci répondit : « Qu'est-ce qui est écrit dans la loi? qu'y lis-tu? » L'autre répondit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit; et votre prochain comme vous-même. » Jésus dit : « Tu as bien répondu; fais ainsi, et tu vivras. »

S. Philippe de Néri.

Ce fidèle serviteur de Dieu brûlait d'amour pour Dieu : « Comment est-il possible, » disait-il souvent, « que celui qui croit en Dieu puisse aimer autre chose que Dieu! » S'il sentait parfois que son amour pour Dieu refroidissait quelque peu, il s'en plaignait de la manière suivante : « O mon Dieu!

Vous êtes si aimable et vous m'ordonnez de vous aimer. Pourquoi ne m'avez-vous donné qu'un seul cœur, et encore un cœur si petit? »

(*Gr. Cat.* 12e-13e *q.*)

Deux sortes d'amour de Dieu. — Explication. L'amour de Dieu est — *parfait* ou *imparfait;* il est parfait quand nous aimons Dieu *pour lui-même,* en dehors de tout intérêt personnel ; c'est-à-dire pour ses perfections infinies, et non parce qu'il peut nous punir et nous récompenser. Il est au contraire *imparfait,* quand nous aimons Dieu plutôt pour nous que pour lui-même. C'est-à-dire à cause du bien qu'il nous fait, de la vie, de la nourriture qu'il nous accorde, etc. — L'amour parfait aussi bien que l'amour imparfait sont néanmoins un véritable amour envers Dieu; seulement le premier représente un degré plus élevé et c'est de celui-là que S. Jean a dit (*Ep.* I, 4, 16-17.) : « Celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu, et Dieu en lui, » et : « Celui qui aime, est né de Dieu. »

Exemples tirés de l'Ecriture.

Nous rencontrons l'exemple d'un amour parfait envers Dieu, dans S. Madeleine pénitente. Voici ce que rapporte d'elle l'Ecriture sainte : (*Luc.* 7.) « Le divin Sauveur fut un jour invité à dîner chez un Pharisien appelé Simon. Pendant le repas se présenta Madeleine, qui dans la ville passait pour une femme de mauvaise vie, et elle apporta un vase d'albâtre plein de parfums. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle se mit à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait, et les oignait de cette huile parfumée. Or, Simon murmura en lui-même parce que le divin Sauveur s'occupait tant d'une pécheresse. Mais Jésus prenant la parole lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante; et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il remit la dette à l'un et à l'autre. Dis donc,

lequel des deux l'aime le plus? » Et Simon répondit : « J'estime que c'est celui à qui il a remis davantage. » Et Jésus lui dit : « Tu as fort bien jugé. » Alors, se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Vois-tu cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as pas donné d'eau pour laver mes pieds; celle-ci a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as point donné de baiser; mais elle, depuis que je suis entré, n'a cessé de baiser mes pieds. Tu n'as point arrosé ma tête d'huile; mais elle a arrosé mes pieds de parfums. C'est pourquoi je te dis que *ses péchés qui sont grands, lui sont pardonnés; car elle a beaucoup aimé; or celui à qui il est moins pardonné, aime moins.* » Puis il dit à la femme : « *Vos péchés sont tous pardonnés.* »

Nous trouvons un exemple de l'*amour imparfait envers Dieu* dans l'*enfant prodigue*. Au milieu de sa misère il pensait aux jours si beaux et si tranquilles qu'il avait passés dans la maison paternelle, et il se dit à lui-même : « Combien y a-t-il chez mon père de mercenaires qui ont du pain en abondance; et moi je meurs ici de faim ! Je me lèverai et j'irai vers mon père. » (*Luc.* 15, 17-18.) Ce n'était donc pas par pur amour pour son père qu'il se leva et retourna vers lui, mais parce qu'il avait reçu de son père tant de bienfaits. Son amour était donc *imparfait*.

La femme chrétienne à Alexandrie.

Un jour se présenta à la grand'place d'Alexandrie une femme animée d'un *amour parfait* pour Dieu. D'une main elle tenait un vase d'eau, de l'autre une torche enflammée; et comme on lui demandait ce qu'elle voulait, elle répondit: « Avec cette torche je voudrais incendier le ciel, et avec cette eau éteindre le feu de l'enfer, afin que dorénavant on n'aimât plus Dieu par espoir d'une récompense ou par crainte d'un châtiment, mais uniquement pour lui-même et pour son adorable perfection. »

L'amour parfait pour Dieu de S. François Xavier.

S. François Xavier portait aussi dans son cœur un *amour*

parfait envers Dieu; il aimait Dieu uniquement pour lui-même; voilà pourquoi il lui disait souvent: « O mon Dieu ! je vous aime de tout mon cœur: non pas, afin que vous me sauviez dans votre miséricorde, ni, parce que vous punissez du feu éternel ceux qui ne vous aiment pas. O Jésus ! vous m'avez embrassé étroitement à la croix; vous avez souffert les blessures des clous et de la lance, supporté les affronts, les douleurs et des tourments sans nombre, une sueur de sang et enfin la mort; c'est pour moi, misérable pécheur, que vous avez enduré tout cela. Et comment alors, ô Jésus, qui m'aimiez tant, ne pas vous aimer? Non parceque vous m'avez un jour sauvé, et arraché aux tourments de l'enfer, ni parce que vous me récompenserez largement; non, de la manière dont vous m'avez aimé je vous aime et veux vous aimer, uniquement parce que vous êtes mon roi, uniquement parce que vous êtes mon Dieu. »

(*Gr. Cat.* 14ᵉ-15ᵉ *q.*)

Moyens d'avancer dans l'amour de Dieu, et obstacles à cet amour. — Explications. L'amour envers Dieu forme la première partie du premier commandement; sans lui l'édifice des vertus n'est pas possible, sans lui il tombe en ruines. De même qu'une gerbe se défait quand le lien est détaché, de même toutes les vertus s'évanouissent quand l'amour de Dieu se retire, parce que lui seul donne à toutes les vertus de la valeur et de la consistance. Voilà pourquoi il est de la plus haute importance d'apprendre à connaître les *moyens* par lesquels nous pouvons conserver et perfectionner en nous l'amour divin, ainsi que les *obstacles* qu'il rencontre et qui le refroidissent ou le détruisent, afin que nous employions fidèlement les uns et que nous écartions soigneusement les autres. Or, les *moyens* d'avancer dans l'amour de Dieu sont surtout les suivants: La digne fréquentation des Sacrements; la pieuse méditation de la grandeur et de la bonté de Dieu, et surtout de la passion et de la mort du

Sauveur ; le renoncement à soi-même et la résignation dans les afflictions; enfin la pratique des bonnes œuvres. Les *obstacles* sont : d'un côté le *péché mortel* qui chasse entièrement de notre cœur l'amour de Dieu; de l'autre le *péché véniel* qui affaiblit plus ou moins cet amour en nous.

Comment l'amour de Dieu s'accroît et se perfectionne en nous.

Saint Antoine l'ermite nous en fournit un exemple frappant. A mesure qu'il s'exerçait avec plus de zèle au renoncement de soi-même, à la patience, aux pieuses méditations, et qu'il recevait plus souvent son Seigneur et son Dieu dans le saint Sacrement, à mesure aussi son amour pour Dieu devenait plus ardent; il éprouvait tant de bonheur dans cet amour, qu'un jour il s'écria : « Seigneur, vous m'avez trompé! Je croyais, en effet, en vous suivant, devoir supporter de grandes souffrances ; je ne voyais devant moi que des jours de pénitence et d'affliction, mais maintenant j'éprouve la joie la plus vive, les consolations les plus douces. Vous m'avez donc trompé! » Nous pourrions dire la même chose de tous les saints; car ils prenaient le même chemin pour arriver à l'amour de Dieu.

Comment l'amour de Dieu s'affaiblit et s'éteint dans notre cœur.

Ste Térèse fut, dès sa plus tendre jeunesse, un modèle de vertu et de piété. Les parents firent tout ce qui était en leur pouvoir afin de l'élever pour Dieu, et elle fit réellement de grands progrès dans la perfection chrétienne et dans l'amour de Dieu ; mais lorsqu'elle eut atteint sa douzième année, la mort lui ravit sa pieuse mère, et dès lors sa vie prit une tout autre direction. En effet, il lui tomba sous la main toute espèce de livres. Poussée par sa curiosité, elle lut tout, et de préférence les romans, comme elle le disait elle-même. Dès ce moment l'amour de Dieu s'affaiblit bien rapidement dans son cœur, tandis que l'amour du monde s'y accrut de jour en jour; elle eut dès lors un penchant pour

la vanité et l'amour-propre; le désir lui vint de voir et d'être vue, puis elle se livra au goût de la parure et aux amusements. Engagée sur cette pente fatale, elle allait infailliblement se perdre, si Dieu n'avait eu pitié d'elle et ne l'avait ramenée du chemin de la perdition. — Voilà comment le péché éloigne les hommes de plus en plus de l'amour de Dieu. — C'est pourquoi S. Jean nous donne cet avertissement: (*Epît.* 1. 2, 15.) « N'aimez ni le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. »

Pratique. Que peut-il donc y avoir de plus naturel, ô chrétien! que d'éviter soigneusement le péché, de pratiquer avec zèle les bonnes œuvres ainsi que les vertus d'abnégation et de patience, de recevoir souvent et dignement les Sacrements, de méditer sérieusement sur la bonté de Dieu, si vous voulez faire des progrès dans l'amour de Dieu; car de même qu'en étudiant, on acquiert l'amour de l'étude, qu'en parlant en s'exerce à la parole, qu'en travaillant on se rend le travail familier, de même aussi, en aimant on apprend à aimer. Retenez ceci et agissez en conséquence; alors vous croîtrez et vous avancerez de jour en jour dans l'amour de Dieu en même temps que dans toutes les vertus.

Le miroir du couvent.

La vénérable mère Jeanne Françoise de Chantal avait imaginé un excellent moyen d'accroître l'amour de Dieu dans le cœur des religieuses qui vivaient sous sa direction. Voulant que toutes les actions des religieuses se fissent en vue de l'amour de Dieu, elle ordonna de tracer sur les murs du cloître les propriétés que S^t Paul attribue à cette vertu sublime « La charité est patiente, indulgente, sans jalousie, sans ambition, sans égoïsme, sans malice; elle croit tout, espère tout, supporte tout. » S'il arrivait qu'une sœur manquât sous le rapport de la charité, la supérieure l'envoyait lire cette maxime qu'elle appelait le *miroir du Couvent.*

—Elle-même la lisait souvent en présence des sœurs, après quoi se retournant de leur côté, elle s'écriait, le visage enflammé: « Quand je parlerais la langue des Anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien; quand même je livrerais mon corps pour être brûlé, tout cela me servira de rien, si je n'ai pas la charité? (*Dans sa vie.*)

L'adieu.

Ste Rose de Lima voulait également faire toutes ses actions pour l'amour de Dieu; quand elle s'était entretenue avec une personne, au moment de se séparer d'elle, voici quelle était sa dernière parole: « O chère âme! je vous offre ce dernier bijou: *Aimez Dieu sérieusement et constamment.* »

§ 2. DE L'AMOUR DU PROCHAIN.

(*Gr. Cat.* 16e-18e *q.*)

Nécessité de l'amour du prochain et motifs qui nous y engagent. — Explication. Mais après Dieu nous devons encore aimer *notre prochain*, c'est-à-dire *tous les hommes sans exception;* car voici comment s'exprime le premier commandement: « vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, etc. C'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là: vous aimerez votre prochain comme vous-même. » (*Matth.* 22, 37-40.) St Jean le confirme par les paroles suivantes: « Si quelqu'un dit: j'aime Dieu, et ne laisse pas de haïr son frère, c'est un menteur. Car comment celui qui n'aime par son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas? » (*Ep.* I. 4, 20-21.) Oui, l'amour de Dieu et l'amour du prochain se tiennent étroitement unis. St Augustin l'expose fort bien dans la comparaison suivante: « Il vous faut deux pieds pour marcher, et si vous voulez aller au ciel et parvenir à Dieu, vous vous servez encore de deux pieds. Et quels sont-ils? *L'amour de Dieu et l'amour du*

prochain. Si l'un de ces pieds fait défaut, vous boiterez, et vous n'atteindrez pas le but de votre pélerinage. »

Nous ne manquons pas de motifs qui nous engagent à aimer notre prochain; les principaux sont les trois suivants :

1) *Jésus-Christ lui-même nous a souvent et expressément recommandé d'aimer notre prochain,* en ajoutant que c'était à cela qu'il reconnaîtrait ses vrais disciples.

Exemples tirés de l'Ecriture.

Lorsque le divin Sauveur assista à la dernière cène, il répéta à ses disciples la recommandation de s'aimer de tout cœur et fidèlement, avec sincérité et en vérité. Il leur dit ces paroles expressives: « Je vous fais un commandement nouveau, qui est que vous vous aimiez les uns les autres, et que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés. C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (*S. Jean,* 13, 34-35.) — S^{t} Jean, de son côté, ne pouvait assez insister sur l'amour du prochain. Etant fort avancé en âge et ne pouvant par conséquent plus faire de longs sermons aux fidèles, il ne cessait de leur répéter: « *Mes petits enfants! aimez-vous les uns les autres!* » Et quand on lui demandait pourquoi il répétait toujours les mêmes paroles, il répondait: « J'ai reçu moi-même ce commandement du Seigneur, et si vous l'observez, cela suffit. »

Comparaison.

Considérez la bonté de Dieu qui veut que l'amour de l'homme pour l'homme soit aussi grand que l'amour de l'homme pour lui-même, et l'amour de Dieu doit servir de modèle à l'amour des hommes. Lorsque nous voulons recommander l'un de nos amis à une tierce personne qui nous est chère, nous avons l'habitude de dire: « Si vous m'aimez, aimez celui-ci; » Notre Seigneur en disant: « Voici le second commandement qui est semblable au premier » — a également voulu dire: « Si vous m'aimez, aimez aussi votre prochain; » et il dit encore à S. Pierre: « Si vous

m'aimez, paissez mes brebis ; car par là je saurai que vous m'aimez. » (*S. Chrysostôme.*)

2) *Le divin Sauveur nous a enseigné l'amour du prochain par son exemple, pendant sa vie et à sa mort.* Son amour pour le genre humain le fit descendre du ciel sur la terre ; enflammé de cet amour, il donna même sa vie pour nous. Et que n'a-t-il par souffert par amour pour nous? Quel modèle sublime et ineffable d'amour du prochain ! Voilà pourquoi S^t^ Jean nous dit (*Ep.* I. 4, 11.) : Mes bien-aimés, si *Dieu nous a aimés de la sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.* Et S^t^ Paul écrit aux Ephésiens (5, 1-2) : « Soyez les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfants bien-aimés, et marchez dans l'amour et la charité, comme Jésus-Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous. »

3) *Chaque homme est enfant de Dieu, créé à son image, racheté par le sang précieux de Jésus-Christ et appelé à la félicité éternelle.* N'est-ce pas là un puissant motif d'aimer le prochain ? combien ne devons-nous donc pas aimer nos frères ! ils sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu (1. *Moïse* 1, 27.) ; ils sont l'œuvre de Dieu et portent sur leur front la marque de la divinité. Comme tout cela doit rendre le prochain cher à nos yeux ! Voilà pourquoi Dieu nous a dit autrefois par la bouche du prophète Malachie (2, 10.) : « N'avons-nous pas tous un même père ? Un seul Dieu ne nous a-t-il pas créés ? Pourquoi donc parmi nous en est-il qui méprisent leurs frères? »

Comparaisons.

« Celui qui aime Dieu, doit aussi nécessairement aimer le prochain de même que celui qui aime le père, aime aussi ses enfants par amour du père. » (*Drexélius.*)

« Nous devons même aimer le pécheur, puisque, comme homme, il est l'image de Dieu. Aimez dans l'homme, non

pas le vice, mais l'homme. Car celui-ci est l'œuvre de Dieu, le vice, au contraire, est l'œuvre de l'homme. Aimez ce que Dieu a fait, et non ce qu'a fait l'homme! » (*S. Augustin.*)

« Ce serait faire une grave insulte au roi, si quelqu'un allait outrager, injurier son image ou même la fouler aux pieds. Eh bien! une insulte analogue est faite à Dieu quand nous refusons notre amour à un homme, qui est l'image de Dieu, ou que nous le traitons sans charité. » (*Lohner, bibl. Conc.*)

Ste Catherine de Sienne s'entretenant avec Dieu.

Un jour Ste Catherine de Sienne, dans une de ses pieuses méditations parlait ainsi à Dieu: « O mon Dieu! vous m'ordonnez d'aimer mon prochain, et pourtant je ne puis aimer que vous seul. » Le divin Sauveur lui répondit: « Ma fille! celui qui m'aime, aime aussi tout ce qui est aimé de moi. » — Si quelqu'un par exemple aime une personne, il aime aussi ses parents, ses serviteurs, ses portraits et ses habits; — et pourquoi cela? Parce que ces objets sont également aimés de la personne qui nous est chère. (*S. Alphonse.*)

(*Gr. Cat.* 19e-23e *q.*)

Qualités de l'amour du prochain. — Explication. Le véritable amour du prochain doit avoir les trois qualités suivantes:

1) *Il doit être sincère et agissant,* c'est-à-dire nous ne devons pas aimer notre prochain seulement en paroles et en apparence, mais par des œuvres et en réalité comme l'écrit St Jean (*Ep.* I. 3, 18.): « Mes petits enfants, n'aimons pas de parole, ni de langue, mais par œuvres et en vérité; » en d'autres termes: nous devons l'aimer comme nous-mêmes, c'est-à-dire : nous devons agir à son égard de la même manière que nous voudrions qu'il agit à notre égard. « Faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent! » (*Matth.* 7, 12.) Et: « Ce que vous ne voulez pas qu'on vous

fasse, ne le faites pas non plus à autrui. » (*Tob.* 4, 16.) D'après cela, si notre prochain a besoin de secours, il faut que nous ne nous bornions pas à lui souhaiter du secours, mais que nous le lui accordions selon nos moyens.

Le jeune orphelin.

Une veuve mourut et laissa un fils en bas âge, privé de toute ressource. Le cercueil même, dans lequel son corps fut mis, dût être payé par les dons charitables des voisins, et son inhumation fut faite gratuitement. Après l'inhumation le curé resta sur le cimetière, et rassembla autour de lui les villageois. « Faisons une bonne œuvre, » dit-il. « Nous ne pouvons laisser mendier le fils de la pauvre veuve que nous venons de mettre en terre. Il vaut mieux que tour à tour nous lui donnions la table. » Aussitôt, quatorze braves paysans s'entendirent pour lui donner à tour de rôle la nourriture et le curé promit de lui procurer les habillements. Il n'y avait que le logement sur lequel tous se montraient difficiles. Or, le fossoyeur trancha la question, en disant : « Monsieur le curé ! j'ai fait gratuitement la dernière demeure de la mère, donnez-moi maintenant aussi le fils pour qu'il demeure auprès de moi ; c'est l'unique chose que je puisse faire pour lui. » Aussitôt il conduisit le pauvre enfant dans sa maison et eut soin de son éducation. — Ces gens ont montré leur charité d'une manière *sincère* et *agissante*. (*Kiendle.*)

2) *Il doit être désintéressé,* c'est-à-dire, nous devons aimer notre prochain, non en vue de nos propres intérêts, mais en vue de Dieu ; il ne faut pas que nous lui fassions du bien pour être loués et récompensés, mais pour l'amour de Dieu. « Lorsque vous donnerez à dîner ou à souper » dit le divin Sauveur, « n'y conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parents, ni vos voisins qui sont riches ; de peur qu'ils ne vous invitent ensuite à leur tour, et qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avaient reçu de

vous. Mais, lorsque vous faites un festin, conviez-y les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles; et vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre, car cela vous sera rendu dans la résurrection des justes. » (*Luc*, 14, 12-14.)

Jean le disciple et le vieillard infirme.

Le père du désert Jean de Thèbes, un disciple d'Amon, servit pendant douze ans, comme on peut le lire dans le *Pré spirituel*, un vieillard infirme. Bien qu'il fît son devoir d'une manière aussi assidue qu'irréprochable et que tous les jours il s'imposât des sacrifices extraordinaires, il n'entendait jamais sortir de la bouche du vieillard une parole aimable ou obligeante, mais, au contraire, il fut constamment traité avec dureté. Néanmoins Jean ne tint aucun compte de cette conduite ; car il ne rendait ces services et n'agissait que pour l'amour de Dieu. Lorsque le vieillard vit sa dernière heure s'approcher et rangés autour de lui un grand nombre d'anachorètes, qui étaient venus le voir, il appela auprès de lui son modeste et patient disciple, et lui prenant la main, il lui répéta trois fois : « Restez auprès de Dieu. » Cela signifie : « *Faites encore désormais toutes les œuvres de charité pour l'amour de Dieu et ne cherchez votre consolation que dans son amour, et non chez les hommes.* » Après cela, il le recommanda aux pères comme un homme d'une patience exemplaire et le leur confia comme un fils, en disant : « Ce n'est pas un homme, mais un ange; car, bien que, pendant les douze ans qu'il m'a soigné dans ma maladie, il n'ait entendu de ma bouche aucune parole affable, néanmoins il n'a cessé de me servir tout le temps de bon cœur et avec un zèle plein de dévouement. »

Le juif gelé et le chaudronnier.

Un chaudronnier ambulant qui traversait la campagne par une froide journée d'hiver, trouva sur la route un juif gelé. A côté de lui se trouvait un petit panier renfermant quelques mouchoirs et des rubans dont il faisait le colportage. Le

chaudronnier se disait : « Peut-être que le pauvre juif vit encore; quelques soins peuvent le remettre sur pied. Bien que ce soit un juif, c'est cependant un homme; il est mon prochain, je dois le secourir. » Là-dessus, ayant enfoui ses effets et ceux du colporteur sous la neige, il le prit sur ses épaules, le transporta dans le village voisin, l'y fit frictionner avec de l'eau de vie et réchauffer peu à peu. A sa grande joie il vit le juif revenir à la vie et ouvrir les yeux. « Dieu merci! » s'écria-t-il, « mon secours n'a pas été inutile. » Il donna ensuite à l'aubergiste quelque argent, pour qu'il eût soin du juif et retourna en hâte rechercher sous la neige les effets qu'il y avait cachés. Lorsqu'il fut de retour avec sa charge, le fils d'Abraham se jeta à son cou, le remercia cordialement de l'avoir sauvé et le pria d'accepter en reconnaissance de ce service le petit panier qui renfermait toute sa fortune. Mais le charitable chaudronnier ne voulut rien accepter. Le juif, revenant à la charge, supplia, les larmes aux yeux, son bienfaiteur, de recevoir au moins un petit présent; mais ce dernier ne le laissa pas même achever; il rassembla ses effets, et pressa la main au colporteur, en disant : « Ce que j'ai fait n'était que mon devoir; c'est ce que tout homme doit à son semblable. Que Dieu nous soit en aide et nous conduise plus loin. » Là-dessus il partit. — Ce brave homme, en sauvant le juif, avait non-seulement fait une très-bonne action, mais il l'avait encore embellie en refusant de recevoir en retour la moindre récompense. Sa charité était donc *désintéressée*.

Comparaison.

Un savant aime l'étude, et voilà pourquoi enfermé seul dans son cabinet, il s'alambique le cerveau, pâlit sur ses papiers et ses livres, se détruit la vue et la santé par ses lectures continuelles; mais comme il aime l'étude en vue de la science dont il est passionné, c'est plutôt l'amour de cette science que celui de l'étude. Un chasseur aime les fatigues, les dangers et les incommodités de la chasse, et c'est pourquoi il s'expose de gaîté de cœur aux feux d'un soleil brû-

lant, à la pluie, aux vents et aux frimats. D'un pied infatigable il franchit les montagnes et les collines, les bois, les rochers et les précipices. Il refuse à ses yeux le sommeil, à sa faim la nourriture, à sa soif la boisson. Mais comme il affectionne ces dangers et ces fatigues en vue de la proie qu'il poursuit avidement, il est certain qu'il préfère de beaucoup la proie aux incommodités et aux privations qu'il s'impose.

Ainsi quand nous aimons le prochain en vue de Dieu, par cet acte nous aimons Dieu bien plus que le prochain. Car l'amour du prochain en vue de Dieu est lui-même un amour de Dieu. (*Scaramelli.* 1. S. 17.)

3) *Il doit être universel*, c'est-à-dire : nous ne pouvons exclure de notre amour aucun homme, à quelqu'état, à quelque religion qu'il appartienne, qu'il soit notre ami ou notre ennemi. « Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? » — dit le divin Sauveur. (*Matth.* 5, 46-47.) « Les publicains ne le font-ils pas aussi? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous en cela de plus que les autres? Les païens ne le font-ils pas aussi? » — En même temps il nous dépeint la charité véritable et universelle dans cette belle parabole.

Le charitable Samaritain.

Un jour un docteur de la loi s'approcha du divin Sauveur, et lui dit pour le tenter : « Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle? » Et Jésus l'exhorta à pratiquer sincèrement le commandement relatif à l'amour de Dieu et du prochain. Mais le docteur de la loi voulant passer pour juste, dit à Jésus : « Et qui est mon prochain? » Et Jésus répondit : « Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent; et après qu'ils l'eurent couvert de plaies, ils s'en allèrent, le laissant à demi-mort. Or il arriva ensuite qu'un prêtre descendait par le même chemin, et quand il l'eût aperçu, il passa outre. Un lévite, qui était près de là, le

voyant, passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait, vint vers cet endroit, et l'ayant vu, il fut touché de compassion. Et s'approchant de lui, il versa de l'huile et du vin sur les plaies, et les banda; puis, l'ayant mis sur son cheval, il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, et dit : « Ayez soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. » Lequel de ces trois vous semble le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur de la loi lui répondit : « Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même. » (*Luc.* 10.)

L'évêque charitable et philantrope.

Monseigneur de Villeneuve, qui occupait le siége de Montpellier vers le milieu du dernier siècle, et dont la mémoire est encore en vénération dans tous les diocèses qu'il gouverna, se fit admirer par toutes les vertus qui caractérisent les bons évêques. Modèle de ses ouailles par sa piété, il en était l'apôtre par son zèle. On le voyait tous les ans, à la tête d'une troupe d'ouvriers évangéliques, aller pendant l'hiver distribuer le pain de la parole divine dans les bourgs et dans les villages et ne se distinguer des autres missionnaires que par son empressement à remplir les fonctions les plus pénibles de l'apostolat. Mais la vertu qui brilla le plus en lui fut la charité; il se regardait moins comme le chef de son diocèse que comme le père de ses diocésains; et, en cette qualité, il ne croyait jamais pouvoir répandre assez de bienfaits sur ceux qui étaient dans l'indigence et dans le besoin. Chaque année il donnait 15,000 livres de ses revenus à l'hôpital général de Montpellier, et ce n'était là que la moindre partie des aumônes qu'il distribuait soit à la ville, soit à la campagne. Tous ceux qui étaient en proie aux rigueurs de la pauvreté y avaient un droit assuré; et quelque fût leur état, ou même leur religion, il leur suffisait d'être malheureux pour en obtenir des secours. C'est ce qui parut surtout dans la circonstance dont je vais parler. Un protestant, qu'un revers de for-

tune avait entièrement ruiné, vint un jour se présenter au palais de l'évêque, disant qu'il avait une affaire importante à lui communiquer. Admis à son audience, il fait la peinture la plus touchante de l'état de détresse où l'a réduit l'infortune. Le charitable prélat en est attendri; et, empressé d'y remédier, il sonne pour appeler son valet de chambre. Dès qu'il est arrivé, il le tire à part et lui ordonne d'aller prendre un rouleau de vingt-cinq louis dans le tiroir de son secrétaire. Le valet de chambre vit bien à quoi cette somme était destinée; et comme il connaissait celui à qui son maître devait la donner, il crut devoir lui dire avant d'obéir : « Monseigneur, c'est un protestant. » — « Et quand ce serait un turc, reprit le prélat avec un ton de vivacité qui ne lui était pas ordinaire, ne suffit-il pas qu'il soit homme et malheureux? Allez-donc, et faites ce que je vous ai dit. » Il le fit en effet. Le protestant reçut les vingt-cinq louis, et se retira en bénissant intérieurement la charité de l'évêque que sa haine pour l'erreur n'empêchait pas d'aimer et de secourir ceux qu'elle avait séduits. (*Nouv. Anecdotes chrétiennes.*)

Comparaison.

La charité commence par la famille, par le lieu où l'on demeure. Elle se répand sur les connus et les inconnus, sur les indigènes et les étrangers, sur ceux qui professent un autre culte, sur les bons et les méchants, oui, sur tout le monde, de même que le soleil au firmament verse ses rayons bienfaisants sur tous les hommes. (*Munch.*)

(*Gr. Cat.* 24e-26e *q.*)

Amour envers nos ennemis; ses motifs et ses qualités. — *Explication.* Puisque l'amour de notre prochain doit être universel, comme nous venons de le voir, *nous devons donc aussi aimer nos ennemis;* nous le devons:

1) *Parce que Dieu lui-même l'exige de nous.* Nous le trouvons exprimé dans l'ancien comme dans le nouveau Testament. Dieu dit au peuple d'Israël par la bouche de Moïse (*Lév.* 19, 17-18.): « Tu ne haïras point ton frère

en ton cœur.... Tu n'useras point de vengeance, et tu ne garderas point rancune aux enfants de ton peuple! » Dans le nouveau Testament l'amour envers les ennemis est recommandé d'une manière bien plus absolue.

Le divin Sauveur et le Pharisien.

Les Scribes et les Pharisiens avaient l'air d'être rigides sur l'article de la vertu et de l'observation des commandements. Mais au fond c'étaient des hommes ambitieux, vindicatifs et haineux. Afin donc de justifier chez eux l'absence de charité, ils donnaient au précepte de l'amour du prochain un sens arbitraire, en disant (*Matth.* 5, 4, 3.) : « Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi! » Comme si notre ennemi n'était pas notre prochain. Mais Jésus alla au-devant de cette explication arbitraire et dit: « Vous avez appris qu'il a été dit : *Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Et moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient; afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? Les publicains ne le font-ils pas aussi? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous en cela de plus que les autres? Les païens ne le font-ils pas aussi?* » (Matth. 5, 43-48.) Tel est le commandement exprès de notre Seigneur et divin législateur.

Comparaison.

« Les soldats du roi David se gardèrent bien de toucher à Absalon suspendu par les cheveux à un chêne, parce que le roi leur avait commandé d'épargner son fils Absalon. (2. *Les Rois.* 18, 5.) — Vous aussi, ô chrétiens! vous avez reçu de votre Seigneur Jésus-Christ l'ordre d'aimer vos ennemis, et vous voulez les persécuter!

2) *Parce que Jésus-Christ lui-même nous a donné l'exemple le plus sublime de l'amour envers les ennemis.* Ne fit-

il pas l'accueil le plus affectueux à celui qui devait le trahir lorsqu'il lui dit: « Mon ami! qu'êtes-vous venu faire ici? » (*Matth.*26, 50.) En expirant sur la croix n'a-t-il pas prié pour ses ennemis et ses bourreaux, lorsqu'il s'écria: « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc.* 23, 24.) C'est en méditant ces exemples admirables de notre divin Sauveur, que beaucoup de pieux chrétiens ont été portés et encouragés à aimer leurs ennemis.

Pie VI sur son lit de mort.

Lorsque ce pieux pape fut sur le point de recevoir le saint Viatique il se fit revêtir de ses habits sacerdotaux, et, pour honorer Jésus-Christ, descendre du lit dans un fauteuil. Le cardinal de Spina, archevêque de Corinthe, s'approcha les larmes aux yeux, pour servir le saint Père, et lui demanda, en présence de Jésus-Christ, s'il pardonnait à ses ennemis. A cette demande Pie VI éleva les yeux au ciel, puis les laissant tomber sur le crucifix qu'il tenait constamment entre les mains il dit: « *De tout cœur, de tout cœur.* » Il avait béni ses ennemis en entrant en France, et il leur pardonna encore en quittant cette vallée de larmes. Bien qu'il ne puisse plus convertir maintenant les fidèles par ses paroles, il leur laissa néanmoins par son exemple une leçon aussi frappante qu'efficace.

Les étrennes de Noël.

Un prince assez illustre de l'ancienne maison d'Este, Ercole II, duc de Ferrare, ayant été banni par ses beaux-frères, rentra après leur mort dans la possession légitime de ses biens. Le fils de l'un de ces indignes frères, Nicolo, à qui cet héritage avait été promis, s'entendit avec un grand nombre de jeunes nobles qui comptaient sur lui pour vivre avec plus de liberté dans leurs déréglements; et après avoir rassemblé à la hâte quelques milliers de soldats il attaqua pendant la nuit la ville de Ferrare durant l'absence d'Ercole; mais il fut courageusement repoussé, et de plus il perdit la

vie. Lorsqu'Ercole fut de retour il ne donna aucune suite à cette affaire et se conduisit comme s'il ne connaissait aucun des traîtres. Toutefois cette manière d'agir donna le change à l'un de ses conseillers secrets qui l'attribuait à ce que le prince ignorait l'événement; il voulut donc lui rendre un grand service, et attendit pour cela le matin de la fête de Noël. — Lorsque ce jour fut arrivé, il s'approcha du duc et lui dit: « Dans notre pays, il est d'usage, qu'en ce jour les petits reçoivent des grands des étrennes de Noël, et les serviteurs de leurs maîtres; cette fois, cependant, les rôles seront renversés; aujourd'hui c'est votre serviteur qui vous offre un grand et précieux présent. Je vous apporte en effet les noms des complices de Nicolo; c'est-à-dire de plus des deux tiers de la jeune noblesse, de plus de quatre cents individus riches, afin que vous puissiez purger l'état de ces criminels et enrichir considérablement votre trésor par la confiscation de leurs biens. » — « Ces noms, où sont-ils? » demanda le duc, « où se trouvent ces criminels? » — « Dans ce livret, » répondit le secrétaire trop serviable; « j'y ai annoté exactement leurs noms et leur fortune. » — « Est-ce que réellement, » demanda de nouveau Ercole, « ils ont encouru la perte de la vie et de la fortune? En ce cas, nous allons les anéantir! » Et en parlant ainsi, il jeta, sans examiner un seul nom, le livre au feu qui flambait dans la cheminée. De plus il enjoignit au conseiller, sous peine de graves châtiments, de brûler tous les renseignements analogues, après quoi il le démit de sa charge.

Quel aveuglement d'esprit chez cet homme qui s'oublie au point de nommer *étrennes de Noël* une chose qui ne s'accordait pas plus avec la douceur et l'amour du Sauveur nouveau-né, avec le but de son avénement miséricordieux, que la nuit ne s'accorde avec le jour! Et d'autre part, ce furent de *véritables étrennes de Noël* que le noble prince accorda à ses sujets! Cette action généreuse fut à peine connue dans la ville et dans les environs, que la plupart des mécontents et des rebelles, vaincus par tant de bonté, se montrèrent prêts à donner leur sang et leur vie pour Ercole, comme

pour leur souverain légitime et leur bienfaiteur. Alors seulement leur esprit vit assez clair pour reconnaître leur injustice, et dès ce jour ils se montrèrent soumis à l'ordre et obéissants à leur prince.

Le païen Valère Maxime avait déjà quelque connaissance de cette charité. « Il est beaucoup plus beau, » remarque-t-il, « de vaincre les offenses par des bienfaits que de les payer par une haine opiniâtre et réciproque. » (*Veith. Serm. pour les fêtes, p.* 68-80.)

3) *Parce que nous devons pardonner à nos ennemis si nous voulons espérer que Dieu nous pardonne.* En effet, notre Seigneur Jésus-Christ parle ainsi: « Si vous ne pardonnez point, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos péchés, » (*Marc.* 11, 26.) et en nous apprenant à prier il a dit bien expressément: « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Celui donc qui ne pardonne pas, dit, pour sa propre perte, cette prière qui sans cela est si salutaire; oui, malheur à celui qui ne pardonne pas! Car « un jugement sévère frappera celui qui ne fait pas miséricorde, » il aura le même sort que l'abeille. Lorsque celle-ci, pour se venger, lance son aiguillon, elle doit mourir.

Pardonne, si tu veux que Dieu te pardonne.

« Comme homme tu pèches toujours, » dit S^{t} Chrysostôme, « et tu veux qu'on te pardonne; c'est pourquoi pardonne aussi toi-même. Car autant tu pardonnes, autant il te sera pardonné. Sache que si tu pardonnes aux autres, tu obtiens le pardon pour toi-même, et si tu ne pardonnes pas, » ajoute S^{t} Athanase, « et que néanmoins tu pries pour demander le pardon, tu ne fais pas une prière, mais plutôt tu attires sur toi la malédiction, pendant que tu dis: « Père céleste! pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés! » Et S^{t} Augustin écrit: « Aucun remède ne peut guérir la blessure, tant que le fer

y reste: de même aucune prière ne profite au chrétien tant que la haine réside dans son cœur. »

Parabole du serviteur impitoyable.

Pour nous montrer clairement, comme dans un tableau, cette vérité, que nous n'avons à attendre de Dieu aucun pardon si nous ne pardonnons également à nos ennemis, le divin Sauveur raconta un jour la parabole suivante: « Le royaume des cieux, dit-il, a été comparé à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs; et ayant commencé à le faire, on lui présenta l'un d'eux qui lui devait dix mille talents. Mais comme il n'avait pas de quoi les lui rendre, son maître commanda qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, pour acquitter sa dette. Or ce serviteur, se jetant à ses pieds, le conjurait, en lui disant : Seigneur, ayez un peu de patience, je vous rendrai tout. Alors le maître, étant touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Mais ce serviteur ne fut pas plutôt sorti, que trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, il le prit à la gorge et l'étouffait presque, en lui disant: Rends-moi ce que tu me dois. Et son compagnon, se jetant à ses pieds, le conjurait, en lui disant : Ayez un peu de patience, je vous rendrai tout. Mais il ne voulut point l'écouter; et il s'en alla, et le fit mettre en prison pour l'y tenir jusqu'à ce qu'il lui rendît ce qu'il lui devait. Les autres serviteurs, ses compagnons, voyant ce qui se passait, en furent extrêmement affligés, et avertirent leur maître de tout ce qui était arrivé. Alors son maître, l'ayant fait venir, lui dit: Méchant serviteur, je vous avais remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié ; ne fallait-il donc pas que vous eussiez aussi pitié de votre compagnon, comme j'avais eu pitié de vous? Et son maître irrité le livra au bourreau, jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette. *C'est ainsi que mon Père, qui est dans le ciel, vous traitera, si chacun de vous ne pardonne, du fond de son cœur, à son frère, les fautes qu'il aura commises contre lui.* (*S. Matth.* 18. 23-35.)

Sort malheureux de celui qui se venge au lieu de pardonner.

Samson que les Philistins avaient rendu aveugle et lié à une colonne de leur temple, tira, en mourant, vengeance de ses ennemis rassemblés dans le temple de Dagon. Ayant prié Dieu de lui rendre sa première force, il secoua avec tant de violence les colonnes qui soutenaient tout l'édifice que celui-ci s'écroula et ensevelit sous ses ruines les principaux ennemis de Samson avec le héros israëlite lui-même. (*Les Juges*, 16, 18.)

Explication. Jusqu'à présent nous avons considéré les motifs qui doivent nous engager à aimer nos ennemis; nous allons voir maintenant comment nous devons aimer nos ennemis. A cette question, notre divin Sauveur a répondu lui-même, quand il a dit: « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » (*S. Matth.* 5, 44-45.)

C'est de cette manière, comme le prescrit Jésus-Christ, que de tout temps les vrais Chrétiens ont aimé leurs ennemis. Je veux le prouver par quelques beaux exemples, et parmi lesquels S^{t} Etienne occupe la première place.

S^{t} Etienne et ses ennemis.

Voyez de quelle manière St Etienne aime ses ennemis. A l'exemple de son Sauveur il s'affligea bien plus de la méchanceté et du funeste aveuglement de ses persécuteurs qui le lapidèrent, lui l'intrépide apôtre et confesseur de Jésus le crucifié, que des souffrances qu'il endura; — et comme preuve de cette compassion sincère, il s'agenouilla afin de prier pour eux. En priant pour lui-même, il resta debout, et en priant pour ses ennemis il se jeta à genoux, parce que, comme dit S^{t} Augustin, « leur opiniâtre animosité exigeait

le remède d'une prière énergique et fervente. » — Si donc les Saints savaient pardonner si généreusement à leurs ennemis, quoiqu'ils ne fussent que des hommes, pourquoi ne sauriez-vous pas faire ce qu'ils ont fait? — Peut-être allez-vous m'objecter que ce furent des Saints et que vous ne possédez pas une telle force; je vous réponds avec S^t^ Ambroise: « Si vous n'avez pas encore cette force, demandez-la à Dieu qui vous l'accordera certainement. »

Le pauvre Nègre et son ennemi.

Un pauvre Nègre acheté sur les côtes de l'Afrique, avait été transporté dans les Indes Occidentales. Il y embrassa le Christianisme dont il adopta les principes; et comme, par sa conduite régulière, il avait gagné les bonnes grâces de son maître, celui-ci lui accorda sa confiance et le chargea de travaux assez importants. — Un jour le planteur voulut acheter une vingtaine d'esclaves. Il se rendit donc au marché avec son fidèle Tom. Les malheureux y étaient exposés en vente, et il lui ordonna de choisir ceux qui lui paraissaient propres à devenir de bons ouvriers. — A son grand étonnement Tom lui présenta aussi, à côté d'autres esclaves, un vieillard caduc, et l'engagea à l'acheter. Le maître s'y refusa, et le vieux Nègre n'aurait pas été pris si le marchand d'esclaves n'avait promis de le donner par-dessus le marché, pourvu que l'on achetât vingt autres esclaves; sa proposition fut agréée et le marché conclu. Lorsqu'on fut arrivé dans les plantations, Tom ne cessa de prodiguer au vieillard les soins les plus tendres. Il le logea dans sa cabane et le fit manger à sa table; s'il avait froid, Tom le conduisait au soleil; s'il se plaignait de la chaleur, il le faisait asseoir à l'ombre des cocotiers. En un mot, il faisait tout ce qu'un fils dévoué aurait jamais pu faire pour le meilleur des pères. Etonné de cet attachement extraordinaire que Tome portait à son subordonné, le maître voulut en connaître la raison: — « Est-ce ton père? » lui demanda-t-il? — « Non, maître, ce n'est pas mon père. » — « Est-ce donc un frère plus âgé que toi? » — « Non, ce n'est pas mon frère. » — « Est-ce peut-

être ton oncle ou un autre de tes parents? Car il n'est pas possible que tu prennes en si grande amitié un homme qui t'est tout à fait étranger. » — « Non maître! il n'est pas de mes parents, il n'est pas même mon ami! » — « Explique-moi donc pourquoi tu te montres si plein d'égards pour lui? » — « *Il est mon ennemi!* » répondit l'esclave, « Il m'a vendu aux hommes blancs sur les côtes de l'Afrique; mais je ne puis le haïr; car le Père missionnaire m'a dit: « *Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire.* (*Rom.* 12, 20.) (*Recueil d'Anecdotes de Hungari, p.* 235.)

Trait de générosité.

Un riche fabricant de la ville d'Ajaccio en Corse, nommé Bordano, avait honteusement chassé de son service, sur un soupçon mal fondé, son concierge Benedetto Torcelli avec sa femme et ses enfants. Ce pauvre homme, que tout le monde estimait, tomba dès lors dans la misère et se vit réduit avec sa famille à la mendicité. Un jour qu'il errait dans les montagnes pour ramasser du bois mort, il rencontra son ancien maître qui se trouvait à la chasse; s'étant jeté à ses pieds, il implora son pardon, en protestant de son innocence, et le conjura d'avoir pitié de lui et des siens ; mais il fut grossièrement repoussé par Bordano qui, dans sa colère, alla jusqu'à menacer son ancien serviteur d'un coup de fusil. Benedetto s'éloigna tristement et gravit la pente escarpée de la montagne pour y continuer son ingrat labeur. Bordano qui en ce jour n'avait pas eu de chance à la chasse, était encore plus mal disposé qu'auparavant; une heure plus tard il était déjà en route pour retourner chez lui, lorsqu'il vit s'élever, à portée de fusil, un superbe coq de bruyère. Il le visa et l'abattit; mais l'oiseau tomba dans un précipice au milieu des broussailles et le chasseur, s'élançant avec précipitation à la recherche de sa proie, fit céder les pierres sous ses pieds, et roula le long de la pente rapide du rocher jusque dans l'abîme; il y resta étendu sans mouvement ayant les bras et les jambes brisés. Quelques heures après, un homme qui passait par là, l'ayant découvert, se sentit ému

de compassion et descendit jusqu'à lui; il banda tant bien que mal ses membres meurtris, le chargea sur ses épaules et après avoir porté ou plutôt péniblement traîné le blessé jusque dans la ville qui était à une assez grande distance, il le déposa devant sa maison. En ce moment, Bordano reprenant connaissance ouvrit les yeux: « Ciel! » s'écria-t-il, « où suis-je?»—« Devant la maison de Pietro Bordano.»—« Et vous, mon sauveur, qui êtes-vous? » — « Benedetto Torcelli.» — « Vous, que j'ai si gravement offensé, mon ennemi mortel? » — « Je l'étais, mais votre malheur m'a réconcilié avec vous. » Quel magnifique trait de générosité! que cette puissance de la compassion et de la charité chrétienne est admirable! Si le pauvre corse, traité avec tant de cruauté, n'avait écouté que la vengeance qui bouillonnait dans son cœur, il aurait pu abandonner son insolent persécuteur à son malheureux sort et en repaître ses yeux avec une joie sauvage; mais obéissant à la voix de la piété, il lui sauva la vie et amassa des charbons ardents sur la tête de son ennemi qui devint dès lors son ami le plus dévoué. (*Veith.*)

Pardonnez à vos ennemis, et faites-vous en des amis.

Les anciens ennemis des Romains, les Samnites, avaient un jour cerné de toutes parts l'armée romaine et l'avaient acculée dans un défilé, de sorte qu'elle paraissait entièrement à leur discrétion. Ils envoyèrent des messagers à un vieillard de leur nation, renommé par sa sagesse et appelé Hérennius, pour lui demander ce qu'ils devaient faire dans cette circonstance. Hérennius répondit : « Qu'on laisse les Romains aller en paix ! » Cet expédient parut étrange aux généraux Samnites, car ils n'y comprenaient rien ; ils supposaient que les conseillers ou les messagers avaient mal compris; en conséquence ils envoyèrent une seconde députation pour renouveler la demande. Cette fois il leur fit dire : « Exterminez les Romains, homme par homme, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul ! » — Cette fois les généraux étaient encore plus étonnés, et ne virent d'autre ressource que d'envoyer demander conseil pour la troisième fois,

parce que la contradiction entre la première réponse et la seconde paraissait trop flagrante. Mais Hérennius répondit : « Si vous massacrez tous vos ennemis, vous les aurez sans doute vaincus; mais si au contraire, vous leur accordez la vie et la liberté, vous les aurez également vaincus, mais d'une façon bien préférable; car alors vous n'aurez pas à redouter de nouveaux ennemis, vengeurs de ceux qui sont morts; vous avez acquis une véritable gloire et vous aurez changé vos ennemis en amis. (*Veith.*)

Comparaison.

Pardonnez de bon cœur à celui qui vous a offensé! Soyez semblable à l'arbre qui prête son ombre rafraîchissante et ses fruits à celui qui, un moment auparavant, lui avait lancé des pierres. (*Munch.*)

(*Gr. Cat.* 27e-28e *q.*)

Explication. La *réconciliation* est donc l'une des principales vertus du vrai chrétien. Ne laissons jamais le soleil se coucher sur notre colère. Si nous avons offensé quelqu'un, allons le trouver et réconcilions-nous avec lui; car voici comment parle le divin Sauveur: « Si donc, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don. » (*S. Matth.* 5, 23-24.) Si au contraire, nous avons été offensés par quelqu'un, allons de bon cœur lui offrir la main en signe de réconciliation et de paix, et souffrons l'injustice plutôt que de rendre le mal pour le mal. Voilà pourquoi St Paul écrivit aux Romains (12, 17-19.): « Ne rendez à personne le mal pour le mal; vivez en paix, si cela se peut, et autant qu'il est en vous, avec toutes sortes de personnes; ne vous vengez point vous-mêmes, mes chers frères, car il est écrit: c'est à moi que la vengeance est réservée, et c'est moi qui

la ferai, dit le Seigneur. » Et dans S. Matthieu (5, 39-41.) nous trouvons : « Et moi, je vous dis de ne point résister au mal que l'on veut vous faire, mais si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau. »

Exemples tirés de la Bible.

Le patriarche Jacob donna un fort bel exemple de réconcialiation. Esaü, comme on sait, avait vendu son droit d'aînesse à son frère Jacob et dès ce moment il lui voua une haine irréconciliable, de sorte que Jacob, pour se soustraire à sa colère, dût se réfugier à Haran, chez son oncle Laban. La bénédiction de Dieu y descendit visiblement sur lui : car ses troupeaux et ses richesses augmentèrent de jour en jour. Mais précisément à cause de cela il devint un objet d'envie et de haine pour Laban et ses fils; il se vit donc obligé de retourner dans sa patrie. Comme il y redoutait la colère d'Esaü, il lui envoya des messagers chargés d'annoncer son arrivée et de demander son pardon et sa réconciliation; en même temps il lui fit offrir des présents. Esaü alla au-devant de lui avec quatre cents hommes, et lorsque les deux frères se rencontrèrent, Jacob se prosterna en terre par sept fois. Mais Esaü courut au devant de son frère, l'embrassa et, se jetant à son cou, le baisa et pleura. (*Gen.* 32 et 33.) – David donna un exemple tout aussi beau. Il trouva un jour le roi Saül qui en voulait à sa vie, endormi dans une caverne; il eut pu le tuer ; mais il préféra lui pardonner. (1. *Rois*, 24, 4-8.)

Les deux voisins réconciliés.

Il y avait dans une ville deux marchands voisins et jaloux l'un de l'autre, qui vivaient dans une inimitié scandaleuse; l'un d'eux, rentrant en lui-même, écouta la voix de la religion, qui condamnait ses sentiments ; il consulta une personne de piété, qui avait sa confiance, et lui demanda comment il fallait qu'il s'y prît pour se réconcilier : « Le meilleur moyen, répondit-elle, est celui que je vais vous indiquer :

lorsque des personnes viendront à votre boutique pour acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez-leur d'aller chez votre voisin, » et il le fit. L'autre marchand, instruit d'où lui venaient ces acheteurs, fut sensible aux bons offices d'un homme qu'il regardait comme son ennemi; il alla chez lui pour l'en remercier, lui demanda pardon de la haine qu'il lui avait portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis. Sa prière fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que l'intérêt et la jalousie avaient divisés. (*Lect. chrétiennes.*)

Tendez la main en signe de réconciliation.

Aristippe vivait en amitié avec Eschine; mais voilà que tout à coup ils deviennent des ennemis mortels. Quelqu'un demanda au premier : « Où est votre amitié d'autrefois? » — « Elle dort, » répondit-il, « mais je veux la réveiller, » et il alla trouver Eschine. « Me trouvez-vous donc si malheureux et si incurable, » dit-il, « que je ne mérite pas que vous m'adressiez le moindre avis ou la moindre parole? » Eschine lui répondit : « Rien d'étonnant que vous qui me surpassez en talents, me vainquiez aussi en cette circonstance. » Et dès ce moment ils devinrent de nouveau les meilleurs amis. (*Richter.*)

Comparaison.

« Quelque grandes que soient la haine et l'aversion de votre ennemi, en lui montrant constamment de bons procédés, vous le vaincrez cependant à la longue. La glace qui enchaîne le cours des rivières, si épaisse qu'elle soit, se fond cependant à la fin sous la douce chaleur du printemps. Oui, par une seule bonne parole, par une seule explication de part et d'autre, bien des haines ont été maintes fois étouffées dans leur germe, comme une étincelle de feu l'est instantanément par une seule goutte d'eau. » (*Munch.*)

(*Gr. Cat.* 29ᵉ-30ᵉ *q.*)

Sur qui doit s'étendre spécialement notre charité. — *Explication.* L'Ecriture sainte nous recommande tout spécialement d'étendre notre charité sur les *pauvres*, les

veuves et les *orphelins*, et en général sur tous ceux qui sont dans le besoin *corporel* ou *spirituel*. A tous ceux-là nous devons avec empressement venir en aide par les *œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles;* car « bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde. » (*Matth.* 5. 7.) « Aimer votre prochain en Dieu, » dit S. François de Sales, « c'est lui venir en aide dans tous ses besoins, pour autant que nous le pouvons. » Quelques beaux traits nous montrent en général comment nous devons assister les pauvres, les veuves et les orphelins.

Jean Matthieu de Saldarriaga.

Le 15 juin de l'année 1840 mourut à Caracas, dans l'Amérique du Sud, Jean Matthieu de Saldarriaga. Né à Lecoroz, ville de Navarre en Espagne, il vint, tout jeune encore, à Caracas où il s'établit comme commerçant, s'acquit un grand crédit par son zèle et son intelligence et passa pour un modèle de probité et de bienfaisance. C'est au point que celui qui avait joui pendant sa vie d'immenses richesses, ne laissa après sa mort pour toute fortune, qu'une réputation intacte et l'exemple des vertus chrétiennes. Les pauvres le pleurèrent longtemps ; en effet il ne cessait jamais de s'occuper d'eux et tellement, qu'on l'aurait plutôt pris pour un employé chargé de procéder à la distribution des fonds d'un legs pieux, que pour un particulier qui distribuait des aumônes de sa propre fortune. Pendant bien longtemps les hôpitaux de Caracas surtout regrettèrent sa perte. Le sort des malheureux qui vont de porte en porte mendier un morceau de pain ne peut être comparé, on le sait, à celui des pauvres malades couchés sur un lit de douleurs. Aussi s'écriait-on tristement: « Qui désormais leur procurera, comme Saldarriaga, des literies, des habillements, des aliments et des remèdes? Qui voudra désormais, comme lui, engager tous ses amis à contribuer à ces œuvres de bienfaisance par des cotisations? Sa maison ressemblait souvent à un ate-

lier, car on y confectionnait des draps de lit, des chemises et d'autres objets à l'usage des pauvres malades; à cet effet ses gens allaient lui chercher des étoffes, toute sa famille les coupait, puis on les donnait à coudre aux pauvres pour épargner les salaires. Saldarriaga décidait fréquemment ses amis avec une espèce d'autorité religieuse, à contribuer à ces frais, parce que les fonds ordinaires n'y suffisaient pas. Voilà les titres et les lettres de recommandation avec lesquelles il quitta ce monde, et ces bonnes œuvres auront déjà été inscrites au grand livre par le juste Juge qui les paie dans l'autre monde. (*Bibl. de la jeunesse.*)

Les orphelins recueillis.

Un honnête père de famille, ouvrier serrurier, nommé François Gérard, demeurant rue de Charonne à Paris, mourut, laissant orphelins trois petits enfants qui avaient déjà perdu leur mère. Les camarades d'atelier de ce brave homme, au nombre d'une vingtaine, adoptèrent immédiatement les enfants du défunt, au profit desquels ils firent chaque semain, une retenue sur leur paie. Les ouvriers garçons demandèrent eux-mêmes à contribuer pour une plus forte somme que leurs camarades mariés. Nous devons ajouter que le patron M. C.... s'associa spontanément à cette bonne œuvre, et prit en outre, au nom de chacun des enfants, un livret de 50 francs de la caisse d'épargne, dont les intérêts doivent se capitaliser jusquà la majorité. (*Journal des Faits*, 1851.)

L'empereur Ferdinand, l'ami des pauvres.

Un jour l'un des conseillers auliques de l'empereur Ferdinand fit observer à celui-ci qu'il n'avait pas besoin de perdre son temps à parcourir les pétitions des pauvres et des gens sans importance, vu qu'il pouvait facilement laisser cette occupation à l'un de ses conseillers. L'empereur lui répondit: « Je ne trouve rien de pénible, au contraire, je trouve mon plaisir à venir en aide aux pauvres. C'est à cela que je suis appelé par Dieu ; nous gagnons le ciel en examinant leurs pétitions et leurs demandes. Je ne sais s'il en est ainsi, lorsque

nous nous occupons des requêtes des grands et des princes. » (*Habsburg* II. S. 116.)

Les vignerons et leur camarade.

Un pauvre vigneron, marié et père de plusieurs enfants, était atteint depuis quelque temps d'une fièvre typhoïde qui faisait désespérer de ses jours. Voyant se prolonger la maladie de ce malheureux, tous les vignerons de la localité allèrent d'eux-mêmes, et uniquement poussés par un sentiment charitable, faire le travail de la vigne que cultivait le malade. Ils achevèrent, dans l'espace d'une journée, en travaillant tous ensemble, la besogne à laquelle un seul aurait employé plusieurs semaines. (*Le droit commun de Bourges.*)

Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, le père des pauvres.

Ce saint prélat était la providence visible, à laquelle tout malheureux avait le droit de venir demander son pain, son vêtement, son toit. Oui, la maison du saint archevêque était un temple ouvert à toutes les infortunes ; toute âme souffrante était sûre d'y trouver consolation et secours. Mgr d'Aviau n'était avare que pour lui. De tant de pauvres qu'embrassait sa paternelle sollicitude, il était le seul auquel il ne songeait jamais, lui le plus pauvre de tous ; et pour fournir à ses besoins, plus d'une fois on fut réduit à lui demander l'aumône pour lui-même. « Monseigneur, » vint lui dire un jour cet ange de charité, dont le nom est encore cher aux amis de Mgr d'Aviau, « Monseigneur, un pauvre gentilhomme est dans le plus grand dénûment ; vous ne refuserez pas de lui venir en aide. » Et le prélat de donner aussitôt sa bourse. Le lendemain il trouve dans son appartement des vêtements neufs ; il s'en étonne. « Monseigneur, lui dit la bonne sœur, ne m'avez-vous pas donné votre bourse pour un pauvre gentilhomme? Ce pauvre gentilhomme, c'est vous. »

Chez Mgr d'Aviau, c'était le cœur qui donnait encore plus que la main. On l'a vu, ce bon vieillard, se mettre à deux genoux sur le pavé de la rue et chercher, en tâtonnant, une pièce de monnaie tombée de la main d'un pauvre à qui il

venait de faire l'aumône. Durant l'hiver, une des salles du palais épiscopal était constamment ouverte aux pauvres gens du quartier, qui venaient y prendre du feu. Un jour Mgr d'Aviau était là, seul, près du foyer, une pauvre femme entre, presque aveugle. Ne reconnaissant pas le prélat, elle le prie de lui garder son réchaud. Le bon archevêque se met aussitôt à l'œuvre. « Est-ce assez? » dit-il. — « Vous pourriez bien en mettre un peu plus, » répond la bonne femme. Mgr d'Aviau tourmente de nouveau le feu et cherche d'autres charbons dans le foyer épuisé. Survient quelqu'un. Grand scandale! La pauvre femme est grondée, et l'archevêque aussi, peu s'en faut. « Eh! ne puis-je pas, dit le prélat, donner du feu comme un autre? (1) »

(*Gr. Cat.* 31e *q.*)

Les œuvres de miséricorde corporelles. — Explication. La manière d'exercer notre charité à l'égard du prochain dans ses besoins *corporels*, est exposée dans ce qu'on appelle les *sept œuvres corporelles de miséricorde*. Nous allons les passer successivement en revue.

1) *Donner à manger à ceux qui ont faim*, c'est-à-dire nous devons ou procurer des aliments aux pauvres, aux malheureux et à ceux qui ont faim, ou les soutenir par des dons charitables, ou leur fournir des denrées, des vivres, etc. à un prix modéré.

Les pierreries changées en pain.

Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, roi de France, donna tout jeune encore des preuves éclatantes de sa bonté. — Un jour il alla se promener dans les rues de Versailles ; or la récolte avait généralement manqué cette année, et le peuple était exposé à de dures privations. Il se vit bientôt entouré de tous côtés de tant de nécessiteux qu'il eut

(1) Voyez plus loin l'exemple : Terèse la mère des pauvres et la consolatrice des affligés.

vite épuisé sa bourse. Toutefois il en restait encore un grand nombre qui avaient besoin d'un morceau de pain. Touché à la vue de tant de misères, et pressé par son cœur compatissant, d'accorder des secours aussi longtemps qu'il aurait des moyens à sa disposition, il saisit le collier de l'ordre qu'il portait en ce moment, et, après en avoir arraché quelques pierres fines, il les donna à l'un des courtisans de sa suite en lui disant : « Vendez cela, et faites en sorte que ces pierres deviennent du pain ! » (*Recueil d'anecdotes de Hungari.*)

Exemples tirés de la Bible.

L'Écriture-Sainte nous exhorte fréquemment à la pratique de cette première œuvre de miséricorde. Le prophète Isaïe nous adresse ces paroles : (158,7.) « Partage ton pain avec ceux qui ont faim ! » et dans le livre de l'Ecclésiastique (4,2,) nous trouvons : « Ne méprisez pas celui qui a faim. » Fidèle à cette exhortation, Job nourrissait ceux qui avaient faim; c'est pourquoi parlant de lui-même il dit : « Ai-je mangé seul mon pain et l'orphelin ne l'a-t-il point partagé? » (31,17.) Tobie, durant sa captivité, allait à la recherche de ses frères qui avaient faim et les nourrissait. (1,20.) La veuve de Sarepta donna à manger au prophète Elie qui était affamé, et Dieu bénit cet acte charitable en faisant durer sa farine et son huile, puis en ressuscitant son fils par l'intermédiaire du prophète. (3. les Rois, 17.)—Jésus-Christ lui-même pratiqua plus d'une fois cette œuvre de miséricorde. Il eut pitié du peuple qui, désireux d'entendre sa doctrine, le suivait partout et n'avait plus rien mangé depuis plusieurs jours. Il lui arriva donc de nourrir un jour cinq mille personnes et une autre fois quatre mille avec quelques pains.

2) *Donner à boire à ceux qui ont soif*, c'est-à-dire, nous devons présenter les rafraîchissements nécessaires aux voyageurs harassés et altérés, aux pauvres et aux malades ; en effet « *La soif brûle.* » Voilà pourquoi le divin Sauveur lui-même, cet agneau toujours si patient et si

résigné, s'écria, en proie à des douleurs cuisantes: « J'ai soif » (St Jean. 19. 28.); or à tous ceux qui pratiquent cette œuvre de miséricorde, il a promis une magnifique récompense en ces termes : « Quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces petits, comme étant de mes disciples, je vous dis, en vérité, qu'il ne perdra point sa récompense. » (*S. Matth.* 10, 42.)

Rebecca l'avait éprouvé. Ayant rencontré Eliézer, le fidèle serviteur d'Abraham, qui était fatigué d'un long voyage, elle lui donna à boire, à lui et à ses chameaux. C'est pourquoi elle fut destinée par Dieu à devenir l'épouse du pieux patriarche Jacob.

Riche récompense accordée à un verre d'eau.

Léon Majoranus fut béni d'une manière admirable pour avoir procuré un peu d'eau à un homme altéré. Un jour il rencontra dans le désert un pauvre mendiant aveugle qui avait perdu son chemin et qui se plaignait de ce qu'il mourait de soif. Léon, ému de pitié, alla aussitôt à la recherche d'un peu d'eau, et réussit à en apporter au mendiant qu'il remit ensuite dans le droit chemin. Cette action fut tellement agréable à Dieu, qu'il fit entendre à Léon une voix qui lui assura que, pour cette œuvre de miséricorde, il obtiendrait la couronne impériale, ce qui arriva en effet. (*Manuel de Schuster.*)

Donnez à boire à ceux qui ont soif.

Il se présente bien souvent des occasions de pratiquer des œuvres de charité et bien que ne coûtant rien, elles n'en sont pas moins méritoires. C'est ce que prouve l'histoire suivante. Dans un village du Tyrol une pauvre servante, atteinte d'une maladie de foie, gardait depuis plusieurs semaines le lit. Heureusement il s'y trouvait quelques jeunes filles qui s'étaient concertées pour consacrer leurs heures de loisir spécialement au service des pauvres malades.

La servante fut donc visitée, consolée et pourvue de tout

ce qu'exigeait son état. L'art du médecin parvint enfin à triompher de cette longue maladie. Toutefois la guérison et le rétablissement de sa constitution si fortement affaiblie, marchaient à pas très-lents. Un soir que ces pieuses filles auxquelles, dans le village, on avait donné le beau nom de *sœurs de la miséricorde*, étaient présentes, le médecin revint. « Il n'est pas possible, » dit-il entre autres, « que ma malade reprenne ses forces aussi vite qu'il serait à désirer, tant qu'elle boira de la mauvaise eau de nos puits de village. Si la *source d'argent*, que vous connaissez bien, n'était pas si loin d'ici, je vous assure que la faible Agathe, (ainsi se nommait la servante) en ne buvant de cette eau qu'un verre par jour, serait bien plus promptement sur pied. » A peine le médecin eut-il quitté la chambre, que les bonnes jeunes filles s'entendirent pour exécuter son conseil. Il fut donc résolu que tous les matins, à tour de rôle, l'une d'elles se lèverait une heure plutôt, et irait puiser une grande cruche d'eau à la source d'argent, qui jaillissait au fond d'une vallée, à une demi-lieue du village. Aussitôt fait que dit ; chaque jour, de fort bon matin, on voyait l'une de ces bonnes filles se diriger vers la vallée et remplir la grande cruche à la source. Agathe but à souhait de cette excellente eau, et bientôt les roses revinrent sur ses joues et les forces dans ses membres. (*Ibidem.*)

Le verre de vin récompensé.

Sainte Christine (surnommée l'admirable) qui avait spontanément renoncé à tous les biens terrestres, se sentait intérieurement poussée à aborder les personnes riches et adonnées au faste, pour leur demander l'aumône ; elle ne le faisait pas dans l'intention de garder pour elle le léger secours qu'elle recevait, mais uniquement afin de leur donner l'occasion de pratiquer une bonne œuvre qui les rendît plus dignes de la grâce de Dieu. C'est ainsi qu'il lui arriva un jour de se sentir prise d'une soif étrange et dévorante, qui toutefois n'était pas un mystère pour elle ; sans se gêner, elle entra dans la splendide salle à manger d'un fameux libertin, s'approcha

de la table richement servie et demanda à boire. A la grande surprise de tous les convives, le fier seigneur se leva, et après avoir rempli de ses propres mains un verre d'un vin exquis, il le lui présenta avec toutes les marques d'un profond respect; mais elle l'effleura seulement du bout des lèvres et partit, en exprimant sa gratitude. Peu de temps après ce débauché tomba malade et mourut; Christine, qui était douée d'une vue surnaturelle, assura qu'avant sa mort il avait eu un vif repentir de ses fautes et qu'en conséquence il avait été réveillé à la vie de la grâce. (*Veith.*)

3) *Donner des vêtements à ceux qui en manquent.* C'est-à-dire, nous devons procurer les vêtements indispensables aux pauvres et aux nécessiteux qui n'ont pas les moyens de se les acheter ; suivant le précepte de l'Ecriture-Sainte : « Quand tu vois un homme nu, couvre-le. » (*Isaïe*, 58. 7.)

Exemples tirés de la Bible.

Job gardait si bien ce commandement qu'il pouvait dire : « Ai-je vu un homme périr faute d'être vêtu, et un pauvre faute de couverture ? Ses reins ne m'ont-ils point béni, et n'a-t-il pas été réchauffé de la laine de mes agneaux? » (*Job*, 31, 19-20.) L'Ecriture sainte dit pareillement de Tobie: « Il nourrissait ceux qui avaient faim et habillait ceux qui étaient sans vêtements » (1. 20); elle rapporte aussi que Tabitha était riche en bonnes œuvres et en aumônes, qu'entr'autres elle confectionnait des robes et des habits pour les pauvres veuves, et qu'après sa mort celles-ci entourèrent son corps en pleurant et se plaignirent de la perte qu'elles venaient de faire à St Pierre, qui aussitôt rappela à la vie la mère des pauvres. (*Actes des Ap.* 9.)

Le charitable vicaire-général de Nantes, ou les tapisseries.

Jacques Eveillon, né à Angers, était en 1645 vicaire-général du chapitre de la cathédrale de Nantes. Sa simplicité et sa charité allaient si loin qu'il bannissait de sa maison non-seulement toute dépense de luxe, mais encore les commodités

les plus ordinaires de la vie, uniquement afin de pouvoir donner davantage aux pauvres. « Comment? » lui dit un jour quelqu'un avec surprise, « vous n'avez pas même de tapisseries dans votre appartement? » — « Lorsque je rentre chez moi, » répondit-il, « les murs ne me disent pas qu'ils ont froid ; mais je rencontre à ma porte des pauvres privés de tout et tremblants de froid qui me demandent des habits. »

Le pauvre habillé à neuf.

Le comte Léopold de Berchthold avait consacré toute son existence de la manière la plus désintéressée et la plus généreuse à la plus noble des occupations, à savoir : celle *d'augmenter le bien-être et de diminuer la misère des hommes*. Malheureusement il devint en l'an 1809 la victime de ses travaux charitables.

Se trouvant avec son régiment en garnison à Brunn, capitale de la Moravie, il apprit que la foudre avait frappé, dans un petit bois voisin, un pauvre ouvrier ; aussitôt il sauta à cheval et se rendit sur les lieux, au moment où on était en train de ramener l'infortuné dans son village. Le pouls lui battait encore. Le comte retourna au galop à la ville et un quart d'heure après il revint avec le chirurgien du régiment. Celui-ci fit prendre une potion au malade qui peu à peu reprit connaissance. Le chirurgien dut le visiter tous les jours, et le bienfaiteur fit de même. Après son dîner il quittait régulièrement la société et partait à cheval pour le village. Un jour, l'un de ses amis le surprit au moment où il présentait au malade une assiette de bouillon que la femme était chargée de procurer chaque jour à son mari. Un autre jour on le trouva assis devant le lit de son protégé, occupé à chasser les mouches, pendant que la femme avait soin de la cuisine. Le malade guérit enfin ; mais ses habits étaient à moitié consumés par la foudre. Le comte l'ayant fait venir à l'hôtel des officiers vers l'heure du dîner : « Voyons, Messieurs, » leur dit-il, au moment où le convalescent entra, « ne ferions-nous pas bien, au lieu de jouer aujourd'hui, *d'acheter à ce pauvre homme un nouvel habit à la place de son*

habit brûlé? » Le comte ouvrit la quête ; les autres suivirent son exemple, et le *pauvre artisan fut habillé.* « Bienheureux sont les miséricordieux ; car ils obtiendront miséricorde. »

4) *Exercer l'hospitalité*, c'est-à-dire qu'aux passants et aux voyageurs égarés qui ne peuvent trouver de logement ou le payer, nous devons charitablement offrir l'hospitalité dans notre maison, puisque le Seigneur nous a dit autrefois par la voix du prophète Isaïe (58, 7.) : « Recevez sous votre toit ceux qui n'ont pas d'asile! » Et le divin Sauveur dit : « Si quelqu'un reçoit le moindre des miens, c'est moi-même qu'il reçoit. » (*S. Matth.* 18, 5.)

Exemples tirés de la Bible.

Cette œuvre de miséricorde fut fidèlement pratiquée par plusieurs serviteurs de Dieu, dans l'ancienne loi et dans la nouvelle ; nous trouvons par exemple: Job, qui a pu dire de lui-même : « L'étranger n'a point passé la nuit dehors, j'ai ouvert ma porte au passant ; » (31, 32) la *Sunamite* qui recevait Elisée dans sa maison, chaque fois qu'il venait à Sunam et qui lui donnait l'hospitalité (4, *liv. des Rois.* 4.) ; *Marie et Marthe* qui rendirent le même service au divin Sauveur, quand il n'avait pas où reposer sa tête; *Lydie* qui dit à Paul et à ses compagnons de voyage : « Si vous me croyez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et demeurez-y! » (*Actes des Ap.* 16, 14, 15.) mais surtout Abraham qui recueillit trois étrangers dans sa tente, leur servit un repas copieux et leur lava les pieds. En retour il reçut de ses hôtes, qui étaient des anges sous la forme humaine, la promesse que dans le courant de l'année il lui naîtrait un fils, et qu'en lui tous les peuples de la terre seraient bénis; nous trouvons encore Loth qui pressa les deux anges qu'il rencontra à la porte de Sodome sans les connaître, d'entrer chez lui, leur servit à manger, les logea pendant la nuit, et qui pour prix de son hospitalité fut conduit par ses hôtes hors de la ville embrasée. S. Paul fait à ce sujet la recommandation suivante :

« N'oubliez point l'hospitalité ; car par elle quelques-uns ont logé des anges sans le savoir. » (*Hebr.* 13, 2.)

La maison des pélerins à Rome.

S. Philippe de Néri voulant procurer un logement aux nombreux pélerins qui affluent à Rome, fonda une confrérie particulière. Il commença dans ce but, à louer une petite maison; mais bientôt elle prit les proportions d'un grand édifice qui reçut, pendant le jubilé de 1575, donné par le pape Grégoire XIII, au-delà de trois cent mille hommes de toutes les nations du monde. Ce nombre fut bien plus considérable pendant le jubilé de l'an 1600, sous Clément VIII; alors on vit des seigneurs et des nobles dames servir les pélerins et les pélerines : bien plus, le pape lui-même vint fréquemment laver les pieds aux pélerins et dire les prières à table. — De semblables hospices furent fondés çà et là en Terre Sainte. De jeunes personnes nobles, dont quelques-unes appartenaient à une famille princière, servaient de leurs propres mains des rafraîchissements aux pélerins afin de les aider à atteindre le terme de leur pieux voyage.

5) *Délivrer les captifs*, c'est-à-dire nous devons racheter ceux qui sont injustement emprisonnés, qui gémissent dans les fers pour la foi, la vérité et la justice, ou qui ont été faussement accusés ; ou, au moins, nous devons tâcher de leur procurer la liberté d'une manière honnête, chrétienne, par exemple en faisant des démarches en leur faveur, en fournissant caution, etc. « Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes, » dit S. Paul (*Hebr.* 13, 3.), « comme si vous étiez vous-mêmes enchaînés avec eux. » Et Isaïe s'écrie (58, 6-8.) : « Rompez les liens de l'iniquité et brisez les liens des captifs ! Alors votre lumière brillera comme l'aurore et vous serez environnés de la gloire du Seigneur. »

Exemples tirés de la Bible.

Daniel travailla avec le plus grand zèle en faveur de la

chaste Susanne, qui avait été injustement emprisonnée. Dieu à son tour ne l'abandonna pas lorsqu'il fut jeté dans la fosse aux lions, malgré son innocence. — Ruben eut pitié de son frère Joseph, qu'on avait descendu dans une citerne, et chercha à le délivrer. — Les fidèles de Damas sauvèrent S. Paul de la prison en le descendant, par la muraille, dans un panier (*Actes des Ap.* 9.); le geôlier Jules le traita avec beaucoup de bonté et lui accorda une grande liberté. (*Actes des Ap.* 16, 33.)

Conduite admirable de plusieurs enfants.

A l'une des époques les plus désastreuses de la révolution française, tous les prêtres du département de Seine-et-Oise sont arrêtés, entassés sur des chariots et conduits à Versailles. L'innocence est condamnée à habiter le séjour du crime, et ces infortunés, sans argent, ne verront devant eux que la mort. Mais celui dont ils prêchent la doctrine sainte et dont la Providence nourrit les oiseaux du ciel, celui qui descendit avec Daniel dans la fosse pour y calmer la fureur des lions, entrera avec les confesseurs de la foi dans leurs prisons, inspirera à toutes les âmes fidèles de Versailles la charité qui crée les ressources. Eh ! quels seront les plus touchants ministres de cette Providence, nourrice du juste dans les fers? Ce sera vous, pieux enfants! Ils se distinguent par leurs soins empressés, par leur tendre sollicitude; ils redemandent à grands cris ceux qui les instruisaient, ceux qui, depuis quelque temps, les préparaient à leur première communion; on les voit partager leur pain avec leurs Pères spirituels; leur distribuer les assignats qui sont à leur disposition. Une jeune fille de dix à onze ans, n'ayant rien à offrir, imagine une ressource qui doit lui fournir le moyen de ne se laisser vaincre en charité par aucune de ses compagnes. Elle a de très-beaux cheveux; suivant le premier mouvement de son cœur, elle entre chez un perruquier, et lui propose de les lui vendre; celui-ci est moins frappé de la beauté de ses cheveux et de l'avantage d'un pareil marché, que du sacrifice que veut en faire cette jeune personne : « Votre mère, lui

dit-il, approuvera-t-elle un si généreux dessein? » — « Ces cheveux sont ma propriété, n'ayez aucun scrupule, ma mère est si bonne!... L'œuvre à laquelle j'en destine le prix m'obtiendra mon pardon.... » A ces mots, le perruquier n'insiste plus, les cheveux sont coupés; la jeune personne court aussitôt à la prison, toute glorieuse d'employer à cette œuvre de charité ce que tant d'autres jeunes personnes consacrent tous les jours au luxe et à la vanité. (*De l'Education, par l'abbé Carron.*)

Le saint évêque Cyprien libérateur des captifs.

Les Numides qui habitaient le fond de l'Afrique, faisaient de fréquentes incursions et saccageaient beaucoup de villes soumises à la domination romaine. Ils emmenaient en captivité des troupeaux entiers de chrétiens des deux sexes. S. Cyprien, évêque de Carthage, ayant appris, non sans terreur, le danger dans lequel se trouvaient principalement les vierges chrétiennes, se concerta avec les fidèles de son diocèse, qui s'imposèrent des sacrifices considérables, et envoya 7500 livres d'argent aux sauvages Numides afin de racheter ces captifs. (*Bérault-Bercastel. Hist. de l'Egl.* 2e *P. p.* 148.)

6) *Visiter les malades*, c'est-à-dire, nous devons visiter les malades par esprit de charité chrétienne, les consoler et les exhorter à la patience, tâcher de leur procurer les consolations de la sainte religion, et, s'ils sont pauvres et abandonnés, de les soigner ou au moins de leur venir en aide en leur procurant les secours de la médecine ou des aliments et des boissons propres à les reconforter. « Soulagez les malades, » nous dit S. Paul (1 *Thess.* 5, 14.), « et soyez patients envers tous! » Le sage Sirach dit également (7, 39.) : « Ne sois point paresseux à visiter les malades car tu t'affermiras ainsi dans la charité. »

Exemples tirés de la Bible.

La parabole du *charitable Samaritain* nous montre ce que

nous devons aux malades. S'étant approché de l'Israélite qui était demi-mort, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies et les banda; et après l'avoir mis sur son cheval, il le conduisit dans l'hôtellerie et eut soin de lui. Le lendemain il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, en lui disant : Ayez bien soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour (*Luc.* 10.). Nous trouvons encore comme exemples, dignes d'être mentionnés, le *Centenier de Capharnaüm*, si inquiet sur le sort de son serviteur malade, et qui, voyant l'inutilité de tous les autres secours, vint chercher la guérison auprès du Sauveur; puis *Marie et Marthe* dont le frère Lazare était atteint de maladie, et qui envoyèrent dire à Jésus : « Seigneur, celui que vous aimez est malade! » Mais le modèle le plus achevé est Jésus lui-même qui allait partout à la recherche des malades et leur donnait des secours spirituels et corporels.

La garde-malade.

Un étranger, appartenant au culte protestant, visita un jour l'Hôtel-Dieu à Paris. Parmi les centaines de malheureux que cette maison renfermait, il y avait alors un malade dont l'état était des plus pitoyables. Presque idiot, et accablé d'infirmités depuis sa naissance, ce malheureux avait en outre perdu ses bras et ses jambes par la gangrène. Le visage défiguré, ressemblant plutôt à un ver qu'à un homme, cet être disgracié était couché dans un baquet en bois, sans matelas, parce qu'il n'en pouvait pas supporter la chaleur. L'idiotisme et la souffrance avaient allumé la colère dans son cœur et pour le plus léger motif, il poussait des cris sauvages. Cette vue épouvanta l'étranger; mais son épouvante se changea en admiration lorsqu'à côté du baquet il vit agenouillée une religieuse de l'ordre des Sœurs de la Charité qui soignait le malade avec l'attention la plus ingénieuse. « Ma sœur! » — demanda l'étranger — « Comment pouvez-vous restez si tranquille et si gaie auprès de ce monstre dont la vue est si affreuse? » — « C'est l'enfant gâté de la maison, » — répondit la bonne sœur; « car, monsieur, par

là-même que cet homme est si malheureux, nous l'aimons toutes et plus que les autres malades; nous calmons sa colère par des chants et des prières; nous lui avons même appris à prier, et nous ne le laissons jamais seul, ni le jour, ni la nuit! » — Après ces paroles la sœur s'agenouilla de nouveau devant la couche de l'infortuné dont la figure s'épanouit, sous le doux et bienveillant regard de sa dévouée garde-malade. — L'étranger étonné d'une charité qui ne connaissait pas de bornes, rentra en lui-même et devint bientôt après un enfant de cette église, qui seule a le pouvoir d'inspirer une si sublime abnégation, un si saint dévouement. (*Philothea,* 16e *année.*)

Monseigneur de Quélen et le choléra.

En 1832, le choléra, plus terrible que la peste, puisque sa cause est encore un mystère, et que tous les efforts de l'art se sont brisés contre lui; le choléra, trompant toutes les prévisions, déjouant tous les calculs, apparut tout à coup au milieu de nous, par une tiède journée de printemps. En peu de jours le nombre des victimes fut immense. Le deuil entra dans toutes les familles; les hôpitaux regorgèrent de malades; les rues furent encombrées de corbillards. Alors un prélat, qui vivait obscur, caché, pour ainsi dire proscrit, ignoré de tout le monde excepté des pauvres, ce prélat sortit de sa retraite et s'avança vers les murailles de l'Hôtel-Dieu. Comme les Borromée et les Belzunce, il obéit au cri de ses entrailles et à la voix de la religion. Il entra dans la salle des malades, et, à cette époque, on ne savait pas encore si le choléra était une contagion ou une épidémie. Il s'approcha du lit des moribonds, et leur dit de ces paroles consolantes et douces qui détachent de la vie et qui font espérer dans la mort. Parmi ceux auxquels il prodiguait ses soins évangéliques, plusieurs avaient contribué à le chasser de son palais; plusieurs avaient demandé sa tête avec des hurlements de cannibales; plusieurs avaient démoli sa maison derrière Notre-Dame et sa maison de Conflans. Mais lui, s'il se souvenait de ce moment d'épreuve, c'était pour être plus affectueux,

encore auprès de ceux qui lui avaient valu de si mauvais jours. Il leur disait: « Espérez, mes fils; » et puis il leur montrait le crucifix où le Sauveur des hommes avait souffert tant de tortures; et quand il se retira, au milieu d'un concert de bénédictions, au milieu d'un déluge de larmes, les médecins qui l'avaient suivi, les infirmiers qui avaient reçu ses largesses, tout le monde disait: « Est-ce là cet homme sur la tête duquel les partis ont assumé tant de haines? Qui donc a donné à ses paroles tant d'onction et de douceur? Les orages politiques l'ont fait presque pauvre: où donc a-t-il trouvé tant d'aumônes qu'il nous a faites ? »

A dater de ce jour, jusqu'à la fin de l'épidémie, la vie de ce prélat fut une suite d'œuvres évangéliques. A plusieurs reprises, tous les hôpitaux de Paris furent visités par lui, et chacune de ses visites était marquée par des aumônes nouvelles; et chaque fois qu'il sortait d'une salle de malades, il y en avait qui répétaient en pleurant ses paroles, et qui bénissaient les consolations puissantes de la religion. On fut obligé d'élever des hôpitaux provisoires, des ambulances; aussitôt il écrivit aux ministres et mit à leur disposition les couvents, les séminaires de Paris et sa maison de campagne de Conflans à peine relevée. Cet exemple fut suivi par le clergé de tout son diocèse. Les séminaristes de Saint-Sulpice, les prêtres de Saint-Lazare, s'offrirent pour être infirmiers des malades; enfin le génie de la religion chrétienne se montra, comme autrefois, de tous les côtés, sous toutes ses formes, avec toute son abnégation, tout son oubli des injures, toute son inépuisable charité. (*Dict. d'Anecdotes chrétiennes*, *p.* 1174.)

Le malade qui s'intéresse aux malades.

Léopold, grand-duc de Bade, au milieu des souffrances que lui causait sa maladie, demanda une nuit au médecin qui veillait à son chevet: « Dites-moi, mon cher Docteur, y a-t-il encore des gens qui souffrent autant que moi? » — « Oui, Altesse, » répondit le médecin, « je traite encore à Carlsruhe

un homme qui est atteint de la même maladie que vous, et il est couché sur de la paille. »—« Sur de la paille ! » s'écria le grand-duc. D'une main tremblante il saisit la sonnette et l'agita : à cet appel accourut un serviteur auquel il ordonna d'aller porter au malade, dont le médecin indique la demeure, le meilleur lit du château ainsi que tous les objets nécessaires. (*Gaz. de Bavière*, 1852.)

L'impératrice visitant les malades.

La noble impératrice Marie-Térèse montra une condescendance réellement touchante à l'égard d'une pauvre vieille femme, plus que centénaire. Celle-ci lui fit savoir qu'elle ne pouvait plus se trouver au lavement des pieds, ni jouir de la vue de son illustre souveraine, et que cette privation la faisait mourir de douleur. L'impératrice se rendit aussitôt dans la cabane de la pauvre malade atteinte de paralysie, et lui dit : « Console-toi, ma bonne femme, puisque tu ne peux plus venir à moi, je viens à toi. » — Et assurément cette gracieuseté fut plus consolante pour cette pauvre vieille que l'honneur auquel elle avait participé pendant les années antérieures lorsqu'elle était invitée à la cérémonie. (*Veith.*)

7) *Enterrer les morts;* c'est-à-dire nous devons veiller à ce que les pauvres aient une inhumation décente, et au besoin, par esprit de charité chrétienne, nous y donnerons la main ; nous pourrons également accompagner le corps à sa dernière demeure en priant, faire dire une messe à l'intention des défunts indigents, etc. « Mon fils, » dit l'Ecclésiastique (38, 16.), « répandez vos larmes sur les morts et ne négligez pas leur sépulture. »

Exemples tirés de l'Ecriture.

Cette septième œuvre de miséricorde fut pratiquée avec un zèle tout particulier par le sage Tobie, qui, au péril de sa vie, enterrait pendant la nuit ses compatriotes égorgés qu'on laissait dans les rues sans sépulture, comme des chiens. Cette œuvre de charité fut amplement récompensée de Dieu ;

car Raphaël dit à Tobie: « Lorsque vous priiez Dieu avec larmes, que vous ensevelissiez les morts, que vous quittiez même votre dîner pour les ensevelir et que vous cachiez les morts dans votre maison durant le jour pour les ensevelir durant la nuit, j'ai présenté vos prières au Seigneur. » (*Tob.* 12, 12.) — Lorsque David apprit que les habitants de Jabès en Galaad avaient enseveli Saül, il y envoya ses gens pour leur dire: « Soyez bénis du Seigneur, de ce que vous avez usé d'humanité envers Saül votre Seigneur et que vous l'avez enseveli. Dieu vous le rendra bientôt selon sa miséricorde et sa fidélité. » (2 *Rois*, 5.) — Nicodème et Joseph d'Arimathie ensevelirent le corps de Jésus, et les saintes femmes avec Jean l'accompagnèrent jusqu'au lieu de sa sépulture. Ils furent tous récompensés pour cette œuvre de charité, car la grâce et l'amitié de Dieu furent visiblement avec eux.

Ensevelissez les morts !

Parmi les Saints qui se sont le plus distingués par la pratique de cette œuvre de miséricorde, l'on doit citer S^te^ Praxède et S^t^ Eutychien. La première, jeune romaine de qualité, fit souvent, à grands frais et au mépris des dangers, rechercher nuitamment à Rome et hors de Rome, les corps des saints martyrs qu'elle cachait dans sa maison; elle les recherchait elle-même dans les rues, les champs et les prairies, recueillait dévotement leur sang dans des fioles, les lavait et les portait devant la porte salarienne où elle les déposait dans les catacombes de Priscille, sa sainte aïeule, avec les fioles remplies de sang, témoins constants et irrécusables de leur martyre. S^t^ Eutychien, pape, ensevelit de ses propres mains, d'après le martyrologe romain, trois cent quarante-deux cadavres de saints martyrs.

Célestine Détrimont.

Au commencement de l'année 1825, dans la commune de Saint-Remi-Bosrecourt, arrondissement de Dieppe, en France, une maladie épidémique, contagieuse, ayant tous les caractères du typhus, s'était introduite, on ignore de quelle manière, dans une maison qu'habitait une pauvre famille,

composée de onze personnes. En six jours, la grand'mère et deux de ses petits enfants avaient succombé. Un mois après la mère mourut, et deux autres de ses enfants la suivirent à sept ou huit jours d'intervalle. Jacques Vasselin, chef de cette famille infortunée, restait seul avec quatre enfants et ils étaient tous les cinq attaqués du mal, qui avait déjà frappé six victimes sous leurs yeux.

Effrayés de tant de morts si promptes et qui s'étaient succédées si rapidement, les parents, les amis, les voisins n'osaient approcher de Vasselin et de ses enfants ; abandonnés de tous, ils semblaient condamnés à périr sans espoir de secours. « Nous ne voulons pas aller chercher la mort. » Telle était la réponse de tous ceux que l'autorité du bien pressait de porter quelque soulagement, quelque soin à ces malheureux. Mademoiselle Célestine Détrimont, habitante d'une commune voisine, informée de ces faits par la voix publique, vint s'offrir au maire de Saint-Remi, pour donner aux restes de cette famille infortunée les secours qui leur étaient refusés de toutes parts. Le maire accepte avec attendrissement son offre, mais il ne croit pas devoir lui cacher le danger qu'elle allait courir. « Je sais à quoi je m'expose, répondit-elle, mais je ne puis laisser périr cinq malheureux aussi abandonnés : quand on sert Dieu et ses parents, on ne craint pas la mort. » Et après avoir consenti à peine à se munir de quelques préservatifs, elle alla s'enfermer dans une maison infectée, où gisaient entassés Vasselin et ses quatre enfants. Un de ces enfants mourut. Mademoiselle Détrimont l'ensevelit elle-même et porta son corps dans la cour de la maison, seul endroit d'où l'on osât approcher. Enfin ses soins actifs et constants secondant l'effet des médicaments qui lui furent envoyés, elle eut le bonheur d'arracher à une mort qui paraissait certaine, Vasselin et les trois enfants qui lui restaient. Cette belle action n'est pas un fait unique dans la vie de mademoiselle Détrimont. Nombre d'actions semblables, qui n'étaient connues que du ciel et des infortunés qu'elle secourait, ont été tirées de l'obscurité où elle aimait à les cacher. Plus d'une fois elle accompagna elle-même à

leur dernière demeure et fit ensevelir à ses frais des malheureux que ses soins n'avaient pu arracher à la mort. L'académie lui décerna, en 1826, le prix de quatre mille francs.

(*Dict. des anecdotes chrétiennes.*)

Le solitaire de Cuziba.

Voici encore un exemple tiré de l'histoire de l'ermite de Cuziba. Sophronius raconte de lui qu'il aimait à pratiquer toutes les œuvres de charité et en particulier la dernière œuvre de miséricorde corporelle. A l'époque où il travaillait aux champs il arrangeait secrètement pendant la nuit la terre des pauvres qui manquaient de semences. Comme ermite, il suivait plusieurs fois par semaine le chemin que fréquentaient les pélerins de Jérusalem et qui passaient par Jéricho, y restaurant avec du pain et de l'eau dont il s'était pourvu, les forces de ceux qui étaient exténués, ôtant à ceux qui étaient trop faibles leur charge pour s'en charger lui-même, portant sur ses épaules les enfants fatigués ; il avait aussi avec lui les outils nécessaires pour réparer à l'instant même sur la route les souliers et les sandales des pélerins, et lorsqu'il trouvait un cadavre, il l'ensevelissait en chantant les prières d'usage. (*Veith.*)

(*Gr. Cat.* 32ᵉ-33ᵉ *q.*)

Obligation de pratiquer les œuvres de miséricorde corporelles et bénédictions réservées à cette pratique. — Explication. Gardons-nous cependant de croire qu'il nous est libre de pratiquer ou non les œuvres de miséricorde corporelles. Le divin Sauveur nous en a fait une stricte obligation, de sorte qu'il condamne au feu éternel ceux qui ont été sans miséricorde. « Retirez-vous de moi, maudits ! » leur dira-t-il, « allez au feu éternel! car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire.... etc. » (*Matth.* 25, 41-46.) Au contraire, une grande récompense, des bénédictions temporelles et surtout des grâces spirituelles, telles que la rémission des péchés et la vie

éternelle sont promises à ceux qui, par esprit de charité chrétienne, répandent des aumônes et font en général les œuvres de miséricorde corporelles. « Celui qui donne au pauvre, » dit le S^t^ Esprit (*Prov.* 28, 27.), « n'aura point de disette; mais celui qui méprise la prière des malheureux, amasse un trésor de colère. » — « N'oubliez pas d'exercer la charité et de faire part de vos biens, » écrit S^t^ Paul (*Hebr.* 13, 16.); « car Dieu prend plaisir à de tels sacrifices. » Voici ce qu'on trouve dans l'Ecclés. (3, 33.) : « L'eau éteint le feu lorsqu'il est le plus ardent, et l'aumône résiste au péché. » Tobie (12, 9.) dépeint en ces termes les bénédictions et les grâces de l'aumône : « L'aumône délivre de la mort; c'est elle qui efface les péchés et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle. »

Exemples tirés de la Bible.

Tobie fit beaucoup de bien ; et voilà pourquoi la bénédiction de Dieu descendit visiblement sur lui. — Zachée qui donna la moitié de ses biens aux pauvres (*Luc*, 19, 8.) fut honoré de la visite de Jésus, et il reçut de la bouche du Sauveur ces paroles consolantes : « Aujourd'hui le salut est entré dans cette maison ; car le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui était perdu. » L'Ecriture sainte rapporte du centenier Corneille qu'il était pieux, qu'il craignait Dieu avec toute sa maison et qu'il *faisait beaucoup d'aumônes*. Voilà pourquoi il reçut la grâce de la vraie foi ; il fut baptisé avec toute sa maison. (*Act. des Apôtres*, 10.)

L'aumône rendue.

Dans la ville de Nisibe, au rapport de Dauroult, vivait une femme fort pieuse qui se distinguait de la manière la plus louable par la pratique des bonnes œuvres. Son mari appartenait encore au paganisme et ne connaissait rien des vertus chrétiennes. Bien qu'il eût de la fortune, il cherchait à l'augmenter encore par l'usure. Mais un jour qu'il allait de

nouveau prêter cinquante pièces d'or à gros intérêts, sa pieuse épouse l'engagea à donner cet or, par les mains des pauvres, au Dieu tout-puissant des chrétiens, lui assurant que non-seulement il en retirerait un beau bénéfice, mais que le capital lui-même serait doublé.

Quelque temps après le malheur vint visiter sa maison ; l'aisance et le bien-être firent place à l'indigence et au besoin. Alors il dit à sa femme : « Ma chère, le Dieu des chrétiens, à ce que je vois, ne veut pas nous rendre une obole de l'argent que nous lui avons prêté, bien qu'en ce moment nous en ayons grand besoin. » Mais elle, pleine de foi et de confiance, lui répondit: « Je suis certaine qu'il vous le paiera, allez à l'endroit où vous le lui avez prêté, et il vous le rendra de bien bon cœur. » Il dirigea donc ses pas vers la porte de l'église où quelque temps auparavant, à la prière de sa femme, il avait distribué l'argent entre les pauvres. Mais il y trouve de nouveau un grand nombre de mendiants, et pas un seul qui n'eût préféré recevoir que donner. Que va faire maintenant le pauvre homme? — Après avoir longtemps attendu, il s'en alla enfin, le cœur gros, pour exposer de nouveau sa détresse à sa pieux épouse et lui reprocher en même temps de ce que les promesses si brillantes qu'elle lui avait faites, lorsqu'il distribua son aumône, ne se réalisaient point. Mais voilà que, tout en marchant, il voit luire à ses pieds une pièce d'or pareille à celles qu'il avait distribuée aux pauvres, et aussi neuve que si elle sortait de la monnaie. Il la ramasse avec un certain effroi, retourne vite chez lui et raconte à sa femme ce qui vient de lui arriver. Elle lui répondit: « Cette pièce d'or vous a été donnée par le Dieu des chrétiens sans que vous l'ayez aperçu, et c'est ainsi que, par sa puissance invisible, il règle, dispose et gouverne tout ce qui est dans ce monde. — Allez maintenant acheter avec cet argent tout ce qui est aujourd'hui nécessaire à notre entretien. Dieu ne manquera pas de prendre ultérieurement soin de nous et de nous tirer de tout besoin, pourvu que nous ayons une ferme confiance en lui, que nous l'aimions par-dessus tout et que nous nous confiions en sa puissance et en sa bonté. »

Le mari partit donc et acheta du pain, du vin et un poisson qu'il apporta à sa femme pour le faire préparer. Or, celle-ci quand elle eut éventré le poisson, trouva dans ses intestins une pierre fine et brillante qu'elle apporta, tout surprise, à son mari, en l'engageant vivement à aller la vendre, afin d'en retirer un peu d'argent.

D'abord on lui présenta cinq pièces d'or et comme le bon homme s'étonnait en silence du prix inespéré de ce joyau, un autre lui en présenta dix, un troisième vingt, un autre quarante, de sorte qu'intérieurement il s'étonnait de plus en plus et craignait à la fin qu'avec sa pierre précieuse il ne fût la victime d'une plaisanterie. Il prit donc son parti et se tournant vers l'un des artisans il lui dit sérieusement: « Donnez-moi de cette pierre ce que vous semble qu'elle vaut raisonnablement; » et celui-ci finit par lui compter trois cents pièces d'or qne le pauvre homme plein de stupéfaction et de joie rapporta à la hâte à la maison.

« Vous voyez maintenant, lui dit sa femme non moins surprise, quel Dieu est le Dieu des chrétiens, combien il est bon, riche, puissant et impénétrable dans ses desseins, combien il se montre en quelque sorte reconnaissant pour le bien qu'on fait aux pauvres par amour pour lui. Vous lui avez réellement prêté cinquante pièces d'or dans la personne des pauvres, et non-seulement il vous les a rendues après si peu de temps, mais encore vous retrouvez six fois plus que vous ne lui avez donné. Cependant il y a d'autres richesses et d'autres joies infinies, incompréhensibles, qu'il donnera un jour au ciel à ceux qui le servent fidèlement ici-bas. Reconnaissez donc qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui ni au ciel ni sur la terre. »

Convaincu de la vérité de la foi chrétienne par ce miracle et par sa propre expérience, le mari païen embrassa bientôt le christianisme. (*Philotée. 3e année.*)

La main généreuse.

S. Oswald, roi d'Angleterre, était un jour à table avec l'évêque Adrien, le dimanche de Pâques. Pendant le dîner un

serviteur vint dire au roi qu'une foule de pauvres se tenaient à la porte du château royal, demandant une aumône. Que fit le roi? Il prit une assiette d'argent qu'il remplit des mets qui se trouvaient devant lui, et ordonna de les donner aux pauvres, puis de couper l'assiette d'argent et d'en partager les mourceaux entre ces malheurex. L'évêque, à ce trait de charité, prit le roi par la main et lui dit: « *Jamais cette main généreuse ne pourira.* » — Le roi succomba plus tard dans une bataille; son corps devint la proie des vers, mais sa main resta intacte. (*Anecd. de Hungari.*)

Voyez comment les pauvres prient pour nous.

Le roi Louis XVI et son auguste épouse, peu de temps avant de monter sur le trône, se promenaient dans le parc de Versailles, libres du faste important qui sans cesse assiége les grands: ils aperçurent une jeune enfant qui portait une écuelle avec quelques cuillères d'étain. « Que portes-tu là? » dit la princesse. — « Madame, c'est la soupe pour mon père et ma mère qui travaillent là-bas aux champs. » — « Et avec quoi est-elle faite? » — « Avec de l'eau, madame, et des racines. » — « Quoi ! sans viande ! » — « Oh ! madame, bienheureux, quand nous avons du pain. » — « Eh bien ! porte ce louis à ton père pour vous faire à tous de meilleure soupe. » Elle dit au prince: « Voyons ce qu'elle deviendra. » Ils la suivirent en effet, et, considérant de loin le bonhomme courbé sous le poids de son travail, qui, dès que sa fille lui a remis le louis et lui eut fait part de cette heureuse rencontre, tombe à genoux avec sa femme et ses enfants, et lève les mains vers le ciel. « Ah ! vois-tu, mon ami, s'écrie la princesse, ils prient pour nous. Quel plaisir on goûte à faire du bien ! Ton cœur ne te dit-il rien à un pareil spectacle? — Mettez votre main là, dit le prince en portant à son cœur celle de son épouse. — Oh ! ton cœur bat bien fort ! Va, tu es sensible, et je suis contente de toi. » (*Morale en action.*)

Comparaisons.

Ecoutez ce que nous dit S[t] Augustin: si vous deviez transporter votre fortune dans un pays lointain et que vous eussiez tout à redouter des voleurs, ne seriez-vous pas charmé qu'un jeune homme de bonne famille vînt vous dire: « Mon père habite le pays où vous allez, il est très-riche, laissez-moi ici vos richesses, j'en ai besoin, je vous donnerai des lettres de change sur mon père, et vous en recevrez le montant à votre arrivée?—Eh bien! cet enfant de bonne maison, c'est le pauvre; ce pays où vous allez c'est l'éternité; cet homme riche c'est Dieu. Donnez donc aux pauvres afin que Dieu vous rende. Si vous demandez des garanties, le pauvre vous présente ses haillons; plus ils sont déchirés, plus vous êtes assuré que tout ce que vous lui donnez vous sera rendu. Le Saint ajoute: Vous dites, j'ai des enfants, à merveille; eh bien! comptez-en un de plus, et donnez quelque chose à Jésus-Christ. Enfin, le grand Docteur appelle les pauvres *Laturarii*, c'est-à-dire porteurs; porteurs de la fortune des riches dans le ciel, commis-voyageurs de la maison de Dieu. (*Gaume, Catéch. de pers. III.* 443.)

« L'aumône est l'offrande proprement dite du chrétien; c'est elle qui apaise Dieu que nous avons outragé par nos péchés. Dieu a voulu qu'il y eût des pauvres en ce monde afin qu'au moyen des aumônes les riches pussent racheter leurs péchés. Vous faites une espèce de prêt mutuel; ici vous donnez, là vous recevez en retour; ici vous donnez des choses périssables, et là vous en recevez d'éternelles. Le superflu des riches est le nécessaire des pauvres; celui qui reste en possession du superflu, retient la propriété d'autrui. » (*S. Aug.*)

« De même que la semence que jette le laboureur dans les sillons, porte des fruits et procure du profit, de même l'aumône jetée dans le sein du pauvre rapporte des fruits au centuple pour l'éternité. — L'aumône ressemble à la terre que cultivait Isaac et qui rapportait de fruits au centuple. » (*S. Basile.*)

(*Gr. Cat.* 54ᵉ-57ᵉ *q.*)

Les œuvres de miséricorde spirituelles. — Explication. Outre les œuvres de miséricorde corporelles, nous sommes encore obligés de pratiquer *les œuvres de miséricorde spirituelles*, pourvu que nous soyons assez instruits et que nous en ayons l'occasion; en effet, le bonheur spirituel de notre prochain ne nous doit-il pas être encore plus à cœur que son bonheur corporel? Heureux, si nous pratiquons avec zèle ces œuvres *de miséricorde spirituelles.* Dieu ne manquera pas de nous en récompenser. « Celui qui convertira un pécheur, » écrit Sᵗ Jacques, « et le retirera de son égarement, qu'il sache qu'il sauvera une âme de la mort et couvrira la multitude de ses péchés. » (5, 20.) — Ces œuvres *de miséricorde spirituelles* sont au nombre de sept:

1) *Corriger les pécheurs*, c'est-à-dire que nous devons tâcher d'arracher le pécheur au mal, et de l'exciter au bien. Le divin Sauveur lui-même nous y exhorte par les paroles suivantes: « Si ton frère a péché, va, et reprends-le! (*Matth.* 18, 15.) C'est ce que nous appelons parfois aussi *correction fraternelle;* celle-ci est un devoir pour nous tous, quand nous avons une connaissance positive et une conviction certaine au sujet des fautes du prochain, et lorsque nous pouvons espérer que la correction profitera. Mais elle doit toujours se faire avec le plus de prudence, d'amour, de douceur et de modération possibles, suivant ces paroles de l'Apôtre (*Gal.* 6, 1.): « Mes frères, si quelqu'un est tombé, par surprise, en quelque péché, ayez soin de le relever dans un *esprit de douceur.*»—Ce sont surtout les parents et les supérieurs qui sont obligés de corriger les pécheurs s'il s'en trouve parmi leurs enfants ou leurs subordonnés.

Le pécheur corrigé et converti.

Voici un exemple de grande charité, que renferme la vie de S[t] Bernard: Un jour quil se rendait pour affaires chez le landgrave Théobald avec qui il était en relations intimes, il rencontra une foule de monde et vit qu'on conduisait à la mort un malfaiteur que le landgrave avait condamné au dernier supplice. Le saint profondément touché saisit la corde en disant à l'archer: « abandonnez-moi ce criminel, je vais l'exécuter de mes propres mains. » Le landgrave, ayant appris la présence de S[t] Bernard courut respectueusement à sa rencontre, mais frémit en voyant la corde entre les mains du saint Abbé. « Qu'allez-vous faire, révérend père Abbé? » lui dit-il; « Comment! voudriez-vous sauver cet infâme assassin qui tant de fois a mérité la mort et qui ne fera du bien qu'en mourant? » — « Je sais, illustre Seigneur, » répondit le saint, « que cet homme impie mérite tous les supplices, et ne croyez pas que j'aie l'intention de le soustraire au châtiment; au contraire je suis d'avis de le tourmenter plus longtemps et plus cruellement; car d'après votre sentence il devrait avoir terminé sa peine au bout de quelques heures; mais moi, je veux le crucifier, et il restera attaché à la croix tant qu'il lui restera un souffle de vie. »— Le comte comprit le sens de ces paroles et se garda bien de contredire le Saint, qui prit le malfaiteur avec lui et changea le loup en agneau. Herbert qui rapporte cette histoire nous dit aussi que cet homme vécut encore au-delà de trente ans à Clairvaux, y mena une vie très-austère en mourut comme un saint.

Comment on peut corriger et rendre meilleur le pécheur au moyen de certains ménagements.

Alphonse, roi d'Arragon, nous a donné sous ce rapport une belle leçon, dans une occasion où la justice paraissait devoir exiger de lui une tout autre conduite. Il était entré, en compagnie de quelques courtisans, dans le magasin d'un joaillier. A peine fut-il parti que le marchand courut après lui en se plaignant de ce qu'on lui avait volé un diamant

de grand prix. Que fait l'illustre monarque? Il retourne sur ses pas, va chez le marchand, et s'étant fait apporter un grand vase rempli de son, il ordonne à tous les assistants d'y mettre la main fermée et de la retirer ouverte. Lorsque cette cérémonie fut terminée, on vida le vase sur la table et on retrouva le diamant. Quelle humanité, quelle prudence dans ce prince pour sauver l'honneur d'un coupable qu'il pouvait connaître et punir selon toute la rigueur de la loi; mais il pensait que cette manière d'agir si généreuse ferait sur ce malheureux une plus grande impression et le corrigerait. Le marchand n'aurait pas gagné davantage si le coupable avait été puni et celui-ci aurait perdu sa réputation, que la sagesse du prince lui donna l'occasion de sauver. — Lorsque S[t] François-Borgia savait qu'un membre de la Compagnie de Jésus, qu'il gouvernait comme supérieur général, était coupable de l'une ou de l'autre faute, il avait coutume de l'aborder avec bonté et de lui dire: Je prie le Seigneur qu'il vous pardonne. O si je pouvais avoir la joie de vous voir un saint homme! Ah, mon frère! comment avez-vous pu dire une telle parole! Comment avez-vous pu faire une telle chose! (*In vita.*)

Exemples tirés de la Bible.

Le divin Sauveur lui-même nous montre en termes clairs comment nous devons corriger les fautes avec douceur et avec certains ménagements. Il veut qu'en cela nous observions la gradation suivante: « Si ton frère a péché, va, reprends-le entre toi et lui seul. (Car, observe S[t] Augustin, si tu connais seul ses péchés et que tu le corriges en présence d'autres personnes, tu n'es pas un frère qui corrige, tu es un traître. *Serm.* 16. *c.* 4. *de Verb. Dom.*) S'il t'écoute tu as gagné ton frère; s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins. Que s'il ne daigne par les écouter dis-le à l'Eglise. » (*Matth.* 18, 15-18.) Cette première œuvre de miséricorde fut autrefois exercée par Nathan. Il reprit David de ses péchés et l'exhorta à la pénitence, en

lui proposant la touchante comparaison de la seule brebis que possédait un pauvre. (2. *Rois.* 12.) S^t Jean-Baptiste corrigea d'une manière analogue le roi Hérode. (*S. Marc.* 6, 18.) Avec un courage intrépide il blâma son commerce illicite en lui disant: « Il ne vous est pas permis d'avoir pour femme celle de votre frère! » (*Matth.* 14.) — S^t Etienne aussi fit preuve d'un grand courage contre les juifs, en leur reprochant en termes énergiques leur désobéissance au Saint-Esprit et à sa grâce. — S^t Paul réprimanda également le magicien Elimas à cause de ses blasphèmes. (*Act. des Apôt.*)

2) *Instruire les ignorants*, c'est-à-dire que nous devons enseigner par charité ceux qui ne sont pas suffisamment instruits dans les choses de la foi et du salut. C'est ce que recommandait déjà l'Eccl. (18, 13.) : « Celui qui a de la miséricorde enseigne et instruit comme un pasteur ses brebis. »

Exemples tirés de la Bible.

Cette œuvre fut particulièrement pratiquée par les *prophètes* qui, pleins d'un zèle infatigable, enseignaient la loi de Dieu au peuple plongé dans l'ignorance et l'impiété; par *Jésus* qui s'en allait partout enseignant et prêchant, et qui pouvait dire de lui-même : « Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » (*Jean.* 8, 12.) Par les *apôtres* qui, fidèles à ces paroles : « Allez par tout le monde et instruisez tous les peuples! » — parcoururent sans trêve ni repos les contrées païennes, dissipant partout la nuit de l'erreur et du péché. Ils ont pour imitateurs tous les prêtres et les prédicateurs zélés, tous les missionnaires, tous les maîtres et les parents soigneux qui instruisent avec joie et amour, dans tout ce qui a trait à la foi et au salut ceux qui leur sont confiés. A cette catégorie appartiennent surtout les Frères et les Sœurs de la Doctrine chrétienne.

Comparaison.

« En vérité, vous retenez le bien du prochain, si, possédant la vertu et les connaissances nécessaires, par crainte, par indolence ou par une modestie déplacée, vous gardez pour vous seul, dans un silence inutile et condamnable, une parole salutaire qui eût pu tourner au profit d'une foule de personnes. » (*S. Chrysost.*)

3) *Donner bon conseil,* c'est-à-dire que nous devons venir en aide par de bons conseils à ceux qui hésitent dans le choix d'un état de vie, à ceux qui sont tourmentés de scrupules et de doutes dans les choses religieuses, etc. « Si vous avez de l'intelligence, » dit le saint Esprit, « répondez à votre prochain! » (*Eccl.* 5, 14.)

Exemples tirés de la Bible.

Pharaon ne savait comment détourner de son peuple la disette qui le menaçait; ce fut alors que Joseph lui vint en aide par ses bons conseils et sauva le peuple de la famine. (1. *Moïse.* 14, 33.) Loth ne sachant quel parti prendre après la destruction de Sodome et de Gomorrhe, les anges lui donnèrent ce conseil : « Si tu tiens à la vie, ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine; sauve-toi sur la montagne, de peur que tu ne périsses. » (1. *Moïse*, 19, 15-18.) — Un jeune homme très-riche s'étant approché du divin Sauveur, et lui ayant demandé ce qu'il devait faire pour devenir parfait, reçut ce bon conseil : « Partez et vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres! Après quoi revenez et suivez-moi! » — Lorsque, après la fête de la Pentecôte, S. Pierre eut fait sa première prédication, ses auditeurs agités de remords lui demandèrent ainsi qu'aux autres apôtres : « Frères, que faut-il que nous fassions? » Et S. Pierre leur donna ce conseil : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé! » (*Actes des Ap.* 2.) etc.

Le conseiller infatigable.

Un vénérable vieillard tourmenté d'une foule de scrupules et de doutes, allait souvent demander conseil à l'abbé Jean, célèbre ermite ; mais sa mémoire était si faible, qu'il oubliait à tout instant ce qu'il avait appris chez le solitaire, de sorte que ses doutes renaissaient toujours. Comme il était venu le trouver tant de fois sans pouvoir rien retenir de ses saintes instructions, il resta quelque temps sans retourner dans la cellule de Jean. — Le saint étant allé le visiter et lui ayant demandé la raison de son absence, il répondit : « J'ai craint de vous incommoder inutilement. » Le saint abbé voulut lui faire comprendre que la charité chrétienne est constante et infatigable dans ses sentiments, et lui dit : « Mon frère, allumez la lampe. » — Il obéit. — « Maintenant allumez-y cette autre lampe. » — Il fit ainsi. — « La lumière de la première lampe, a-t-elle diminué en se communiquant à l'autre? » — Le vieillard répondit : « Je ne m'en aperçois pas. » — « Or, sachez, » continua Jean, « que, quand même tous les solitaires du désert de la Scythie viendraient dans ma cellule pour demander conseil, je ne perdrais rien par tout ce que je leur communiquerais, vu que je puise dans le cœur de Jésus ; venez donc aussi souvent que vous croyez avoir besoin de mes conseils, et ne craignez jamais de m'importuner. (*Fleurs du désert.*)

4) *Consoler les affligés*, c'est-à-dire que nous devons avoir compassion de ceux qui sont éprouvés par des malheurs temporels ou par des afflictions intérieures, et les consoler afin d'alléger le poids de leur douleur et d'adoucir leurs peines. — Avec quelle charité le divin Sauveur ne consolait-il pas la veuve de Naïm? (*Luc.* 7, 11-16.) Aussi S. Paul nous exhorte à pratiquer cette œuvre de miséricorde spirituelle, quand il écrit : « Consolez ceux qui ont l'esprit abattu ! » (1. *Thess.* 5, 14.) Et le sage Sirach a dit (7, 38.) : « Ne laissez pas sans

consolation ceux qui sont dans la tristesse, et pleurez avec ceux qui pleurent! »

Le journalier consolé.

Chacun de nous, même le plus pauvre, est en état de pratiquer cette œuvre de miséricorde. — L'année 1847 fut dure pour un grand nombre de personnes. Les grains étant chers, le pain l'était aussi. Deux journaliers travaillaient ensemble. L'un était joyeux et chantait; l'autre était triste et abattu. Le premier ayant demandé à son compagnon la raison de son abattement, il répondit : « Hélas! j'ai cinq enfants, et le pain est si petit. Il n'y a plus moyen de vivre et je dois croire à la fin qu'il n'y a plus de Dieu au ciel. » — L'autre lui répondit : « Et moi donc? j'ai sept enfants et de plus une femme malade. Mais par ces temps si durs il y a une pensée qui me soutient : c'est que depuis dix-sept ans que je suis en ménage, Dieu m'a toujours secouru. » Son compagnon édifié et singulièrement consolé par ces paroles lui répliqua : « Si avec sept enfants vous ne désespérez pas, je ne veux pas désespérer à mon tour. Dieu, j'en suis sûr, me viendra en aide. »— Vous voyez par là combien il est aisé de consoler les affligés. Allez et faites de même. Exhortez votre prochain à la foi et à la confiance en Dieu, à la persévérance, et vous aurez versé dans leur cœur le baume d'une grande consolation.

Térèse ou la mère des pauvres et la consolatrcie des affligés.

En 1851, une négresse pauvre, mais pieuse et charitable, venait souvent chez un missionnaire qui lui donnait avec plaisir les choses dont il croyait qu'elle avait besoin. Toutes les fois qu'elle recevait quelque don, elle faisait mille remercîments et ne manquait point d'ajouter : Père, je prierai le bon Dieu pour vous... Cependant le missionnaire ayant appris que la bonne Térèse recevait aussi de ses confrères de la nourriture et divers objets, voulut savoir l'usage qu'elle en faisait. « Térèse, lui dit-il un jour qu'elle était venue, comme à son ordinaire, chercher quelques secours, que faites-vous

de ce que je vous donne et de tout ce que vous recevez des autres missionnaires? » A cette demande, la pauvre Térèse demeure tout interdite.... « Ah! Père!... » — « Parlez ma fille, parlez. » — « Ah! Père, si vous saviez combien il y a de pauvres! » Et une bonne grosse larme tombe de ses yeux... « Bonne Térèse, c'est donc pour les pauvres? » — « Vous savez, Père, que je suis toute seule, et que je n'ai pas besoin de beaucoup de choses, des patates me suffisent; mais ces pauvres malheureux qui demeurent à la case toute la journée, malades, sans pouvoir travailler.... Ah! Père, si vous les voyiez! » Le missionnaire, ne voulant pas qu'elle fût témoin de l'émotion qu'il ressentait et qu'il ne pouvait contenir, s'éloigna un peu d'elle, Térèse, croyant qu'il était mécontent, va aussitôt à lui, se jette à ses pieds : « Ah! Père, lui dit-elle les mains jointes, soyez bon toujours pour moi et pour les nègres malades; je vous en prie, Père, donnez-moi toujours quelque chose, et toujours je prierai pour vous. » Le missionnaire, attendri jusqu'aux larmes, lui exprima combien sa conduite l'édifiait et lui donnait de consolation. Dès ce moment, il lui donna encore plus abondamment.

Qu'elle était charitable en effet cette pauvre Négresse, âgée de soixante-dix ans, le corps couvert d'un mauvais camisa, marchant à l'aide d'un bâton, et portant un pagara, allant consoler les affligés et secourir les pauvres. La case où vous la voyez entrer est habitée par une pauvre veuve qui a trois petits enfants en bas âge, et qui n'ose pas mendier. Avec quelle joie ces petits enfants se pressent autour de la bonne Térèse! Ils l'attendaient.

Que de pauvres secourus, que d'affligés consolés, que de malades assistés par elle! Mais ce qui donnait un nouveau mérite à ses actions, ce qui rendait sa charité plus sublime, c'est qu'elle s'imposait les plus grandes privations afin de secourir ceux qui étaient dans le besoin; quelquefois même elle se privait du nécessaire. Mais Térèse, aussi admirable par sa piété que par sa charité, ne donnait point de soulagement au corps sans offrir quelque consolation à l'âme par

des paroles qui inspiraient la résignation, la confiance et l'amour envers Dieu. (*Trésor des noirs.*)

5) *Supporter les défauts d'autrui*, c'est-à-dire que nous devons souffrir avec patience, pour l'amour de Dieu, le mépris, les injures, les persécutions et les vexations de tout genre, conformément à ces paroles du sage Sirach: « Perdez le souvenir de toutes les injures que vous avez reçues de votre prochain, et ne faites rien par la voie de la violence! » (*Eccles.* 10, 6.) Et S^t^ Augustin, (*in Ps.* 2.) pour nous exhorter à souffrir avec patience les injures qui nous sont faites, fait cette belle comparaison: « Les arbres, » dit-il, « souffrent beaucoup en hiver, à cause du froid, de la neige et des tempêtes; leurs feuilles tombent et leurs branches meurent; mais au printemps, réchauffés par les rayons du soleil, ils produisent de nouvelles feuilles, des fleurs et des fruits. Souffrez donc patiemment; la patience vous rapportera un jour des roses. »

Exemples tirés de la Bible.

L'Ecriture-Sainte abonde en exemples de patience. David supporta avec une noble résignation les persécutions et la haine injuste de Saül son ennemi mortel. Joseph supporta patiemment les indignes traitements de ses frères; Moïse, les murmures et les injures imméritées de son peuple. — S^t^ Paul souffrit beaucoup d'injustices pour l'amour du nom de Jésus; voilà pourquoi il a pu dire: « Agissant en toutes choses comme des ministres de Dieu, nous nous rendons recommandables par une grande patience dans les tribulations, dans les nécessités pressantes et dans les extrêmes afflictions, sous les coups, dans les prisons, etc. (2 *Cor.* 6, 4-5.) Mais le modèle le plus achevé de la patience fut le divin Sauveur.

Le père du désert et le scélérat.

Au milieu d'un profond désert vivait un religieux qui mar-

chait dans les saintes voies du Seigneur et menait une vie très-austère mais laquelle ne lui enlevait rien de sa douceur ni de sa gaîté. Un mauvais sujet attablé dans un auberge l'apprit d'autres vauriens qui parlaient de l'incroyable patience du solitaire. En entendant leur récit il grinça des dents, et s'écria: « Je prétends que tout cela n'est que mensonge et je parie de confondre cet hypocrite! » — Le lendemain de bon matin il se mit en route et arriva à la demeure du solitaire. Celui-ci avait un petit chien qui, pendant la nuit, l'avertissait de la présence des animaux sauvages, afin qu'ils n'endommageassent pas les légumes que Dieu faisait croître dans son jardin. Le petit chien, à l'arrivée du scélérat, courut à sa rencontre en aboyant, et aussitôt le solitaire sortit de sa cellule pour recevoir amicalement l'étranger. Mais celui-ci, afin d'exciter la colère du saint homme, saisit le fidèle animal et le tua. A cette vue, l'ermite tomba aux pieds du meurtrier et lui dit: « Mon ami, j'avais élevé moi-même ce petit chien; combien je regrette qu'il vous ait mis en colère! » — Lorsque le mauvais sujet vit qu'il n'avait pas atteint son but, il regarda autour de lui pour trouver à commettre une nouvelle méchanceté. Il aperçut dans le petit jardin de jeunes arbres en fleurs, que l'ermite avait plantés de ses propres mains. Il courut dans cette direction, les brisa et les hacha en pièces. Le père toutefois excusa encore cette fureur; en effet — n'avait-il pas planté ces arbres de ses propres mains? — Le brutal voyant de nouveau qu'il n'avait produit aucun effet sur sa victime fut transporté d'une fureur plus grande encore. Il monta sur le faîte de la cellule, et se mit à démolir le toit aussi loin qu'il put, après quoi il renversa tout l'ermitage et ne se donna pas de repos qu'il n'eût terminé son œuvre de destruction. Le bon solitaire ne s'en montra nullement irrité, mais éprouva plutôt de la pitié en le voyant se fatiguer de la sorte; il s'en alla plein d'empressement, chercha une cruche, la remplit d'eau fraîche à la source voisine, et lui présenta amicalement à boire, de peur, disait-il, qu'il ne s'épuisât par ce travail trop fatigant. — Le scélérat ne s'était pas attendu à tant de patience et de douceur. — Tout à coup il sentit son

cœur insensible touché de honte et de repentir. Il s'arrêta interdit, confessa ses torts avec beaucoup de larmes et dit au solitaire d'un air contrit : « Ah, mon père ! pardonnez-moi le mal que j'ai commis à votre égard ! Je vois bien maintenant que Dieu est avec vous et que je suis un grand pécheur ; car vous m'avez rendu le bien pour le mal, et vous ne le pouviez que — *par Dieu !* » Le solitaire lui répondit : « Mon frère ! si vous avez une volonté sincère, Dieu vous fera grâce ! » — Là-dessus il pria avec ferveur pour le salut de son âme. — Dès lors le scélérat fut entièrement converti et il demeura dans le même endroit pour changer de vie. De plus, il rebâtit la cellule du solitaire et planta d'autres arbres dans son jardin. (*Hungari, recueil d'Anecd. p.* 116.)

Supporter les injures pour l'amour de Jésus, qu'est-ce?

Cette question se trouve résolue de la manière la plus simple dans l'exemple suivant. Sainte Madeleine de Pazzi, atteinte d'une maladie mortelle, était déjà à l'agonie et ne pouvait plus remuer aucun membre. Mais dès qu'elle eut appris qu'une de ses consœurs qui lui avait fait une grave offense, était tombée malade, elle se fit porter, malgré les plus vives douleurs, auprès d'elle et la consola par les paroles de la vie éternelle: —« Vous auriez bien pu vous en dispenser, » murmura une vieille sœur, « car elle vous a fait de la peine. Il suffisait de pardonner. Pourquoi vous faire encore transporter? » Madeleine répondit: « Je le fais avec plaisir, pour la remercier du bienfait qu'elle m'a accordé. Car je suis contente de ce que, avant ma mort, elle me donne encore l'occasion de *souffrir quelque chose pour mon Sauveur.* » (*Bède Weber.*)

6) *Pardonner les offenses*, c'est-à-dire que non-seulement nous devons ne pas nous venger de nos ennemis et leur pardonner, mais encore leur faire du bien et prier pour eux, comme nous l'avons dit plus haut à propos de l'amour envers nos ennemis. Voici sur ce sujet encore deux exemples.

Le prêtre et l'ennemi des prêtres à l'agonie.

Un vénérable ecclésiastique fut appelé auprès d'un vieillard pour lui administrer les derniers sacrements. A la vue du ministre de Dieu, le moribond se trouble et se met à trembler. « O mon père, s'écria-t-il, pouvez-vous supporter ma vue et m'entendre? Cette main, que le froid de la mort a déjà saisie, a tué autrefois trente de vos frères! » — « Soyez assuré, dit le généreux prêtre, qu'il en reste encore un pour vous consoler. » Qu'elle est admirable la religion qui inspire de tels sentiments!

Kosroës et Rustem.

Kosroës, roi de Perse, avait mis à la tête de son armée un général qui se distinguait autant par son courage et ses talents militaires que par sa grandeur d'âme. Il s'appelait Rustem. Après avoir longtemps servi avec fidélité son maître il fut accusé de vouloir le trahir. Puisque cet homme, qui est l'idole de mes soldats, pensait Kosroës, a l'audace de lever le drapeau de la révolte, quel guerrier assez habile et assez brave pourrais-je lui opposer? Le roi consulta ceux de ses ministres en qui il avait le plus de confiance. Tous furent d'accord qu'il fallait jeter le traître dans les fers; et il semblait que le roi allait se ranger de leur avis. Or, le lendemain il manda Rustem; mais au lieu de le jeter dans les fers, il le combla de nouveaux bienfaits. La bonté et la confiance du monarque touchèrent Rustem et le fortifièrent dans sa fidélité. Là-dessus il convoqua ses ministres et leur dit: « J'ai suivi votre conseil et j'ai enchaîné Rustem avec les liens les plus solides: pour les mains et les pieds on a besoin de beaucoup de chaînes, mais pour le cœur il n'en faut qu'une seule. »

7) *Prier pour les vivants et pour les morts*, c'est-à-dire, que nous devons offrir nos prières et nos supplications à Dieu aussi bien pour les vivants que pour les morts. « Priez les uns pour les autres, » nous dit S. Jac-

ques (5, 16.) « afin que vous soyez sauvés. » De grandes grâces sont attachées à ces prières réciproques.

Exemples tirés de la Bible.

Elie demanda à Dieu de la pluie; et il plut, et la terre naguère tout desséchée redevint fertile. Moïse demanda souvent grâce et pardon pour son peuple; et sa prière fut exaucée. — Le divin Sauveur priait très-souvent pour ses disciples. (*Jean.* 17, 20.) Les Apôtres priaient pour les fidèles, et les fidèles pour les Apôtres. (*Phil.* 1, 3. *et Act. des Ap.* 12, 5.) — Relativement à la prière pour les morts, nous trouvons déjà dans l'Ancien Testament les paroles suivantes (2. *Machab.* 12, 46.): « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. »

La messe du jour et la messe des morts.

Cette œuvre de miséricorde fut pratiquée d'une manière toute spéciale par l'empereur Lothaire. Tous les jours, quand cela se pouvait, il faisait dire, outre la messe du jour, une messe pour les fidèles trépassés; pendant la première il priait pour lui et pour les siens, pour la prospérité de son empire et pour le bien-être temporel et spirituel de ses sujets; pendant la seconde, le cœur plein d'une sincère compassion, il se souvenait dans ses prières des pauvres âmes du purgatoire, et il les recommandait à la miséricorde divine par la passion et le sang de Jésus-Christ.

Une double œuvre de miséricorde.

Du temps que S. Charles Borromée était Archevêque de Milan, la peste y régnait de la manière la plus terrible. Parmi le grand nombre des prêtres qui, avec un dévouement vraiment héroïque, donnèrent leurs soins aux malades et aux mourants, brilla surtout Léonard de Léonardis. — Passant vers l'heure de minuit, avec le saint Viatique, à côté d'une fosse dans laquelle, le soir même, les fossoyeurs avaient jeté un grand nombre de cadavres, il entendit s'élever du milieu d'eux un gémissement étouffé; aussitôt il ordonna au clerc

qui l'accompagnait de l'éclairer de sa lanterne, et ils découvrirent un homme, affreusement défiguré par la peste, qui se dégageait péniblement de dessous les cadavres et qui, en voyant le prêtre, demandait instamment à recevoir les derniers sacrements. Sans hésiter, Léonard descendit dans la fosse, et après avoir entendu, au milieu du râle de la mort, la confession pénible du pestiféré, il lui administra le S. Viatique et l'Extrême-Onction. A peine eut-il terminé, que le moribond s'affaisa sur les autres cadavres, et rendit le dernier soupir au milieu des exhortations du prêtre, avec la douce espérance d'une meilleure vie. — Léonard s'agenouilla encore pendant quelques instants sur le bord de la fosse et pria pour le repos de l'âme du défunt. — De cette manière ce fidèle serviteur de Dieu pratiqua deux œuvres de miséricorde, l'une corporelle et l'autre spirituelle: « *Visiter les malades* et *prier pour les morts.* »

Pratique. Nous venons d'exposer l'importante doctrine de la charité chrétienne. Puissiez-vous, pieux lecteur, ne pas vous contenter de cette exposition, mais pratiquer fidèlement ce qui vous a été enseigné. Soyez par conséquent;

1) *Conciliant et charitable envers tout le monde,* particulièrement envers vos frères et sœurs et envers vos proches parents. Dans l'exemple suivant vous pourrez trouvez un modèle à suivre.

Les deux Arabes.

Jérusalem était d'abord un champ possédé en commun par deux frères, et qui servit plus tard d'emplacement au temple. L'un de ces deux frères était marié et avait une nombreuse famille; l'autre vivait dans le célibat. Tous deux cultivaient ensemble cette terre que leur avait laissée leur mère en héritage. Lorsque le temps de la moisson fut arrivé, les deux frères lièrent leurs gerbes, les dressèrent en deux lignes et les laissèrent sécher en pleine campagne. Or, pendant la nuit celui qui n'était pas marié eut une singulière inspi-

ration. Il se dit: « Mon frère a femme et enfants à nourrir; il n'est pas juste que ma part soit égale à la sienne; je joindrai quelques-unes de mes gerbes aux siennes; il ne s'en apercevra pas et conséquemment il ne pourra pas refuser mon don. » Ainsi dit, ainsi fait. Or, la même nuit, l'autre frère se réveilla aussi et fit observer à sa femme: « Mon frère est jeune et célibataire; il n'a personne qui l'aide dans son travail et le console dans son isolement. Il n'est pas juste que nous recoltions autant que lui sur cette terre; voici ce que nous ferons; nous prendrons en secret quelques-unes de nos gerbes pour les joindre aux siennes, sans qu'il s'en aperçoive, afin qu'il ne le refuse pas. » Ainsi dit, ainsi fait. Le lendemain matin les deux frères se rendirent au champ et ne furent pas peu surpris de trouver les tas égaux des deux côtés. Ni l'un ni l'autre ne purent s'expliquer cette merveille. Ils continuèrent le même manége pendant plusiers nuits, et comme ils se donnaient toujours le même nombre de gerbes ils résolurent enfin d'examiner pendant une nuit ce fait étrange, et voilà qu'ils se rencontrèrent tous deux portant des gerbes l'un à l'autre. Ce lieu où un amour fraternel aussi naif, aussi sincère, avait joué son rôle, dut plaire à Dieu, c'est pourquoi les hommes le sanctifièrent en y élevant un temple à Dieu.

2) *Supportez avec patience les défauts et les faiblesses de votre prochain; pardonnez volontiers, priez pour vos ennemis et ne rendez pas le mal pour le mal.* En effet, aimer son ennemi est de toutes les œuvres de charité chrétienne la plus élevée, la plus grande et la plus riche en bénédictions. « Il y a, » dit S. Augustin (*in Enchir.*) « plusieurs espèces d'œuvres de charité et d'aumônes au moyen desquelles nous pouvons obtenir le pardon de nos péchés (*et la grâce de la conversion*); mais il n'y en a pas de plus grande que de pardonner de bon cœur les offenses. » Plût à Dieu, âme chrétienne, que vous pussiez dire de vous ce qu'un jour S^t^ Epiphane disait de lui-même.

La meilleure règle.

S[t] Epiphane, évêque de Salamine en Chypre, invita un jour chez lui S[t] Hilarion, ermite, auquel il était étroitement uni par une vieille amitié, afin qu'ils pussent se voir encore une fois en cette vie. Hilarion répondit à l'invitation. — Au repas Epiphane présenta de la volaille à son ami qui s'excusa, en disant : « Depuis que je porte le frac d'ermite, je n'ai goûté de rien de ce qui a eu vie. » — « Et moi, » répondit Epiphane, « depuis que je porte ce vêtement, je n'ai jamais permis que quelqu'un s'endormît, ayant quelque chose contre moi, comme moi-même je n'ai jamais été dormir, ayant quelque chose contre un autre. » Alors Hilarion répliqua : « Mon père, votre règle est meilleure que la mienne. »
(*Hungari, réc. d'anecd.*)

§ 3. DE LA CHARITÉ ENVERS SOI MÈME.

(*Gr. Cat.* 38[e]-41[e] *q.*)

La charité envers soi-même et sa nature. — Explication. Non-seulement nous devons aimer Dieu et le prochain, mais nous sommes encore obligés de nous aimer nous-mêmes, parce que Jésus-Christ nous l'ordonne expressément par ces paroles : « Tu aimeras ton prochain *comme toi-même.* » D'ailleurs, le Créateur a imprimé lui-même dans notre cœur ce penchant à l'amour de nous-mêmes. Or, voici en quoi la véritable charité envers nous-mêmes consiste. C'est qu'avant tout nous nous occupions du salut de notre âme immortelle, puisqu'elle a été créée à l'image de Dieu, rachetée au prix du sang de Jésus-Christ, sanctifiée par la grâce du S[t] Esprit et que du salut de notre âme dépend aussi notre bonheur éternel. En effet « que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme ! » (*S. Matth.* 16, 26.) C'est pourquoi Salvien dit : « Peut-on trouver rien qui touche quelqu'un de plus près et lui soit plus cher que

lui-même? Nous recommandons à chacun de vous son âme, son salut, son espérance. On ne peut imaginer rien de plus dur, rien de plus cruel et de plus impie que si vous ne vous aimez pas de cette manière ! (*Lib.* 3. *ad Eccl. cath.*) A cette fin nous devons, 1) *éviter soigneusement le péché et toute occasion de péché;* car « tous ceux qui commettent le péché ou l'iniquité sont les ennemis de leurs âmes. » (*Tob.* 12, 10.) — 2) *Si nous avons eu le malheur de pécher, ne pas tarder d'en faire pénitence.* « Ne différez pas à vous convertir au Seigneur..... car sa colère éclatera tout d'un coup ! » (*Eccl. V*, 8-9.) Imitez l'exemple de Pierre repentant. Après sa chute le Seigneur lui jeta un regard plein de tristesse, et aussitôt Pierre s'en alla et pleura amèrement. — 3) *Nous appliquer avec zèle à la pratique de la vertu et des bonnes œuvres*, suivant ce précepte de S. Pierre (II. 1, 10.) : « Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par de bonnes œuvres. » Rien en général ne doit nous être tant à cœur que le salut de notre âme; pour la sauver, aucun sacrifice ne doit nous paraître trop grand, aucun travail trop pénible, aucun combat trop rude (1).

Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme.

Cette pensée avait jeté de profondes racines dans l'âme du grand Thomas Morus. Né à Londres en 1640, il devint grand-chancelier d'Angleterre ; cette dignité l'avait fait monter au plus haut degré de considération et de gloire, lorsque tout à coup il tomba dans la disgrâce du roi Henri VIII et fut condamné à mort, pour avoir refusé d'approuver le divorce et le schisme de ce prince. Ni menaces, ni promesses ne purent ébranler sa constance. A la fin, sa femme et ses enfants en pleurs entrèrent dans sa prison, se jetèrent à ses pieds, en le conjurant de céder aux désirs du roi et de sauver sa vie.

(1) V. 1re partie, page 240 et 242.

« Pendant tant d'années, » dit son épouse, « nous pourrions encore vivre ensemble ; pourquoi voulez-vous, à la fleur de l'âge, vous jeter avec toute votre famille dans le dernier des malheurs? » — « Combien d'années, » demanda Thomas, « croyez-vous que je pourrais encore vivre? » — « Vingt ans, au moins, » répondit-elle. « Quel échange insensé! » répliqua le pieux chancelier, « pour vingt années de vie ici-bas, et encore bien douteuses, je donnerais la vie éternelle et je me condamnerais aux tourments sans fin? Plutôt perdre tout que mon âme; car que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme? » Après treize mois d'une dure captivité Thomas Morus monta à l'échafaud et posa sa tête sous la hache, afin de gagner la couronne de l'immortalité. Si, renonçant au royaume céleste, il avait prolongé de quelques années sa vie terrestre, qu'aurait-il gagné plus tard? Thomas Morus s'était donc vraiment aimé comme le chrétien doit s'aimer, lorsqu'avant tout il prend soin du salut de son âme.

(*Gr. Cat.* 42e-44e *q.*)

Comment nous pouvons et nous devons aimer aussi le corps et les biens temporels. — Explication. La charité envers soi-même n'exclut nullement l'*amour raisonnable* de notre *corps* et des *biens temporels;* bien loin de là, nous pouvons et nous devons aimer aussi notre corps et nos biens temporels, mais d'une manière *raisonnable*, c'est-à-dire *chrétienne, surnaturelle.*

1) Nous devons aimer chrétiennement *notre corps;* il est, en effet, la demeure de l'âme et l'instrument dont elle se sert pour servir Dieu ; il a été sanctifié par le baptême, consacré pour être un temple du Saint-Esprit et destiné à la gloire éternelle. Voilà pourquoi nous pouvons et nous devons prendre des soins intelligents pour sa santé et sa conservation.

Le disciple et le père du désert.

Un jeune solitaire du désert haïssait son corps qu'il châtiait et mortifiait de toutes les manières ; pendant des semaines entières il ne prenait ni nourriture, ni boisson et peu à peu il maigrit jusqu'à ressembler à un squelette.

Un vieux père s'en aperçut avec douleur et lui en demanda la raison. Le disciple répondit: « A quoi bon ce corps fragile? Il n'a aucun prix, puisqu'il sort de la terre et qu'il retournera à la terre. » — « Nullement, mon ami ! » répliqua le prudent vieillard, « et vous vous trompez bien fort; votre corps n'est pas sans prix; *il est l'enveloppe de votre âme;* et *par amour de votre âme* vous devez l'aimer d'une manière raisonnable et tâcher de le conservez. Ecoutez, voici une comparaison ! L'aigle conserve l'œuf dans son nid avec le plus grand soin. Malheur à celui qui aurait l'audace de porter la main sur cet œuf! Il ne fait pas cela pour l'œuf, mais pour le jeune aigle qui y est renfermé. Lorsque la coque de l'œuf vient à s'ouvrir et que l'aiglon s'en échappe pour s'élancer vers le soleil, il ne s'inquiète plus de la coque. C'est ainsi que vous aussi vous devez soigner, protéger et conserver votre corps, puisqu'il est l'enveloppe de votre esprit immortel. Et vous devez le faire jusqu'à ce que l'esprit abandonne son enveloppe terrestre pour s'élancer vers le soleil éternel. » Ainsi parla le vieux père du désert; le disciple prit à cœur cette sage leçon, et dès ce moment il soigna son corps d'une manière raisonnable et chrétienne.

2) Nous pouvons et nous devons aimer d'une manière raisonnable et chrétienne les *biens temporels*, par exemple les *richesses*, la *réputation*, etc., quand nous les considérons comme des dons de Dieu, et que, comme tels, nous les faisons servir à la gloire de Dieu, à notre propre avantage ainsi qu'à celui de notre prochain (1).

(1) V. 1re Partie, page 10-13.

Comment nous devons aimer et employer les biens temporels.

Sir Blakwell, le dernier membre de sa famille, était l'un des hommes les plus riches de Londres; avec cela, il avait un excellent cœur, était célibataire, indépendant et libre de toute occupation, mais par-là même mélancolique et rêveur. Un jour il se dit à lui-même: « A quoi me servent mes trésors? En serai-je uniquement le gardien? Les voilà entassés, et ils ne me procurent aucun des plaisirs que j'en avais attendu. Peu s'en faut que le pauvre ne soit à mes yeux aussi heureux, et même plus heureux que moi! » — Livré à ces tristes réflexions il alla un jour se promener sur les rives de la Tamise. William, l'un de ses anciens ouvriers y était en train de tricoter des filets. — « Pourquoi avez-vous l'air si triste, Monsieur? » demanda William, « un homme aussi riche que vous — être triste!... » — « Ce sont précisément mes richesses qui me rendent malheureux, » répondit Blakwell. « A quoi me servent tous ces millions? » —« Ah! Monsieur, donnez-en un peu aux autres, » reprit William; « vous pouvez faire un grand nombre d'heureux. » Blakwell devint pensif; faire le bonheur des autres au moyen de ses trésors, cela ne lui était pas encore venu à l'esprit. « Venez, William! » dit-il: « vous me donnez un bon conseil, vous serez le premier qui en recueillerez les fruits. Combien prendriez-vous bien, si je vous ouvrais ma caisse? » —« Moi, Monsieur! ma foi, ce serait joli; si c'était bien sérieux, je ne réfléchirais pas longtemps, je prendrais de suite quatre cents guinées et je me procurerais de nouveau une petite maison, du cuir et les outils nécessaires que j'ai perdus dans l'incendie. » Il reçut sur-le-champ cette somme; grâce à ce secours inespéré, aux recommandations et aux démarches de Blakwell auprès de ses amis, grâce aussi aux prières et à l'activité de William, ce dernier réussit, avec l'aide de Dieu, à payer bientôt l'argent qu'il avait emprunté. Le millionnaire accepta la somme; mais la remit aussitôt entre les mains de la fille aînée de William, en guise de dot. — Il remercia vivement Dieu de la joie que lui procurait la bienfaisance ainsi que de

la connaissance qu'il lui avait donnée sur l'emploi de ses biens en ce monde. Dès ce moment il ne se passa pas un seul jour qui ne fût signalé par l'un ou l'autre acte de bienfaisance de Blakwell; il se mit lui-même à la recherche des nécessiteux. Avec cela, il éprouvait le plus vif plaisir lorsqu'il restait inconnu aux malheureux qu'il avait secourus, parce que les remercîments le mettaient dans l'embarras et le faisaient rougir. — Voilà ce qui s'appelle aimer les biens temporels d'une manière intelligente en chrétienne!

Nous devons aimer et défendre aussi notre réputation.

Si l'on attaque notre réputation, en tenant sur notre compte des propos calomnieux, il est de notre devoir de la sauvegarder; nous devons nous défendre, mais cela doit se faire, non avec colère et vivacité, mais avec calme et douceur. — Anne, la mère du prophète Samuël, n'ayant pas encore d'enfant, demandait un jour au Seigneur par de ferventes prières qu'il lui accordât un fils. Le grand-prêtre Héli l'ayant remarquée, crut qu'elle était ivre, et lui ordonna de s'en aller jusqu'à ce que son ivresse fût dissipée. Bien que vivement peinée de ce reproche insultant, elle donna cependant au grand-prêtre cette réponse pleine de calme: « Je ne suis point ivre, mon Seigneur; je n'ai bu ni vin, ni cervoise; mais j'ai épanché mon âme devant l'Eternel. » (1 *Rois. I.*) Cette femme s'était donc défendue avec calme, et c'est ainsi que cela doit se faire; c'est un devoir pour nous.

(*Gr. Cat.* 45ᵉ-46ᵉ *q.*)

L'amour déréglé de soi-même ou l'égoïsme, et ses funestes effets. A la charité envers soi-même est opposé l'égoïsme, qui consiste en ce que l'homme préfère sa gloire et sa volonté à la gloire et à la volonté de Dieu; qu'il prend plus de soin du corps que de l'âme, du temporel que du spirituel, ou qu'il cherche son bien-être au détriment de son prochain. — Rien n'est plus funeste que cet amour déréglé de soi-même ou cet égoïsme; il est la source de tous les péchés. « L'amour qui n'aime que

Dieu et le prochain, qui ne vit que pour Dieu et le prochain est chrétien et divin, » dit un Docteur chrétien; « il appartient au ciel, puisqu'il provient du ciel; mais l'amour qui n'aime que soi et ne vit que pour soi est païen; il est diabolique et appartient à l'enfer puisqu'il est sorti de l'enfer. » Et S[t] Paul (II *Tim.* 3, 2-4.) écrit: « Les hommes amateurs d'eux-mêmes sont avares, glorieux, superbes, médisants, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérants, inhumains, haïssant les gens de bien, traîtres et insolents, enflés d'orgeuil, ayant plus d'amour pour la volupté que pour Dieu. »

L'image de l'égoïsme.

S[te] Françoise Romaine eut un jour une vision dans laquelle elle parut transportée au milieu d'une plaine déserte; elle y vit dans une demi-obscurité, un arbre avec une magnifique couronne de feuillage, mais sans aucun fruit; sur le rameau le plus élevé se tenait sous une forme humaine une idole, qu'enveloppait un manteau magnifique orné de fleurs d'or. La signification de cette image n'est pas difficile à trouver. L'arbre sans fruits est, comme on sait, la vie humaine vide de sentiments religieux et d'œuvres de piété; l'idole c'est le *moi*, avec sa nature physique, matérielle et mondaine, auquel tant de personnes rendent de préférence leurs hommages et font des sacrifices; le manteau d'or qui couvre l'idole, c'est le mensonge avec lequel l'égoïste sait tromper les autres aussi bien que soi-même, lorsqu'il déguise sous les beaux noms de zèle, d'équité et de charité, ce qui est mauvais, tel que l'intérêt personnel, l'envie et d'autres satellites de l'égoïsme. « L'orgeuil, » comme le remarque S[t] Jérôme, « pour être bien reçu, prend les dehors de la modestie; l'avarice se couvre du manteau de l'économie; la colère passe pour ce saint zèle qui n'a en vue que l'offense de Dieu; la paresse spirituelle cherche à se faire passer pour de la retenue et de la prudence, etc. » (*Veith.*)

La ruse du démon ou les effets funestes de l'égoïsme.

Le roi Cyrus avait soumis un peuple belliqueux mais, malgré tous ses efforts, il ne put le maintenir dans le repos; à peine une révolte était-elle domptée qu'une autre recommençait, et c'est ainsi que pendant bien longtemps ce peuple se développa et se fortifia, grâce à sa rébellion contre Cyrus, — jusqu'à ce que celui-ci eut trouvé le moyen de courber l'esprit guerrier de ce peuple. En effet, il leur accorda toutes les libertés, toutes les satisfactions, toutes les commodités enviables, et de cette façon il eut vite raison d'eux; cette vie efféminée les fit tomber dans la lâcheté la plus abjecte, et leur courage indomptable disparut. — Le même sort échut à la brave armée d'Annibal laquelle, pendant plusieurs années, se montra invincible malgré tous les efforts des Romains; elle s'affaiblit et perdit toute sa force, dès qu'elle se fut abandonnée pendant quelque temps aux délices de Capoue. Cette même ruse est employée par le séducteur des hommes, par le père du mensonge, afin de tromper les serviteurs de Dieu; il ne pousse pas tout d'abord au péché, parce qu'il sait bien qu'ils lui résisteraient; mais il les conduit à l'égoïsme et ainsi à une vie molle et commode; alors peu à peu le péché se glisse dans leur cœur, ils n'ont plus la force de revenir dans le chemin de la vertu et ils succombent dans la lutte avec le péché. (*Brunner. Livre d'Homélies.*)

Combien l'égoïsme est insensé.

Le petit Albert avait atteint sa cinquième année. Son parrain étant allé le voir après le dîner lui donna une belle pièce d'or. Pendant que les parents régalaient leur nouvel hôte de vin, de gâteaux, etc., et causaient avec lui de toutes sortes de choses, l'enfant alla à la porte de la maison. En ce moment passait une femme portant un panier de fruits. « Voyez, » dit Albert, « j'ai une belle pièce d'or! » « Voyez, » dit la femme, « ma pomme est bien plus belle. Je vous la donnerai pour votre pièce d'or, parce que vous êtes si gentil et que je vous aime bien. » Le garçon donna sa pièce avec

plaisir et saisit avidement la pomme des deux mains. Là-dessus il s'élança dans la chambre en criant: « Voyez donc, quelle belle pomme rouge j'ai achetée pour ma pièce d'or!» La femme s'était esquivée et n'était plus à voir. Les parents eurent pitié de l'enfant et le grondèrent, mais le parrain dit: « Hélas! combien d'hommes agissent comme cet enfant »

Que d'insensés s'en vont vendre leur âme
Pour moins encor, pour un plaisir infâme !

Comparaisons.

Que l'égoïsme est détestable! Par lui « nous avons deux cœurs, comme les perdrix en Paphlagonie. Pour nous-mêmes nous avons un cœur qui est entièrement doux, bienveillant et poli, mais pour notre prochain nous avons un cœur dur, grossier et sévère.... Nous avons une double balance; dans l'une nous pesons nos avantages avec le plus grand soin et le plus de profit pour nous-mêmes, lorsque nous le pouvons; dans l'autre balance nous pesons les avantages qui concernent notre prochain, et nous faisons pencher autant que possible le surplus de notre côté; et cela peut-il être autre chose qu'une abomination et une horreur devant Dieu? » — (*S. François de Sales.*) « Le sordide égoïsme resserre notre bienveillance et fait que, semblables au serpent, nous nous renfermons en nous-mêmes et que nous dirigeons notre dard contre l'univers entier. L'égoïsme est la racine vénéneuse d'un arbre qui produit des fruits vénéneux. L'égoïste qui fait tant pour lui-même, est bien loin de l'esprit du christianisme. Celui-ci ne demande que la charité, qui cherche à être utile à tout le monde. Celui qui épouse le perfide égoïsme, se jette dans les bras d'une séduisante marchande, qui vend de la folie pour de la sagesse, et de la sagesse pour de la folie. — La volonté égoïste est comme un mur d'airain, qui sépare les hommes de Dieu. »

Pratique. L'amour de soi-même bien ordonné tend de toutes ses forces vers Dieu, de même que dans le monde corporel les corps, si rien ne vient les déranger, ten-

dent vers le centre de la terre. Tâchez d'acquérir cet amour chrétien de vous-même. Quant à l'égoïsme, à l'amour désordonné de soi qui n'a en vue que soi et entraîne les hommes vers la terre, fuyez-le, combattez-le de toutes vos forces; car « c'est une fort mauvaise herbe, » dit S^t^ François de Sales, « et d'une nature tellement perverse que, quand même elle a été coupée jusqu'à sa racine et semble flétrie, elle pousse à toute occasion de nouveaux rejetons. » Employez donc tous les moyens possibles pour la déraciner.

Moyens propres à déraciner l'amour désordonné de soi-même.

Le grand directeur et médecin des âmes, S^t^ François de Sales, nous indique spécialement les moyens suivants: « Les excitations et les attaques de l'amour-propre, » dit-il, « quelques fréquentes et impétueuses qu'elles soient, ne peuvent cependant nous causer le moindre dommage; il ne faut pas les rejeter à force de bras, il suffit de dire un petit non.... Pour dompter notre amour-propre, nous devons à l'instant louer Dieu de toutes nos forces, chaque fois que nous remarquons dans notre prochain quelque chose de bon et de louable; en même temps supplier Dieu de vouloir le continuer et l'augmenter. — L'amour-propre contrefait quelquefois le mort comme le rusé renard; puis tout à coup il se réveille pour nous attaquer. C'est pourquoi il faut avec constance veiller sur lui. Que si quelquefois il nous blesse, en nous dédisant de ce qu'il nous a fait dire, et désavouant ce qu'il nous a fait faire, nous sommes guéris..... Un excellent remède contre cet amour-propre c'est l'amour divin. »

DES DIX COMMANDEMENTS.

(*Gr. Cat.* 1^e^-2^e^ *q.*)

Les dix commandements de Dieu. — Explication. Le commandement de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain est *explicitement* énoncé dans les dix comman-

dements de Dieu, que Dieu lui-même grava un jour sur deux tables de pierre et donna à Moïse. Sur la première table se trouvaient les trois premiers commandements relatifs à l'amour et au culte de Dieu, et sur la seconde, les sept autres relatifs à l'amour du prochain. — Ces commandements sont d'ordinaire exprimés ainsi: Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement, etc.

La promulgation de la loi sur le mont Sinaï.

Trois mois après leur sortie d'Egypte, les Israélites arrivèrent au pied du mont Sinaï. Alors Dieu fit venir Moïse près de lui sur la montagne et lui dit: « Vous avez vu, mon peuple, quels miracles j'ai faits en votre faveur, comment je vous ai délivré de la servitude d'Egypte, comment je vous ai choisi pour ma nation de prédilection. Si donc vous obéissez exactement à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi mon propre bien choisi d'entre tous les peuples. » — Moïse descendit de la montagne, convoqua les anciens du peuple et leur exposa les ordres de Dieu. Tout le peuple répondit d'un commun accord: « Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit. » Moïse rapporta cette réponse au Seigneur et le Seigneur lui dit: « Va vers le peuple, purifie-le, qu'ils lavent leurs vêtements, et qu'ils soient prêts pour le troisième jour; car alors je descendrai sur la montagne de Sinaï, à la vue de tout le peuple. Et toi, Moïse, tu mettras des bornes pour le peuple tout alentour, et tu diras: Gardez-vous de monter sur la montagne de Sinaï et de toucher aucune de ses extrémités. Quiconque touchera la montagne, sera puni de mort. Quand la trompette commencera à sonner, qu'alors ils montent vers la montagne, mais seulement jusqu'au pied, et que personne ne franchisse les bornes. » Moïse revint pour faire connaître cet ordre; on se purifia, on se tint prêt pour entendre au jour indiqué la voix de Dieu. — Et le troisième jour, la matinée fut belle; mais tout à coup une grosse nuée couvrit la sainte montagne; le tonnerre gronda, des éclairs déchirèrent la nuée, des trompettes sonnèrent et le son en devint de plus en plus éclatant. Le peuple effrayé

resta dans les tentes; mais Moïse le fit sortir et conduisit cette immense multitude devant le Seigneur pour écouter ses commandements. Tous s'arrêtèrent au pied de la montagne; une fumée épaisse les entourait, parce que le Seigneur était descendu au milieu d'une colonne de feu; et une épaisse fumée en sortait comme la fumée d'une fournaise. Tout respirait la terreur et annonçait la suprême majesté; des trompettes sonnaient toujours, mais les sons en devenaient plus lents, plus graves et plus majestueux. Enfin la voix de Dieu se fit entendre de la manière suivante :

1) *Je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Egypte; tu n'auras point d'autres dieux devant moi; tu ne feras point d'image taillée pour l'adorer.*

2) *Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain.*

3) *Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat.*

4) *Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps sur la terre.*

5) *Tu ne tueras point.*

6) *Tu ne commettras point d'adultère.*

7) *Tu ne déroberas point.*

8) *Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.*

9) *Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain.*

10) *Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui lui appartiennent.*

(*Gr. Cat.* 3^e *q.*)

Obligation de garder fidèlement les commandements de Dieu. — Explication. Bien que les dix commandements de Dieu n'aient été donnés primitivement que pour le peuple *Israëlite,* cependant, nous autres *chrétiens,* nous sommes aussi strictement obligés de les garder, car 1)

Jésus n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir » (*Matth.* 5, 17.), c'est-à-dire pour la confirmer et pour en enseigner par ses paroles et ses actions la parfaite observation; 2) cette loi est d'ailleurs gravée dans nos cœurs. Les gentils, écrit S. Paul (*Rom.* 2. 15,) « font voir que ce qui est prescrit par la loi, est écrit dans leur cœur, par le témoignage que leur rend leur propre conscience, par les différentes pensées qui tantôt les accusent et tantôt les défendent. »

Comme chrétiens, nous sommes aussi tenus de garder les dix commandements.

Lorsque le jeune homme demanda au divin Sauveur ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle, que lui répondit Jésus? « Gardez les commandements! » — Quels sont ces commandements? continua le jeune homme? Et Jésus répondit: « Tu ne tueras point; tu ne commettras point l'adultère; tu ne déroberas point; tu ne diras point de faux témoignage; honore ton père et ta mère; et aime ton prochain comme toi-même. » (*Matth.* 19.) Ne sont-ce pas là les commandements que Dieu proclama sur le mont Sinaï et donna aux Hébreux? Si donc Jésus les a confirmés dans son saint Evangile et en regarde l'observation comme nécessaire pour entrer dans la vie éternelle, comment certains hérétiques de notre temps ont-ils l'audace de dire que les commandements de la loi divine n'ont d'obligation que pour les Israélites et non pour les chrétiens? C'est avec raison que le saint Concile de Trente a condamné cette doctrine monstrueuse, et qu'il menace de l'excommunication quiconque soutient que dans l'Evangile il n'y a d'autre commandement que la foi, que tout le reste est indifférent, n'est ni commandé, ni défendu, mais laissé au bon plaisir de chacun; que les dix commandements ne regardent point les chrétiens, etc. (*Sess.* 6. *Can.* 19.)

(*Gr. Cat.* 4^e *q.*)

Objection. « Si la loi est gravée dans notre cœur, pour-

quoi Dieu l'a-t-il encore donnée aux hommes, gravée sur des tables de pierre? » Voici comment S^t^ Augustin répondait à cette objection (*enarr. in ps.* 57.): « Afin que les hommes n'eussent pas lieu de se plaindre, Dieu écrivit aussi sur des tables de pierre ce qu'ils ne voulaient pas lire dans leurs cœurs. C'était sans doute écrit dans leur intérieur, mais ils ne voulaient pas l'y voir. Alors leur fut mis extérieurement sous les yeux ce qu'ils seraient forcés de voir dans leurs consciences; et pendant que la voix de Dieu arrivait pour ainsi dire du dehors pour frapper l'oreille, l'homme était obligé de se replier dans son intérieur. » Et S. Chrysostôme dit: « Dieu parla à Noé, à Abraham et à ses descendants, à Job et à Moïse, non par des écrits, mais par lui-même, parce qu'il trouvait chez eux une raison droite. Mais après que tout le peuple juif se fut profondément enfoncé dans le chemin du vice, dès ce moment il fut nécessaire de lui donner des écrits et des tables, qui renfermaient des avertissements et des menaces. »

(*Gr. Cat.* 5^e^ *q.*)

Motifs de garder fidèlement les commandements divins. — *Explication.* Et pourquoi ne garderions-nous pas fidèlement et volontiers les commandements de Dieu? 1) *Ils nous ont été donnés par Dieu, qui est si rempli de bonté et d'amour pour nous;* oui, les dix commandements sont vraiment une preuve particulière de l'amour qu'il nous porte et des soins tout paternels qu'il a pour nous; ne lui témoignerons-nous donc pas le respect, l'amour et la reconnaissance que nous lui devons, en gardant ses commandements? 2) *Les peines éternelles et le bonheur éternel dépendent de la manière dont nous aurons gardé les commandements divins,* comme il a été dit plus haut.

Les dix commandements sont une marque de l'amour de Dieu.

Dieu, en nous donnant ses dix commandements, nous a donné une des plus grandes preuves de son amour; sa loi est le plus beau présent qu'il ait pu nous faire. La comparaison suivante va vous rendre sensible cette importante vérité.

Je suppose un voyageur qui marche vers une ville magnifique où l'attend, avec sa famille bien-aimée, une brillante fortune. Entre lui et la ville désirée, il y a un abîme sans fond; d'épaisses ténèbres couvrent le chemin; lui-même est sans guide, sans flambeau. Sur cet abîme, il n'y a qu'une simple planche, étroite, vacillante; il faut nécessairement qu'il passe dessus; il est très-sujet à faire de faux pas; de déplorables chutes ne le prouvent que trop. Or, si un guide charitable venait prendre ce voyageur par la main; s'il élevait de chaque côté de cette fatale planche deux fortes barrières; s'il y suspendait de nombreux et brillants flambeaux, en sorte qu'il fût impossible au voyageur de tomber dans le gouffre à moins qu'il ne renversât volontairement les barrières, regarderait-on ces barrières, ces flambeaux, comme un mauvais service rendu à ce voyageur? Et ce guide charitable mériterait-il le nom de tyran, pour lui avoir donné la main, pour avoir prévenu ses chutes et assuré le succès de son voyage? L'application est facile.

Ce voyageur, c'est l'homme sur la terre; cette ville où l'attendent le bonheur et une famille chérie, c'est le ciel; cet abîme c'est l'enfer, cette planche étroite, fragile, vacillante, c'est la vie; ce guide charitable, c'est Dieu; ces barrières élevées de chaque côté de la planche, ces flambeaux qui y sont suspendus, ce sont les commandements de Dieu. Après cela, que le mondain qui ne veut suivre que la fougue de ses passions, que le chrétien peu instruit dise que les commandements de Dieu sont des entraves insurmontables; pour nous, ô mon Dieu! nous dirons toujours que le décalogue est un de vos plus grands bienfaits, et nous nous garderons bien de le jamais violer, afin de ne pas tomber dans l'abîme éternel. (*Gaume, Catéch. de Pers. T. III*, 406.)

Comparaisons.

« Les commandements divins sont un miroir brillant que l'ingénieuse bonté de Dieu a créé, afin que l'homme y contemplât la figure de son âme et reconnût quelle ressemblance ou quelle dissemblance elle a avec l'image de Dieu. » (*S. Léon.*)

« Les hommes mettent des souliers à leurs pieds pour les garantir contre la rigueur du froid et la morsure des animaux vénimeux ; dans un but analogue Dieu nous a donné ses commandements et sa loi, afin que nous puissions, avec leur aide, nous garantir et nous défendre contre le péché et les ennemis de notre foi. (*Gaudence.*)

« Un habit brodé d'or est beau, même quand il nous est simplement permis de le voir ; il nous paraît encore plus beau quand nous pouvons le mettre ; il en est de même des commandements de Dieu ; ils sont beaux et nous réjouissent, quand nous pouvons les entendre ; mais ils nous paraîtront encore plus magnifiques quand nous les observerons et que nous y conformerons notre vie. » (*S. Chrysostôme.*)

Nous devons garder tous les commandements sans exception. — « Un homme qui s'entend à la musique, ne voudra pas jouer sur un instrument dont les cordes ne sont pas d'accord, et il n'éprouvera pas de plaisir à entendre jouer sur un instrument pareil ; il désire avant tout que parmi les cordes il y ait un parfait accord. Or, si nous voulons passer pour chrétiens aux yeux de Dieu, nous devons aussi observer tous ses commandements et n'en laisser aucun sans l'accomplir, sans l'observer ; sans cela notre conduite ne peut plaire à Dieu et nous ne pouvons avoir droit à aucune récompense auprès de lui. (*S. Chrysostôme.*)

PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

Je suis le Seigneur, ton Dieu. Tu n'auras point d'autres dieux devant moi ; tu ne te feras point d'image taillée pour l'adorer.

(*Gr. Cat.* 6^e *q.*)

Ce *qu'ordonne le premier commandement.—Explication.* Voici le texte complet du premier commandement : « Je suis le Seigneur, ton Dieu qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras point d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras point d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est au ciel, ni sur la terre, au-dessous ni dans les eaux sous la terre. Tu ne les adoreras point et ne les serviras pas : car moi je suis le Seigneur ton Dieu, le Dieu fort, ce Dieu jaloux, poursuivant l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et la quatrième génération ; l'iniquité de ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde mille fois à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements. » Dieu commande donc *que nous l'adorions, et que nous n'accordions cette adoration qu'à lui seul,* ce que le divin Sauveur exprime par ce peu de paroles : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. » (*Matth.* 4, 10.) Nous *devons l'adorer,* puisqu'il est notre Dieu, puisqu'il est le souverain Seigneur du ciel et de la terre; nous *ne servirons que lui seul,* parce qu'il est un Dieu *jaloux,* c'est-à-dire parce qu'il est *jaloux* de posséder une chose dont il veut être seul possesseur et où il ne peut souffrir de rival. « Cette jalousie, » dit S. Thomas (1. 2. *Quest.* 28. *article* 4.), « provient du vif désir qu'on éprouve pour quelqu'un ; or, puisque Dieu ne peut souffrir que nous soyons la possession d'un autre, parce qu'il veut seul nous posséder, c'est son vœu et son ordre que nous dirigions uniquement vers lui nos pensées et nos désirs. Cela se voit, dit le saint Docteur, chez les femmes et les hommes que tourmente la jalousie; or Dieu est pareillement jaloux de sa glorification et de la possession de notre âme. Mais nous ne devons pas, comme l'enseigne le catéchisme Romain, supposer chez Dieu une jalousie

qui trouble et agite l'esprit. Ce n'est que l'amour, la charité qui fait que Dieu ne laisse personne abandonner impunément son service et qu'il punit ceux qui l'offensent. » — Ils sont donc bien insensés, ceux qui veulent servir deux maîtres à la fois, Dieu et le monde.

L'adoration partagée.

Le célèbre roi Geysa, qui régnait sur les Magyares vers la fin du dixième siècle, fut si favorablement disposé en faveur du Christianisme, grâce à la belle et héroïque Sarobta, son épouse, qu'il accorda aux prêtres, envoyés par l'évêque Piligrin de Passau, en Hongrie, la permission de prêcher aux prisonniers Allemands. Le zèle et la piété des missionnaires, le recueillement des auditeurs en recevant les consolations de l'Evangile, firent une telle impression sur Geysa et sur plusieurs nobles, qu'ils se firent instruire dans la doctrine chrétienne et baptiser. Mais avec tout cela Geysa continuait encore de sacrifier aux idoles de son pays. L'évêque l'ayant appris, chercha à l'en détourner par de sévères exhortations; mais le prince répondit : « Je ne vois pas pourquoi je n'agirais pas ainsi? Je suis assez riche pour les servir tous à la fois! » Cette façon de penser est peut-être excusable chez un homme qui n'avait guère encore l'esprit cultivé. Mais parmi les gens civilisés combien n'en trouverait-on pas qui pensent comme Geysa? Peut-être en est-il fort peu qui n'aient à se faire des reproches de ce genre. En effet rien n'est plus ordinaire que de voir des chrétiens qui se croient assez riches en sagesse, en vertus, en mérites et en biens terrestres, pour pouvoir servir en même temps Dieu et le monde et se consacrer à l'un comme à l'autre. Mais chacun connaît cette parole du Seigneur, qui déclare impossible cette adoration partagée, car entre Jésus-Christ et Bélial il n'y a rien de commun. Le premier commandement dit : « Tu croiras en *un seul* Dieu, » c'est-à-dire tu n'adoreras que *lui seul*, tu ne serviras que *lui seul*. (*Veith., misericordia.*)

(*Gr. Cat.* 7e-8e *q.*)

Culte intérieur et culte extérieur rendus à Dieu. — Explication. Le culte que nous devons à Dieu est en partie *intérieur,* en partie *extérieur.* — Nous rendons à Dieu un culte intérieur :

1) Par la *foi,* l'*espérance* et la *charité.* Par la foi nous croyons en Dieu, par l'espérance nous nous élevons vers lui, par la charité nous arrivons jusqu'à lui. « La foi est la fenêtre du ciel, l'espérance en est l'échelle, la charité seule s'élève au ciel et y pénètre. » — Nous rendons à Dieu un culte extérieur :

2) Par le *respect* et l'*adoration.* « Cette adoration consiste, comme dit S. Thomas (2. 2. *q.* 48. *art.* 2), dans un acte religieux, par lequel une créature honore et révère la majesté infinie de Dieu et s'humilie devant elle, en reconnaissant Dieu comme son principe et sa dernière fin, comme le Seigneur et le souverain maître de toutes choses. »

Le véritable adorateur de Dieu.

St François nous montre ce qu'on entend par *adorer Dieu,* Bien souvent il s'écriait dans la ferveur de sa méditation: « Qui êtes-vous, ô mon Dieu! et qui suis-je? Vous êtes si grand et je suis si petit! Vous êtes le créateur de l'univers, et je suis une misérable et chétive créature! vous êtes tout, et je ne suis rien! En un mot, vous êtes ce qui est, et je suis ce qui n'est pas du tout. Puisque vous êtes tel que vous êtes et que je suis un rien, je brûle du désir de me trouver en votre présence! » Dans ces paroles si simples et si touchantes du grand Saint, se trouve exprimé ce que Dieu veut de nous quand il nous ordonne de l'adorer. Pour rendre à Dieu l'adoration que la religion nous prescrit, voici ce que nous devons faire, remplis d'un saint effroi pour la majesté de ce Dieu infini : nous devons nous abîmer dans notre néant, le considérer comme celui dont nous dépendons en toutes choses; reconnaître que lui seul est tout, et que nous

ne sommes qu'un misérable rien. Adorer Dieu, consiste donc dans la pratique des devoirs suivants : nous sacrifier à lui, lui présenter notre service, nos hommages, notre respect, sans quoi notre religion est un vain simulacre, et nous ne sommes pas de vrais adorateurs de Dieu.

3) *Nous rendons à Dieu un culte intérieur en le remerciant de tout le bien qu'il nous a fait.* « Remerciez Dieu pour tout son amour! » nous dit S. Augustin. « Il n'y a rien de plus facile à dire, de plus joyeux à entendre, de plus doux à comprendre, rien de plus utile à faire que ce qui est compris dans ces trois mots : *grâces soient rendues à Dieu!* »

Remerciez Dieu.

On raconte de l'archiduc Albert, qui gouvernait les provinces belges, que jour par jour il envoyait de sa table quelques plats choisis à un vieux gentilhomme appauvri pas la guerre; celui qu'on avait chargé de ce message, n'était pas du service de l'Archiduc, et avait reçu la défense formelle de ne pas trahir la main qui envoyait ces dons. Au premier envoi, grand étonnement de la part du pauvre gentilhomme; mais comme les envois se continuaient régulièrement et d'une manière non interrompue pendant tous les jours, les mois et les années qu'il vécut, il désira vivement connaître son généreux bienfaiteur; plus d'une fois il en exprima ses regrets, en disant : « je ne crains qu'une chose, c'est que je ne vienne à mourir sans pouvoir témoigner ma reconnaissance! » — Combien de dons et de faveurs nous sont accordés par certain bienfaiteur invisible, et cela tous les jours, et même à toutes les heures et à tous les instants de notre vie! Ce sont les dons de l'esprit et de la nature; ce sont les objets indispensables sans lesquels nous ne pourrions subsister un seul moment; ce sont encore d'autres bienfaits sans nombre, qui réjouissent nos sens et notre esprit. Eh quoi! Au lieu de les accepter avec indifférence, comme s'il en devait être ainsi, ne devrions-nous pas tous les jours être

animés d'une nouvelle reconnaissance pour la bonté continuelle de ce bienfaiteur? Et, qui en effet ignore quel il est? Et que devrions-nous craindre davantage, si ce n'est de quitter ce monde coupables d'ingratitude à son égard? (*Veith.*)

4) *Nous rendons à Dieu un culte intérieur par notre zèle pour sa gloire.* Travaillez pour la gloire de Dieu, » dit S. Ephrem; « gagnez-lui un grand nombre d'âmes; devenez un filet spirituel et prenez beaucoup de poissons pour notre Seigneur. »

Zèle pour la gloire de Dieu.

S^t^ Vincent de Paul, ce fidèle serviteur de Dieu, ce héros de la charité chrétienne, était peut-être l'homme le plus doux de son temps; mais un jour que son compatriote, le célèbre abbé de Saint-Cyran, lui fit l'aveu qu'à son avis, depuis les six derniers siècles, l'Eglise s'était égarée et corrompue, S^t^ *Vincent, enflammé d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et de sa sainte Eglise*, blâma en termes très-sévères l'arrogance de cet homme et rompit toute relation avec lui. (Dans sa vie.) — Le divin Sauveur brûla également de zèle pour la gloire de son Père, lorsqu'il chassa les acheteurs et les vendeurs du temple.

(Voyez aussi l'exemple d'Aphraates. I. Partie, pag. 72.)

5) *Nous rendons un culte à Dieu par l'obéissance et la soumission à sa sainte volonté.* C'est vraiment honorer Dieu lorsque l'homme, dans la tribulation comme dans la joie, dit du fond de son cœur : « *Seigneur, que votre volonté soit faite.* » Nous voyons que Job honora le Seigneur de cette manière.

Le langage de la soumission.

Peu de temps avant sa déposition et son bannissement, S. Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople, tint au peuple un discours commençant par ces paroles sublimes :

« Les vagues roulent en grand nombre, et le torrent est déchaîné; cependant nous ne craignons pas d'être submergés; car nous nous trouvons sur le rocher! où la mer en fureur gronde, elle ne peut pas entraîner le rocher; que les flots s'élèvent, ils ne sont pas en état de faire sombrer la barque de Jésus! Qu'avons-nous à craindre? La mort? « Le *Christ est ma vie, et la mort est un gain pour moi!* » L'exil? « *La terre et tout ce qu'elle renferme appartient* à Dieu. » — La confiscation des biens? « *Nous n'avons rien apporté sur cette terre, il est certain que nous n'en emporterons rien.* » Je méprise les alarmes du monde, et je me moque de ses biens. Je ne crains pas la pauvreté, je n'ambitionne pas la richesse, je n'ai pas peur de la mort, je ne désire que de vivre pour vous. — Si ce n'était par amour pour vous, dès aujourd'hui je n'aurais pas manqué de partir, car je me dis toujours : « *Seigneur, que votre volonté se fasse!* » Je veux non ce que celui-ci ou celui-là veut, mais ce que vous voulez? Voilà ma forteresse? Voilà mon rocher immuable! Voilà le bâton sur lequel je m'appuie! Si Dieu veut que cela arrive, soit! s'il veut, que je reste ici, je l'en remercie! où il veut que je le remercie je le remercierai. »

(*Gr. Cat.* 9e-10e *q.*)

Péché contre la foi. — Explication. On peut pécher contre la foi :

1) Par *incrédulité*, par *athéisme*, quand on ne croit pas à Dieu ou à la religion révélée; par *hérésie*, quand on suit des opinions et des doctrines fausses, contraires à la religion; par des *doutes volontaires sur la foi*, quand on revoque en doute la vérité d'un seul article de la foi. « L'incrédule, » dit Massillon, « est un homme sans mœurs, sans loyauté, sans caractère, qui ne connaît d'autre règle que ses penchants, d'autre loi que ses coupables inclinations, d'autre frein que la crainte de l'autorité, d'autre Dieu que lui-même. La vie des incrédules

explique très-bien pourquoi ils disent : « Il n'y a pas de Dieu, je ne le servirai pas. »

L'athée confondu.

Un jeune incrédule, étant allé voir à Dijon le P. Oudin, jésuite, et l'un des plus savants littérateurs de son temps, voulut aussitôt entrer en dispute avec lui sur la religion. Mais le P. Oudin l'interrompit en disant qu'il n'aimait pas à disputer avec personne sur les points importants de notre foi. « C'est pourquoi, y ajouta-t-il, trouvez bon que nous n'en parlions pas. » — « Du moins, mon Père, ajouta le petit-maître en pirouettant sur un pied, je suis bien aise de vous apprendre que je suis athée. » Alors le P. Oudin, gardant un profond silence, se mit à le regarder et à l'examiner avec étonnement et avec dédain. « Qu'ai-je de si singulier, mon Père, répliqua le jeune homme, et que regardez-vous donc avec tant de curiosité? » — « Je regarde, Monsieur, dit le P. Oudin, la bête qu'on appelle athée, et que je n'avais jamais vue. » A ces mots le petit-maître se retira tout confus. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Ce que J.-C. punit et loue.

« Il faut, » dit un auteur chrétien, « qu'il y ait quelque chose de grand et de salutaire dans la foi, qui a, non une vie apparente, mais une vie réelle ; car il est à remarquer : que lorsque Jésus punit, il punit l'incrédulité ; lorsqu'il loue, il loue la foi : lorsqu'il extermine, il extermine l'incrédule, lorsqu'il plante, arrose, soigne, et élève dans son jardin, il plante, arrose, soigne et élève l'arbre de la foi jusqu'à ce qu'il porte des fruits.

2) Par des discours et des écrits contre la foi, de même en prêtant l'oreille à ces discours et en lisant ces sortes d'écrits. (*Voyez* 1re *partie, page* 91.)

3) *Par indifférence en matière de foi,* quand on ne se soucie nullement de la religion ou quand on regarde toutes les religions comme également bonnes. (*Voyez* 1re *partie,*

page 62.) ou qu'on ne cherche pas à acquérir une instruction religieuse convenable, ou encore, quand les parents et les tuteurs font élever les enfants dans l'hérésie, etc. Mais on pèche surtout contre la foi en *la reniant, en apostasiant.* (*Voyez* 1re *partie, page* 86.)

(*Gr. Cat.* 11e-19e *q.*)

De l'espérance chrétienne et des péchés contraires à cette vertu. — Explication. De même que, par la foi, nous rendons par l'espérance un culte intérieur à Dieu. L'espérance chrétienne est une vertu surnaturelle et un don de Dieu, par laquelle nous attendons avec confiance de lui tout ce qu'il a voulu nous promettre en vertu des mérites de Jésus-Christ; conséquemment nous pouvons et nous devons espérer avant tout de Dieu la *vie éternelle avec tout ce qui est nécessaire et utile pour y parvenir,* comme: la rémission des péchés et la grâce divine *que le Dieu infini, tout-puissant, miséricordieux et fidèle, nous a promises,* et *que Jésus-Christ nous a méritées par sa mort.*

Le soldat d'Alexandre.

L'espérance représente la possession; elle donne en expectative les plus beaux fruits, bien avant l'époque de la complète maturité. Un soldat d'Alexandre renonça à tous ses biens dans sa patrie; et comme on lui demandait ce qu'il gardait pour l'époque de son retour, il répondit: « *l'espérance d'acquérir de nouveaux biens!* » Soldat de Jésus! ne restez pas en arrière du soldat d'Alexandre; donnez tout par amour de Dieu; car vous avez la sainte espérance de gagner en retour des biens plus considérables, l'éternelle félicité.

L'espérance de St Bernard.

Animé d'une espérance vraiment chrétienne, St Bernard s'écrie: « Je considère trois choses sur lesquelles mon es-

pérance se fonde: *l'amour*, avec lequel le Père céleste m'a adopté, la sincérité de ses promesses et sa *puissance* à les remplir. Après cela ma raison insensée peut murmurer tant qu'elle veut, et dire: Qui es-tu? et quelle est la gloire que tu espères acquérir? — Je réponds hardiment: Je sais en qui j'ai mis ma confiance, et je suis certain que, *par excès d'amour*, il m'a adopté pour son enfant; qu'il est également sincère dans ses promesses, *tout puissant* et capable de les remplir puisqu'il peut faire tout ce qu'il veut. — Voilà la triple corde, difficile à rompre, que le bon Dieu fait descendre du haut de notre patrie jusque dans notre prison. Tenons-nous y fermes, afin qu'il nous tire à lui et nous fasse arriver à la contemplation de sa gloire. »

Comparaisons.

« Autrefois on cherchait parmi les perles celle qui, placée sur le cœur, pouvait chasser toute tristesse. Cette perle si précieuse c'est: *l'espérance*. Elle vous permet de voir l'océan sans bornes des félicités célestes et près de sa flamme, la petite goutte d'amertume terrestre s'évapore bien vite. » (*Philothée.*)

« De même qu'au moyen du télescope nous voyons à nos pieds les objets éloignés, de même par l'espérance nous pouvons voir de cette terre le ciel et nous en réjouir. » (*J. Rho.*)

« Pareille à l'ancre qui au milieu de la tempête empêche le vaisseau de périr, l'espérance nous fortifie au milieu de l'assaut des malheurs et des tentations. » (*Munch.*)

« L'espérance ressemble à un arbre très-productif planté au bord de l'eau; arrosée par les flots de la grâce, elle produit les œuvres les plus admirables de piété. Par elle, les hommes deviennent en quelque sorte des arbres produisant des fruits dans le jardin de Dieu. » (*Munch.*)

Il nous est permis aussi d'espérer des biens terrestres, pour autant toutefois qu'ils peuvent servir à notre salut; nous pouvons donc espérer de Dieu la nourriture, les vêtements, etc. — Cette espérance animait S^t^ Jean de la Croix et voilà

pourquoi il s'inquiétait fort peu des besoins du corps. « Dieu sait, » dit-il, « ce dont nous avons besoin. Notre affaire, c'est de le servir fidèlement; son affaire, c'est de pourvoir à notre bien-être temporel et éternel. Si le maître a soin de l'entretien du domestique qui le sert bien, est-ce que Dieu abandonnerait son fidèle serviteur? »

Explication. On pèche contre l'espérance chrétienne 1) par *désespoir et méfiance;* par *désespoir* quand on n'espère pas avec une entière confiance ce que nous sommes tenus d'espérer de Dieu. Tels sont ceux qui désespèrent de la rémission de leurs péchés ou ne croient pas pouvoir vaincre leurs mauvaises habitudes. — Par *méfiance*, quand on n'ajoute pas une foi ferme aux oracles, aux promesses et aux menaces de Dieu, quand on se méfie de la Providence, ce qui arrive quand on craint de manquer du nécessaire et qu'on s'inquiète trop de l'avenir.

Exemples tirés de la Bible.

Caïn pécha par désespoir. Ce malheureux avait tué son frère, mais si abominable que fût son crime, il pouvait cependant en obtenir le pardon, parce qu'aux yeux de l'infinie miséricorde de Dieu il n'y a pas de péché si grand dont on ne puisse obtenir le pardon. Le Seigneur lui offrit sa grâce, pourvu qu'il voulût compter sur son pardon; mais il s'écria dans son désespoir et au milieu d'affreux hurlements: « Mon iniquité est trop grande, pour que je puisse en obtenir le pardon. » (*Genèse*, 4, 13.) — Ce fut encore le péché de Judas. Cet apôtre parjure avait vendu son divin Maître et l'avait livré entre les mains des Juifs. Jésus voulut l'attendrir par ces douces paroles: « Eh quoi! mon ami, qu'avez-vous fait? (*Matth.* 26, 50.) Vous trahissez le fils de l'homme par un baiser? » (*Luc.* 22, 48.) Mais au lieu de se laisser émouvoir par ce tendre reproche, il s'abandonne à un orgueilleux désespoir; il jette le prix fatal du sang du Juste dans le

temple, et va se pendre; il s'étrangle de ses propres mains et meurt en réprouvé.

Les Israélites péchèrent fréquemment par méfiance. Combien de fois ne murmurèrent-ils pas dans le désert contre Dieu et contre Moïse que Dieu leur avait donné pour chef? « Ah! que ne sommes-nous morts par la main de Dieu au pays d'Egypte, quand nous étions assis près d'un amas de viandes et que nous mangions du pain à satiété! Pourquoi nous avez-vous amenés en ce désert pour faire mourir de faim tout ce peuple? » (*Exode*, 16, 3.) En parlant ainsi ils montraient qu'ils n'avaient aucune confiance dans la divine Providence. — Moïse lui-même pécha un jour par *méfiance*, en doutant de la puissance de Dieu, lorsque le Seigneur lui ordonna de frapper de sa verge le rocher pour en faire sortir de l'eau; voilà pourquoi Dieu lui imposa comme châtiment de ne pas entrer dans la terre promise.

Pécheur, ne désespère pas.

Même le plus grand pécheur ne doit pas désespérer; car il peut espérer le pardon, pourvu qu'il veuille se convertir de tout son cœur et faire pénitence. « Ne me dites pas : Je suis perdu! » s'écrie S. Chrysostôme, en s'adressant à tous les pécheurs. « Ne dites pas : J'ai péché, que ferai-je? Vous avez un médecin qui peut opérer un changement dans votre triste état, et vous débarrasser de votre misère; un médecin qui peut et veut guérir tout. » S. Cyprien, de son côté, écrit : « Tant que quelqu'un est dans ce monde, il n'est jamais trop tard pour lui de se repentir. *La porte du pardon lui est ouverte auprès de Dieu*, et l'entrée en est aisée à ceux qui cherchent et trouvent la vérité. Si, au moment de quitter cette terre, vous implorez le pardon de vos fautes, et que vous adorez le seul vrai Dieu en le confessant par la foi, le pardon sera accordé à ce pécheur pénitent, la grâce du salut communiquée par l'amour divin à ce croyant et même en mourant on passe à l'immortalité.

On pèche contre l'espérance chrétienne : 2) *Par présomption et fausse confiance*, lorsqu'on continue de pécher

hardiment, ou qu'on diffère sa conversion jusqu'au moment de la mort, parce que Dieu est miséricordieux, ou encore lorsqu'on se repose trop sur ses propres forces, qu'on s'expose volontairement à certains dangers, espérant que Dieu nous sauvera certainement; par exemple, quand on fréquente les bals et les mauvaises compagnies, le théâtre, etc.; quand on lit de mauvais livres et que néanmoins on présume encore qu'on restera dans le chemin de la vertu ou que Dieu nous viendra en aide. Comment? vous vous jetez dans les flammes, et vous croyez que Dieu empêchera le feu de vous brûler? Vous vous précipitez dans l'abîme, et vous attendez de Dieu qu'il vous retiendra? « Celui qui s'expose au danger y périra. »

Chute de Samson.

Samson pécha par *présomption* et par une *fausse confiance*. Revêtu de la force de Dieu, il extermina des milliers de Philistins; mais après qu'il l'eût perdue au milieu des voluptés et qu'il se fut éveillé à l'approche de ses ennemis, il se dit en lui-même : « J'en sortirai comme les autres fois. (*Juges* 16, 20.) Mais sa force l'avait abandonné, c'est en vain qu'il croit vaincre comme d'habitude; il tombe épuisé entre les mains de ses ennemis; ils lui crèvent les yeux et le jettent dans une obscure prison. — Homme irréfléchi et présomptueux! voilà quel sera également ton sort, car en comptant trop sur tes forces, tu tomberas dans le péché, l'aveuglement, la honte et le mépris; et après que tu y seras tombé pour avoir trop présumé de tes forces, tu y persévéreras par une confiance illimitée dans la bonté de ton Dieu et tu négligeras de te convertir.

Explication. Il faut toutefois remarquer que l'*espérance chrétienne* peut bien exister avec la *crainte*, c'est-à-dire *avec la défiance de nous-mêmes;* c'est pourquoi ne nous tourmentons pas d'une manière exagérée, mais ne vivons

pas non plus sans aucune crainte ni aucun souci du salut de notre âme; *espérons*, puisque Dieu est bon; mais soyons aussi dans une *appréhension* continuelle, parce que nous sommes faibles. « Que celui donc qui croit être debout, » dit S. Paul (1. *Cor.* 10, 12.) « prenne bien garde de ne pas tomber. » Il nous faut donc joindre à la confiance en Dieu la défiance de nous-mêmes. « Opérez votre salut avec crainte et tremblement! » nous dit encore le même apôtre; (*Phil.* 2, 12.) nous devons marcher désormais entre la *crainte* et l'*espérance;* c'est la voie la plus sage et la plus sûre qui, à travers les écueils de la *présomption* et du *désespoir*, nous conduit au but où nous devons tendre.

Exemples tirés de la Bible.

S. Paul marchait toujours entre la crainte et l'espérance; voilà pourquoi il écrit : « Encore que ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas justifié pour cela; mais c'est le Seigneur qui est mon juge. » (1.*Cor.* 4, 4.) Et ailleurs il dit : « Je traite rudement mon corps, et je le réduis en servitude; de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. (1.*Cor.* 9, 27.)

Opérez votre salut avec crainte et tremblement.

Nous devons opérer notre salut avec *crainte* et *tremblement;* car manquer notre salut ce serait une perte immense. Il en est de nous comme du philosophe Aristippe, dont S. Augustin nous raconte le trait suivant. Cet homme si exalté par ses contemporains, étant un jour en mer, fut surpris par une tempête affreuse, et la gravité du danger le mit dans une terreur telle qu'il devint pâle comme un mort, et se mit à trembler de tous ses membres. A peine la tempête se fut-elle calmée, qu'un homme grossier et de mœurs ignobles l'abordant, lui dit d'un air moqueur : « O grand Aristippe, voici devant vous un homme qui l'a emporté sur votre sagesse; car pendant qu'une méprisable peur vous jetait dans l'abat-

tement, je montrais aussi peu de crainte que si j'eusse été sur la terre ferme. » Aristippe ne se déconcerta pas cette fois. « Mon ami! » répondit-il, « nous avons bien agi l'un et l'autre, chacun à sa manière. Vous restiez indifférent et intrépide au milieu des dangers, parce que votre âme est tellement rude, ignorante et basse que sans doute vous n'aviez à craindre aucune perte considérable; mais Aristippe, riche en science et en instruction, avait raison de trembler, car il a de grandes choses à perdre! »

Marchez toujours entre la crainte et l'espérance.

S. Isidore, malgré toutes les grâces qu'il reçut, était toujours en proie à la crainte et à la tristesse; et quand on lui en demandait la raison, il répondait : « Celui qui attend un magnifique héritage et craint de le perdre, ne peut être tranquille; celui qui a un procès d'où dépend ou sa fortune ou sa ruine complète, ne saurait avoir de repos jusqu'à ce que le jugement soit prononcé. »

Comparaison.

« Les commerçants qui sont en mer ne sont jamais sans crainte, même quand le vent ne souffle pas et que les pirates ne se font pas voir, et leur crainte ne cesse que lorsqu'ils sont rentrés heureusement dans le port; cette conduite, du reste, est louable. Il en est de même du chrétien par rapport au salut; quand même il n'est coupable d'aucune faute, qu'il observe fidèlement les commandements de Dieu, et obéit aux inspirations du S. Esprit; qu'en outre il n'y a pour lui aucune tentation, aucune occasion de pécher; cependant il vivra toujours dans la crainte et l'inquiétude de son salut, et cette crainte ne cessera que lorsqu'il abordera au port du repos éternel. » (*S. Macaire.*)

« Un architecte quelqu'habile qu'il soit, et quelque soit le nombre de grands édifices qu'il ait construits, marche cependant toujours en craignant et en tremblant sur les échafaudages, de peur qu'il ne tombe et n'éprouve un funeste accident. Il en est de même de l'homme; bien qu'il ait

pratiqué beaucoup de bonnes œuvres, et atteint un haut degré de perfection, il *opérera cependant toujours son salut avec crainte et tremblement*, il portera attentivement la vue partout autour de lui, de peur qu'il ne tombe et ne roule dans l'abîme. » (*S. Chrysost.*)

(*Gr. Cat.* 20e *q.*)

Péchés contre l'amour de Dieu. — Explication. On pèche *en général* contre l'amour divin par *tout péché mortel;* car, « quiconque demeure en Dieu, ne pèche point. » (1. *S. Jean.* 3, 6.) Mais on pèche *en particulier* contre l'amour de Dieu par *tiédeur,* par *froideur,* par *indifférence* et *aversion pour Dieu et les choses divines,* par *attachement au monde,* par *ingratitude envers Dieu,* par *révolte contre ses sages dispositions,* par *haine et mépris de Dieu.*

L'enfant dénaturé.

Que c'est un péché détestable de mépriser Dieu, de rougir de lui; et néanmoins il y a de nos jours des misérables, des impies de ce genre, et en grand nombre. Le trait suivant nous fera sentir toute l'indignité de leur conduite. Un poète fameux du dernier siècle devait le jour à un honnête artisan. Au prix de ses sueurs, de ses privations et de ses veilles prolongées, ce tendre père avait donné à son fils une éducation distinguée. A tant de bontés le jeune homme répondit par un travail soutenu. De brillants succès vinrent bientôt couronner ses efforts et révéler son talent; une pièce de vers surtout lui valut des applaudissements universels. Jaloux d'en connaître l'auteur, un seigneur de la cour pria le jeune poète de venir réciter ses vers dans une réunion composée de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la capitale. La proposition était trop flatteuse pour être refusée. A l'insu de son fils, le père sollicita et obtint la faveur d'être admis. Avec une grande assurance le jeune poète commença sa récitation; des applaudissements viennent bientôt l'interrompre. Il continue, et des couronnes lui pleuvent sur la tête; il achève, et le noble seigneur qui l'avait invité, s'avance et, en témoignage

de son contentement, l'embrasse en présence de toute cette illustre assemblée. Au même instant on voit venir du fond de la salle un vieillard à cheveux blancs, couvert des vêtements d'une honnête indigence; les yeux mouillés de pleurs, les bras ouverts, il veut aussi embrasser le jeune lauréat. Celui-ci détourne la tête et refuse de le reconnaître, et ce vieillard, c'était.... son père!!! Une explosion de cris d'indignation part de toutes les parties de la salle, et toutes les bouches répètent ces paroles flétrissantes : *Fils ingrat!..* enfant dénaturé!... Fils ingrat, enfant dénaturé voilà, dites-vous, les seuls noms qui conviennent au fils qui rougit de son père; mais quel nom mérite, je vous prie, celui qui rougit de son Dieu? (*Gaume.*)

Comparaison.

On pèche aussi contre l'*amour de Dieu* en *aimant le monde.* « Les mouches à miel se plaisent autour de leur miel, » dit S. François de Sales, « et les guêpes autour des puanteurs; ainsi les bonnes âmes prennent leur contentement autour de Dieu et ont une extrême tendreté d'amour en son endroit; mais les mauvais se plaisent autour des vanités du monde. »

(*Gr. Cat.* 21-23 *q.*)

Culte extérieur rendu à Dieu; motifs qui nous y obligent et *comment on pèche en cette matière. — Explication.* Il ne suffit pas d'adorer Dieu *extérieurement*, nous devons encore manifester cette adoration intérieure, par exemple, par la prière en commun, par des genuflexions, etc. Le feu qui brûle dans l'âtre, se manifeste extérieurement par la fumée qui s'élève de la cheminée, et l'ardeur de la piété se manifeste extérieurement par l'attitude pieuse du corps. « L'attitude extérieure, » dit S. Chrysostôme, « est toujours la marque et l'effet de la dévotion intérieure. » — On ne peut se figurer la piété intérieure sans la piété extérieure. Nous y sommes tout particulièrement obligés par les motifs suivants : 1) Le corps aussi bien que l'âme ont été créés de Dieu ; voilà pourquoi l'un et l'autre lui doivent leurs homma-

ges; 2) il est dans la nature de l'homme de manifester extérieurement sa dévotion intérieure; de plus, 3) la dévotion extérieure favorise la dévotion intérieure; enfin 4) le culte extérieur est utile et nécessaire à l'édification de tous, à l'affermissement dans la foi, à la conservation et à la propagation de la religion.

Exemples tirés de la Bible.

L'Ecriture-Sainte abonde en exemples qui montrent que de tout temps on a joint l'adoration *extérieure* de Dieu à l'adoration *intérieure*. — Lorsqu'après son entrée dans Jérusalem, Esdras ouvrit, pour la première fois, en présence du peuple, le livre de la loi, et y lut à haute voix une prière pour remercier et louer Dieu, tout le monde éleva les mains et s'écria : « Amen, amen, » puis s'inclina et se prosterna devant Dieu, le visage contre terre. (2 *Esdr.* 8, 5-6.) — Lorsque les enfants d'Israël luttaient avec les Amalécites, Moïse éleva les mains vers Dieu; il les éleva bien haut, afin d'implorer puissamment du secours. Les Israélites étaient d'autant plus forts que Moïse élevait les mains plus haut. (*Exode* 17, 8-13.) — Et lorsque le divin Sauveur priait, il ne se mettait pas seulement à genoux, mais se prosternait le visage contre terre.

Explication. On pèche contre le culte extérieur dû à Dieu, en négligeant le service divin ou en s'y conduisant sans respect.

La punition des Bethsamites.

« Dieu frappa quelques Bethsamites, parce qu'ils avaient regardé avec curiosité et sans respect l'arche du Seigneur; et il fit mourir soixante-et-dix personnes des principaux de la ville et cinquante mille hommes du petit peuple; et ils pleurèrent tous de ce que le Seigneur avait frappé la nation d'une si grande plaie. » (1. *Rois.* 6, 19.)

Punition des irrévérences à l'office divin.

Philippe II, roi d'Espagne, un jour qu'il assistait à la Messe, vit deux courtisans causer ensemble, pendant tout le

temps du saint sacrifice. En sortant de la chapelle, le roi leur dit : « Est-ce ainsi que vous entendez la sainte Messe? Ne paraissez plus à ma cour! » Cette seule parole fut pour tous deux un coup de foudre. L'un mourut deux jours après, et l'autre devint fou. — Ah! combien de fois pourrait-on donner une réprimande aussi sévère à tous ceux qui se conduisent sans respect dans le temple de Dieu.

Le miroir dans le livre de prières.

Un noble Espagnol, nommé Zapata, se trouvait à Munster pour concourir à la rédaction du traité de paix. Il passait pour un homme fort pieux, puisque tous les jours il se rendait à l'office divin, accompagné de tous ses domestiques. En l'observant à l'église, on pouvait se convaincre que ses yeux se tournaient vers l'autel, ou bien se reposaient sur un énorme livre de prières, et que jamais il ne tournait la tête. Cependant, au sortir de l'église, tout le monde voyait que chaque fois il était exactement instruit de la conduite de son entourage. Alors ses reproches sévères atteignaient l'un parce qu'il avait indécemment tourné la tête, l'autre, parce qu'il ne s'était pas agenouillé ou qu'il avait chuchoté à l'oreille de son voisin; un troisième était forcé d'avouer, qu'il s'était esquivé de l'église pour aller boire un verre dans le voisinage, et qu'il s'était essuyé la bouche seulement après son retour. Personne ne comprenait comment cet homme sévère parvenait à connaître si bien ce qui se passait constamment derrière lui, quoiqu'il ne reçût les rapports d'aucun espion. Mais un jour l'un de ses domestiques eut l'occasion d'avoir en mains le livre de prières, et il y découvrit deux miroirs qui garnissaient intérieurement la reliure. Tel était l'appareil que ce grave personnage avait inventé pour observer ses domestiques. Ah! combien de reproches pourrait-on adresser de nos jours, si l'on voulait observer le grand nombre d'irrévérences et de légèretés commises à l'église ou pendant la prière.

Les moines priant sans dévotion.

Deux moines récitaient les matines, se tenant assis et

comme accroupis d'une manière inconvenante et peu dévote sur leur lit, lorsque tout à coup le diable apparut dans leur cellule, portant avec lui une odeur infecte et insupportable ; il leur dit en même temps, pour se moquer de leur prière : « A une telle prière, il faut un tel encens. » (*Scaramelli.* p. 298.)

(*Gr. Cat.* 24e-31e *q.*)

De *quelques autres péchés contraires au culte dû à Dieu,* tels que : l'*idolâtrie,* la *superstition,* la *sorcellerie,* le *sacrilége,* et la *simonie.*

1) L'*Idolâtrie.* — *Explication.* Par *idolâtrie* ou *culte des idoles,* on entend l'adoration des idoles, des fausses divinités, lorsqu'on accorde l'honneur divin à une créature, comme le firent les païens qui adoraient des hommes, des images de bois et de métal, des animaux, des plantes, etc. C'est ainsi que les Egyptiens adoraient des crocodiles, des oignons, etc. Les Romains honoraient les vices et les vertus comme des divinités, ils avaient un dieu du vin (*Bacchus*), une déesse de l'impudicité (*Vénus*), un dieu du vol (*Mercure*), etc.

Les fétiches détruits.

Villault de Bellefond, pendant son séjour au milieu des Noirs, fit éclater plus d'une fois le beau zèle qui l'animait contre les fétiches. Le 14 avril 1667, se promenant dans les environs de Fredericksbourg, (*ancien fort danois, sur la Côte d'Or*), il vit à l'entrée d'une maison, un nègre et une négresse occupés à tuer une poule dont ils faisaient couler le sang sur certaines feuilles qu'ils avaient rangées à terre. Après cette opération, ils divisèrent la poule et en jetèrent les morceaux sur les mêmes feuilles ; se tournant ensuite l'un vers l'autre et se baisant les mains, ils se mirent à crier : *me cusa, me cusa,* c'est-à-dire, dans leur langue, *Faites-moi du bien.* Villault ne les interrompit point pendant toutes ces cérémonies : mais lorsqu'elles furent terminées, il leur demanda quelles étaient leurs intentions. « Le fétiche du quartier, répondirent-ils, nous a nui, et dans l'espérance de

l'apaiser, nous venons de lui offrir cette poule que vous voyez. » Comme la curiosité lui faisait considérer les feuilles, espèce d'herbe marine, ils lui conseillèrent de n'y pas toucher en l'assurant que ceux qui avaleraient un morceau de cette poule mourraient infailliblement dans l'espace d'une heure. Le voyageur français rit de leur menace, prend la poule, la fait bouillir en leur présence, en mange sur-le-champ une partie et jette le reste. Les deux nègres, saisis d'effroi à la vue d'une action qu'ils regardaient comme un crime, s'attendaient à chaque moment à le voir tomber mort. Cependant Villault demeurait toujours debout et plein de vie; touché de compassion en les voyant livrés à des superstitions aussi insensées et aussi criminelles, il les rassura et les pria de lui faire voir leur fétiche. Ces noirs, qui commençaient à douter de la puissance de leurs divinités, le conduisirent aussitôt dans une petite cour où ils lui montrèrent une tuile enveloppée de paille; c'était là le fétiche qu'ils conservaient avec soin; à l'instant même Villault brise la tuile et met à la place une croix, il brise aussi tous les fétiches de bois ou les crochets qui étaient suspendus autour de la maison; dans l'ardeur de son zèle, il détruit toutes leurs divinités; mais bientôt il joint l'instruction à la pratique. « Cessez, leur dit-il, d'invoquer vos fétiches qui ne sont que de misérables morceaux de bois, de pierre ou de terre, armez-vous du signe de la croix, et avec ce secours vous serez plus forts que le fétiche, s'il revient à vous tourmenter. » Il leur apprit à l'heure même à faire le signe de la croix. En peu de temps tous les nègres du canton furent instruits de ce qui venait de se passer; ils en furent si émerveillés, que dès le lendemain ils vinrent en foule demander à échanger leurs fétiches contre des croix. Le voyageur français, édifié d'un si heureux changement, du mépris et même de l'aversion qu'ils avaient pour leurs fétiches, s'empressa de se rendre à leurs désirs, et leur distribua avec grande quantité de croix, qu'ils reçurent avec reconnaissance.

Lorsqu'il examina ce qu'il avait reçu en échange, il ne trouva que de misérables bagatelles, et des morceaux de terre

enduits de graisse et d'huile avec quelques plumes de perroquet plantées au milieu. C'étaient-là les fétiches de ces pauvres Africains; mais, ayant une fois reconnu ce que l'idolâtrie a d'odieux et de criminel, ils renoncèrent pour toujours, nous n'en doutons pas, à ces divinités de terre. (*Trésor des noirs.*)

Saint Rémy et le roi Clovis.

Lorsque S. Rémy, évêque de Rheims, baptisa le roi Clovis, il lui parla ainsi : « Brûle ce que tu as adoré jusqu'à présent, et adore ce que tu as brûlé! » — C'est-à-dire, renonce à tes faux dieux, et sers le vrai Dieu.

A côté de cette *grossière* idolâtrie des païens, il y a encore une idolâtrie plus *raffinée*, savoir: quand on retire son cœur à Dieu pour le donner aux choses de la terre, quand on porte l'une ou l'autre idole dans son cœur, par exemple l'avarice, l'envie, la volupté, la gourmandise, etc. C'est pourquoi S. Paul dit (*Phil.* 3, 18.): Ils font leur Dieu de leur ventre. Cette idolâtrie est également honteuse et funeste au plus haut point.

L'idole dans le cœur.

Une ancienne légende fait mention d'une grande et magnifique procession qui, aux premiers siècles du christianisme, continua d'être en usage chez une partie des habitants de la Syrie restés païens. Elle ressemblait, sous plusieurs points, à la grande fête qui se célèbre encore de nos jours dans les Indes en l'honneur de Dschagernauth; les païens plaçaient leur idole sur un char élevé et pompeux auquel ils s'attelaient, tandis que devant et derrière marchait la foule avec des victimes, des guirlandes, des cymbales et des trompettes. Un jour que la procession était en marche, tout le monde se sentit soudain repoussé par une force invisible, et cloué sur place; personne n'était plus en état de bouger, et les gens accourus au secours ne savaient quel expédient imaginer, lorsque l'un d'eux s'avisa d'aller chercher l'abbé Appollonius qui avait sa demeure solitaire près de là. Appollonius étant arrivé, cria à la multitude : « Si vous voulez

quitter cette place, renversez votre faux dieu. » On suivit son conseil, et aussitôt chacun put aller librement où bon lui semblait. — Or, ce que cette légende rapporte de l'accident arrivé à une foule considérable, se passe partout chez les individus dans le cours de la vie. Pourquoi y a-t-il tant de personnes qui, bien qu'appartenant à l'Eglise, se montrent, sous le rapport de la vie spirituelle, si immobiles? qui persistent dans l'habitude du péché et dans l'esclavage des sens, sans jamais faire un pas vers la justice chrétienne? *Parce qu'elles adorent dans leur cœur une idole qu'elles portent partout avec elles*, que cette idole s'appelle richesses et biens, volupté ou vanité. Tant que cette idole n'est pas abattue, que cet égoïsme coupable, cette mauvaise passion n'est pas chassée du cœur, ou du moins sérieusement combattue, la volonté spirituelle reste enchaînée, de sorte qu'elle n'est pas capable de faire un pas dans la voie du bien. (*Veith.*)

2) On est coupable de *superstition*, 1) quand on honore Dieu ou les Saints contrairement à la doctrine ou aux usages de l'Eglise; par exemple, par toutes sortes de formules étranges, par l'emploi de cérémonies ou de rits que l'Eglise n'a ni établis ni pratiqués, par l'exposition de fausses reliques, par la publication de faux miracles, etc.; 2) quand on attribue à certains objets une vertu qu'ils n'ont ni de Dieu, ni de la nature, ni de l'Eglise. Ainsi l'on pèche par la divination, par l'inspection des étoiles, des oiseaux et des animaux, des mains et du visage, par l'interprétation de cas fortuits et des songes, en tirant au sort ou en disant la bonne aventure au moyen de cartes ou de signes cabalistiques, en craignant les revenants, en redoutant certains jours (le vendredi) ou certains nombres (treize), etc. — Cette superstition est aussi insensée que coupable et funeste, parce que le plus souvent on attend secrètement du secours de l'esprit malin, et qu'en tout cas on accorde à des choses futiles ou à des fourbes, la confiance qu'on devrait avoir en Dieu

seul. Combien de mal la superstition n'a-t-elle pas produit dans le monde! Voilà pourquoi l'Eglise et ses docteurs ont de tout temps condamné la superstition de la manière la plus énergique.

Pour ne citer que quelques témoignages, S. Augustin dit que la superstition est l'ignominie et la honte du genre humain. Origène s'élève de toutes ses forces contre la superstition. Le synode provincial tenu à Toulouse en 1590, ordonne à tous les confesseurs et prédicateurs de déraciner la funeste superstition par de fréquents avertissements et des arguments solides. Le S. Concile de Trente se prononce dans le même sens.—Cependant notre époque est devenue tellement impie que les incrédules décrient un grand nombre de nos saintes doctrines et de nos cérémonies, comme autant de superstitions : ils traitent par exemple de superstition l'usage de porter sur soi des images, des médailles de saints ou des objets bénits. Mais il n'est pas ainsi; cette pratique est au contraire louable, quand elle est faite avec une intention pieuse, qu'elle est basée sur la confiance en Dieu, sur l'intercession des saints ou sur les prières et les bénédictions de l'Eglise.

Folie et suites funestes de la superstition.

Les suites déplorables qui résultent parfois de la superstition, par exemple des pronostics tirés des oiseaux ou des animaux, se trouvent confirmés par l'exemple suivant, qui paraîtrait incroyable s'il ne nous était rapporté par un garant digne de foi : (*Lohner in Bibl.* III. 559.) Une vieille veuve était dangereusement malade. Sa pieuse fille l'exhorta à recevoir les Sacrements des mourants. Mais la malade déclara que ce n'était pas encore nécessaire. La fille pria un voisin de venir à son aide, afin de décider sa mère à se faire administrer. La veuve lui répondit également en souriant : « Soyez sans inquiétude, je ne mourrai pas encore. Le coucou m'a

prédit que j'ai encore douze ans à vivre. » Il faut savoir que certaines personnes superstitieuses prétendent vivre autant d'années qu'ils ont entendu de fois le cri du *coucou*. Comme l'état de sa mère empirait de jour en jour, la fille se décida à faire venir un prêtre; mais à son arrivée, la malade était déjà privée de raison et criait constamment en imitant le coucou : « *Coucou, coucou!* » C'est ainsi qu'elle mourut sans sacrements.

Une suite inévitable de ces pratiques superstitieuses c'est que l'homme, au lieu de remettre simplement son sort entre les mains de la divine Providence, et d'y trouver ainsi son repos et une assurance inébranlables, se livre tantôt à des espérances outrées, tantôt à des terreurs chimériques, et se tourmente ainsi inutilement. (*Manuel de Schuster.*)

Quelle folie il y a de croire aux astrologues.

L'empereur grec, Manuel Commène, étant violamment attaqué de la maladie à laquelle il succomba, le patriarche Théodose vint l'engager, puisque le temps le permettait encore, de mettre en ordre les affaires de l'Etat et de pourvoir au sort de son jeune fils Alexis. Manuel répondit qu'il avait infailliblement encore quatorze ans à vivre. C'est qu'il se fondait sur la prédiction de certains astrologues qui lui promettaient non-seulement une prompte guérison, mais encore des conquêtes glorieuses. Toutefois, comme à la fin son mal s'aggrava tellement que toutes ses espérances s'évanouirent, il se repentit de sa crédulité superstitieuse, et sur le conseil du patriarche il donna une déclaration écrite par laquelle il désavoua sa conduite passée. Peu après il mourut. — Une femme qui, par curiosité s'était mise à feuilleter un livre de son mari, traitant de l'astrologie, y lut que la fille, née un tel jour, si elle se mariait, mourrait. Après cette lecture, elle fut prise d'une telle frayeur que, bien que jusque là ses couches eussent été heureuses, elle mourut pendant les couches suivantes, uniquement de crainte et de terreur. Telles sont les suites déplorables de la foi ridicule dans l'astrologie. (*Id.*)

Superstition des philosophes.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, fameux par son impiété et ses débauches, allait déguisé chez les Bohémiens, et montrait toute la crédule curiosité du plus superstitieux des hommes. Un vieux comte d'Anhalt-Dessau ne croyait pas en Dieu ; mais allant à la chasse, il rebroussait chemin s'il lui arrivait de rencontrer trois vieilles femmes; c'était, selon lui, un mauvais augure. Il n'entreprenait rien le lundi qu'il regardait comme un jour de malheur. — Diderot et d'Alembert croyaient aux sortiléges. — Le comte de Boulainvilliers, qui s'est acquis un nom par son impiété, étudiait sérieusement les secrets de la sorcellerie. — Hobbes, incrédule le jour, ne couchait jamais seul la nuit, de crainte des revenants. Le marquis d'Argens, si éloigné de toute idée religieuse, ne supportait pas d'être treize à table. — La princesse Amélie, sœur de Frédéric, roi de Prusse, ayant presque autant d'esprit et de philosophie que lui, se faisait dire la bonne aventure ; et la moitié de la cour croyait à la femme blanche qui, armée de son grand balai, apparaissait dans une salle du château, et balayait de toutes ses forces quand il devait mourir quelqu'un de la famille royale. — Le célèbre roi de Prusse, Frédéric-le-Grand, déplaçait lui-même les couteaux et les fourchettes qu'il voyait en croix sur la table, les regardant comme un signe de malheur. (*Dict. d'anecd. chrét.* pag. 1119.)

Crainte des spectres ou crédulité.

Il arriva un jour en Sicile que quelques hommes entrèrent dans une grotte pour examiner ce qu'elle renfermait ; arrivés à une certaine distance, ils aperçurent une espèce de géant qui tenait une massue dans la main. Saisis de terreur à cette vue, ils s'enfuirent de la caverne et coururent dans la ville voisine raconter ce qu'ils venaient de découvrir. Aussitôt tout le voisinage s'arma pour aller combattre le géant. Lorsqu'on fut arrivé dans la caverne, le plus courageux de la troupe se hasarda à porter un coup d'épée au spectre qui tomba subitement en poussière. On vit alors que le prétendu

géant n'était qu'une masse de terre et de poussière qui avait quelque ressemblance avec la forme humaine. — Aussitôt la peur se changea en hilarité et l'on reconnut qu'on avait été trop crédule. (*Dr. Brunner.*)

Le nombre treize.

Le premier président du parlement de Rouen ne pouvant se résoudre à se mettre en table, parce qu'il se trouvait le treizième, il fallut adhérer à la superstition, et faire venir une autre personne, afin qu'on fût quatorze. Alors il soupa tranquillement; mais à peine fut-il sorti de table, qu'il fut saisi d'une apoplexie, dont il mourut sur-le-champ. Dieu ne punit pas toujours les superstitieux d'une manière aussi sensible, mais on ne peut douter qu'il ne les ait en horreur. « Seigneur, dit le Psalmiste, vous haïssez ceux qui observent les choses vaines et inutiles. » (*Le P. Lebrun.*)

Folie de la superstition.

Marie Witte, à Prenzlau, alla un soir rendre visite à ses parents qui demeuraient à l'extrémité du village appelé Malchew. Le chemin le plus court était celui qui traversait le cimetière. A son retour elle remarqua, sur une tombe toute fraîche, quelque chose de blanc. En se rapprochant de la tombe, cet objet blanc se releva un peu; il avait en ce moment quelque ressemblance avec une forme humaine assise, et suivait d'un regard fixe et sans dire une parole, la jeune fille terrifiée qui hâtait le pas pour s'éloigner.

Elle arrive dans la maison de ses maîtres, pâle comme la mort et raconte l'accident qui lui est survenu. Aussitôt quelques personnes se rendent au cimetière pour voir le fantôme, mais elles n'en découvrent aucune trace. Le lendemain, le forgeron Walter vient faire ses excuses à mademoiselle Witte pour la frayeur qu'il lui avait causée. Afin de le délivrer d'un violent mal de dents, on lui avait conseillé d'appliquer la mâchoire malade sur une tombe fraîchement remuée; de cette manière, prétendait-on, le mort gagnait le mal dont souffrait le vivant; mais cela devait se faire sans parler, si

l'on voulait que le remède réussît, et Walter n'avait pas négligé cette circonstance. O folie de la superstition !

Comparaisons.

« Ne serait-ce pas folie de vouloir cueillir des roses sur un pommier et des lis sur un rosier? L'homme superstitieux commet une folie analogue en attribuant à des choses créées des effets que le Créateur ne leur a pas donnés. » Afin de rendre évidente la folie de la superstition, S. Augustin cite le bon mot de Caton consulté par quelqu'un pour savoir s'il n'y avait aucun présage dans ce fait, qu'une souris avait rongé ses pantoufles; il répondit : « Il n'y a là aucun présage, mais il y en aurait un si les pantoufles eussent rongé la souris. » Le saint ajoute la remarque suivante: « Ce n'est pas parce que les signes ont une valeur qu'on les observe, mais s'est parce qu'on les observe, qu'on leur accorde une valeur. »

3) On est coupable de sorcellerie quand, par l'invocation et le secours du démon ou par l'évocation des esprits, on veut trouver des trésors ou produire d'autres effets merveilleux, ou encore quand on cause du dommage aux hommes, aux troupeaux, etc. Dieu lui-même défend expressément ce péché, quand il dit (*Lévit.* 20 6.): « Si un homme se détourne de moi pour aller chercher les magiciens et les devins, et s'abandonne à eux par une espèce de fornication , je tournerai ma face contre lui et je l'exterminerai du milieu de mon peuple. » Cependant les prestidigitateurs et les escamoteurs ne doivent pas être regardés comme magiciens.

Exemples tirés de la Bible.

Saül, abandonné de Dieu et haï du peuple, ne savait quel parti prendre lorsque les Philistins lui déclarèrent la guerre. Dans l'angoisse de son cœur il eut recours à une vieille femme d'Endor qui avait la réputation d'être versée dans la magie occulte. Elle fut priée d'évoquer l'ombre de Samuel

du royaume des morts, afin qu'il révélât l'issue du combat. Mais Dieu punit le roi ; il lui fut annoncé que le combat lui serait funeste et que Saül périrait avec ses fils. — Dans les Actes des Apôtres (13, 8-12.) se trouve également un exemple qui prouve que souvent le châtiment suit de près la magie. Du temps des apôtres vivait le magicien Elymas qui s'opposait au christianisme avec une méchanceté tout particulière. Mais S. Paul, rempli du Saint-Esprit, regarda fixement cet homme, et lui dit : « O homme plein de toute sorte de tromperie et de fourberie, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ? Mais maintenant la main du Seigneur est sur vous : vous allez devenir aveugle, et vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps. » Aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui, ses yeux s'obscurcirent ; et se tournant de tous côtés, il chercha quelqu'un qui lui donnât la main. — L'Antechrist, aidé de l'esprit malin, viendra aussi un jour montrer des choses merveilleuses opérées par la magie ; « il viendra, accompagné de la puissance de Satan, avec toute sorte de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périront, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés. » (2 *Thess.* 2, 9-10.) Dieu le permettra pour la juste punition de ceux qui rejettent la vérité chrétienne et les miracles divins.

Le magicien mal récompensé.

La curieuse anecdote qui suit est tirée de la vie du duc Rodolphe IV, (*né le* 1 *Nov.* 1339, † 17 *Juill.* 1365.). Un nécromancien se vantait devant le duc de pouvoir chasser les mauvais esprits et le décida à venir s'en convaincre par lui-même. Rodolphe y consentit, et le fourbe le conduisit dans la forêt de Vienne jusqu'à la montagne Gluthoven ; il y avait caché d'avance, dans une caverne, une vieille femme munie de braises ardentes, d'un soufflet, etc., et l'avait dressée à sa fantasmagorie. — Lorsqu'ils furent arrivés dans ce sombre réduit, le magicien traça un cercle autour du prince

et lui défendit, sous peine de malheur, d'en sortir. Alors il commença ses manœuvres et ses tours de sorcellerie; soudain la vieille donna des réponses qui résonnaient d'une manière lugubre dans les cavités de la montagne et vomit du feu dans l'obscurité. Rodolphe qui soupçonnait une fourberie, franchit ce cercle malgré la défense du magicien, en se disant : « Je vais voir de près cette fantasmagorie et le diable même. »— Il le fit, et découvrit la vieille avec ses supercheries; aussitôt il donna ordre de saisir les deux individus qui furent cousus dans un sac et noyés. (*Habsbourg.*)

4) *Le sacrilége* est la profanation des objets, des personnes ou des lieux consacrés à Dieu; ainsi l'on se rend coupable de sacrilége en recevant indignement un Sacrement, en maltraitant un prêtre, en souillant une église ou des vases sacrés, etc. De tels sacriléges ont été commis par les iconoclastes et par un grand nombre d'ennemis de l'Eglise dans les temps anciens et dans les temps modernes, lorsqu'ils profanaient les images et les reliques des saints, les jetaient dans des lieux immondes, les foulaient aux pieds, ou qu'ils employaient les vases sacrés à des usages profanes, etc.

Exemples tirés de la Bible.

L'Ecriture-Sainte nous montre par plusieurs exemples effrayants combien Dieu abhorre et punit cet épouvantable péché. Le roi Balthasar donna un grand festin et y employa les vases d'or et d'argent que son père Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem. Ce roi impie s'enorgueillissait même de ces dépouilles sacrées. Mais tout à coup, pendant le festin, une main traça sur la muraille trois mots qui annonçaient au roi sacrilége sa sentence et le châtiment de son crime. (*Dan.* 5.) — Séleucus, roi de Syrie, envoya son trésorier Héliodore à Jérusalem, pour y enlever les riches trésors du temple. Pendant qu'il était occupé de ce vol sacrilége, la main de Dieu le frappa; une force invisible le jeta contre terre, privé de parole; et il y resta cou-

ché sans aucun espoir de guérison. (2 *Mach.* 3.) — Cinquante mille Bethsamites périrent pour avoir jeté des regards audacieux sur l'Arche d'alliance. Dieu fit tomber du feu sur les fils d'Aaron, parce qu'ils avaient placé du feu profane sur l'autel. — Osa tomba mort, parce qu'il n'avait pas pour l'Arche du Seigneur le respect que la loi prescrivait. Manassès fut privé de son royaume, conduit en captivité à Babylone, parce qu'il avait déshonoré le sanctuaire de Dieu par le culte des idoles. Le roi Joas fut puni de la lèpre, parce qu'il était audacieusement entré dans le sanctuaire. Il en est de même dans le nouveau Testament. « Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le détruira, » dit avec raison S. Paul. (1 *Cor.* 3, 17.) Le Sauveur, ordinairement si doux et si patient, fut saisi d'une sainte indignation en voyant dans le temple de Jérusalem les vendeurs et les acheteurs qui le profanaient. Ayant saisi un fouet, il les en chassa avec cette réprimande aussi sévère que méritée: « La maison de mon Père est une maison de prière; et vous en avait fait une caverne de voleurs. (*Jean.* 2, 15.)

Punition du vol sacrilége.

L'empereur Léon IV avait fait enlever de la cathédrale de Constantinople une couronne d'or enrichie de diamants, que l'empereur Héraclius avait donnée à ce temple. Mais à peine eut-il mis cette couronne sacrée sur sa tête, que celle-ci se couvrit de pustules et de plaies hideuses qui l'enlevèrent après trois jours. — Les Sarrasins attaquèrent un jour une église dans l'île de Chypre. L'un d'eux, ayant fixé ses regards sur la statue d'un saint, demanda: « A quoi sert cette image? » — « Elle fait du bien à celui qui honore ce que cette statue représente, — et fait du mal à celui qui la méprise, » répondit un chrétien qui se trouvait là. — « Eh bien! je vais arracher un œil à cette image, » dit l'audacieux soldat, « et je veux voir quel mal elle peut me faire. » Il prit en effet une lance qu'il poussa dans l'œil droit du saint. Mais au même moment son œil droit lui sortit également de la tête

et tomba à terre, tandis que le malheureux fut pris d'une fièvre violente.

5) La *simonie* ou *le trafic des choses sacrées*, consiste à acheter ou à vendre pour de l'argent ou d'une autre manière, des objets sacrés ou des dignités ecclésiastiques, comme le voulait faire Simon le magicien ; de là est venu le nom de *simonie*.

Simon le magicien

se rendit coupable de cette faute. Lorsqu'il eut vu que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent, s'ils voulaient lui accorder le même pouvoir. Mais S. Pierre, animé d'une sainte indignation, lui répondit : « Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent, etc! » (*Act. des Ap.* 8, 18-24.)

Un ennemi de la simonie.

Hilarion, le fondateur d'un grand nombre de monastères en Palestine, partageait tout son temps entre les exercices pieux et le travail qui lui procurait le nécessaire. Quelqu'un lui ayant offert un présent en échange de ses pieux services, il répondit : « Ce qu'on a reçu gratuitement, il faut aussi le donner gratuitement. » Un officier de l'empereur Constance, qu'il avait guéri d'une maladie dangereuse, voulut lui donner une somme d'or, Hilarion la refusa en déclarant qu'il n'acceptait rien pour des services chrétiens ; puis lui montrant un morceau de pain d'orge, il ajouta : « Celui qui se nourrit ainsi n'a pas plus d'estime pour l'or que pour la poussière de la terre. »

Comparaison.

« Pourquoi ne vends-tu pas ta lumière, ô soleil? — Je l'ai reçue pour rien, je la distribue pour rien aux autres. Pourquoi ne vends-tu pas ton eau, ô fleuve? Je l'ai eue pour rien, je la laisse couler pour rien. Et toi, ô homme, tu veux te faire payer par d'autres les grâces que Dieu t'a accordées? » (*S. Bonav.*)

Pratique. 1) Par la foi, l'espérance et la charité, le respect et l'adoration, l'action de grâce et les louanges, vous honorez votre Dieu, ainsi que le premier commandement l'exige de vous. C'est pourquoi récitez tous les jours les actes de foi, d'espérance et de charité, et adressez, le soir et le matin, à Dieu le tribut de votre adoration et de votre amour, de votre gratitude et de vos louanges! Mais unissez avec la dévotion *intérieure* de votre cœur la dévotion extérieure; dans l'église et hors de l'église priez toujours avec respect, dans une attitude pieuse et modeste, pliez les genoux et joignez les mains. C'est ainsi que priaient tous les saints, et particulièrement S. Louis de Gonzague. Prenez-le en ceci pour modèle!

S. Louis de Gonzague en prière.

Quand ce jeune homme priait, on pouvait lire dans les traits de son visage et juger par tout son extérieur combien il sentait la présence de son Dieu, et ce que c'était qu'adorer Dieu intérieurement et extérieurement. Il était à genoux, les mains jointes, dans une attitude si pieuse et si respectueuse, qu'il ressemblait plutôt à un ange qu'à un homme. Il priait toujours avec les yeux fermés ou modestement baissés, afin de conserver mieux, de cette manière, le recueillement intérieur. Celui qui le voyait était transporté d'admiration pour cet ange terrestre, et en même temps entraîné vers la piété. — Chrétien! apprenez de S. Louis de Gonzague à prier.

2) Comme rien ne blesse tant le respect et l'adoration dus à Dieu, que l'hérésie, l'incrédulité et la superstition, il est de notre devoir d'éviter tout spécialement ces péchés. Ayez donc en horreur toute superstition et n'employez jamais des moyens défendus ou suspects pour guérir certaines maladies, retrouver des objets perdus, etc. Consultez votre confesseur si vous doutez qu'un moyen soit illicite ou non. Ne recourez jamais à

des charlatans ou à des empiriques quand il s'agit de votre santé, appelez un médecin diplômé ou établi par l'autorité. Lorsque nous voulons avoir un habit, nous n'allons pas trouver le maréchal, et lorsque nous faisons ferrer un cheval, nous n'allons pas trouver un tailleur, mais pour tout ce qui regarde les métiers, nous nous adressons à ceux qui s'y entendent convenablement. De même, lorsque nous sommes malades, pour être guéris, nous devons consulter les médecins et non les charlatans, ni employer des remèdes conseillés par des personnes ignorantes, qui souvent font empirer le mal et qui envoient le malade au cimetière.

Le maréchal-ferrant.

Un jour, un étranger, conduisant une élégante calèche, arriva dans un village. Comme un ressort de la voiture s'était brisé, l'hôtelier lui dit : « Notre maréchal est très-habile. Il est en même temps excellent vétérinaire ; les gens du village se font même traiter par lui. » L'étranger conduisit sa voiture devant la forge, et après que le ressort fut réparé il dit au maréchal : « Vous avez fort bien arrangé ma voiture ; ne voudriez-vous pas également réparer ma montre à répétition ? » Le maréchal regarda, tout ébahi, son interlocuteur, tandis que les personnes présentes se moquaient de l'étranger et laissaient clairement entendre qu'elles le prenaient pour un fou. Mais il leur dit : « Je suis loin d'être aussi fou que vous l'êtes vous-mêmes. Car le plus adroit maréchal-ferrant est aussi peu en état de réparer cette montre, que le plus habile vétérinaire de traiter un malade. » (*Kindle.*)

DE LA VÉNÉRATION ET DE L'INVOCATION DES SAINTS.

(Suite du premier commandement.)

La vénération des Saints n'est pas contraire au premier commandement. — Explication. Pour ce qui regarde la vénération et l'invocation des Saints, l'Eglise catholique

enseigné qu'il est *bon* et avantageux d'honorer et d'invoquer les Saints. Le Concile de Trente expose cette doctrine dans les termes suivants : « Le saint Concile ordonne à tous les évêques et aux autres, qui par leur charge ou par leur mission sont obligés d'enseigner, que, d'après l'usage immémorial de l'Eglise catholique et apostolique et d'après l'accord unanime des saints Pères et les conclusions du saint Concile, ils instruisent soigneusement les fidèles principalement sur l'intercession, l'invocation des Saints et la vénération des reliques, en leur enseignant que les saints qui règnent avec Jésus-Christ, présentent leurs prières à Dieu en faveur des hommes : « *qu'il est bon et avantageux de les invoquer avec ferveur, d'avoir recours à leurs prières et à leur protection, afin d'obtenir des faveurs de Dieu par son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur, qui est notre unique Sauveur et Rédempteur.* »

Cette vénération n'est nullement contraire au premier commandement ; ce qui le prouve, c'est que nous n'adorons pas les saints, que nous ne leur rendons pas des honneurs divins ; bien plutôt, nous honorons et nous louons dans les Saints Dieu lui-même qui s'est montré si puissant et si généreux à leur égard ; « nous admirons et nous honorons dans les Saints, » comme dit S. Augustin, « les merveilles de la main du Très-Haut, les dons de la grâce et l'épanchement de sa magnificence ; » nous confessons que Dieu a fait en eux et par eux de grandes choses (*S. Luc.* 1, 49.), c'est pourquoi « louez Dieu dans ses Saints. » (*Ps.* 150, 1.)

Comparaison.

« Un souverain veut être honoré comme souverain ; mais il ne se trouve pas offensé, lorsque, par égard pour lui, il voit ses courtisans et ses subordonnés également honorés ; il se sentirait plutôt offensé s'il ne les voyait pas honorés. Il suit

de là qu'il n'est pas contraire au premier commandement, d'honorer les Saints, que bien plutôt Dieu est honoré par là; qu'on ne fait pas injure à Jésus-Christ, mais qu'au contraire on augmente sa gloire, puisque toutes les grâces que le Père éternel accorde au genre humain, par l'intercession des Saints, sont dispensées à cause des mérites de son divin Fils. » (*Bressanvide.* IV, 1.)

(*Gr. Cat.* 34e-35e *q.*)

3) *Différence entre l'honneur que nous rendons à Dieu et celui que nous rendons aux Saints. — Explication.* Il existe ainsi une différence essentielle entre l'honneur que nous rendons à Dieu, et celui que nous rendons aux saints: 1) *Nous adorons Dieu,* c'est-à-dire, nous l'honorons *comme Dieu, comme notre suprême Seigneur, Créateur et Sauveur, comme l'auteur de tout bien;* mais nous honorons les Saints uniquement comme ses *fidèles serviteurs et ses amis.* « Nous honorons les saints, » écrit S. Jean Damascène (*orat.* 3. *de imag.*), « parce que le roi les honore, parce qu'il les aime; *mais nous ne les honorons pas comme le roi lui-même, ce n'est que comme les serviteurs obéissants du roi, et ses amis chéris,* qui prient pour nous auprès de lui. » Puis il ajoute: « Celui qui n'honore pas les saints est orgueilleux et injuste envers Dieu lui-même. C'est pourquoi les enfants qui s'étaient moqués du prophète Elisée, furent déchirés par les ours. » 2) Nous honorons Dieu *pour lui-même,* pour ses perfections infinies; mais nous honorons les saints *pour Dieu,* pour les dons et les grâces qu'ils ont reçus de Dieu. S. Bernard a donc très-bien dit: « Qui croira que la froide muraille produit les rayons du soleil? C'est elle au contraire qui les reçoit à travers la fenêtre... Si je vois dans les Saints des choses dignes de louange et d'admiration, et que je les examine à la lumière éclatante de la vérité, je trouve qu'il y apparaît un autre, digne de

louange et d'admiration, qui est Dieu lui-même, et je l'exalte dans ses saints. Un tableau peint avec art ne tourne pas à la renommée du pinceau, ni un bel écrit à celle de la plume, ni un magnifique discours à celle de la langue ou des lèvres. » — De tout ceci il ressort clairement que nous n'adorons pas les saints; et quand même nous plions le genou en les honorant, ce n'est pas là cependant une marque d'adoration, à moins qu'on ne prétende qu'un domestique adore son maître quand il tombe à genoux pour lui demander une grâce. Ce n'est pas non plus une marque d'adoration lorsqu'en *l'honneur des Saints*, nous élevons des églises et des autels, ou que nous offrons le S. sacrifice de la Messe; car ce n'est qu'à *Dieu seul* que nous consacrons des églises et des autels, à *Dieu seul* que nous offrons le S. sacrifice de la Messe ; toutefois nous honorons en même temps la mémoire des saints et nous implorons leur intercession.

De tout temps les Saints ont été honorés, et non pas adorés dans l'Eglise.

Les Saints eux-mêmes ont refusé obstinément toute marque d'adoration. « On voulait, » écrit le saint évêque Isidore de Séville (*Lib. 1. de offic. Eccl. cap. 34.*) « sacrifier à S. Paul et à S. Barnabas comme à des dieux; mais ils s'y opposèrent, et déchirèrent leurs vêtements, en disant: Nous ne sommes pas des dieux. — Un ange ne voulut pas être adoré, mais dit: « Je suis votre conservateur et le serviteur de votre frère; adorez Dieu seul. » — Telle a aussi été l'opinion de l'Eglise en tout temps et en tout lieu; elle a expressément défendu toute adoration des saints, ne permettant constamment que leur vénération. Les documents historiques ne font pas défaut en cette matière.— C'est ainsi que les païens ne voulurent pas livrer aux chrétiens les ossements de S. Polycarpe, de peur, disaient-ils, que des *honneurs divins* ne fussent rendus à ces restes mortels. Mais, en entendant cette accusation, les chrétiens

s'écrièrent: « Les insensés! Ne savent-ils donc pas que nous n'abandonnons jamais Jésus-Christ... et que nous ne pouvons adorer aucun autre à sa place? Car nous l'adorons, parce qu'il est le Fils de Dieu, mais nous regardons les saints martyrs comme ses disciples et ses imitateurs, et nous les honorons avec raison à cause de la fidélité qu'ils ont en tout temps montrée envers leur roi et leur maître. » Un semblable reproche fut aussi répété par l'empereur *Julien*, par les *Manichéens*, par *Vigilantius* et par plusieurs autres; c'est pourquoi S. Augustin prit à tâche de réfuter ces malentendus et ces calomnies. Il cite à la fin l'exemple du diacre Eulage à qui l'on fit cette perfide question: « Honores-tu aussi Fructuose? » et qui répondit: « Je n'honore pas (l'évêque et martyr) Fructuose, mais celui que Fructuose a honoré! » — « C'est ainsi, » ajoute Augustin, « que vous répondrez aussi, lorsqu'on vous demandera si vous honorez l'apôtre Pierre. » Il rend sa pensée plus claire dans des développements ultérieurs; il veut que nous rendions aux saints l'honneur qui leur revient selon la part qu'ils ont à la gloire éternelle, et non que nous leur rendions l'honneur suprême qui, sous le nom d'adoration, appartient à l'Eternel seul. C'est ainsi que le manichéen Faustus, ayant émis cette imprudente calomnie que, chez les catholiques, les martyrs ont remplacé les dieux et les idoles, S. Augustin répond: « Nous ne disons nullement : à toi, ô Pierre, à toi, ô Cyprien, nous offrons ce sacrifice, mais nous l'offrons au Dieu éternel, pour honorer la mémoire des martyrs. Lorsqu'il s'agit d'*adoration*, cette exclamation de l'Apôtre vient à propos: « Au roi immortel et invisible de toutes choses, au Dieu unique soit rendu honneur et gloire! » (1 *Tim.* 1.)

Tel est aussi le sens des paroles par lesquelles l'Eglise commence son office, à la fête de tous les Saints: « Venez, adorons le Roi des rois; parce qu'il est la couronne de tous les saints! » Cependant dans cette invitation se trouve aussi le motif pour lequel nous honorons en même temps ces derniers. « Celui qui méprise les saints, » dit S. Ambroise, « méprise aussi le Seigneur. » « Nous honorons les serviteurs, »

écrit pareillement S. Jérôme, « afin que cet honneur remonte au maître. »

Adorons-nous les Saints ?

Nos adversaires religieux ont donc bien tort, lorsque, en face de toutes ces preuves, ils osent encore soutenir que nous adorons les Saints. Cependant dans leur nombre il y a quelques hommes plus raisonnables et plus intelligents, qui sous ce rapport rendent témoignage à la vérité. Nous n'en citerons ici que quelques-uns.

Le docteur Fessler (II. *pag.* 219.) dit : « On ne rougit pas dans ce siècle éclairé, de nommer ce culte une idolâtrie, parce qu'on ne sait autrement relever son parti religieux qu'en calomniant le catholicisme. » — « Ceux qui soutiennent que les catholiques adorent les Saints, sont guidés, non par la vérité, mais par la haine, » dit Doderlein (*Instit. theol. c.* 2. *lib.* 1.)

« Chaque catholique pense sur l'adoration des Saints et des images ce que pensaient les écrivains ecclésiastiques, depuis des siècles. Ils disent avec S. Jérôme, qui écrivait contre Vigilantius, un novateur de ce temps : « O homme absurde ! qui de nous a jamais adoré les martyrs ? Qui a jamais confondu un homme avec Dieu ? — Voilà comment parle le docteur Horst.

(*Gr. Cat.* 36e *q.*)

Imitation des Saints. — Explication. La chose capitale dans le culte des Saints c'est la *fidèle imitation de leurs vertus,* afin que nous leur ressemblions en sainteté et que comme eux nous devenions un jour bienheureux. Voilà pourquoi l'Eglise a institué tant de fêtes de Saints, et nous donne même les noms d'un ou de plusieurs Saints, etc. Le culte des Saints sans l'imitation de leurs vertus, n'a aucune valeur particulière. « Honorer les saints, sans les imiter, » dit S. Augustin, « ce n'est autre chose que vouloir les flatter d'une manière mensongère. »

Imitez les Saints.

S. François de Sales nous y exhorte par les paroles suivantes : « Considérez l'exemple des saints de toutes les conditions: Qu'est-ce qu'ils n'ont pas fait pour aimer Dieu, et lui demeurer fidèles ? Que ne ferons-nous pas nous-mêmes sur de si excellents modèles ? Ils étaient ce que nous sommes ; ils travaillaient pour le même Dieu, pour les mêmes vertus ; pourquoi donc n'en ferions-nous pas autant en notre condition et selon notre vocation? Regardez, et parcourez toutes les conditions de la céleste Jérusalem, et vous verrez que tous sont arrivés au ciel par la vraie humilité. »

V. l'exemple rapporté dans la 1re Partie, p. 296 « Exhortation à l'imitation de J.-C.

Comparaison.

Les peintres doivent souvent regarder l'objet qu'ils veulent représenter, et c'est ainsi que celui qui veut devenir parfait, doit fréquemment jeter les yeux sur la vie des Saints. » (*S. Basil. ep. ad Gregorium de vita solit.*)

De même que le fils d'un roi, lorsque les glorieux exploits de ses ancêtres lui sont mis sous les yeux, se sent excité à entreprendre des exploits semblables; de même le chrétien, en se mettant vivement sous les yeux les belles actions des apôtres et des martyrs de Jésus, — ces roses et ces lis dans le jardin de Dieu, — sera fortifié dans sa foi, excité et encouragé à agir comme eux. » (*Idem.*)

(*Gr. Cat.* 37e *q.*)

Différence entre la prière adressée à Dieu et celle adressée aux Saints. — *Explication.* De même qu'il y a une différence essentielle entre l'honneur que nous rendons à Dieu et celui que nous rendons aux Saints, de même aussi il y en a une entre la prière que nous adressons à Dieu et celle adressée aux Saints. Nous prions Dieu afin qu'il nous aide *par sa toute-puissance ;* mais nous prions les saints afin qu'ils nous aident *par leur intercession auprès de Dieu.* — Cette différence se présente clairement

dans toutes nos prières. Lorsque, par exemple, dans les litanies de tous les Saints nous avons dit : « Dieu le Père, qui êtes aux cieux, Dieu le Fils, Rédempteur du monde, Dieu le Saint-Esprit ; Très-sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu ! » nous ajoutons chaque fois : « Ayez pitié de nous ! » Mais aussitôt que nous nommons les saints, par exemple S. Marie, S. Michel, S. Pierre, nous disons seulement : « Priez pour nous ! » Nous nous adressons d'abord à Dieu, puis après seulement aux saints ; et des saints nous revenons à Dieu : « Agneau de Dieu... ayez pitié de nous ! » Voilà la différence qu'il y a dans le culte que nous rendons à Dieu et aux Saints.

Prière d'Origène aux Saints.

C'est en ce sens qu'Origène invoquait les saints, lorsqu'il s'écriait : « Je veux me prosterner, et comme je ne l'ose pas, à cause de mes péchés, je veux invoquer tous les saints, afin qu'ils m'assistent. O vous saints de Dieu ! je vous prie avec une affliction pleine de soupirs et de larmes, prosternez-vous devant le Dieu de miséricorde, pour moi, misérable pécheur ! » (*Comm. ad Job.* I. 11.)

(*Gr. Cat.* 38e-39e *q.*)

Effet de l'intercession des Saints. — Explication. Nous ne pouvons pas douter que les saints ne soient puissants auprès de Dieu par leur intercession ; car si la prière persévérante du juste a déjà une grande efficacité sur cette terre (*Jac.* 5, 16.), combien plus efficace ne doit pas être l'intercession des saints dans le ciel ? S. Jérôme dit à ce sujet d'une manière admirable (*Lib.* 1. *adv. Vigil. cap.* 3.) : « Si les apôtres et les martyrs, vivant sur cette terre et obligés de s'occuper d'eux-mêmes, priaient encore pour les autres, que ne feront-ils pas maintenant qu'ils ont conquis la couronne de la victoire et du triomphe ? Moïse, par lui seul, obtint le pardon pour six cent mille combattants, et S. Etienne, l'imita-

teur de son divin Maître et le premier martyr, obtint le pardon pour ses persécuteurs; or, maintenant qu'ils règnent auprès du Christ, auront-ils moins de pouvoir? S. Paul, par ses prières, avait sauvé du naufrage deux cent soixante-seize personnes; et auprès de Dieu il n'ouvrirait pas la bouche pour ceux qui, dans tout l'univers, sont en péril de faire naufrage, alors que le prophète Jérémie, même après sa mort, ne cessait de prier pour son peuple? » — L'Ecriture-Sainte aussi bien que la tradition, ainsi qu'un grand nombre d'exemples dignes de foi tirés de l'histoire, nous témoignent que les saints dans le ciel prient pour nous, et que leur intercession est très-efficace auprès de Dieu. Nous allons le montrer en détail.

Témoignages et exemples de la Bible.

Plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte témoignent manifestement que les Saints prient pour nous. Ainsi il y est dit *que les anges prient pour les hommes*, par exemple dans Zacharie I, 12 : « L'Ange du Seigneur parla ensuite et dit : « Seigneur des armées, jusqu'à quand différerez-vous de faire miséricorde à Jérusalem, et aux villes de Juda? » Et l'ange Raphaël dit à Tobie (*Tob.* 12, 12.) : « Lorsque vous priiez avec larmes, j'ai présenté vos prières au Seigneur. » — Judas Machabée vit dans une vision céleste le grand-prêtre Onias, qui était mort, prier avec ferveur pour tout le peuple juif : « C'est là le véritable ami de ses frères et du peuple d'Israël. C'est là Jérémie le prophète de Dieu, qui prie beaucoup pour ce peuple et pour toute la ville sainte. » (2 *Mach.* 12-15.) — S. Jean déclare également que la prière de tous les Saints monte continuellement devant Dieu comme la fumée de l'encens (*Apoc.* 8, 3-4.), et que les vingt-quatre vieillards présentent sans cesse devant le trône du Très-Haut les prières des Saints. (*Apoc.* 5, 8.)

Témoignages et exemples de la Tradition.

La tradition constante nous apprend également que les

Saints dans le ciel prient pour nous et que leur intercession auprès de Dieu est très-efficace. Origène écrivait autrefois (contra Cels.) : « Le prêtre ne prie pas seul ; les Anges et les âmes des Saints trépassés prient avec lui. Ce serait en vérité une chose absurde, si les Saints qui ne voient ici-bas Dieu que comme dans un miroir, mais, dans le ciel, face à face, ne grandissaient pas dans le même rapport en vertus, d'autant plus que ce qu'ils ont acquis ici-bas ne devient parfait que là-haut. D'après l'oracle de Dieu, l'amour du prochain est la plus excellente des vertus, et nous devons croire que les Saints la pratiquent plus parfaitement et nous soutiennent, dans notre lutte, plus énergiquement que ceux qui sont eux-mêmes encore revêtus de la faiblesse humaine. » Ailleurs il dit : « Tous les pères qui sont morts avant nous, luttent pour nous et nous soutiennent de leurs prières. » Plus tard S. Basile-le-Grand, dans un sermon sur les quarante martyrs, dit : « C'est ici qu'il y a des secours ménagés aux chrétiens ; c'est ici qu'il y a la communauté des martyrs, la légion des triomphateurs, le chœur de ceux qui louent Dieu. Vous vous êtes souvent préoccupés pour trouver quelqu'un qui priât pour vous; vous en avez ici quarante qui font entendre la voix de la prière. Là où deux ou trois personnes seulement sont rassemblées au nom du Seigneur, là aussi se trouve Dieu. Mais lorsqu'il y en a quarante, qui doute que Dieu n'y soit présent (pour exaucer les prières)? S. Grégoire de Naziance, de son côté, s'écrie dans l'oraison funèbre de S. Bazile: « Maintenant il vit dans le ciel, où il présente des offrandes pour nous, et prie pour le peuple. Car, bien qu'il nous ait quittés, il ne nous a cependant pas entièrement oubliés, etc. » Tous les autres saints Pères et tous les conciles s'expriment de la même manière.

La puissante intercession des Saints.

Les légendes et l'histoire nous fournissent un grand nombre d'exemples qui nous obligent à reconnaître que les Saints prient pour nous et que leur intercession est d'un grand poids auprès de Dieu. — Basilide, l'un des gardes qui assis-

taient à la mort de S. Potamienne, la traita avec beaucoup d'égards et retint la populace qui voulait se livrer à des voies de fait à son égard. La martyre témoigna sa reconnaissance pour ce bienfait et lui promit de se souvenir de lui lorsqu'elle serait auprès de Dieu. Peu de jours après Basilide fut touché de la grâce et déclara qu'il était chrétien. Ce changement étant en opposition trop flagrante avec sa conduite passée, on croyait d'abord qu'il ne voulait que plaisanter; mais comme il persistait dans la confession de sa foi, il fut conduit devant le juge qui le fit jeter à l'instant même en prison où les fidèles le baptisèrent. Le lendemain il fut décapité. Qu'est-ce qui a pu, dans l'espace de quelques jours, faire d'un païen, et probablement d'un persécuteur des chrétiens, un glorieux martyr de Jésus-Christ, si ce n'est la grâce obtenue par l'intercession d'une sainte? Et nulle autre circonstance ne lui valut cette grâce, si ce n'est un service charitable rendu à une sainte, à une amie de Dieu.

La santé retrouvée par l'intercession des Saints.

Voici un exemple appartenant à l'histoire contemporaine. Une sœur du couvent des Salésiennes à Fribourg en Suisse, nommée Marie Clémence Bumann, était atteinte d'une maladie qui depuis une demi-année la tenait clouée sur un lit de douleur. Tous les remèdes de l'art avaient été inutiles, et, le soir de la fête de Noël, le médecin renonçant à tout espoir, lui dit: « Je vous donne maintenant votre congé. » La supérieure était désespérée de perdre une si bonne sœur ; elle lui dit donc à la fête de S. Jean l'évangéliste, jour anniversaire de la mort du fondateur de leur ordre, S. François de Sales: « Ma sœur, puisque les hommes ne peuvent plus nous aider, nous nous adresserons aux saints. Nous allons faire une neuvaine en l'honneur de notre S. père François de Sales et de notre S. mère Jeanne Françoise de Chantal, et nous obtiendrons du secours par leur intercession. » Elle lui prescrivit alors les prières qu'elle devait réciter pendant ces neuf jours, et la supérieure ainsi que tous les sœurs les récita pareillement. Les souffrances augmentèrent; toutefois la ma-

lade ne perdit pas confiance. Lorsque la neuvaine tira à sa fin, elle dit tout à coup à sa garde-malade : « Je veux me lever et m'habiller. » Celle-ci lui répondit : « Ne commettez pas une telle imprudence ! » Mais Marie Clémence, se sentant tout à fait bien, se leva et s'habilla. La garde-malade, au comble de la surprise, courut annoncer à la supérieure le prodige qui venait d'arriver. Celle-ci, qui, en ce moment, allait au parloir pour s'entretenir avec le confesseur, ordonna d'y conduire Clémence. Cette dernière, entretemps, s'était habillée et avait fait son lit, lorsqu'elle fut appelée au parloir. Elle marcha d'un pas ferme et léger, ayant l'air aussi dispos que si jamais elle n'avait été malade. En entrant elle salua le confesseur et la supérieure. Le confesseur, ignorant qu'on eut fait une neuvaine, ne voulait pas en croire ses yeux et demanda : « Qui est-ce ? » — « C'est moi, mon père ! » dit la bonne sœur. « C'est bien la voix de Marie Clémence ; mais ce ne peut être elle ! » dit-il, dans la pensée que ce devait être une pensionnaire du couvent, qui avait mis la robe de l'ordre. La supérieure lui raconta alors ce qui était arrivé, et ayant demandé à la sœur si elle avait déjà fait la visite au très-saint Sacrement, sur sa réponse négative, elle l'y envoya aussitôt faire des actions de grâces pour sa guérison miraculeuse et lui ordonna de se rendre ensuite dans la salle commune. Aucune des sœurs n'avait cru y revoir jamais Marie Clémence ; quelle ne fut pas leur stupéfaction en la voyant entrer d'un pas léger et allègre ? Les unes pleuraient, les autres ne se lassaient pas de la regarder et de l'interroger. Sur ces entrefaites elle alla balayer l'infirmerie et se mettre au service de son ancienne garde-malade qui, le même jour, fut forcée de se mettre au lit. Depuis lors elle fait tous les travaux de la maison et supporte tous les aliments, même la viande qu'elle ne pouvait ni digérer ni manger auparavant. Le même jour le médecin Lagger revint et déclara que non-seulement la malade était guérie, mais encore guérie d'une manière extraordinaire, et il donna un certificat circonstancié de cette guérison, en date du 21 janvier, 1837. Cette histoire est parfaitement authentique ; elle

est contenue dans une circulaire imprimée que le couvent de Fribourg envoya à toutes les maisons de l'Ordre, le 19 avril 1857. A la circulaire est joint le certificat du médecin.

Objections. a) Est-ce que les Saints dans le ciel savent ce qui nous intéresse, car ils n'ont pas l'omniscience ? — Rép. Il n'est pas nécessaire que les saints soient *omniscients;* en effet, ils n'ont pas besoin de savoir tout, mais uniquement ce qui se rapporte à leur personne, et ils le savent et ils le voient en Dieu, car « que ne doivent pas voir, » dit S. Thomas d'Aquin, « ceux qui voient celui qui voit tout? » Et S. Pierre Damien écrit: « Il savent tout, dans la Sagesse à laquelle ils sont unis, et ils peuvent tout dans le Tout-Puissant auprès duquel ils sont admis. Ils ne manquent donc ni de connaissance ni de puissance, lorsque nous les invoquons. »

Les Saints dans le ciel savent ce qui nous intéresse;

C'est ce qui ressort clairement de quelques passages de l'Ecriture-Sainte. Dans l'Evangile de S. Luc (15. 10.) il est dit que les Anges se réjouissent lorsqu'un pécheur fait pénitence; et dans le livre de Tobie, (12, 12.) que l'ange Raphaël présenta la prière de Tobie à Dieu; or, comment serait-il possible aux Anges de se réjouir à cause de nous et de présenter nos prières à Dieu, s'ils ne savent rien sur notre compte? — S. Bernard fait une remarque fort juste: « Le séjour dans le ciel n'endurcit pas les âmes et ne leur ôte pas le souvenir ou la pitié. Les Anges vont çà et là, ils assistent les hommes; et les saints dans le ciel, eux qui ont vécu au milieu de nous sur cette terre, ne nous connaîtraient pas? et ils n'auraient pas compassion de nous, eux qui connaissent si bien notre faiblesse et nos douleurs auxquelles ils ont été soumis eux-mêmes? »

b) Mais n'est-ce pas une marque de défiance envers Jésus-Christ, lorsque nous nous adressons aux Saints? —

Rép. Aucunement ; car ce n'est pas des saints, mais uniquement de Dieu que nous attendons la grâce et le salut, *à cause des mérites de Jésus-Christ, par l'intercession des Saints.* Est-ce montrer de la défiance à l'égard du roi que de lui demander une grâce par l'intermédiaire d'un de ses serviteurs qui jouit de la faveur royale? — Si c'était là une marque de défiance, S. Paul ne se serait pas adressé aux fidèles pour leur demander « *de l'aider de leurs prières auprès de Dieu.* » (*Rom.* 15, 30.)

Comparaison.

« Par Dieu, par Jésus-Christ seul nous avons la grâce; lui seul donne aux prières et à l'intercession leur mérite et leur efficacité. Une comparaison rendra ceci plus clair: Un pauvre est jeté en prison pour dettes; il n'y a qu'un homme riche qui puisse les payer. Plusieurs amis du prisonnier s'interposent en sa faveur auprès du riche pour lui demander cette grâce, et touché de leurs prières, il paie les dettes et rend le prisonnier à la liberté. Lui seul est le libérateur, quoique les autres aient prié pour le pauvre, parce que seul il a payé. C'est ainsi que les Saints peuvent prier, mais non satisfaire pour nous. Jésus-Christ seul satisfait pour nous, lui qui a donné son sang précieux pour racheter nos âmes. « Ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés, » dit S. Pierre, « mais par le précieux sang de Jésus-Christ, l'Agneau sans tâche. » (I *Pierre.* 1, 18.)

c) Dieu est tout-puissant; il peut nous secourir sans l'intercession des Saints; pourquoi donc ne nous accorderait-il une foule de grâces que par l'intercession des Saints? — *Rép.* Parce que Dieu veut que nous reconnaissions notre indignité et le mérite de ses fidèles serviteurs.

Exemples tirés de la Bible.

Il arrive bien souvent que Dieu ne nous accorde pas sa grâce, à moins que nous ne la lui demandions par ses amis.

Quoique l'Ecriture-Sainte nous en fournisse plusieurs exemples, je n'en citerai que deux, l'un se rapportant à Abimelech, le roi de Guérar, qui avait ravi la femme d'Abraham, (*Genèse.* 20.) et l'autre à trois amis de Job, qui avaient mal parlé de leur ami souffrant. (*Job.* 42. 8.) Dieu se trouva offensé et sa colère s'étant allumé contre eux, il résolut de ne leur accorder de pardon que si ses fidèles serviteurs, Abraham et Job priaient pour eux ; ils leur dit donc : « Allez trouver mon serviteur Job..... Job, mon serviteur priera pour vous. »

Comparaison.

« Combien de fois nos péchés ne nous rendent-ils pas indignes de paraître devant Dieu à moins d'une intervention? Il est donc nécessaire que nous ayons les Saints comme médiateurs, afin qu'ils prient pour nous. Nous devons faire ce que font ordinairement les gens de la basse classe, quand ils désirent obtenir une faveur, ou parler à un prince de la terre; d'abord ils se recommandent à un serviteur ou à un favori du prince, afin qu'ils leur procurent l'entrée du palais. C'est ainsi que nous aussi, nous recherchons l'intercession des Saints, les vrais serviteurs et favoris de Dieu, parce que nous reconnaissons, que nous ne sommes pas dignes d'obtenir directement une faveur de Dieu ou de paraître devant son trône, et que, grâce à cette médiation, nous obtenons d'autant plus sûrement cette faveur et nous pouvons nous présenter avec d'autant plus de confiance devant lui. Et de même que c'est le prince, et non son serviteur, qui a accordé telle grâce à cette personne d'un rang inférieur; de même aussi ce ne sont pas les Saints, qui n'ont fait que nous obtenir la faveur, mais c'est Dieu seul qui est le vrai dispensateur des grâces que nous recevons de lui. » (*Bressanvide.*)

(*Gr. Cat.* 43ᵉ-44ᵉ *q.*)

Marie est principalement digne de notre vénération. — *Explication.* Au-dessus de tous les Anges et des Saints se trouve la très-sainte Vierge Marie que nous devons

particulièrement invoquer et honorer; en effet, *elle est la Mère de Dieu* (1); en cette qualité, *elle surpasse* 1) *tous les Anges et les Saints en grâce et en gloire;* comme les étoiles qui sont le plus près du soleil, brillent du plus vif éclat, ainsi Marie qui, en qualité de mère, se trouve à côté du trône de son divin Fils, brille entre tous les Anges et les Saints. Voilà pourquoi S. Epiphane (*de laud. Deip.*) s'écrie: « Marie! Vous êtes élevée au-dessus de tout, hormis au-dessus de Dieu. Vous êtes plus belle que les Chérubins et les Séraphins et que toute la cour céleste; vous ne pouvez être louée autant que vous le méritez, par aucune langue, soit céleste, soit terrestre. » Le pape S. Grégoire (*in cap.* 1. *lib.* I *Reg.*) écrit, de son côté: « Marie est un sommet sur le sommet de la montagne, parce que sa grandeur brille au-dessus de tous les Anges (et des Saints). » — *Marie est la mère de Dieu;* en cette qualité 2) *son intercession auprès de Dieu est également d'une grande efficacité.* Si la prière des *serviteurs de Dieu* peut tout auprès de Dieu, que ne pourra pas *la prière de la mère de Dieu?* Personne n'implore Marie en vain. « Que celui-là cesse de louer votre miséricorde, ô sainte Vierge, » dit S. Bernard (*serm.* 4. *in assump.* I *B. M. V.*) « qui vous a invoquée en vain dans ses besoins! Par vous le ciel s'est peuplé, et l'enfer est devenu vide. »

Prière de S. Grégoire à la S^te^ Mère de Dieu.

Convaincu de la puissance et de la grandeur de Marie, S. Grégoire l'invoquait dans les termes suivants: « La gloire qui vous est due, ô très-sainte Vierge *que le Fils de Dieu s'est choisie pour mère,* est ineffable; toutes les créatures du ciel et de la terre sont obligées de vous honorer, car vous êtes le trône de la majesté divine et vous rayonnez d'une lumière éclatante que vous projetez dans le royaume céleste, où le

(1) V. 1^re^ P. p. 291.

Père éternel, qui, par sa toute-puissance, vous a couverte de son ombre, est glorifié, où le Fils que vous avez mis au monde, est adoré, et où le Saint-Esprit, qui a opéré en vous l'Incarnation du roi de gloire, est loué et béni. C'est par vous, ô pleine de grâce, que la Sainte Trinité a été connue dans le monde. Puissiez-vous nous faire participer à votre grâce et à la perfection de vos vertus en Jésus-Christ, à qui soient rendus honneur et gloire avec le Père et le Saint-Esprit pendant toute l'éternité! Ainsi soit-il. »

Quel ne doit pas être le pouvoir de Marie auprès de son divin Fils.

Coriolan, un brave général romain, avait été gravement offensé par ses concitoyens, et pour cette raison il passa du côté des Volsques. Déjà l'ennemi était aux portes de la ville et menaçait de la détruire. Les Romains jugèrent toute résistance inutile; ils lui envoyèrent différentes ambassades, mais sans aucun résultat. Enfin ils lui députèrent sa mère afin de le réconcilier avec sa patrie. Dès que son fils la vit, il lui dit: « Vous avez vaincu mon ressentiment, ô ma mère; et je vous pardonne, ô patrie, bien que vous m'ayez gravement offensé. » Là-dessus il partit et préserva Rome de la fureur des ennemis. Est-ce que Jésus ferait moins de cas de sa mère, et conserverait-il son courroux? Avec quelle douce confiance le pécheur, aussi bien que le juste, ne doit-il donc pas s'approcher de Marie, puisqu'elle a tant de pouvoir sur son divin Fils? !

Protection et secours de Marie.

Dans un rapport que le cardinal Bellarmin lut en 1617 devant le pape Paul V, il était fait mention d'une flotte espagnole qui, sur le point de mettre à la voile pour Cartagène, fut attaquée, dans le port même, par une tempête épouvantable. Tous les vaisseaux furent sauvés, à l'exception d'un seul qui sombra, et l'on remarqua que ce fut précisément celui qui ne portait pas sur son pavillon l'image de la Vierge Immaculée. — Il n'y a que trop de personnes qui, dès leur

premier voyage sur la vaste mer du monde, et encore dans la fleur de la jeunesse, sombrent dans le déréglement des mœurs et s'abîment dans les régions de la mort spirituelle. Mais celui qui porte sur son pavillon l'image de la Vierge Immaculée, c'est-à-dire, celui qui, les yeux souvent fixés sur Jésus et sur Marie, tâche de conserver la pureté de conscience, la chasteté des mœurs et l'intégrité de la conduite, terminera heureusement son voyage ici-bas, et reconnaîtra avec joie que cette même Vierge fut sa fidèle conductrice, elle, par qui l'amour éternel descendit au milieu de nous revêtu de la nature humaine. (*Veith.*)

Comparaison.

« Si quelqu'un honore la mère du roi, cet honneur ne rejaillit-il pas sur son fils? Lui et sa mère ne forment qu'une même chair. C'est d'elle qu'il tire l'existence. Comment l'honneur que nous rendons à Marie, pourrait-il déplaire à son divin Fils, notre roi et notre Seigneur? Pourquoi ne l'accepterait-il pas, comme s'il était rendu à lui-même? N'a-t-il pas commandé d'aimer les parents? Transgressera-t-il un commandement qu'il a donné lui-même? Selon la nature humaine il n'a pas de père, il est entièrement le fils de sa mère, et n'appartient qu'à elle seule. Il est donc aisé de comprendre que non-seulement il honore lui-même beaucoup sa mère, mais qu'il désire encore la voir honorée de tous ceux qui lui appartiennent et qui sont à lui! » (*Arnold de Chartres.*)

Cette matière sera traitée d'une manière plus étendue dans *l'Ave Maria.*

(*Gr. Cat.* 45ᵉ-48ᵉ *q.*)

Des images de Jésus-Christ et des Saints. — Explication. Il est très-naturel que nous honorions aussi *les images de Jésus-Christ et des Saints;* car si un enfant honore les portraits de ses parents, un sujet l'image de son souverain, nous devons d'autant plus montrer de respect pour les images de Jésus-Christ et des Saints.

— Les Grecs et les Romains dressaient des statues à leurs héros et à d'autres hommes qui, à leur avis, avaient bien mérité de la patrie. Ceux même qui ne sont pas catholiques jugent, que non-seulement il est permis, mais encore que c'est une preuve d'amitié et d'attachement, d'avoir les portraits de ses amis, de ses parents, de ses bienfaiteurs, etc. et de faire revivre ainsi au milieu de nous la mémoire de ceux qui nous sont chers. Pourquoi veut-on donc faire un reproche aux catholiques d'exposer à la vénération les images du fondateur de leur religion et des héros de la foi? Car aucun homme n'est plus assez insensé aujourd'hui pour ajouter foi au mensonge inventé par les sectaires qui prétendaient que nous adorons les images. Non, nous ne savons que trop bien qu'il est écrit : « Vous ne ferez pas d'image taillée pour l'adorer » (*Lévit.*, 26, 1.) comme le firent les païens; voilà pourquoi nous, catholiques, nous abhorrons l'adoration des images. Et c'est pour cela qu'il n'y a pas la moindre superstition à prier devant elles ; car nous prions *devant* les images *de Jésus-Christ et des Saints qu'elles nous représentent.* « L'honneur que nous rendons aux images, » dit le Concile de Trente, « retourne aux originaux qu'elles représentent, de sorte qu'en baisant les images, et en nous découvrant ou en inclinant la tête devant elles, nous adorons Jésus et nous honorons les Saints dont elles sont la représentation. » — Combien donc sont fausses et injustes les accusations que nos adversaires nous adressent sous ce rapport!

Une réponse faite à propos.

Lors d'une révolte qui éclata à Rotterdam, les habitants voulurent renverser la statue d'Erasme ; à cette occasion les Bâlois mirent tout en œuvre pour acquérir, à l'aide des amis qu'ils avaient en Hollande, même n'importe à quel prix, la statue

du savant : alors un écrivain allemand leur dit : « Insensés! qui honorez tant la statue d'un grammairien, et qui foulez aux pieds les images du Christ et des Saints! »

Le Soldat chrétien du Tonkin et le Mandarin.

De tout temps l'Eglise a maintenu et favorisé le culte rendu aux images de Jésus-Christ et des Saints, et les fidèles enfants de l'Eglise ont toujours eu une pieuse et profonde vénération pour elles, au point que dans plus d'une occasion, et en particulier, à l'époque des iconoclastes, ils aimèrent mieux souffrir toute espèce de tourments et même la mort, que de renier leurs sentiments religieux par la profanation d'une image sainte. Les temps récents nous fournissent plusieurs exemples touchants de cette fermeté dans la foi, mais nous nous contenterons d'en citer un seul. — Un soldat chrétien du Tonkin reçut au mois de mars 1840 l'ordre de fouler aux pieds la croix; comme le mandarin se figurait que la fermeté du soldat ne pourrait être vaincue que par la force, il résolut d'en avoir raison au moyen des tortures. Par son ordre, le fidèle confesseur de la foi resta cinq jours sans manger; après cela il le fit venir devant son tribunal, dans l'espoir que le courage du héros chrétien serait brisé par suite de sa faiblesse corporelle, mais il fut trompé. Changeant alors de tactique, il tâcha de le gagner d'abord par des promesses, puis par des menaces. Tout fut inutile; l'invincible soldat de Jésus-Christ lui donna pour réponse : « Je suis décidé à endurer toutes les souffrances et la mort même, plutôt que d'exécuter vos ordres et de profaner l'image de mon Dieu. Jamais je ne foulerai aux pieds la croix; jamais je ne ferai une telle insulte à mon Seigneur. » — « A quel Seigneur? » demanda le mandarin irrité. « Insensé! ne vois-tu pas que ce n'est qu'un morceau de métal? » — « Oui, illustre mandarin. Je sais que ce métal est la matière qui a servi à la confection de cette image; mais en est-ce moins pour cela l'image de mon Seigneur? Je l'honore donc avec raison, sans faire attention à la matière dont elle est faite. J'honore l'image de celui qu'elle représente et nul

tourment, nul supplice ne me fera violer mon devoir de chrétien. » Il en fut effectivement ainsi; rien ne put le forcer à profaner l'image du crucifix. (*Annales de la propagation de la Foi.* 17e *V.*)

(*Gr. Cat.* 49e *q.*)

Utilité des images des Saints. — Explication.

Il nous est très-avantageux et salutaire de méditer fréquemment, avec des dispositions pieuses et chrétiennes, sur les images de Jésus et des Saints. « Ce que l'écriture est pour le lecteur, » dit S. Grégoire le Grand, « l'image l'est pour ceux qui ne savent pas lire; les ignorants y voient ce qu'ils ont à faire, et ceux qui n'ont pas appris à lire, lisent en quelque sorte dans les tableaux. » Un savant de nos jours ajoute de son côté : « Les tableaux qui ornent les murs de l'église sont utiles même aux savants, parce qu'ils doivent lire sur les murs ce que souvent ils ne veulent pas lire dans les livres. » Oui, les images de Jésus-Christ et des Saints dans les églises sont d'une grande utilité. Elles nous instruisent et nous fortifient dans la foi, nous encougent au bien, en nous mettant devant les yeux les mystères de notre religion, l'histoire de notre rédemption et la vie exemplaire des Saints.

Le livre d'images pieuses.

Un jour (c'était un jour de fête), un paysan bien naïf, qui ne savait pas lire, s'en vint avec un beau livre de prières sous le bras, rendre visite à son curé. Celui-ci qui savait fort bien que le campagnard ignorait la lecture, était tout étonné de le voir avec un si beau livre, et lui demanda comment et pourquoi il s'en servait? Là-dessus le paysan montra à son curé le livre qui ne renfermait que des images de Saints et lui dit : « Monsieur le curé! je ne sais pas lire, et cependant je prie tous les jours dans mon livre de prières. J'ouvre mon livre, je me rappelle les vertus que tel ou tel Saint a prati-

quées, et je prie Dieu qu'il m'accorde la grâce et le pouvoir de les imiter; alors, tournant la page, je trouve toujours quelque chose de nouveau, de beau et d'instructif; j'espère donc que cet exercice pieux me sera avantageux, et qu'il sera agréable à Dieu lui-même. »

Combien la vue des images religieuses est utile.

Les personnes qui ont une préférence particulière pour un objet terrestre désirent en avoir une représentation, afin d'en conserver une vive impression; c'est ainsi que font également les âmes embrasées de l'amour divin, afin de le conserver plus vivement dans leur cœur. Ste Térèse, qui avait un amour ardent pour Jésus, désirait voir sans cesse l'image de son bien-aimé Jésus, afin de ranimer de plus en plus en elle les flammes de l'amour; voilà pourquoi elle portait continuellement, sur elle, ainsi que nous le savons par sa vie, l'image de la Samaritaine qui près du puits demanda à Jésus-Christ des sources d'eau vive. Aussitôt qu'elle jetait les yeux sur cette image, elle se sentait intérieurement émue et portée à demander ardemment l'eau vive de la grâce et s'écriait avec la Samaritaine: « Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif. » Qu'est-ce qui poussa cette sainte à se consacrer entièrement à Dieu, lorsqu'elle était encore irrésolue? Rien qu'une image de Jésus, représentant le divin Sauveur attaché à la colonne, couvert de blessures et de sang après sa flagellation. — S. Charles Borromée, qui avait une grande dévotion pour la passion de notre Seigneur, se retirait souvent pendant plusieurs jours, et surtout vers la fin de sa vie, dans la solitude sur le mont Varallo, où tous les mystères de la passion de Jésus sont représentés d'après nature, et cette méditation ne manquait jamais de l'émouvoir vivement.

Puissant effet d'un tableau.

Après une nuit passée dans la débauche, un jeune homme s'était jeté sur son lit, et attendait en vain que le sommeil vînt lui fermer les yeux. En effet, son sang était trop violem-

ment agité, et son cœur bouleversé par un mélange confus de passions, de plans ambitieux et d'intrigues. Par hasard ses yeux tombèrent sur un tableau suspendu vis-à-vis de son lit et qui passait pour une œuvre du Titien. Sur ce tableau on voyait, à gauche, les créneaux et les tours d'une magnifique ville située sur une éminence; à droite, sur une montagne, une forêt de cèdres, de platanes et d'autres arbres élevées; un bras de mer séparait au loin ces deux sites. Ce qui manquait à l'aspect général de ce paysage c'était le calme. Les palais et les tours semblaient comme ébranlés par un tremblement de terre, ils penchaient et menaçaient de s'écrouler; les sommets des cèdres étaient frappés de la foudre, pliaient sous les coups redoublés de l'ouragan, et plusieurs arbres gisaient déjà fracassés sur le sol; plus loin, les flots agités de la mer se jouaient des épaves d'un vaisseau mis en pièces. Cependant sous les arbres foudroyés fleurissait çà et là discrètement une humble violette, et au milieu des mâts brisés glissait une toute petite nacelle conduite par de pauvres rameurs. Tel était le contenu du tableau allégorique; le sens s'en trouvait expliqué, d'après la coutume de cette époque, dans la sentence mise au bas: « *Pour le petit et l'humble il n'y a rien à craindre.* » L'intention de l'artiste qui avait peint cette allégorie ne devait pas rester cette fois sans résultat; l'un et l'autre, tableau et sentence, éveillèrent dans l'âme du jeune spectateur des pensées et des résolutions qui plus d'une fois lui étaient déjà venues, mais d'une manière vague, et qu'il mit cette fois à exécution. Il échangea le rang que jusque-là il avait tenu dans le monde comme *duc de Joyeuse* et *prince de la maison de Lorraine*, contre l'état de *pauvre religieux*, et entra dans l'Ordre des Capucins où il se contenta. — pendant un certain temps — du nom modeste de frère Ange. — Voilà le puissant effet d'un tableau! Est-ce que l'impression des images religieuses serait moins puissante et moins féconde en résultats? (*Veith, Misericordia.*)

(*Gr. Cat.* 50e-51e *q.*)

Des reliques des Saints et des avantages qu'il y a à les honorer. — Explication. Si le culte des images des Saints est *raisonnable* et *avantageux*, le culte des reliques des Saints ne l'est pas moins; ce culte est:

a) *Raisonnable.* En effet, les corps des Saints étaient les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit; ils ressusciteront un jour des morts pour briller d'une splendeur éternelle; ce sont les corps de ces saints martyrs et de ces fidèles serviteurs de Dieu, qui vivent en ce moment éternellement avec Dieu dans le ciel, (*Concil. Trid. Sess.* 25.) — et nous ne les honorerions pas? Voici comment on raisonne communément: On possède volontiers, on conserve avec amour et respect un objet qui a appartenu à une personne que nous entourions de notre amour et de notre estime. Ce meuble, cet habit appartenait à mon père, à ma mère; je le conserve avec tendresse et par-là même je les honore d'un respectueux souvenir.

On embaume les cadavres des rois; on regarde comme un grand honneur de posséder leur cœur, etc., surtout lorsqu'ils ont été bienfaisants. On fouille les tombeaux des hommes illustres, leurs meubles, leurs écrits; on recueille, on conserve avec respect leurs restes inanimés. Y a-t-il donc quelque chose de déraisonnable si l'Eglise veut qu'on honore les reliques des héros de la foi? Assurément non.

Les protestants et les reliques.

M. l'abbé Paul Jouhanneaud raconte dans un de ses ouvrages la conversation suivante:

Le ministre protestant: N'y a-t-il pas quelque superstition dans le culte que vous rendez aux reliques des Saints? Comprend-on qu'on se mette à genoux devant un fragment de squelette, un morceau d'étoffe?

L'abbé: Ce culte est fondé sur un sentiment naturel du cœur. Le fils ne traite-t-il pas avec respect tout ce qui lui reste d'une mère chérie? Qui blâmera une mère de conserver précieusement, si elle le peut, dans l'argent ou l'or, la chose la plus insignifiante de son époux, une mèche de cheveux, par exemple, rien qu'à cause du souvenir de celui qu'elle aimait tendrement?

Mais les gens du monde, les impies mêmes ne tiennent-ils pas à ce qui a appartenu à leurs amis, à leurs patrons? Quel prix n'eut pas été vendus les divers objets qu'avait possédés Napoléon: sa tabatière, son écritoire, son chapeau? La France s'est-elle montrée superstitieuse, quand à si grands frais elle a fait venir les cendres de ce grand empereur, les recouvrant du plus magnifique mausolée au milieu des cendres de beaucoup d'autres hommes illustres, qu'elle conserve également avec un profond respect?

Henke ne dit-il pas (T. III. p. 311.) que le portrait de Luther fut placé dans toutes les églises et que l'on vénère comme les reliques des saints tout ce qui fut à lui? Arnold (*Vol.* XIV : c. 5.) ne dit-il pas d'une des colonnes de la maison de Luther, qu'on en avait arraché diverses parcelles propres à guérir les maux de dents et d'autres maladies? Les Anglais ne conservent-ils pas dans l'église de Lutterworth la chaire de Wiclef, son pupitre et une partie de son manteau? Mais, que dis-je? Les incrédules en France avaient aussi brisé les tableaux et les statues des Saints, jeté leurs cendres au vent, pour mettre à leur place — quoi? Devant qui ces bandes sacriléges tombaient-elles à genoux! Devant les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Marat! »

Le culte constant des reliques dans l'Eglise catholique.

C'est avec raison que l'Eglise catholique a de tout temps honoré les reliques des Saints. Les premiers chrétiens recueillirent avec un saint respect les corps des martyrs; leurs haillons déchirés, les gouttes de leur sang qui avait arrosé la terre, les instruments de leur martyre, leurs habits, tous ces restes précieux furent conservés pieusement dans les

maisons et les oratoires des chrétiens. On les exposait dans les temples, sur les autels; on érigeait des églises et des chapelles sur leurs tombeaux, comme sur des fondements sacrés et vénérables. Dès cette époque, l'Eglise a toujours voulu ou que les autels fussent dressés sur les tombeaux des saints, ou que le marbre sur lequel on offre le saint sacrifice de la Messe, renfermât des reliques; elle voulait en quelque sorte mêler le sang de son divin Maître avec celui de ses disciples qui versèrent le leur pour lui, etc. — Pour ne citer, ici que quelques faits, nous mentionnerons que déjà au deuxième siècle les chrétiens d'Antioche et de Smyrne honoraient les ossements de leurs saints évêques Ignace et Polycarpe, qui avaient souffert le martyre pour la foi. Voici comment Eusèbe (*Hist. eccl. lib. 4 cap.* 14.) rapporte ce fait : « Le corps de S. Polycarpe fut brûlé par les païens; mais les chrétiens recueillirent au milieu des cendres les plus grands ossements qui étaient restés à peu près intacts, et qui, à leurs yeux, avaient une valeur bien supérieure à celle de l'or, des perles et des pierres précieuses. Ils les conservaient dans un endroit convenable et se réunissaient annuellement au jour où le Saint était mort. Ils passaient ce jour dans la joie et l'allégresse et s'encourageaient mutuellement à montrer la même fermeté dans la foi. »

b) Le culte des reliques nous est aussi très-avantageux et il est agréable à Dieu; cela devient évident si nous réfléchissons que Dieu a souvent fait de grands miracles au moyen des reliques, comme l'Ecriture-Sainte aussi bien que l'histoire ecclésiastique nous l'attestent.

Exemples tirés de l'Ecriture Sainte.

Le manteau du prophète Elisée divisa les eaux du Jourdain. (4. *Rois,* 2, 13, 14.) Un mort fut déposé dans le tombeau de ce prophète, et dès qu'il eut touché ses ossements, il revint à la vie, pour montrer que Dieu glorifie par sa puissance les corps des justes. « Comme l'homme qu'ils voulaient enterrer toucha les ossements d'Elisée, il revint à la vie. »

(4. *Rois*. 13, 21.) Et dans le Nouveau Testament, il nous est rapporté dans les Actes des apôtres (19, 12.) que par l'application du suaire et de la ceinture de S. Paul, et par la seule ombre de S. Pierre qui passait, des malades furent guéris. Par l'attouchement du bord de la robe de Jésus, une femme malade depuis douze ans, retrouva la santé. (*Matth*, 14, 36.)

Exemples tirés de l'histoire ecclésiastique.

S. Augustin rapporte un grand nombre de miracles analogues dont il a été le témoin oculaire et dont plusieurs furent opérés au moyen des reliques de S. Etienne, premier martyr. — Un jour, dit-il, que les reliques de S. Etienne étaient solennellement portées en procession par l'évêque Projettus, suivi d'un grand cortège de fidèles, une femme aveugle demanda qu'on la conduisît auprès de l'évêque qui portait les reliques; elle se fit donner des fleurs qui avaient touché ces restes sacrés, et, après les avoir reçues, elle les appliqua sur ses yeux et recouvra subitement la vue; au grand étonnement de tout le monde, elle traversa, contente et heureuse, la foule, sans avoir besoin, comme auparavant, d'une personne qui la conduisit. — Le même Saint rapporte ensuite une guérison miraculeuse, arrivée à un saint évêque nommé Lucile, qui depuis longtemps était atteint d'une fistule douloureuse et importune. Pour se guérir il était sur le point d'avoir recours à la lancette d'un habile médecin; mais il fut guéri d'une manière plus prompte et plus merveilleuse. Il portait les reliques du saint martyr Etienne, précédé et suivi d'une grande foule, lorsqu'il se sentit subitement guéri. (*Lib*. 22. *de Civ. Dei. cap*. 8.) — Avant de citer ces deux miracles dus à l'intercession de S. Etienne, l'évêque d'Hippone en rapporte un autre qui, pendant qu'il se trouvait à Milan, arriva à un aveugle. Celui-ci recouvra la vue au moment où S. Ambroise, par une révélation divine, découvrit les corps sacrés des martyrs SS. Gervais et Protais. — Combien de miracles encore cités par S. Ambroise, et arrivés par la seule vénération des reliques des saints martyrs Gervais et Protais?

« Combien de miracles, » dit S. Chrysostôme, « Dieu n'a-t-il pas opérés en faveur de ceux qui honorèrent la chaîne, le tombeau et les autres reliques du prince des apôtres, de S. Pierre? »

Comparaisons.

Il n'est pas permis de mépriser ou de jeter le corps des défunts, surtout des justes et des fidèles; car ils furent des instruments et des vases du Saint-Esprit pour toutes sortes de bonnes œuvres. Pour les enfants, un habit, une bague ou tout autre objet de leur père est d'autant plus précieux que sa tendresse pour eux fut plus grande. Et un enfant qui foule aux pieds l'image de son père — pourrait-il encore avoir du respect pour lui? (*Agobard. episc. Lugd.*)

« Notre Seigneur Jésus-Christ nous a donné les reliques des Saints comme des sources salutaires d'où découlent sur nous beaucoup de bienfaits et qui forment un baume très-agréable. Par elles les démons sont chassés, les maladies dissipées, les aveugles guéris, les lépreux purifiés, les tentations vaincues. » (*S. Jean Damasc. lib. II. de fide Orthodox. c.* 15.)

« Le plus beau jardin, quand même il offrirait en abondance à la vue des roses et des violettes, est loin d'être aussi délicieux que les lieux où reposent les corps des saints martyrs, qui remplissent le cœur de ceux qui les contemplent d'une joie impérissable et indestructible. » (*S. Chrysost.*)

« Dieu s'est partagé avec nous les martyrs : et tandis qu'il a appelé à lui leurs âmes, il nous a pour ainsi dire adjugé les corps, afin que nous conservassions leurs ossements sacrés au milieu de nous, comme autant des stimulants pour pratiquer sans cesse la vertu. En effet, celui qui contemple les armes ensanglantées d'un guerrier, son bouclier, sa lance, son baudrier, quelque peu qu'il aime les combats, se lève aussitôt, enflammé d'une noble ardeur et vole aux combats; et nous qui contemplons non-seulement les armes, mais encore le corps du Saint qui fut jugé digne de verser son sang pour la confession de la foi, si pusillanimes que nous soyons,

comment ne serions-nous pas excités à l'imiter, puisque à cet aspect un trait de feu semble pénétrer dans nos âmes et nous anime à livrer les mêmes combats! » (*S. Chrysost.*)

« Quelques restes de poussière ont attiré de grandes masses de monde. Elle est renfermée et scellée, mais les bénédictions qu'elle produit sont connues de tout l'univers. Songez, mon cher ami, à ce que Dieu nous a préparé dans le royaume des vivants, puisqu'il fait de si grandes choses pour nous au moyen de la poussière des morts! » (*S. August.*)

Pratique. La puissance et l'intercession des Saints sont grandes et le culte pieux que nous leur rendons est avantageux et salutaire pour nous; c'est pourquoi :

1°) *Honorons toujours dévotement les Saints, en particulier notre saint patron, S. Joseph et la sainte Vierge Marie, méditons et imitons soigneusement l'exemple de leurs vertus.* Prenez en ceci pour modèle S. Charles Borromée.

Le fidèle serviteur de Marie.

S. Charles Borromée se distingua par la piété la plus vive et la plus tendre envers Marie. Non content de réciter tous les jours à genoux le rosaire et l'office de la Sainte Vierge, il jeûnait encore au pain et à l'eau la veille de ses fêtes. Personne n'était plus exact que lui à saluer Marie lorsque la cloche sonnait l'Angelus; car lors même qu'il se trouvait au milieu du chemin, exposé à toute la violence de la tempête, il ne renonçait cependant pas à l'habitude de se mettre à genoux, pour réciter dans cette posture l'Angelus. Dans sa cathédrale il voulut avoir une chapelle et une confrérie du saint Rosaire. Le premier dimanche de chaque mois il organisait une procession dans laquelle un magnifique tableau de la Sainte Vierge était porté en grande pompe. Il voulait qu'elle fût la protectrice de tous les établissements qu'il fonda; aussi ordonna-t-il que, dans tout son diocèse, dès qu'on entendait prononcer le nom de Marie, on l'honorât par un signe de

vénération spéciale. Pour faire bien comprendre au peuple confié à ses soins, qu'on ne peut entrer dans la gloire céleste que sous la protection de la glorieuse Mère de Dieu, qui est saluée par la sainte Eglise du nom de *Porte du ciel,* il fit mettre dans le portail de toutes les églises paroissiales, soumises à sa juridiction, une statue représentant Marie. (*In vita.*)

2°) *Ne tolérons ni dans nos chambres ni dans nos maisons des images obscènes, mais plaçons-y uniquement des images religieuses;* que surtout *l'image du divin Crucifié n'y fasse pas défaut!* Quelle honte pour une maison chrétienne quand on n'y trouve pas une seule gravure religieuse, mais par contre une foule d'estampes licencieuses!

Le roi Louis III

Fut un jour invité par un riche propriétaire. Le roi accepta l'invitation; mais ayant aperçu dans le salon un grand nombre de gravures obscènes il en témoigna son mécontentement et partit à l'instant même. Hélas! combien de fois serait-on en droit de s'éloigner avec dégoût de certaines demeures où l'on ne rencontre que des images impures et détestables! (*Homélies de Hauff.*)

3°) *Surtout ne nous montrons pas ingrats envers les Saints, lorsque, par leur intercession, nous avons obtenu des secours de Dieu.* Comme exemple à mettre à profit écoutez l'histoire suivante :

Ne soyez pas ingrats envers les Saints.

A Paris vivait encore, il n'y a pas longtemps, un médecin très-distingué, le docteur N., qui rapporte le fait suivant dont il fut le témoin oculaire. — Dans le faubourg Montmartre demeurait, depuis quelques années, un tonnelier venu d'un département éloigné, d'où il avait apporté une assez bonne dose d'incrédulité qu'il avait encore doublée dans la capitale. Au bout de quelques années il se maria; et il était réellement plus heureux qu'il ne l'avait mérité. Sa femme était une personne active, soigneuse, et avec cela foncière-

ment religieuse. Quoique sur ce dernier point il manifestât son mécontentement en grommelant à propos de croix, de prière, de fréquentation de l'église, il n'en mangeait pas moins bien, avait un ménage habilement conduit, et une femme qui, grâce à ses sentiments religieux, savait supporter patiemment les méchantes lubies de son mari impie. A la grande joie des époux, le ciel leur accorda un enfant, lien visible de leur amour et de leur union et moyen bien efficace pour conserver la paix domestique. L'incrédulité de l'homme devient ordinairement plus indulgente, lorsqu'il porte un enfant sur les bras. — Un jour que le petit jouait sur le palier de l'escalier au second étage, il fit une chute et roula jusqu'en bas, où il resta étendu sans mouvement. La pauvre mère vola vers lui, et crut dans le premier moment d'effroi que tout était perdu. François (c'était le nom du tonnelier) éperdu de douleur, s'élança dans la rue et chercha avec une extrême angoisse un médecin dans le voisinage. Après avoir sonné à mainte porte il trouva bientôt notre docteur N.., qui demeurait non loin de là. Le docteur s'empresse de se rendre chez notre tonnelier, examine l'enfant, palpe tous ses membres, — il n'a rien de fracturé, il n'est pas non plus suffoqué, mais il se trouve dans un tel état d'étourdissement que le docteur, malgré tous les efforts de l'art désespère de le rappeler à la vie et ne peut dissimuler sa crainte, à ce sujet, aux parents en proie à des transes mortelles. Deux grosses larmes roulèrent sur les joues du père, tandis que la pauvre mère tombe évanouie sur le plancher. Mais dès qu'elle a repris ses sens, elle forme une pieuse résolution qui lui donne une nouvelle vie. De ses yeux éteints jaillit un joyeux rayon d'espérance. — « François, » dit-elle à son mari, « je m'en vais trouver S. Geneviève (la patronne de Paris); elle en a guéri un si grand nombre, peut-être que son intercession sauvera également notre enfant ! » — « Allez, si vous voulez, » répondit tristement le tonnelier. La pauvre mère prend une des petites chemises de son enfant, et portée sur les ailes de l'amour et de l'angoisse maternelle, elle court de la rue Montmartre à l'église de S. Geneviève en

vingt-cinq minutes de temps. La distance est au moins d'une demi-lieue. Le médecin revient au soir visiter l'enfant, mais avec la persuasion que, si l'enfant vit encore, il doit être à l'agonie.

« Eh bien! comment va le petit? » demande-t-il en entrant au tonnelier qui lui ouvre la porte. « Oh! il va mieux! » répond celui-ci avec un rire moqueur, comme s'il voulait dire : vous vous êtes donné une peine inutile; vous n'êtes pas attendu. Le docteur N. trouva en effet l'enfant assis dans son berceau et jouant avec son polichinelle, pendant que d'un excellent appétit il croquait un morceau de bonbon. « Qu'est-il arrivé? » s'écria-t-il avec une joyeuse surprise? — « Ce qui est arrivé? » répondit la mère. « Eh bien! monsieur le docteur, après que vous aviez condamné notre enfant, je suis courue, le désespoir dans l'âme, à l'église de S. Geneviève, et tout en priant j'y ai fait toucher une des chemises du petit à la châsse de la Sainte, puis j'ai rapporté une médaille que j'ai attachée au cou de l'enfant. Au bout d'une demi-heure il a ouvert les yeux, bien dispos, et n'a plus poussé un seul cri. » — « Mon ami, » dit le médecin, en se tournant vers le tonnelier, « il faut offrir un gros cierge à S. Geneviève. » — « Bah! » fit le drôle, en tirant stupidement une grimace, qui témoignait de son incrédulité.—Huit mois après, François alla de nouveau chercher le médecin. Il s'agissait encore une fois de son enfant. Attaqué d'un rhume très-violent, le pauvre petit, malgré tous les soins et tout l'art du médecin, était après deux fois vingt-quatre heures, au bord du tombeau, ce que le docteur communiqua sans détour aux parents. — Le lendemain matin, en faisant sa tournée, le médecin qui croyait l'enfant mort, passa par hasard devant la maison du tonnelier. Il ne fut pas peu étonné en voyant ce dernier fumer tranquillement sa pipe devant sa porte. A peine eut-il aperçu le docteur que, levant la tête d'un air de triomphe, il s'écria : « De nouveau guéri, monsieur le docteur! Ma femme empiète un peu sur votre profession! » La mère, en effet, recourant derechef, avec une entière confiance, au même moyen qui avait si bien réussi il y

a huit mois, s'était adressée à S. Geneviève; et chose réellement étonnante, dès que l'enfant eût mis la petite chemise qui avait touchée à la châsse de la Sainte, il commença à respirer plus librement, puis cessant peu à peu de tousser et de gémir, il s'endormit tranquillement. Après un sommeil de six heures il fut complétement rétabli. — Cette guérison parut au médecin encore plus extraordinaire que la première; car les poumons, la veille encore, très-gravement attaqués, fonctionnaient maintenant à l'aise, et l'on constatait tous les symptômes d'un complet rétablissement. — « En vérité, » dit le médecin au tonnelier riant sous cape, « pour ce secours, vous pourriez bien offrir deux cierges à S. Geneviève. » — « Très-bien, très-bien, » dit l'ingrat dans sa froide incrédulité, « plus tard on paiera à la Sainte la dette entière avec les intérêts courants. » — Un an après, l'enfant resta un jour seul dans la cuisine. Ayant trouvé des allumettes chimiques, il s'amusa à les frotter, puis se fit un petit feu tout près d'un tas de copeaux qui s'enflammèrent; en un clin d'œil la maison et l'atelier de son père ne furent plus qu'un brasier. Cette fois tout recours à S. Geneviève fut inutile; car on trouva le corps de l'enfant carbonisé sous les cendres. — Le père fut tellement épouvanté par suite de ce malheur, qu'il en perdit la raison et qu'il fut mis dans une maison de santé. La mère inconsolable va de temps en temps à l'église de S. Etienne-du-Mont prier pour son mari malade et pleurer sur son enfant que Dieu retira des mains d'un père incrédule. (*Kathol. Volksfreund*, 1853.)

DEUXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu.* »

(*Gr. Cat.* 1ᵉ-6ᵉ *q.*)

Ce que le deuxième commandement défend. — Explication. Comme le premier commandement nous oblige à honorer Dieu extérieurement et intérieurement, ainsi le second commandement nous ordonne de ne rien faire

contre l'honneur dû à Dieu, soit par parole, soit par action, et nous *défend* par conséquent *toute profanation du saint nom de Dieu*. Cette profanation se commet: 1) en prononçant le saint nom d'une manière irrespectueuse, 2) en se moquant de la religion, 3) en blasphémant, 4) en faisant des parjures et des imprécations, et 5) en violant les vœux.

1) *En prononçant le nom de Dieu d'une manière irrespectueuse,* ce qui arrive lorsqu'on prononce le nom de Dieu, de Jésus-Christ, de personnes et de choses saintes, par *plaisanterie*, ou par *colère,* ou par *légèreté,* pour affirmer inutilement ce que l'on dit. Quelle honte pour des chrétiens, d'abuser ainsi du saint nom de Dieu! Le nom de Dieu est tellement redoutable que les Hébreux, par respect, n'osaient pas le prononcer; ils se servaient d'une périphrase lorsqu'ils voulaient le prononcer; et chez les chrétiens, ce nom adorable est profané tous les jours des milliers de fois et accouplé à toutes sortes de locutions qui le déshonorent! Le châtiment de ce péché ne se fera pas attendre; car, « l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain. » (*Exode*. 20, 7.)

Comparaisons.

S. Chrysostôme dit fort bien, (*ad pop. Antioch.*) : « De même qu'on prend grand soin de son habit de fête, de peur qu'il ne s'use par un usage trop fréquent, de même on doit se garder d'abuser inconsidérément du nom de Dieu qui mérite le plus profond respect. »

2) *En se moquant de la religion:* On se rend coupable de ce péché, lorsqu'on se raille de la religion, des pratiques ou des cérémonies saintes ou qu'on les ridiculise; lorsqu'on dit que la religion est fausse, absurde, superstitieuse, fanatique, etc., que toutes les religions sont

bonnes; qu'il importe peu de quelle manière on honore Dieu. De nos jours surtout il ne manque pas de ces libertins qui attaquent ainsi la religion; c'est pourquoi un écrivain religieux nous dit: « Fuyez l'homme qui se permet un sourire moqueur lorsqu'on parle de Dieu et des choses divines. C'est un serpent vénéneux qui est caché sous un rosier. » Et S. Pierre écrit (2 *épître* 3, 3. 17.) : « Sachez avant toutes choses, qu'aux derniers temps il viendra des imposteurs artificieux qui suivront leurs propres passions,... vous donc, mes frères, qui connaissez toutes ces choses, prenez garde à vous, de peur que, vous laissant emporter aux égarements de ces hommes insensés, vous ne tombiez de l'état ferme et solide où vous êtes établis. »

Le docteur humilié.

L'exemple suivant montre comment parfois les moqueries contre la religion sont confondues parmi les chrétiens. Simon Turiajus, né en Angleterre au commencement du XIII^e^ siècle, vivait à Paris, où il était docteur dans les arts libéraux qu'il professait avec éclat. Cet homme possédait bien la science qui enfle, mais non la charité qui édifie. Dans son orgueil il en était venu au point de se moquer fréquemment de la religion catholique, de sa doctrine et de ses pratiques; un jour il osa même soutenir qu'il lui serait également facile de démontrer la vérité de la religion révélée, et de la combattre. Mais voyez combien l'orgueil effréné de ce présomptueux savant fut rabaissé! Il fut subitement privé de sa mémoire et frappé d'une telle imbécillité qu'il ne sut plus distinguer les lettres de l'alphabet, et qu'il lui fut impossible de réciter encore l'oraison dominicale. Le savant Nicolas Dunelmensis assure avoir vu de ses propres yeux que Turiajus recommença à apprendre de son fils les lettres de l'alphabet. (*Dr. Brunner.*)

Le jugement de Dieu.

On sait qu'en 1854 toute la ville de Hammelbourg (en Ba-

vière) fut détruite par un incendie. Dans une correspondance de la Franconie, (insérée dans le journal de Mayence), l'incendie de cette malheureuse ville est regardé comme une espèce de *jugement de Dieu*. « Nous ne voulons hasarder aucune opinion téméraire, » dit le journal, « mais néanmoins le fait sur lequel s'appuie notre manière de voir est digne d'attention. Pendant les années de la révolution, l'esprit de Ronge avait aussi passé sur Hammelbourg. La populace donc se rendit dans une grange, fit un mannequin de paille, figurant le pape, et habilla deux jeunes garçons juifs en enfants de chœur. Après cela on se mit en marche au milieu du persifflage des cérémonies religieuses et l'on se rendit à la campagne où le pape fut brûlé en effigie. Or, ce fut dans cette même grange, où avait lieu cette abomination, que commença le feu qui réduisit en cendres la ville entière, tout en épargnant miraculeusement les églises, les autres édifices et objets sacrés, bien que les flammes eussent consumé jusqu'au sol tout ce qui se trouvait à proximité. »

Punition éclatante.

Dans le village d'Edinghausen, non loin de la ville de Bielefeld, un impie qui insultait continuellement la religion, s'avisa un jour de parodier dans un hôtel la dernière Cène. Attablé avec ses compagnons d'orgie, il prend du pain et du vin, prononce les paroles de la consécration, et distribue le pain et le vin à ses camarades. Lorsque vient son tour de prendre sa part, il se trouve mal, place sa tête sur la table, et au bout de quelques secondes il n'est plus qu'un cadavre. Il a été enterré le jour des Rois.

Il y a une dizaine d'années, on inaugurait à Félixdorf, village nouvellement fondé non loin de Vienne Neustadt en Autriche, la statue de S. Félix. A cette occasion on tira des boites, et l'homme qui servait ces pièces d'artillerie, tournant en dérision la fête religieuse, se permettait maintes expressions inconvenantes à l'égard du saint fondateur dont la statue était exposée à la vénération publique. Qu'arriva-t-il ? Au dernier coup, qu'il avait encore fait précéder de grossières

injures, la pièce éclata et blessa tellement le blasphémateur, qu'il tomba inanimé et que peu après il succomba à ses blessures.

Comparaison.

« Ceux qui par une crasse ignorance ou par une légèreté fanfaronne jouent le rôle d'incrédules, sont comme des arbres sans racines, qui, exposés aux coups du vent, inclinent leur tête de droite à gauche selon qu'il souffle ; aujourd'hui ils foulent avec arrogance aux pieds ce que demain ils embrasseront avec une satisfaction servile; ils ne sont rien par eux-mêmes, mais uniquement des perroquets qui répètent ce qu'ils ont entendu; ils veulent qu'on les regarde comme sages, et quand ils se raillent des choses les plus saintes, et quand ils font pénitence d'un cœur contrit et humilié. » (*Munch.*)

3) *En blasphémant.* Ce péché se commet par pensées, par paroles et par actions, lorsque, de propos délibéré, on pense, on dit, ou l'on fait quelque chose d'injurieux à Dieu, à Jésus-Christ, aux Saints ou aux choses saintes, lorsque, par exemple, on dit avec les impies dans le livre de Job, (22, 13): « Que peut connaître Dieu? » ou avec les Israélites dans le désert: « Est-ce que Dieu pourrait dresser une table dans le désert? » (*Ps.* 77, 9.) etc. — Le blasphème est un très-grand péché; car, quelle faute plus grave que d'injurier Dieu, le Roi des rois, lorsque c'est déjà un crime de lèse-majesté d'injurier un roi de la terre? Voilà pourquoi, dans l'ancien Testament, la peine de mort était attachée à ce péché, comme nous le voyons dans le Lévitique (24, 16.): « Que celui qui aura blasphémé le nom de Dieu soit puni de mort; tout le peuple le lapidera. »

Exemples tirés de la Bible.

Ce châtiment fut prononcé contre le fils d'une femme israélite. Ce jeune homme blasphémait dans le feu d'une

dispute; on le conduisit devant Moïse qui le fit mettre en prison; puis on consulta le Seigneur qui ordonna de le lapider, ce qui fut fait. — Lorsque Sennachérib, roi d'Assyrie, assiégeait la ville de Jérusalem, il blasphéma, en prétendant témérairement que le Dieu d'Israël ne pourrait pas opposer plus de résistance à ses armées que les dieux de sa nation; mais le Seigneur montra bientôt qu'il était le Tout-Puissant, capable de confondre les impies; car l'armée entière de Sennachérib, forte d'environ 180,000 hommes, fut en une seule nuit anéantie par l'Ange exterminateur, et Sennachérib lui-même, de retour à Ninive, fut tué par ses propres fils, au pied de l'autel de ses faux dieux. (4. Rois, 9.)

Le Duc de Biron.

Un Archevêque de Lyon, nommé Pierre de Pinac, atteint d'une maladie mortelle, avait à ses côtés un religieux qui tâchait de l'encourager d'une manière fort simple par des consolations religieuses. Un jour il développait entre autres ce point, que la divine Providence agit ordinairement avec le pécheur comme le médecin avec le malade. Tant que celui-ci peut être guéri, il a recours à des médecines amères, à une diète sévère et à maintes opérations douloureuses; c'est ainsi que Dieu envoie au pécheur des peines et des tribulations, afin de le tirer de sa torpeur et de le corriger; et c'est là la thérapeutique céleste qui conduit l'homme intérieur à la guérison. Si au contraire un malade est déclaré incurable, on lui permet de prendre tout ce qu'il désire; Dieu en agit pareillement avec le pécheur endurci qu'il abandonne à sa perte; *de tels hommes, qui sont abandonnés de Dieu, acquièrent très-souvent des richesses, des honneurs, des jouissances et toute espèce de bonheur terrestre.* — Comme on rapportait cette conversation au frère du malade, le célèbre Duc de Biron, il se met à rire et s'écria: « En vérité, rien ne me ferait plus de plaisir que si Dieu voulait m'abandonner de cette façon! » C'était plus qu'une plaisanterie irréfléchie, c'était un vœu qui se remplit d'une façon tragique : car, il mourut de la mort des traîtres. Dans quel triste état doit se trouver le cœur d'un

homme qui ose prononcer un blasphème pareil sans trembler? (*Veith. Misericord.*)

Parole effrayante, et châtiment qui la suit.

Un jeune abbé, nommé Lanze, était entré dans la secte impie des illuminés, et consentit à servir d'instrument à ce club. Il fut donc envoyé en Saxe pour y travailler dans l'intérêt de la secte; avant de partir il dîna encore chez un conseiller protestant à Ratisbonne, et, dans cette dernière entrevue, les deux commensaux s'échauffèrent et s'encouragèrent mutuellement. Alors on entendit sortir de la bouche de l'abbé cette effrayante parole: « J'aimerais mieux mourir sur la voirie, que de souffrir à ma dernière heure qu'un papiste m'apportât l'hostie. » Après le repas Lanze, en compagnie de Weishaupt, le chef des illuminés, sortit par la porte de S^t^ Jacques pour faire une promenade à la campagne; à gauche de la porte se trouve le bois de tilleuls avec ses belles allées, à droite une prairie, et le long du Danube la voirie. La journée était belle et sereine, un léger nuage qui passait au-dessus de leurs têtes laisse tomber quelques gouttes de pluie; Weishaupt, afin de garantir son habit tout neuf, courut s'abriter dans une maisonnette, Lanze, au contraire, s'arrêta et, levant la tête, cria à Weishaupt : « Venez, c'est déjà passé. »—A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il tomba foudroyé. — C'est ainsi que la foudre de la colère divine atteignit celui qui avait osé se moquer du Sacrement d'amour, et exécuta contre lui l'arrêt de sa propre condamnation. (*Philothée.*)

Comparaisons.

Celui qui lance une pierre contre le ciel ne saurait toucher un corps céleste et encore moins l'endommager, mais au contraire, il sent douloureusement sur sa tête la chute de la pierre, si elle retombe sur lui; il en est de même du blasphème qui n'atteint pas l'objet céleste contre lequel il est lancé, mais il retombe sur la tête du blasphémateur et le blesse douloureusement. C'est ainsi que celui qui se montre ingrat et insolent à l'égard de Dieu, prépare et aiguise une

épée contre sa propre âme. (« S. *Chrysost. Hom.* 5. *de nat. Dei.*) L'abbé Gaume depeint les suites funestes du blasphème de la manière suivante : « Que deviendrait une famille dont les enfants maudiraient, outrageraient journellement le nom de leur père? Que deviennent les Etats où il est permis de dire et d'écrire toutes sortes d'outrages contre le nom et l'autorité du prince? L'histoire est là sous les yeux pour répondre. Il est donc vrai, Dieu, en vous défendant de blasphémer son saint Nom et sa loi sainte, a songé aux intérêts de la société autant et plus qu'aux siens, et saint Louis, en décernant un châtiment exemplaire contre les blasphémateurs, ne se montra pas seulement bon chrétien, mais encore profond politique. Il savait que là où Dieu n'a plus d'autel, les rois n'ont plus de trône, et là où les rois n'ont plus de trône les méchants n'ont plus de frein; c'est l'anarchie, c'est le malheur des peuples. Ne sont-ce pas les blasphèmes contre Dieu et la religion qu'on a laissé dire et imprimer depuis cinquante ans, qui ont ébranlé les trônes et couvert la face de l'Europe de sang et de ruines? *Voltaire*, dit l'impie Condorcet, *n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait ce que nous voyons.* » (*Gaume* t. III. 453.)

Sur l'insensé qui le blasphème
Dieu bien souvent fait éclater,
La foudre de son anathème.
Même avant que la mort ne vienne l'emporter.

(*Gr. Cat.* 7-11e *q.*)

Le serment, et les péchés qui s'y rapportent. — Explication. Jurer ou faire serment c'est invoquer le Dieu véritable, omniscient, tout-puissant et juste comme témoin de la vérité que l'on dit ou des promesses que l'on fait. Il y a donc 1) le *serment* affirmatif pour confirmer la vérité d'une déposition, et 2) le *serment* de promesse, qui regarde l'avenir et par lequel on s'engage à exécuter ou à donner quelque chose. — Le *serment est permis;* voilà pourquoi Dieu lui-même a prescrit le serment au peuple israélite et voulu que le serment décidât d'une affaire,

quand les autres preuves manquaient. (*Exode* 22, 10-11.) Qui, Dieu a plus d'une fois juré par lui-même. (*Genèse*, 22, 16-18; *Jérém.* 44, 26 *et* 51, 14. *Isaïe*, 45, 23.) — Abraham exigea un serment de son serviteur Eliézer. (*Genèse*, 24, 2-4.) « Jacob jura par le Dieu que craignait son père Isaac. (*Genèse*, 31, 53.) — Dans le nouveau Testament, S. Paul fait très-fréquemment des serments. (*Rom.* 1, 9.; 2. *Cor.* 1, 23; *Gal.* 1, 20, etc.) — Mais on doit *regarder le serment comme une chose très-sacrée*, et on ne peut jamais jurer que d'une manière licite, c'est-à-dire : *a*) avec *vérité*, *b*) avec *jugement* et *c*) avec *justice*, comme il est dit dans Jérémie (4, 2.) : « Tu jureras dans la *vérité*, dans l'*équité* et dans la *justice*. » Et un docteur chrétien nous dit : « Quand tu prêteras serment, éprouve-toi pour voir si tu sais bien ce que tu jures. Ne te permets, en jurant, aucune parole irréfléchie et douteuse! Non, pas une seule, pour le repos de ta conscience! Plutôt la pauvreté qu'un faut serment. Réfléchis à ce que tu vas promettre par serment! Ne t'engage à rien d'impossible; mais une fois que tu as fait une promesse solennelle, garde-la inviolablement! »

Le serment n'est pas une vaine formalité.

Un jeune homme de dix-sept ans, ne pouvant obtenir de servir en France à cause de nouveaux réglements qu'on y avait introduits, passa en Hollande de l'aveu de ses parents et eut une sous-lieutenance dans la légion de Maillebois. Un capitaine de cette légion, qui désirait quitter le service, consentit peu de temps après à lui céder sa compagnie moyennant la somme de 5,000 livres. Ayant été reçu le lendemain dans son nouveau grade, il ne lui restait plus qu'à prêter serment à la République. Le jeune homme se présente au jour indiqué devant le magistrat, se met à genoux, pose la main sur les saints Evangiles et se dispose à faire le serment qu'on va lui dicter. « Vous jurez, » lui dit-on, « d'être fidèle

à la république. » — « Je jure, » répond-il dans les mêmes termes. — « Vous jurez également de défendre et de protéger de toutes vos forces la religion réformée. » A ces mots le jeune homme se lève et dit d'un ton ferme qu'il a le bonheur d'être catholique, qu'il le sera toute sa vie, et que jamais il ne prêtera un tel serment. On lui répond que ce serment n'est que de forme. « Ce n'est point pour la forme, » reprend le jeune homme, « que je mets la main sur l'Evangile; je ne me rendrai point, sous un tel prétexte, coupable de parjure. » On veut bien, en sa faveur, passer sur ce second serment et on lui en dicte un troisième: « Vous jurez que ni directement ni indirectement vous n'avez fait aucun pacte, ni donné aucun argent pour parvenir au grade de capitaine. » — « C'est là encore, » répondit-il, « un serment que je ne puis faire, puisque je viens de compter 3,000 livres pour ma compagnie; » et il se retire à l'instant. Ceux qui avaient fait ces serments avant lui se crurent en droit de lui objecter l'usage, et il leur objecta à son tour la vérité et la conscience.

Ce beau trait ne tarda pas à se répandre, et les protestants eux-mêmes admirèrent à l'envi la mâle fermeté du jeune homme: on a su même que depuis son retour en France, plusieurs jeunes officiers avaient imité son exemple. (*Gerard. Le comte de Valmont.*)

Comparaison.

« Le serment est une pièce d'or de grande valeur, frappée au coin du Dieu vivant. Il n'y a qu'une main pure qui puisse la déposer sur l'autel de la vérité, et cette main pure le fera encore en tremblant. Mais on en a fait un jouet, on l'a fait servir comme de la petite monnaie pour une justice douteuse, et même comme un jeton pour le plus ignoble trafic! Quel compte terrible auront à rendre les souverains des peuples, qui abusent si légèrement et si audacieusement du serment! (*Munch.*)

Explication. — On commet un péché en jurant: 1) *Lorsqu'on jure faussement ou dans le doute;* c'est-à-dire, lors-

qu'on affirme sous serment qu'une chose est vraie, bien qu'on sache qu'elle ne l'est pas, ou que l'on doute si elle est vraie ou non, ou lorsqu'on fait avec serment une promesse qu'on n'a pas l'intention ou le pouvoir de tenir. Par rapport au faux serment, le Seigneur nous donne cet avis (*Zach.* 8, 17.): « N'aimez point le faux serment; car ce sont là des choses que je hais ! dit le Seigneur. »

Le faux serment.

Deux domestiques, Nicolas et Georges, après avoir amené au château de leur maître deux charrettes de bois, entrèrent dans la cuisine. A peine le cuisinier fut-il sorti, que le rusé Nicolas s'empara d'un morceau de viande qui se trouvait dans la marmite, et le fourra dans la poche de Georges en lui disant : « Si le cuisinier demande où est la viande, je jure que je n'ai rien mis en poche, et toi, tu jureras que tu n'as rien pris. De cette manière nous nous tirerons aisément d'affaire. » Le cuisinier étant revenu, jeta un coup d'œil dans le chaudron et demanda aux domestiques : « Qu'est devenue la viande? » Tous les deux s'excusèrent de la manière dont ils étaient convenus. Mais le cuisinier leur répliqua : « Toi Nicolas, tu as pris la viande du chaudron, et je le vois à ta manche pleine de suie ; et toi, Georges, tu l'as mise en poche ; car la graisse dégoutte le long de ton habit. Rougissez de votre péché et craignez-en les conséquences. Lors même que je ne me serais pas aperçu de votre larcin, il a eu cependant pour témoin Dieu qui ne laisse aucun péché impuni. »

Le gouverneur parjure et impie.

Un soir j'étais sur le pont, nous raconte le P. de Geramb dans son pèlerinage à Jérusalem, et je m'entretenais de la guerre entre les Turcs et les Grecs, avec quelqu'un qui avait habité l'île de Chypre. Il nous raconta un fait qui caractérise bien cette époque de troubles et de terreurs. Malheureusement les Grecs se sont montrés aussi barbares que les Turcs. Ils étaient opprimés, c'est vrai, mais ils ont tellement souillé

leur cause, qu'on se demande avec effroi, qui fut le plus cruel ou du musulman ou du chrétien. — Les Grecs de l'île de Chypre n'avaient pris aucune part à l'insurrection. On leur fit remettre les armes et ils les livrèrent avec soumission et sans resistance. Ils avaient fait encore plus, ils remirent au gouverneur de l'île Coutsciouk-Mehemed, un présent de cent mille piastres avec la prière de les envoyer à la Porte et de leur procurer un firman (c'est-à-dire, un ordre publié au nom du Sultan) qui, en reconnaissance de leur fidélité, devait les protéger contre toute espèce d'oppression. Ce monstre promit tout et se fit payer chèrement ses promesses. Il assurait avoir expédié à Constantinople un Tartare, écrit en leur faveur au Sultan et soutenu de toutes ses forces leur juste prière, ajoutant qu'il mourrait plutôt que de souffrir qu'on leur fît le moindre mal. Mais le Tartare ne revenait point. L'archevêque devint inquiet et se rendit chez Coutsciouk-Mehemed pour lui exprimer ses inquiétudes. « Soyez tranquille, lui répondit le gouverneur, je vous jure sur le Coran et par le prophète, que jamais le glaive ne s'approchera de votre cou; qu'Allah me punisse, si je viole mon serment! » Ces paroles rassurèrent l'archevêque; mais sa crainte n'avait été que trop fondée. Dans l'espoir de s'emparer des biens des principaux Grecs de l'île de Chypre, le gouverneur avait communiqué un avis entièrement opposé à ce qu'il avait promis. Il avait dénoncé l'archevêque, les évêques Grecs et les principaux habitants comme des rebelles prêts à se révolter contre la Porte et à secouer le joug ottoman. Le Tartare revint enfin de Constantinople. Le gouverneur fit savoir à l'archevêque, aux quatre évêques et à quatre-vingt-treize notables de l'île qu'il avait obtenu un firman qui accordait plus qu'ils n'avaient espéré et les pria de se rendre à Nicosie pour en apprendre le contenu. Ils s'y rendirent non-seulement sans crainte ni arrière-pensée, mais même avec joie. Mais quelle fut leur surprise et leur consternation, quand le féroce Coutsciouk, apparaissant au milieu d'eux, fit lire un firman qui intimait l'ordre de les mettre tous à mort. Comment décrire le désespoir de ces malheureux!

L'archevêque reprocha au gouverneur son parjure en lui rappelant son serment. « Je t'avais promis, » répliqua le monstre, « que le glaive ne toucherait pas ton cou; je tiendrai parole, car tu seras pendu. » Ce fut le signal du massacre. Assis les jambes croisées sur son divan, la pipe à la bouche, et entouré de bourreaux, il indiqua du doigt ceux qui devaient être les premières victimes, et, au milieu de ses conseillers, il se mit à rire en voyant l'effroi qui s'était emparé de ceux qui attendaient la mort. Un grand nombre de Grecs furent décapités, leurs biens confisqués, leurs femmes et leurs filles jetées en prison. (*P. Geramb. Voyage à Jerusalem.*)

2) *Lorsqu'on jure sans nécessité ou qu'on engage d'autres à le faire.* Le serment est toujours une chose dangereuse; « Celui qui fait un faux serment, » dit S^t^ Augustin (*de verb. Ap. serm.* 8.), se damne; et celui-là même qui jure la vérité est encore en danger de se damner; car aucun serment n'est sûr. » Voilà pourquoi le divin Sauveur nous dit : « *Nolite jurare omnino!* Ne jurez en aucune manière! » — Il résulte de là combien on est coupable quand on jure sans nécessité ou qu'on engage d'autres à le faire.

N'engagez personne à jurer.

S^t^ Isidore nous fait sous ce rapport la recommandation suivante: « N'exigez de personne un serment, par la raison que celui que vous voulez faire jurer, est ou un ami de la vérité ou un ami du mensonge. S'il a l'habitude de dire la vérité, il la dira tout de même, sans avoir besoin de jurer. Si, au contraire, il est un menteur, il mentira encore malgré son serment. Voilà pourquoi, dans les deux cas, le serment n'est pas à conseiller. » — Ailleurs il dit encore: « Imprimez dans vos cœurs ce que je vais vous dire: Celui qui exige d'un homme un serment, et sait d'avance qu'il fera un parjure, est pire qu'un assassin. L'assassin tue le corps, l'autre au contraire tue l'âme, ou plutôt deux âmes, la sienne d'abord, ensuite l'âme de celui qu'il a provoqué au serment. Vous savez que ce que vous dites est vrai, et ce que

dit l'autre, est faux, et néanmoins vous le forcez à jurer? Voyez, il jure! il se parjure! Il se perd! Qu'avez-vous gagné maintenant? Vous aussi, vous vous perdez, puisque vous avez voulu vous rassasier de sa mort.

Comparaison.

« Il n'est pas avantageux pour le corps de prendre des médecines quand il n'en a pas besoin; le fréquent usage en est même plutôt nuisible : Il en est ainsi du serment dont il n'est pas bon de se servir quand il n'est pas justifié par une raison légitime et grave. » (*St Augustin.*)

3) *Lorsqu'on jure de faire le mal ou de renoncer au bien.* Il n'est pas permis de *faire* un tel serment; car « un serviteur de Dieu, » dit S[t] Augustin (*Epist. ad Alypium*), « doit plutôt s'exposer à la mort, que s'engager à faire quelque chose qui lui est défendu; » il n'est pas non plus permis de *tenir* ce serment, quand on l'a prêté; c'était un péché de faire un pareil serment, ce serait un nouveau péché de le tenir. « Une promesse est impie, » dit S[t] Isidore, « quand elle n'est tenue que moyennant un péché. »

Exemples tirés de la Bible.

Tel fut le serment dont Hérode se rendit coupable (*Marc*, 6, 25-28.), quand il dit à la fille d'Hérodiade : Je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce serait la moitié de mon royaume. Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je? Sa mère répondit : La tête de Jean-Baptiste. Et étant entrée aussitôt dans la salle où était le roi, elle fit sa demande en disant: « Je désire que vous me donniez, à l'instant même, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste. Le roi en fut fort contristé; néanmoins, à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à la table avec lui, il ne voulait pas la refuser; ainsi il envoya un de ses gardes, avec ordre d'apporter la tête de Jean dans un bassin; et ce garde étant allé dans la prison, lui coupa la tête. »

— Cette même faute fut imputée aux juifs dont il est parlé ainsi dans les Actes des Apôtres, (23, 12.) : « Quelques juifs s'étant ligués, firent vœu, avec serment et imprécation, de ne manger, ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul. »

Le serment sans valeur.

Un homme d'un certain âge et d'une honnête aisance vivait retiré avec sa femme. Celle-ci étant tombée dangereusement malade, fit appeler un prêtre, reçut les secours de la religion et mourut avec une résignation et des espérances qui étonnèrent son mari. Quelques mois après, il devient lui-même malade, mais il ne fait point appeler de prêtre. Celui qui avait administré son épouse, vient lui offrir les dons de Dieu. Il les repousse. « Comment, lui dit le jeune ecclésiastique, vous avez applaudi à la réconciliation de votre épouse et vous refusez de suivre son exemple? — Ma femme était libre; moi, je ne le suis pas!— Comment, un homme de votre âge n'est pas libre de suivre les inspirations de sa conscience? — Non je ne le suis pas. J'ai promis avec les plus redoutables serments de n'avoir jamais aucun rapport ni avec l'Eglise ni avec les prêtres. — Mais vous êtes trop instruit pour ne pas savoir que le serment du mal n'oblige pas? — Pour moi tout serment oblige; je le fais et ne l'examine pas. — Si vous aviez fait le serment de devenir assassin, vous croiriez-vous obligé de le devenir? — Oui, je le deviendrais. Je suis ainsi fait. J'ai souffert de cette position, et, depuis la mort de mon épouse, j'ai été dévoré par le regret de ne pouvoir, comme elle, me mêler aux choses de Dieu. J'ai eu la pensée d'écrire au chef de la société qui a reçu mon serment, en lui demandant d'en être délié. Je le ferai dès demain, et si j'obtiens de recouvrir ma liberté, je vous ferai venir, monsieur l'abbé! Jusque-là, je ne puis vous voir que comme un honnête citoyen. » Peu de jours après, on vient demander M. l'abbé. Cet homme avait été relevé de son serment par les chefs de la société à laquelle il appartenait; il reçut les dons de Dieu, et dès ce moment il fut un autre homme. Que de personnes s'égarent par le

contact avec les méchants! Il n'avait pas besoin de se faire délier de son serment, puisqu'il était évidemment criminel et injuste. (*Echo du Mont-Blanc.*)

4) *Lorsqu'on ne tient pas son serment, bien qu'on soit en état de le tenir.* C'est dans ce sens que pèchent les *employés publics*, qui ont juré d'être fidèles à leur emploi et qui ne l'exercent pas avec justice, exactitude et impartialité; — les *époux* qui, au pied des autels, se sont juré mutuellement fidélité et amour, et qui n'exécutent pas leurs engagements solennels, etc.

Comparaison.

« On donne le nom de faussaire à celui qui fait un abus du sceau public qu'on ne lui a confié que pour sanctionner les actes publics; le même nom doit être donné à celui qui abuse du serment. » (*Marchant, Hort. past.*)

Explication. Un faux serment ou parjure fait en particulier devant la justice, est l'un des plus grands péchés, l'un des plus graves délits qui existent, et cela pour les raisons suivantes : 1) parce que par là Dieu, le juge saint, juste et qui sait tout, est invoqué en témoignage et en confirmation d'un mensonge; 2) parce que le parjure se moque de l'omniscience, de la sainteté et de la justice de Dieu; 3) qu'il blesse, de la manière la plus effrontée, la véracité et la justice et qu'ainsi il fait échouer le dernier moyen de terminer des contestations et de garder la fidélité et la bonne foi parmi les hommes; 4) qu'il renonce, en même temps, de la manière la plus solennelle, à toute grâce et à toute assistance divine, et qu'il se prive par là des suprêmes consolations pendant la vie et à la mort. Le Sage a dit à ce sujet : « Que ta bouche ne s'accoutume pas à jurer; car par là les chutes sont fréquentes. Que le nom de Dieu ne soit pas sans cesse dans ta bouche. Comme un esclave

porte toujours les marques de la torture qui l'interrogent sans cesse, ainsi tout homme qui jure sans cesse par le nom de Dieu, ne peut être pur et sans péché. L'homme qui jure souvent sera plein d'iniquité, et la plaie ne sortira pas de sa maison. Et s'il a juré en vain, il ne sera pas justifié : car sa main sera remplie de son salaire. Toutes ces choses sont loin des justes, et ils ne s'enfoncent pas dans ces crimes (*Eccles.* 23, 9-16.). » Dans Zacharie il est écrit : « L'ange me dit : ce livre que tu vois voler dans les airs, c'est la malédiction qui sort sur toute la terre ; il y est écrit : jugement sur les impies, jugement sur les parjures. J'amènerai la malédiction, dit le Seigneur Dieu des armées ; elle viendra dans la demeure des parjures ; elle s'établira au milieu de leur maison ; elle consumera et la maison et les bois et les pierres. » (5, 3-4.)

Suites d'un faux serment.

Au mois de juillet de l'an 1853, dans un petit village de l'Allemagne, un domestique de ferme presque sexagénaire, appelé Joseph Schwartz, se pendit dans le fenil de son maître. Des remords de conscience, causés par un faux serment qu'il avait prêté, le conduisirent si loin, qu'à ce premier crime il en ajouta un second.

Le châtiment du parjure.

Il ne sera pas inutile de citer ici un exemple qui montre comment quelquefois la vengeance divine éclate d'une manière sensible, même en cette vie, contre le parjure ; le fait suivant eut lieu le 12 juillet 1845, à Schwarzstein, près de Rastenbourg.

Quelques jours avant cette date, un mauvais sujet, accusé de vol, fut cité devant le tribunal de Rastenbourg, où il s'offrit à faire le serment qu'il était innocent du crime qu'on lui imputait. Mais connu qu'il était dans le pays comme un homme immoral et même pour un voleur, on ne lui permit

pas de jurer. Alors il jura de son propre chef, en s'écriant : « Que le premier orage qui éclate, m'écrase, s'il est vrai que j'ai volé! » — Le 12 juillet un violent orage passa sur Schwarzstein et notre homme se trouvait dans sa demeure en compagnie de quatre enfants et d'un chien. Tout à coup le tonnerre éclate avec fracas ; le foudre entre dans la maison du malfaiteur et le frappe au milieu de son entourage qui, bien qu'un peu étourdi du coup, reste sain et sauf. Le feu du ciel lui était entré par le nez et la bouche. Comme la maison était en flammes, on dut se hâter d'en arracher le mort; mais aucun des habitants de Schwarzstein, malgré les exhortations du curé, ne voulut toucher celui qu'ils croyaient frappé de Dieu, de sorte que le curé fut obligé de se charger lui-même du cadavre. La maison brûla jusqu'aux fondements; néanmoins le feu ne s'étendit pas plus loin. — Cet évènement, assurément fort remarquable, est historique. Il va sans dire qu'il fit sensation parmi le peuple, quoique tant d'autres jurements et de faux serments soient restés sans punition immédiate. Mais ce seul exemple a fait une profonde impression sur le peuple (*Philothée*).

Comparaisons.

« Le parjure se joue, comme un insensé, de Dieu, de l'éternité, de la Providence et de ses destinées. Il donne plus qu'une tonne d'or en échange d'un pauvre petit grain de sable; il donne toute une vie pour un souffle.

« Il n'y a pas de poignard qui blesse aussi fort que le parjure, pas d'épée qui tue aussi cruellement que le faux serment. C'est pourquoi, marquez cela sur le mur de votre maison et dans votre cœur. » (*S. Chrysost. Hom.* 11 *in Acta*).

(*Gr. Cat.* 12e *q.*)

L'imprécation. — Explication. L'imprécation ou la malédiction consiste à se maudire soi-même ou à maudire les autres, en même temps qu'on blasphème souvent le nom de Dieu.

On pèche donc par imprécation lorsqu'on se voue soi-

même ou qu'on voue les autres à l'enfer, au diable, à la mort ou à d'autres maux, soit pour confirmer ce qu'on vient de soutenir, soit par colère ou vengeance; par exemple lorsqu'on dit : « Que le tonnerre me frappe! » — « Que le diable t'emporte! » — Que ce vin vous empoisonne! »—Que je n'entre jamais en paradis, si... etc. Quel horrible péché! Il accuse un caractère vraiment grossier et irascible! Mais ce péché est surtout déshonorant pour un chrétien. C'est pourquoi un docteur catholique (*Didacus Stella in Luc.*) s'écrie : « Comment? ta bouche jouit journellement, ô chrétien, de tant de dons de Dieu; avec cette bouche tu pries; sur la langue de cette bouche tu reçois le corps sacré de ton Sauveur — et avec cette même bouche, avec cette même langue tu oses maudire! » — Très-souvent le mal que le blasphémateur appelait sur lui ou sur d'autres retombe sur l'audacieux; en voici quelques exemples qui serviront d'avertissement.

Un avertissement de Dieu.

A Trippstadt, dans le Palatinat, se passa au mois de mai 1852, un fait extraordinaire. Un homme pauvre, mais richement doué du côté des deux derniers péchés capitaux, qui à toute occasion jurait comme un possédé, demanda un jour à sa femme du beurre sur son pain. La femme lui ayant répondu très-tranquillement qu'elle avait vendu le beurre pour avoir dans sa maison un peu de monnaie en cas de besoin, il éclata comme d'habitude en imprécations. « Je voudrais qu'un coup de foudre vous tuât avec la vache! » Un quart d'heure après, à deux heures de relevée, sans qu'on s'aperçut du moindre orage, un effroyable coup de tonnerre se fit subitement entendre. Tous les habitants du village, saisis de terreur, s'élancèrent de leur maison. « Qu'est-ce qu'il y a eu? » se demandait-on l'un à l'autre. « Ah, mon Dieu! » s'écrie un enfant qui accourt, « la foudre a frappé la vache de N. parce qu'il ne faisait que jurer! » Et en effet,

c'était bien ainsi; lorsque les gens allèrent voir, ils trouvèrent la vache foudroyée. Ce sermon de Dieu contre les imprécations sera, nous l'osons espérer, d'une grande efficacité dans cette commune et ailleurs.

Ne jurez pas.

Un domestique en Angleterre, ne pouvant assister à une foire, en était excessivement irrité. Il se livrait à des imprécations tellement épouvantables que l'un de ses compagnons l'avertit qu'en jurant ainsi il ne manquerait pas d'aller en enfer. « En enfer? » répondit-il, « c'est justement ce qu'il me faut. Il y a là au moins assez de feu pour allumer ma pipe! » A ces mots il s'en alla et tomba comme foudroyé. — Il était mort.

Accomplissement du mal souhaité.

Dans la vie de S[t] François-Xavier, par le P. Bouhours, se trouve l'exemple d'un châtiment sévère qui fut infligé à un idolâtre pour son impiété.

C'était un homme d'un caractère rude et irascible, appartenant aux plus hautes classes de Manapar, et que Xavier cherchait à gagner au christianisme par la douceur et la bonté. Celui-ci l'invita un jour à écouter du moins une fois avec calme ce qu'il avait à lui dire pour le salut de son âme; mais le brutal ne daigna pas même lui accorder un regard et le chassa de sa maison de la façon la plus injurieuse en lui disant, que « s'il avait jamais le goût d'entrer dans l'église des chrétiens, il serait content qu'on lui fermât la porte au nez! » Quelques jours après, il fut attaqué par une troupe d'hommes armés qui en voulaient à sa vie; incapable de se défendre, il ne lui restait d'autre ressource que de s'échapper à grande peine de leurs mains et de prendre habilement la fuite. Lorsqu'il vit de loin l'église ouverte, il se réfugia de ce côté pendant que ses ennemis le suivaient sur les talons; mais les chrétiens réunis pour la prière fermèrent aussitôt les portes de l'église, parce que le vacarme qu'ils entendaient, leur faisait croire que les païens irrités accouraient pour les surprendre et piller le temple. Ainsi, celui que le besoin avait poussé à chercher un refuge dans

le lieu saint, en fut exclu et livré à la fureur de ses ennemis qui le massacrèrent aussitôt. Ce tragique événement sembla une punition de Dieu, par laquelle il vengea l'insulte faite à son saint serviteur, puisqu'il fit rétomber sur le misérable la malédiction qu'il avait provoquée contre lui-même.

(*Gr. Cat.* 13ᵉ-14ᵉ *q.*)

Les *vœux* ou *promesses solennelles.* — *Explication.* Par vœu on entend une promesse faite à Dieu avec réflexion et librement, par laquelle on s'engage à faire quelque chose qui lui est agréable, bien qu'on n'y soit aucunement obligé. — Le vœu doit donc avoir les caractères suivants : 1) il doit être une *promesse* vraie et réelle par laquelle on veut s'engager, et non pas un simple *désir* ou *projet;* 2) une promesse faite *à Dieu,* mais qui peut aussi être faite en même temps en *mémoire d'un saint,* afin d'obtenir, par son intercession, l'une ou l'autre grâce de Dieu; et 3) la promesse d'une chose qui soit *agréable à Dieu,* et non d'une chose frivole, criminelle, nuisible à autrui, ou même bonne en elle-même, mais de nature à empêcher une chose meilleure ou à faire négliger des devoirs plus importants; enfin 4) cette promesse doit être faite avec *réflexion* et librement, ensuite, ce qu'on a promis doit être *possible.* — Sous le rapport des vœux l'Eglise catholique enseigne 1) *qu'ils plaisent à Dieu,* parce que se sont des sacrifices volontaires, et 2) *qu'on est obligé de les remplir fidèlement,* à moins qu'un obstacle insurmontable ne s'y oppose. « Si vous avez fait un vœu, ne négligez pas de le remplir. Il vaut mieux ne pas promettre que de promettre et de ne pas tenir ce qu'on a promis. » (*Eccli.* 5, 3-4.) C'est pourquoi on doit réfléchir mûrement avant de faire un vœu, et surtout demander conseil à un confesseur ou à un directeur prudent.

Exemples tirés de la Bible.

Dans l'Ecriture-Sainte nous trouvons plus d'un exemple

qui nous prouve que *les vœux sont très-agréables à Dieu*. C'est ainsi qu'il accueillit avec satisfaction le vœu du patriarche Jacob. Voici ce qu'on rapporte de ce dernier (*Moïse*, 28, 20-22.) « Jacob fit un vœu en disant : Si Dieu est avec moi... et si je retourne en paix à la maison de mon père..., de tout ce qu'il m'a donné je lui donnerai la dîme. » — Dieu accueillit tout aussi agréablement le vœu de la pieuse Anne dont il est écrit : (1. *Rois*, I, 11.) « Anne fit un vœu en disant : « Dieu des armées ! si tu te souviens de moi, et que tu donnes à ta servante un fils, je le donnerai à l'Eternel pour tous les jours de sa vie. »

Le vœu fidèlement rempli.

Des canonniers Bavarois qui revenaient de la Grèce, se voyant exposés sur mer à un grand danger, avaient fait un vœu à Notre-Dame d'Altotting. Dans leur détresse ils implorèrent le secours de Marie et lui promirent, aussitôt qu'ils seraient arrivés à Altotting, de faire chanter une messe d'action de grâces et d'offrir un *ex-voto*. La traversée fut heureuse, ils arrivèrent aussi sans encombre à Altotting et exécutèrent ce qu'ils avaient promis. Ce fut un spectacle touchant pour les fidèles qui assistaient à la solennité, en voyant dans la chapelle ces nobles soldats, ces fils de la patrie qui venaient apporter au pied des autels les sentiments et les offrandes de leur cœur reconnaissant. Ces héros chrétiens ne furent pas abandonnés de Marie, et ce qu'ils avaient obtenu par son intercession, le secours au milieu des dangers pressants, ils le demandèrent également pour toute la patrie. Car à la fin de la solennité, on entonna un cantique en l'honneur de la Mère de Dieu, et qui se terminait par cette touchante prière :

N'abandonnez pas, ô Marie !
Notre généreuse patrie
Notre Bavière chérie !

Il n'y eut aucune des personnes présentes à cette cérémonie qui pût retenir ses larmes. (*Mettenleiter.*)

Le vœu de Charles VI.

Charles VI, avant le terrible accident qui lui fit perdre la

raison, avait coutume de chasser dans l'antique forêt de Bonconne, au pays de Toulouse. Un jour que, séparé de sa suite, il poursuivait avec trop d'ardeur une bête féroce, la nuit le surprit au milieu des landes sauvages, dans de grands bois peuplés d'ours et de sangliers. Aucune étoile ne brillait au ciel. Le roi frémit; son esprit, naturellement timide, ne lui présente que des fantômes. En vain il prête l'oreille, aucun bruit ne décèle que ses gens soient dans les environs; il entend seulement les hurlements des animaux féroces. Dans cette perplexité, le prince a recours à celle qu'un de ses descendants devait reconnaître publiquement comme patronne de la France. Il fit vœu que si N.-D. d'Espérance le tirait de ce danger il établirait un ordre en son honneur. A peine Charles a-t-il formé ce vœu qu'un vent léger dissipe les nuages, et qu'une étoile brillante, l'éclairant de ses rayons, lui montre un sentier battu. Il pousse son cheval dans ce sentier qui le conduit hors de la forêt, et bientôt il entend le bruit du cor que ses gens faisaient retentir pour l'avertir du lieu où il pourrait les retrouver. Le lendemain le roi, fidèle à son vœu, voulut l'accomplir à la chapelle de Marie; il y fonda l'ordre de Notre-Dame d'Espérance, et il ordonna que les membres de cet ordre portassent une étoile, en souvenir du miracle qui l'avait sauvé des dangers de la forêt. (*Extrait de l'histoire de l'Eglise gallicane.*)

(*Gr. Cat.* 15e *q.*)

Ce *que le deuxième commandement ordonne. — Explication.* Si d'un côté le deuxième commandement nous défend, ainsi que nous venons de le voir, toute profanation du nom de Dieu en jurant et en blasphémant, en le prononçant d'une manière irrévérencieuse, en faisant de faux serments ou de fausses promesses; d'un autre côté il nous *ordonne* d'honorer toujours le nom de Dieu par nos paroles, par nos actions et par nos affections, en le louant et en l'exaltant, en l'invoquant avec piété, en le confessant avec fermeté et en travaillant avez zèle à sa gloire.

Exemples tirés de la Bible.

Le nom de Dieu est honoré, lorsqu'en tout temps il est loué et glorifié, comme le Psalmiste l'a fait en célébrant ce saint nom à tout instant. « Que le Nom de Dieu soit loué dans toute l'Eternité! » s'écrie-t-il; et ailleurs: « Je bénirai le Nom de Dieu dans mes chants et je le glorifierai dans mes louanges. » — Je chanterai des psaumes pour le nom du Très-Haut. » « Louez avec moi la grandeur de Dieu, unissons nos voix pour célébrer et exalter son saint Nom. » « Je bénirai le Seigneur en tout temps et ses louanges seront toujours dans ma bouche! » (*Ps.* 23.) — Le nom de Dieu est honoré lorsque nous l'invoquons fréquemment. « Invoquez-moi au jour de la tribulation, je vous sauverai, et vous me louerez. » (*Ps.* 44.) — Le nom de Dieu est honoré, lorsque nous lui rendons des actions de grâces et que nous nous soumettons à sa sainte volonté dans la bonne ainsi que dans la mauvaise fortune, comme fit le saint homme Job, (*Job* 1.) quand il se vit privé de tous ses biens; dans sa détresse il s'écria avec une entière résignation : « Le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a repris. *Que son Nom soit béni!* »— Le nom de Dieu est enfin honoré, lorsque nous le confessons avec fermeté, comme le firent le pieux Eléazar, les enfants israélites dans la fournaise ardente, les frères Machabées et tous les martyrs dans la nouvelle loi; lorsque nous travaillons pour la gloire de Dieu, à l'exemple des Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Pratique. Que doit éviter et que doit faire tout chrétien pour ne pas pécher contre ce deuxième commandement? 1) *Que doit-il éviter?* Rép. *Toute profanation du Nom divin.* En conséquence, chrétien! prenez garde de vous laisser aller à la vilaine habitude de jurer et de blasphémer! car, « aucun péché n'est plus abominable que celui-ci, » dit S. Chrysostôme (*Orat.* 2. *de fato et provid.*); « et aucun autre ne lui ressemble; c'est le dernier degré du crime, c'est un péché qui trouble tout, et

auquel sont réservés des châtiments insupportables qui ne se feront pas attendre. » S. Jérôme (*in cap.* 18 *Isai.*) ajoute : « Il n'y a rien de plus terrible que ce péché ; car il lance contre le ciel le langage impie de la bouche. » C'est pourquoi le Sage dit (*Ecclés.* 23, 12.) « Celui qui jure souvent sera rempli d'iniquité, et le châtiment ne sortira point de sa maison. » Pensez souvent à ce châtiment divin qui atteint tôt ou tard celui qui offense Dieu, et employez tous les moyens possibles pour vous défaire de la criminelle habitude de jurer et de blasphémer! Servez-vous particulièrement du moyen suivant que S. Chrysostôme nous recommande :

Remède contre la funeste habitude de jurer et de blasphémer.

On raconte qu'un orateur célèbre de l'antiquité avait la mauvaise habitude de hausser l'épaule droite pendant qu'il parlait. Il vainquit cette habitude en suspendant au-dessus de cette épaule une épée acérée, et la crainte continuelle de se blesser fit si bien, qu'il ne remua plus cette partie de son corps. Agissez-en de même avec votre langue. Menacez-la des châtiments divins, et vous surmonterez *la funeste habitude de jurer*. Car il est impossible, que nous succombions à cette habitude, si nous mettons du zèle et de la persévérance à la combattre.

2) *Que doit faire encore le chrétien ?* Rép. Il ne doit prononcer jamais qu'avec le plus profond respect le nom de Dieu et d'autres saints noms. Faites-y bien attention. Invoquez souvent avec un respect filial et avec une entière confiance, surtout dans les moments d'épreuve, le nom de Dieu, les noms de Jésus et de Marie! Vous y trouverez beaucoup de consolation et de force.

Culte rendu aux SS. Noms de Jésus et de Marie par quelques Saints.

Tous les Saints ont voué un culte particulier à ces deux

saints Noms : mais entre tous se distingue S. Bernard, qui, dans ses écrits, avoue lui-même que ces deux Noms bénis étaient pour son cœur un baume salutaire ; pour ses lèvres un miel très-doux, et pour ses oreilles une musique délicieuse. Dans tous les dangers et les tentations il invoquait ces Noms sacrés, et chaque fois il y échappait heureusement, chaque fois il repoussait victorieusement l'ennemi de son salut. S. François portait dans son cœur la même vénération pour ces saints Noms. S'il trouvait quelque part dans la rue un petit morceau de papier sur lequel l'un de ces noms vénérables était écrit, il le ramassait respectueusement de peur qu'il ne fût foulé aux pieds et que par là ces saints Noms ne fussent profanés. Il avait recueilli et fidèlement conservé plusieurs de ces billets. — L'illustre pape Innocent III mit également une très-grande confiance dans les saints noms de Jésus et de Marie. « En effet, » disait-il, « Jésus m'a procuré, par sa croix, une barque afin que je puisse naviguer avec sûreté sur la mer dangereuse de la vie, et Marie est pour moi une étoile brillante au milieu de ce voyage périlleux, afin que je puisse aborder heureusement au port. »

TROISIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Souvenez-vous de sanctifier le jour de Sabbat.* »

(*Gr. Cat.* 1e-3e *q.*)

A quoi nous oblige le troisième commandement. — Explication. Le *premier* commandement exige de nous que nous rendions à Dieu le culte et l'adoration qui lui sont dus, le *deuxième*, que nous ne fassions rien de contraire à ce culte par paroles ou actions, et le *troisième* fixe un jour spécial pour rendre à Dieu ce culte et cette adoration. En conséquence, le troisième commandement nous oblige à sanctifier le jour du Seigneur en pratiquant des œuvres de religion et en nous abstenant d'œuvres serviles. — Ce jour du Seigneur était dans l'ancienne

loi le *Sabbat*, c'est-à-dire le septième jour de la semaine ou le samedi, il fut institué *en souvenir de la création que Dieu avait achevée;* en effet, « Dieu se reposa le septième jour; c'est pourquoi il a béni le jour du repos et l'a sanctifié (*Exode*, 20, 11.). » — Dans la nouvelle Loi, au contraire, nous célébrons comme jour du Seigneur le premier jour de la semaine ou le dimanche, *en souvenir de la rédemption,* qui est une nouvelle création; en effet, ce fut un dimanche que notre Sauveur ressuscita des morts, et qu'il envoya le Saint-Esprit à son Eglise.

Pourquoi ne célébrons-nous plus le samedi et y avons-nous substitué le dimanche?

Voici comment le Catéchisme du Concile de Trente répond à cette question : « Il a plu à l'Eglise de Dieu, de transférer la solennité du sabbat au jour du dimanche. De même que ce fut en ce jour que la lumière commença à briller sur le monde, ainsi ce fut en ce jour que notre divin Rédempteur nous fit passer des ténèbres à la lumière, et qu'il nous ouvrit l'entrée de la vie éternelle par sa résurrection; ce qui l'a fait appeler par les Apôtres le jour du Seigneur. Une autre raison qui a fait solenniser le dimanche, c'est qu'en ce jour le monde sortit du néant, et le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres. » — S. Augustin écrit à ce sujet (Epist. 119 *ad Januar.*) : « Le sabbat fut imposé aux Hébreux comme jour de fête pour leur repos corporel, afin qu'il fût un modèle de sanctification dans le repos du Saint-Esprit... Le *jour du Seigneur* a été institué, non pour les Juifs, mais pour les Chrétiens, par la résurrection du Seigneur, et c'est dès lors que ce jour a commencé à être solennisé. » — S. Ignace (*In* Epist. *ad Magnes.*) dit : « Puisque vous avez vu luire l'aurore d'une nouvelle espérance, ne célébrez plus le sabbat, mais sanctifiez le *jour du Seigneur*, pendant lequel nous avons obtenu la vie par lui et par sa mort! »

(*Gr. Cat. 4e q.*)

Œuvres pieuses que nous devons pratiquer le dimanche. — *Explication.* Nous sommes obligés de sanctifier le jour du Seigneur; c'est la volonté de Dieu qu'il a manifestée plusieurs fois dans l'ancienne loi. Soixante et douze passages dans l'Ancien Testament traitent de la célébration du sabbat, preuve que Dieu y attachait la plus grande importance et que, par là même, il ne pouvait assez l'inculquer aux Juifs.

Est-ce que le jour du Seigneur sera moins saint pour nous? Assurément non; c'est pourquoi il est important de savoir *comment nous devons célébrer le dimanche.* Notre catéchisme y répond : Nous devons 1) assister à la sainte messe et autant que possible aux autres offices divins, principalement au sermon et aux instructions religieuses, 2) recevoir les sacrements, 3) faire des lectures ou des méditations pieuses et 4) pratiquer des œuvres de charité chrétienne.

Le fidèle observateur du dimanche.

Un bel exemple de la manière d'observer le dimanche, nous est donné par le bienheureux Georges Gasteiner qui naquit en 1561, dans une petite ferme, non loin de la célèbre chapelle de Notre-Dame d'Altotting.

De bonne heure ses vertueux parents avaient tâché de faire germer dans son jeune cœur les semences de la piété. Bientôt le petit Georges prit part aux entretiens et aux exercices religieux de ses parents. Avec l'âge s'accrut aussi en lui le zèle pour le service de Dieu. Les dimanches et les jours de fête, malgré le temps le plus détestable, il se rendait de bonne heure à l'église, et quand il prévoyait qu'il ne pourrait revenir dîner à la maison, sans négliger les vêpres et le salut, il prenait avec lui un morceau de pain, le mangeait à l'heure de midi, puis retournait à l'église. Il passait le reste de l'après-dînée à lire des livres pieux, puis il racontait à ses parents ce qu'il avait lu et ce qu'il avait retenu du ser-

mon et des instructions religieuses. Lorsqu'après la mort de ses parents, il eut repris les affaires domestiques, l'un de ses premiers soins fut d'établir une discipline chrétienne dans sa maison et de veiller à la stricte observation du dimanche. Il se maria et eut une fille qui, de bonne heure, fut initiée par son père au véritable esprit du christianisme et entra plus tard dans une maison religieuse. Après la mort de sa pieuse femme, il vécut encore trente ans dans le veuvage, et, grâce à sa sobriété, à la sévère régularité de ses habitudes, il atteignit un âge très-avancé. Enfin, vers sa quatre-vingt-dixième année, il devint caduc; la faiblesse de ses jambes ne lui permit plus d'aller à l'église et celle de ses yeux de lire. Pour se consoler, il méditait chez lui la vie si instructive de Jésus et celle de sa divine mère Marie, à laquelle il voua constamment une grande affection, de sorte qu'il fit de sa maison une maison de prières.

En 1659, âgé de près de cent ans, il rendit doucement sa belle âme à Dieu. En lui se vérifièrent ces paroles : « Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur! Dès maintenant, dit l'Esprit-Saint, ils se reposeront de leurs travaux; car leurs œuvres les suivent. » (Apocal. 14. 13.)

Ad 1) *Nous devons assister à la sainte messe et, autant que possible, aux autres offices divins, principalement au sermon et aux instructions religieuses* (1). S. Augustin nous y engage formellement (*Serm.* 251 *de temp.*) par les paroles suivantes : « Que personne ne s'absente le dimanche de la sainte messe, et que personne ne reste oisif à la maison pendant que les autres vont à l'église! » Nous y sommes également invités par les réglements ecclésiastiques les plus sévères, par exemple, par la constitution apostolique qui date de la fin du 3e siècle, par les synodes d'Elvire, en 305, de Rheims, en 625, d'Arles, en 511, de Tribur, en 895. Ils interdisent l'entrée de

(1) Nous nous étendrons plus longuement sur ce point en traitant du 2e commandement de l'Eglise.

l'église à tous les catholiques qui négligent l'office divin deux ou trois dimanches de suite, et leur refusent la sépulture en terre sainte. Enfin nous y sommes engagés par la sonnerie solennelle qui nous appelle à l'église les dimanches et jours de fête.

Cloches aux sons harmonieux,
Vous dont les bruyantes volées,
Comme des voix partant des cieux,
Viennent redire à nos vallées :
« Chrétiens, c'est le jour du Seigneur,
« Au temple offrez-lui votre hommage ! »
Cloches que ce pieux langage
Parle éloquemment à mon cœur !

Rien ne peut nous dispenser d'assister le dimanche aux offices divins.

Les plus violentes persécutions n'empêchaient pas toujours nos pères de se rendre les jours de dimanche aux assemblées de religion. Une vierge chrétienne, nommée Anysie, s'y rendait, lorsqu'un garde de l'empereur Dioclétien, l'apercevant, fut frappé de sa modestie. Il alla au-devant d'elle, et lui dit : « Demeure-là ; ou vas-tu? » Anysie craignant à son tour qu'il ne l'insultât, fit sur son front le signe de la croix pour obtenir de Dieu la grâce de résister à la tentation. Le soldat se trouva offensé de ce qu'elle ne répondait que par un tel signe à la question qu'il lui faisait. Il mit la main sur elle, et lui dit avec colère : « Réponds qui tu es, et où vas-tu? » Elle répondit : « Je suis servante de Jésus-Christ et je vais à l'assemblée du Seigneur. »—« Je t'empêcherai bien d'y aller ; je t'emmenerai sacrifier aux dieux ; nous adorons aujourd'hui le soleil, » repartit le soldat. Il lui arracha en même temps le voile dont son visage était couvert. Anysie tâcha de l'empêcher, et lui soufflant au visage elle lui dit : « Va, misérable, Jésus-Christ te punira. » Le soldat furieux tira son épée et la lui plongea dans le cœur. La jeune vierge tomba par terre, martyre de l'observation du dimanche; mais tandis que son corps baignait dans son sang, son âme,

couronnée de gloire, allait adorer sur l'autel du ciel l'Agneau que le prêtre immolait sur l'autel de la terre. (*Gaume.*)

Ad 2) *Nous devons fréquenter les sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie.*

Comparaison.

De même qu'aux dimanches et aux jours de fête, nous mettons de plus beaux habillements, de même nous devons déposer le vêtement du péché et mettre celui de la vertu, c'est-à-dire, en ces jours nous devons nous purifier par la réception des sacrements et en quelque sorte mettre des habits de fête. C'est ce que St Chrysostôme exprime dans la comparaison suivante : « N'est-ce pas une folie, lorsqu'arrive un dimanche ou un jour de fête, de donner tant de soins au corps, de prendre d'avance dans la garde-robe le plus bel habit et de le tenir prêt avec une minutieuse exactitude, de se pourvoir d'une belle chaussure, de servir au dîner des mets choisis, de se procurer de tous côtés une foule de choses superflues, de se parer et s'orner de toutes les façons et de ne faire aucune attention à l'âme, à cette âme négligée, souillée, dégradée, affamée et impure? Vous apportez à l'église un corps paré et une âme d'une hideuse nudité. Votre corps est vu de votre prochain, et voilà pourquoi il importe peu dans quel état il se trouve; mais votre âme est vue de Dieu, et il punira sévèrement la négligence dans laquelle vous la laissez. Ne savez-vous pas que sur cet autel brûle un feu céleste, c'est-à-dire que l'Homme-Dieu y est présent? Apportez-y donc, non pas de la paille, du bois, des broussailles et autres choses, c'est-à-dire des péchés, de peur que votre âme ne soit atteinte et consumée par ce feu céleste. Apportez plutôt des pierres précieuses, de l'or et de l'argent, c'est-à-dire des vertus, afin qu'elles y soient encore purifiées davantage et que vous puissiez quitter l'autel avec un grand profit. S'il y a quelque chose de coupable en vous, déposez-le d'abord et débarrassez-en votre âme avant d'approcher de l'autel! » (*Orat. de beato Philogonio.*)

Ad 3) *Nous devons nous occuper de lectures ou de méditations pieuses.* A ce sujet S. Antoine a fort bien dit (*pars 2. tit. 9. cap. 3.*) : « Le dimanche doit être employé à des œuvres spirituelles, à des lectures pieuses ou à d'autres exercices agréables à Dieu. Mais les parents sont spécialement dans l'obligation d'instruire leurs enfants et de les former à une conduite chrétienne, à la vertu et à la piété. Cet exemple nous a été donné par le patriarche Job qui, au bout de quelques jours, réunissait ses enfants et les purifiait ; ce qui, d'après l'explication de S. Thomas, doit être entendu ainsi : que le premier jour de la semaine il leur donnait des avertissements et des instructions et qu'il offrait pour eux des prières et des sacrifices. » — Sous le rapport des *lectures spirituelles*, S. Bernard écrit : « La lecture des livres pieux nous est très-nécessaire. Car par cette lecture nous apprenons ce que nous devons faire et éviter, et où nous devons arriver. La lecture détruit les illusions de la vie, elle soustrait l'homme à la vanité du monde, elle lui apprend à prier et à agir. La lecture et la prière sont les armes qui mettent en fuite l'ennemi et nous font gagner la vie bienheureuse. »

Utilité des lectures et des méditations pieuses.

Nous ne devons pas négliger, les dimanches et les jours de fête, de lire un bon livre. C'est là une pratique extrêmement utile. Je choisis un exemple rapporté par S. Grégoire dans ses Dialogues ainsi que dans ses Homélies, (*Dial. l. 4. cap. 16, et Homil. 15.*) par lequel il nous engage à faire des lectures si salutaires. Il y avait à Rome un mendiant qui se nommait Servatus. Il se tenait couché par terre sous le portique qui servait de passage pour entrer dans l'église de Saint-Clément. Ce malheureux était atteint de paralysie et il était, je ne dirais pas seulement incapable de se tenir sur ses pieds, mais encore de se retourner d'un côté à l'autre.

Il ne pouvait même pas approcher les mains de ses lèvres et était ainsi dans l'impossibilité de porter à sa bouche la subsistance qui lui était nécessaire. Des aumônes qu'il recevait il employait une part à ce qu'il fallait pour sa nourriture et son entretien, et l'autre pour donner l'hospitalité aux pélerins qu'il recevait dans sa pauvre demeure. Ce mendiant avait un goût très-ardent pour la lecture des livres spirituels ; il s'en était procuré une bonne quantité par le moyen des aumônes qu'il recevait, et même en se retranchant sur sa nourriture pour trouver moyen de fournir des aliments à son esprit en se livrant à de pieuses lectures. Mais comme ce pauvre infortuné ne savait pas lire, il se procurait cet avantage par les soins charitables que voulaient bien prendre les personnes qu'il recueillait, comme il a été dit. Par le moyen de ces lectures spirituelles, quoique faites par la bouche des autres, Servatus acquit une grande connaissance des choses divines et une singulière habileté dans les saintes Ecritures. Il en conférait avec beaucoup de savoir et il jetait dans l'étonnement tous ceux qui l'entendaient. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'il avait puisé dans ces lectures une patience invincible; il ne cessait de rendre grâces au Seigneur des maux cuisants qu'il lui envoyait, et chantait toujours des cantiques de louanges à Dieu. Quand il comprit enfin que le moment de sa mort n'était pas éloigné, il appela quelques-uns de ses consolateurs habituels et les pria de vouloir bien réciter avec lui quelques psaumes. Pendant qu'on lui rendait le service qu'il avait réclamé, il leur fit signe de s'arrêter en leur disant : « N'entendez-vous pas comment le ciel retentit de chants et de mélodies? » En prononçant ces paroles il rendit l'âme. Après sa mort, il se répandit dans cette misérable demeure qu'avait habitée Servatus une odeur si délicieuse que tous les assistants en furent inondés d'une ineffable douceur.

Le saint Docteur termine ce récit en disant qu'à cette mort si sainte s'était trouvé un moine qui appartenait à son monastère et qui ne pouvait raconter l'événement, dont il avait été spectateur, sans répandre des larmes d'attendrissement.

Nous avons à admirer ici le grand empressement qui animait ce pauvre paralytique pour la lecture des livres spirituels et les fruits merveilleux de sainteté que cette lecture produisit en lui, ainsi que la mort précieuse dont cet amour des pieuses lectures lui fit obtenir l'inestimable faveur. Il faut donc en conclure que c'est là un excellent moyen pour arriver à la perfection. (*Scaramelli*, art. 9, ch. I.)

Pourquoi faut-il lire de bons livres?

Plus d'un chrétien tiède, qui ne veut entendre parler ni de sermon ni de lecture pieuse le dimanche, tient le propos suivant : « Pourquoi me faut-il aller à l'église, ou lire l'Ecriture-Sainte et d'autres livres pieux ? » L'histoire suivante leur servira de réponse : Quelqu'un demandait à un sage de l'antiquité : « Pourquoi lisez-vous constamment les livres traitant des choses divines et des devoirs humains, vous qui les avez déjà si souvent lus? » Il répondit: « Mon ami, pourquoi prenez-vous de nouveau de la nourriture aujourd'hui, car vous avez encore mangé hier? » — « Je le fais pour vivre, » répondit celui-ci. — « Et moi, je lis aussi pour vivre, » répliqua le sage. — C'est ainsi que vous devez également nourrir et fortifier sans cesse votre esprit. C'est la parole de Dieu qui est la nourriture véritable et proprement dite de l'esprit, et non la morale humaine ou la sagesse du monde; en effet, notre esprit est quelque chose de divin, issu de Dieu et destiné à retourner à Dieu. C'est pourquoi il doit prendre sa force et sa croissance dans ce qui est divin, comme le corps prend sa force et sa croissance dans la terre d'où il est issu et où il retournera.

Ad 4) *Nous devons pratiquer des œuvres de charité chrétienne.* « Jésus lui-même, » dit S. Isidore, « nous a appris à sanctifier le dimanche par des œuvres de miséricorde, puisque c'était spécialement le jour du sabbat qu'il guérissait les paralytiques, qu'il rendait la vue aux aveugles, le mouvement aux boiteux, l'ouïe aux sourds

et qu'il guérissait différentes autres maladies. Il montrait ainsi qu'il préférait la charité au sacrifice. »

Un avis de S. Chrysostôme.

Le dimanche doit être célébré par de bonnes œuvres, surtout par la distribution d'aumônes. Voici comment S. Chrysostôme s'exprime là-dessus. « Le dimanche est surtout propre à faire des aumônes. Vous dites peut-être : Comment un jour pourra-t-il nous provoquer plutôt qu'un autre à la bienfaisance? Ecoutez : en ce jour on se repose du travail; or, par le repos le cœur devient aussi plus gai et plus expansif et par là même il est porté davantage à donner. Bien plus, nous sommes nous-mêmes redevables à ce jour d'une infinité de bienfaits. En ce jour, en effet, la mort fut vaincue, la malédiction qui pesait sur nous fut levée, le péché racheté, le démon enchaîné, la longue lutte terminée; Dieu se réconcilia avec l'humanité et notre race fut ramenée à son état primitif, et même à un état plus éminent; le soleil vit en ce jour le prodige étonnant et merveilleux que l'homme était devenu immortel. Rappelons tout cela à notre souvenir, et alors le dimanche sera comme un intercesseur en faveur des pauvres, puisqu'il semble nous dire : « Rappelle-toi, ô homme! combien de faveurs signalées tu as reçues en ce jour, et de quels grands maux tu as été délivré! Oui! le dimanche est l'anniversaire de toute la race humaine; car, nous étions perdus et nous avons été retrouvés en ce jour; nous étions morts, et nous avons été ressuscités; nous étions ennemis et nous avons été réconciliés. Et voilà pourquoi nous fêterons ce jour d'une manière spirituelle, non par des festins et des parties de plaisir, non par l'ivrognerie et la danse, mais en venant généreusement en aide à nos frères indigents! »

(*Gr. Cat.* 5e-8e *q.*)

De quelle manière le dimanche est profané. — Explication. On profane le dimanche :

1) *Par des œuvres serviles,* c'est-à-dire *par des œuvres corporelles,* que font ordinairement les domestiques, les

journaliers et les artisans. Toutes ces œuvres serviles sont donc défendues le dimanche, non parce qu'elles sont criminelles et mauvaises en elles-mêmes, mais parce qu'elles détournent notre esprit des exercices du culte que Dieu exige de nous ce jour-là. Pour le même motif, les procédures et le commerce sont également défendus le jour du Seigneur. — Cependant, il peut se présenter des cas où des œuvres serviles sont permises le dimanche. Ces cas les voici : a) *lorsque les supérieurs spirituels, pour des raisons graves, donnent des dispenses,* b) *lorsque la gloire de Dieu l'exige,* lorsque, par exemple, on serait dans le cas de devoir dresser un autel ou orner l'église pour un jour de fête qui survient. C'est à ce propos que le Seigneur disait des prêtres, qu'au jour du sabbat ils violaient le sabbat dans le temple, et n'étaient pas néanmoins coupables, (Matth. 12, 5.) c) *lorsque l'amour du prochain le commande,* en rendant par là un service aux pauvres, aux malades, etc. ; car « la religion et la piété pure et sans tache aux yeux de Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, » (Jac. I, 27.) d) *en cas de nécessité ou d'utilité publique,* lorsque, par exemple, un grand dommage peut être empêché ; « en effet, le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. » (Marc. 2, 27.)

Exemples tirés de la Bible.

Le divin Sauveur lui-même cite plusieurs cas où les œuvres serviles sont permises au jour du sabbat. Voici comment l'évangéliste S. Matthieu nous en rend compte (12, 1-13.) : « En ce temps-là, Jésus passait le long des blés, un jour de sabbat ; et ses disciples, ayant faim, se mirent à rompre des épis et à en manger. Ce que les Pharisiens voyant, ils lui dirent : Voilà vos disciples qui font ce qui n'est point permis de faire un jour de sabbat. Mais il leur dit : N'avez-vous point lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompa-

gnaient furent pressés de la faim; comme il entra dans la maison de Dieu, il mangea les pains de proposition, dont il n'était permis de manger ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls. Ou n'avez-vous point lu dans la loi que les prêtres, au jour du sabbat, violent le sabbat dans le temple, et ne sont pas néanmoins coupables? Etant parti de là, il vint dans leur synagogue, où il se trouva un homme qui avait une main desséchée; et ils lui demandèrent, afin d'avoir un sujet de l'accuser, s'il était permis de guérir au jour du sabbat. Mais il leur répondit : Qui sera l'homme d'entre vous qui, ayant une brebis tombée dans un fossé, le jour du sabbat, ne cherche à l'en retirer? Or, combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis? Il est donc permis de faire du bien le jour du sabbat. Alors il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre. (En conséquence, en cas de nécessité et d'utilité publique, les œuvres serviles sont également permises les dimanches.)

Hors des cas qui viennent d'être cités, les œuvres serviles sont interdites le dimanche; et non-seulement ceux-là qui exécutent eux-mêmes des travaux défendus sont coupables, mais encore ceux qui, *sans nécessité aucune,* les exigent ou les laissent exécuter le dimanche par leurs subordonnés, soit domestiques, soit journaliers, etc.; on ne peut pas même employer ce jour-là les bêtes de somme pour travailler. Car voici ce qui se trouve écrit au cinquième livre de Moïse (5, 13-14.) : « Vous travaillerez six jours, et vous ferez tous vos ouvrages. Mais le septième jour est celui du sabbat, c'est-à-dire le jour du repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour-là, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni votre bœuf, ni votre âne, ni aucune de vos bêtes, ni l'étranger qui est au milieu de vous, afin que votre serviteur et votre servante se reposent comme vous. » C'est pourquoi les domestiques, les apprentis, les ouvriers, etc., ne doivent pas accepter un service là où on ne leur permet pas de célébrer le jour du Seigneur d'après les préceptes de l'Eglise et de Dieu.

Le curé et le domestique.

On offrit un jour à un brave et honnête domestique un service très-lucratif; mais on stipula en même temps que, le cas échéant, il devrait aussi travailler les dimanches et les jours de fête. Le domestique alla demander conseil à son confesseur qui lui répondit : « Je vous engage, mon enfant, à ne pas vous laisser ravir le dimanche; c'est là votre bien le plus naturel et le plus précieux. Celui qui accepte un service où il ne lui reste pas un dimanche libre, y a engagé plus que ses mains et sa tête, — *il y a vendu son âme!* Et que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?! » — Le brave domestique prit si bien à cœur les paroles de son confesseur qu'il resta dans son ancien poste, qui ne lui rapportait pas beaucoup, il est vrai, mais lui donnait le temps et l'occasion de célébrer d'une manière chrétienne le jour du Seigneur.

2) *On profane le dimanche lorsqu'on néglige entièrement les exercices du culte ou qu'on y assiste sans dévotion, avec indifférence et qu'on omet de faire de bonnes œuvres*, c'est pourquoi S. Paul écrivait aux Hébreux (10, 25.) : « Ne nous retirons point des assemblées des fidèles comme quelques-uns ont la coutume de faire! » (Voyez les exemples plus loin à propos des châtiments infligés aux profanateurs du sabbat.)

3) *Mais on profane tout particulièrement le dimanche par la débauche, par des excès dans la boisson, par des jeux et des divertissements déréglés,* qui font du jour du Seigneur un jour de dissolution et de scandale public. A ceux-là le Seigneur dit, par la bouche du prophète Malachie, (2, 3.): « Je vous jeterai sur le visage les ordures de vos fêtes, et elles vous emporteront avec elles. » S. Cyrille, de son côté, écrit : « N'est-ce pas faire une grave injure à Dieu, n'est-ce pas faire une espèce de vol sacrilége, que d'employer aux folies du monde, à de vains

divertissements, des jours qui sont spécialement consacrés ou Seigneur? »

Combien il est funeste de faire du dimanche un jour de plaisir.

Un auteur chrétien écrit à ce sujet : « Là où le dimanche a été changé, non en un jour ouvrable, mais en un jour de plaisir, l'homme s'abrutit de plus en plus, et perd peu à peu le goût des choses éternelles. L'ignorance des intérêts les plus importants pour son esprit et son cœur prend le dessus, le caractère et la vie deviennent païens, rudes et incultes. Les plaisirs bruyants, les divertissements de toute nature transportés au dimanche chassent toute gravité, toute piété et font du jour du Seigneur un jour spécial de péchés. » (*Munch.*)

(*Gr. Cat.* 9e *q.*)

Ce qui doit surtout nous détourner de la profanation du dimanche. — Explication. Ce qui doit tout particulièrement nous en détourner ce sont :

1) *Les terribles châtiments temporels et éternels dont Dieu menace ceux qui profanent le jour du Sabbat.* Quand on profane le jour du Seigneur, le châtiment divin ne se fait pas attendre, la grâce de Dieu doit se retirer, ainsi que l'écrit S. Ambroise (*Serm. 14, dom. Pentec.*) : « Ceux qui profanent le dimanche et recherchent en ce jour les richesses du monde, trouvent plutôt les richesses du péché, et après avoir trouvé les trésors du monde, ils perdent les trésors du ciel. » Dans l'ancien Testament, les peines contre la profanation du sabbat sont exprimés dans les termes les plus effrayants. Voici comment le Seigneur parle dans le Lévitique (26, 16-26.) : « Si vous n'observez pas le jour du sabbat, je vous punirai bientôt par l'indigence... c'est en vain que vous sèmerez vos grains, parce que vos ennemis les dévoreront... je ferai que le ciel soit pour vous comme de fer, et la terre comme

d'airain. La sécheresse brûlera vos moissons ou la grêle les détruira! Les maladies, la famine et la peste vous accableront! Le feu pénétrera dans vos maisons et consumera tout ce que vous avez amassé! » (*Cf. Jerem.* 17, 27.) Dans le livre du prophète Ezéchiel, Dieu dit également (20, 13.) : « Ils ont profané mes sabbats ; je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert et de les exterminer. » La peine de mort même fut décrétée contre les profanateurs du sabbat : « Quiconque violera le sabbat, sera puni de mort! »(*Exod.* 31, 14.) et « quiconque travaillera en ce jour-là, sera lapidé! » (*Exod.* 35, 2.) Une foule de lugubres exemples confirment la vérité de cette sentence.

Exemples tirés de la Bible.

L'impie Nicanor ayant résolu de livrer bataille aux juifs un jour de sabbat, quelques juifs qui le suivaient par contrainte lui firent observer qu'il ne convenait pas de se battre en un jour consacré à Dieu. Enflé de sa vaine grandeur, il répondit : « Y a-t-il au ciel un Dieu tout-puissant qui ordonne de célébrer le sabbat? » — « Oui, » répondirent discrètement les juifs, « il y a un Dieu vivant et un Maître puissant au ciel. » — « Bien, » répondit l'orgueilleux Nicanor, « Je suis moi-même puissant sur la terre; et je vous commande de prendre les armes pour obéir aux ordres du roi. » Nicanor livra bataille, fut défait et se trouva au nombre des morts (2 *Machab.* 15.). — Dans le quatrième livre de Moïse, nous lisons un exemple bien plus effrayant. « Les enfants d'Israël étant dans le désert, il arriva qu'ils trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat ; et l'ayant présenté à Moïse, à Aaron et à tout le peuple, ils le firent mettre en prison, ne sachant ce qu'ils devaient en faire. Alors le Seigneur dit à Moïse : « Que cet homme soit puni de mort et que tout le peuple le lapide hors du camp. Ils le firent donc sortir dehors et le lapidèrent, et il mourut selon que le Seigneur l'avait commandé. »

Les profanateurs du sabbat punis.

Dans un village de l'Allemagne il y avait trois hommes qu'on disait gens éclairés : c'étaient le secrétaire, le garde-forestier et le boulanger hollandais. Ils se réunissaient souvent, n'allaient pas à l'église, ne fréquentaient jamais les sacrements et se moquaient de tout ce qui était sacré. Un dimanche soir, le vieux Luc qui se trouvait avec eux dans un estaminet du lieu, leur dit, en se retirant : « En toutes choses il faut considérer la fin ! » Ils ne manquèrent pas de l'accabler de leurs railleries et de leurs sarcasmes la première fois qu'il se retrouva en leur présence. Le garde-champêtre continua donc à chasser et à jurer le dimanche, le secrétaire à travailler dans son bureau et le boulanger hollandais passait tout son dimanche à manger, à boire et à jouer. Le vieux Luc ne se fit plus voir ; il évita de paraître dans les lieux où se trouvaient ces trois individus. — Quelques années après, le garde-forestier avait disparu du pays ; convaincu d'infidélité, il avait perdu son emploi et son honneur. Le secrétaire, ayant fabriqué de faux certificats, se trouvait en prison ; et, le Hollandais, après avoir dissipé tout son bien, s'était esquivé on ne sait où. Alors le vieux Luc était revenu, le dimanche soir, boire sa pinte. La conversation tombant sur nos trois héros, l'un des habitués se souvint de la parole que le vieillard avait dite autrefois en quittant l'estaminet : « En toutes choses il faut considérer la fin. » Alors Luc se fit apporter l'Ecriture-Sainte et se mit à y lire (*Ps.* 36, 34.) : « Vous les nommiez des gens éclairés, mais ils ne l'étaient pas ; c'étaient des hommes aveuglés et ignorants. Celui-là est éclairé qui ne pèche pas et qui met sa joie dans la loi de Dieu. »

Ne profanez pas le dimanche.

S[t] Anschaire, archevêque de Hambourg, ayant un jour dit dans son sermon qu'on ne devait pas profaner le dimanche par des œuvres serviles, quelques hommes entêtés retournèrent chez eux, et bien qu'il fît un temps superbe, ils allèrent mettre le foin en tas. Mais le soir tout ce foin prit feu et fut

consumé, tandis que celui qu'on avait entassé pendant la semaine échappa seul à l'élément destructeur. (*Bolland.* 3 *Févr.*)

2) *C'est de penser que c'est une légèreté inexcusable de ne pas consacrer un seul jour à Dieu et au soin de l'âme immortelle, après avoir pris soin du corps pendant six jours.* S. Chrysostôme s'en plaint avec raison en ces termes (*Hom.* 24.) : « Dieu vous donne six jours et ne se réserve qu'un seul jour de la semaine, savoir le septième; et avez-vous si peu de respect pour le Seigneur que vous ne lui accordiez pas même ce jour-là, et que vous le profaniez par des occupations terrestres? Ne craignez-vous pas de devenir semblable au voleur sacrilége qui s'empare des vases sacrés, puisque vous ravissez à Dieu lui-même ce jour, qui doit être sanctifié et consacré à méditer et à écouter la parole de Dieu, et que vous l'employez aux soins terrestres de cette vie?

3) *C'est de penser que la célébration du dimanche est une confession publique de notre foi chrétienne et qu'en conséquence la profanation de ce jour tourne à la honte de la religion et au scandale des autres chrétiens.*

Zèle des Juifs pour la sanctification du sabbat.

Les Juifs eux-mêmes reconnaissaient que la célébration du sabbat était une confession publique de leur foi, et c'est pourquoi ils étaient disposés à mourir plutôt que de négliger la célébration du sabbat. Nous lisons dans l'Ecriture-Sainte (II. *Mach.* 6, 11.) le beau trait que voici : « Antiochus força les Juifs à embrasser le paganisme et à sacrifier aux faux dieux. Il leur fut défendu de célébrer le sabbat, etc. Néanmoins plusieurs juifs pieux se rassemblèrent dans les cavernes voisines pour célébrer en secret le jour du sabbat; mais ils furent dénoncés à Philippe et brûlés vifs, sans opposer de résistance, n'osant se servir de leurs mains pour se défendre, tant ils étaient scrupuleux dans l'observation du sabbat.

La célébration du dimanche est une confession publique de notre foi.

Les chrétiens qui négligent d'assister le dimanche aux offices publics de la religion, renient leur foi ; c'est donc une mauvaise excuse de dire que ce n'est pas la fréquentation de l'église qui fait le chrétien. — A Rome il y avait un savant orateur, appelé Victorin ; un jour il dit à l'oreille du saint vieillard Simplicien : « Soyez certain que je suis des vôtres ; je mourrai chrétien. » Simplicien lui répondit : « Je n'en croirai rien tant que je ne vous verrai pas dans notre église. » Là-dessus Victorin se mit à rire et répliqua : « Si j'entends bien, ce sont les murs de vos églises qui font le chrétien. » — « Non pas, » reprit Simplicien ; « mais notre Seigneur Jésus a dit : Celui qui me renie devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père céleste. » — Alors l'orateur rentra en lui-même, et dès ce moment il fréquenta avec assiduité les cérémonies du culte, afin de confesser par là sa foi devant tout le monde.

Pratique. Chrétien ! que le dimanche soit votre joie et votre orgueil ! Les animaux privés de raison n'ont pas de dimanche, et l'homme qui n'a pas de dimanche doit devenir ce qu'ils sont. Réfléchissez-y bien. L'expérience nous prouve surabondamment que tous ceux qui ne sanctifient pas le jour du Seigneur ne sont pas bénis de Dieu. En conséquence, que rien ne vous empêche de sanctifier le dimanche, ni l'insouciance, ni la recherche des plaisirs, ni l'exemple des hommes pervers et impies, ni la crainte que par les quelques heures que vous enlevez à votre travail pour les donner à Dieu, vous ne perdiez un peu de vos bénéfices. « Ecoutez, Chrétiens ! » dit Corneille à Lapide (*In Levit.* 25, 20.) : « ne cherchez pas votre avantage en profanant le dimanche et les jours de fête, par le travail ! Si Dieu dans l'ancien Testament promet des vivres pendant trois ans à ceux qui gardent l'année sabbatique, il fournira d'autant plus la subsi-

stance nécessaire aux chrétiens qui s'abstiennent de toute œuvre servile pendant les quelques dimanches et jours de fête de l'année. » — « Ce qu'on prend à Dieu, » dit le proverbe, « est repris par le diable, et ce qu'on gagne le dimanche, on le perd le lundi. »

Ainsi donc, rien ne doit nous dispenser de célébrer le dimanche; nous nous écrierons avec Matathias, ce héros invincible de la foi : « Dieu nous en garde; il ne nous est pas avantageux d'abandonner la loi et les ordonnances de Dieu. « (I. *Mach.* 2, 21.)

Dieu nous a dit de son trône des cieux ;
« Il est sept jours qui forment la semaine ;
« Vous garderez les six premiers d'entre eux
« Pour les besoins de l'existence humaine.
« Mais sachez bien, le septième est à moi :
« C'est là mon jour, où je veux vous apprendre
« Les vérités que vous prescrit la foi
« Et les devoirs que vous devez me rendre. »
Veuillez, mon fils, ne jamais oublier
Ce qu'en ce jour Dieu veut vous confier.

La célébration du dimanche en Amérique.

Pour finir, je veux mettre ici sous les yeux la peinture que nous fait Henri de Courcy de la manière dont on célèbre le dimanche en Amérique. Puisse cet exemple nous engager à sanctifier, à notre tour, le grand jour du Seigneur! — Dans les villes des Etats-Unis, les seuls magasins ouverts à pareil jour sont les pharmacies; les échafaudages, les marchés sont déserts, le roulement des voitures, les cris des marchands ambulants, le choc des marteaux, tout a cessé, et les bruits de la terre sont tellement éteints, que les sons de l'orgue et les chants religieux traversent les murs et répandent le recueillement jusque sur les places publiques. Il y a quelques années, pour ne pas troubler les offices, des chaînes étaient tendues dans les rues, afin d'arrêter la circulation des voitures. Ces entraves ont disparu, parce qu'elles devenaient inutiles, mais non parce qu'elles gênaient la liberté individuelle. Les omnibus ne marchent pas le dimanche, le ser-

vice sur beaucoup de chemins de fer est suspendu, les bateaux à vapeur restent à quai; les théâtres, les billards, les concerts, les salles de jeux sont fermés : l'église seule est ouverte, et vers dix heures du matin les cloches s'ébranlent du haut des cent clochers pour appeler les habitants à la prière. A cet appel, les rues se remplissent d'une foule soigneusement vêtue; alors il est triste, sans doute, de constater la diversité des croyances, et de ne pas voir tous ces chrétiens s'agenouiller au pied des mêmes autels; mais, au moins, chacun professe une religion, ce qui est plus respectable que de n'en professer aucune. De dix heures à midi, les rues sont littéralement désertes, et celui qui serait vu se promenant à cette heure par les personnes qui gardent les maisons, serait jugé très-défavorablement. Les enfants eux-mêmes s'abstiennent à pareil jour de se livrer à des amusements bruyants, et gardent dans leurs jeux un calme et une gravité remarquables. — Non-seulement dans les établissements publics, mais encore dans les maisons particulières, si un bal est donné le samedi, la danse s'arrête avant minuit, et la société s'empresse de se retirer, sans songer à murmurer des bornes qu'elle sait mettre à ses propres distractions.

Les catholiques d'Amérique ne sont pas moins fidèles que leurs frères séparés à cette loi du repos. Dans nos églises, les hommes sont en aussi grand nombre que les femmes; la fréquentation des sacrements est un sujet de pieuse édification; et aux messes du matin, le dimanche, la presque totalité de l'assistance s'approche de la Table Sainte. — Il est en Amérique des professions pratiquées exclusivement par cette classe intéressante, celle des cochers, entre autres, et je me suis amusé bien souvent de l'air de bonheur qui vient s'épanouir sur leur grossier visage, quand, prenant un fiacre, je disais de me conduire à telle église ou à tel couvent. La vue d'un *gentleman* catholique comblait d'aise mon *automédon*, qui fouettait alors ses chevaux avec enthousiasme; puis, à la porte de l'église, il descendait de son siége pour venir lui-même assister à l'office divin. — Il y a quinze jours, un après-midi de dimanche, je faisais quelques visites; il nei-

geait avec abondance, et le cocher témoignait une mauvaise humeur que j'attribuais au froid; enfin, lassé de sa brusquerie, je lui en demandai la cause: « Ne voyez-vous pas, me dit-il, qu'il neige trop fort pour que je lise mes vêpres sur mon siége en vous attendant?

En Amérique, les voyages sont également suspendus le dimanche, et le négoce n'en souffre nullement. On en est quitte pour prendre ses mesures en conséquence. On se met en route le lundi pour ses affaires, et, grâce à la rapidité des chemins de fer, il est bien rare qu'on ne puisse être de retour dans sa famille le samedi.

Maintenant, dirai-je que le dimanche est religieusement observé par l'universalité des citoyens? Non, sans doute. Il y a en Amérique, comme partout, des vicieux, des indifférents et des impies; il y a surtout beaucoup de paresseux que la moindre pluie dispense de se rendre au temple. Il y a des églises où le ministre donne l'exemple, et à la porte desquelles on lit en été une affiche avec ces mots : « Fermé pour deux mois, à cause des grandes chaleurs. » Mais si la prière est trop souvent négligée, le repos est toujours observé, et ce repos a par lui-même quelque chose de religieux. Il dispose à la prière et au recueillement; il donne à l'homme le temps de remplir ses devoirs; il resserre les liens de famille; il procure aux parents la jouissance de se voir pendant vingt-quatre heures entourés de leurs enfants et de s'initier à leurs progrès. Puissent donc les autres pays imiter en ce point l'Amérique! (*Henri de Gourcy.*)

QUATRIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Honore ton père et ta mère, afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre.* »

(*Gr. Cat.* 1re *q.*)

Transition au quatrième commandement et ce que ce commandement renferme. — *Explication.* Dans les *trois premiers* commandements nous sont enseignés les *devoirs*

à l'égard de Dieu, afin que nous satisfassions au commandement : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur*, etc. » Dans les *sept autres* commandements, Dieu nous enseigne *les devoirs à l'égard de notre prochain;* d'abord, les devoirs à l'égard des représentants de Dieu sur la terre; et puis les devoirs à l'égard de notre prochain en général et à l'égard de nous-mêmes, dans tout ce qui regarde la vie de l'âme et du corps, la pureté du cœur et des mœurs, la propriété et l'honneur, la véracité dans nos rapports et la domination sur nos passions. C'est par tout ceci que l'on accomplit l'autre commandement : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » — Le *quatrième commandement* dont l'explication va nous occuper, renferme ainsi *les devoirs* que nous avons à remplir à l'égard des représentants de Dieu: *nos parents et nos supérieurs;* il ordonne que les enfants témoignent à leurs parents et les sujets à leurs maîtres le respect, l'amour et l'obéissance qui leur sont dus.

I. DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PARENTS.

(*Gr. Cat.* 2e-5e *q.*)

Sur le respect, l'amour et l'obéissance envers les parents. — *Explication.* Les enfants doivent témoigner à leurs parents, ainsi qu'il vient d'être dit, du *respect*, de l'*amour* et de l'*obéissance*, a) parce que, après Dieu, ils sont leurs *plus grands bienfaiteurs*, dont ils reçoivent la vie, les vêtements et la nourriture, et qui, avec le dévouement le plus tendre, prennent tous les soins possibles de leur bien-être spirituel et temporel, b) *parce qu'ils remplacent Dieu auprès d'eux.* Nous nous expliquons plus clairement et nous disons :

1) *Les enfants doivent témoigner du* RESPECT *à leurs parents*, en ne rougissant jamais d'eux, mais en les estimant comme les *remplaçants de Dieu*, en ayant toujours

pour eux les plus grands égards, dans leurs paroles et dans leurs actions, comme dit le sage Sirach (3. 9.) : « Honorez votre père en vos paroles, en vos actions et en toute patience ! » Le respect envers les parents est la première entre toutes les vertus des enfants ; il est la sainte étincelle qui couve dans le cœur de l'enfant. Ce respect filial se montre dans la mine et le ton, dans les manières et la tenue, dans les discours et les actions, dans les attentions et la condescendance, dans la prévénance et la soumission, bref, toute la conduite de l'enfant respire le respect et l'estime envers ses parents.

Comparaison.

Qui n'honorerait pas ses parents, puisqu'ils remplacent Dieu lui-même..

Si un roi envoie un ambassadeur à une cour étrangère, ou un gouverneur dans une province éloignée du pays, la cour témoigne du respect à cet ambassadeur, et les habitants de la province au gouverneur, comme au roi lui-même. Et ce n'est que justice ; en effet, l'ambassadeur ou le gouverneur est envoyé par le roi en son propre nom et prend sa place. Or donc, les parents sont les ambassadeurs et les gouverneurs de Dieu sur la terre, ils tiennent la place de Dieu vis-à-vis des enfants pour leur annoncer sa volonté et pour l'exécuter à leur égard, ainsi que S. Grégoire de Naziance le témoigne par ces paroles : « Le père est placé auprès de ses enfants à la place de Dieu. » C'est pourquoi ils lui doivent du respect comme à Dieu lui-même, et aucun enfant ne peut offenser ses parents sans que par là même Dieu ne soit offensé ; « Celui qui craint le Seigneur, honore (aussi) ses parents. » (*Eccles.* 3, 8.) (Et en retournant cette maxime: Celui qui n'honore pas ses parents, ne craint pas non plus le Seigneur.)

Exemples tirés de la Bible.

Enfants ! respectez et honorez vos parents, à quelque âge, à quelque degré de grandeur que vous puissiez arriver.

Voyez Joseph d'Egypte ; il abandonne le palais de Pharaon

pour aller à la rencontre de son père ; dès que celui-ci apparaît, Joseph descend de son char et tombe aux genoux du vénérable vieillard. (1. *Genèse*, 46.) Voyez Salomon ; il descend de son trône pour conduire sa mère dans son palais et pour lui faire prendre place à ses côtés. (3. *Rois*, 2.) Voyez Jésus-Christ lui-même ; il est Dieu, et il s'humilie plein de respect pour Marie et Joseph.

Le fils de l'armurier.

Wolfgang Tiefstadt, fils d'un armurier, avait appris l'état de son père. Plus tard il devint un guerrier distingué, et pour le récompenser de ses actions d'éclat et de ses loyaux services, l'Electeur de Saxe le nomma chevalier et lui fit don de magnifiques domaines. Un jour il invita à dîner l'Electeur lui-même, qui accepta l'invitation. Comme Wolfgang se tenait debout à table pour faire les honneurs à son illustre convive, celui-ci lui ordonna de venir se mettre à côté de lui. Mais Wolfgang répondit : « Je prie Votre Altesse de m'excuser et de m'accorder une grâce ; j'ai ici dans ma demeure mon vieux père, auquel, après Dieu, je dois la vie, mon état et tout mon bonheur : c'est à lui que revient l'honneur de s'asseoir à table à côté de Votre Altesse. » — « Allez le chercher, » dit l'Electeur ; le vieux armurier dut se mettre à côté de lui et ne partit pas sans avoir été comblé de bienfaits. L'Electeur n'en eut que plus d'estime pour le fils qui remplissait si fidèlement le quatrième commandement.

Le pape Benoît XIV et sa mère.

Un enfant ne doit jamais rougir de ses parents.—L'illustre pape Benoît XIV était le fils d'un berger. Lorsqu'il eut été élevé au trône pontifical, le bruit se répandit à Rome que sa mère devait venir le voir, et la ville toute entière alla au-devant d'elle, afin d'honorer le fils dans la mère. La bonne femme s'était habillée bien au-dessus de sa condition, et elle apparut dans une toilette d'une richesse remarquable. Dès que Bénoît la vit : « Ce n'est pas là ma mère, » s'écria-t-il, « je ne connais pas cette dame. Ma mère est bien trop

pauvre pour pouvoir se procurer une pareille toilette ! » — La pauvre femme ne trouva d'autre expédient que de s'en retourner, de mettre ses pauvres habillements villageois et de reprendre ainsi le chemin de Rome. Alors Bénoît s'écria : « Oui, voilà bien ma mère, et il n'y a personne au monde qui aime autant sa mère que j'aime la mienne. » Il se jeta dans ses bras devant toute la foule et versa dans son sein des larmes de tendresse filiale.

2) *Les enfants doivent témoigner de l'amour à leurs parents*, a) *en se montrant reconnaissant à leur égard, en leur souhaitant du bien, en priant pour eux et en les rendant heureux par une conduite régulière.* En vérité, les enfants doivent infiniment à leurs parents, et malgré toute leur reconnaissance, ils ne pourront jamais payer en entier le capital de ce qu'ils leur doivent, mais seulement une partie des intérêts.

Un problème important.

Le vénérable Augustin Gruber, Prince-Archevêque de Salzbourg (*mort en* 1835), un ami dévoué de l'enfance, fit un jour une visite à l'école d'un village du Tyrol soumis à sa juridiction. A cette occasion il demanda à une petite fille : « *Combien avez-vous déjà coûté à vos parents?* » — L'enfant, bien que d'ordinaire très-habile dans le calcul mental, resta visiblement interdite devant cette question.—« Ce problème-là, mon enfant, » continua amicalement l'archevêque, « ne vous a peut-être pas encore été proposé? Et cependant c'est l'un des plus importants; car les enfants réfléchissent fort rarement à tous les frais qu'ils occasionnent à leurs parents, et à la grande dette qu'ils ont à acquitter ! Courage, mon enfant, nous allons faire le compte à nous deux. — Voyons; en comptant les frais pour nourriture, habillement, lavage et autres choses, croyez-vous que ce serait trop que de les évaluer à 6 kreutzers par jour? » « Oh non ! » répondit la jeune écolière encouragée, — « Je crois que 6 kreutzers sont plutôt trop peu ! » — « Maintenant, combien de jours y a-t-il

dans un mois? » — « L'on compte ordinairement trente jours dans un mois. » — « Ainsi, combien de pièces de 6 kreutzers coûte l'enfant, par mois? » — « Trente pièces ou trois florins. » « — Et combien de mois compte l'année? » — « Douze, de sorte que cela fait par an trente-six florins. » — « Bien, ma fille! Mais, ma fille! quel âge avez-vous maintenant? » — « Dix ans. » — Combien avez-vous ainsi coûté jusqu'à présent à vos parents, puisque vous coûtiez annuellement trente-six florins? » — « Trois cent soixante florins. » — « Bien répondu! — Mais il y avait encore à compter les frais du médecin et du pharmacien quand vous étiez malade, et autres dépenses. Ensuite considérez encore, mon enfant, combien de mal votre bonne mère s'est donné pour vous, combien de nuits elle a veillé au chevet de votre lit; considérez les soucis et les travaux de votre père pour faire vivre honorablement toute sa famille! D'après cela, est-ce que l'amour, les peines et les soucis des parents se laissent calculer en monnaie, et pourrait-on les taxer? » — « Oh non! » répondit l'enfant tout émue. » Eh bien! ceci et bien des choses encore que les enfants reçoivent de leurs parents, telles que, par exemple, la bonne éducation, l'instruction religieuse et autres bienfaits pareils, ne se laissent pas calculer en monnaie. — Voyons, mes enfants, comment payerez-vous à vos parents les frais nombreux que vous leur avez coûtés et tout le bien que vous avez reçu d'eux depuis le premier jour de votre vie? » — « En nous conduisant bien et en leur causant beaucoup de plaisir, sans aucune peine. » — « Oui, mes enfants, il n'y a pas de meilleure monnaie plus agréable à Dieu et à vos parents, que la *bonne conduite!* »

Ce calcul et les utiles enseignements que le vénérable prélat y entremêla exercèrent une influence aussi salutaire que durable sur les enfants; — et dans la suite, plus d'une mère qui avait à se plaindre de son enfant désobéissant, n'avait qu'à lui demander : « Savez-vous combien vous nous avez coûté? Où en est le compte? — et aussitôt l'enfant devenait docile.

La prière de l'enfant.

Guillaume était un enfant très-sage; jamais il n'oubliait ses parents dans ses prières, et ordinairement il donnait à celles-ci la forme suivante :

O Dieu! daignez prêter l'oreille
A la voix d'un de vos enfants;
Que toujours votre bonté veille
Et s'étende sur mes parents.
Donnez-leur une longue vie
Et comblez-les de vos bienfaits;
Eloignez d'eux la maladie,
Rendez les justes et parfaits;
Surtout accordez à moi-même
Un cœur qui tendrement les aime.

b) *En les secourant dans leurs besoins, en les soignant dans leur vieillesse, en supportant patiemment leurs défauts et leurs faiblesses.* « De tout votre cœur, honorez votre père, » dit le sage Sirach, (7, 29-30.) « et n'oubliez pas les douleurs de votre mère. Souvenez-vous que vous ne seriez point né sans eux, et faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous. » Et ailleurs il dit encore (3, 14-15.) : « Mon fils, soulagez votre père dans sa vieillesse, et ne l'attristez point durant sa vie. Que si son esprit s'affaiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas à cause de l'avantage que vous avez sur lui : car la charité dont vous aurez usé envers votre père ne sera point mise en oubli. » C'est une admirable disposition de la Providence que l'enfant ne puisse se passer des soins de ses parents, et que les vieux parents de leur côté ne puissent se passer de ceux de leurs enfants, et de même que les parents auraient un grand compte à rendre devant Dieu, s'ils n'entouraient pas leur faible enfant de tous les soins possibles, de même un enfant se rendrait gravement coupable s'il laissait ses pauvres parents sans assistance dans leur vieillesse. — Sous ce rapport le divin Sauveur nous

instruira de nouveau par son exemple; il nous montre du haut de la croix comment nous devons avoir soin de nos parents dans leur vieillesse. Plein d'une sollicitude filiale, il recommande sa Mère bien-aimée à la fidèle amitié de S. Jean, en lui disant : « Mon fils! Voilà votre mère. »

Le véritable amour filial.

Une jeune fille, en Allemagne, avait un père déjà fort avancé en âge et presque toujours malade, qu'elle soignait et qu'elle nourrissait du travail de ses mains. Mais comme le gain journalier ne suffisait plus et qu'elle se voyait dans l'impossibilité de payer le trimestre échu du loyer, elle alla trouver un coiffeur auquel elle offrit en vente les longues tresses de sa blonde chevelure. « Quel prix en demandez-vous? » demanda le coiffeur en regardant la jeune fille troublée. »—« Ah, monsieur! je demande beaucoup d'argent; je désire en avoir quatre thalers! » — « Quatre thalers! c'est beaucoup d'argent, mon enfant, j'aurai de la peine à en retirer cette somme. »—« Ce n'est pas pour moi, c'est pour mon pauvre vieux père malade! » — « Si c'est pour lui, » répondit le brave coiffeur, « c'est différent, voici les quatre thalers?» —Joyeuse et émue la jeune fille prit l'argent et vit sans sourciller ses belles tresses tomber sous le tranchant des ciseaux.

Les enfants inquiets de la vie de leur bonne mère.

Pendant la guerre de trente ans, l'armée ennemie s'approcha un jour de la ville de Pforzheim dans le duché de Bade. Les habitants, saisis de terreur, abandonnant leurs demeures et leurs biens, prirent la fuite. Dans le nombre il y avait un employé badois, nommé Gaspard Maler, qui voulut fuir au-delà du Rhin avec sa vieille mère et ses sœurs. Mais comment faire pour transporter cette personne faible et caduque, qui pouvait avec peine marcher jusqu'à l'église voisine, surtout que nulle part il n'y avait un cheval à trouver? Toutefois la mère ne se préoccupait que du salut de ses enfants; elle voulait qu'ils partissent et qu'ils la laissassent

seule, ses cheveux blancs, disait-elle, suffiraient pour la protéger, et du reste, elle n'avait plus que peu de jours à vivre. Mais les enfants n'avaient en vue que la conservation de leur mère et ne voulaient point partir sans elle. Pendant cette lutte entre l'amour filial et l'amour maternel, les yeux du fils tombèrent par hasard sur un petit chariot qui se trouvait dans la cour. « Voici ce qu'il nous faut, » s'écria-t-il tout joyeux ; et aussitôt il courut le chercher pour y préparer un siége commode à sa mère. Peu après commença le départ. Chacun des enfants traîna à tour de rôle le léger véhicule, tandis que les autres portaient le peu d'effets qu'ils avaient pu ramasser à la hâte. Ils arrivèrent heureusement sur la rive opposée du Rhin et se rendirent à Landau. Tout le monde fut ému à la vue des enfants qui n'avaient rien de plus à cœur que de sauver leur mère, et auxquels l'amour filial avait donné tant de force et de courage.

3) *Les enfants doivent obéissance à leurs parents* en faisant ou en omettant *promptement* et *avec joie* ce que les parents ordonnent ou défendent, pour autant qu'ils ne commandent rien de mauvais ou d'injuste; en acceptant de bon cœur et en pratiquant volontiers leurs conseils et leurs avis. S. Paul y exhorte les enfants par les paroles suivantes (*Col.* 3, 20.) : « Enfants, obéissez en tout à vos pères et mères, car cela est agréable au Seigneur. » Dans les Etats, les uns commandent et les autres obéissent, et la même chose a lieu dans la famille ; sans obéissance il n'y a pas d'ordre, pas de bonheur domestique possible. « La discipline sans l'obéissance, » dit S. Cyprien, « ne se laisse pas comprendre ; un jeune homme sans obéissance n'est qu'un jeune homme indiscipliné. »

Exemples tirés de la Bible.

Dans l'Ecriture-Sainte nous rencontrons beaucoup d'exemples d'*obéissance filiale* dignes d'être imités. Avec quelle joie et quel empressement *Isaac* n'écouta-t-il pas son père Abra-

ham, lorsque celui-ci eut reçu de Dieu l'ordre d'immoler son fils unique? En enfant soumis, il porta de bon cœur le bois qui devait servir au bûcher, et, sur l'ordre de son père, il s'agenouilla sans réplique, pour se laisser immoler. — Joseph, cet enfant prévilégié du patriarche Jacob, était toujours prêt à exécuter les ordres de son père. — Le *jeune Tobie* reçut avec reconnaissance les leçons et les avis salutaires de son père en disant : « Mon père! je ferai tout ce que vous m'avez commandé » (*Tob.* 5, 1.). — C'est par cette vertu d'obéissance que se distinguait au plus haut degré le Fils de Dieu. Il n'était pas seulement soumis à sa mère Marie et à son père nourricier Joseph, mais il fut encore *obéissant à son Père céleste jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix.*

S. Grégoire de Naziance, modèle de l'obéissance filiale.

S. Grégoire de Naziance obéissait promptement et avec gaîté de cœur aux ordres de ses bons parents; en cela il prenait pour modèle le jeune Isaac, et bien souvent il disait : « Dans la personne de mon père je me représente Abraham, et dans la personne de ma mère, Sara. J'ai pris la ferme résolution d'être un *vertueux et obéissant Isaac*, de ne rien négliger pour les secourir dans leur vieillesse, et je préfère abandonner mes études qui me sont si chères, où tout autre chose qui me serait plus cher encore, plutôt que d'être infidèle à mes résolutions. »

Comparaison.

« Un enfant qui obéit volontier à ses parents et qui reste bon, même au milieu d'enfants méchants, est un spectacle tout aussi agréable à Dieu que des grappes de raisin au voyageur fatigué et dévoré de soif, au milieu d'un désert aride. » (*Munch.*)

(*Gr. Cat.* 6^e *q.*)

Bénédictions réservées aux enfants pieux. — Explication. Aux enfants qui observent fidèlement le quatrième commandement, les bénédictions de Dieu ne feront pas

défaut ; *en ce monde ils auront en partage la protection et les bénédictions divines, et dans l'autre vie le bonheur éternel.* C'est pourquoi S. Paul écrit (*Ephés.* 6, 2-3.) : « Honorez votre père et votre mère ; c'est le premier des commandements auquel Dieu a promis une récompense; afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps sur la terre. » Et dans l'Ecclésiastique nous trouvons (3, 5-11) : « Un enfant qui honore sa mère, est comme un homme qui amasse un trésor. Celui qui honore son père, trouvera sa joie dans ses enfants, et il sera exaucé au jour de sa prière... La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements. » Si donc les enfants aiment ceux qui leur ont donné le *jour*, ils obtiendront en ce monde une *vie longue et heureuse*, ou certainement la *vie éternelle au ciel.* Nous trouvons cette vérité consolante confirmée par de nombreux exemples, dans l'Ecriture-Sainte aussi bien que dans la vie ordinaire.

Exemples tirés de la Bible.

Sem était un bon fils ; c'est pourquoi son père Noé lui donna sa bénédiction : « Béni soit le Seigneur, Dieu de Sem; que Chanaan soit son serviteur! » Et la bénédiction de Dieu descendit sur lui. (*Genèse*, 9; 26.) — Isaac était un fils soumis ; c'est pourquoi il fut richement béni de Dieu. Quand il semait un boisseau de froment, il en recueillait cent, de sorte que bientôt il surpassa tous les habitants du pays en possessions et en richesses. (*Genèse*, 76.) — Tobie aussi était un fils respectueux, c'est pourquoi il fut fréquemment béni de Dieu. Il reçut des richesses et une épouse vertueuse ; il atteignit l'âge de quatre-vingt dix-neuf ans et vit, à sa grande joie, ses petits-enfants jusqu'à la cinquième génération. — Joseph était soumis à son père, bien que par là il s'attirât la haine de ses frères, et Dieu le récompensa, en l'élevant aux plus grands honneurs. Et combien ne fut-il pas aimé et respecté à son tour par ses deux fils Ephraïm et

Manassès? Combien ne fut-il pas heureux et béni dans ces deux enfants! — Les Réchabites obéissaient à leur père en tout ce qu'il leur commandait, et ils s'attirèrent par là la bénédiction divine. (*Jérém.* 35, 19.) — L'obéissance de Jésus eut pour résultat de le faire croître en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et les hommes, et que Dieu l'éleva et lui donna un nom qui est au-dessus de tous les noms.

Le bon fils, béni de Dieu. (Historique.)

C'était en l'an 1838, lorsque l'empereur Ferdinand donna à ses fidèles Tyroliens un grand tir à la cible. Des prix considérables étaient attribués aux plus beaux coups, et les Tyroliens armés de leurs carabines affluèrent à Innspruck. — A cette époque vivait à Pusterthale, dans la gêne, une pauvre veuve avec son fils unique. Elle avait une petite maison, mais elle menaçait ruine et de plus elle était grevée. Bien que le fils fût d'une conduite exemplaire et très-laborieux, il ne put toutefois empêcher que l'encan et la saisie des meubles ne se montrassent en perspective. Alors, ayant entendu parler du grand tir impérial et des prix considérables accordés aux meilleurs tireurs, il lui vint à l'esprit de prendre part au tir et de tenter la fortune. Accompagné des souhaits de sa mère, il partit pour Innspruck, la carabine sur l'épaule. Avant de se rendre au lieu du tir, il fit ses dévotions dans l'église paroissiale d'Innspruck devant l'image de la Sainte Vierge et y promit, s'il avait du succès au tir, de faire don de la bannière à la Vierge miraculeuse. Après cela, fortifié par la prière, il se rendit plein d'ardeur au lieu désigné. Mais son courage faiblit promptement, lorsqu'il apprit que chaque tireur, bien que les prix fussent libres, avait cependant à payer seize florins en monnaie de Vienne. Confus et affligé il regarda les cibles puis les magnifiques bannières, et il se rappela sa bonne mère à laquelle il ne pourrait apporter aucune heureuse nouvelle. Enfin un riche et noble seigneur ayant remarqué son embarras lui vint généreusement en aide au moyen de sa bourse. Alors, plein d'une joyeuse animation, il alla prendre part au tir. Confiant dans le secours de la Mère divine à la-

quelle il avait promis la bannière, il tira d'un œil assuré et d'une main tranquille. Après plusieurs coups heureux il réussit enfin à percer le centre de la cible. « Victoire au jeune homme ! » Toutefois il n'en était pas encore certain ; car la rose fut encore plus d'une fois atteinte et ainsi le prix pouvait lui être enlevé dans la lutte entre les vainqueurs. Mais avant cette épreuve décisive, il invoqua de nouveau le secours de Marie, et il réussit encore une fois à percer le centre. La victoire lui resta définitivement. La principale bannière lui fut remise avec une somme d'environ 900 florins. Tout le monde vint le féliciter, et chacun croyait qu'il allait faire bombance à Innspruck. Mais il répondit : « Je vais retourner tout comme je suis venu. Je ne boirai pas même un seul verre de bierre. J'offre la bannière à la Mère de Dieu et je porte l'argent à ma mère. » Il tint parole. Les dettes furent donc payées, la maison qui tombait en ruines fut remise en bon état, et ainsi disparut la misère.

La fileuse (légende.)

Il y avait une jeune fille ayant sa mère, et la mère était malade et n'avait rien à manger. Alors la jeune fille étant allée trouver un homme fort riche, lui dit : « Ma mère est malade, et nous n'avons rien à manger, soyez miséricordieux et venez-nous en aide. » Et le richard lui répondit : « Je vais vous donner du lin pour en faire du fil ; mais l'ouvrage doit être achevé en cinq jours, sans quoi je ne vous donne pas le lin. » La jeune fille le promit, et étant retournée chez elle, elle se mit à filer nuit et jour dans la chambre où sa mère malade était alitée. Et la cinquième nuit elle était tellement fatiguée qu'elle ne pouvait plus filer, et ses yeux s'étant fermés de lassitude elle s'endormit et dormit jusqu'au matin. Lorsqu'elle s'éveilla elle s'écria pleine d'angoisse : « Malheureuse que je suis ! je me suis endormie ! Le délai est passé, et l'ouvrage n'est pas fait. » Là-dessus elle veut prendre la quenouille, mais celle-ci était vide, et à ses pieds se trouvait le plus beau fil du monde. La jeune fille tout étonnée s'écria : « Qui a fait cela? J'ai dormi, et voilà que le lin est

filé? » Sa mère ne put s'empêcher de sourire et lui dit : « Sachez, ma fille! que, pendant que vous dormiez je veillais et je priais ; et tout à coup la porte s'étant ouverte j'ai vu entrer une belle dame ; qui portait sur sa tête une couronne d'or et qui était habillée d'une robe blanche. Elle s'est mise au rouet et a filé pendant que vous dormiez, et ce matin la belle dame a disparu. C'a été sans doute la sainte Vierge qui a travaillé pour vous ; car Marie aime à secourir les enfants vertueux et trouve en eux sa joie. » (*Légendes d'Albert Werfer p.* 144.)

La bénédiction maternelle.

L'histoire suivante nous fournit un bel exemple d'amour et de respect filial envers les parents; il nous est donné par un gentilhomme polonais, nommé Stanislas, de la famille, des Rupniew-Uzeyski, l'une des plus considérées du pays. Etant conseiller secret du roi Sigismond III, il fut chargé par son maître, au commencement du XVII siècle, d'une mission importante pour l'empereur, et il ne voulut point quitter son pays natal sans avoir visité encore une fois la maison paternelle et pris congé de sa mère, qui était veuve. Au moment que, suivant l'usage du pays, il pliait le genou devant sa mère pour lui baiser la main, elle lui passa un anneau au doigt en lui disant : « Conservez religieusement cet anneau en souvenir de moi et comme un gage auquel est attaché ma bénédiction maternelle? » Le jeune homme qui, bien qu'impliqué dans quelques folies de jeunesse, n'avait pas oublié cependant ses devoirs de fils aimant, continua courageusement son voyage; et peu de jours après il arriva, à la nuit tombante, devant le château d'une famille, étroitement liée à la sienne; il y entra. L'accueil qu'il y reçut fut plein de cordialité; mais il fut gâté par une circonstance pénible; le lendemain matin, en effet, il remarqua avec effroi que l'anneau avait disparu de son doigt; et comme toute recherche était restée infructueuse, il dut se décider à partir et se consoler du faible espoir de retrouver le bijou à son retour. Lorsque sa mission, qui dura plusieurs mois, fut terminée,

il revint demander l'hospitalité au château, et résolut de ne pas retourner sans posséder son anneau; son espoir ne fut pas déçu. Assis sur son lit, il réfléchit aux différents endroits et aux coins que le lendemain matin il pouvait encore une fois fouiller avec soin, lorsqu'il se souvient tout à coup que dans la tablette de la fenêtre, il avait entrevu une crevasse, quand il y déposa son anneau et qu'un vague sentiment d'inquiétude semblait lui avoir dit que le bijou n'était pas trop bien placé en cet endroit. Aussitôt le jeune homme se leva, fit de la lumière, examina l'endroit et trouva réellement l'anneau qui s'y était glissé et qui depuis y était resté intact. Mais à la joie causée par cette heureuse trouvaille vint se joindre aussitôt dans son cœur une autre pensée. Il se demanda en quoi pouvait consister la bénédiction qui, au dire de sa mère, était attachée à cet anneau, et s'il l'avait perdu et retrouvé dans cette maison, n'était-ce point parce que la bénédiction, y attachée, l'attendait ici-même? Ses réflexions ne restèrent pas inutiles cette fois; il lui semblait qu'une vive lumière se faisait jour dans son âme, et que dans cette lumière apparaissait la fille de la maison à laquelle il n'avait donné jusque-là qu'une attention passagère. Le lendemain il fit part de ses sentiments aux parents de la demoiselle, qui les agréèrent favorablement; quelques mois après, ce même anneau l'unissait pour toujours à la jeune fille; par sa douceur et sa bonté elle réussit à détacher son époux d'une foule d'erreurs impies et de maintes habitudes vicieuses, et le ramena à une vie foncièrement chrétienne : aussi elle lui donna des fils qui furent l'ornement de leur patrie et dont l'un, devenu évêque et conseiller d'état, parvint aux plus grands honneurs. Plus d'une fois Stanislas, arrivé à une extrême vieillesse, racontait, les larmes aux yeux, les heureux effets que la bénédiction maternelle avait produits dans sa vie. (*Veith Mater dolorosa.*)

(*Gr. Cat.* 7e-9e *q.*)

De quelle manière on pèche contre le respect, l'amour filial et l'obéissance dus aux parents. — Explication. Les

enfants pèchent 1) *contre le respect dû aux parents,* a) *lorsqu'ils les méprisent intérieurement ou font peu de cas d'eux.* Pour celui qui ne respecte pas son père et sa mère il n'y a plus rien de respectable ni de sacré sous le ciel; en vérité il a un cœur disposé à tous les crimes. Dans le livre des Proverbes (30, 18.) nous lisons le passage suivant qui peut donner à réfléchir : « L'œil de celui qui se moque de son père et qui méprise l'enseignement de sa mère, sera arraché par les corbeaux des torrents et les petits de l'aigle le dévoreront. » — Ils pèchent encore *b*) *lorsqu'ils disent du mal de leurs parents, qu'ils rougissent d'eux à cause de leur humble position ou de leur pauvreté, qu'ils leur parlent avec dureté ou avec insolence, qu'ils se moquent d'eux, qu'ils les ridiculisent,* etc, comme le fit le méchant Cham.

Le fils orgueilleux.

Dans la ville de Pignerol, capitale d'une province du même nom de la Sardaigne, vivait, il y a deux siècles, un jeune homme de haute extraction qui refusait à son père toute marque de respect et d'obéissance filiale. C'est en vain que pendant plusieurs années le père essaya de tous les moyens pour dompter le caractère orgueilleux de son fils; les tendres supplications, les cadeaux et les bienfaits multipliés étaient restés tout aussi inutiles que les réprimandes et les exhortations les plus sévères, auxquelles il opposait chaque fois cette réponse : que depuis longtemps il avait passé l'âge de la jeunesse; comme si l'orgueil et l'ingratitude pouvaient être excusés par la maturité de l'âge. Il ne resta enfin au père, profondément blessé, d'autre ressource que de s'adresser au gouverneur de la province qui passait pour un homme aussi énergique que sévère. Celui-ci, afin de donner à sa réprimande le plus de poids possible, profita de la première grande fête, où, suivant l'usage de cour, toute l'aristocratie de la province venait lui faire visite, et dans le nombre se trouvait le fils dénaturé; s'arrêtant devant celui-ci, il prit un

air sévère et pleine d'autorité, puis d'une voix de tonnerre il lui adressa cette question inattendue : « Monsieur, êtes-vous chrétien? » Pris à l'improviste et tout étourdi; le jeune homme répondit : « Je le suis, grâces à Dieu.— Connaissez-vous aussi le contenu des commandements de Dieu? — Je crois le connaître. — Eh bien donc, continua le gouverneur, ici, dans le palais du roi, vous allez rendre à Dieu l'honneur que vous refusez de lui rendre dans la maison de votre père. Mettez-vous à l'instant même à genoux et récitez les commandements de Dieu! » —Le jeune homme; pâle de colère et de honte, se mordit les lèvres; mais il n'osa résister à son puissant supérieur; semblable à un lion dompté il se prosterna et s'exécuta humblement en disant : « Le premier commandement s'exprime ainsi : « Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement; » le deuxième; « Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement; » le troisième : « Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement; » le quatrième : « Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement. » — « Assez! » s'écria le sévère gouverneur; « nous n'avons pas besoin d'aller plus loin. Vous connaissez donc la loi divine; mais comment l'avez-vous observée? C'est pourquoi, réfléchissez bien à ce que je vais vous dire! Si jamais vous osez vous conduire à l'égard de mon roi et des ordres qu'il donne, de la manière méprisable et revêche dont vous vous conduisez à l'égard de votre père, je vous ferai trancher la tête! »—Cette leçon, bien qu'un peu rude, fut salutaire. Car le jeune homme prit l'avertissement à cœur et changea tellement de conduite que désormais son père n'eut plus de motif de se plaindre de lui. (*Veith. Misericordia.*)

Comparaison.

« Enlevez le rayon du soleil, et il n'éclairera plus; séparez le ruisseau de sa source, et il ne coulera plus; détachez le rameau de l'arbre, et il sèchera; détachez le membre du corps, et il mourra; enlevez à l'enfant le respect pour ses parents, ce ne sera plus un enfant, un fils, une fille. »

(*S. Chrysologue.*)

Les enfants pèchent :

2) *Contre l'amour dû aux parents*, *a*) lorsqu'ils leur souhaitent du mal, qu'ils les haïssent ou leur portent envie ou qu'ils leur font subir de mauvais traitements. C'est à eux que s'adresse cette sentence que Dieu prononça par la bouche de Moïse : « Celui qui frappe son père ou sa mère, sera puni de mort. Celui qui maudit son père ou sa mère, sera puni de mort! » (*Exode*, 21, 15, 17.) *b*) lorsque par leur mauvaise conduite, ils leur causent du chagrin et les couvrent de honte, ou qu'ils les affligent et les irritent; *c*) lorsqu'ils ne les assistent pas dans leurs besoins et dans leur vieillesse; *d*) qu'ils ne supportent pas avec patience leurs faiblesses, leurs défauts et leurs imperfections, et enfin *e*) lorsqu'ils ne prient pas pour leurs parents vivants ou défunts. » Malheur au monstre qui oublie sa mère au sein de laquelle il puisa la vie; qui méprise son père lequel lui procura la nourriture, la joie et la protection, souvent au péril de sa propre vie! La langue humaine n'a pas encore trouvé de terme pour stigmatiser son ingratitude; il n'y a que la bouche de l'enfer qui puisse exprimer une telle atrocité. Malheur à l'ingrat qui ne donne qu'à contre-cœur et avec dureté le dernier morceau de pain à son vieux père, à sa vieille mère infirme et qui attend avec impatience leur mort! »

Les deux couvertures.

Un homme qui vivait dans l'aisance et n'avait qu'un fils, eut la cruauté d'envoyer son vieux père à l'hôpital. Quelques jours après il apprit que le vieillard avait beaucoup à souffrir du froid; il lui envoya donc, mû par un reste de compassion, deux mauvaises couvertures, et chargea son fils de les lui porter. Mais l'enfant n'en porta qu'une seule et garda l'autre. Le père s'en étant aperçu lui demanda pourquoi il n'avait pas remis les deux couvertures; « Mon père, » répondit-il,

« j'en ai gardé une pour vous, lorsqu'un jour vous irez à l'hôpital. »

Paroles de S. Ambroise.

Plût à Dieu que tous les enfants ingrats pussent se pénétrer de ces sévères paroles de S. Ambroise : « Nourrissez votre père, » dit le saint docteur à tous les enfants (*lib.* 8. *in Luc. Cap.* 18.), « et donnez à manger à votre mère ; et lors même que vous nourrissez votre mère, vous ne lui avez cependant pas encore rendu les souffrances qu'elle a endurées pour vous ; vous ne lui avez pas rendu la nourriture qu'elle vous donnait avec une tendresse maternelle, lorsqu'elle vous allaitait, ni la faim qu'elle a soufferte pour vous, de peur que le lait de son sein ne fut nuisible à votre santé. C'est pour vous qu'elle a jeûné et qu'elle a mangé ; pour vous qu'elle s'est abstenue des aliments de son goût, et qu'elle a pris ceux dont elle avait du dégoût ; pour vous elle a veillé, pour vous elle a pleuré et vous pourriez la laisser dans le besoin? O enfant dénaturé, quel jugement terrible vous attend si vous ne nourrissez pas votre mère ! C'est à elle que vous devez ce que vous avez ; c'est à elle que vous devez ce que vous êtes. »

Les enfants pèchent enfin

3) *Contre l'obéissance due à leurs parents* en n'obéissant pas avec empressement ou en refusant toute obéissance, en n'écoutant pas leurs avertissements et en se révoltant contre leurs corrections. Qu'arrivera-t-il à ces enfants indociles? En vérité, un enfant qui n'écoute pas ses parents ressemble à une colombe attirée par l'appeau et qui ne veut plus faire attention à rien ; c'est pourquoi le malheur fondra sur lui comme l'aigle fond sur la colombe. Ecoutez quelle terrible sentence est prononcée contre les enfants désobéissants, dans le Deutéronome, (21, 18-21.) « Si un homme à un fils rebelle et insolent qui ne se rend ni au commandement de son père, ni de sa mère, et qui, ayant été repris par eux, refuse

avec mépris de leur obéir; ils le prendront et le mèneront aux anciens de la ville, et à la porte où se rendent les jugements; et ils leur diront : Voici notre fils qui est un rebelle et un insolent; il méprise et refuse d'écouter nos remontrances, et il passe sa vie dans les débauches, dans la dissolution et dans la bonne chère; alors le peuple de la ville le lapidera et il sera puni de mort; afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous et que tout Israël, entendant cet exemple, soit saisi de crainte. »

Le repentir du fils désobéissant.

Vers la fin de l'automne de l'an 1776, pendant que la neige tourbillonnait dans les airs, une nombreuse société était réunie un soir dans un hôtel à Londres, et on y attendait depuis plusieurs heures un homme célèbre, le savant Samuël Johnson. Enfin il arriva; mais il était tellement taciturne, il avait l'air tellement pâle, troublé et fatigué qu'on l'observa en silence et non sans un certain embarras, jusqu'à ce que lui-même, s'adressant à la dame de la maison, mit fin à cette étrange situation. « Lorsque je vous ai promis de venir, dit-il, j'avais oublié que nous avions aujourd'hui le 21 novembre. Il y a aujourd'hui 40 ans que mon père, un libraire, me fit cette prière : « Samuël, me dit-il, prenez la voiture, allez au marché de Ligthfield, et faites y la vente à ma place. — Fier de ma science que je n'avais acquise que grâce aux sacrifices de mon père, je m'y refusai; il me semblait que c'était au-dessous de ma dignité de me placer dans une échoppe au marché et d'y vendre des bouquins. Alors mon père me dit avec douceur : Samuël, soyez bon fils; ce serait dommage de négliger la foire; aujourd'hui les demandes ne manqueront pas. — Je m'obstinai dans mon refus, quoique connaissant l'état maladif de mon père; je croyais que son indisposition le retiendrait à la maison. Mais contre mon attente, il entreprit la route par un temps détestable, pareil à celui que nous avons en ce moment; cette témérité le conduisit au tombeau. » — A ces paroles, la voix de Johnson

trembla, ses larmes coulèrent en abondance, et il ne put qu'avec peine terminer ce récit qui donna l'explication de son absence. Depuis ce temps, continua-t-il, je vais chaque année, le 21 novembre, à pied jusqu'à Ligtfield, sans prendre aucune nourriture, et je reste quatre heures au marché à la place même où mon père avait son échoppe. Il y a 40 ans que je fais cela, entre temps je suis devenu plus vieux que ne l'était mon père lorsqu'il quitta ce monde, et hélas, je ne puis mourir! — La compagnie avait écouté cette confession dans un religieux silence, sans rien répliquer; chacun partagea sa profonde douleur, et personne ne se sentit porté à le consoler. (*Veith. Misericordia.*)

La désobéissance punie.

Un enfant se jouait dans les vertes prairies
Qui bordaient un étang au miroir azuré,
Quand il voit tout à coup sur ses rives fleuries
Briller un nénuphar au calice doré.
Déjà pour le cueillir, en riant il s'apprête,
Et s'en va hardiment au milieu des roseaux.
Mais sa mère aussitôt lui crie : « Arrête, arrête!
« Sans quoi, mon fils tu vas te noyer dans ces eaux. »
Se moquant de l'avis que sa mère lui donne,
« Ne craignez pas, dit-il, car je ne risque rien. »
A peine entre ses doigts le nénuphar rayonne
Qu'il fait entendre un cri, puis disparaît soudain.
Et le gouffre profond devient sa sépulture.
Sa pauvre mère, hélas! folle de désespoir
Et presque inanimée, en sa douleur murmure
Aux enfants accourus près d'elle pour la voir :
« Ah! respectez toujours les ordres de vos mères
« Sans quoi vous trouverez des peines bien amères.

(*Gr. Cat.* 10e *q.*)

Malédiction réservée aux enfants rebelles. — Explication. De même, comme nous l'avons vu plus haut, que Dieu bénit le plus souvent les enfants pieux par une vie longue et heureuse ou par une sainte mort, de même nous trouvons que la malédiction divine est réservée aux enfants qui ne montrent à leurs parents ni affection ni

obéissance, et qu'en cette vie ils rencontrent fréquemment le mépris et la honte, dans l'autre vie infailliblement la damnation éternelle. L'Ecriture-Sainte est remplie de malédictions pareilles que le Seigneur prononce contre les enfants indociles : « Maudit soit celui qui aura méprisé son père ou sa mère : Et tout le peuple dira : Amen. » (*Deuter.* 27, 16.) —« Il est maudit de Dieu, celui qui aigrit l'esprit de sa mère; » (*Sirach*, 3, 18.), et le même Sage donne l'avertissement suivant (23, 18-19.) : « N'oubliez pas votre père et votre mère, de peur que Dieu ne vous oublie, et que vous ne souhaitiez de n'être point né et que vous ne maudissiez le jour de votre naissance! » — Tous les temps, tous les lieux nous fournissent d'effrayants exemples de châtiments divins et humains qui ont frappé les enfants impies. Il n'est pas rare de voir le Ciel irrité venger d'une manière terrible les mauvais traitements des enfants sur leurs parents, en leur envoyant des malheurs temporels ou des enfants indociles, qui sont leur torture et leur honte et qui se comportent à leur égard comme ils se sont comportés eux-mêmes à l'égard de leurs parents. La malédiction se transmettra ainsi de génération en génération à une postérité dégénérée, et les enfants, devenus mauvais pères, se pousseront tous l'un l'autre dans l'enfer. Voilà le châtiment réservé aux générations coupables qui osent fouler aux pieds ce saint commandement que Dieu donna aux enfants en disant : « Honorez, votre père et votre mère. »

Exemples tirés de la Bible.

Cham, ce fils dénaturé, se moqua de la nudité de son père; c'est pourquoi son père le maudit; et Dieu abandonna Cham qui devint le père des idolâtres. — L'impie Absalon s'étant révolté contre son père David, chercha à entraîner le peuple dans sa révolte, et prit les armes contre lui

pour se frayer un chemin au trône, même sur le corps de son père. David fut obligé de s'enfuir à la hâte de Jérusalem, de faire plusieurs lieues à pied, comme le plus humble de ses sujets, bien content lorsqu'il pouvait obtenir un peu de nourriture. Il pleurait, dit l'Ecriture-Sainte, en gravissant le mont des Oliviers, avait la tête couverte et marchait pieds-nus. Tout le monde pleurait avec lui. Absalon fit donc son entrée à Jérusalem ; pour combler la mesure de ses crimes, il poursuivit son père. Mais tout à coup la vengeance divine éclata sur lui. En passant sur un mulet au-dessous d'un chêne, ses cheveux s'embarrassèrent dans les branches de l'arbre, et pendant que sa monture continuait de courir, il resta suspendu, livré aux épouvantables reproches de sa conscience; en cet état il fut percé de trois coups de lance par Joab. Absalon restera comme un exemple perpétuel du châtiment qui attend les fils rebelles.—Les païens, dit l'Apôtre, étaient désobéissants à leurs parents; voilà pourquoi Dieu les a livrés à un sens dépravé. (*Rom.* 1, 28-30.)— Les fils impies et désobéissants d'Héli, Ophni et Phinées, succombèrent sur le champ de bataille. (1. *Rois.* 2, 34; 4, 11.)

Le châtiment divin.

Dans un village isolé vivait autrefois une veuve avec son fils unique; ils y cultivaient une petite propriété. Un jour qu'ils revenaient ensemble des champs, assis sur la charrette, ils se prirent d'une violente dispute à propos d'une bagatelle. Ne maîtrisant plus sa colère, le fils donna à sa mère un coup de pied qui la fit rouler du véhicule. La mère, indignée de ce traitement indigne, prononça contre son fils de terribles malédictions. Ce dernier ayant quitté sa mère, passa la frontière et entra au service d'un noble seigneur étranger. Il s'y trouvait très-bien, et il n'y pensait plus à l'outrage qu'il avait fait à sa mère. Cependant son maître était un jeune seigneur de mœurs fort légères, qui entretenait des relations coupables avec la femme d'un gentilhomme voisin. Dès qu'il savait que le mari n'était pas chez lui, il partait à cheval, accompagné de son valet, pour aller

retrouver cette épouse infidèle. Il avait l'habitude de prendre avec lui beaucoup d'argent qui servait à s'assurer de la discrétion des domestiques de la maison. Or, un jour que le jeune seigneur se rendait de nouveau à son entrevue coupable, il attacha derrière la selle du cheval un petit sac rempli d'argent et de bijoux. Il se mit gaîment en route avec son compagnon ; mais tout en chevauchant à travers une épaisse forêt, le précieux sac se perdit. Dès qu'il s'aperçut de sa perte, ils rebroussèrent chemin et se mirent assidûment à la recherche du trésor ; mais ce fut en vain. Alors le maître se prit à penser que peut-être son valet lui avait joué ce tour et avait mis quelque part le sac en sûreté. Il lui réclama brusquement l'argent ; le valet, fort de son innocence, ayant fait une réponse plus ou moins impertinente, le maître, emporté par la colère, tira son épée et lui en donna un coup si violent qu'il le fit rouler à terre. Après cet exploit, il prit son cheval et, sans se soucier du blessé, il retourna tranquillement à la maison. Le pauvre valet était là étendu sans secours dans un bois solitaire ; le pied droit tenait à peine à la jambe, tant le coup avait été violent ; peu d'instants après, la perte de son sang qui jaillissait de cette affreuse blessure le fit tomber dans un évanouissement complet et il serait mort misérablement, si Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion, ne lui eût envoyé du secours à temps. Dans ce bois demeurait un pieux solitaire ; en traversant une allée, il entendit des gémissements et des soupirs étouffés ; il se dirigea en hâte vers l'endroit d'où ils semblaient provenir et trouva le malheureux domestique nageant dans son sang, et si faible, si épuisé qu'il ne pouvait même raconter comment il avait été réduit à ce triste état ; toutefois, sans l'interroger davantage, le charitable solitaire lui appliqua un premier pansement aussi bien qu'il lui fut possible, le prit ensuite sur ses épaules et le porta dans son ermitage. Le solitaire était un prêtre versé dans l'art médical. Après avoir dit quelques prières sur son malheureux hôte, il lui amputa le pied, étancha le sang et appliqua sur la plaie un remède composé de plantes médicinales ; lorsque

le malade eut repris quelques forces, il l'engagea à confesser ses fautes et à se réconcilier avec Dieu. Le malade se conforma à cet avis et avoua qu'un jour avec ce même pied, qu'il venait de perdre, il avait impitoyablement renversé sa mère de la voiture et que dans ce malheureux accident il reconnaissait clairement le juste châtiment de Dieu. Le solitaire lui apprit à réfléchir sérieusement sur la justice de Dieu et il lui donna les indications nécessaires pour sauver son âme. Guéri de corps et d'âme, le domestique quitta enfin la cellule du solitaire, et remercia Dieu pendant toute sa vie de la correction qu'il avait reçue. (*Schuster.*)

Châtiment réservé aux enfants qui sont durs à l'égard de leurs parents.

Il y a une quinzaine d'années un vieux campagnard, appuyé sur un bâton et marchant d'un pas chancelant, s'arrêtait à l'une des portes de Berlin ; le commis des octrois sortant de sa guérite l'interpella : « D'où venez-vous, mon vieux? — De la forêt là-bas. — Et où allez-vous. — Je ne vais pas plus loin. — Et que venez-vous faire ici, brave homme? — Hélas, je voudrais dénoncer mon aîné à la régence. — Votre propre fils? Et pourquoi? — Eh bien! Il y a quelques années j'ai partagé entre mes six fils le peu de biens que je possédais, afin de me reposer. L'aîné obtint les bienfonds avec la maison et les meubles, les terres et les prés ; il s'arrangea avec ses frères, promit de me garder et de me nourrir jusqu'à ma mort. Mais voilà qu'il ne veut plus le faire, et chez mes autres fils je ne trouve aucun secours. C'est pourquoi je veux adresser une plainte à l'autorité supérieure. En tout cas, ces polissons n'iront pas loin non plus!— Mais dites-moi, quel âge avez-vous? — Grand Dieu ! J'ai septante trois ans.— En ce cas, je peux vous donner moi-même la réponse, et vous n'avez pas besoin de vous adresser à la régence : vous savez bien qu'il se trouve écrit dans l'Ecriture : notre vie dure septante ans, — vous voyez bien que vous avez déjà vecu trois ans de trop pour vos fils. » — Le pauvre vieillard regarda le commis avec des yeux effarés.

« Oui, s'il en est ainsi, je n'ai rien de mieux à faire que de retourner sur mes pas, et le bon Dieu, comme je l'espère, me rappellera bientôt à lui. » En parlant ainsi, les larmes aux yeux, il s'assit devant la porte sur une pierre pour s'y reposer.

Le bon Dieu a rappelé le vieillard à lui, il se repose depuis longtemps dans la tombe; mais sur cette même pierre devant la porte, on peut voir assis tous les dimanches son fils aîné qui tend la main aux passants pour demander l'aumône. (*Philothée.*)

II. DEVOIRS DES INFÉRIEURS A L'ÉGARD DE LEURS SUPÉRIEURS.

(*Gr. Cat.* 11e-12e *q.*)

a) *Devoirs envers les tuteurs, les précepteurs, les instituteurs* et *les maîtres. — Explication.* Sous le nom de *parents* on ne comprend pas seulement les parents selon le corps, mais encore tous ceux qui par leur état et leur vocation doivent prendre soin des autres, tels que les tuteurs, les précepteurs, les maîtres, les autorités et tous nos supérieurs tant spirituels que temporels. — Nous allons successivement passer en revue les devoirs qui nous sont imposés à leur égard, et d'abord :

Les devoirs envers les tuteurs, les précepteurs et les maîtres. Nous devons les considérer comme les coopérateurs et les remplaçants des parents, puisqu'ils partagent avec ceux-ci l'accomplissement des devoirs paternels, et c'est pourquoi il faut que nous remplissions dans la même proportion à leur égard les devoirs qui nous sont imposés envers nos parents, c'est-à-dire, nous devons les honorer, les aimer, leur montrer de la reconnaissance en paroles et actions et leur obéir.

Exemple tiré de la Bible.

Samuël est proposé dans l'Ecriture-Sainte à tous les écoliers et élèves comme un modèle digne d'imitation. C'était un

disciple du grand-prêtre Héli, et en même temps il exerçait certaines fonctions dans le temple. Une nuit qu'il dormait (il était alors âgé de 12 ans), le Seigneur l'appela. A peine Samuël eut-il entendu la voix qu'il se leva, courut vers Héli et lui dit : « Me voici ; car vous m'avez appelé. » — « Je ne vous ai pas appelé, » répondit Héli ; « retournez, et couchez-vous » — Le Seigneur appela Samuël de la même manière une deuxième et une troisième fois ; et chaque fois Samuël courut vers Héli, pour lui demander ce qu'il voulait. Alors Héli reconnut que c'était Dieu qui avait appelé cet enfant, et il lui dit : « Retournez et couchez-vous ; et si on vous appelle encore, vous direz : Seigneur ! parlez ; car votre serviteur écoute ! » — Le jeune Samuël obéit ; et le Seigneur le favorisa effectivement d'une révélation, ce qui faisait déjà prévoir l'éclatante sainteté à laquelle il devait arriver un jour. (1. *Rois.* 3.). — C'est ainsi que Dieu comble des bénédictions les plus abondantes, même en cette vie, les disciples qui sont fidèles à remplir les devoirs envers leurs maîtres.

L'écolier reconnaisssant.

L'empereur romain Marc-Aurèle montra toujours pour ses précepteurs beaucoup de respect et de reconnaissance ; ses actions furent toujours conformes à ces nobles sentiments. Ainsi il obtint du sénat que des statues fussent érigées à Frontus et à Rusticus, ses anciens maîtres, et il éleva Proculus à la dignité de consul. Comme la pauvreté de ce dernier ne parut pas compatible avec cette magistrature élevée, l'empereur lui donna sur sa cassette particulière les fonds nécessaires pour tenir un rang convenable. Il tenait ce maître en si grande estime que chaque fois qu'il le voyait, il lui donnait un baiser respectueux, et qu'avant d'entreprendre la moindre chose, il avait l'habitude d'aller le saluer. Il donna encore une autre belle preuve de ses sentiments de gratitude envers ses maîtres en mettant leurs noms, accompagnés d'un éloge pompeux, en tête de son journal intitulé : « Méditations sur soi-même ; » et en déclarant publiquement combien le caractère de ces hommes était dis-

tingué, la manière dont ils guidèrent sa jeunesse, digne et honnête, et combien étaient grands leurs mérites pour avoir travaillé à sa perfection morale.

Après les avoir comblés d'honneurs et de biens pendant leur vie, il fit, après leur mort, ciseler leurs bustes en or, les plaça dans son sanctuaire sous les images de ses dieux domestiques, visita leurs tombeaux, y déposa des offrandes et les couvrit de fleurs. Si des païens aimaient et respectaient ainsi leurs maîtres, quelle honte pour des écoliers chrétiens qui refusent de reconnaître et de remplir les obligations qu'ils ont à remplir envers eux.

L'empereur et son précepteur.

L'évêque de S.-Polten, précepteur de l'empereur François II, entra un jour dans le cabinet de travail de ce dernier. — L'empereur lui tendit cordialement la main et s'entretint pendant quelque temps avec lui. Tout à coup les yeux de l'évêque tombent sur un tableau suspendu au mur; l'émotion l'empêchait de parler. — L'empereur qui s'en aperçut dit en riant : « Monseigneur, connaissez-vous ce personnage ? » L'évêque s'inclinant, répondit : « C'est trop d'honneur pour moi, Sire, je crois que c'est le portrait de l'évêque de S.-Polten. » — « Non, » — répliqua François, — « c'est le portrait de l'archevêque de Vienne. »

En témoignage de sa reconnaissance, il avait élevé son ancien maître à la dignité d'archevêque. (*Habsbourg.*)

Comparaison.

Un brave écolier ressemble à un arbre productif. Car de même qu'un arbre productif récompense par des fruits abondants le jardinier de ses peines, de sa sueur et de ses soins; ainsi l'écolier vertueux récompense ses maîtres de leurs peines et de leurs soins par des fruits abondants d'obéissance, de respect et d'amour.

(*Gr. Cat.* 13ᵉ 14ᵉ *q.*)

b) Devoir des serviteurs envers leurs maîtres ; comment on pèche contre ce commandement. — Explication. Les

serviteurs doivent, en vue de Dieu, témoigner à leurs maîtres de l'estime, de la fidélité, du zèle, de l'amour et de l'obéissance, prendre part à leurs joies et à leurs peines, donner le bon exemple aux enfants de la maison, être discrets et honnêtes dans leurs paroles, se montrer désintéressés dans leurs vues, etc. L'apôtre S. Paul les y engage par les paroles suivantes (*Col.* 3, 22-24, *et Eph.* 6, 5-8.) : « Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais avec la simplicité de cœur et la crainte de Dieu. Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, comme le faisant pour le Seigneur et non pour les hommes ; sachant que c'est du Seigneur que vous recevrez l'héritage du ciel en récompense, c'est le Seigneur que vous devez servir. » Et il écrit à Tite, (2, 9-10.) : « Exhortez les serviteurs à être bien soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout, à ne point les contredire, à ne rien détourner de leur bien, mais à témoigner en tout une entière fidélité, afin que leur conduite fasse révérer à tous la doctrine de Dieu notre Sauveur. » — Et S. Pierre dit, (1, 2, 18.) : « Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux. »

Portrait d'un bon serviteur chrétien.

Les Egyptiens représentaient de la manière suivante un bon serviteur : Ils lui donnaient un *grand nombre d'yeux*, parce qu'il doit être *vigilant* comme un Argus, *prêt* au moindre signe de son maître, et veiller fidèlement sur les biens de ce dernier ; *un grand nombre de mains*, parce qu'il doit être prêt à exécuter, avec une zèle infatigable, les ordres de son maître et sa besogne journalière ; et enfin ils le peignaient *avec la langue sous les pieds*, pour marquer qu'il doit

être discret, parler peu et ne pas se disculper vis-à-vis de son maître.

Voilà votre devoir, servantes, serviteurs !
Gravez ce souvenir bien avant dans vos cœurs.

Jean-Louis, le bon serviteur.

M. C... des Mares, qui habitait Cayenne en 1820, avait un jeune nègre que ses bonnes et heureuses qualités faisaient aimer de tous. Jean-Louis, âgé de quinze à seize ans, plein de douceur et de reconnaissance, mettait à profit les sages conseils et les corrections paternelles de son maître. Un jour entre autres, M. C..... crut devoir lui adresser une sévère réprimande et lui imposer une punition. Jean-Louis, déjà repentant de sa faute, se retirait les larmes aux yeux et cachait son visage dans ses mains; mais bientôt il revint se jeter dans ses bras. « Oh ! bon maître ! s'écria-t-il, je le sais, c'est pour mon bien et pour mon bonheur que vous me grondez..... Je vous le promets... Oui, bon maître, pardonnez-moi. » M. C..... connaissant les bons sentiments qui animaient son jeune cœur, lui pardonna avec joie. Jean-Louis n'oublia point sa promesse; car dès ce moment il se comporta de manière à ne plus mériter de punition. Il avait un cœur excellent et doué d'une grande sensibilité. Son maître, souvent malade, le voyait toujours auprès de lui, empressé à le servir. « Oh ! bon maître, s'écriait-il souvent en lui baisant la main, que je voudrais vous voir guéri ! » Il ne voulait coucher que dans sa chambre et auprès de son lit. Quelquefois, au milieu de la nuit, il s'éveillait et s'écriait : « Maître, avez-vous besoin de quelque chose? » A ces heureuses qualités il joignait une grande fidélité, et une piété au-dessus de son âge. Ayant bien étudié son catéchisme, il connaissait parfaitement les vérités de la religion. Son plaisir était de les apprendre à des camarades. Il priait Dieu avec ferveur, et ne manquait jamais de faire dévotement ses prières. (*Trésor des Noirs.*)

La fidèle servante.

On se plaint souvent, et non sans raison, de l'infidélité des domestiques: cependant il ne manque pas non plus de fidèles

et honnêtes sujets. Le fait suivant qui se passa à Berne, en 1852, en fournit une preuve. Des héritiers venaient de s'y partager la succession d'une dame fort riche, et chacun paraissait satisfait de sa part. — « Ce n'est pas encore tout, » dit la servante de la défunte, et elle conduisit les héritiers dans sa chambre. Elle y ouvrit une armoire secrète ou sa défunte maîtresse, par crainte de la guerre du Sonderbund, (1847) avait caché tout son argent. A la grande surprise des héritiers, il s'y trouva une somme de 28,000 francs, presque toute en or, dont personne n'avait connaissance, si ce n'est l'honnête servante, qui reçut en récompense une somme de 2,500 francs. Une pareille fidélité mérite d'être louée et plus encore d'être imitée.

Un beau modèle pour les domestiques chrétiens.

Marie-Madeleine Blangy est née en 1776. Dans les premières années de sa jeunesse, elle entra au service de M. et Mme Renaud. Douée d'un caractère aimant, elle s'attacha tellement à ses maîtres, qui, de leur côté, l'avaient prise en affection, que ce ne fut plus bientôt une étrangère pour le ménage, mais un ange gardien. La famille de M. Renaud se composait de huit enfants ; Marie-Madeleine Blangy les éleva tous : ce fut elle qui guida leurs premiers pas, qui, plus tard, leur rendit ces petits soins dont une mère seule est capable ; ce qui faisait dire à Mme Renaud que sa fidèle domestique la remplaçait dignement, que ses fils avaient une seconde mère. — Quand les enfants étaient malades, Marie-Madeleine veillait à leur chevet, attentive à leurs moindres mouvements, elle ne se livrait au repos qu'alors que tout danger avait disparu.

Le malheur frappa à la porte de M. et de Mme Renaud ; ils éprouvèrent des pertes. Les amis s'éloignèrent de cette maison, où désormais ne régnait plus un air d'aisance et de contentement. Mais croyez-vous que la jeune servante les abandonna à son tour? Non, elle demeura fidèle à ses devoirs et à ses affections, et quand les infirmités inséparables de la vieillesse vinrent atteindre ses maîtres et les river sur le lit

de souffrances, elle resta encore et les aida des économies qu'elle avait faites à leur service dans des temps plus heureux.

Ce fidèle dévouement attira plus tard l'attention des autorités et reçut une récompense bien méritée; cependant la récompense la plus belle l'attend sans doute dans les cieux. (*Dict. d'anecdotes chrétiennes, Migne.*)

Explication. Les serviteurs *pèchent* contre leurs devoirs : 1) par désobéissance et orgueil, par murmures et opposition; 2) par paresse, négligence, dissipation et détournement; 3) par calomnie, commérage et diffamation; 4) et surtout en apprenant du mal aux enfants de la maison, en leur faisant commettre le mal, en les y aidant ou en gardant là-dessus le silence; c'est même un grand péché de *tenir de mauvais propos* en présence des enfants; car comme le givre flétrit les fleurs de l'arbre, ainsi la parole obscène flétrit les tendres germes de la vertu dans le cœur des enfants.

Le domestique païen et le domestique chrétien.

Il y a beaucoup de domestiques qui sont excessivement zélés sous les yeux de leurs maîtres; mais du moment qu'ils ne sont plus observés, ils s'adonnent à la paresse; de tels serviteurs ne remplissent pas leurs devoirs; ils ne servent pas par amour de Dieu, mais par force et par crainte. — « Bien! le maître est parti, » dit un jour un esclave païen à son compagnon qui était chrétien; « nous allons cesser de travailler et prendre quelques bons moments. » — « Mon maître est encore là, » répondit le chrétien, « il regarde de là-haut s'il doit récompenser ou punir, et voilà pourquoi je veux continuer mon travail. » — Serviteurs chrétiens! ne faites pas comme ce païen, mais imitez l'esclave chrétien, « faites tout pour Dieu et non pour les hommes. » (*Col.* 3, 24.)

Ce qui arrive aux serviteurs boudeurs et mécontents.

Il se rencontre, malheureusement, de nos jours une foule

de serviteurs fainéants, ennemis du travail, cherchant leurs aises, et par là même mécontents; tantôt le travail les incommode, tantôt la nourriture est trop mauvaise, et il arrive de là qu'à chaque trimestre ils changent de service. A ces mécontents je recommande la fable suivante. Il y avait un âne qui d'abord était en service chez un jardinier; il pria Jupiter de le placer chez un meilleur maître. Il entra donc au service d'un potier. Mais il y fut astreint à un labeur bien plus dur; il devait aller chercher de fortes charges d'argile à une fosse très-éloignée, et malgré cela il n'avait pas autant de fourrage que chez le jardinier. Touché de ses instantes prières, Jupiter lui procura un autre maître et le fit entrer chez un corroyeur. Mais il y fut bien plus malheureux; non-seulement on lui imposa un travail extrêmement pénible, mais encore il dut y voir écorcher ses frères et d'autres animaux. Alors l'âne s'écria avec effroi : « Ah! si j'étais resté auprès de mon premier maître! Ici, à ce que je vois, je laisserai encore ma peau! »

(*Gr. Cat.* 15e-16e *q.*)

c) *Devoirs des fidèles envers les autorités ecclésiastiques; comment on pèche contre ces devoirs. — Explication.* Nos supérieurs ecclésiastiques (c'est-à-dire le Pape ainsi que les évêques et les prêtres qui dépendent d'eux) sont *les remplaçants de Dieu* et *nos pères spirituels;* voilà pourquoi nous leur devons : 1) *à cause de leur dignité, du respect, et à cause de leurs fonctions, de l'amour et de l'attachement.* Autrefois dans l'ancienne Loi Dieu disait : « Craignez Dieu de tout votre cœur et *honorez ses prêtres* »! (*Sir.* 7, 31.) Et dans le nouveau Testament il est dit: « Celui qui méprise les serviteurs de Dieu, les dispensateurs de ses mystères, celui-là méprise le Fils de Dieu et celui qui l'a envoyé. » (*Luc*, 10, 16.) 2) *Nous devons nous soumettre à leurs ordonnances.* « Obéissez à vos conducteurs, » écrit S. Paul, (*Hébr.* 13, 17.) « et soyez soumis à leur autorité; car ce sont eux qui veillent pour

le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant; ce qui ne vous serait pas avantageux. » (3 *Nous devons prier pour eux.* Surtout quand ils sont dans le besoin et l'affliction. S. Paul fait une pareille exhortation aux Ephésiens, (6, 18-20.) quand il leur dit : « Invoquez Dieu en esprit et en tout temps, par toutes sortes de supplications et de prières, et vous employant avec une vigilance et une persévérance continuelle à prier pour tous les saints; et pour moi aussi, afin que Dieu, m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystère de l'Evangile. » 4) *Enfin, nous devons pourvoir à leur entretien d'après les lois et les usages établis;* car « le Seigneur a aussi ordonné en faveur de ceux qui annoncent l'Evangile qu'ils vécussent de l'Evangile, (1. *Cor.* 10, 14.)

Aimez, honorez et écoutez vos supérieurs ecclésiastiques.

Un jour S. Chrysostôme fit une exhortation aux fidèles dans les termes suivants : « N'avez-vous pas été faits chrétiens par les mains du prêtre, dans le baptême? N'obtenez-vous pas, grâce à leur pouvoir, la rémission de vos péchés et votre réconciliation avec Dieu? Les prêtres n'offrent-ils pas pour vous le saint sacrifice de la Messe, le sacrifice de propitiation pour les vivants et les morts, le sacrifice de louanges et de prières? Ne vous donnent-ils pas le Corps et le Sang de Jésus-Christ? Qui est-ce qui vous instruit? Qui rompt à vos enfants le pain de la parole divine? Qui vous annonce le royaume de Dieu? Qui prie pour vous? Qui vous ouvre le ciel? Ne sont-ce pas les prêtres qui vous distribuent tous ces bienfaits? Ne méritent-ils pas par conséquent votre respect, votre amour, votre obéissance, votre assistance? »

Respect et amour d'un nègre pour un prêtre.

Un missionnaire, arrivé récemment dans la Guyane française, visitait le beau cimetière de Cayenne. Un nègre qui

creusait une fosse, l'ayant aperçu, quitta aussitôt son travail et s'avança vers lui. « Bonjour Père, lui dit-il en l'abordant; venez avec moi. — Mon ami, lui demande le missionnaire, où veux-tu me conduire?—Je vous en prie, Père, venez avez moi; ce n'est pas loin, suivez-moi, et je vous ferai connaître une chose que vous ignorez. »—A l'instant il s'avance d'un pas précipité vers un endroit qu'il indique de la main. Le missionnaire, qui n'avait aucune raison de se défier de ce bon noir, déjà avancé en âge, le suivit. Bientôt ils arrivèrent à un endroit assez ombragé; le nègre, ayant écarté avec empressement l'épais feuillage et les nombreuses lianes, découvrit un tombeau : « C'est ici, dit-il, que repose mon Père Legrand, qui m'a baptisé à mon arrivée d'Afrique, qui m'a consolé et secouru quand j'étais malade. Ah! qu'il était bon! Comme il aimait les nègres!... C'est lui qui baptisait nos enfants et qui les bénissait..... Non, jamais je n'oublierai mon Père Legrand..... » Puis il baisa la tombe et l'arrosa de ses larmes. (*Trésor des Noirs.*)

Priez pour vos supérieurs ecclésiastiques.

Dans les Actes des Apôtres (12e chap.) il est rapporté que les premiers chrétiens remplissaient consciencieusement ce devoir. Car lorsque S. Pierre languissait en prison et souffrait la persécution pour la doctrine de Jésus, les fidèles priaient sans interruption pour la délivrance de leur chef; et leur prière fut exaucée. En vérité, une telle prière ne reste pas sans effet; nous l'avons éprouvé surtout de nos jours. C'est avec raison que Pomérien dit : « Si les inférieurs étaient aussi disposés à prier pour leurs supérieurs qu'ils le sont à les blâmer, tout irait bientôt beaucoup mieux dans le monde. »

Accordez à vos supérieurs ecclésiastiques les secours nécessaires.

Celui qui sert à l'autel, doit aussi vivre de l'autel, et une bonne nouvelle mérite un salaire à celui qui l'a apportée. C'est pourquoi S. Ambroise dit qu'il faut pourvoir à l'entretien des prêtres et des catéchistes de manière à ce qu'ils ne

soient pas portés au découragement ; car travailler au salut des âmes, ce n'est pas comme se livrer à un travail manuel ; pour cela il faut du goût, de la charité, une humeur franche et gaie. Celui qui plante une vigne peut bien goûter aussi des fruits qu'elle porte.

Explication. Les fidèles manquent par conséquent à leurs supérieurs ecclésiastiques 1) *en les méprisant,* lorsqu'ils leur refusent en paroles et en actions le respect qui leur est dû, lorsqu'ils affaiblissent leur action et leur autorité par des soupçons, des calomnies, etc. 2) en *s'opposant* à leurs décisions en matière de foi, à leurs ordonnances touchant des matières religieuses et la discipline ecclésiastique, opposition qui peut amener un schisme.

3) *En refusant* de payer les rétributions nécessaires à l'entretien du clergé et au service du culte. — Ces péchés contre l'autorité ecclésiastique sont des plus graves ; car celui qui méprise et offense le ministre de Dieu, méprise et offense Dieu lui-même : « Le sacerdoce, » dit S. Ignace (*epist. 5 ad Smyrn.*), « est de tous les biens, le plus grand que les hommes possèdent ; celui qui s'attaque à un prêtre, n'injurie pas un homme, mais injurie Dieu. » Et notre divin Sauveur a dit lui-même : « Celui qui vous méprise, me méprise. » (*Luc.* 10, 16.)— De tout temps les plus grands châtiments ont été prononcés contre ceux qui méprisent l'autorité : « Le Seigneur sait réserver les pécheurs au jour du jugement pour être punis, » écrit S. Pierre (II, 2, 9.,). « principalement ceux qui méprisent les puissances, qui sont fiers et audacieux et qui, blasphémant la sainte doctrine, ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes. Ils attirent à eux, par des amorces trompeuses, les âmes légères et inconstantes ; ils leur promettent la liberté, quoique eux-mêmes soient esclaves de la corruption. » Et l'apôtre S. Jude (II.) prononce cette menace : » Malheur sur eux,

parce qu'ils suivent la voie de Caïn, et qu'imitant la rebellion de Coré, ils périront comme lui.

Exemples tirés de la Bible.

Coré, Dathan et Abiron se révoltèrent contre Moïse avec deux cent cinquante autres Israélites. Moïse, ayant appris cette nouvelle, se prosterna la face contre terre afin de prier Dieu sur eux, et il leur reprocha leur conduite. Mais ils ne tinrent aucun compte, ni des avertissements ni des menaces de Moïse, et il arriva que, « tout à coup la terre se fendit sous leurs pieds, et ouvrant ses abîmes les engloutit avec leurs tentes et tout ce qui leur appartenait. Et ils descendirent vivants dans le gouffre, et la terre les couvrit :.... Et tout Israël, qui était autour d'eux, s'enfuit à leurs cris : car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse ! Et le feu sortit de la part de l'Eternel et consuma les deux cent cinquante hommes, qui s'étaient joints aux rebelles. (*Nombres*, 16.) — Lorsqu'Elisée, le prophète et le ministre de Dieu, s'en alla vers Béthel, de jeunes garçons sortirent de la ville et se moquèrent de lui en criant : « Monte, tête chauve ! monte, tête chauve ! » Et Elisée regarda derrière lui, et, les ayant regardés, il les maudit au nom de Dieu ; sur quoi deux ours sortirent de la forêt et déchirèrent quarante-deux de ces enfants. (4. *Rois*, 23-24.)

Châtiment manifeste de la justice Divine.

L'abbé Carron fut un autre Vincent de Paul qui laissa un nom bien cher à l'Eglise, qu'il honorait par ses vertus apostoliques et par ses écrits. L'histoire de sa belle vie dit : « Voici une anecdote que l'abbé Carron n'a jamais avouée, mais qui était publique dans le temps, à Rennes. La conversion d'une fille, opérée par ses soins, irrita contre lui le complice des désordres de cette malheureuse ; et, aveuglé par la passion, cet homme forma la résolution de sacrifier le jeune prêtre à sa vengeance. Il s'associe deux ou trois individus aussi corrompus que lui, et ils conviennent ensemble de tendre un piége horrible au vertueux vicaire. On

l'appelle dans un lieu écarté, pour confesser, disait-on, un homme qui s'était battu en duel, et on le fait entrer seul dans un cabinet, où l'auteur du projet était couché. L'abbé Carron s'approche du lit, et trouve ce malheureux sans vie, ayant un pistolet à ses côtés. Il appela ses camarades, qui attendaient en dehors une issue bien différente de cette scène. On peut juger de leur étonnement ; on dit que, frappé de terreur à la vue d'un châtiment si éclatant de la justice divine, ils tombèrent aux pieds de l'homme de Dieu, et firent une pénitence rigoureuse. (*Vie de l'abbé Carron.*)

Comparaison.

« Si votre pasteur vous inflige une punition, c'est qu'il veut vous soustraire à votre malheur temporel et éternel. Ne faites donc pas comme le chien de la fable qui, étant sur le point de se noyer, montrait les dents au paysan qui voulait le sauver, et happait après sa main ; bien au contraire, remerciez-le comme un homme qui, vous voyant égaré dans une forêt sombre et sauvage, ou vous voyant en danger de périr dans le feu ou dans l'eau, vous tend la main pour vous sauver. »

(*Gr. Cat.* 17-18ᵉ *q.*)

d) *Devoir des fidèles envers les autorités civiles, et comment on transgresse ces devoirs.* Sans une autorité civile, l'Etat ne saurait subsister; elle est le lien qui constitue et maintient le bien-être et la durée d'un pays. Si ce lien est rompu, nécessairement tout doit s'écrouler, comme s'écroule un bâtiment lorsque les ancres et les crampons sont arrachés, comme tombe en pièces un tonneau lorsque les cercles sont enlevés. Dieu lui-même est l'auteur de cet ordre dans le gouvernement, c'est de lui que procède toute puissance, et voilà pourquoi S. Paul écrit aux Romains (13, 1-7.) : « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et les puissances qui subsistent sont ordonnées de Dieu. C'est pourquoi celui qui

résiste à la puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu: et ceux qui y résistent feront venir la condamnation sur eux-mêmes. C'est pourquoi il faut être soumis, non-seulement à cause de la punition, mais aussi à cause de la conscience. Rendez donc à tous ce qui leur est dû; à qui le tribut, le tribut; à qui le péage, le péage, à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur. » — De là découlent donc les devoirs suivants des sujets envers l'autorité séculière : ils sont obligés 1) de témoigner à l'autorité, établie de Dieu, le respect, la fidélité et une exacte obéissance, de souffrir tout plutôt que d'exciter des troubles; 2) de lui payer les contributions imposées; 3) de lui venir en aide en cas de besoin et de danger, et de la défendre par leur fortune et leur sang contre les ennemis de la patrie.

L'exemple de Jésus.

Le divin Sauveur insistait sans cesse sur ce point, que l'on devait donner à César, ce qui appartenait à César, et qu'on devait conséquemment respect et obéissance à la puissance séculière. — Un jour les juifs, dans l'hypocrisie de leur cœur, posèrent à Jésus cette question aussi perfide qu'embarrassante : « Maître, est-il permis de payer le tribut à César? » — Alors le divin Maître leur fit cette réponse courte et décisive : « Donnez à César ce qui appartient à César! » (*S. Matth.* 22, 21.)— Jésus, qui pratiquait la pauvreté volontaire, fit même un jour un miracle, afin de payer le tribut pour lui et pour Pierre. (*Matth.* 17, 22-26.) Et S. Paul (*Rom.* 13. 7.) écrit en termes bien formels : « Rendez à tous ce qui leur est dû; à qui le tribut, le tribut; à qui le péage, le péage; à qui l'honneur, l'honneur. »

Exemple des premiers chrétiens.

Les premiers chrétiens suivaient fidèlement ce bel exemple de leur divin Maître; ils respectaient et aimaient les autorités légitimes, et leur obéissaient dans toutes les choses qui

n'étaient pas contraires aux commandements de Dieu. Voici ce que dit Tertullien : « Un chrétien n'est l'ennemi de personne, et encore moins l'ennemi de ceux qui gouvernent; car, sachant que le souverain a été établi de Dieu, il doit l'aimer, le respecter et souhaiter toutes sortes de bonheur à lui et à ses Etats. — C'est pourquoi respectons le souverain, pour autant que cela nous est permis et lui est avantageux, comme un homme qui, après Dieu, est le plus élevé entre tous; — qui a reçu de Dieu tout ce qu'il est, et qui ne relève que de Dieu seul! » — S. Polycarpe rendit le témoignage suivant devant les juges païens eux-mêmes : « Nous avons été instruits à accorder aux autorités et aux puissances établies de Dieu, le respect qui leur est dû. »

Noble conduite de David à l'égard de Saül.

David montra un attachement et un respect tout particulier pour son maître et roi Saül. — Lorsque David se tenait dans le désert d'Engaddi, Saül s'y rendit avec 3,000 hommes pour aller à sa recherche. Près du chemin il y avait une caverne dans laquelle Saül entra. David qui se tenait au fond de la caverne avec ses gens, se leva et coupa doucement un pan du manteau de Saül. Mais aussitôt il se repentit de ce qu'il avait fait et dit à ses gens : « Que Dieu me garde de mettre la main sur l'oint du Seigneur! » Saül abandonna la caverne et alla plus loin. David le suivit et lui cria : « Mon seigneur, roi! » Saül regarda derrière lui, et David s'inclina la face contre terre et se prosterna, en disant : « Pourquoi écoutez-vous les paroles des gens qui disent : David cherche à vous faire du mal? Voilà qu'aujourd'hui vos yeux ont vu que le Seigneur vous avait livré entre mes mains, et je vous ai épargné. Regardez-donc, mon père, le pan de votre manteau! Sachez qu'il n'y a point de mal, ni d'injustice en ma main! Et cependant vous épiez ma vie pour me l'ôter. L'Eternel sera juge entre vous et moi, et il me vengera de vous! » Alors Saül se mit à pleurer et dit : « N'est-ce pas là votre voix, mon fils David? Vous êtes plus juste que moi ; car vous m'avez rendu le bien pour le mal que je vous ait fait. Or, qui

est-ce qui, ayant trouvé son ennemi, le laisserait aller sans lui faire du mal? Que l'Eternel donc vous rende du bien pour ce que vous m'avez fait aujourd'hui! Et maintenant, comme je sais que certainement vous régnerez, jurez-moi par l'Eternel que vous ne détruirez point ma crae après moi! » — David le jura à Saül. — Saül s'en alla en sa maison; et David et ses gens se retirèrent en des lieux plus sûrs. (1 *Liv. des Rois.* 24.)

Fidélité au prince.

Bénigne de Frémiot, père de Ste Françoise de Chantal, descendait d'une ancienne famille de la Bourgogne, qui avait fourni une longue liste d'hommes illustres au barreau comme à l'armée. Il était deuxième président du parlement, rendit surtout de grands services à la couronne pendant les guerres des Huguenots et donna à ses concitoyens de nobles exemples de vertus et de dévouement. En voici un qui mit sa fidélité au grand jour. A l'époque où les adversaires du roi de France assiégeaient la ville de Dijon, il avait réuni ceux des membres du parlement qui étaient restés fidèles au roi et s'était enfui avec eux dans la forteresse de Clarigny, puis à Sémur, où il tenait avec eux les séances. Sa considération et la sagesse de ses dispositions conservèrent cette forteresse à l'autorité du roi. — Les ennemis le menacèrent de tuer son fils qui était tombé entre leurs mains. « *Bénigne Frémiot peut perdre ses enfants, mais non sa fidélité*, répondit le spartiate chrétien, et les ennemis n'osèrent exécuter leur menace. — Lorsqu'on raconta à Henri IV, dont l'avénement au trône mit fin à cette guerre désastreuse, ce trait de courage et d'autres encore de Bénigne de Frémiot, il voulut l'élever à la dignité de premier président du parlement. « Dieu me garde, Sire, » répondit de Frémiot, « d'évincer un homme vivant de sa charge! Le premier président est un bon catholique, il servira votre Majesté comme il faut. » — Son plus cruel ennemi, qui poursuivait de la même haine sa religion, fut condamné à être décapité, et ce malheureux ne trouva d'autre intercesseur que Frémiot, à qui il avait voué une

haine mortelle. Henri accorda à ses instantes supplications la vie de son ennemi. « Je vois bien, » dit le bon roi, « que votre désir de pardonner a conspiré avec ma clémence. Vous voulez la vie de votre ennemi, et je vous l'accorde ! » (*Anecdotes de Hungari.*)

Le patriote incorruptible.

Lorsqu'en 1809, les Français s'avancèrent contre Vienne, un détachement arriva dans un village et demanda un guide pour conduire l'armée à travers les montagnes et les forêts vers un endroit éloigné. On répondit à l'officier qu'il n'y avait sur le lieu qu'un seul paysan qui connût le chemin. Le paysan fut amené, et l'officier lui ordonna de le précéder comme guide. « Dieu m'en garde, » dit le campagnard, « je n'en ferai rien. » L'officier s'emporta et menaça le paysan. Mais celui-ci persista dans son refus. L'autre lui présenta une bourse remplie d'or ; le paysan resta inébranlable. Sur ces entrefaites arriva le général français ; dès qu'il eut appris que le seul homme qui connût le chemin, refusait de l'indiquer, il fit venir le paysan devant lui. Il essaya de le gagner par la promesse de fortes récompenses ; mais tout fut inutile. Le général dit enfin : « Vous avez le choix ; vous allez montrer le chemin, sinon vous serez fusillé sur-le-champ. » — « Eh bien, » je mourrai en fidèle sujet de mon empereur, » répondit le paysan, « et je n'aurai pas besoin de devenir traître à ma patrie. » Là-dessus le général lui tendit la main en disant : « Allez, brave homme, je trouverai bien le chemin sans guide. »

Un fidèle sujet.

Le roi d'Angleterre, Richard, surnommé Cœur-de-Lion, entreprit en 1199 une croisade en Palestine et y fit la guerre contre les Sarrasins. Un jour qu'il était parti pour la chasse, avec une suite peu nombreuse, il tomba dans une embuscade. Richard n'était pas habitué à fuir ; malgré la multitude des ennemis, il frappa courageusement autour de lui ; mais déjà tous ses compagnons étaient tombés, à l'exception d'un seul, il n'y avait aucun espoir de se frayer un chemin de vive force,

et il ne restait d'autre parti au roi que de fondre sur les ennemis, l'épée à la main, ou de se constituer prisonnier. Alors le seul de ses compagnons qui eût survécu (il s'appelait Guillaume de Pourcellet) s'écria tout à coup : « c'est moi qui suis le roi ! » — Aussitôt les Sarrasins, laissant là Richard, s'emparèrent de lui et l'emmenèrent avec eux. Le roi réussit, dans la bagarre, à se sauver et à rejoindre les siens. Lorsque le prisonnier fut conduit devant Saladin, la ruse fut bientôt découverte; mais Saladin, prince magnanime, loin de s'irriter contre le chevalier, le loua de sa fidélité, le traita avec bonté et peu après l'échangea contre dix Arabes.

Priez Dieu pour les Rois et les autorités.

Un journal paraissant à Vienne, raconte le fait suivant, en date du 23 mars, 1853 : Un trait touchant d'attachement à notre empereur François-Joseph, et qui prouve en même temps quelles profondes racines la religion et la piété ont jetées dans les classes inférieures à Vienne, vient de se passer l'un de ces jours devant un magasin d'objets d'art de cette ville. — Une foule de spectateurs s'y était arrêtée devant un étalage de gravures et de tableaux. Tout à coup une pauvre vieille femme s'ouvrit un passage à travers les groupes jusqu'à la vitrine, derrière laquelle était exposé le portrait de l'empereur peint à l'huile, fit une courte prière, et faisant le signe de la croix sur la vitrine elle dit : « Que Dieu soit avec lui. » — Là-dessus elle s'éloigna sans faire attention aux assistants. — Tous les témoins de cette scène furent vivement émus et eurent les larmes aux yeux en voyant partir cette brave femme.

Les sujets reconnaissants.

La reconnaissance est toujours la compagne de l'attachement. Le marquis de Crignon, connu dans toute la Vendée par sa bonté et sa générosité, fit rebâtir son château qui avait été incendié pendant la révolution. De toutes les communes voisines qui dépendaient de lui arrivaient des paysans se présentant pour faire la corvée. Lorsqu'il voulut faire cher-

cher le bois de charpente il en vint une soixantaine qui lui dirent avec un ton de reproche : « Nous voyons bien que vous ne nous aimez plus comme auparavant, car vous n'avez donné connaissance de vos projets qu'a un petit nombre de paysans. Cependant, si vous êtes changé, nous sommes toujours restés les mêmes. Nous voici avec nos bœufs, nos chariots et nos attelages. Nous allons faire couper tout le bois de charpente que vous avez dans votre forêt et l'amener au château. »

Explication. On *transgresse* les devoirs envers l'autorité civile par la *haine* et le *mépris*, par le *blâme* et la *diffamation téméraire*, par le *refus des contributions imposées*, par l'*insubordination* et la *révolte*, enfin par toute espèce de *trahison* et de *complot* contre le roi et la patrie. — Tous les péchés contre l'autorité civile sont des péchés contre Dieu qui a institué l'autorité. « Le murmure du peuple contre les autorités, » dit Corneille a Lapide (*ex.* 16, 7.) est un murmure contre Dieu qui les a établies, et Dieu a toujours châtié le murmure du peuple. » On ne peut jamais se fier à ceux qui murmurent contre les autorités ou qui se révoltent, etc. « Ce sont des murmurateurs qui se plaignent sans cesse ; qui suivent leurs passions ; » dit l'apôtre S. Jude (16.), « leurs discours sont pleins de faste et de vanité, et ils se rendent admirateurs des personnes selon qu'il est utile pour leurs intérêts. » — De tels hommes n'ayant aucune crainte des supérieurs temporels n'ont également aucune crainte de Dieu.

Deux craintes vont très-bien ensemble:
Celle de Dieu, celle des rois ;
Quand l'une s'arrête parfois,
Refusant de marcher, il semble
Que l'autre ne fait plus un pas.
Qui ne respecte pas le maître
Qu'on a pu voir et reconnaître
Craindra-t-il celui qu'il ne voit pas ?

Révolte du peuple Romain.

Dans les premiers temps de la république romaine, les plébéens s'insurgèrent contre le Sénat et excitèrent une révolte. Il n'était pas juste, disaient-ils, qu'ils se donnassent tant de peine pour voir passer leur argent, si durement gagné, entre les mains du Sénat qui en usait à son gré. Ils sortirent alors de la ville et se retirèrent sur une montagne, résolus à ne plus rien donner au Sénat et à ne plus travailler. Dans cette extrémité un homme, plein d'esprit et de malice, nommé Menenius Agrippa, étant allé les trouver, leur raconta la fable suivante : « Les membres du corps humain se révoltèrent un jour contre l'estomac ; ils se plaignaient de ce qu'ils étaient toujours occupés, les pieds devaient marcher, les yeux voir, les mains travailler, les dents mâcher, etc. et tout cela pour le plus grand plaisir de l'estomac qui ne faisait autre chose que recevoir et consommer ce qu'ils lui préparaient. C'est pourquoi les membres s'entendirent pour qu'aucun d'eux ne fît plus la moindre chose pour l'estomac ; les pieds ne marcheraient plus, les yeux ne regarderaient plus, les mains ne travailleraient plus, les dents ne mâcheraient plus, pour que l'estomac pût se convaincre que tout ne dépendait pas de lui seul. Lorsque pendant quelques jours ils eurent mis leur résolution en pratique, les pieds devinrent faibles, les yeux troubles, les mains inertes et le corps entier tomba dans une langueur dangereuse, parce que l'estomac, ne recevant plus de nourriture, ne pouvait plus rien communiquer aux membres. Alors ils durent reconnaître leur folie, et avouer que chaque membre est obligé de remplir son devoir pour son propre avantage et pour celui de l'estomac, s'ils ne voulaient pas se ruiner en peu de temps ; car les membres ne sont pas seulement au service de l'estomac, mais l'estomac est aussi au service des membres. » — Au moyen de cette comparaison Agrippa ramena les plébéens à la raison, de sorte qu'ils retournèrent à Rome et remplirent leurs devoirs.

Sainte Catherine de Bologne

chaque fois qu'elle entendait murmurer quelqu'un contre les autorités, avait coutume de répliquer vivement et de répondre : « Malheur à l'âme qui n'a pas des sentiments respectueux pour son supérieur; elle ne peut pas attendre de bénédiction de Dieu ! » *(Bolland. 9 Martii.)*

Paroles de saint Ambroise à des sujets rebelles.

Saint Ambroise, s'adressant aux sujets qui refusent de payer les impôts dus à l'Etat, les interpelle de la manière suivante : « Si le Fils de Dieu lui-même a payé les impôts, comment osez-vous prétendre qu'on ne doit pas les payer? Il payait l'impôt, bien qu'il ne possédât pas de propriété; mais vous qui poursuivez les gains terrestres, pourquoi ne vous soumettez-vous pas aux puissances terrestres? Lorsque l'empereur exige un tribut, nous ne le refusons pas. Nous lui cédons de bon cœur, quand il le désire, non-seulement notre argent comptant, mais encore nos biens immeubles. » (*Lib. 4. ad cap. S. Luc.*)

(*Gr. Cat.* 19^e *q.*)

Cas où l'on ne doit pas obéir aux parents et aux supérieurs. — Explication. Il peut se présenter des cas où les enfants ne doivent pas obéir à leurs parents, les domestiques à leurs maîtres, et les sujets à leur souverain, c'est: lorsque ceux-ci ordonnent quelque chose de contraire à la loi de Dieu. Alors on doit plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes; ici vient bien à propos cette parole de S. Augustin (*Serm. de verb. Dom.*) : « On doit aimer son père, mais on doit aimer mieux son Créateur, » et les sujets, de leur côté, doivent alors pratiquer cette parole du Seigneur : « Donnez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » (*S. Matth.* 22, 21.)

Exemples tirés de la Bible.

Joseph, le fils de Jacob, servait dans la maison de Puti-

phar. Sa maîtresse voulut l'engager à commettre un grand péché; mais le chaste jeune homme repoussa sa demande criminelle en lui disant : « Comment ferais-je un si grand mal, et pécherais-je contre Dieu? » — La chaste Suzanne garda la même conduite à l'égard de deux vieillards impies qui étaient juges du peuple. (*Daniel*, 13.) — Le roi Nabuchodonosor fit élever une statue d'or et ordonna qu'au son des trompettes on se prosternât et qu'on adorât cette statue. Mais les trois enfants de Babylone refusèrent d'obéir à cet ordre impie du roi et préférèrent être jetés dans une fournaise ardente plutôt que de se laisser entraîner au culte des idoles. Dieu les protégea et les fit sortir miraculeusement de la fournaise. (*Dan.* 3.) — Le roi Antiochus voulut forcer les sept frères Machabées avec leur mère à agir contre la loi en mangeant de la chair de porc. Mais ils bravèrent, avec une héroïque fermeté, cet édit coupable en donnant courageusement leur sang et leur vie pour la foi. (2. *Mach.* 7.) — Les Apôtres furent cités devant le grand conseil et reçurent l'ordre de ne plus enseigner au nom de Jésus. Mais les Apôtres répondirent : « Nous devons plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. » (*Act. des Ap.* 4, 1-19.)

Quand on ne doit pas obéir aux supérieurs.

Saint Augustin cite l'exemple des premiers chrétiens, et nous montre par là quand nous devons obéir à nos supérieurs et quand nous ne le devons pas. Il écrit : « Julien était un empereur incrédule, un apostat, un idolâtre dépravé, et cependant les chrétiens ne se révoltèrent pas contre lui; ils le servirent avec la plus grande fidélité. S'il voulait les obliger à adorer les idoles, à leur offrir de l'encens, alors ils mettaient le commandement de Dieu au-dessus du sien. Mais s'il leur disait : « Allez au combat, attaquez l'ennemi, » ils lui obéissaient sur-le-champ.

Quand les enfants ne doivent pas obéir à leurs parents.

Il se trouve malheureusement assez souvent des parents qui oublient leurs devoirs au point d'ordonner des actions

coupables à leurs enfants, ou de les éloigner du bien, en les poussant par exemple à voler, à nuire à leur prochain, et qui voient de mauvais œil que l'un ou l'autre de leurs enfants ne s'attache pas au monde, mais à Dieu et à la vertu, qu'il a du goût pour la vie religieuse, etc. — Qu'il y ait encore de ces parents impies et oublieux de leurs devoirs c'est ce que prouve le fait suivant arrivé naguères, et que nous allons rapporter pour l'instruction des parents et des enfants. En 1854, le 4 janvier, les assises s'ouvrirent à Wurtzbourg. Le premier fait qui se présentait donnait matière à de tristes réflexions ; car au banc des criminels vint s'asseoir un jeune homme de 14 ans, accusé de vol et ayant pour instigateur au crime son propre père, qui avait invoqué des motifs religieux pour se faire obéir. — Un enfant de 9 ans, Aloïs Muller, demeurant à Schlossau (*Bade*), avait été envoyé par ses parents dans le village voisin d'Amorbach (*Bavière*), pour aller y toucher une petite somme d'argent gagnée à la loterie. En chemin le jeune Aloïs fit la rencontre d'Etienne Kirchgessner, de Kirchzell, et tout en causant, ce dernier apprit de son compagnon, qu'il allait toucher de l'argent. Ils se séparèrent. En retournant, l'enfant trouva de nouveau sur son chemin Etienne, qui s'offrit à l'accompagner et parvint à savoir qu'Aloïs avait trois thalers, quatre kreutsers dans une bourse. Arrivé au milieu d'une forêt, le méchant Etienne, saisissant son compagnon par les jambes, le jeta à la renverse, l'étreignit à la gorge, et après s'être emparé de sa bourse, prit la fuite. Le petit Muller tout en poursuivant le voleur fit la rencontre de quelques bûcherons, auxquels il raconta ce mésaventure. Ceux-ci prirent l'enfant avec eux dans la forêt pour aller à la recherche du voleur, qu'ils soupçonnaient devoir se trouver au milieu de leurs compagnons; et effectivement, Kirchgessner, se voyant poursuivi, abandonna à la hâte sa retraite, et ceux qui le poursuivaient remarquèrent que dans sa fuite il jetait un objet. C'était la bourse volée. — Etienne Kirchgessner et son père, qui se trouvait également dans la forêt, furent saisis. Ce ne fut que dans la maison d'arrêt qu'Etienne déclara d'une manière détaillée que c'était à

l'instigation de son père qu'il avait dépouillé le jeune Muller D'abord il s'était refusé à ce crime ; mais lorsque son père l'eut menacé et lui eut rappelé que dans le catéchisme il est écrit que l'*enfant doit obéissance* à son père, alors seulement il avait consenti. — Etienne Kirchgessner fut condamné à être enfermé pendant huit ans dans une maison de correction et son père à subir un emprisonnement illimité.

(*Gr. Cat.* 20e *q.*)

c) *Devoirs des jeunes gens envers les vieillards. — Explication.* La vieillesse est toujours respectable, et si elle a moins d'avantages extérieurs que la florissante jeunesse, elle a d'autant plus de qualités intérieures ; c'est ainsi que sur les vieilles monnaies l'empreinte est ordinairement très-faible ; mais la valeur intrinsèque est plus grande, et l'argent en est meilleur que celui des monnaies nouvelles. C'est pourquoi les jeunes gens doivent parler aux vieillards avec respect, écouter leurs bons conseils, et alléger, autant que possible, les incommodités de leur âge, suivant le précepte du Seigneur (*Levitique*, 19, 32.) : « Levez-vous devant ceux qui ont les cheveux blancs, honorez la personne du vieillard, et craignez le Seigneur votre Dieu. »

Dureté et respect pour les vieillards.

Il arriva un jour à Athènes qu'un vieillard vint au spectacle quand tout le monde était déjà placé, de sorte qu'il ne put trouver une place conforme à son âge et à son rang. Plusieurs jeunes gens qui s'étaient aperçus de l'embarras dans lequel il se trouvait, lui firent signe de venir à eux, comme s'ils voulaient lui venir en aide. Le bonhomme se fraya avec peine un passage jusqu'à eux. Mais lorsqu'il se trouva au milieu d'eux, ils ne bougèrent pas et exposèrent le vieillard à la risée de toute l'assemblée. Alors celui-ci se rendit à l'endroit réservé aux étrangers, où se tenaient les députés Lacédémoniens, et tous se levèrent devant le

vieillard et le firent asseoir au milieu d'eux avec les marques du plus profond respect. En ce moment les Athéniens, reconnaissant leur faute et la grandeur de la vertu spartiate, applaudirent de toutes leurs forces en signe d'approbation ; lorsque le silence fut rétabli, le vieillard se leva et dit à haute voix : « Les Athéniens connaissent ce qui est bien, mais les Lacédémoniens le pratiquent. » — Les Athéniens sont une image du temps présent, les Lacédémoniens, au contraire, une image du temps passé. Suivez également le principe de ces derniers, surtout à l'égard des personnes âgées.

Honorez la vieillesse.

Un père avait deux fils. Bien souvent il dut entendre que ses enfants se moquaient des vieillards. Il leur fit à ce sujet une vive réprimande et leur dit que Dieu et les hommes de bien voyaient de mauvais œil qu'on se moquât de la vieillesse. Mais chez ces jeunes gens insouciants et légers toute réprimande fut inutile. Or, à la fête de leur père, les fils vinrent lui souhaiter bonheur, santé et longue vie. Le père leur répondit : « Hélas! souhaitez plutôt que je meure bientôt ; car lorsque je serai vieux, de méchants enfants — ici il leur lança un regard sévère — se moqueront de moi, et ce seront peut-être mes propres enfants. » Les enfants baissèrent les yeux en rougissant de honte. Ils reconnurent alors la gravité de leur faute et témoignèrent dans la suite plus de respect aux personnes âgées.

Respectez, mon enfant, l'âge de la vieillesse ;
Les lèvres des vieillards enseignent la sagesse.

Pratique. S. Pierre Damien écrit : « Celui qui n'obéit pas à ses parents, (à ses maîtres, à ses supérieurs), n'aura point de place dans le royaume des vivants. » (*Lib.* 8, *epist* 8.) Comprenez-vous ces paroles, mon enfant? Eh bien! Si vous voulez aller au ciel, obéissez de bon cœur à vos parents, à vos maîtres, à votre pasteur, à vos supérieurs, » afin que plus tard vous n'ayez pas à vous adresser ce reproche : pourquoi ai-je haï la discipline,

et pourquoi mon cœur n'a-t-il pas accepté les avertissements? Pourquoi n'ai-je pas écouté la voix de ceux qui m'instruisaient, et n'ai-je pas tendu mon oreille à leurs enseignements? (*Prov.* 5, 12, 13.)

(*Voyez les Ex. ci-dessus.*)

SUITE DU QUATRIÈME COMMANDEMENT.

DEVOIRS DES PARENTS ET DES SUPÉRIEURS.

(*Gr. Cat.* 21e-24e *q.*)

Le quatrième commandement ne prescrit pas seulement les devoirs des enfants et des inférieurs, mais il comprend aussi les devoirs des *parents* envers leurs enfants et ceux des *supérieurs* envers les inférieurs.

I. DEVOIRS DES PARENTS ENVERS LEURS ENFANTS.

a) *Soins des parents pour le bien-être spirituel de leurs enfants et péchés qu'on commet en cette matière. — Explication.* Avant tout, les parents doivent prendre soin du *bien-être spirituel* de leurs enfants; c'est pourquoi le premier et le plus saint de leurs devoirs consiste à *élever leurs enfants pour Dieu et pour la vie éternelle.* A cet effet ils doivent :

1) *Les instruire ou les faire bien instruire dans la religion catholique, et les habituer de bonne heure à la piété et à la pratique des bonnes œuvres.* Comme les curés sont obligés de donner des instructions et des avis dans l'église, ainsi les parents sont obligés de le faire à la maison. « Vous êtes les apôtres (et les instituteurs) de vos enfants. » dit S. Chrysostôme; « votre maison est votre église, et si nous autres, prêtres, nous veillons sur vos âmes, si nous devons en rendre compte, combien plus, parents, devez-vous le faire, vous à qui a été spécialement confiée l'éducation de vos enfants, et qui les tenez

de Dieu dès leur plus tendre enfance, afin que vous puissiez les diriger et les gouverner avec plus de facilité? » S. Paul, s'adressant aux parents, leur dit: (*Ephes.* 6, 4.): « Pères, élevez vos enfants dans la doctrine et la discipline du Seigneur. » Que désormais donc les parents exhortent leurs enfants au bien; car les enfants ressemblent aux horloges qui, si elles ne sont pas remontées tous les jours, s'arrêtent. Un enfant qui n'est pas journellement encouragé à la piété et au bien, s'arrête dans le chemin de la vertu et finit par reculer.

La bonne éducation.

Charles duc de Stirie et son épouse Marie, princesse-électrice de Bavière, élevèrent leurs enfants très-chrétiennement, en veillant avant tout à leur bien-être spirituel. Dès que ceux-ci purent faire usage de leurs doigts, on leur apprit à faire le signe de la croix; on leur montra également à joindre les mains pour prier, et à témoigner du respect aux objets sacrés. Aussitôt qu'ils furent en état de parler, les gouvernantes durent leur apprendre à prononcer les noms de Jésus et de Marie; tous les jours ils étaient obligés de prier et d'assister à la sainte Messe à genoux. L'un de ces enfants, celui qui plus tard devint empereur sous le nom de Ferdinand II, reçut un jour de son chambellan, comme étrennes, à l'occasion de sa fête, un miroir magnifiquement encadré. Ferdinand ôta secrètement la glace du cadre et y plaça un tableau de l'Immaculée Conception. Quelque temps après le chambellan, s'informant du miroir, le jeune homme lui montra le tableau en disant: « Le voici; c'est là le vrai miroir d'après lequel nous devons nous guider! » — Quels beaux fruits produit une éducation chrétienne!

Vous devez devenir un saint!

L'histoire suivante montre également ce que peut une éducation chrétienne. — Dans la Basse-Bretagne, où demeure une population énergique et religieuse, se trouve, près de Treguier, siége d'un évêché, le petit village de Ker-

Martin. Là vivaient deux époux chrétiens, Hélore et Azone, qui subsistaient du produit d'une petite propriété. Dieu bénit leur union (en 1253) en leur accordant un fils qu'ils nommèrent Yves, et qu'ils élevèrent avec le plus grand soin. La mère surtout y veillait avec le plus tendre amour, et ne cessait de répéter à son fils à mesure qu'il grandissait: « Yves, vous devez devenir un saint! » Ce qui, à vrai dire, est ordonné par Dieu à tous les enfants des hommes. — Azone lui expliqua ce que c'est qu'un saint, combien Dieu l'aime et le vénère, quelles grandes grâces il lui accorde, et combien sa récompense sera grande au ciel. Elle lui dit que celui-là devient saint qui aime par-dessus tout Dieu, son Seigneur, et Jésus-Christ, le Sauveur, son Fils unique,—qui garde fidèlement sa loi, et ne refuse pas de porter sa croix avec le Fils de Dieu. Lorsque sa mère parlait ainsi, Yves l'écoutait avec joie, les mains jointes, les joues en feu et les yeux étincelants; il promit de devenir véritablement un saint, d'aimer Dieu et le Sauveur, et de porter patiemment sa croix avec lui, partout où il plairait à Dieu. Or, tandis que la mère encourageait vivement les efforts de son fils pour tendre à la sainteté, le père lui recommandait la charité envers les pauvres et les nécessiteux. Yves résolut de suivre l'enseignement de sa mère et le conseil de son père, en devenant saint et charitable. — Il le fit surtout voir lorsque, d'après le vœu de son cœur et le désir de ses parents, il alla à Paris, pour y cultiver, à la célèbre école palatine, les riches facultés dont il était doué. Il y avait près de 20,000 étudiants à Paris, et dans le nombre il s'en trouvait beaucoup qui s'abandonnaient à la débauche, et tâchaient d'y entraîner les autres par leurs paroles et leurs exemples. Mais Yves résista à toutes les tentations; il lutta avec des armes invincibles, la prière, la vigilance et le fréquent usage des sacrements. Bien souvent cette parole de sa mère: « *Mon fils vous devez devenir un saint!* » retentit à ses oreilles à l'heure du danger et l'aida à triompher. Il abandonna l'école comme il y était entré, ayant gardé sa première pureté; il avait amassé un trésor de solides connaissances, sans avoir perdu celui de l'inno-

cence et de la foi, et fut trouvé digne de porter la couronne du sacerdoce. Quelle joie pour la mère lorsqu'elle vit son fils offrir pour la première fois, avec une piété ardente, le saint sacrifice! Son bien-aimé Yves sanctifié par l'Esprit de Dieu dans l'ordination, avait donc jeté les fondements de la sainteté, peut-être même y était-il monté de plusieurs degrés. — Ce n'est pas la place ici de raconter ce qu'Yves a fait comme prêtre dans le service de Dieu. Il suffit de dire que par sa piété, sa modestie et ses œuvres charitables, il s'appliqua à remplir le vœu de sa mère et à devenir un saint. Bientôt on n'appela plus Yves que le *saint prêtre*.

2) *Les parents doivent donner le bon exemple à leurs enfants.* « Les actions des parents, » dit S. Chrysostôme, sont les « livres dans lesquels les enfants apprennent à les imiter. » Et S. Cyprien écrit : « Les actions ont aussi leur langue : et les actions sont bien plus éloquentes que la bouche elle-même; voilà pourquoi vos enfants feront toujours plus d'attention à ce que vous faites qu'à ce que vous dites. » Et feu monseigneur Sailer disait très-bien : « Le bon exemple des parents est le meilleur catéchisme des enfants et le plus beau miroir dans la maison, »

Personne ne peut rendre quelqu'un bon, s'il ne l'est lui-même.

Un jour les habitants de l'île de Thassus envoyèrent une députation au célèbre roi de Sparte, Agésilas, pour lui faire savoir qu'ils avaient élevé en son honneur un temple dans lequel ils lui rendaient des honneurs divins. Agésilas donna audience à ces députés qui lui portaient la nouvelle de cette promotion inespérée; puis il leur demanda: « Votre peuple possède-t-il un si grand pouvoir qu'il puisse élever les hommes jusqu'au rang des dieux? » les députés ne firent aucune difficulté de répondre oui; Agésilas, au contraire, demanda quelque chose de plus qu'une simple affirmation. « Eh bien donc! » répliqua-t-il ; « retournez et faites-vous vous-

mêmes d'abord des dieux; alors je croirai que vous êtes en état de faire la même chose à mon égard. » On pourrait dire de même à tous les parents: « soyez d'abord vous-mêmes vertueux si vous voulez avoir des enfants vertueux. »(*Veith Misericordia*)

3) *Les parents doivent préserver leurs enfants de la séduction.* Le monde est remplie de malice et cherche surtout à flétrir de bonne heure, par son souffle empoisonné, la candeur du jeune âge; que les parents surveillent donc attentivement leurs enfants et les éloignent de tout danger où leurs jeunes cœurs courraient risque de se corrompre.

Comparaison.

« Les parents prennent les plus grandes précautions pour que leurs enfants ne soient point mordus par les serpents ou d'autres animaux vénimeux, et ces précautions sont louables; mais qu'ils prennent les mêmes précautions pour l'âme de leurs enfants, de peur qu'elle ne souffre quelque atteinte de la part des mauvaises doctrines ou des mauvais exemples. » (*S. Jerôme.*)

4) *Enfin, les parents doivent punir les fautes de leurs enfants avec une charité toute chrétienne;* car « l'enfant abandonné à lui-même, fait la honte de sa mère. » (*Prov.* 29, 15.) S. Pierre Damien écrit: « Celui qui ne réprimande pas ses enfants lorsqu'ils volent des œufs, les verra bientôt, à son plus grand regret, miner les écuries et voler des chevaux; et celui qui d'abord n'était qu'un petit voleur, deviendra avec le temps un grand voleur. »(*Lib.* 1. *ep,* 22.) Voilà pourquoi l'Ecriture-Sainte donne l'avertissement suivant (*Prov.* 23, 13-14.): « N'épargne point au jeune enfant la correction; quand tu l'auras frappé de la verge, il n'en mourra point. Tu le frapperas avec la verge, mais tu délivreras son âme de l'enfer. » -- Toutefois cette correction se fera avec une *charité chré-*

tienne; et non avec colère, comme dit S. Anselme: « Si vous voulez bien élever vos enfants, vous devez joindre à la sévérité de la discipline le doux pouvoir de l'amour paternel. » Quelle douce réprimande le père ne fait-il pas au frère irrité de l'enfant prodigue!

On doit de bonne heure corriger les enfants et les châtier.

La raison veut qu'on arrête le mal dès le principe. Les pères et les mères doivent donc corriger leurs enfants dès le bas âge, avant que les passions aient rompu leur frein, Malgré les précautions de sa gouvernante, Ste Monique, pendant sa jeunesse, prit insensiblement du goût pour le vin, comme elle l'avoua depuis à S. Augustin, son fils. C'était elle qui allait ordinairement à la cave. Dès qu'elle avait puisé le vin, elle en avalait quelques gouttes. Ceci ne venait point d'un tempérament porté à l'ivrognerie: c'était l'effet de la légèreté et de cette impétuosité qu'on a coutume de remarquer dans les enfants. Cependant la quantité de vin que prenait la jeune Monique augmentait tous les jours, et l'aversion qu'elle avait naturellement pour cette liqueur diminuait à proportion; elle en vint jusqu'à aimer le vin et à en boire avec plaisir toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Cette intempérance était fort dangereuse, quoiqu'elle ne fut suivie d'aucun excès considérable. Mais Dieu veillait sur sa servante, et il se servit, pour la corriger, d'une querelle qu'elle eut avec une vieille domestique de la maison. Celle ci, qui suivait ordinairement sa jeune maîtresse à la cave, était instruite de tout ce qui se passait; elle lui en fit de sanglants reproches, et alla même jusqu'à la traiter d'*ivrognesse.* Monique, vivement piquée, rentra en elle-même, et sentit toute la honte du vice dont on l'accusait. Elle travailla si efficacement à se défaire de la mauvaise habitude qu'elle avait contractée, que pendant tout le reste de sa vie on n'en remarqua plus la moindre trace dans sa conduite. Le danger que courut cette Sainte, doit rendre les parents extrêmement vigilants, et les porter à retrancher de suite tout ce qui pourrait faire prendre à leurs enfants des habitudes vicieuses

Que serait devenu la mère d'Augustin, si elle n'avait pris soin de se corriger à temps? (*Gaume.* F. III. 492.)

Un modèle de correction paternelle.

Un remarquable exemple de correction fut donné naguères par le prince Albert d'Angleterre, qui sut punir d'une manière aussi sévère que paternelle son fils, le prince de Galles, âgé de six ans et héritier du trône. — Le jeune prince de Galles se trouvait un jour dans sa chambre au château royal de Windsor devant la fenêtre, dont les carreaux descendaient jusque sur le plancher. Il devait apprendre une leçon par cœur, mais il regardait au-dehors dans le jardin, et tambourinait des doigts sur les vitres. Sa gouvernante, la pieuse miss Hillyard, ayant observé ce jeu, pria amicalement le prince de s'occuper de sa leçon. L'enfant répondit : « Je ne veux pas l'apprendre. » — « En ce cas, » dit la demoiselle, « je serai obligée de vous mettre dans le coin. » « Je ne veux pas l'apprendre, répliqua fièrement l'enfant, et je ne dois pas me mettre dans le coin : car je suis le prince de Galles. » En parlant ainsi, d'un coup de pied il brise un carreau. Miss Hillyard se lève de sa chaise : « Sire, » dit-elle, « vous devez apprendre votre leçon ou je serai forcée de vous mettre dans le coin. » — « Je ne veux pas, » dit le prince, et un second carreau vole en éclats. La gouvernante sonne; le valet de chambre monte; elle le charge de dire au père du jeune prince, qu'il veuille bien monter, parce qu'elle a à lui parler d'une affaire pressante au sujet de son fils. Le père, plein de confiance, vient et se fait rapporter tout ce qui s'est passé. Là-dessus il se tourne vers son fils, et lui indiquant un petit escabeau, il dit : « Asseyez-vous là, et restez-y jusqu'à ce que je revienne. » — Il sortit et revint peu après avec une bible. « Ecoutez, » dit-il au jeune prince, » ce que l'apôtre Paul dit à vous et aux autres enfants de votre trempe. » Puis il ouvre l'Epître aux Gal. chap. IV, v. 1 et 2 : « Je dis de plus : Tant que l'héritier est encore enfant, il n'est point différent d'un serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout; mais il est sous la puissance

des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père. » — « Il est vrai, » continua le prince Albert, « vous êtes le prince de Galles, et si vous vous conduisez bien, vous pouvez devenir un grand homme, vous pouvez un jour, après la mort de votre mère, que Dieu nous conserve, devenir roi d'Angleterre. Mais maintenant vous êtes encore un petit garçon qui doit obéir à ses maîtres et à ses tuteurs. — En outre il faut que je vous cite encore une parole du sage Salomon (*Prov.* 13, 1.); écoutez : « Celui qui épargne la verge, hait son fils, mais celui qui l'aime, se hâte de le châtier. » — Puis le père ayant été prendre une verge, administra au futur héritier royal une solide correction, et le mit dans le coin en lui disant : « Vous y resterez pour apprendre votre leçon jusqu'à ce qu'il plaise à Miss Hillyard de vous en faire sortir. Et n'oubliez jamais qu'en ce moment vous dépendez de vos tuteurs et de vos curateurs, comme un jour vous dépendrez d'une loi donnée par Dieu ! » — Voilà, en vérité, une manière d'élever les enfants aussi ingénieuse que chrétienne et tout bourgeois, tout campagnard qui a des enfants fera bien de la méditer et de la prendre comme modèle.

Comparaisons.

L'arbuste qui tend à prendre une direction oblique, deviendra infailliblement, sans les soins intelligents du jardinier, un arbre tortueux. Un défaut enfantin, insignifiant à première vue, devient souvent une source pernicieuse de vices. C'est pourquoi dans un enfant rien de doit vous paraître petit ni insignifiant. Montaigne dit : « Aucune passion ne fait plus de tort à la calme réflexion que la colère. Battre et châtier les enfants quand on est en colère, ce n'est pas les corriger mais tirer vengeance d'eux. La correction est une médecine pour les enfants. Serions-nous contents d'un médecin qui s'emporterait et éclaterait contre ses malades? Des corrections données avec gravité et sang-froid sont bien mieux reçues et beaucoup plus efficaces pour celui qui les reçoit. Tant que nous sommes sous l'empire de la colère, ne mettons pas la main sur ceux qui doivent nous

obéir. Tant que notre pouls bat avec violence et que nous nous sentons excités, ne faisons rien; car ce serait la passion seule qui nous guiderait. »

Explication. Les parents qui négligent ces devoirs pèchent gravement; ils sont complices des péchés de leurs enfants et sont souvent la cause de leur damnation éternelle; de cette manière ils se préparent à eux-mêmes, en négligeant ou en faussant l'éducation de leurs enfants, leur malheur temporel et éternel. Les parents qui n'élèvent pas leurs enfants dans la piété et la crainte de Dieu, cultivent des ronces et des épines dans leur propre champ.

Les enfants vertueux sont un présent du ciel ;
Les enfants corrompus une coupe de fiel
Qui prépare aux parents une existence amère
Et leur fait désirer la nuit du cimetière.

Nicolas Fournier.

Nicolas Fournier, âgé seulement de 27 ans, fut condamné à mort par la cour d'assises de la Seine, le 27 novembre 1844. Il était le chef d'une bande qui était organisée pour le vol à main armée et pour l'assassinat. Il fut seul atteint par l'arrêt de mort, et trouva que le châtiment était juste. Il attendit avec le calme de la résignation le sort qu'il prévoyait; il raconta comment il avait été conduit au crime. La première cause de la perte de ce malheureux fut le *manque de religion;* bien qu'âgé de 27 ans, il n'avait pas encore fait sa première communion; il n'était pas même baptisé. Ce fut l'abbé Montès qui lui ouvrit les yeux. « C'est lui, » dit le condamné, « qui m'a donné les premières notions du bien et du mal, et depuis que j'ai communié, je suis entièrement résigné et plein de confiance. » En prison il avait reçu deux fois la visite de sa mère et une fois celle de son père, dont il avait dénoncé la coupable négligence au tribunal. Au moment d'être livré aux mains du bourreau, il embrassa encore une fois l'abbé Montès, et après avoir dit: « Mon Dieu, pardonnez-moi! » il s'écria à la vue de l'instrument de supplice: « Malheur aux parents qui ont des enfants, et ne les

élèvent pas bien ! » (*Ami de la religion* 11 février, 1845.)

Les enfants dénaturés sont le plus grand châtiment des parents.

Le célèbre tyran de Syracuse avait fort bien compris où conduit une mauvaise éducation, et il avait su, à l'occasion, la faire servir comme instrument de vengeance. Voulant causer à Dion, son ennemi mortel, les chagrins les plus cuisants, il fit venir à la cour son jeune fils, dont il s'était emparé, et l'y laissa grandir dans la plus complète licence; ce fut ainsi qu'il atteignit son but perfide; car le jeune homme, habitué à une vie dissolue et à la fougue de ses passions effrénées, se corrompit tout à fait et devint le fléau de son père.

Héli.

Héli avait un amour aveugle pour ses enfants; il était trop indulgent à leur égard, car il ne leur reprochait pas leurs vices, et Dieu le punit; les Israélites furent battus, ses fils tués, et l'Arche d'Alliance tomba au pouvoir des ennemis; à ces funestes nouvelles, Héli tomba à la renverse de son siége et se brisa la tête. (1. *Rois*, 4, 18.)

b) *Soins des parents pour le bien-être temporel de leurs enfants. — Explication.* Les parents ne doivent pas seulement avoir soin du *bien-être spirituel*, du *bonheur éternel* de leurs enfants, mais encore de leur bien-être *temporel* et *corporel*, et ils *pèchent* gravement sous ce rapport 1) en dissipant légèrement leur fortune ; 2) en ne prenant pas un soin convenable de la nourriture, de l'habillement et de la santé de leurs enfants; ou, 3) en ne prenant pas à cœur de les habituer de bonne heure au travail ou de leur faire apprendre quelque chose d'utile (1).

Une leçon pour les parents négligents.

Nous lisons dans l'histoire de Pologne, que Wenceslas, roi de Pologne, abandonna le gouvernement de son royaume à des hommes tout à fait corrompus. Gédéon, archevêque

(1) Voyez au 7e Commandement de Dieu, « Exemple pour les dissipateurs et les joueurs. »

de Cracovie, osa lui faire à ce sujet des représentations ; mais ce fut inutilement. Enfin, à la sollicitation de l'évêque, une femme vint trouver le roi pour lui demander justice ; elle portait des vêtements qui tombaient en lambeaux, et son extérieur était digne de pitié. Le roi lui ayant demandé ce qu'elle voulait, la femme répondit : « Je possédais un troupeau de moutons, que j'avais confié à mon fils ; mon fils les abandonna à des domestiques mercenaires, et, grâce à leur négligence, il arriva que les loups, ayant fait irruption au milieu du troupeau, le ravagèrent et le dispersèrent. Faites-moi donc justice, ô roi ! et ordonnez que celui qui est la cause du dommage que j'ai subi, m'en indemnise. » Les domestiques furent appelés ; ceux-ci rejetèrent la faute sur le fils de la femme, et le fils sur les domestiques.

Le roi condamna le fils aux dommages et intérêts, pour avoir livré à des mercenaires le troupeau qu'il devait garder lui-même. Après le prononcé de cet arrêt, devant lequel tout le monde s'inclina, Gédéon se leva et dit : « Vous avez bien jugé, sire ! Le troupeau n'est autre chose que vos sujets, que vous avez abandonnés à des mercenaires au lieu de les gouverner vous-même ; maintenant les ennemis, semblables à des loups, viennent fondre sur votre peuple — et vous êtes la cause de leur perte ; on vous en demandera compte. » — C'est ainsi qu'un jour Dieu demandera compte à chaque père de famille, des âmes de ceux qui se sont perdus par sa faute (*Dr Brunner.*) (1).

II. — DEVOIRS DES SUPÉRIEURS ENVERS LEURS INFÉRIEURS.

(*Gr. Cat.* 25e *q.*)

a) *Devoirs des maîtres envers leurs domestiques.* — *Explication.* — « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, » écrit l'apôtre S. Paul (1. *Tim.* 5, 8.), « et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à sa foi, et il est pire qu'un infidèle. » Quel arrêt sévère ! Et combien les

(1) Nous conseillons aux prédicateurs, aux parents et aux instituteurs de lire les admirables sermons du R. P. Hunolt sur l'éducation des enfants ; elles sont simples et pratiques.

maîtres chrétiens doivent avoir à cœur de remplir fidèlement leurs devoirs ! Voici quels sont ces devoirs : 1) Ils *doivent traiter leurs domestiques non avec dureté mais avec bonté :* la *charité chrétienne* l'exige. Par conséquent, ils montreront de la patience pour leurs défauts et leurs faiblesses, et ils les aideront en paroles et en actions, en réfléchissant que nous tous, maîtres ou domestiques, nous n'avons qu'*un seul père,* et que par là nous sommes tous frères et sœurs. Le Sage a donc raison de dire (*Sir.* 83, 31.) : « Si vous avez un serviteur, qu'il vous soit cher comme votre vie. Traitez-le comme votre frère : » En général, que les maîtres se conduisent envers les domestiques de manière à mériter les beaux noms de *père* et de *mère de famille.* — 2) *Ils doivent donner à leurs domestiques le salaire qui leur revient et une nourriture suffisante ;* de plus, ils auront soin d'eux dans leurs maladies et, autant que possible, dans leur vieillesse. La *justice* l'exige ainsi. « Vous, maîtres, » s'écrie S. Paul (*Col.* 4, 1.), « rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, un maître qui est dans le ciel. » — L'Arabe soigne ses chameaux affaiblis par l'âge, en les dispensant de tout travail, en les conduisant dans de bons pâturages, où ils puissent se reposer de leurs fatigues passées ; et c'est ainsi qu'il les traite jusqu'à leur mort, — et vous, chrétien, vous pourriez traiter avec dureté et congédier des serviteurs âgés et infirmes ! — 3) Enfin *les maîtres doivent, par leurs exemples, exhorter leurs domestiques à remplir leurs devoirs religieux et à pratiquer le bien, les éloigner du mal et de toutes les occasions du mal.* La *piété,* la *religion,* le leur prescrivent. Car celui qui donne de mauvais exemples, n'obtient aucun bon résultat de son enseignement et de ses avis. Il sème de l'ivraie au milieu du bon grain

et empêche celui-ci de pousser et de croître. C'est pourquoi S. Basile interpelle les maîtres par ces paroles : « Comment vous ferez-vous écouter de vos serviteurs, puisque vous êtes vous-mêmes esclaves des passions les plus déréglées? » (*Basil. M. Hom. 14. in ebrios.*) Le parfait modèle d'un bon maître se trouve dans l'Ecriture Sainte, dans la personne *du centenier de Capharnaüm*.

S. François de Sales considéré comme maître.

L'évêque Camus de Belley disait du saint Evêque de Génève que jamais maître ne traita ses domestiques avec plus de bonté que François de Sales. Il ne leur disait jamais rien qui pût les contrister. C'était en les priant qu'il leur donnait ses ordres. Il leur rendait toujours le salut de manière à leur faire connaître qu'il les aimait. Il craignait beaucoup de les surcharger. Il ne se plaignait jamais d'eux. S'il était obligé de leur donner quelque avis, il le faisait sans se fâcher; voici un trait : Le Saint ayant parlé longtemps, avec un marquis, d'affaires importantes, la nuit vînt, ils furent dans les ténèbres, et ses domestiques ne lui apportèrent point de lumière; chacun d'eux croyait qu'on lui en avait porté. Cependant le marquis voulant se retirer, l'évêque, le tenant par la main, le conduisit ainsi à tâtons par la galerie et par la salle jusqu'à la porte, où il trouva ses serviteurs qui conversaient avec ceux du marquis; le seul reproche qu'il fit ensuite à ses domestiques fut de leur dire : « Avec un bout de chandelle nous nous serions fait beaucoup d'honneur. »

Un jour d'été, s'étant réveillé de grand matin, il appela pour qu'on vînt l'habiller; mais le domestique dormait d'un sommeil si profond, qu'il ne l'entendit point. Pensant qu'il est sorti de sa garde-robe, il y regarde, et le voyant dormir de si bonne grâce, que s'il le réveille il pourra nuire à sa santé, il s'habille et se met à prier, à étudier et à écrire. — Ce garçon s'étant éveillé et habillé, entra dans la chambre de son maître. Etonné de le voir travailler, « qui vous a donc

habillé? » lui demande-t-il brusquement. — Moi-même. Ne suis-je pas assez grand et assez fort pour cela? — Vous en coûterait-il tant d'appeler? — Je vous assure, mon enfant, qu'il n'a pas tenu à cela; j'ai crié plusieurs fois; pensant que vous étiez sorti, je me suis levé pour voir où vous étiez, et je vous ai vu dormir de si bonne grâce, que j'ai fait conscience de vous éveiller. — Vous avez bien meilleure grâce de vous moquer ainsi de moi. — O mon ami, je ne l'ai pas dit par un esprit de moquerie, mais en esprit de joyeuseté. Allez, je vous promets de ne plus cesser de vous appeler que vous ne soyez éveillé, ou que je ne vous aille faire lever. Puisque vous le voulez ainsi, je ne m'habillerai plus sans vous.

François avait un jeune domestique de bonne mine, vertueux et fort aimable, que plusieurs bourgeois d'Annecy désiraient avoir pour gendre. Celui-ci lui en ayant fait parler, il le fit venir un jour devant lui, et lui tint ce discours: « Mon ami, j'aime votre âme comme la mienne propre, et il n'est sorte de bien que je ne vous souhaite, et que je ne voulusse vous faire, si j'en avais le moyen. Je crois que vous n'en pouvez douter. Vous êtes jeune, et il est possible que votre jeunesse donne dans les yeux de quelques personnes, mais il m'est avis que c'est avec plus d'âge et de raison qu'il faut entrer en ménage. Pensez-y bien: quand on y est embarqué, il n'est plus temps de s'en repentir. Le mariage est un certain ordre où il faut faire profession avant le noviciat; et s'il y avait un an de probation, comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès.—Au reste, que vous ai-je fait que vous veuilliez me quitter? Je suis âgé; je mourrai bientôt, et alors vous pourrez vous pourvoir comme il vous plaira. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de vous placer aussi avantageusement que les partis qui se présentent. »

A ces mots le jeune homme se jeta aux pieds de son maître, lui demandant pardon de la pensée qu'il avait eu de le quitter, en lui faisant de nouvelles protestations de fidélité, à la vie, et à la mort. Non, reprit le saint Evêque, non mon enfant, je n'entreprends pas sur votre liberté; je voudrais la racheter comme saint Paulin, de la perte de la mienne. Mais

je vous donne un conseil d'ami, et tel que je le donnerais à mon propre frère s'il était de votre âge. » (*Beautés du Christianisme.*)

Saint Louis avec ses domestiques.

Juge austère de ce qui était de l'intérêt des autres, le saint Roi avait une patience admirable dans ce qui ne regardait que sa personne. Un de ses valets de chambre laissa tomber une goutte de cire enflammée sur une jambe où il avait du mal. « Vous devriez vous souvenir, lui dit-il, que mon grand père vous donna autrefois votre congé pour beaucoup moins. » C'est tout ce que la douleur lui arracha. Jamais on ne vit un si bon maître, si aisé à servir, si disposé à excuser les fautes de ses domestiques; c'est que jamais peut-être on n'en vît un plus pieux, et que c'est le propre de la véritable piété de nous rendre sévères envers nous-mêmes, et indulgents pour les autres. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Bonté envers les inférieurs.

La bonté et la condescendance de l'empereur Joseph II n'étaient pas telles qu'il voulût uniquement en faire parade auprès de ses amis; on était charmé à Paris de voir qu'il était aussi un excellent maître, un ami affectueux et serviable de ses domestiques. On rapporte qu'ordinairement il faisait savoir à ses serviteurs le jour qu'il envoyait des dépêches à Vienne, et que tous, depuis le valet de chambre jusqu'au marmiton, pouvaient lui remettre des lettres pour leurs parents, afin de les enfermer dans le paquet. Un jour même, ayant remarqué que l'un d'eux n'avait pas écrit, il lui demanda pourquoi il n'avait pas de lettre à joindre au paquet. Le domestique ayant répondu qu'il n'avait ni encre, ni plume, ni papier, l'empereur répondit avec bonté: « Pourquoi n'en avez-vous pas demandé? » (*Habsbourg. III.*)

Sollicitude pour les serviteurs.

On sait que Thomas Morus se démit de ses fonctions de grand-chancelier, parce qu'il ne voulait pas prêter la main aux coupables menées de son roi. Mais avant de faire ce sa-

crifice, il eut soin que tous ses employés obtinssent des charges conformes à leurs capacités, de peur qu'ils n'eussent à souffrir de sa chute.

(*Gr. Cat.* 26e *q.*)

b) *Devoirs des souverains envers les sujets. — Explication.*— Le souverain doit être, d'après la parole de l'Apôtre *(Rom.* 13, 4.*)* « le serviteur de Dieu pour les biens des sujets; » par conséquent les souverains sont obligés 1) *de favoriser le bien-être de leurs sujets de toutes leurs forces;* ils feront tous leurs efforts pour faire régner le bonheur et le bien-être dans la patrie et pour éloigner tous les maux de leurs sujets; ils prêteront une oreille bienveillante à leurs plaintes et à leurs supplications et leur viendront en aide; ils ne se permettront pas des extorsions et feront servir consciencieusement les impôts au bien du pays, etc.; 2) *ils exerceront leur dignité avec sagesse, avec une justice incorruptible*, et ne feront aucune acception de personnes. L'exercice de la justice ne doit pas ressembler à une toile d'araignée que les animaux puissants déchirent aisément et dans laquelle les insectes faibles restent seuls attachés; qu'elle ressemble plutôt au soleil qui, dans sa course, n'incline ni à droite ni à gauche, et communique ses rayons à tous les êtres sans exception; 3) *ils puniront le mal et donneront à tous l'exemple d'une vie chrétienne.* « Que le chef se distingue par les œuvres, » dit S. Grégoire-le-Grand (*pastor. cur.* 2, 3.) « afin que, par sa vie, il montre le chemin de la vie à ses sujets et que le troupeau, qui suit les goûts et les usages du pasteur, soit conduit plutôt par des exemples que par des paroles! La voix qui va le mieux au cœur est celle qui est soutenue par la vie du législateur, quand il montre par ses actions qu'on peut faire ce qu'il exige par ses paroles. »

Exhortation de Josephat aux Juges. (Exemple de l'Écriture.)

Josephat dit aux juges : « Prenez bien garde à tout ce que vous ferez ; car vous n'exercez pas la justice de la part d'un homme, mais de la part du Seigneur; et tout ce que vous aurez jugé, retombera sur vous. Dans le Seigneur, il n'y a pas d'iniquité, ni acception de personnes, ni désirs de présents. » (2 *Paralipom.* 19, 6. 7.)

Qu'est-ce qui rend un roi ou un magistrat réellement grand?

Voici une belle parole appartenant à un roi qui de tout temps a été renommé pour sa sagesse, à Alphonse roi d'Arragon. Il disait que sans doute c'était quelque chose de grand et d'héroïque quand un roi se mettait à la tête de son armée, pour la conduire en personne contre l'ennemi; mais qu'il était bien plus grand et plus glorieux quand, par son exemple, il conduisait tout un peuple dans le chemin de la justice et des bonnes mœurs. (*Veith*, *Misericordia.*)

Ce que les souverains doivent bien méditer.

En Abyssinie il existe une singulière coutume à l'occasion de l'élection de l'empereur. Les quatre principaux dignitaires s'avancent au devant du nouvel élu. Le premier porte une *tête de mort*, le second un *vase rempli de terre*, le troisième un *réchaud avec du feu*, le quatrième une *épée nue*. Le patriarche qui se trouve en tête du cortège, prenant le *crâne* des mains du premier, s'approche de l'empereur et lui dit : « Songez, ô souverain! que votre tête ressemblera un jour à ce crâne! Répondez, si vous le pouvez: cette tête a-t-elle porté un diadème, ou bien n'a-t-elle jamais rien eu qui la couvrit? Et comme il est certain que vous mourrez également, travaillez à ce que vous ne perdiez pas la couronne éternelle pour la couronne terrestre. — L'une est bientôt flétrie, tandis que l'autre conserve toujours son éclat ! — Après cela le vénérable patriarche, prenant en mains le *vase rempli de terre*, dit: « Vous êtes terre, et vous retournerez à la terre. Votre corps n'est que de la terre ; c'est pourquoi, ne soyez point l'esclave des voluptés, mais régnez aussi sur vous-même.

Toutes les richesses ne sont que de la terre; ne les adorez donc point comme des idoles. Semez sur la terre le bien en abondance, afin d'en récolter les fruits pour le ciel! » — Puis le vieillard prenant le *réchaud* dit: « Que votre exemple éclaire vos sujets, comme le feu qui ne s'éteint jamais! » — Enfin le patriarche prenant l'épée nue dit : « Ne faites pas de blessures à vos sujets avec l'épée, mais songez que l'épée ne vous a pas été donnée en vain; qu'elle vous serve à punir les crimes partout où vous les trouverez. »

Une obligation spéciale pour les souverains.

L'empereur Soliman, s'étant emparé, en 1521, de la ville de Belgrade, reprenait le chemin de Constantinople, lorsqu'un beau matin une femme, qui avait réussi à passer au milieu de ses gardes, se trouva à la porte de sa tente. Il la fit entrer. Après s'être prosternée devant le sultan, elle lui parla ainsi: « Seigneur! vos soldats ont, la nuit passée, pillé ma maison et emmené mes bestiaux: où trouverai-je maintenant un asile, et avec quoi nourrirai-je mes onze enfants? » — Le sultan lui répondit en riant: « Vous devez avoir dormi bien fort pour ne pas entendre les voleurs. » — « En vérité, je dormais » répondit la femme, « car j'espérais que vous veilleriez pour moi; les souverains doivent veiller à la sûreté de leurs sujets. » Cette réponse hardie ne déplut pas au sultan. Il lui donna vingt pièces d'or, lui accorda une compensation convenable pour les dommages qu'elle avait subis, et en outre affranchit de tout impôt, pour plusieurs années, le village où elle demeurait.

Le bon empereur.

L'empereur Joseph II reçut un jour d'un pauvre lieutenant une pétition, dans laquelle ce dernier demandait un subside, vu qu'il lui était impossible d'élever ses dix enfants avec les quatre cents florins qui formaient son seul traitement. L'empereur voulant s'assurer de la vérité se rendit à la demeure de l'officier, et trouva rassemblés autour de lui onze enfants qui en ce moment écoutaient ses leçons. Le

prince lui demanda d'où venait ce onzième enfant, puisque dans sa requête il n'avait parlé que de dix. L'officier lui répondit : « Il y a quelques années un tout petit enfant était couché devant ma porte ; je ne pus me résoudre à laisser périr sans secours cette pauvre créature ; je le pris, et depuis cette époque, il a joui des mêmes soins que mes propres enfants que j'élève non sans beaucoup de peine. » — Touché de la générosité de cet homme, l'empereur stipula que tous les ans il lui serait compté cent florins pour chaque enfant, et lui promit en outre de se souvenir de lui à l'occasion.

Pratique.—Dieu a établi le souverain comme son serviteur, pour votre bien ; en conséquence estimez-le, honorez-le et aimez-le ; obéissez-lui avec empressement, et ne faites pas attention aux clameurs de ces ennemis de tout ordre légal dont le nombre, de nos jours, n'est que trop grand, qui crient fort haut contre les vices des princes et des grands (que ces vices soient réels ou imaginaires), et qui, se faisant passer pour philanthropes et amis de la justice, s'apitoient sur le sort du peuple, lors même qu'il n'y a pas d'ombre d'oppression. Ne vous fiez pas à de tels individus ; ce sont des séducteurs du peuple ; ils se couvrent du manteau de la dévotion et de la piété afin de pouvoir tromper plus facilement ; ils promettent un âge d'or, « ils promettent la liberté, quand ils sont eux-mêmes les esclaves de la corruption. » Ces faux amis du peuple ne cherchent constamment que leur propre avantage ; ils tâchent de renverser les autres pour s'élever eux-mêmes. C'est pourquoi, encore une fois — restez toujours attaché à votre souverain légitime et montrez-lui une fidèle obéissance.

Saint Ephrem

Diacre à Edesse, écrivit tout un ouvrage sur l'obéissance due aux souverains. « Bienheureux celui, » dit-il, « qui donne des preuves d'une obéissance réelle et sincère ; car il

imite notre divin Maître, qui resta obéissant jusqu'à la mort. Oui, il est bienheureux ; car s'il imite le Seigneur dans son obéissance, il héritera aussi de son royaume éternel. — Celui qui est obéissant ne s'oppose pas à ceux qui lui commandent ; il ne s'emporte pas quand il est réprimandé ; il est toujours préparé à toute bonne action. » (*De virtut. et vit. Tom.* I. *p.* 3.)

CINQUIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Vous ne tuerez point.* »

(*Gr. Cat.* 11e *q.*)

Ce que le cinquième commandement défend. — Explication. — Le cinquième commandement *défend* tout péché par lequel on peut nuire à soi-même ou au prochain, dans son corps ou dans son âme : il défend, par conséquent, l'*homicide corporel* et *spirituel* et tout ce qui peut y donner occasion, comme : les querelles et les disputes, la vengeance et la haine, le scandale et la séduction, etc. Tout cela va être expliqué d'une manière plus détaillée dans le 5e commandement.

I. — COMMENT ON PEUT NUIRE A SOI-MÊME OU A SON PROCHAIN DANS SON CORPS OU DANS SON AME.

(*Gr. Cat.* 2e-3e *q.*)

Péchés contre le corps et la vie du prochain ; meurtre. — Explication. — On se rend coupable de péché contre le corps et la vie de son prochain, 1) *quand on abreuve sa vie d'amertume ou qu'on l'abrège par des chagrins ou de mauvais traitements*, comme c'est souvent le cas des époux envers leurs femmes et leurs enfants, ou d'enfants impies qui causent des chagrins mortels à leurs parents ; *quand on trouble ou qu'on mine la santé ou la vie de son prochain*, en lui présentant ou en lui vendant des aliments ou des drogues nuisibles, en le surchargeant de

travail, en le négligeant sous le rapport de la propreté, des soins corporels, par exemple, chez les enfants, les malades, les personnes âgées, etc.; 2) *quand on le bat ou on le blesse sans raison légitime,* comme il n'arrive que trop souvent dans les rixes et les batailles sauvages qui ont lieu dans les salles de danse et les cabarets; ou, ce qui est le comble de l'atrocité, *quand on le tue volontairement et sans raison légitime.* C'est là un péché épouvantable et qui crie vengeance; en effet, celui qui tue son prochain pèche de la manière la plus horrible, a) *contre Dieu,* puisqu'il empiète audacieusement sur ses droits et détruit violemment une vie dont Dieu seul avait à disposer, et qui pour cette raison, redemandera la vie des hommes — de la main de l'homme « *Genèse* 9, 5.); il pèche b) *contre la société* en minant sa sécurité, et c) *contre le prochain,* puisqu'il lui ravit le plus grand bien temporel, la vie, et que fréquemment il cause aussi sa mort éternelle, puisqu'il peut aisément arriver que la malheureuse victime, au moment du meurtre, se trouve en état de péché mortel. — Voilà pourquoi la malédiction divine poursuit l'assassin; les remords de la conscience l'accompagnent partout, les tortures et le désordre intérieurs sont son partage. C'est prouvé par l'Ecriture-Sainte aussi bien que par l'expérience journalière; l'assassin verra toujours s'accomplir en lui ces paroles : « Celui qui aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu ; car Dieu a fait l'homme à son image. » (*Genèse,* 9. 6.) et : « Les meurtriers auront en partage l'étang inextinguible du feu (*éternel*) et du soufre. » (*Apocal.* 21, 8.)

Comparaison.

« Un locataire qui a une maison en location n'a pas le droit de détériorer ou de démolir la maison qu'il habite ou la maison voisine, puisqu'il n'en est pas le maître. C'est

ainsi qu'il ne nous appartient pas de tuer le corps dont Dieu est le maître. (*Lohn. bibl. conc.*)

Exemples tirés de la Bible.

L'impie Caïn nous montre quelles malédictions et quel malheur s'attachent à l'assassin. Après qu'il eût tué son frère Abel, il erra partout en proie au désespoir en s'écriant: « Mon crime est trop grand pour que j'en obtienne le pardon. Voici, vous m'avez chassé aujourd'hui de cette terre, et je serai caché de devant votre face, et serai vagabond et fugitif sur la terre; et il arrivera que quiconque me trouvera, me tuera. » (*Genèse.* 4.) — Achab, roi de Samarie, désirait posséder la vigne de Naboth qui touchait à son palais. Toutefois Naboth ne voulait pas se défaire de l'héritage de ses pères. Alors Jésabel, la femme d'Achab, fit venir deux faux témoins, qui devaient témoigner que Naboth avait blasphémé contre Dieu et dit du mal du roi; et il arriva ainsi que l'innocent Naboth fût conduit hors de la ville et assommé de pierres; et qu'Achab entrât en possession de la vigne. Mais le châtiment de Dieu ne se fit point attendre. Le roi Jéhu reçut de Dieu l'ordre d'exterminer la maison d'Achab et de venger sur Jésabel le sang de tous les serviteurs du Seigneur. (3 *Rois* 21 et 22;— 4. *Rois.* 9.)

Le meurtrier puni.

Théodoric, roi des Goths en Italie, avait fait décapiter Symmaque, un vieillard fort respectable. Mais bientôt il éprouva les effets des remords vengeurs; l'image de sa victime et les terreurs de l'éternité s'emparèrent de son âme et lui firent voir toutes sortes de fantômes. Un jour on lui servit à souper un poisson d'une taille extraordinaire. A cette vue, Théodoric, jetant un cri de terreur, s'enfuit de table; il avait cru voir un spectre qui voulait le saisir. « Je vois la tête de Symmaque, » s'écriait-il, « ses yeux étincelants, ses dents qui veulent me déchirer; va-t-en; va-t-en. » Pareil à un insensé, le roi s'élança hors de la salle. Brisé par la terreur il se mit au lit; une fièvre violente le saisit, et trois jours après il était un *cadavre.*

Supplice et tourment épouvantables dans l'âme du meurtrier.

L'historien Plutarque raconte le fait suivant : Un certain Bessus avait tué son père. Bien que le meurtre ne fût pas connu, cependant des pensées effrayantes tourmentaient son intérieur. Un jour il alla se promener avec quelques amis. Dans le voisinage il y avait des corbeaux qui se mirent à croasser. Bessus oubliant qu'il avait ses amis avec lui dit avec colère aux corbeaux : « Que me venez-vous toujours reprocher la mort de mon père? » — Ses amis s'arrêtèrent saisis de stupeur. On fit une enquête et le crime fut découvert. — La conscience avait parlé.

Le bandit découvert.

L'assassin n'a pas de repos intérieur; partout il est poursuivi par les furies. Un homme qui, comme voleur et assassin, avait la conscience chargée de crimes fort graves, entra un soir dans une auberge dans l'intention d'y passer la nuit. Cet homme était assis derrière la table, l'aubergiste sur un banc près du poële, et le domestique au milieu de la place, en train d'attacher une ficelle à son fouet. Tout d'un coup l'aubergiste se mit à crier : « Jean, un larron, un larron! et le domestique, s'étant promptement levé, s'approcha de la table pour moucher la chandelle. (Dans plusieurs contrées on donne le nom de *larron* à un nœud dans la mêche qui fait que celle-ci brûle d'un côté et que le suif découle.) Mais notre homme sautant hors de son coin, s'élança d'un bond à la porte et se mit à fuir à toutes jambes. Dans sa précipitation il laissa tomber une lanterne sourde, et l'aubergiste vit qu'il avait eu dans la place deux larrons, l'un à la mêche, l'autre derrière la table. — C'est ainsi qu'une conscience bourrelée se met dans de folles terreurs à propos d'un larron à la mêche; en effet l'assassin n'a pas de repos.

(*Gr. Cat.* 4^e^ *q.*)

Cas où il est permis de tuer un homme. — Explication. — Il y a des cas où il est permis de tuer un homme. Cela

est permis 1) *à l'autorité pour punir les crimes;* c'est pour cela qu'elle porte le glaive en main, comme l'écrit S. Paul (*Rom.* 13, 4.) : « Si tu fais le mal, crains; parce que l'autorité ne porte point vainement le glaive; car elle est la servante de Dieu, établie pour faire justice en punissant celui qui commet le mal. » S. Augustin dit également : « Le pouvoir de l'autorité est le pouvoir de Dieu, et lorsqu'elle tue, c'est Dieu qui tue. » — 2) L'*homicide n'est permis aux autres que lorsqu'il s'agit de combattre pour la patrie ou en cas de légitime défense,* quand il n'y a plus d'autre moyen de sauver sa vie. Par conséquent, un soldat peut tuer son ennemi dans un combat légitime; on peut se défendre quand quelqu'un s'attaque injustement à notre vie ou à celle de notre prochain, à nos biens qui sont pour nous d'une grande valeur, ou même à notre pudeur, etc. « Que si le larron est surpris pendant qu'il entre par effraction dans une maison, et est frappé de sorte qu'il en meure; celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre. » Voilà ce qui se trouve dans l'Exode. (22, 2.)

Exemples tirés de la Bible.

David fit exécuter sans pitié les criminels du pays, et il ne pécha point. « Je retrancherai chaque matin, » dit-il (100. 8.) « tous les méchants du pays, afin d'exterminer de la cité du Seigneur tous les ouvriers d'iniquité. » — Les fils de Levi ne péchèrent pas davantage, lorsqu'un jour, par l'ordre de Dieu, ils tuèrent dans un combat plusieurs milliers d'hommes. Après le combat, Moïse leur parla ainsi: « Aujourd'hui vous avez consacré vos mains à l'Eternel. » (*Exode.* 32, 29.) — Abner ne pécha pas non plus, en tuant Azaël pour sa défense légitime. Azaël poursuivait Abner; car il voulait avoir le nom de l'avoir tué. Et Abner lui cria: « Retirez-vous, et ne me poursuivez pas davantage, de peur que je ne sois forcé de vous percer de ma lance! » Mais Azaël ne fit pas attention à cette

menace, de sorte qu'Abner lui donna un coup de lance qui le jeta mort par terre. (2. *Rois*, 2. 22.)

Trois choses qui plaisaient beaucoup à l'empereur Maximilien Ier.

L'empereur Maximilien Ier avait coutume de dire que trois choses lui plaisaient particulièrement, chaque fois qu'elles lui tombaient sous les yeux: une plaine remplie de soldats, un chœur rempli de moines et un gibet rempli de malfaiteurs. Un jour qu'on lui en demandait la raison, il répondit: « Nous aimons à voir une plaine remplie de soldats, puisque par là les villes sont protégées. Nous aimons aussi à entendre les chants et les prières des religieux au chœur, puisqu'ils maintiennent le service divin et la religion. Le gibet enfin, lorsqu'il est bien garni, montre, que dans un tel pays la justice est bien observée. » (*Manuel de Schuster.*)

(*Gr. Cat.* 5e *q.*)

Le Duel.— Explication.—Mais il n'est jamais permis, pour défendre son honneur, de provoquer ou d'accepter un duel, quand même il n'irait pas à outrance et jusqu'à la mort de l'un des combattants; car le duel est toujours un grand péché, qui est en opposition avec toutes les dispositions divines et humaines, puisque par là on exerce une vengeance personnelle et on cherche à se faire justice à soi-même, tandis que le Seigneur dit: « C'est à moi que la vengeance est réservée, c'est moi qui la ferai. » (*Rom.* 12, 20.) Outre cela, on met en jeu sa santé et sa vie, et on fait descendre sur soi et sur mainte famille le deuil et la misère. C'est pourquoi l'Eglise a décidé que les duellistes, les témoins et ceux qui prennent part au duel seraient excommuniés, et que ceux qui auraient succombé dans le duel ne recevraient pas la sépulture ecclésiastique. (*Conc. Trid. Sess.* 25, *cap.* 19.)

Le duel refusé.

Le comte de Salles ayant mis à sa place un faux brave qui blasphémait en sa présence, fut provoqué par lui en combat

singulier; mais le noble comte lui répondit: « Après avoir défendu les intérêts de Dieu, je ne dois pas les trahir pour les fausses maximes d'un honneur mal entendu. » (*Le comte de Valmont.*)

Le duel considéré au point de vue chrétien.

En 1850 M. L'Allemand envoya à l'assemblée législative de France une pétition, pleine de sens, de patriotisme et de religion pour l'abolition du duel; elle contenait entre autres les considérations suivantes. « Le duel intervient d'ordinaire à l'issue d'une dispute, comme un appel fait au hasard ou à l'adresse. Le premier juge, le hasard, est encore le moins inique et le moins absurde des deux. Or, sa décision revient à tirer au sort pour savoir qui sera tué de l'offenseur ou de l'offensé. Je m'explique les combats singuliers des anciens; ils avaient divinisé la force physique : avoir raison chez eux, c'était se montrer le plus vigoureux. Mais le christianisme reconnaît un tout autre droit, et le courage d'un duelliste n'est pas le courage d'un chrétien. Le Christ, notre maître et rédempteur, nous a donné l'exemple du vrai courage. Car il méprisa et vainquit la mort. Or, le Christ pardonnait à ses ennemis, à ses bourreaux. Les premiers chrétiens imitèrent le courage divin du Sauveur; comme lui ils bravèrent les tortures, la mort, et c'étaient, ne vous en déplaise, les meilleurs soldats de l'empire. Il n'est plus permis de calomnier nos doctrines et nos mœurs, de taxer de lâcheté et de bassesse la mansuétude et l'humilité de cœur que nous prêchons. Il est courageux, chez vous, celui qui dompte ses penchants et se rend maître de lui-même; il est courageux dans notre Eglise, celui qui fait de son corps un instrument docile de sa personnalité; nous accordons une palme à celui qui meurt pour sa foi, pour sa patrie, pour ses pères. Il est beau, il est héroïque de tomber, l'olive à la main, apôtre et martyr de la fraternité. Ce courage est vulgaire dans l'histoire, et nous saluons martyr le pontife qui en a renoué les traditions. Or, nous proscrivons le duel, comme un homicide et un suicide calculés. »

Les duellistes et le prêtre.

Deux soldats de la garnison de Toul s'étaient transportés sur le terrain, à peu de distance des remparts, pour sacrifier peut-être leur vie au préjugé barbare du duel; l'intervention officieuse des témoins n'avait pu réconcilier les deux adversaires, et déjà ceux-ci croisaient le fer avec acharnement, lorsque la Providence conduisit là M. l'abbé Géry, curé de la paroisse St-Gengoult. A la vue de ces deux hommes qui jouent si cruellement leur vie, le prêtre, ému et transporté, s'écrie : « Arrêtez! » ils s'arrêtent en effet. Le prêtre, dont l'apparition subite avait suspendu le combat, s'approche d'eux et leur dit : « Qu'allez-vous faire? est-ce un coup d'épée qui prouverait que vous avez raison ou tort? Mes amis, pardonnez-vous vos griefs, que je ne veux pas même connaître; embrassez-vous, et que cela finisse! » Subjugués par l'ascendant d'une religion divine, dont la voix vient de se faire entendre, nos deux soldats se tendent la main, ils s'embrassent et embrassent aussi le digne pasteur qui vient de les désarmer, et d'épargner peut-être à leurs familles d'inconsolables regrets. (*Ami de la Religion*. LXX^e^ vol.)

Le vénérable curé de Maubeuge empêcha également par un effort énergique un duel entre deux officiers. Il s'avança courageusement vers les deux combattants et leur reprocha leur projet insensé dans les termes suivants : « Je suis venu ici pour vous montrer la folie de votre projet. Vous vous battez en duel afin de vous faire passer par là comme des hommes d'honneur et de courage. Moi, je vous dis que celui qui accepte un duel n'est ni homme de courage ni homme d'honneur; il est plutôt *lâche* et *méchant;* en effet, il plie son front orgueilleux sous le joug d'un préjugé barbare, auquel il n'a pas le cœur de tenir tête. Il manque de l'unique courage qui honore véritablement l'homme; le courage du pardon; il se montre l'esclave des plus viles passions, de l'orgueil, de la haine, de la cruauté. Il est également *méchant;* car pour assouvir une vengeance personnelle, il joue avec un bien qui ne lui appartient pas, avec la vie, qui appartient à la société, à la famille, à Dieu ; il blesse effrontément la

première loi de toute société qui défend aux particuliers de se faire soi-même justice ; il foule aux pieds toute moralité, pour ne reconnaître que le droit brutal comme le droit le plus élevé, en établissant comme principe : L'honneur se trouve à la pointe de l'épée et dans la balle d'un pistolet. » Après ces paroles énergiques le pieux ministre de Dieu les pria et les conjura, au nom de leurs parents et au nom du Dieu de la paix, de renoncer à un combat qui pouvait coûter une victime ou peut-être même deux à la fois. Touchés de la charité du prêtre, les duellistes laissèrent aussitôt tomber le fer homicide, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et scellèrent d'un baiser leur sincère réconciliation.

(*Gr. Cat.* 6e *q.*)

Le cinquième commandement défend aussi la colère, la haine, les querelles, l'envie, etc. — *Explication.* — S. Jean (1. *Epît.*, 3, 15.) écrit : « Tout homme qui hait son frère est un homicide ; » c'est qu'il le tue en esprit en souhaitant sa disparition de ce monde, afin qu'il ne le voie plus. De ces paroles résulte que par la colère, la haine, les querelles, etc. on tue aussi son prochain, au moins d'une manière spirituelle, et c'est pourquoi le cinquième commandement défend non-seulement tout attentat réel contre la vie du prochain, mais encore tout ce qui conduit et pousse à cet attentat, comme la colère, l'envie, les querelles, les injures et les imprécations; car les personnes qui sont en colère tuent par leur *volonté*. C'est pour cette raison que le Sauveur dit aux Juifs : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; et quiconque tuera, méritera d'être condamné par le jugement. Mais moi, je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement. » (*Matth.* 5, 21, 22.)

La colère et la haine conduisent à l'homicide.

L'histoire suivante montre quel désastre peuvent produire

la rancune et les disputes, et avec quelle facilité la colère et la haine conduisent à l'homicide. A Padoue il y avait deux frères de la maison Limine qui, par une belle nuit d'été, étaient assis au balcon, et considéraient les innombrables étoiles qui émaillaient la voûte céleste. L'un des deux se prit à dire : « Je voudrais bien avoir autant de bestiaux et de moutons qu'il y a d'étoiles. » — L'autre répondit en riant : « Et moi, je voudrais avoir un pré aussi grand que le ciel. » « Mais où mettriez-vous paître tous vos bestiaux? » — « Dans votre pré! » reprit le premier : — « Oui, pourvu que j'y consente. » — « Vous pouvez consentir ou refuser tant que vous voulez, » répliqua son frère, « je le ferai bien malgré vous. » De fil en aiguille la discussion s'envenima et ils se livrèrent à une telle fureur qu'ayant mis l'épée à la main, ils fondirent l'un sur l'autre et se percèrent mutuellement. (*Veith.*)

(*Gr. Cat.* 7e-9e *q.*)

Péchés contre son propre corps et sa vie; suicide. — *Explication.* — De même qu'on peut se rendre coupable en attaquant le corps et la vie du prochain, ainsi on peut le devenir en attaquant *son propre corps et sa propre vie*, savoir : 1) *Quand on affaiblit sa santé ou qu'on abrège sa vie;* ce qui peut arriver d'une foule de manières, par un excès de délicatesse ou par négligence; par l'usage d'aliments nuisibles; par la gourmandise et l'intempérance dans le boire et le manger; par l'excès de sommeil, de veilles et de plaisirs, surtout par celui de la danse; par l'usage d'habillements trop légers et trop décolletés chez les femmes; par l'habitation de lieux malsains, la malpropreté, l'oisiveté et la paresse; par le travail excessif auquel on soumet le corps et l'esprit, sans leur donner le repos et le délassement nécessaires; par des émotions et des passions violentes qui nuisent à la santé, comme la tristesse, l'envie, la jalousie, la colère, le chagrin, la volupté, etc., par l'abus du corps et des

forces physiques pour se livrer à des actions criminelles; par la négligence à recourir aux secours du médecin, par l'emploi de remèdes réputés dangereux; enfin par la témérité de s'exposer sans nécessité aucune au danger de mort, quoiqu'on n'ait pas le moindre dessein de se tuer.

Une victime de la témérité.

Un jeune homme rêvait, une nuit, que se trouvant sur le bord escarpé du Tibre il était grimpé sur un arbuste dont les longues branches plongeaient dans le fleuve; il s'y était cramponné pour se balancer au-dessus de l'eau, mais la branche s'étant cassée, il fut précipité dans le fleuve et se noya. Le lendemain en se promenant à la campagne avec quelques amis, il arriva à un endroit où la rive était escarpée et plantée d'un arbuste comme il l'avait vu en songe. Il raconta, en riant, son rêve à ses compagnons; puis tout d'un coup il lui prit envie de tenter l'aventure dont il s'était cru la victime, pour voir si réellement la position était dangereuse; ce fut inutilement que ses amis firent tous les efforts pour le détourner de son projet insensé. Il s'élança donc sur l'arbuste, et s'attacha des deux mains à l'une des branches qui descendaient dans le gouffre; mais le bois, trop faible, se cassa et l'imprudent fut précipité dans les flots où il trouva la mort. Ce malheureux fut ainsi la victime de sa témérité; il a été son propre meurtrier en s'exposant témérairement et sans utilité au danger de mort.

Punition de l'imprudence et de l'intempérance.

Par une chaude journée d'été, le jeune Guillaume s'était beaucoup échauffé en jouant au soleil; ses joues brûlaient et la soif le dévorait. Or, il trouva sur son chemin une source qui jaillissait claire et limpide de la terre. Aussitôt Guillaume se mit à boire avidement de cette eau froide. Pour le moment sa fraîcheur lui fit beaucoup de bien, mais peu après il sentit de la pesanteur et de la fatigue dans tous ses membres, puis une prostration qui lui laissait à peine la

force de marcher. Arrivé tant bien que mal chez lui, il fut pris d'une fièvre ardente. « Ah! » soupirait-il, quand il lui alla mieux, « qui aurait jamais dit que cette belle source contenait un poison si dangereux! » — « Cette source limpide, » lui répondit son père, « n'est pas la cause de votre maladie, mais c'est votre *imprudence* et votre *intempérance*. »

2) Mais on pèche tout spécialement contre le respect dû au corps et à la vie, par le *suicide*, c'est-à-dire lorsque volontairement et de propos délibéré on s'ôte la vie. Quel crime abominable! Le suicide commet un *triple crime :* a) *un crime contre la majesté divine;* en effet, il montre la plus noire ingratitude et la plus indigne insensibilité envers *Dieu*, qui lui a donné la vie, et il commet la plus coupable usurpation sur les droits de Dieu qui est seul maître de la vie et de la mort. » Comme nous ne sommes pas venus en ce monde par notre propre volonté, » dit Lactance (*de Instit. div. lib.* 2. *cap.* 8.), « nous ne pouvons pas en sortir sans un ordre de Dieu, qui nous y a placés. » — Il commet b) *un crime contre sa propre âme*, qu'il pousse sans pitié en enfer; car par là il commet un horrible péché mortel, dont il ne peut plus se repentir ni faire pénitence. S. Isidore dit avec beaucoup de raison : « Déjà les anciens regardaient le suicide comme criminel et infâme, coupaient la main avec laquelle il avait attenté à sa vie et enterraient cette main séparément du corps, parce qu'ils ne croyaient pas devoir enterrer l'auteur du meurtre avec le reste du corps. Or, si la main de l'homme est encore punie après sa mort, quelle punition ne recevra pas l'âme qui a poussé sa main; » Enfin il commet c) *un crime contre la société* et *surtout envers les siens* auxquels il prépare un deuil et une honte indicibles; car il se sépare violemment de la société où Dieu l'a mis pour l'avantage de ses concitoyens. Aussi l'Eglise, à cause de

l'énormité de ce crime, refuse au suicide la sépulture ecclésiastique pour le punir encore après sa mort et pour inspirer une salutaire terreur aux fidèles.

Comparaison.

« Un homme qui s'ôte volontairement la vie, ressemble à un soldat qui, la veille du combat, abandonne son poste. »

La religion nous défend le suicide.

Lorsque Louis XVI était dans la prison du Temple, Santerre entra d'un air riant et lui annonça que le sursis de trois jours qu'il avait demandé lui était refusé. Louis XVI dit à Clery : « Je croyais, à l'air de Santerre, qu'il venait m'annoncer que le sursis était accordé. »

Le prisonnier se mit à déjeuner aussi tranquillement que de coutume ; sa surprise fut grande lorsqu'il s'aperçut qu'on lui avait enlevé son couteau. On lui communiqua un arrêté de la municipalité ainsi conçu : « Louis ne se servira ni de couteau ni de fourchette à ses repas ; il sera confié un couteau à son valet de chambre pour lui couper son pain et sa viande, en présence de deux commissaires, et ensuite le couteau sera retiré. » — « Les malheureux ! s'écria Louis XVI, quelle idée ont-ils de moi ? Quand je serais assez lâche pour me donner la mort, ne savent-ils pas que la religion me le défend ? » (*Magasin religieux.*)

Le jeune riche et le bûcheron.

Un pauvre homme était parti de bon matin, pendant l'hiver de 1762, pour la forêt de Hyde-Park, afin d'y ramasser du bois, lorsqu'il y vit un jeune homme bien mis, ayant une épée au côté, qui se promenait d'un air triste et rêveur. Ce pauvre homme, croyant que c'était un officier qui venait là pour se battre en duel, se cacha derrière un rocher. Le gentilhomme s'approcha de cet endroit, ouvrit un papier, qu'il lut d'un air fort ému, et qu'il déchira. Il tira de sa poche un pistolet, regarda l'amorce et cassa la pierre avec une clef. Après avoir jeté son chapeau à terre, il appuya le

pistolet sur son front ; l'amorce prit, le coup ne partit point. L'homme qui s'était caché s'élance sur l'officier et lui arrache son pistolet. Celui-ci, furieux de se voir désarmé, mit l'épée à la main, et voulut en frapper son libérateur qui lui dit tranquillement : « Frappez! Je crains aussi peu la mort que vous ; mais j'ai plus de courage et de résignation. Il y a plus de vingt ans que je vis dans les peines et dans l'indigence ; j'ai une femme dont tous les membres sont paralysés par le rhumatisme et cinq enfants privés de tout, qui me demandent en pleurant un morceau de pain que je ne puis leur donner. J'ai laissé à Dieu le soin de mettre fin à mes maux. Et je ne veux pas briser moi-même le joug de la misère qu'il m'a imposé. » Le gentilhomme, frappé de cette réponse, resta un moment immobile, puis répandit un torrent de larmes, et tira sa bourse, qu'il donna à ce vieillard. Il prit ensuite son nom, son adresse et lui fit jurer de ne faire aucune perquisition à son sujet, si le hasard les faisait se rencontrer encore. Oui, c'est ordinairement le manque de foi et de confiance qui pousse au suicide : de plus, ce qui y donne occasion ce sont : une vie dissolue, les mauvaises lectures, un faux point d'honneur, l'endurcissement et le désespoir, comme ce fut le cas chez Judas. (*Matth.* 27, 5. *Act. des Ap.* 1, 18.)

L'incrédulité pousse au suicide.

Il y a quelques années, un jeune homme, nommé Gustave, ayant à peine atteint sa seizième année, fut trouvé mort dans sa chambre ; il s'était asphyxié. Ce malheureux enfant s'était dégoûté de l'existence ; et il l'avait à peine essayée. Qui le porta à ce trait de folie, à ce crime? L'incrédulité ; dès quinze ans il était esprit fort. Son père l'avait dit : « Quand mon fils sera sorti de l'enfance, je le laisserai choisir sa religion et son Dieu. » Le moment du choix arriva, et l'infortuné choisit la mort ! ô malheureux ! ô malheureux père ! (*Le dogme et la morale.*)

(Comparez l'exemple du tome I, page 91, Suites funestes des mauvaises lectures.)

Suite des mauvaises lectures.

Le 25 avril 1796, une jeune femme se jeta du Pont-Royal dans la Seine. Les secours pour la sauver furent inutiles; on trouva sur elle le dernier volume d'un roman détestable, et en l'examinant attentivement, on découvrit sur un des feuillets ces mots écrits des mains de la jeune dame : Je fus trahie comme elle, je dois périr comme elle. — Voilà où conduit la lecture des romans. (*Merault.*)

(*Gr. Cat.* 10e *q.*)

Cas où il est permis d'exposer notre santé ou notre corps à un danger. — Explication. — Il peut se présenter plusieurs cas où ce n'est pas un crime mais plutôt une vertu de sacrifier sa santé et sa vie; c'est surtout *lorsque un devoir plus élevé envers Dieu ou envers le prochain le commande ou le permet;* par exemple : pour sauver la vie à un homme, pour défendre la patrie, pour protéger ou confesser la foi; c'est pourquoi le divin Sauveur dit : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme. » (*Matth.* 10, 28.) — D'après cela un prêtre ou un médecin au milieu des épidémies, un soldat au champ de bataille ne peuvent se soustraire à leur devoir pour sauver leur vie ou leur santé. — Sous ce rapport nous devons admirer les martyrs qui donnèrent généreusement leur sang et leur vie pour la foi, puis tant de saints personnages qui s'épuisèrent au service de la charité; enfin une foule de nobles guerriers et de héros qui moururent pour leur patrie.

Léopold d'Autriche.

Dans la mémorable bataille de Sempach contre les Suisses (1386) l'armée Autrichienne, après une lutte acharnée, fut battue et courut le plus grand danger. Les troupes impériales étaient commandées par Léopold, fils d'Albert le Sage, qui, dans ses guerres précédentes, avait donné les plus belles

preuves d'un courage intrépide et d'une intelligence supérieure ; comme on lui conseillait de ne pas s'exposer au danger, Léopold, avec une magnanimité digne de sa haute origine, répondit aux officiers qui l'entouraient : « Je partage votre sort ; pour ma patrie je veux vaincre ou mourir. » Au plus fort de la mêlée on le conjura de veiller à sa sécurité. Léopold répondit : « Plutôt mourir avec gloire que de vivre avec honte ! » Lorsqu'il vit que tout était perdu il se jeta au milieu des rangs serrés des ennemis ; autour de lui son bras sema la mort et la ruine jusqu'à ce qu'enfin, accablé par le nombre, il reçut un coup mortel d'une main inconnue. Son corps fut retrouvé criblé de blessures sous un amas de cadavres. (*Habsbourg.* F. I. *p.* 60.)

La mort pour la patrie.

L'histoire nous offre beaucoup d'exemples d'hommes qui se sont sacrifiés volontairement pour leur patrie. Parmi ceux qui méritent toute notre admiration, brille surtout Codrus le dernier roi d'Athènes. Pendant son règne, plus de 1,000 ans avant J.-C., les Doriens se jetèrent avec une puissante armée sur le territoire Attique où ils mirent tout à feu et à sang. Ayant consulté l'oracle sur l'issue de la guerre, les Doriens reçurent pour réponse que leur armée serait victorieuse si elle se gardait de tuer le roi ennemi. Cet oracle parvint aussi aux oreilles de Codrus, et son patriotisme alla si loin qu'il résolut de sacrifier sa vie pour le salut de la patrie. S'étant donc travesti en campagnard, il passa dans les rangs ennemis, et voulant exciter la colère des soldats, il blessa l'un d'eux d'un coup de faucille et fut assommé à l'instant. Dès que les Athéniens furent informés de cet événement ils envoyèrent un héraut aux ennemis afin de réclamer le cadavre de leur roi. Cette révélation abattit le courage des Doriens à tel point qu'ils battirent en retraite sans tirer l'épée. Les Athéniens honorèrent l'exploit de leur roi comme il le méritait. La dignité royale fut abolie, parce qu'après un homme pareil aucun autre n'était digne de porter le nom de roi d'Athènes.

(*Gr. Cat.* 11^e *q.*)

Si l'on peut se souhaiter la mort. — Explication. — Il arrive assez souvent que des hommes se souhaitent la mort. Si ce souhait provient du *découragement* ou du *désespoir*, c'est un péché; mais ce n'en est pas un s'il a pour mobile le *désir de ne plus offenser Dieu et de jouir de sa divine contemplation*. S. Paul était transporté de ce saint désir lorsqu'il s'écriait : « Je désire être dégagé des liens du corps et vivre avec Jésus-Christ » (*Philip.* 1, 13.); il en était de même du roi David dont l'impatiente ardeur éclatait en ces termes : « Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon âme soupire ardemment après toi, ô mon Dieu. Oh! quand entrerai-je et me présenterai-je devant la face de Dieu? » (*Ps.* 41. 2-3.) Cette ardeur consumait encore le cœur d'une foule de serviteurs et de servantes de Dieu.

Le saint désir de la mort dans le cœur des Saints.

« La mort ou l'amour divin! » s'écriait S^te Térèse; « le ciel ou l'amour dont sont enflammés les Saints au ciel! Hélas! tant que cette vie mortelle durera, je n'aimerai Dieu qu'imparfaitement. Pourrais-je donc soupirer après autre chose qu'après Dieu? La vie est une mort, dont la mort délivre. Puissé-je mourir, afin de n'aimer que Dieu, de l'aimer parfaitement! Je me meurs de douleur, de ne pouvoir mourir! » — Cette sainte se réjouissait chaque fois qu'elle entendait sonner l'heure. « Dieu soit loué! » disait-elle, « encore une heure de moins dans cet exil terrestre! Je m'approche de ma patrie, ce séjour pur et parfait. » — Et S. Augustin soupirait : « Ah, Seigneur! je veux mourir pour te voir; je ne veux pas vivre, mais mourir. (*In Ps.* 141. *n.* 18.)

II. — COMMENT ON PEUT NUIRE AU PROCHAIN DANS LA VIE DE SON AME.

(*Gr. Cat.* 12e-13e *q.*)

Le scandale. — Explication. — Comme on peut nuire au prochain dans son *corps*, ainsi on peut lui nuire dans son *âme*, ce qui arrive quand on lui *donne scandale*. C'est-à-dire, quand on l'entraîne de propos délibéré au péché, soit par parole, soit par action ou par omission; de même, quand on lui en fournit le sujet ou l'occasion. Car comme le feu follet conduit à des endroits marécageux où l'on trouve facilement la *mort du corps*, ainsi le *scandale* conduit au gouffre du péché et à la *mort spirituelle*. — En général ceux-là se rendent coupables du péché de scandale qui excitent les autres au mal, qui le conseillent, qui y donnent la main, qui l'ordonnent ou qui l'approuvent; mais en particulier ceux, 1) *qui tiennent des discours impies ou obscènes, ou qui s'habillent d'une manière indécente*. « Une femme habillée d'une manière immodeste, » dit S. Bernard, « est un instrument dont se sert le démon pour pousser les âmes dans l'abîme. » Et : « les propos obscènes corrompent en peu de temps; et ce que l'on écoute volontiers, on finit ordinairement par le faire. »

Un mot sur la coquetterie.

S. Cyprien adresse les paroles suivantes aux dames et aux demoiselles coquettes : « Lorsque vous vous habillez coquettement et qu'ainsi parées, vous vous pavanez en public, que vous attirez à vous les regards des jeunes gens, que vous excitez leurs désirs, que vous nourrissez leurs convoitises, que vous les agacez par vos regards, alors vous êtes cause, si vous ne vous perdez vous-mêmes, de la perte des autres; vous êtes un glaive tranchant et un poison mortel pour ceux qui vous regardent. Vous ne pouvez pas vous excuser en disant : Dans mon âme je suis chaste et pudique. Votre toi-

lette indécente vous contredit, et vous ne pouvez plus vous compter parmi les vierges de Jésus-Christ, puisque vous vivez de manière à vous attirer l'amour des créatures. » S. Grégoire de Naziance interpelle de la manière suivante tous les petits-maîtres qui visent à l'élégance : « Un paon dispose les plumes de sa queue en roue, fait parade de sa beauté afin d'attirer sa femelle; comme sa voix, ses pieds et ses autres membres n'ont rien de séduisant, il appelle les couleurs à son aide pour tâcher de la captiver au moyen de la parure. Beaucoup de jeunes élégants ressemblent au paon; ils cherchent à captiver les femmes par un luxe exagéré, faute de posséder d'autres avantages. » Et Tertullien, s'adressant à tous, s'écrie : « — Arrière avec le luxe terrestre si nous aspirons au luxe céleste! Revêtons-nous de la soie de l'intégrité, de la toile éblouissante de la sainteté, de la pourpre de la pudeur! Voilà la parure qui sied aux âmes véritablement éprises de Dieu. »

Thomas Morus et la dame noble.

Un jour le célèbre chancelier Thomas Morus arriva chez une dame du grand monde au moment où la femme de chambre de celle-ci finissait de lui emprisonner étroitement la taille dans un corset, et était en train de la coiffer à la chinoise en relevant ses cheveux sur le sommet de la tête, pour que son front parût plusgrand et sa taille plus élancée. A cette vue le chancelier lui adressa ces paroles sévères et rien moins que flatteuses : « Mylady, si Dieu, pour toutes ces peines et ce supplice que vous vous imposez, ne vous envoie pas en enfer, il vous fera assurément une grande injustice! » C'était en vérité un compliment fort désagréable, et il n'y avait qu'un homme comme Thomas Morus, qui, sérieusement ou par plaisanterie, osât dire ainsi sa façon de penser sans tenir compte des convenances. Toutefois, si l'on considère mûrement tous les inconvénients qui se rattachent à cette vanité excessive et touchant parfois à la folie, quand on réfléchit à la négligence des plus saints devoirs qu'elle traîne à sa suite, à la prodigalité et aux séductions dont elle est souvent l'oc-

casion, à cette longue chaîne de désordres dont elle est le premier anneau, on trouvera que l'illustre Thomas Morus, qui d'ailleurs connaissait son siècle et ses gens, n'avait rien dit de trop fort. (*Veith. Mater dolorosa.*)

Le luxe frivole est un filet.

Le livre intitulé l'*Echelle du Ciel* rapporte qu'un Saint, étant en prière, fut ravi en extase et vit le ciel ouvert devant lui. Pendant qu'il était rempli d'une joie ineffable de ce que tant de monde entrait par cette porte, il vit s'approcher deux horribles dragons, qui, déployant un grand filet, l'étendirent devant l'entrée afin d'empêcher tous ceux qui voulaient y pénétrer. Alors il supplia Dieu de lui révéler quels étaient ces dragons et ce que signifiait ce filet. Un ange apparut à ses côtés et lui dit : « L'un des deux dragons est l'impureté, l'autre est la vanité, et le filet est le luxe frivole des femmes; celles-ci emportées par leur sotte vanité et leur impudicité, causent un si grand mal dans le monde qu'elles referment les portes du ciel, que Jésus-Christ nous a ouvertes par son sang, afin que les grâces célestes ne puissent descendre ni les âmes entrer dans la gloire éternelle.

Comparaison au sujet des discours impies et obscènes.

L'homme atteint de la lèpre ne corrompt pas seulement son propre corps, mais encore celui de son prochain, s'il entre en contact avec lui; c'est ainsi que celui qui tient des propos impies et obscènes, qui murmure contre la Providence divine ou qui calomnie ses supérieurs, ne pousse pas seulement sa propre âme dans l'abîme, mais encore les âmes de ceux qui écoutent ses propos impies et se laissent séduire par eux. (*S. August.*) « Ce que la nielle est pour les plantes, les propos immoraux le sont pour le cœur. Une seule nuit suffit pour détruire les espérances du jardinier; et souvent une seule parole suffit pour étouffer le germe de la vertu. »

« Assurément ce serait une criante injustice que de mettre le feu à la maison de son voisin; serait-ce une moindre injustice d'allumer, par des propos obscènes, des passions cri-

minelles dans le cœur des autres, de les entraîner par là à une vie dissolue, et de pousser ainsi leur âme dans la perdition éternelle? Gardez-vous bien de tenir de pareils propos, surtout en présence des jeunes gens; car pour eux, ces propos sont comme le feu dans du bois sec. »

2) Se *rendent encore coupables de scandale ceux qui répandent de mauvais livres et des gravures immodestes;* en effet, rien ne saurait produire un effet plus nuisible sur le cœur de l'homme, rien ne saurait l'exciter davantage au péché qu'un mauvais livre, qu'une image licencieuse. Des livres qui sont bien écrits, mais qui prêchent l'incrédulité ou l'impiété, ressemblent à une coupe d'or couronnée de roses mais remplie d'un poison mortel. « Une gravure obscène attachée à la muraille, » dit S. Augustin, « et représentant par exemple l'adultère de Jupiter, combien n'excite-t-elle pas aux plaisirs sensuels le jeune homme qui la voit! »

S. Louis de Gonzague.

S. Louis de Gonzague ayant trouvé, dans sa jeunesse, un roman qu'il ne connaissait pas, se mit à le feuilleter, croyant que c'était un bon livre; mais à peine en eut-il vu le titre qu'il le jeta au feu et alla se laver ses mains, parce que de ses doigts il en avait touché la couverture, convaincu que rien n'est plus dangereux et plus malheureux pour la jeunesse que ces sortes d'ouvrages.

En effet rien ne produit autant de mal dans les jeunes cœurs que la lecture des romans.

C'est avec raison que S. Alphonse de Liguori donne l'avis suivant : « Défendez avec sévérité, ô parents, à vos enfants de lire les livres romanesques! Car ils laissent dans les cœurs des malheureux jeunes gens certaines impressions honteuses qui leur enlèvent toute piété et qui les font tomber de péché en péché. »—« Des lectures frivoles, » dit S. Bonaventure, « produisent des idées frivoles et éteignent la piété. »

3) *Pèchent encore par scandale ceux qui permettent dans leur maison les réunions illicites de voleurs, de buveurs, de joueurs ou d'autres gens de mauvais aloi;* et enfin

4) Les *supérieurs qui donnent le mauvais exemple ou qui n'empêchent pas le mal, conformément à leur devoir.*

Le mauvais exemple des parents et des supérieurs agit d'une manière excessivement pernicieuse sur ceux qui doivent leur obéir; leurs plus belles paroles s'en iront en fumée, si leurs actions contredisent leurs paroles.

Le père confus.

Un père qui était adonné à l'ivrognerie défendait à son fils de jurer et de blasphémer en lui faisant observer que Dieu entend tout. « Est-ce bien vrai ? » demanda le jeune homme; « mais peut-il également tout voir? » — « Bien certainement, » répondit le père. « J'en suis fâché pour vous, mon cher père! » répliqua le fils, « car en ce cas Dieu vous a vu hier soir en état d'ivresse. »

(*Gr. Cat.* 14e *q.*)

Ce qui doit nous détourner du scandale. — Explication. — Puisque, par le scandale, on cause à l'âme un dommage si considérable, nous devons éviter ce crime par tous les moyens possibles, et nous le ferons 1) en songeant que *celui qui donne le scandale est un suppôt de satan;* « car de même que celui-ci fut un homicide, dès le commencement, » (*Jean,* 8, 44.) ainsi l'homme qui donne le scandale, tue, par séduction, les âmes que Jésus a rachetées par son sang précieux, ne tenant aucun compte de cet avertissement de S. Paul (*Rom.* 14, 15.) : « Ne faites pas périr celui pour qui Jésus-Christ est mort! »

2) En considérant les *suites terribles du scandale,* puisque ceux qui ont été corrompus en corrompent d'autres à leur tour, et que de cette manière le péché se transmet

sans cesse. Toute la race humaine n'a-t-elle pas été corrompue par la postérité de Caïn! Caïn donna à ses enfants le mauvais exemple, ceux-ci à leurs enfants et à leurs petits-enfants, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin les descendants de Seth fussent également atteints de la contagion (*Genèse* 6.). Jéroboam entraîna tout Israël dans l'idolâtrie. (3. *Rois.* 12-14.)

3) *En méditant enfin sur cette effrayante sentence* de Jésus-Christ : « Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde à cause de ces scandales! Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! » (*Matth.* 18, 6-7.)

Comparaisons.

« Un homme impie jette étourdiment de tous côtés autour de lui les charbons brûlants de ses péchés, et souvent lorsque déjà il est mort, les charbons prennent feu, et la fumée de ce feu entoure son tombeau comme une colonne d'infamie, et les péchés dont il avait répandu la semence, le suivent dans l'éternité. » (*Philothée.*)

« Si par vos discours vous entraînez votre frère au mal, vous êtes son *meurtrier*. Vous tuez par de mauvais exemples et de funestes suggestions l'âme, la plus noble partie de l'homme. » (*Le vénérable Bède.*)

« Observez les mouvements que produit une pierre jetée dans l'eau. A peine la pierre a-t elle touché l'eau qu'on voit se former autour d'elle un cercle; ce cercle en fait naître un second autour de lui, et celui-ci encore un nouveau, et ainsi de suite aussi loin que la vue porte, jusqu'à ce que tout ait ressenti le mouvement primitif de la pierre; ou bien observez les avalanches et les épouvantables ravages qu'elles font. Il arrive que le pied d'un voyageur, un coup de vent ou une pierre qui tombe, détache du haut de la montagne une petite quantité de neige. Tout en roulant elle se pelotonne

en boule serrée, et à mesure que la vitesse s'accroît, de nouvelles quantités de neige, de plus en plus considérables, viennent s'y ajouter, au point que dans le lointain le bruit de cette immense boule de neige retentit comme le roulement du tonnerre. Rien ne résiste à la puissance d'impulsion de cette masse qui entraîne avec elle d'énormes blocs de rocher, des arbres séculaires, et qui quelquefois écrase et ensevelit sous les ruines des villages entiers. — Or, nous voyons ces circonstances se reproduire dans le *scandale*. Une seule mauvaise parole dite par une seule personne, un seul mauvais exemple produit quelquefois des milliers et des millions de péchés comme autant de cercles, et entraîne une infinité d'âmes dans l'abîme de la perdition éternelle. » (*Manuel de Schuster.*)

Suites du scandale.

Rien ne cause plus de frayeur et ne donne plus d'inquiétude au moment de la mort, que le souvenir des scandales qu'on a donnés. Béranger, archidiacre d'Angers, avait eu le malheur de repandre au loin le venin de l'hérésie; il avait séduit un grand nombre d'âmes. Sur la fin de sa vie; il est touché de Dieu, il abjure ses erreurs, il se convertit. Tout à coup, au moment de mourir, il s'agite, il se trouble, il s'effraie. « Pourquoi, mon frère, ces troubles et ces frayeurs, lui demande le prêtre qui l'assiste? Dieu est la miséricorde même, espérez en lui. » — « Je le sais, répond le malade, et j'ai bien confiance que Dieu aura égard à mes larmes et qu'il oubliera mes propres péchés; mais les péchés que j'ai fait commettre aux autres, me les pardonnera-t-il? Malheureux! Il me semble que les âmes que j'ai perdues m'attendent au tribunal de Dieu pour demander vengeance, il me semble que Jésus-Christ fait retentir au fond de mon cœur cette voix qui m'épouvante : Où est un tel, où est une telle que tu as perdus? » Ce ne fut qu'avec les plus grandes peines qu'on parvint à lui rendre le calme; heureux si sa pénitence et son regret furent suffisants pour faire oublier au souverain Juge la perte des âmes qu'il lui avait enlevées. (*Gaume.*)

Exemples tirés de la Bible.

Convaincu des suites terribles du scandale, le pieux Eléazar aima mieux mourir que de donner scandale à la jeunesse. C'était l'un des docteurs de la loi les plus estimés, un homme d'un âge avancé à qui le roi Antiochus avait ordonné de manger de la viande de porc. On voulut lui persuader de se faire apporter de la viande qu'il lui était permis de manger, afin de faire semblant ainsi de manger, sur l'ordre du roi, de la viande du sacrifice. Mais il s'y refusa en disant : « Je veux laisser aux jeunes gens, non un scandale, mais un exemple de fermeté, en souffrant avec constance et avec joie une mort généreuse pour nos lois vénérables et saintes (2. *Mach.* 6, 28.). — S. Paul, animé du même esprit, écrit aux Corinthiens (I. 8, 12-13.) : « Or, péchant de la sorte contre vos frères, et blessant leur conscience qui est faible, vous péchez contre Jésus-Christ. Si donc ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair toute ma vie, pour ne pas scandaliser mon frère. »

(*Gr. Cat.* 15^e *q.*)

Obligation de réparer le dommage causé au corps ou à l'âme de notre prochain. — Explication. — De ce qui précède, il suit clairement qu'on est obligé de réparer, autant que possible, le tort qu'on a pu faire au corps du prochain ou à son âme par le scandale, et qu'il ne suffit pas de confesser le péché qu'on a commis par-là et de s'en repentir. Nous pouvons surtout détruire le *scandale* et réparer le mal qu'il a occasionné, en le rétractant, en demandant pardon, en remplaçant désormais les propos licencieux par des discours édifiants, en donnant de bons exemples au lieu de mauvais, etc. comme le fit Marie Madeleine.

Le scandale réparé.

Toussaint, cet auteur dont les ouvrages ont été si justement condamnés, avait été attiré en Prusse par le roi Fré-

deric II. Il y fut atteint d'une maladie de langueur dont il mourut après un an de souffrances. La veille de sa mort, il envoya prier ses amis de vouloir bien se trouver le lendemain à six heures du matin, chez lui, pour assister à une cérémonie religieuse qui devait y avoir lieu. « En effet, le lendemain, dit l'un d'entre eux, nous y trouvâmes le curé catholique qui se disposait à lui donner le saint Viatique; sa femme et ses enfants étaient à genoux au pied du lit, nous fîmes comme eux. » — En ce moment, M. Toussaint ayant fait relever ses coussins, de manière à être presque assis dans son lit, pria M. le curé d'attendre un moment, et, s'adressant à son fils, alors âgé de quinze ou seize ans, et le faisant placer sous ses yeux : « Mon fils, lui dit-il, écoutez et retenez bien ce que je vais vous dire. Je vais paraître devant Dieu et lui rendre compte de toute ma vie; je l'ai beaucoup offensé, j'ai grand besoin d'en obtenir miséricorde. Pour cela, mon fils, est-ce assez de mon repentir et de ma confiance? Ah! sans doute ce serait assez, tant la bonté de Dieu est infinie, si je n'avais à me reprocher que mes propres faiblesses et mes fautes; mais si j'ai scandalisé, si j'ai offensé d'autres personnes, ne faut-il pas encore que ces personnes intercèdent en quelque sorte pour moi auprès de Dieu, en me pardonnant elles-mêmes? Eh bien! je compte encore sur cet acte de charité de la part de ceux qui peuvent avoir à se plaindre de moi. J'ai des torts envers votre mère, et sa piété qui m'est connue me répond qu'elle me pardonnera, comme je l'en supplie. Je suis coupable de bien de négligences envers vos sœurs, second article sur lequel j'aurais des regrets désespérants, si je ne considérais qu'à leur âge les impressions sont encore faibles, et que votre mère saura et voudra réparer le mal par l'éducation solide et chrétienne qu'elle leur donnera. Il n'y a donc que vous, mon fils, qui, au moment où j'expire, soyez pour moi le sujet des plus affreuses inquiétudes. Je vous ai scandalisé par une conduite trop peu religieuse et par des maximes beaucoup trop mondaines, me le pardonnez-vous? ferez-vous ce qu'il faut pour que Dieu me le pardonne? arriverez-vous de vous-même

à d'autres principes que ceux que je vous ai donnés? Par malheur, vous entrez dans un âge où l'on n'est que trop enclin à oublier les leçons les plus sages. Puis-je me flatter que vous n'oublierez que celles qu'il est si désolant pour moi de vous avoir données? Ecoutez-bien, mon fils, les leçons tardives que je vous donne en ce moment : J'atteste le Dieu que je vais recevoir et devant qui je vais paraître, que si j'ai paru peu chrétien dans mes actions, dans mes discours et dans mes écrits, ce n'a jamais été par conviction, que ce n'a été que par respect humain, par vanité et pour plaire à telles ou telles personnes. Si donc vous avez quelque confiance à votre père, ne vous en servez que pour rendre plus respectable à vos yeux ce que je vous dis aujourd'hui. Puissiez-vous graver dans votre âme et vous rappeler plus vivement cette dernière scène de la vie de votre père! Mettez-vous à genoux, mon fils, joignez vos prières à celles des personnes qui m'entendent et qui vous voient, promettez à Dieu que vous profiterez de mes dernières leçons, et conjurez-le de me pardonner. »

(*Gr. Cat.* 16e *q.*)

Ce *que le cinquième commandement ordonne.* — *Explication.* — Nous avons expliqué jusqu'ici ce que le cinquième commandement *défend;* nous allons examiner également ce qu'il *ordonne.* Il nous ordonne comme nous le dit le catéchisme :

1) *De vivre en paix et en concorde avec le prochain.* — De même que la colère, la haine et l'inimitié attristent et abrègent la vie, de même la paix et la concorde la prolongent et l'embellissent; ce qu'un soleil radieux est pour le jour, la paix, la concorde l'est pour la vie humaine. C'est pourquoi S. Grégoire de Nazianze s'écrie : « Entre toutes les choses qui sont douces et agréables à l'homme, laquelle est plus douce qu'une vie paisible? Qu'on nomme n'importe quel bien de la terre; pour

qu'il soit réellement bon et agréable il faut qu'on jouisse en paix, etc. »

L'empereur pacifique.

L'historien ecclésiastique Baronius rapporte l'anecdote suivante de l'empereur S. Henri. Le supérieur d'un couvent fit un jour présent à S. Henri d'un fort beau cheval que celui-ci accepta et qu'il monta très-souvent. Or, ce cheval avait été volé à un soldat, et le voleur l'avait vendu, comme lui appartenant, au supérieur du couvent.

L'empereur faisant un jour son entrée dans une ville monté sur ce cheval, le soldat à qui il avait été volé sauta brusquement à la tête de l'animal et le réclama impérieusement de l'empereur au milieu des menaces et des insultes. Celui-ci, parfaitement calme et tranquille, répondit : « Puisque ce cheval vous appartient, prenez-le avec la selle dont il est recouvert. » — Le soldat, prenant ces paroles pour une moquerie, hésita à le prendre ; mais l'empereur ne fut satisfait que lorsqu'il eut accepté le cheval avec la selle, voulant prouver ainsi à son entourage qu'il ne faut pas se quereller, mais éviter les disputes et les procès, conserver la paix et la concorde (1).

2) *De favoriser son bonheur tant spirituel que temporel suivant notre condition,* ce qui a été expliqué plus haut à propos de l'amour du prochain.

Exemple de dévouement au bonheur spirituel et corporel du prochain.

Une fille de S. Vincent de Paul, attachée à l'hospice des Invalides à Paris, désolée à la pensée déchirante qu'un de ses malades allait mourir sans un regard vers le Dieu qu'il avait tant offensé, redoublait auprès de lui ses soins affectueux et vraiment maternels : à tout instant elle vole ou se tient à son chevet, profitant des moindres crises de la maladie pour tâcher de parvenir jusqu'à son cœur. Il reçoit ses soins avec insensibilité, ne la remerciant même pas. Enfin un jour, croyant qu'il allait expirer, elle se hasarde à lui

(1) Voyez parmi les huit béatitudes : « Bienheureux les pacifiques. »

présenter un crucifix. La figure baignée de larmes, elle le conjure, à mains jointes, de laisser au moins approcher de ses lèvres le signe sacré de notre rédemption. Il détourne brutalement la tête..... La sœur insistant encore, il lui envoie à la face un crachat fétide!....

La sœur, sans la moindre émotion, imitant en cela l'exemple du Dieu qui fut honni, souffleté, crucifié par la vile multitude, qui en reçut sur sa face adorable d'ignobles crachats, se contenta de prendre son mouchoir et d'essuyer cette dégoutante souillure. Pensez-vous peut-être qu'elle ramollit ce cœur ignoble : non. La fille de Vincent de Paul restait encore silencieuse auprès de lui en répétant : « Mon frère, mon frère, sauvez votre âme! » Il la contraignit par les plus horribles imprécations de le laisser tranquille. Le lendemain, la mort était toujours imminente; même danger, même devoir pour la sœur de se représenter au lit de l'agonisant. Elle avait prié ardemment le Seigneur dans sa communion, et la possession du Pain eucharistique avait ravivé sa charité sainte. Elle approche du malade en tenant à la main un bol, dont elle rafraîchissait le contenu. « Voulez-vous boire un peu, mon frère? » lui dit-elle en soulevant de sa main blanche et délicate l'oreiller fétide sur lequel reposait sa tête, exhalant déjà une odeur cadavéreuse. — « Non, lui répondit-il sèchement : ne voyez-vous pas que je n'en ai pas la force? » — « Puisque vous vous sentez si mal, mon pauvre frère, continua l'ange, recommandez-vous donc un peu à Dieu, devant qui vous allez paraître. » — « Je m'en moque, répliqua encore stupidement le vieux pécheur : laissez-moi, vous dis-je, mourir en paix! » Et incontinent il lui couvre comme la veille, la joue d'un crachat!.... Mais, miséricorde de Dieu! c'est ici que le Ciel l'attendait, c'est ici que le Ciel voulait montrer aux âmes qui lui sont dévouées, qu'il ne faut pas se décourager, ni désespérer jamais; qu'une seconde, un rien, suffisent pour convertir une âme et la sauver. A peine la sœur, toujours calme et sublime, a-t-elle essuyé sa belle et douce figure et s'est-elle éloignée de quelques pas, qu'elle entend le malade lui criant : « Ma sœur, revenez dans un

instant..... J'ai besoin de vous!..... Elle s'éloigne et va vers une fenêtre fixer son regard vers le ciel qu'elle invoque. Le malade la rappelle, atterré par le remords, et, puisant dans son repentir une force dont sans lui il n'aurait pas été capable, se replie sur sa couche, se redresse, s'enveloppe le corps entier de ses couvertures; puis, se glissant le long de son lit, il s'est mis à genoux, la tête nue appuyée sur une chaise. Dans cette attitude, au milieu des soupirs et des sanglots, il a dit à la sœur : « Venez... Je suis prêt... faites-moi... s'il se peut, confesser de suite. » Et le malade, versant des larmes abondantes et amères, se confessa, communia, reçut l'onction dernière. Et après avoir été pendant encore six semaines un modèle de résignation et de patience, l'invalide expira, tenant d'une main glacée le crucifix sur ses lèvres, souillées tant de fois par le cynisme de l'impiété et l'abomination des blasphèmes. (*Episode d'un bagne*, par Paul Jouhanneaud.)

3) *De prendre aussi des soins intelligents pour la conservation de notre vie et de notre santé.* — Nous devons soigner notre corps dans *tous ses besoins* en lui accordant une nourriture convenable et bien réglée, en lui donnant le repos et le délassement nécessaire; *dans les cas de maladie*, en recourant aux avis du docteur et aux remèdes de la médecine; en outre en mettant de justes bornes aux travaux du corps et de l'intelligence, en *domptant les passions;* car tout ce que nous sommes obligés de faire d'après la volonté de Dieu, nous ne pouvons le faire que quand nous sommes en vie et en bonne santé.

Voyez plus haut p. 87 et 88, et p. 132 et 135.

Pratique. — Chrétien! apprends, par ce cinquième commandement de Dieu, à être pacifique, affable et doux, comme il convient à un enfant de Dieu! Ne te laisse pas entraîner par l'une ou l'autre passion *à maltraiter ton propre corps ou celui de ton prochain!* Evite surtout ces funestes batailles qui ont souvent lieu parmi la jeunesse désordonnée. Evite également le séducteur comme un

serpent vénimeux, et veille sur ton *âme immortelle*, de peur qu'elle ne souffre quelque atteinte, qu'elle ne soit tuée par les suppôts de Satan! Toi-même ne séduis personne par des paroles ou par des actions mauvaises, et traite l'enveloppe de ton âme, *ton corps*, d'une manière intelligente, comme cela convient; prends soin de sa santé; car la santé est un bien précieux.

Ce que vaut la santé.

Un garçon boucher parcourant la campagne arriva un jour plein de fatigue et d'ennui à une auberge où il se fit servir un cruchon de bierre et un morceau de pain. Peu après s'arrêta au même endroit une voiture dans laquelle se trouvait un monsieur fort riche qui demanda du rôti froid et une bouteille de vin dont il se régala dans la voiture même. Le garçon boucher le regarda avec des yeux d'envie et pensa : « Si j'étais aussi heureux que lui! » Le monsieur l'ayant remarqué lui dit : « Auriez-vous envie de faire un échange avec moi? »—« Cela s'entend, » répondit l'autre. « Que monsieur se fasse la peine de descendre, et qu'il me donne tout ce qu'il a, je veux également lui donner tout ce que j'ai. » — Aussitôt le monsieur ordonna à ses valets de le prendre hors de la voiture. Mais grand Dieu! Quel spectacle! Les jambes de ce riche propriétaire étaient paralysés, il ne pouvait se tenir debout et devait être soutenu par les mains des valets jusqu'à ce qu'on lui eût apporté ses béquilles sur lesquelles il s'appuyait. « Hé bien! » demanda-t-il, « avez-vous encore envie de changer avec moi? » — « Parbleu, non! » fit notre garçon boucher saisi d'effroi; « mes jambes auxquelles il ne manque rien me sont plus chères que vos richesses. J'aime mieux manger du pain noir et aller à pied, que d'avoir du vin et du rôti et de me faire porter par d'autres comme un petit enfant. Que Dieu vous garde! » — Là-dessus il se leva et sortit. « Vous avez raison, » lui dit le monsieur en le voyant partir; « si vous pouviez me rendre mes bonnes jambes d'autrefois, vous recevriez ma voiture, mes chevaux, mes richesses et tout le reste. »

SIXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Tu ne commettras point d'adultère.* »

(*Gr. Cat.* 1e-2e *q.*)

Ce *que le sixième commandement défend. — Explication.* — Le sixième commandement défend 1) *tous les péchés d'impureté,* et non-seulement *tout acte déshonnête* dont on aurait à rougir pour soi-même, par exemple, des libertés criminelles, des jeux indécents, des familiarités inconvenantes, des attouchements impurs sur soi ou sur d'autres; non-seulement les *épouvantables péchés d'adultère, de concubinage, d'inceste, de pollution*, etc., mais encore toute parole inconvenante, tout propos obscène, toute plaisanterie équivoque, toute chanson qui respire la passion, en un mot, tout ce qui peut seulement blesser la pudeur. Voilà pourquoi S. Paul donne l'avertissement suivant aux chrétiens d'Ephèse : (5, 3-4) « Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit,.... qu'on n'y entende point de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes... »

Tu ne commettras point d'aduttère.

En 1725, un grand du royaume de Juida, royaume de la Guinée Supérieure, s'étant plaint au roi qu'un de ses sujets avait séduit sa femme, ce prince, après avoir examiné les preuves, porta une sentence qui condamnait le coupable, dans quelque lieu qu'il pût se trouver, à être battu jusqu'à la mort, et son corps à être exposé aux bêtes sauvages, sur la place même où il aurait été exécuté. Les officiers de justice commencèrent sur-le-champ leurs recherches, et, ayant trouvé le condamné rentrant dans sa propre maison, le tuèrent à coup de massue, et laissèrent le cadavre exposé au même lieu selon l'ordre du roi. Les voisins représentèrent bientôt au grand-maître du palais qu'un cadavre infectait le quar-

tier, et le supplièrent d'obtenir un ordre du roi pour le faire transporter en plein champ. Cet officier, qu'on n'avait pas manqué d'intéresser par des présents, fit valoir leurs raisons au roi. Le prince lui répondit : « Si je ne punissais pas l'adultère avec autant de sévérité, le repos des familles serait troublé continuellement. Le cadavre restera où il est, jusqu'à ce que les bêtes l'aient dévoré ; le peuple le verra, deviendra sage aux dépens de ce misérable et apprendra à ne pas imiter sa conduite. Si la puanteur incommode les passants et les voisins, ils n'ont qu'à passer par un autre chemin ou à changer de quartier. Tout ce que je puis faire, à votre recommandation, c'est de permettre qu'on mette pendant le jour une natte sur ce corps, mais de manière que le visage soit découvert, afin que le criminel soit reconnu aussi longtemps qu'on pourra distinguer ses traits. »

Cette punition s'étendit encore plus loin, car il donna à l'offensé tous les biens du coupable. (*Trésor des Noirs.*)

Le sixième commandement défend également 2) *tout ce qui conduit à l'impureté,* comme : a) *la trop grande liberté des yeux.* « Ne jetez point les yeux de tous côtés dans les rues de la ville, » nous dit le Sage (9, 7-8.)... « détournez les yeux d'une femme parée, et ne regardez point curieusement une beauté étrangère ! » Et, à la vérité, cet avis est fort sage, puisque les yeux sont les fenêtres par lesquelles l'impureté entre dans les cœurs, comme le dit S. Augustin par ces paroles : « Dès que les yeux cherchent à se délecter par des regards, le péché se rend maître du cœur. » Et S. Chrysostôme dit : « Des regards dangereux allumeront dans votre cœur le feu de l'impureté ; il y brûlera comme dans une fournaise et causera une grande ardeur. » — David ayant vu une femme qui se baignait, la regarda avec une coupable curiosité, et aussitôt il fut pris dans ce regard comme dans un filet, car il tomba dans l'horrible péché d'adultère.

Comparaison.

« Celui qui se permet des regards indécents et consent à des pensées coupables, s'imaginant que c'est quelque chose de passager, ressemble au cerf qui, blessé d'un trait, échappe aux mains du chasseur, mais porte néanmoins la mort avec lui dans sa fuite, puisque le trait est encore fixé dans son corps. » (*S. Ephrem.*)

b) *Les habillements immodestes* (1). C'est avec raison que S. Augustin dit : « Plus l'homme extérieur, c'est-à-dire le corps, est attifé et paré, plus aussi l'homme intérieur est négligé et dégradé ; » et S. Ephrem : « Celui qui vise à la coquetterie et à la distinction dans les habillements, fera du tort à son âme ; » en effet, celui qui aime de beaux habillements, n'aime que fort peu ou n'aime point la vertu de chasteté.

Exemple tiré de la Bible.

L'effet pernicieux des habillements immodestes sur la jeunesse nous est signalé par le sage Salomon dans un exemple : « Etant un jour à la fenêtre de ma maison, » dit-il, (*Prov.* 7, 6-24.) « et regardant par les barreaux, j'aperçois des jeunes gens, et je considère parmi eux un jeune homme insensé qui passe par une rue au coin de la maison d'une certaine femme et qui marche dans le chemin qui y conduit. Et je vois venir au-devant de lui une femme parée comme une courtisane, adroite à surprendre des âmes, bruyante et débauchée, et dont les pieds ne peuvent rester dans la maison. — Elle prend ce jeune homme et le baise, et le caressant avec un visage effronté elle lui dit : « Venez, enivrons-nous de délices jusqu'au matin, réjouissons-nous en amours ! » Elle le prend ainsi au filet par de longs discours et l'entraine par les caresses de ses paroles. Il la suit aussitôt comme le bœuf qui s'en va à la boucherie et comme un agneau qui va à la mort en bondissant, et il ne comprend

(1) V. plus haut, 5e Command., 13e Quest., page 296.

pas, l'insensé qu'il est, qu'on l'entraîne pour le lier, jusqu'à ce que la flèche lui ait percé le foie; comme l'oiseau qui se hâte vers le filet, ne sachant point qu'on l'a tendu contre sa vie. »

Funestes effets de la coquetterie.

Il y a plus d'une femme qui met des robes décolletées et qui s'excuse de ces nudités en disant que néanmoins sa conduite est toujours honnête et chaste. Voici ce que S. Chrysostôme répond à ces femmes : « Non-seulement vous n'êtes pas innnocentes, mais vous êtes encore plus coupables que ceux qui se laissent séduire par vous! En effet, qui hait-on, qui punit-on le plus, ou de ceux qui boivent du poison ou de ceux qui le préparent et le donnent à boire à d'autres? Or vous préparez un poison bien plus violent et d'une manière bien plus perverse. Les empoisonneurs se laissent ordinairement entraîner à ce crime par nécessité, par trouble ou pour venger des injustices souffertes ; mais vous le faites par pure vanité, par pure ambition, uniquement par désir de passer pour belles et aimables. Voilà, ce qui vous engage à vous jouer de tant d'âmes précieuses et à mettre votre plaisir dans la perte de tant de cœurs faibles qui par là se perdent, non pour le temps, mais pour l'éternité. » (*Lib. de Virginitate.*)

c) La *flatterie et la séduction.* — Il y en a beaucoup qui s'entendent à faire les beaux parleurs et à gagner ainsi à leurs desseins criminels et impurs des âmes innocentes et inexpérimentées; ces flatteurs, ces séducteurs ressemblent à l'abeille qui, il est vrai, a du miel dans sa bouche, mais qui a en même temps un dard avec lequel elle blesse. De là cet avis de l'Ecriture sainte: « Mon fils, si les pécheurs veulent vous attirer, n'y consentez point. S'ils disent : Venez avec nous! mon fils, n'allez point avec eux. » (*Prov.* 1, 10-11.)

Fuyez les flatteurs et les séducteurs.

Ste Térèse avait dès sa plus tendre jeunesse une aversion

instinctive pour toute flatterie, et mettait en garde contre elle toutes les jeunes âmes. « Fuyez les flatteurs! » leur dit-elle, « car ils ressemblent aux oiseleurs qui sifflent très-agréablement pour attirer sur les gluaux les oiseaux qui sont exposés à leurs pièges. C'est ainsi que les flatteurs, par leurs paroles caressantes, prennent surtout les jeune âmes. »

Comparaison.

« La bouche du séducteur ressemble aux puits de Sodome qui exhalent la puanteur et la contagion. Chaque parole est une flèche qui tue tous ceux qui l'entendent et tous ceux qui la répètent, ! » (*Couturier.*)

d) *Les livres obscènes et les images licencieuses.* —

(Voyez le 5e Commandement de Dieu, 13e q.)

e) Les *réunions nocturnes*, les *spectacles* et les *bals indécents*. Une source spéciale de l'impureté ce sont les *spectacles indécents*. « Aux théâtres le démon de l'impudicité déploie sa pompe avec la plus grande somptuosité et les charmes les plus séduisants. Tout y respire la volupté. Les décors, les lumières, la musique, les chants voluptueux, le ton, la déclamation, les maximes, les intrigues, la toilette, l'indécence, la lubricité des acteurs et des actrices, qui revêtus de tous les appas de la volupté, sont animés du feu de la volupté et portent dans leurs mains le flambeau de la volupté; de tous côtés ils en secouent les étincelles sur les cœurs facilement inflammables; et ces cœurs ne s'embraseraient pas! »—Les danses et les réunions nocturnes qui en sont la conséquence, sont encore plus pernicieuses pour l'innocence; « car les danses sont, comme dit S. Ambroise, le cercueil de l'innocence et le tombeau de la pudeur; » ou, comme s'exprime S. Charles Borromée, la danse mondaine n'est autre chose qu'un cercle dont le centre est le diable, et dont la circonférence est formée de ses

esclaves ; voilà pourquoi rarement ou plutôt jamais une danse n'est sans péché. Mais comment en serait-il autrement? Que voit-on, qu'entend-on, que pense-t-on, que fait-on ordinairement à ces danses dangereuses où les deux sexes sont si rapprochés, où ils se donnent la main et s'enlacent? Celui qui prétend pouvoir y conserver son innocence, doit vraiment être un ange!

Aversion de Philippe II pour les spectacles.

Philippe II ne connaissait que trop bien les effets pernicieux des spectacles ; c'est pourquoi il chassa de sa cour les comédiens et les bouffons, comme gens bons tout au plus à flatter et à nourrir les voluptés et la paresse, à remplir les esprits oiseux de vaines chimères, qui les gâtent, et à exciter dans les cœurs des mouvements désordonnés que la sagesse et la religion nous ordonnent d'étouffer.

Funestes effets des danses et des bals.

Une dame du grand monde demanda un jour à S. François de Sales si, par complaisance pour son mari, qui paraissait le désirer, elle ne pouvait de temps à autre assister au bal? « Je veux vous le permettre, » répondit le saint évêque, « mais à une condition, c'est que pendant tout le temps que vous vous y trouverez, vous pensiez constamment à une seule chose, — à la mort. » — Interrogé un jour sur ce qu'il pensait de la danse, le Saint répondit : « La même chose que je pense des champignons : les meilleurs ne valent rien! »

Nous trouvons les mêmes idées sur la danse émises par un célèbre courtisan français qui savait fort bien ce qui se passe ordinairement à la danse. Voici ses paroles : « Je n'ai jamais douté que les bals et les danses ne fussent très-dangereux. Ordinairement il ne s'y trouve que des jeunes gens qui, pouvant à peine résister aux tentations dans la solitude, le pourront encore moins dans des lieux où tout est calculé pour les exciter. Aussi je tiens qu'il ne faut pas aller au bal, quand on est chrétien. »

Sentiments d'un sauvage sur la danse.

Un homme élevé loin de la corruption des États policés, dans les mœurs simples et vraies de la nature est conduit en France dans un âge où il peut juger sainement des objets. Il n'avait vu jusque-là que des déserts, des forêts et des mers. Tout est nouveau pour lui, tout lui paraît extraordinaire dans nos grandes cités ; il regarde avec étonnement la belle régularité des maisons particulières, la majesté des temples et la magnificence des palais. Des jeunes gens, curieux de connaître l'impression que produira sur le sauvage le spectacle d'un bal, lui proposent de l'y conduire. Leur offre est acceptée, au grand plaisir des jeunes gens, qui se font une fête de jouir de la surprise et des transports d'admiration de l'étranger. Le bal commence ; le sauvage considère tout en silence. Il écoute les sons voluptueux d'une musique efféminée... Il regarde la nombreuse jeunesse des deux sexes, parée avec tout l'art et toute l'élégance qui peuvent plaire aux yeux et séduire tous les sens ; il voit comment une mesure savante sépare, éloigne, rapproche et unit cette jeunesse, qui dans tous ses mouvements s'étudie à plaire... Il paraît étonné, mais aucun signe d'admiration ne lui échappe. Enfin, impatients de connaître l'effet de leur épreuve, les jeunes gens interrogent le sauvage. Quelle est leur surprise, quand ils entendent cette réponse naïve : « En vérité, il n'est pas possible de trouver un moyen plus efficace pour séduire les âmes et corrompre les mœurs !... (*rapporté par Saint-Charles Borromée.*)

f) *Les rapports trop familiers entre personnes de différent sexe.* — Il faut que la paille brûle quand on la présente au feu : de même la concupiscence s'enflammera si on se permet des relations trop familières avec des personnes de l'autre sexe. « Etes-vous plus maître de vous-même que David? » demande S. Augustin ; et il répond : « Assurément non ; vous n'êtes ni plus fort que David, ni plus sage que Salomon. Or, si la fréquentation

trop assidue des personnes de l'autre sexe et leurs caresses empoisonnées ont perdu ces deux grands hommes, qu'arrivera-t-il à ceux qui recherchent de dessein prémédité à converser avec des femmes, restent dans la même maison qu'elles, ou paraissent à tous les divertissements où elles se trouvent? » — Il suit clairement de là combien sont funestes surtout ces *relations coupables* qui se continuent si souvent entre jeunes gens, pendant des années entières.

Funestes effets des liaisons familières.

Hadding, l'un des anciens rois du Danemarck assiégeait depuis plusieurs mois une ville forte, sans réussir à s'en emparer, lorsqu'enfin il parvint à son but par un moyen fort singulier. Il fit prendre tous les pigeons qui venaient de la ville chercher leur nourriture dans les champs ensemencés, et lorsqu'il en eut un nombre suffisant il leur fit lier à tous sous les ailes un long ruban soufré. Le soir venu on mit le feu à ces rubans, puis on laissa voler les pigeons, qui se dirigèrent tous directement vers leurs pigeonniers, et quelques heures après la ville entière n'était qu'un brasier; en effet le feu se communiqua des pigeonniers aux maisons qui généralement étaient en bois.

L'ennemi de notre salut se sert d'un stratagème analogue. Il s'empare d'une foule d'âmes immortelles en y mettant le feu. — D'abord il noue entre de jeunes cœurs les liens d'une tendre amitié, à laquelle il donne les apparences d'un sentiment noble et élevé; mais ces liens attachés en quelque sorte aux ailes de l'innocence et de la chasteté sont enduits du soufre infernal de la concupiscence à laquelle il ne faut qu'une occasion pour s'embraser et pour produire des flammes, qui ruinent la paix des particuliers comme des familles, et détruisent le bonheur spirituel. Ces liaisons familières enfantent bientôt le mensonge et les intrigues, la désobéissance et l'orgueil, le chagrin et le mépris des parents, l'impudence, la jalousie, la haine, et hélas! j'ose à peine le dire

l'assassinat, lâchement commis dans les ténèbres, et enfin la ruine et le dégoût de la vie.

g) *L'ivrognerie et la débauche.* — L'intempérance est la mère de l'impudicité; le vin excite à la volupté, l'ivresse enflamme les ardentes passions de la jeunesse. C'est pourquoi S. Paul s'écrie (*Eph.* 5. 18.) : « Ne vous laissez point aller aux excès du vin d'où naissent les dissolutions. » Et cette remarque de S. Jérôme n'est que trop vraie : « Un corps rempli de vin se jette dans de coupables voluptés. » On peut dire qu'un ivrogne n'est jamais chaste. Une fois que le vin a troublé la raison et enflammé les passions, quelle épouvantable confusion ne règne pas alors dans les pensées, les désirs, les actions d'un homme, et plus encore d'une femme! Oui, en vérité, « l'ivresse est » comme dit S. Ephrem, « la mère du libertinage. »

Un bon conseil de S. Jérôme.

S. Jérôme met les jeunes gens en garde contre l'intempérance par les paroles suivantes : « Je me trouve à même, » dit-il, « de donner un conseil, si l'on veut donner quelque valeur à l'expérience que j'ai faite moi-même. J'exhorte et je conjure une âme, qui désire vivre dans la grâce de Jésus-Christ et conserver la chasteté, d'éviter le vin comme un poison mortel. Ce sont-là les premières armes du démon contre les jeunes gens. Le vin avec la jeunesse enflamme doublement les ardeurs de la concupiscence. Pourquoi versez-vous de l'huile dans le feu? Pourquoi ajoutez-vous à ce corps où le feu couve toujours, des matières inflammables?

Comparaison.

« Le mont Etna, les monts Vésuve et Olympe qui vomissent continuellement du feu, ne bouillonnent pas avec autant de fureur que le sang des jeunes gens, lorsqu'il est embrasé par le vin et l'abondance des viandes. » (*St-Jérôme.*)

h) *L'oisiveté et la vie efféminée.* « L'oisiveté enseigne

aux hommes beaucoup de mal. » (*Eccl.* 33, 29.) : elle est la source et la mère nourricière de tout péché, le principe de tout crime et spécialement le poison de la jeunesse. Si David était entré en campagne avec ses hommes et *n'était pas resté oisif chez lui,* il n'aurait pas commis d'adultère. De même que l'eau stagnante produit des insectes, et la terre inculte de mauvaises herbes, ainsi l'âme de l homme oisif ne produit que des pensées, des désirs et des actions coupables.

Le jeune solitaire.

Un jeune solitaire n'employait généralement pas son temps d'une manière consciencieuse ; il passait plus d'une heure dans l'oisiveté, et il arriva ainsi que dans ces heures d'oisiveté il fut fréquemment assailli de tentations contre la pureté. Il s'en plaignit auprès de son abbé ; mais celui-ci, soupçonnant aisément la cause de ces tentations, l'accabla de travaux fatigants. Plus tard il lui demanda s'il était encore tenté : « Hélas ! répondit le jeune homme, comment pourrais-je l'être ? J'ai à peine le temps de respirer. » (*Couturier.*) — Une *vie efféminée* fait également beaucoup de tort à l'innocence.

Comparaison.

« Celui qui dirige la guerre ne peut faire rien de plus insensé que de laisser parvenir des vivres à l'ennemi. Cette folie est celle de l'homme sensuel, efféminé, qui accorde tout à sa chair, son ennemi le plus cruel. Il faut qu'il succombe puisque lui-même la soutient, l'agace, l'arme contre l'esprit, est de connivence avec elle. (*S. Vinc. Ferr.*)

(*Gr. Cat.* 3e-5e *q.*)

Infamie et funestes effets de l'impureté. — Explication. — L'impureté est un péché que le grand Apôtre défend de nommer dans l'assemblée des Saints ; mais le monde l'excuse et lui brûle de l'encens. Toutefois la sainte Ecriture parle tout autrement de cet horrible péché ; elle

est remplie de malédictions contre lui, vu qu'il n'y a pas de péché plus *honteux* et plus funeste que l'impureté. Je vais donc prouver :

1) *L'infamie de l'impureté.* — L'impureté est un péché *excessivement honteux,* puisqu'elle ravale jusqu'aux animaux immondes l'homme, l'image et le temple de Dieu, qui est appelé à une vie pure et sainte ; c'est pourquoi elle est appelée aussi péché *immonde.* « Quand l'homme, » dit S. Bernard, « se laisse aller à l'ambition, c'est un homme qui pèche, mais qui pèche en Ange ; succombe-t-il à l'avarice, c'est un homme qui pèche, mais qui pèche en homme ; s'abandonne-t-il aux sales désirs de la chair, il pèche, mais il pèche en bête. » —Par le péché d'impureté, l'*image de Dieu* est renversée en nous, le *temple de Dieu* y est profané. « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, « nous dit S. Paul (1 *Cor.* 3, 16-17) « et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un profane le temple de Dieu (surtout par l'impureté) Dieu le perdra. » S. Vincent Ferrier écrit : « Celui qui jetterait l'image du Crucifié dans un cloaque, serait regardé comme un traître et un incrédule ; or chaque fois, ô homme, que vous vous adonnez à la volupté, vous jetez l'image de la Divinité, qui est en vous, dans le bourbier des voluptés, dans un cloaque impur. »

L'impureté renverse en nous le temple de Dieu.

S^t^-Ambroise fit un jour une allocution bien vive à une jeune fille qui s'était oubliée, et il appuyait surtout sur les paroles suivantes : « Tout est là ! Depuis que vous avez perdu le trésor de la virginité, *vous n'êtes plus le temple de Dieu, mais le hideux séjour du démon!* » puis il continue : « Ouvrez les yeux, âme malheureuse ! et regardez ce que vous fûtes un jour dans l'état de grâce, et ce que vous êtes maintenant dans l'état de péché ! Vous étiez l'épouse du Très-Haut, vous étiez le temple du Dieu vivant, vous étiez un vase d'élection, vous

étiez la couche du roi éternel, vous étiez la sœur des Anges et l'héritière du royaume éternel. Voilà, ce que vous avez été quand vous étiez en état de grâce! Mais chaque fois que j'ai dit : *Vous étiez, vous étiez, vous étiez*, chaque fois aussi vous soupirerez et vous pleurerez en songeant à votre changement si subit! Car l'épouse de Dieu est devenue une amie du démon; le temple du Saint-Esprit s'est transformé en caverne de voleurs, le vase d'élection en réservoir de corruption, la couche du roi céleste est un tas de fumier, la sœur des Anges en compagne des démons. »

L'impudicité ravale l'homme à la condition des bêtes.

Nous le voyons dans Nabuchodonosor. Ce roi s'était adonné à la volupté et à l'impiété; c'est pourquoi s'accomplit en lui cette parole du Seigneur : « Qu'il paisse avec les bêtes sauvages l'herbe de champs; qu'on lui ôte son cœur d'homme et qu'on lui donne un cœur de bête! » (*Dan.* 4, 12-13.) Et il fut fait ainsi. Comme il était adonné à des vices dignes des animaux, il fut ravalé à la condition des brutes, jusqu'à ce qu'étant retourné en lui-même, il revint à Dieu.

Comparaison.

« De même que la pourriture enlève à la pomme sa beauté, sa couleur, son parfum et son prix, ainsi ce péché enlève à l'âme la beauté, la valeur de la grâce, le parfum du bon exemple et toute sa splendeur. » (*S. Bonavent.*)

2) *Les funestes effets de l'impureté.* — Autant ce péché est honteux, autant il est pernicieux pour le *corps* aussi bien que pour l'*âme;* en effet, a) il enlève à l'homme son innocence et ruine sa santé ainsi que la vie du corps et de l'âme. « Celui qui se livre aux plaisirs infâmes devient un criminel, et il sera la pâture de la pourriture et des vers. » (*Eccles.* 19, 3.) b) Il conduit l'homme à une foule d'autres péchés et de vices, et même quelquefois au meurtre et au désespoir; c) il lui attire la misère, le mépris, la honte et enfin la damnation éternelle; car l'impudique se convertit fort rarement. Voilà pourquoi

nous trouvons dans l'Ecriture sainte : « Ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les efféminés, ni ceux qui commettent des péchés contre nature n'hériteront point le royaume de Dieu. (I *Cor.* 6. 9.); au contraire les fornicateurs trouveront leur partage dans l'étang de feu et de soufre. » (*Apoc.* 4, 8.) En vérité, l'impudique qui boit à la coupe des plaisirs, couronnnée de roses, ressemble à la mouche qui se désaltère au vase de lait empoisonné; l'un et l'autre y trouvent leur perte.

L'impureté détruit la santé du corps.

Il n'y a pas de péché qui se venge plus cruellement sur ceux qui s'y sont livrés que l'impureté. « L'impudique, » dit S. Jérôme, « se fait un tort tellement grand que Dieu lui-même, bien que, en vertu de sa toute-puissance, il puisse tout, ne peut cependant, d'une jeune fille coupable, en faire une vierge? » L'impureté affaiblit et énerve les hommes et les conduit de bonne heure au tombeau. — Guillois raconte le fait suivant : « Un brave père de famille ayant vu que son fils montrait de malheureuses inclinations au vice contraire à la vertu de pureté, afin de le corriger, eut l'idée de lui mettre sous les yeux, un spectacle dans lequel il pût voir quelles suites affreuses le vice traîne après lui, même en ce monde. Il le conduisit donc dans un hôpital, où ne se trouvaient réunis que des malades qui s'étaient attirés leurs souffrances par une vie coupable. A la vue de ces spectres décharnés et affreux, avec leurs membres à moitié pourris, et qui poussaient des cris lamentables, tous les sens du jeune homme égaré se soulevèrent, et il faillit s'évanouir. « Va, misérable! lui dit alors le père, suis la pente de tes indignes penchants; bientôt tu t'estimeras heureux de trouver un refuge dans cette salle, où, victime des douleurs enfantées par une vie infâme, tu forceras ton père de bénir Dieu pour ta mort. » Ces paroles produisirent, à la vue de tant d'horreurs, une telle impression sur le jeune homme qu'il renonça à tout jamais au vice honteux. Entré dans la carrière des armes,

il préféra supporter les railleries de ses camarades plutôt que de se laisser entraîner au péché.

L'impudique se convertit rarement.

Théodore de Bèze qui, après la mort de Calvin, fut le chef de la Secte calviniste, eut avec S. François de Sales plusieurs entretiens sur la véritable religion, qui le touchèrent profondément sans cependant le convertir. Le saint évêque avait réussi à ramener plus de soixante-dix mille calvinistes dans le sein de l'Église catholique; mais tous ses efforts échouèrent auprès de Bèze, bien que celui-ci lui eût avoué qu'on peut également se sauver dans l'Eglise catholique et qu'il n'y avait eu aucun motif de s'en séparer. Qu'est-ce qui pouvait donc enchaîner à son parti cet homme si instruit? Un jour M. Deshaies, l'un de ses confidents, pour lequel il n'avait rien de caché, le pressa de s'en expliquer; alors de Bèze, faisant entrer une jeune fille fort belle : « Voilà dit-il, ce qui me convainc de la bonté de ma religion. » Des poésies érotiques fort licensieuces que de Bèze a composées et fait imprimer, ne sont que trop propres à confirmer cet aveu humiliant qui échappa au réformateur dans un moment de belle humeur.

L'impureté entraîne les hommes à leur perte.

Ælien rapporte: Un jour Théodate, courtisane Athénienne, rencontrant dans la rue le sage Socrate, lui dit d'un ton ironique : « Réunis autant de disciples que tu peux? Je n'ai qu'à vouloir, et je les prends tous dans mes filets, si bien que pas un seul ne retourne plus auprès de toi. » Socrate lui répondit : « Vous dites l'entière vérité; car vous entraînez les hommes à leur perte sur un chemin glissant; tandis que moi, je veux les conduire à la vertu par un chemin montueux et fatigant. »

Comment l'impudique meurt.

Un jeune homme se mourait. Or, pendant qu'on lui rappelait les grandes vérités de la religion, il tenait en mains une espèce de médaillon qu'il portait fréquemment à ses lè-

vres; tout le monde en était très-édifié, croyant que c'était une image pieuse de Jésus ou de la Sainte Vierge; il meurt en baisant encore une fois cette image; on la lui prend des mains. Grand Dieu! c'était le portrait du coupable objet de sa passion! Voilà la divinité qu'il adora en mourant et dans le sein de laquelle il rendit son âme souillée par l'impureté. — S. Thomas dit donc avec raison : « L'impudicité est un péché dont on se débarrasse très-difficilement; et voilà pourquoi elle cause infailliblement la perte du jeune âge. »

Exemples tirés de la Bible.

L'Ecriture Sainte aussi nous montre par de nombreux et terribles exemples les suites funestes et les châtiments effrayants de l'impureté. — Les hommes avaient corrompu leurs voies; ils s'abandonnaient à tous les désordres de l'impureté. Alors Dieu parla dans sa colère : « Non, mon esprit ne restera plus avec l'homme, parce qu'il est toute chair; » et il envoya le déluge qui engloutait tout l'univers et la race coupable des impudiques (*Genèse*, 6.). — Les deux villes de Sodome et de Gomorrhe se livraient à d'horribles débauches, en foulant aux pieds la nature et la raison. Une pluie de feu tomba du ciel, la terre vomit des flammes qui dévorèrent tous les habitants de ces villes maudites (*Genèse*, 19.). — Ce fut principalement à cause de leur impureté que 24,000 Israélites dans le désert et presque toute la tribu de Benjamin furent exterminés par le fer. — Ce fut par l'impureté que David, Salomon, les deux juges qui voulurent séduire la chaste Susanne (*Daniel*, 13.), Hérode et Hérodiade furent entraînés aux plus grands crimes.

(*Gr. Cat.* 6e-8e *q.*)

Enormité du péché d'impureté. — *Explication.* Puisque l'impureté est un péché si honteux et si funeste, tout *péché d'impureté*, commis sciemment et volontairement avec soi-même ou avec d'autres est un *grand péché*, un *péché mortel;* car S. Paul dit d'une manière générale :

« Sachez que nul fornicateur, nul impudique ne sera héritier du royaume de Jésus-Christ et de Dieu. » (*Eph.* 5, 5.) Cependant, parmi les péchés d'impureté, l'un peut être plus grave que l'autre, selon les personnes avec lesquelles on le commet, ou selon que le péché est plus contraire à la nature, ou que les suites en sont plus funestes. Quand on a des doutes par rapport aux péchés contre la sainte pureté, quand on ne sait pas si telle ou telle action est une faute grave ou non, qu'on demande des éclaircissements à son confesseur et en attendant, qu'on s'abstienne soigneusement de ce qui cause notre doute.

Une remarque de S. Alphonse de Liguori.

A ce sujet, voici ce que S. Alphonse de Liguori écrit : « On ne saurait parler d'une manière détaillée de ces péchés (contre la pureté). » S. François de Sales dit qu'on souille la sainte pureté rien qu'en les nommant. Par conséquent, il faut que chacun soumette ses doutes en cette matière à son confesseur et agisse conformément à ses avis. J'observe ici en général que dans la confession il ne suffit pas de s'accuser de l'acte impur entièrement accompli, mais qu'on doit encore se confesser de tout attouchement impur, de regards immodestes, de paroles obscènes, et de ces dernières, surtout quand on a trouvé du plaisir à les prononcer ou qu'elles ont scandalisé d'autres personnes. De plus, on doit se confesser de toute pensée impure. » (*Catéch.* p. 112.)

(*Gr. Cat.* 9e *q.*)

Ce que le sixième commandement de Dieu ordonne. — Explication. — De même que le sixième commandement nous défend sévèrement tout impureté et tout ce qui y conduit, ainsi il nous *ordonne* de la manière la plus formelle d'être chastes et honnêtes dans nos pensées, nos regards, nos paroles et nos actions et de conserver soigneusement l'*innocence* de l'âme comme le plus grand bien et le plus bel ornement de l'homme. Non, il n'y a pas de vertu plus

belle et plus sublime que la vertu d'innocence et de chasteté qui, par là-même, nous est tant recommandée dans ce commandement. La chasteté nous rend agréables à Dieu et aux hommes, comme il est écrit au livre de la Sagesse: « Une race chaste est en honneur devant Dieu et devant les hommes; » (*Sag.* 4, 1.) elle nous rend semblables aux anges. « La chasteté est le lis parmi les vertus, » écrit S. François de Sales; « elle rend les hommes presque semblables aux anges. » Et S. Chrysostôme dit: « La chasteté est de la famille des anges; elle vit dans les corps, mais non pas d'après les corps; elle est sur la terre, mais elle vit proprement avec ses pensées dans le ciel. Etre ange c'est tout simplement un bonheur, être vierge, c'est un mérite. » « La chasteté, » comme s'exprime S. Ephrem, « est un char spirituel qui enlève dans les hauteurs célestes celui qui le possède. » Et quelle récompense est réservée à cette vertu dans l'éternité? « Ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges, suivent l'Agneau partout où il va » (*Apoc.* 14, 4.)—Combien ne devons-nous donc point aimer cette vertu? Aucun sacrifice ne peut nous paraître trop grand, aucun combat trop rude afin de conserver et de fortifier en nous cette vertu. Voyez seulement ce que la chaste Susanne, ce que Joseph d'Egypte, ce que les Saints ont fait pour rester toujours en possession de cette vertu angélique.

Le combat pour la vertu céleste de chasteté.

Les âmes saintes et chastes sont plutôt prêtes à mourir qu'à sacrifier leur innocence; elles défendent au prix de leurs biens et de leur vie leur honneur contre les ravisseurs qui veulent leur enlever cette perle. — S. Edmond, archevêque de Cantorbéry, étant un jour excité à l'impureté par une femme, se défendit à coups de verges; S. Bernard de Sienne à coups de discipline; et S. Thomas d'Aquin au moyen d'un

tison enflammé. — Zonoras raconte que l'empereur Isaac Commène étant tombé malade en voyage, les médecins lui dirent qu'il pourrait se guérir en ayant commerce avec une femme; mais ce remède lui inspira une telle répulsion qu'il préféra mourir. (*Le Dr Richter. La mine d'or.* II. p. 5 et 6.)

La victime de l'innocence.

En Tyrol se trouve, perché sur un rocher à pic, un couvent de religieuses, où aujour l'hui encore, vivent des vierges consacrées à Dieu sous la règle de S. Benoît. A l'époque où des bandes de brigands français infestaient le Tyrol et où l'innocence des vierges était aussi peu à l'abri de leur brutalité que les biens et les richesses l'étaient de leur insatiable cupidité, le couvent sans défense fut également visité par ces oiseaux de proie et indignement pillé. L'un d'eux aperçut une religieuse; animé d'une ardeur impudique, il se mit à poursuivre la timide colombe. Celle-ci s'enfuit du premier étage aux étages supérieurs; le brigand la suit; mais elle s'élance sur le toit; le monstre la poursuit toujours. Arrivée là à une hauteur effrayante, au bord de l'enceinte taillée dans le roc qui se penche menaçant au-dessus de l'abîme, serrée de près par son persécuteur et tremblante de crainte, elle prend une résolution héroïque; pleine de foi et de confiance en Jésus-Christ à qui elle voulait garder sa virginité, après avoir fait le signe de la croix, elle se précipite dans le gouffre béant, et quelques semaines après, on retrouva les restes de son corps fracassé. — Jeunes filles, ceci s'adresse à vous. La chasteté ne s'achète pas trop cher au prix de la mort; et s'il n'y a pas d'autre moyen de sauver notre chasteté, eh bien! à l'exemple de cette vierge héroïque, après avoir fait le signe de la croix, précipitons-nous dans l'abîme et teignons de notre sang les pierres du rocher! (*Bede Weber, serm. au peuple de Tyrol.*)

L'ami et le défenseur de l'innocence.

Bayard respecta toujours l'innocence de la vertu. Eh! combien de fois la pudeur alarmée ne trouva-t-elle pas au-

près de lui un asile assuré ! Lorsque, par une infamie dont nous n'avons que trop d'exemples aujourd'hui, une femme, plus marâtre que mère, força elle-même sa fille à se laisser conduire chez le chevalier, il n'abusa pas de sa pauvreté et de sa jeunesse, quoique vivement épris de ses charmes. Cette aimable vierge ne l'eut pas plutôt aperçu, que, se jetant à ses pieds et les arrosant de ses larmes, « Monseigneur, lui dit-elle, vous ne déshonorerez pas une malheureuse victime de la misère dont votre vertu devrait vous rendre le défenseur. » — Levez-vous, ma fille, lui répondit Bayard, vous sortirez de ma maison aussi sage et plus heureuse que vous n'y êtes entrée. » Sur-le-champ il la conduisit dans une retraite, et le lendemain il envoya chercher la mère. Après lui avoir fait les reproches qu'elle méritait, il lui donna six cents francs pour marier sa fille à un honnête homme qui consentait à l'épouser avec cette dot, et y ajouta cent écus pour les habits et les frais de la cérémonie.

Après la prise du château de Solre, dans le Hainaut, par le vicomte de Turenne, quelques soldats ayant trouvé dans la place une femme d'une rare beauté, l'amenèrent à leur commandant comme la plus précieuse portion de leur butin. Le vicomte n'avait alors que vingt-six ans, et il n'était pas insensible. Cependant il feignit de ne pas pénétrer le dessein de ses soldats, et loua beaucoup leur retenue, comme s'ils n'avaient pensé, en lui amenant cette femme, qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons. Il fit chercher son mari, et, la remettant entre ses mains, il lui dit que c'était à la discrétion de ses soldats qu'il devait l'honneur de sa femme. (*Turpin.*)

(*Gr. Cat.* 10e *q.*)

Moyen de conserver la chasteté.— Explication.— Puisque la vertu de chasteté est si méritoire aux yeux de Dieu et en même temps le plus bel ornement de notre âme, nous devons mettre en œuvre tous les moyens pour la conserver fidèlement. Ces moyens sont les suivants : 1) *Nous devons éviter les mauvaises compagnies et les oc-*

casions de péché; car, « celui qui aime le danger y périra. » (*Ser.* 3, 27.) Une lumière, pour ne point s'éteindre, doit rester dans la lanterne, et une âme qui veut garder intacte son innocence, doit rester chez elle et ne pas fréquenter la société des méchants, car « ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit toute la pâte? » (1 *Cor.* 5, 6.)

Il vaut bien mieux de fuir les débauchés avant,
Que de les fréquenter et de les fuir ensuite;
Quand c'est trop tard on frotte, on se brosse souvent,
Mais la tache qu'en nous leur contact a produite,
Toujours laisse une trace, un impur souvenir,
Le parti le plus sûr, c'est de toujours les fuir.

Fuyez les mauvaises compagnies.

S. François de Sales nous donne là-dessus l'exhortation suivante: « Evitez en général tout commerce avec les hommes corrompus. Ces âmes vicieuses et ces cœurs infectes ne parlent guère à personne sans que la vertu n'en souffre; ce sont comme autant de basilics qui portent le venin dans leurs yeux et leur haleine. Au contraire, fréquentez tant que vous pourrez les gens chastes et vertueux; ils exerceront sur vous une salutaire influence. »

2) *Nous devons bien veiller sur nos sens et principalement sur nos yeux.* Disons avec David: « Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient point la vanité. » (*Ps.* 118, 37.) Et à l'exemple de Job « nous ferons un pacte avec nos yeux pour ne pas même penser à une vierge. » (*Job.* 31, 1.)

Claire de Montfalcon.

On demanda un jour à la bienheureuse Claire de Montfalcon pourquoi elle ne regardait pas les personnes avec qui elle parlait? « A quoi bon, » répondit-elle; « puisqu'on ne parle qu'avec la langue? Les yeux de David n'auraient pas versé tant de larmes s'il avait su maîtriser ses regards. »

3) *Nous devons fréquenter les Sacrements;* celui qui se confesse volontiers, ne péchera plus volontiers, et celui

qui reçoit fréquemment la nourriture céleste, ne voudra plus toucher aux glands des porcs, c'est-à-dire des impudiques. « L'Eucharistie est *le vin qui fait germer les vierges.* (*Zach.* 9, 17.) Elle est le pain des forts; reconforté par cette nourriture divine, quelle force n'aura-t-on pas contre les tentations? Elle est le pain des anges; les vices grossiers de la chair ne sauraient atteindre une ame qui s'en est nourrie. L'esprit impur osera-t-il s'approcher de vous quand vous êtes rempli de la divinité elle-même? » (*Couturier.*)

S. Philippe de Néri et le jeune homme impur.

Un jour un jeune homme, tourmenté par le péché d'impureté, vint trouver S. Philippe de Néri et lui confia sa peine. Le Saint lui donna l'avis suivant : « Voici, mon fils! Il est très-avantageux d'avouer au confesseur ses pensées impures. En s'accusant de la tentation, elle est à moitié vaincue. Celui qui a eu le malheur de tomber dans quelque péché contre la pureté doit se confesser de suite. » — Le jeune homme suivit fidèlement le conseil du sage directeur, et c'est ainsi qu'il fut bientôt délivré du péché d'impureté.

S. Joseph de Cupertin

donne le même conseil. Il dit : « Voulez-vous résister aux assauts, approchez-vous souvent de la Sainte Table; car là où Dieu se tient fréquemment, l'ennemi de Dieu ne saurait se maintenir longtemps. Avec le temps Dieu remporte toujours la victoire; car Dieu peut plus avec sa grâce que Satan avec tous ses assauts. »

4) *Dans les tentations nous devons nous recommander à Dieu et à la Sainte Vierge Marie.* « Dès que nous commençons à prier, » dit S. Augustin, « nous cessons de pécher. »

Le regard levé au ciel.

La chaste Susanne leva les yeux au ciel (*Dan.* 13. 35.) et le Seigneur lui envoya son assistance; elle conserva sa chas-

teté, lorsque d'impudiques vieillards vinrent lui dresser des embûches. Levez de même les yeux au ciel, et du haut de Sion le Seigneur vous enverra du secours si les séducteurs approchent.

5) *Nous devons penser que Dieu voit tout et qu'à chaque instant nous pouvons mourir.* « Dans toutes vos actions souvenez-vous de votre fin dernière, et vous ne pécherez jamais. » (*Sir.* 7, 40.) Et qui pourrait avoir la hardiesse de pécher sous les yeux de Dieu?!

(V. les Ex. I Partie. p. 111 à 117.)

6) *Nous devons enfin nous exercer avec soin dans l'humilité, la mortification et le renoncement à nous-mêmes,* comme l'écrit l'Apôtre : « Or, ceux qui appartiennent au Christ ont crucifié la chair, avec ses affections et ses convoitises. » (*Gal.* 5, 24.) Non, il n'y a pas de meilleur moyen de vaincre l'esprit impur que l'humilité, le renoncement à soi-même et la mortification. « Le plus sûr moyen de forcer une forteresse à se rendre, » dit S. Bonaventure, « c'est de lui couper les vivres, et c'est ainsi que toute chair, quelque rebelle quelle soit, peut être domptée, en lui refusant la nourriture et en la mortifiant. Or, voulez-vous rester chastes, jeûnez, renoncez à vous-même! »

Le saint ermite Hilarion

se sentait vivement assailli, dans sa solitude, de tentations contre la pureté, bien qu'il ne prît ordinairement par jour que six onces de pain d'orge et quelques herbes cuites à l'eau. Afin de combattre ces assauts, il diminua encore sa frugale nourriture; il alla jusqu'à rester trois ou quatre jours de suite sans rien prendre, et c'est ainsi qu'il chassa l'esprit impur qui l'avait attaqué.

Pratique. Or, savez-vous maintenant, âmes pures, ce que vous devez *aimer,* ce que vous devez *haïr?* Vous aimerez l'*innocence,* et vous haïrez *tout ce qui pourrait la*

blesser? Oui, aimez l'innocence de votre âme. Méditez souvent ces paroles de l'Ecriture Sainte : « O ! combien elle est belle la race chaste ! Sa mémoire est immortelle et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes. Elle triomphe et est couronnée pour jamais comme victorieuse après avoir remporté le prix dans les combats pour la chasteté. » (*Sag.* 4, 1-2.) En vérité, il ne peut y avoir rien de plus aimable qu'un cœur innocent et pur. « Combien est beau, » dit S. Grégoire de Naziance, « tout l'intérieur d'une âme qui n'est point parée d'écla- « tantes pierreries, mais qui brille par sa simplicité, sa « pureté et son innocence ! » Et S. François de Sales écrit : « Le cœur chaste est comme la mère perle qui ne peut recevoir aucune goutte d'eau, qui ne vienne du ciel; c'est ainsi que le cœur chaste ne doit se donner aucun plaisir immoral, pas même se permettre une mauvaise pensée. » — Détestez également *tout ce qui pourrait le moins du monde souiller la vertu d'innocence si délicate;* le moindre souffle ternit le miroir, et de même la moindre souillure ternit l'innocence. Ne faites donc jamais, soit seul, soit devant d'autres personnes, ce que d'honnêtes gens blameraient s'ils le savaient; et si quelqu'un veut vous séduire, repoussez-le et appelez au secours. Ecoutez les paroles du sage Salomon (*Prov.* 1, 10.) : « Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux ! » — Fuyez les maisons, les familles où vous pourriez trouver une pierre d'achoppement ! Fuyez les promenades, les réunions, surtout les compagnies que vous trouvez dans les campagnes, dans les forêts, à l'époque de la moisson ou pendant les soirées d'hiver ! « Soyez vigilant et tempérant. » (1. *Pierre.* 5, 8.)

Un miroir pour les âmes pures.

Rebecca est pour toutes les âmes pures et virginales un miroir vivant dans lequel elles peuvent se regarder fré-

quemment et où elles apprendront ce qu'elles ont à faire, si elles veulent conserver fidèlement la chasteté. — Rebecca n'est pas oisive, au contraire, elle est active et elle porte une cruche. Après avoir puisé de l'eau, elle retourne, ne s'arrête pas longtemps dans les places publiques, et bien qu'elle remarque le serviteur d'Abraham, elle ne le regarde pas indiscrètement, et ne lui parle pas; et lorsque le serviteur lui demande à boire, elle le satisfait aussitôt et lui parle amicalement et modestement. Quoiqu'elle entende qu'il est le serviteur d'Abraham, elle ne le conduit pas cependant dans sa maison, mais elle en informe d'abord sa mère. Elle ne s'enquiert pas curieusement du motif qui l'a amené. Elle obéit à ses parents lorsque ceux-ci désirent qu'elle aille s'unir à Isaac, quelle que soit la peine qu'elle éprouve à les quitter. (*Cornelius à Lapide.*)

SEPTIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Tu ne déroberas point.* »

(*Gr. Cat.* 1-5e *q.*)

Ce que le septième commandement défend. — Explication. Le septième commandement défend tout dommage causé aux propriétés du prochain, ce qui se fait 1) par *rapine* ou *vol*, 2) par *tromperie*, 3) par *usure* ou 4) par *tout autre moyen injuste.*

1) La *rapine ou le vol.* Ce ne sont pas seulement les voleurs proprement dits, qui sont coupables de ce péché, mais encore tous ceux qui leur donnent aide et conseil, qui ne rendent pas les objets trouvés ou prêtés, qui ne paient pas leurs dettes, qui mendient sans nécessité, qui retiennent le salaire, qui s'indemnisent en secret, etc. Sont également coupables de vol, les juges qui vendent leur sentence, et qui, corrompus par l'argent ou les dons, lèsent le bon droit des faibles ou des pauvres. Tous ces péchés de rapine et de vol sont défendus dans l'Ecriture

Sainte de la manière la plus sévère et sous les plus graves menaces. C'est ainsi que nous lisons (*Habac.* 2, 9,) : « Malheur à celui qui cherche à faire un gain injuste pour établir sa maison, afin d'être délivré de la serre du malheur! » (*Lévitique*, 19, 11.) « Vous ne déroberez point; et ne dénierez point la chose à qui elle appartient, et aucun de vous ne mentira à son prochain; » car « ni les voleurs... ni les ravisseurs du bien d'autrui ne seront héritiers du royaume de Dieu. » (1 *Cor.* 6, 10.) C'est pourquoi l'Apôtre donne l'exhortation suivante (*Ephes.* 4, 28.) : « Que celui qui dérobait ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe, en travaillant des mains, à quelque ouvrage bon et utile. »

La chaîne, ou : tu ne déroberas point.

Simon était un mauvais sujet qui ne valait guère mieux qu'un voleur. Ce n'est pas qu'il volât précisément; mais s'il trouvait quelque chose, il se l'appropriait lors même qu'il pût soupçonner à qui l'objet appartenait. — Un beau matin il passa devant la forge d'un maréchal. Non loin de la porte une chaîne se trouvait par terre. Simon ayant soigneusement regardé autour de lui si personne ne l'observait, s'en saisit lestement. Mais tout à coup il jeta un cri terrible et laissa retomber la chaîne; il s'était brûlé les cinq doigts. Le maréchal qui l'avait déposée à la porte pour la laisser se refroidir, accourut à ce cri; en voyant ce qui s'était passé il dit à Simon : « C'est très-bien fait, que vous vous soyez brûlé les doigts de voleur. Pour qu'il ne vous arrive pas un plus grand malheur, retenez bien ces mots :

Au bien d'autrui touchez aussi peu
Qu'au fer brûlant, qu'aux charbons de feu.

Ne gardez pas le bien qui ne vous appartient pas.

L'empereur Rodolphe tenant un jour la diète à Nuremberg, beaucoup de personnes vinrent lui demander justice. Dans le nombre se trouvait un marchand qui, étant descendu dans l'un des principaux hôtels, où il avait donner à garder à

l'hôtelier une bourse de cuir contenant 200 marcs d'argent, n'avait pas cru devoir demander une reconnaissance de ce dépôt. Au moment de partir, il réclama sa bourse, mais l'hôtelier fit l'étonné et nia tout. Le marchand après avoir exposé son affaire à l'empereur ajouta que ce dépositaire infidèle faisait partie de la députation de la ville, qui viendrait lui présenter ses hommages. L'empereur lui ordonna de se retirer et de se tenir caché à proximité. Peu après arrivèrent les députés de la ville. Rodolphe s'entretint familièrement avec ces messieurs, s'informant de leur nom et de leur profession. Dès qu'il eut connu ainsi l'hôtelier, il lui dit : « Ecoutez, vous avez là un beau chapeau; je vous donnerai le mien en échange. » L'hôtelier se fit un honneur de troquer avec le roi, et Rodolphe mit le nouveau chapeau avec une satisfaction visible. Pendant qu'on continuait à causer il sortit, et ayant avisé un bourgeois, il lui dit : « Courez vite chez la femme de l'hôtelier et dites-lui que son mari demande sans tarder l'argent et le sac en cuir du marchand; qu'en signe de vérité, il envoie en même temps le chapeau. » La femme, à la vue du chapeau, n'hésita pas longtemps à remettre l'argent. Le messager l'apporta à l'empereur, qui le mit de côté et rentra dans la salle avec le couvre-chef. En congédiant les députés, il retint l'hôtelier et fit appeler le marchand. Celui-ci répéta son histoire et l'hôtelier la nia sèchement. Ils en vinrent à une dispute fort vive, lorsque tout à coup l'empereur arrive avec le sac en cuir. A cette vue l'hôtelier resta pétrifié; l'empereur, après lui avoir fait des reproches sanglants, le condamna à une amende bien plus forte que la somme qu'il avait voulu s'approprier.

Soyez incorruptible.

Un juge inique peut également commettre un vol, s'il vend sa sentence, c'est-à-dire s'il se laisse corrompre.—S. Félix de Cantalice était précisément chez un juge, au moment que celui-ci reçut en cadeau un magnifique veau. L'animal s'étant mis à beugler, le Saint dit en riant au juge : « Monsieur, savez-vous ce que ces cris signifient? L'animal demande

une sentence favorable pour celui qui l'a envoyé. » Le juge rougit, et rendit aussitôt le veau. (*Biblioth. de la jeunesse.*)

2) La *tromperie*, On se rend coupable de ce péché quand on trompe son prochain dans le négoce, par exemple : en employant de fausses mesures, de faux poids, de la mauvaise monnaie ou en vendant de mauvaises marchandises ; quand on demande un prix trop élevé de son ouvrage ou de ses marchandises, quand on change les bornes dans les champs ; quand on met le feu à la maison pour obtenir de l'argent des compagnies d'assurances ; quand on fabrique de faux témoignages ou certificats, quand on intente des procès injustes ou inutiles ; qu'on cherche à corrompre les juges ou les témoins, qu'on détourne l'argent d'autrui, qu'on fait banqueroute, etc. — Au sujet de ces péchés de *tromperie*, l'Ecriture Sainte nous parle également de la manière la plus sévère: « Vous ne ferez point d'iniquité, » dit Dieu par la bouche de Moïse (*Levit.* 19, 35.) « ni en règle, ni en poids, ni en mesure ; que les balances soient justes, et les poids tels qu'ils doivent être. » Et ailleurs (*Levit.* 19, 14.) : « Vous n'arracherez point les bornes de votre prochain. » Et dans le nouveau-Testament, l'Apotre écrit (1 *Thess.* 4, 6.) : « Que personne n'opprime son frère, ni lui fasse tort dans aucune affaire, parceque le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés. »

Le trompeur.

Un pauvre journalier avait en pays étranger, un frère déjà absent depuis vingt ans et que tout le monde croyait mort, puisqu'il ne donnait plus aucune nouvelle. Un beau matin, le journalier reçut une lettre au moment où il était en ville. Mais comme il ne savait lire ni ce qui était imprimé ni ce qui était écrit, il alla trouver avec la missive l'hôte de son auberge, le priant de vouloir lui déchiffrer ce qu'elle contenait. L'au-

bergiste l'ayant vite parcourue, dit au journalier : « Ecoutez, voici ce qu'il y a dans la lettre : Votre frère qui est à l'étranger vient de mourir et vous a légué cinquante thalers.; mais il faut que vous partiez à l'instant même pour aller toucher la somme. » — « Monsieur, » dit le journalier, « où me faut-il aller pour toucher cette somme? » — « A Amsterdam, à plus de cent lieues d'ici, » répondit l'aubergiste. — « Eh ! » dit le journalier, « cent lieues pour aller, et cent pour revenir, cela fait 200 lieues; le voyage et la perte de mon temps pour aller chercher cet héritage vont me coûter plus que la somme elle-même. » — « Ecoutez, » dit l'aubergiste, « donnez-moi votre lettre et vendez-moi votre droit pour trente thalers, de cette manière vous pourrez rester ici, et pour moi, je m'arrangerai de manière à ne pas avoir trop de frais. Mais ne dites rien à personne de ce marché; acceptez-vous? » — « De tout cœur, » répondit le journalier. — Là-dessus l'aubergiste alla chercher trente thalers et les lui compta. Le journalier les ayant pris, le remercia et partit. — Cet argent mal acquis ne profita pas à l'aubergiste; car il mena une vie de débauches et devint pauvre; plusieurs années après, étant sur son lit de mort, il avoua avec angoisse qu'il avait trompé le pauvre journalier; en effet, la lettre disait que : « Celui qui se présenterait, muni de la lettre, chez une certaine personne à Amsterdam recevrait deux mille thalers en espèces, (par conséquent cent fois plus que l'aubergiste n'avait donné au journalier). On les avait effectivement comptés au voleur, qui les dépensa en débauches. Voila comment la tromperie et l'injustice sont récompensées. (*Livre de lecture de Schuster*).

La borne déplacée.

Ulrich habitait une jolie maison entourée d'un verger rempli d'arbres fruitiers. La prairie de son voisin touchait à sa propriété. Or, désirant agrandir son verger aux dépens de son voisin, Ulrich recula la borne plus avant dans la prairie. Quelque temps après, il monta sur une échelle pour cueillir des cerises, lorsqu'il fut au sommet, il tomba avec l'échelle

et se brisa la tête contre la borne. S'il ne l'avait pas déplacée, il serait tomber sur le gazon et ne se serait fait aucun mal.

3) L'*usure*. On pèche par usure en demandant des intérêts illégaux pour des sommes prêtées; en accaparant les blés ou les denrées afin de faire hausser les prix, et, en général, en abusant des besoins ou de l'ignorance du prochain, à son propre avantage ou à son propre profit. — L'usure est un péché abominable. L'usurier est un homme sans cœur, c'est un monstre qui suce la moëlle des pauvres; il est dans la société humaine ce que le ver solitaire est dans le corps humain, où il soustrait aux membres tout le suc des aliments pour se les approprier; il ressemble à l'araignée qui tend sa toile pour y attrapper les mouches auxquelles elle suce le sang. C'est pourquoi Dieu a dit par la bouche du prophète Ezéchiël (18, 13.) : « Celui qui donne à usure et qui prend du surcroît, vivra-t-il? Il ne vivra pas ; quand il aura commis toutes ces abominations, on le fera mourir et son sang sera sur lui! » Et dans les Proverbes (11, 26.) nous trouvons : « Le peuple maudira celui qui retient le froment. »

Le châtiment de l'usurier.

Un religieux de l'ordre des frères Mineurs qui vivait dans une grande sainteté aperçut un jour dans une extase un homme couché au milieu des flammes, et de son corps sortait un grand arbre. Aux branches de cet arbre pendaient plusieurs personnes, tant hommes que femmes, les pieds tournés en haut et la tête en bas; elles étaient cruellement tourmentées par les flammes sortant de l'abîme. Mais celui qui était couché à terre souffrait le plus. Le frère demanda à l'ange qui étaient ces personnes. Et l'ange répondit : « Celui qui est couché, c'est le père et la souche de tous les autres. Il était pauvre et il s'enrichit énormément par *des intérêts usuraires*. Les autres sont ses enfants et ses petits-fils. Ils

imitèrent les errements de leur père, ne rendirent pas ce qui avait été gagné par usure, et voilà pourquoi ils sont punis avec lui ; mais le plus éprouvé c'est le père ; il voit ceux qui, par sa faute, sont tombés dans le malheur, et c'est ce qui augmente et rend plus vives ses douleurs. »

L'usure étant une si grande iniquité, les princes et l'Eglise l'ont frappée de peines graves. Les pères du concile de Latran arrêtèrent que « les usuriers notoirement connus ne seraient pas admis à la sainte Table et que, s'ils mourraient dans ce péché, ils ne seraient pas inhumés en terre sainte, » etc.

Parmi les princes je dois mentionner S. Louis, roi de France. Ce pieux monarque, qui a tant fait pour la justice, publia des lois très-sévères contre les usuriers. Il forçait les juifs à restituer les sommes qu'ils avaient extorquées par de criantes usures, et si l'on ne trouvait plus ceux à qui cet argent appartenait, il l'employait en bonnes œuvres.

L'ennemi de l'usure.

On engagea un jour S. Ives à attendre quelques mois avant de vendre ses grains, afin d'en retirer un plus grand prix, parce que, grâce à ce moyen, les pauvres, auxquels il distribuait tout son avoir, recevraient de plus grandes aumônes. « Puis-je savoir, » dit le Saint, « si alors je suis encore en vie? » — « Pour avoir attendu ainsi, » dit plus tard celui qui avait donné ce conseil, « j'ai gagné le quintuple. » — « Et moi, » répondit le Saint, « j'ai déjà gagné plus du centuple en ne gardant pas mes grains. »

Comparaisons.

« D'un arbre vous ne pouvez exiger comme profit que le fruit; mais si vous voulez également lui prendre les feuilles et les branches, il périt. Usurier qui ravis à ton prochain ce qui lui est nécessaire pour vivre, reconnais-y ton image! » « Tous les biens d'un usurier semblent avoir des dents. Son argent a des dents. Son blé, qui est là pour être mangé par les gens, a des dents; et tous ses biens ont des dents, avec

lesquelles ils dévorent les maisons, les habits, l'argent, les grains, les champs et tous les grains des pauvres. Ce qui est encore plus terrible, ils rongent la chair et les os des pauvres. C'est pourquoi maint pauvre a coutume de dire : Je dois malheureusement emprunter à un usurier cent ducats, qui me rongent journellement les os! Aussi il y en a beaucoup qui nomment avec raison l'usurier une morsure, parce qu'il mord continuellement et qu'il dévore la fortune des pauvres. » (*S. Bernardin.*)

4) *Autres dommages injustes causés au prochain.* — On pèche contre le septième commandement non-seulement par vol et rapine, par tromperie et usure, mais encore de différentes autres manières, par exemple : en gâtant les prairies, les blés ou les arbres d'autrui ; en réduisant les siens à la pauvreté par le jeu ou la dissipation ; en négligeant le travail qu'on est obligé de faire ; en calomniant les artisans ou les négociants afin de leur soustraire leur clientèle, etc. A cette catégorie appartiennent également, les *contrebandiers* qui importent clandestinement des produits exotiques, sans payer les droits d'entrée, les *voleurs des bois*, les *braconniers*, et ceux qui se permettent des fraudes dans les droits à payer à l'Etat.

Ne causez du dommage à personne dans ses prairies, ses terres ou ses jardins.

Pascal, un enfant appartenant à des gens fort pauvres, fut obligé, afin de gagner sa vie, d'aller garder les troupeaux, et il montra dans cette humble fonction beaucoup de probité et de fidélité. Il veillait avec le plus grand soin à ce que personne ne souffrît le moindre dommage dans ses prairies ou ses terres par le fait d'un animal de son troupeau. S'il voyait que malgré sa vigilance un mouton ou une vache avait causé quelque dommage de cette nature, il le réparait de suite, soit au moyen de son mince pécule, soit en se mettant à travailler à l'endroit endommagé, bien qu'il n'y eût pas de sa

faute. Jamais il ne se laissait aller à prendre les produits des champs ou les fruits des jardins, quand même les autres bergers se le permettaient sans crainte. Un jour le chef des bergers ayant soif pria Pascal d'aller lui chercher quelques grappes de raisin dans un jardin privé. Le brave jeune homme s'y refusa, parce que c'était un larcin et en même temps une offense faite à Dieu. Le berger irrité de ce refus renouvela sa demande et insista avec menaces, « les raisins appartiennent à autrui, » répondit Pascal d'un ton résolu, « et nous n'y avons aucun droit; j'aime mieux me faire mettre en pièces que de voler la moindre chose et d'offenser ainsi Dieu. »

Montrez-vous compâtissant envers les animaux.

C'est faire preuve d'une grande dureté de cœur que de torturer les animaux sans nécessité ou de blesser ou de tuer le bétail d'autrui. Les jeunes garçons surtout se font souvent un cruel plaisir de poursuivre et de tourmenter de petits animaux sans défense. Quelle cruauté d'arracher de petits oiseaux à leur nid, de les priver de la liberté et enfin de les laisser périr de faim! Croyez-vous donc que ces petites créatures ne sentent pas non plus les souffrances? Nous lisons que le philosophe athénien Xénocrate était non-seulement un homme rempli de bienveillance pour ses semblables, mais encore compâtissant envers les animaux. Un jour qu'il était assis à l'extérieur, un moineau poursuivi par un épervier vint se refugier dans son sein. Xénocrate prit avec plaisir l'oiseau et le cacha jusqu'à ce que son persécuteur se fût éloigné. Dès que tout danger fut passé, il ouvrit son habit et laissa le moineau s'envoler en lui disant : « Je n'ai pas trahi celui qui est venu me demander protection. »

La dureté envers les animaux conduit à l'assassinat.

(Tiré des didascalia de Francfort, 14 octobre 1853.)

Plusieurs hommes de mérite se sont occupés, non-seulement de présenter la torture des animaux comme un vice exécrable, mais encore de prouver que celui qui ne craint

pas de tourmenter les animaux sans défense qui sont en son pouvoir, s'endurcit tellement à la fin, qu'il ne recule plus devant les grands crimes. Nous trouvons dans l'histoire de ces derniers temps un fait qui prouve la justesse de cette assertion.

La cour d'assises de Hanau s'est occupée pendant les quatre derniers jours de sa session d'une grave affaire à charge de Jean-Georges Müller, de Zunderbach, aubergiste et boucher, âgé de 31 ans, accusé de vol suivi de meurtre. Il ressort des actes antérieurs aussi bien que des débats actuels qu'il traitait avec la dernière cruauté les animaux destinés à être abattus, que souvent, après leur avoir plongé le couteau dans la gorge, il les laissait courir jusqu'à ce qu'ils tombassent épuisés de sang et de vie, ou bien qu'il les attachait encore vivants pour les éventrer et les écorcher. Des traitements de cette nature étaient une volupté pour lui, et il en parlait avec une satisfaction visible. La conséquence naturelle de cette conduite barbare c'est qu'il fut également insensible aux souffrances d'autres créatures. Or il arriva que le 31 mai de l'an 1853 un marchand juif, nommé Joseph Fronck, de Sonten, que le boucher avait accompagné dans une forêt, y fut trouvé assassiné et en partie dépouillé; aussitôt, tous les soupçons se portèrent sur le boucher qui, à la vue de la blessure mortelle, avait dit que c'était un *coup de mouton*. Malgré ses dénégations formelles, les jurés appuyés sur les déclarations des témoins et sur d'autres preuves, le déclarèrent, à l'unanimité, coupable sur tous les points, et la Cour de justice prononça contre lui la peine de mort : il interjeta appel contre cette sentence, bien qu'il n'eût aucun espoir de la voir modifiée. Voilà comment un jeune homme, par suite de l'habitude qu'il avait contractée de torturer les animaux, vit sa vie tranchée par la main du bourreau. Suite terrible des mauvais traitements infligés aux animaux!

La torture des animaux châtiée.

Un fait peut-être unique dans l'histoire est celui d'un bourgeois aisé, père de sept fils bien forts, mais tous muets.

La douleur que lui causait la malheureuse position de ses enfants lui rongeait sans cesse le cœur, et il ne comprenait pas pourquoi Dieu l'avait éprouvé d'une manière aussi terrible au-dessus des autres pères. Un jour il conduisit ses fils à une ferme voisine, habitée par un vieux suisse, où l'on mangeait du lait frais, du beurre et du fromage. Le malheureux père considérait tristement ses fils frais et roses assis autour de la table, mais ne disant mot. Des larmes mouillèrent ses yeux et il murmura en soupirant : « Mon Dieu ! comment ai-je mérité un sort pareil? » Le vieux suisse qui avait tout observé le tira à l'écart et lui dit : « Je vois bien que vous êtes triste parce que vos fils sont muets; mais je ne m'en étonne point. Je vous ai connu tout petit; or, vous souvenez-vous encore que dans votre jeunesse vous tendiez des lacets aux oiseaux, que vous leur arrachiez la langue, après quoi vous les laissiez voler? Le savez-vous encore? Je vous ai souvent averti. Les oiseaux du ciel, qui maintenant ne peuvent plus louer Dieu par leurs chants, vous ont dénoncé auprès de Dieu, et jamais vous n'entendrez sortir de la bouche de vos enfants le doux nom de père. »

S. Bernard et le joueur.

On pèche aussi contre le septième commandement par *les jeux de hasard;* car le joueur se ruine ordinairement avec sa famille. S. Bernard reçut un jour la visite d'un homme qui avait été dans le monde un ami passionné du jeu de dés; il pria le Saint de le recevoir dans son couvent, ce qui lui fut accordé. Mais le novice ne put en aucune manière s'habituer à la vie monastique, il alla trouver son supérieur, S. Bernard, et lui exposa qu'il voulait rentrer dans le monde, puisqu'il ne pouvait se plaire dans son nouvel état. « Mais que voulez-vous faire dans le monde, » objecta le Saint, « puisque vous ne connaissez rien? » — « Je me remets à jouer, » répondit-il; et je peux fort bien vivre de mes gains, vu qu'antérieurement j'en ai vécu ! » — « c'est bien, » dit Bernard; « en ce cas partez; seulement comme vous rentrez dans le monde, faites-moi un plaisir; voici une somme d'argent que

je vous remets; vous m'en rapporterez tous les ans le gain. » Le joueur promit de le faire. Un an après, quand déjà on avait oublié cet ex-novice, on vint annoncer à S. Bernard que le joueur était revenu et désirait lui parler. Bernard s'en vint à la porte du couvent avec une bourse vide, pour recevoir enfin du joueur les profits qu'il avait réalisés : mais quel fut l'étonnement du Saint en apprenant que non-seulement le joueur n'avait rien gagné mais qu'en outre il avait perdu l'argent emprunté, et qu'il désirait de nouveau entrer comme frère dans le monastère. Bernard l'accepta en disant : « J'ai perdu l'argent; de peur de vous perdre cette fois en même temps que votre âme, je vous accepte de nouveau. » — Le joueur fit pénitence et mourut comme un saint.

Ne jouez pas.

Un jour qu'on parlait du jeu à la cour de Versailles, on demanda à Joseph II s'il aimait également le jeu. « Non, » répondit-il, « je ne joue point; si un prince perd au jeu, il ne perd que l'argent de ses sujets. » C'est ainsi que tout père de famille devrait penser et parler : « Si un père de famille perd au jeu, il ne perd que l'argent de sa famille. » — S. Louis, roi de France, s'aperçut, un jour qu'il était indisposé, que le duc d'Anjou, son frère, et l'un des courtisans jouaient dans une chambre à côté. Aussitôt il se lève, et d'un pas chancelant il se dirige vers l'appartement des joueurs; il prend le trictrac avec les dés et les enjeux, et les jette par la fenêtre avec une juste indignation. — Puisse son exemple avoir beaucoup d'imitateurs dans ceux qui sont chargés de veiller sur leurs inférieurs!

Une histoire pour les dissipateurs et les joueurs.

Un jeune paysan s'était adonné au jeu et à l'ivrognerie. Un jour qu'il était d'avis de se rendre dans son vignoble il recommanda strictement à sa femme de lui apporter son dîner. La femme s'excusa en disant qu'elle ne pouvait rien lui apporter à manger puisqu'il avait tout dissipé par sa passion pour la boisson et le jeu. A la fin cependant elle le

lui promit. Vers l'heure de midi elle se rendit au vignoble et plaça le panier fermé près de son mari. Celui-ci, ayant aussitôt dit sa prière, ouvrit le panier. Mais qu'y vit-il à sa grande stupéfaction? Son propre enfant, tout petit, mais pâle et portant les traces de la faim. « Tu as tout dissipé : mange maintenant aussi ton propre enfant à moitié mort de faim! » lui dit sa femme d'une voix sanglotante, pendant qu'elle prenait l'enfant hors du panier et le lui remit entre les bras. Ce reproche secoua vivement le jeune fermier; il reconnut ses torts, embrassa sa femme et implora son pardon; depuis ce temps il ne visita plus un seul cabaret, malgré les instances pressantes de ses anciens camarades. Songez-y, buveur! Ce que vous gaspillez en sales orgies, vous l'avez volé à votre femme et à vos enfants; car ils doivent s'en passer; oui, pendant que vous êtes plongé dans vos ignobles plaisirs, votre femme et vos enfants languissent peut-être à la maison, manquant du nécessaire et versant des larmes brûlantes de colère et de douleur. Indigne époux, indigne père! Malheur à vous, si vous ne vous convertissez pas à temps!

(*Gr. Cat.* 6e-7e *q.*)

Quelques remarques. — a) Il y a des personnes qui se permettent des soustractions et des fourberies légères, dans la pensée que ce n'est pas là un grand péché; or il est à remarquer que ces soustractions et ces fourberies insignifiantes constituent de graves péchés contre le 7e commandement, quand elles se répètent fréquemment au point de causer à la fin un dommage considérable au propriétaire, ou quand la perte de l'objet, insignifiant en soi, cause un dommage assez grand au prochain. De ces petits larcins on passe assez facilement à des vols plus considérables, et on court ainsi à sa perte.

Le domestique enclin au vol.

Un valet de ferme possédé du démon de la cupidité, n'avait plus qu'une pensée, celle de ne se donner de repos que lorsqu'il se serait acquis une ferme. Pour arriver à son but, tout

moyen lui semblait bon. L'argent était son Dieu, et partout où il pouvait s'en procurer il ne s'en faisait pas faute. A la fin il vola son maître de plusieurs manières. Il commença par ne donner aux chevaux que la moitié de leur avoine, et il vendit le reste. Plus tard, ayant remarqué que son maître avait quelques centaines de francs en réserve il osa les voler. Mais une pièce de monnaie rare qui se trouvait dans la somme le fit découvrir, et au lieu de sa ferme il n'obtint que son juste châtiment dans une prison.

b) Les enfants ne peuvent non plus soustraire la moindre chose à leurs parents; car par là ils font fréquemment planer de faux soupçons sur les domestiques et ils privent leurs frères et leurs sœurs d'une partie de l'héritage. C'est à ce sujet qu'il est écrit dans le livre des Proverbes (28, 24) : « — Celui qui vole son père ou sa mère et qui dit qu'il n'a pas péché, est le compagnon de l'assassin. » — Les domestiques pêchent de la même manière quand ils commettent des infidélités à l'égard de leurs maîtres; il ne leur est même pas permis de distribuer des aumônes *sur la fortune de leur maître*, à moins que ce dernier ne le sache et ne l'approuve; car la justice va avant la générosité, dit S^t^-Augustin. Si donc ils veulent distribuer des aumônes, qu'ils le fassent sur leur propre bourse. « Si vous avez, dit encore S^t^-Augustin, donnez du vôtre; si vous n'avez pas, pour donner du vôtre, vous ferez mieux de ne rien donner que de dépouiller les autres. » (*Serm.* 178.)

(*Gr. Cat.* 8^e^-12^e^ *q.*)

La *restitution*. — *Explication*. — Si on possède le bien d'autrui ou si l'on a causé du dommage au prochain, on est donc strictement obligé de restituer le bien d'autrui, de réparer les dommages autant que l'on peut, sans quoi on n'obtient pas le pardon auprès de Dieu. « Le péché n'est pas remis à moins que l'objet soustrait ne soit restitué, » dit S. Augustin (*Epist.* 155 *ad Macéd.*) et S. Grégoire le grand (*Moral.* 15. 19.) observe : « Si celui qui est con-

vaincu de ne rien avoir donné de sa fortune, doit souffrir de si grands tourments, quel châtiment recevra alors celui qui est accusé d'avoir dérobé le bien d'autrui? « Dans l'Ecriture Sainte l'obligation de restituer est clairement exprimée, en plusieurs endroits. Dans l'Exode, (22, 5-6) nous lisons : « Si quelqu'un ravage un champ ou une vigne, en lâchant son bétail pour aller paître dans le champ d'autrui, il rendra du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne. Si le feu sort et atteint des épines et que le blé qui est en tas ou sur pied dans le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui aura été brûlé. » Et dans le Nouveau-Testament le Divin Sauveur dit : « En vérité, je vous dis, que vous ne sortirez point de là (de la prison jusqu'à ce que vous ayez payé la dernière obole. » (*Matth.* 5, 26.) Et S. Paul (1. *Cor.* 6, 9-10.) écrit : « Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu? Ne vous trompez-point vous-même : ni les fornicateurs..... ni les larrons..... ni les ravisseurs, n'hériteront point le royaume de Dieu. »

Relativement à la restitution il faut faire attention aux quatre points suivants :

1) *Qui doit faire restitution?* Doit faire restitution a) celui qui possède injustement le bien ou la valeur du bien d'autrui, ou qui a sciemment causé du dommage; b) si celui-ci ne restitue pas, ce sont ceux qui ont pris part au péché par conseil ou par action, ou qui ne l'ont pas empêché tout en pouvant le faire ou étant obligé de le faire d'après les conventions ou par le devoir de leur charge. Voici comment le catéchisme romain développe ce point d'une manière plus explicite : « Ce n'est pas seulement celui qui a volé qui doit faire restitution, mais encore celui et tous ceux qui ont participé au vol. Ainsi d'*abord* ceux

qui ordonnent de voler, *secondement* ceux qui ne pouvant ordonner, exhortent ou excitent à voler; *troisièmement* ceux qui s'entendent avec les voleurs; *quatrièmement* ceux qui prennent part au vol et en retirent du profit; *cinquièmement* ceux qui pouvant empêcher le vol, ne le font pas, mais plutôt y donnent plein consentement; *sixièmement* ceux qui, sachant qu'un vol a été commis, ne le dénoncent pas; cette dernière classe comprend tous ceux qui sont complices dans le vol, les recéleurs, ceux qui accordent protection aux voleurs en leur fournissant une retraite ou en leur ouvrant leur maison; tous ceux-là doivent indemniser celui qui a été victime d'un vol et on ne peut assez les engager à se conformer à cette obligation indispensable.

2) *Combien il faut restituer.* Ici il faut distinguer si l'on a soustrait ou conservé le bien d'autrui *sciemment et injustement, ou sans le savoir et le vouloir. Dans le premier cas* on doit indemniser *intégralement* le propriétaire, c'est-à-dire il ne suffit pas de restituer l'objet en lui-même ou sa valeur intrinsèque, dans le cas où il n'existe plus, mais il faut encore payer les intérêts qu'entre temps il aurait pu produire, déduction faite des frais que le propriétaire lui-même n'aurait pas pu éviter. Et en général il faut qu'on lui restitue tout le profit qu'on lui a fait perdre et tout le dommage qu'on lui a causé. Dans le *second cas,* dès qu'on apprend que c'est le bien d'autrui, il faut le restituer intégralement avec ce qu'il a produit, déduction faite des frais, et en général il faut qu'on dédommage le propriétaire de tout ce dont on est devenu plus riche par la possession et l'usufruit de son bien.

3) *A qui il faut restituer le bien d'autrui.* Il faut restituer le bien d'autrui à *son propriétaire* ou à *ses héritiers;* mais si cela ne peut se faire, il faut le donner aux

pauvres ou l'employer à de *bonnes œuvres*. Donc quand le propriétaire lui-même ou ses héritiers existent encore, il ne nous est pas permis de les frustrer de leur bien pour le donner aux pauvres etc.; car « comme ce serait une grande injustice, » dit S. Chrysostome, « de prendre à quelqu'un son habit pour le donner à un autre qui en aurait besoin, ainsi ce serait pécher que de distribuer en aumônes le bien qu'on doit restituer. »

4) *Quand on doit restituer.* On doit faire la restitution le plus tôt possible; le devoir de la restitution cesse seulement lorsque le propriétaire consent à s'en désister ou lorsque l'auteur du dommage est absolument hors d'état de restituer; toutefois il doit faire tous ses efforts pour remplir ses obligations selon l'étendue de ses moyens.

Exemple tiré de la Bible.

Zachée nous donne un bel exemple relativement au devoir de la restitution. Il est tout disposé à restituer, et c'est pourquoi il dit au divin Sauveur : « Voici, Seigneur! Je donne la moitié de mes biens aux pauvres; et si j'ai fait du tort à quelqu'un en quelque chose, j'en rends le quadruple. » Jésus en fut fort réjoui et lui fit entendre ces paroles consolantes : « Aujourd'hui le salut est entré dans cette maison. » (*Luc.*, 19,-8-9.)

Que rien ne vous détourne de la restitution.

Un homme fort riche, qui ne devait une partie de sa fortune qu'à des injustices criantes, était dangereusement malade; il savait que la gangrène était déjà dans ses plaies, et néanmoins on ne pouvait le déterminer à restituer. Toutes les fois qu'on lui parlait de restitution, il répondait : « Que deviendraient mes trois fils? ils seraient à la misère. » Cette réponse fut rapportée à un ecclésiastique : « Si quelqu'un, dit-il, lui annonçait que j'ai un excellent remède pour arrêter la gangrène, il demanderait à me voir, et j'espère que je

pourrais l'engager à restituer. » On s'empressa d'annoncer cette nouvelle au malade, qui fit prier l'ecclésiastique de venir au plus tôt. Celui-ci ne différa point et fut très-bien accueilli. Le remède est immanquable, dit l'abbé, il est simple et ne vous fera pas souffrir ; mais il est cher, très-cher. » — « Coutât-il deux mille et même dix-mille francs, n'importe, dit le malade, en quoi consiste-t-il? » « Tout le remède consiste à faire fondre sur les endroits gangrenés de la graisse d'une personne vivante et en bonne santé, il n'en faut pas beaucoup. Si vous trouvez quelqu'un qui pour dix mille francs veuille se laisser brûler pendant un quart-d'heure une main, il y en aura assez. » — « Hélas! dit le malade, je crains bien de ne trouver personne : » — « Rassurez-vous, dit l'ecclésiastique, vous ne connaissez pas le dévouement de vos enfants pour un père qui leur laisse tant de richesses. Faites venir votre fils aîné, il vous aime, il doit être votre héritier ; dites-lui : Vous pouvez sauver la vie à votre père, si vous consentez pour me guérir à voir laisser brûler une main, j'en ai la confiance, il acceptera. Si cependant il refuse, faites votre proposition au second en lui promettant de le faire votre héritier ; s'il refuse, le troisième acceptera sans doute pour avoir l'héritage. » Les trois fils sont appelés; la proposition leur est faite successivement : tous les trois la rejettent. « Mon père n'y pense pas, » se disaient-ils en se retirant d'auprès de lui. — « Je n'y comprends rien, dit alors l'ecclésiastique au malade, si ce n'est que vous seriez bien insensé de consentir à perdre votre corps et votre âme et à être tourmenté dans le feu de l'enfer pour des enfants qui ne veulent pas, pour vous guérir et vous sauver la vie, endurer le tourment du feu de la terre l'espace d'un quart-d'heure. Quelle folie! » — « Vous avez raison, répondit le malade, vous m'avez ouvert les yeux ; qu'on aille chercher le notaire; en l'attendant, je vous prie de me confesser; et de concert avec son confesseur, il prit les moyens de réparer, aussi bien qu'il put, ses injustices sans avoir égard à ce que deviendraient ses enfants.

(*Gaume. Catéch. de Pers. T. IV. p.* 13.)

La restitution acccomplie.

Le Messager du peuple (1853 N° 64) rapporte le fait suivant : « A Glanmünchweiler, village du Palatinat, une veuve avec ses enfants vient d'éprouver une surprise bien agréable. Il y a 36 ans, lors de son déménagement de Nanzweiler à Glanmünchweiler, on vola à feu son mari dans un pupitre fermé, une somme de 1500 francs, sans qu'on pût avoir le moindre soupçon fondé sur aucune des personnes qui s'étaient accupées d'emballer ou de transporter les meubles. Voilà qu'il arrive aujourd'hui de Philadelphie, en Amérique, une lettre d'un missionnaire au bourgmestre de l'endroit avec prière de s'informer si quelqu'un de telle famille est encore en vie, parce qu'il a reçu d'un pénitent la somme de 1500 francs pour être restituée à cette famille, et qu'il tient l'argent à sa disposition.

Comme le mari de la veuve est mort depuis longtemps et que sa famille n'est pas dans une position fort aisée, on peut s'imaginer la joie de la pauvre veuve et de ses enfants. »

(*Gr. Cat.* 13e *q.*)

Ce qui doit nous détourner des péchés contraires au septième commandement. Ce qui doit nous détourner de prendre le bien d'autrui et d'en négliger la restitution, c'est surtout la pensée : 1) Que la mort nous arrachera cependant le bien d'autrui, et peut-être plus tôt que nous ne nous y attendons : 2) que bien mal acquis, ne profite pas, et n'apporte que malheur, malédiction, inquiétude et une mauvaise fin : car « celui qui sème l'injustice récoltera le malheur. » (*Prov.* 22, 8.) « L'injustice ne profite point, » dit un auteur chrétien; « le baume que vous avez volé devient du poison sur vos blessures. La pierre que vous avez volée et qui devait servir de fondement à l'édifice de votre bonheur, fera crouler ce dernier et vous ensevélira sous les ruines : » 3) que c'est une suprême folie de s'exposer, pour un

bien périssable, à perdre le ciel et à précipiter l'âme dans le feu éternel de l'enfer. « Il vaut mieux souffrir du tort dans ses biens, » dit S. Jérôme, « que perdre son âme : il vaut mieux perdre une chose qui, quoique nous fassions, périra un jour ; il vaut mieux renoncer volontairement à un objet que de perdre l'âme pour laquelle nous devrions tout abandonner : » Et le divin Sauveur a dit : « Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme. » (*Matth.* 16, 26).

Les voleurs châtiés.

Dans la Souabe non loin du château de Rosenstein, se trouvait une chapelle dédiée à la S^te^ Vierge Marie, continuellement visitée par une foule de pauvres, de malades et de pélerins qui venaient y prier. Grâce à l'intercession de Marie, beaucoup de malheureux y étaient guéris et beaucoup d'affligés s'en allaient consolés, et beaucoup d'âmes timides étaient reconfortées ; et la reconnaissance de ceux qui avaient éprouvé la protection de Marie y apportait des dons en or, en argent et en pierreries, de sorte, qu'à la longue de grandes richesses s'accumulèrent dans l'humble chapelle. Les chevaliers qui habitaient le château de Rosenstein s'en aperçurent, et comme ils n'avaient pas de foi, ils se dirent l'un à l'autre : « Prenons des sacs, rendons-nous à la chapelle et emparons-nous des objets précieux qui s'y trouvent. » Un matin donc ils partirent pour la chapelle ; le soleil était radieux, et les oiseaux gazouillaient dans les arbres ; toutefois au-dessus de la chapelle se voyait un petit nuage noir. Les chevaliers étant entrés se mirent à entasser les bijoux dans leurs sacs. Et comme ils voulaient s'en aller avec leur butin, la foudre jaillit du nuage noir et les carbonisa entièrement, tandis que les bijoux restèrent intacts. — C'est ainsi que Dieu punit les impies. (*Legendes d'Albert Werfer.*)

La mauvaise action porte son châtiment avec elle.

Un soir deux bateleurs arrivèrent dans un village avec un ours et passèrent la nuit dans une auberge. L'aubergiste venait précisément de vendre un porc gras et fit mettre l'ours dans l'étable vide. Vers minuit un voleur s'en vint rôder autour de la maison dans l'intention de s'emparer du porc. Ne sachant rien de ce qui s'était passé, il ouvrit doucement la porte de l'étable, entra et dans l'obscurité, saisit à la place du porc, l'ours qui s'étant levé en grognant d'une façon terrible, saisit le voleur avec ses pattes musculeuses et ne le lâcha plus. — Le malheureux se mit à jeter d'affreux cris d'épouvante et de douleur. Aussitôt tout le monde fut sur pied dans l'auberge. Les bateleurs eurent toute la peine du monde à arracher le voleur aux griffes du féroce animal; ils le mirent entre les mains de l'aubergiste qui le livra à la justice.

Le voleur trouve fréquemment
En ce monde son châtiment.

L'usurier sur son lit de mort.

Un fameux usurier, se voyant près de mourir, fit appeler un confesseur. Celui-ci ayant trouvé que tout son bien était acquis par la voie injuste de l'usure, lui dit qu'il fallait absolument restituer. « Mais que deviendront mes enfants? » dit le malade, — « Le salut de votre âme, » dit le confesseur, « doit vous être plus cher que la fortune de votre famille. » — « Je ne puis me résoudre à ce que vous exigez, » reprit le moribond, « et j'en courrai les risques. » Il se retourne vers la muraille de son lit, et meurt. Quelle mort! Combien elle doit faire trembler ceux qui ne doivent les biens qu'ils possèdent qu'à la fraude et à l'injustice! (*Mérault. Conjuration de l'impiété*).

Le vol puni.

Dénys le tyran, qui était un païen, avait, au dire d'Aristote, dépouillé les statues des dieux de leurs manteaux d'or et les avait couvertes d'ornements de peu de valeur, en di-

sant, qu'il lui faisait peine de voir les dieux chargés d'un si lourd fardeau. Lorsque dans la suite il fut chassé de son royaume, il dut, pour subvenir à ses besoins, s'occuper de l'instruction des enfants. Un jour qu'il était aux thermes, il fut publiquement raillé; le peuple lui dit qu'il n'avait que ce qu'il méritait puisqu'il avait traité si insolemment les dieux. Il s'était approprié ce que ne lui appartenait pas, et il subit le châtiment de son vol. (*Le Dr Brünner*).

(*Gr. Cat.* 14e *q.*)

Ce que le septième commandement ordonne. — Explication. De tout ce qui vient d'être dit on peut aisément conclure ce que le septième commandement *ordonne;* il nous ordonne de *donner à chacun ce qui lui appartient, et d'être bienfaisant envers notre prochain*, de lui fournir l'occasion de faire du profit, de lui payer scrupuleusement nos dettes et son salaire, de rendre soigneusement à son propriétaire ce qui a été soustrait, emprunté ou trouvé, de prévenir le prochain du tort qui pourrait lui être fait, de protéger ses biens contre tout dommage, et de les sauver lorsqu'ils sont en danger, etc. Celui qui agit ainsi, qui observe constamment la justice et la droiture s'attirera les grâces et les bénédictions de Dieu, comme le dit le prophète Ezéchiël (33, 15), dans les termes suivants : « Si le méchant rend le gage, et qu'il restitue ce qu'il avait ravi, et qu'il marche dans la voie des commandements de la vie, sans commettre d'iniquité, certainement il vivra, il ne mourra point. »

Le chevreau.

Le vieux Tobie, à une probité scrupuleuse, joignait une grande aversion pour le bien appartenant à autrui. Un jour sa femme ayant reçu un chevreau l'apporta à la maison; et Tobie l'ayant entendu bêler, dit à sa femme : « Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé; rendez-le à ceux à qui il appartient, parce qu'il ne nous est pas permis de manger ou de toucher à quelque chose qui a été dérobé. »

La probité récompensée.

François Fleury, un jeune orphelin abandonné, qui avait été adopté par un riche fermier en France, servit son maître pendant sept ans en qualité de berger. Un soir qu'il allait conduire son petit troupeau dans le parc, un voyageur passe à cheval, et François vit un objet brillant s'échapper de sa poche. Il courut à l'endroit où l'objet était tombé, et trouva une montre en or. Un vieux berger, l'ayant vue, voulut la lui extorquer, mais inutilement.—Le jeune homme courut toute la nuit, et au point du jour il arriva sur la grand'route qui le conduisit quelques heures après dans une ville. Il y voit devant une hôtellerie un cheval sellé, et soupçonnant que c'est celui du propriétaire de la montre, il entre et trouve dans la salle du rez-de-chaussée un homme d'un certain âge. C'était monsieur Perdin, un riche marchand de Dunkerque. « Monsieur, » dit Fleury, « n'auriez-vous pas perdu hier soir cette montre? je l'ai trouvée et j'ai couru après vous pour vous la remettre. » L'étranger fit semblant de n'en rien savoir et dit au jeune homme que brobablement il se trompait de personne. « En ce cas je dois aller à la recherche de mon homme, » répondit-il, en se tournant vers la porte, disposé à partir. Cette probité extraordinaire jeta l'étranger dans l'étonnement. « Qui es-tu ? mon fils ! » demanda-t-il au garçon, en lui caressant les joues. — « Je suis un berger. » — « Qui est ton père? » — « Il est là-haut avec les Anges, et ma mère aussi. » — « As-tu des parents? » — « Hélas! oui, monsieur. » Là-dessus, Fleury, ayant donné la montre à Perdin, voulut s'en aller, bien qu'affamé et frissonnant de froid; mais l'étranger le retint. « Laissez-moi, » dit-il avec effroi, « dans ma précipitation, j'ai oublié mon pauvre troupeau; il aura faim; ce qui ne lui est encore jamais arrivé. » — « Vous avez peut-être encore plus faim, mon garçon. » Et là-dessus il voulut lui donner quelques tranches de pain qui étaient sur la table. Fleury profitant du moment où Perdin était levé, et sans attendre sa récompense, s'enfuit avec une telle rapidité que le marchand qui

le poursuivit pendant quelque temps l'eut bientôt perdu de vue. Vers l'heure de midi Fleury était de nouveau près du parc aux moutons, mais il le trouva vide. En proie à la plus vive inquiétude, il courut à la maison. — « Maître, » dit-il, au fermier, « punissez-moi, j'ai été infidèle. Mais ce n'est pas de ma faute ; c'est notre maître d'école qui en est responsable ; il nous a si souvent dit que les gens honnêtes ne doivent pas garder les objets trouvés. Or, je n'en pouvais rien, si le monsieur allait si grand train à cheval. »—« Non, tu n'y pouvais rien, mon garçon ! » A ces paroles Perdin qui l'avait suivi à cheval entra dans la place, et voyant que le fermier tenait une houlette en main, il l'aborda amicalement en lui disant : « Frappez-moi, mais non pas ce garçon ; car c'est moi qui l'ai séduit. » Il raconta toute l'affaire au paysan, et insista si longtamps pour avoir le jeune homme près de lui qu'il le lui abandonna. Après que le négociant l'eut fait reposer et eut largement indemnisé le fermier, il mit le jeune pâtre derrière lui sur son cheval et le conduisit dans sa demeure.

Le pauvre Fleury y fut traité comme l'enfant de la maison, crut en grâce et en sagesse devant Dieu et les hommes, et au milieu d'étonnantes visititudes qui le purifièrent et le conservèrent, il devint un commerçant très-estimé, et un grand bienfaiteur des pauvres.

Exemple d'un rare désintéressement.

S^{t}-Augustin rapporte dans ses sermons l'histoire suivante : « Lorsque j'étais à Milan, un homme très-pauvre trouva un petit sac renfermant 200 sous partie en or partie en argent. Il se souvenait du commandement divin qui lui ordonne de restituer ce qu'il a trouvé ; mais ne connaissant pas le propriétaire il écrivit sur une affiche l'avis suivant qu'il rendit public : » Celui qui a perdu une somme d'argent consistant uniquement en sous, peut s'adresser en tel endroit à telle personne. « Il arriva justement que celui qui avait fait cette perte, et qui cherchait tristement son argent dans tous les coins et recoins, s'arrêtât devant cette affiche, et après en

avoir pris connaissance, il arriva plein d'un joyeux espoir auprès du pauvre mais honnête ouvrier. Celui-ci lui adressa plusieurs questions sur la nature et le cachet du sac ainsi que sur le nombre des sous qui y étaient renfermés; car il craignait d'être trompé et de donner la somme à un homme à qui elle n'appartenait pas. Mais le propriétaire ayant exactement répondu à toutes les questions, son bien lui fut restitué. Plein de joie et de reconnaissance il présenta à l'honnête ouvrier 20 sous, la dixième partie de la somme entière; mais celui-ci ne voulut pas les prendre. Il l'engagea alors à ne pas refuser dix sous; ce fut peine perdue; enfin il le supplia d'en accepter au moins cinq; tout fut inutile, et l'ouvrier resta inébranlable. Peiné de ce refus obstiné, il jeta son sac, en disant : « Puisque vous ne voulez rien accepter je vous déclare que je n'ai rien perdu. » Alors seulement le pauvre ouvrier consentit à prendre la récompense : mais il la partagea entre les autres pauvres, ne gardant rien pour soi. « — Quelle générosité, que Dieu lui-même doit admirer! A cette histoire S^t^-Augustin ajoute la conclusion suivante : » Mes frères, si vous avez trouvé quelque chose, rendez le; car si vous ne le rendez pas, c'est comme si vous l'aviez volé. »

Cette observation et cette narration de S^t^ Augustin méritent d'être prises en sérieuse considération, surtout de nos jours. Combien d'annonces d'objets perdus ne lisons nous pas actuellement dans les journaux, et combien peu d'objets retrouvés! De belles récompenses sont promises à celui qui rapportera l'objet perdu, et néanmoins le plus souvent il ne se fait pas connaître.

Pratique. — Donnez, et laissez à chacun ce qui lui appartient; regardez comme sacrée la propriété de votre prochain; ne lui causez aucun dommage dans sa fortune : soyez probe et honnête dans vos relations et contribuez au bien-être commun dans la mesure de vos forces. Ayez toujours présente à l'esprit, cette maxime de l'Ecriture-sainte : « Ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse, ne le faites pas à un autre, » et conformez-y

votre conduite; alors vous ne pécherez jamais contre le septième commandement. Ne détournez jamais un objet, si peu important qu'il puisse être, et pénétrez-vous de cette maxime. « On commence par de petites choses et on finit par de grandes. » Ne prenez non plus rien à vos parents. Car celui qui prend quelque chose à son père ou à sa mère et prétend que ce n'est pas un péché, est le compagnon d'un voleur de grands chemins. « Combien de fois ces soustractions ne causent-elles pas du dommage aux autres frères et sœurs et ne font-elles pas planer des soupçons injustes sur les gens de la maison? — *Soyez content de ce que vous avez!* » C'est une grande richesse, que la piété qui se contente de ce qui suffit, « écrit S. Paul (1 *Tim.* 6, 6. *et suiv.*) : « Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents. Mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans le piége du diable. » Et dans les Proverbes (16, 8) il est écrit : « Il vaut mieux avoir un peu de bien avec justice, qu'un gros revenu là où l'on n'a pas de droit. » Par conséquent fuyez toutes les occasions et tous les actes coupables qui pourraient vous pousser à l'injustice, au larcin et au vol, et vous entraîner à votre perte; gardez-vous de la gourmandise, de la boisson, de l'oisiveté, des jeux de hasard, de l'orgueil et de la coquetterie. Ne touchez pas au bien d'autrui, et si vous vous l'êtes approprié, rendez-le incontinent, vous souvenant de ce proverbe : »

Le bien injustement acquis
Engendre d'éternels soucis.

Le solitaire et les deux disciples.

Un jour un solitaire traversait la campagne avec deux disciples. Le soleil était brûlant, et nulle part soit de près, soit de loin, on n'apercevait le moindre ruisseau, pas même un arbre. Et après avoir marché bien longtemps, ils arrivèrent

près d'une maison, et autour de cette maison il y avait des arbres qui portaient des fruits et répandaient un frais ombrage. Alors l'un des deux disciples dit : « Si nous demandions aux gens qui habitent cette maison de nous donner à manger quelques-uns de ces fruits. » Et il frappa à la porte en appelant; mais personne ne répondit. Alors l'autre disciple dit : « Personne n'habite cette maison. Cueillons trois pommes de l'un des arbres, une pour chacun de nous, et mangeons-la pour nous rafraîchir! En même temps il étendait la main vers l'arbre le plus rapproché de lui. — Mais le vieux solitaire lui cria : » N'en faites rien, mon fils! Il est écrit : » « *Tu ne déroberas point!* » « Il ne nous est pas permis d'endommager même une feuille de ces arbres, encore moins d'en cueillir un fruit. Voici de l'ombre; que cela nous suffise! » Et ils s'étendirent tous les trois à l'ombre des arbres qui s'y trouvaient : puis le vieux solitaire se mit à parler du fruit défendu du paradis, comment notre premier père, pour en avoir mangé avait fait entrer dans le monde la mort et la corruption, et que nous devons dominer et dompter nos désirs. Les deux disciples écoutaient ses paroles et ne pensaient plus ni à boire ni à manger. — Au moment où le vieillard cessa de parler et où les trois voyageurs se disposaient à continuer leurs routes la porte de la maison s'ouvrit, et le maître qui était un payen s'étant avancé, dit : Je vous salue : Sachez que je me suis tenu caché dans la maison pour voir ce que vous étiez disposés à faire de mes fruits. J'ai entendu les paroles que vous avez prononcées et je les garde dans mon cœur. Entrez dans ma maison et mangez y ce que je vous servirai. » — Et ils entrèrent dans sa maison et il leur servit du lait, du pain et des fruits dont ils mangèrent. Lorsqu'ils furent rassassiés le payen leur dit : « A quelle religion appartenez-vous? » « Le solitaire parla : « Nous sommes chrétiens et nous croyons en Jésus-Christ. » Là-dessus le payen reprit : « Parlez-moi de Jésus-Christ! » Et le solitaire commença à lui enseigner la religion chrétienne et à lui expliquer l'évangile. Et le payen crut, et ayant suivi ses hôtes il se fit baptiser dans le premier ruisseau qu'ils

rencontrèrent. Alors les trois disciples avant de continuer leur chemin entendirent ces paroles de la bouche du solitaire : « Dieu récompense le bien, et aucune bonne action n'est sans bonnes conséquences. Faites luire votre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils louent le Père qui est aux cieux. (*Legendes d'Albert Werfer.*)

HUITIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Tu ne feras pas de faux témoignage contre ton prochain.* »

(*Gr. Cat.* 1-2e *q.*)

Ce que le huitième commandement défend avant tout. — Explication. Le huitième commandement *défend avant tout* de faire un faux témoignage, ou de dire devant la justice quelque chose qui n'est pas vrai; car, comme nous l'avons clairement expliqué à propos du serment, lorsqu'on est appelé en témoignage devant la justice, on ne doit dire que la pure verité, telle qu'on la connaît, ni plus, ni moins. — Le faux témoignage, est un crime énorme, puisqu'il blesse la *vérité*, la *charité*, la *justice* et la *religion*. Le faux témoin blesse la *vérité;* en effet, il ment d'une manière effrontée et indigne dans des choses importantes, qui concernent directement le bon ordre et la société, et cela devant Dieu et les hommes, qui ont le droit d'exiger de lui la vérité; il blesse la *charité;* en effet, il cause sciemment à quelqu'un du tort et de la peine, puisque par son faux témoignage il fait en sorte, que par exemple, dans un procès, celui qui est dans son droit, perd, que l'autre qui a tort, gagne, ou que l'innocence, est opprimée et que le coupable est acquitté; il blesse pour le même motif la *justice,* en trompant les juges; enfin il blesse la *religion*, en prenant Dieu, la vérité elle-même, à témoin de sa fausse déposition.

Voilà pourquoi Dieu montre une si grande horreur pour les faux témoins : « Il y six choses, d'après le livre des Prov., (6, 16-19) que Dieu hait, et même, la septième lui est en abomination : le faux témoin qui profère des mensonges, et il le menace de châtiments et de la mort. -- « Le faux témoin ne demeurera point impuni. » (Prov. 19, 5.) « Le témoin menteur périra. » (Prov. 21, 28.) L'Eglise, de son côté, frappe le faux témoin de l'excommunication, et le faux témoignage est un cas réservé dans plusieurs diocèses.

Exemples tirés de la bible.

Autrefois, par la loi de Moïse, les peines les plus sévères étaient prononcées contre le faux témoin. « Les juges s'informeront exactement; et s'il se trouve que ce témoin est un parjure, qui a déposé faussement contre son frère, vous lui ferez comme il avait dessein de faire à son frère...., vous ne l'épargnerez point; mais il y aura vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied. » Voilà ce qui est écrit dans le Deuteronome 91, 18-21. — Les témoins qui déposèrent faussement contre Naboth sont appelés dans l'Ecriture les enfants de Satan : « Ils amenèrent deux méchants hommes et les tinrent vis-à-vis de Naboth; et ceux-ci, pareils à des enfants de Satan, déposèrent faussement contre lui. » (3 Rois, 21, 13.) Nous voyons également par l'histoire de la chaste Susanne que ses faux témoins n'échappèrent pas au châtiment. Les deux vieillards qui firent un faux témoignage contre elle, croyaient sans doute pouvoir compter sur l'impunité, puisque personne autre qu'eux n'avait vu la chose; et cependant Dieu mit au grand jour, par leur propre bouche, leur faux témoignage, et ils durent subir eux-mêmes la peine qu'ils avaient destinée à l'innocence. (Dan. 13.)

(*Gr. Cat.* 3-5° *q.*)

Quelques autres péchés contre le huitième commandement. — *Explication.* — Par le huitième commandement sont

encore défendus les péchés suivants : 1) le mensonge, 2) l'hypocrisie, 3) la médisance, 4) la calomnie, 5) les faux soupçons, les jugements téméraires et, en général, tous les péchés par lesquels on fait du tort au prochain dans son honneur ou dans sa réputation.

1) *Le mensonge.* — Mentir c'est parler autrement qu'on ne pense pour tromper quelqu'un, ou dire *sciemment et à dessein* une fausseté. C'est ainsi par exemple que le négociant ment, quand il dit que sa marchandise est bonne, qu'elle lui a coûté vingt francs, etc., tandis qu'il sait bien qu'elle est mauvaise et ne lui à coûté que dix francs. Toutefois ce ne serait pas un mensonge si on n'avançait quelque chose que par plaisanterie ou d'une manière ingénieuse et piquante, de manière que tout homme doué d'un peu d'esprit pourrait en saisir aisément le sens; c'est pourquoi les fables et les paraboles ne sont pas des mensonges. — Le mensonge proprement dit est un affreux péché. — « Le mensonge est dans un homme une tache honteuse, » est-il dit dans l'Ecclés. (20, 26), et dans les Proverbes nous lisons (12, 22) : « Les fausses lèvres sont une abomination à l'Eternel; » car le mensonge procède du diable, qui « est un menteur et le père du mensonge. » (S. Jean, 8, 44.) Et quels maux ne cause pas le mensonge! Il entraîne à sa suite des péchés innombrables; voilà pourquoi le proverbe dit : « menteur, voleur. » Oui, tout pécheur est aussi un menteur; car « les pécheurs » comme dit un orateur chrétien, « se servent du mensonge comme d'un anneau magique, au moyen duquel ils se rendent invisibles pour quiconque pourrait les observer. » Le menteur n'a aucune valeur morale, pas plus qu'une horloge qui sonne autrement que ses aiguilles n'indiquent. Par conséquent il n'est *jamais* permis de mentir, soit pour son propre avantage soit pour l'avantage d'autrui, pas même par

plaisanterie ou par nécessité ; car chaque mensonge est contraire à la vérité de Dieu ; de même qu'on ne peut jouer avec la poix sans se salir, de même on ne peut jouer avec le mensonge sans souiller son âme. « Il n'est jamais permis de mentir, » dit S. Augustin (epist. 8) ; « même le mensonge proféré dans l'intention de louer Dieu, est défendu. » Nous voyons par l'exemple d'Ananie et de Saphire combien Dieu hait et punit le mensonge. Pour avoir menti, ils furent frappés de mort subite. (Act. des Ap. 5.)

Le mensonge puni.

Deux mendiants sachant que l'évêque Epiphane devait passer par un chemin, se concertèrent pour l'y attendre et lui demander l'aumône ; afin de mieux réussir, l'un des deux contrefera le mort, tandis que l'autre, au milieu de lamentations, demanderait quelque chose pour l'enterrer. L'évêque arriva et la comédie fut jouée. Aux supplications du mendiant le Saint répondit d'un air sévère : « Dieu lui soit propice ! et lui donnant en même temps une pièce d'argent, il ajouta : « Ayez bien soin de ce cadavre ! Votre compagnon ne se lèvera plus jamais. » Le mendiant n'attachant aucune importance à ces paroles, rit sous cape de la crédulité du Saint ; dès que celui-ci fut hors de vue, il poussa du pied son compagnon, et lui dit en plaisantant qu'il pouvait se lever maintenant en toute sûreté. Mais celui-ci ne fit pas mine de l'avoir entendu. Le vivant s'imaginant que l'autre jouait encore la comédie, le loua de ce qu'il savait si bien contrefaire le mort. Mais ce dernier ne répondant pas encore, il lui cria enfin : « Hola, mort lève-toi, sans cela tu ne recevras pas un sou ! » et en même temps il secouait le cadavre de ses deux mains. Alors enfin il vit, à ne pas pouvoir en douter, qu'il était effectivement mort. Epouvanté à cette vue le mendiant se mit à pleurer amèrement et à maudire son mensonge.

Rien qu'un seul mensonge.

Il y avait à Arras un soldat, âgé d'environ vingt ans, qui n'était entré au service que parce que le sort l'y avait forcé. Ce jeune homme aimait tendrement sa mère, il soupirait sans cesse après le moment où il pourrait la revoir ; et quoiqu'il ne fût au régiment que depuis fort peu de temps, il avait demandé plusieurs fois un congé à son capitaine, qui le lui avait toujours refusé. La résistance qu'on opposait à ses désirs ne servit qu'à les rendre plus vifs ; et, voyant qu'il n'avait pas d'autre moyens de les satisfaire, il prit enfin le parti de déserter. Une nuit qu'il était en sentinelle sur le rempart de la ville, il se ceignit d'une longue corde attachée à sa baïonette, qu'il avait eu soin d'enfoncer dans le mur, et essaya ainsi de descendre jusqu'au bas des fortifications. Mais comme le poids de son corps fit casser la corde ou la baïonnette, il tomba lourdement dans le fossé et se cassa la cuisse. Une femme qui, en passant le lendemain matin, avait entendu ses soupirs, et aperçu le triste état où il était réduit, alla en donner avis aux corps-de-garde. Le sergent vint tout de suite, et demanda au soldat la cause du fâcheux accident qui lui était arrivé. Celui-ci répondit naïvement qu'il avait une envie démésurée de voir sa mère, que c'était pour cela qu'il avait déserté ; mais que malheureusement le moyen qu'il avait pris ne lui avait pas réussi. « Que dis-tu là ? s'écria le sergent qui l'aimait, et qui voulait le sauver. « Garde-toi de parler ainsi à nos officiers ; si tu te donnes pour déserteur, tu ne peux manquer d'être perdu. Il en sera ce que Dieu voudra, reprit le soldat ; mais mon curé et ma mère m'ont toujours dit qu'il ne fallait jamais mentir. » Peu de temps après, l'état-major ayant été informé de cette nouvelle, en tint le conseil de guerre : le malheureux jeune homme y comparut, il avoua sincèrement qu'il avait voulu déserter ; et comme on lui fit entrevoir les suites terribles que pourrait avoir pour lui cet aveu : « Vous ferez de moi, dit-il, tout ce que vous voudrez ; mais, quoiqu'il puisse arriver, je dirai la vérité, parce que mon curé et ma mère m'ont appris, dès

mon bas âge, qu'il vaut mieux mourir que mentir. » Les officiers qui composaient le conseil de guerre, étonnés et charmés de son amour pour la vérité, auraient voulu trouver un moyen de le sauver; mais ne pouvant se dispenser de le juger selon la loi, ils signèrent tous à regret l'arrêt de sa condamnation. Il subit la mort avec la même tranquillité qu'il avait confessé sa faute; et tous ceux qui furent témoins de son courage et de sa piété, ne purent s'empêcher de le plaindre et de l'admirer. (*Mentor des enfants.*)

Ne mentez pas même par badinage.

Edouard était le fils de parents fort riches; mais il avait la détestable habitude de mentir à tout propos. Un jour il était à sa chambre en train d'écrire une lettre, et sur sa table se trouvaient neuf louis d'or qu'il devait renfermer dans la lettre. Emilie, sa petite sœur, étant venue dans la chambre, vit les pièces brillantes et dit : « Edouard, où est-ce que cet or croit? » Edouard répondit : « Les louis d'or croissent sur des plantes. On les met en terre tout comme des fèves; et il en sort de grands arbustes qui se remplissent de pièces d'or. » Après cela Edouard se remit à écrire activement; mais Emilie s'empara des louis, sans qu'Edouard s'en aperçût, courut au jardin et les cacha dans la terre. Lorsqu'Edouard eut terminé sa lettre, elle rentra et s'écria pleine de joie : « Edouard, comme tu auras beaucoup de louis; je les ai plantés tous. » Edouard se leva tout désespéré, prit Emilie par la main, et ayant couru au jardin avec elle, il lui dit : Tu vas me montrer de suite où tu as enfoui les pièces? » Mais soit que l'enfant ne connût plus au juste l'endroit, soit que quelqu'un eût vu Emilie au moment où elle plantait les pièces, toujours est-il qu'elles avaient disparu. Lorsque le père apprit cet événement : « Edouard, » dit-il à son fils, « tu as bien mérité cette punition de neuf louis. Emilie était sans doute bien naïve d'aller planter des louis d'or; mais toi, tu es très-méchant de répandre continuellement des mensonges. »

A la vérité, il n'est jamais permis de parler *contre* la vé-

rité; cependant il est très-souvent opportun de *taire entièrement la vérité*, en ne répondant pas du tout à une question, et en refusant les éclaircissements, ou de voiler au moins la vérité d'une manière sage et prudente, lorsque l'honneur du prochain et le service de Dieu le réclament évidemment.

Il y a souvent nécessité de taire la vérité.

S. Cyprien fut invité, par le proconsul Aspasius Paternus à lui fournir les noms des prêtres de Carthage, mais le Saint répondit : « Vos lois portent que personne ne doit être dénonciateur, donc, les prêtres ne sauraient être dénoncés par moi. Faites-les chercher, on les trouvera. » — S. Justin, martyr, lors de son interrogatoire à Rome fut sommé par le préfet payen de dire où les chrétiens s'assemblaient ordinairement. Il se contenta d'indiquer sa propre demeure et donna à entendre que là où demeure un chrétien là aussi pouvait se trouver en même temps un temple de Dieu, en disant : « Vous imaginez-vous donc que nous nous rassemblons tous dans le même lieu? Notre Dieu n'est pas renfermé dans un seul lieu. Il est présent partout, mais invisible; et comme par son immensité il remplit le ciel et la terre, nous ne pouvons lui refuser nulle part l'hommage qui lui est dû. »

On peut quelquefois voiler la vérité d'une manière sage et prudente.

S. Athanase étant poursuivi par les Ariens, se refugia dans un vaisseau. Ils l'eurent bien vite atteint; alors le Saint ordonna au pilote de virer de bord et de se diriger vers ses ennemis. Ceux-ci lui demandèrent s'ils n'avaient pas vu l'évêque Athanase. « Oui, » répondit-il, « il n'y a pas longtemps qu'il a pris la même route que vous suivez. » Cette réponse était parfaitement conforme à la vérité; et c'est ainsi qu'Athanase fut sauvé des mains de ses ennemis.

(*Gr. Cat.* 6e *q.*)

2) L'*hypocrisie*. On pèche par hypocrisie lorsqu'on

cherche à induire les autres en erreur, en se faisant passer pour meilleur ou plus pieux qu'on n'est réellement. Il y a, malheureusement, encore beaucoup de ces hypocrites qui parlent de justice, et sont plongés dans l'iniquité, des pharisiens chrétiens, qui ont toujours Dieu dans la bouche, mais qui portent le démon dans leur cœur; de leurs lèvres découle le miel, mais leur cœur renferme du poison. C'est à eux que le divin Sauveur adresse ces paroles : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! car vous êtes semblables aux sépulcres blanchis qui paraissent beaux au dehors, mais qui au-dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte d'ordure. Ainsi, intérieurement vous paraissez justes aux hommes, mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité. » (*Matth.* 23, 27, 28.) — En vérité, ce péché d'hypocrisie n'est pas moins grand et détestable que le mensonge. « La justice hypocrite, » dit S. Augustin, « n'est pas de la justice, mais une double iniquité, puisqu'elle est iniquité et hypocrisie. »

Comparaisons.

« Le cygne cache sa peau noire sous des plumes blanches; ainsi l'hypocrite sous un bel extérieur cache une âme noire. » (*Münch.*) « L'autruche est un oiseau qui, bien qu'ayant deux ailes, ne vole pas. Voilà le portrait des hypocrites qui, bien que portant devant eux l'image de la sainteté, ne sont cependant pas saints. » (*S. Grég.*) — « Un hypocrite ressemble à un tas de fumier qui, étant couvert de neige, cache ainsi sa forme intérieure. » (*S. Clém. d'Alex.*) « Un hypocrite ressemble à une fausse pièce de monnaie qui paraît être autre qu'elle n'est en réalité. » (*Richter.*)

Quelque chose pour les hypocrites.

Des vases vides surnagent et ne s'enfoncent pas dans l'eau. C'est ainsi que les hypocrites ne se laissent pas longtemps abaisser par l'humilité; mais ils s'exaltent eux et leurs ex-

ploits tandis qu'ils ravalent et déprimen[illegible] les autres et leur conduite, ressemblant au pharisien qui priait dans le temple : « O mon Dieu, je vous remercie de ce que je ne suis pas comme celui-là. » — « Les hypocrites, » dit S. Grégoire, « cherchent des témoins de leurs belles actions; et s'ils ne les trouvent pas, ils deviennent leurs propres panégyristes, et cela bien souvent aux dépens de la vérité. » C'est ainsi qu'un jour Jonathas ayant battu les avant-postes des Philistins, le roi Saül fit annoncer dans tout le pays au son des trompettes : « Saül a battu les avant-postes des Philistins; » et tout le peuple était dans la joie et criait : « Vive le roi ! » De même que Saül arrachait la palme de la victoire aux mains de son fils et laissait proclamer sa propre gloire au son des trompettes, ainsi les hypocrites poursuivent la louange des hommes, ne se souvenant pas de l'avertissement du Seigneur : « Gardez-vous bien de faire vos bonnes-œuvres devant les hommes, afin d'être vus par eux; sans quoi vous ne recevrez pas de récompense de votre Père qui est aux cieux. Lors donc que vous ferez des aumônes, ne le proclamez pas au son de la trompette, comme font les hypocrites dans leurs synagogues et dans les rues, afin d'être loués par les hommes ! En vérité, je vous le dis : de cette manière, ils ont déjà reçu leur récompense. » (*Matth.* 6, 2.)

L'hypocrite confondu.

Un jour se présenta chez le saint abbé Sérapion un solitaire fort zélé, afin de recevoir de cet homme, rempli de l'esprit de Dieu, l'une ou l'autre instruction. Sérapion lui ordonna de demeurer pendant quelque temps sous son toit et de se recueillir dans la prière. Mais le solitaire gémissait du fond du cœur. « Qui suis-je, » dit-il, en tenant les yeux baissés, « et pour qui me prenez-vous, en m'imposant de pareilles choses ? Je suis un grand pécheur; je suis indigne de ce vêtement religieux; je ne suis pas même digne d'élever mes regards vers Dieu ! » — L'abbé rempli de compassion, le consola, et après que, suivant son habitude, il lui eut lavé les pieds, il lui servit un repas frugal; lorsque

le repas fut terminé, l'abbé se tourna de nouveau vers lui pour lui laver également, mais dans un sens spirituel, la tête et les mains. « Eh bien, mon frère! » lui dit-il pour commencer, « quel bon conseil avez-vous voulu recevoir de moi? ou plutôt que vais-je vous dire? En vérité, rien de nouveau. Si votre intention est sérieuse, alors prenez une résolution bien ferme, ne soyez plus si distrait, restez dans votre chambre, ne vous promenez pas inutilement à droite et à gauche, soyez plus occupé de votre salut. » — A ces mots le visage du novice s'empourpra; se croyant gravement offensé et insulté et ne pouvant maintenir sa colère, il éclata en paroles vives et impétueuses dont les flots s'arrêtèrent bientôt lorsque Sérapion le regarda d'un œil calme et sévère sans cesser d'être amical. « Voyez-vous maintenant, mon frère, » parla l'abbé, » quand il s'agit de vous humilier vous-même, vous vous y entendez parfaitement bien; mais du moment que vous êtes humilié par d'autres, vous montrez un caractère hautain et emporté. Maintenant seulement je vous connais, et maintenant seulement vous vous connaissez vous-même. — Fuyez cette modestie hypocrite, fausse et orgueilleuse et tendez de toutes vos forces à la véritable modestie. Ou bien soyez tel que vous vous montrez, ou bien montrez-vous tel que vous êtes. »

(*Gr. Catéch.* 7e-9e *q.*).

3) La *médisance*. On pèche par médisance lorsqu'on *révèle sans nécessité les fautes du prochain;* je dis *sans nécessité*, car il peut se présenter des cas où l'on peut et l'on doit révéler les fautes du prochain, savoir, quand cela est nécessaire pour le bien du coupable ou qu'on peut empêcher par là un plus grand mal; mais en tout cas on ne doit le faire que dans une *bonne intention;* en outre l'on ne peut pas exagérer les fautes, ni soutenir comme certaine une faute qui ne l'est pas; enfin on ne doit les révéler qu'à ceux qui peuvent remédier au mal; mais si on ne le faisait que par pure méchanceté,

si on allait proclamer partout les fautes du prochain pour lui ravir son honneur et sa réputation, ce serait de la médisance, un péché qui trahit autant de manque de charité que de méchanceté. Le médisant possède la qualité contraire de la neige. La neige couvre tout et rend tout brillant, et le médisant découvre tout et rend tout sale. « Les médisants, » dit le cardinal Hugues (in ps. 5), « ressemblent aux scarabées qui abandonnent les fleurs pour aller se mettre sur le fumier; ils taisent les bonnes œuvres de leur prochain pour ne parler que de ses péchés et de ses défauts. » C'est pourquoi Salomon donne l'avis suivant : « Ne te mêle point aux gens médisants; car la ruine s'élèvera tout à coup sur eux. » (Prov. 24, 22).

Combien nous trouvons souvent de plaisir à voir et à révéler les fautes d'autrui.

Il y a une vingtaine d'années, pendant les exercices du carême au mois de février, il arriva que dans une église de Turin le sermon du soir avait duré si longtemps que l'obscurité s'était à la fin répandue dans les nefs remplies de fidèles. Le sermon qui traitait en particulier de la nécessité de la pénitence, paraissait avoir produit un grand effet; car à peine fut-il terminé que du milieu de la foule s'éleva la voix d'un homme qui demandait la permission d'exposer seulement en quelques paroles ce qui lui pesait sur le cœur. Il déclara donc, avec l'expression du plus vif repentir, que les graves paroles du prêtre l'avaient fortement ému, et qu'il se sentait porté à faire une confession publique; puis cet homme, dont personne ne distinguait le visage, exécuta son singulier dessein sans attendre le consentement du public. « Je confesse, » s'écria-t-il, » devant Dieu et la sainte Eglise, qu'étant encore enfant et jeune homme j'ai mainte fois offensé mes parents par mon orgueil rebelle, par le mensonge et la fausseté, que j'ai souvent battu ma mère et que j'ai fait descendre mon père au tombeau, à force de le chagriner. Par

mon hypocrisie et mes infâmes intrigues j'ai séduit un grand nombre de filles, qui actuellement sont dans la honte et la misère; j'ai également rendu infidèles des femmes mariées qui sans moi fussent restées chastes. Je n'ai pas passé un jour sans faire subir à ma femme les traitements les plus indignes, j'ai entièrement négligé l'éducation de mes enfants, j'ai trompé et pillé mes clients et j'ai foulé aux pieds la justice. Livré à toutes les mauvaises passions, j'étais habitué à passer des nuits entières dans les orgies; chaque matin je suis revenu ivre à la maison. Toutes ces actions criminelles, tous ces attentats horribles, par lesquels j'ai causé tant de mal, je les déplore du fond du cœur; et si j'étais encore assez pervers et malheureux pour persévérer dans mon habitude de pécher et pour continuer à servir de scandale aux estimables citoyens de cette ville, je permets, à n'importe qui, de s'élever contre moi et de me demander publiquement raison. Comme garantie de la vérité, comme preuve de la sincérité de ma conversion, et en même temps pour humilier mon orgueil, je déclare demeurer dans la rue des Carmélites et me nommer Bonaventure, avocat. » En ce moment s'éleva une autre voix qui retentit avec force sous les voûtes de l'église : « Arrêtez ce malfaiteur, cet effronté menteur! C'est moi qui suis l'avocat Bonaventure, et tout ce que ce coquin a dit sur mon compte n'est que calomnie; ne le laissez pas échapper! » Mais l'abominable Sosie qui venait de faire cette confession, au lieu de faire la sienne, et qui d'après l'opinion générale n'avait rien dit de faux, fut assez avisé pour s'esquiver à la faveur de l'obscurité, et on n'a jamais su qui il a été.

L'enseignement à tirer de cet étrange événement ne saurait être douteux pour personne. Se confesser à la place d'autrui, mettre au jour ses fautes et les stigmatiser avec rigueur, voilà à quoi presque tout le monde est très-apte et vite prêt, au lieu de se frapper soi-même la poitrine de componction, dans la conscience de sa propre misère et de laisser la fonction de juge à celui pour qui rien ne reste caché (*Veith*).

Comparaison.

Le médisant ressemble à un homme qui a accès dans un grand et beau jardin, et qui, au lieu de s'occuper des beautés variées qu'il a devant soi, parcourt les allées, s'attachant uniquement à ramasser les pierres sans valeur, les fleurs fanées et les mauvaises herbes; et qui, après cela, se tourne vers ses compagnons pour leur dire avec un sourire malicieux : « Voyez donc les vilains objets que ce jardin renferme ! » — Ne pourrait-on pas répliquer à ce misérable : « Homme sans cœur ! dans quel jardin planté par la main des hommes ne croissent pas de mauvaises herbes? Pourquoi ne diriges-tu tes regards haineux que sur ce qui est mauvais, et les détournes-tu de tant de belles choses, telles que les fruits et les fleurs magnifiques du jardin? — Le soleil lui-même a des taches : tu ne trouveras pas un seul homme qui n'en ait. »

(*Gr. Cat.* 10ᵉ-12ᵉ *q.*)

4) *La calomnie.* On se rend coupable de ce péché, quand on *attribue au prochain des fautes* qu'il n'a pas commises, ou *qu'on exagère ses fautes réelles.* Ce péché, de même que la médisance, devient plus grand, selon la gravité des fautes et selon la position de la personne à qui on les impute; ensuite selon l'importance du tort et des dommages qu'elle a subis, enfin selon le nombre des personnes qui ont entendu la calomnie, et l'intention plus ou moins mauvaise qu'on a eue. — La calomnie est un horrible péché contre la charité chrétienne; en effet, si c'est pécher et agir contre la charité que de dévoiler et de rendre publiques les fautes secrètes du prochain, ce doit être assurément un crime diabolique que d'imputer faussement à quelqu'un des fautes et de les rendre publiques. En agissant de la sorte le calomniateur devient le meurtrier de l'honneur de son prochain et lui cause souvent un tort irréparable. Quel nom donnerait-on à celui qui, de gaité de cœur, irait

salir et souiller de boue ce que son voisin a de plus précieux, par exemple, un bel habit; cet acte ne causerait-il pas un grand chagrin à celui qui en serait la victime? Avec quelle inhumanité n'agit pas le calomniateur qui, non-seulement souille la bonne réputation de son prochain, mais qui encore cherche à la détruire tout-à-fait?! C'est pourquoi l'Ecriture dit (*Eccl.* 10, 11) : « Celui qui calomnie en secret ne fait pas moins que le serpent qui pique dans les ténèbres. »

Atrocité et funestes effets de la calomnie.

Le saint abbé Ypericius avait coutume de dire : « Il vaut mieux manger de la viande et boire du vin que de dévorer le cœur de nos frères par la calomnie; car, semblable au serpent qui chassa Eve du paradis, le calomniateur tue non-seulement sa propre âme, mais encore celle de ses auditeurs. »

Ne nous étonnons donc pas si Dieu, qui récompense selon sa justice, envoie parfois de rudes châtiments aux calomniateurs. C'est ainsi que S. Bernard rapporte (*In vita Malachiæ*) que le calomniateur de Malachie eut la langue toute enflée et consumée par les vers. — La Sainte Ecriture nous fournit également un exemple à ce sujet.

La calomnie et le châtiment d'Aman.

Aman calomniait le peuple Israëlite auprès de son roi en lui annonçant que ce peuple se servait de nouvelles lois, agissait à l'encontre des habitudes de tous les peuples, méprisait les ordres du roi et blessait l'union des peuples par ses discordes. En conséquence le roi ordonna d'exterminer cette nation. Mais en ce moment Mardochée, la pieuse Esther et tout Israël supplièrent le Seigneur de faire éclater devant tout le monde leur innocence aussi bien que la calomnie d'Aman. Et Dieu exauça leur prière; le peuple d'Israël fut épargné, et le calomniateur fut condamné à la potence; c'est ainsi que « Dieu le récompensa comme il l'avait mérité. » (*Esth.* 13-16).

Explication. Il faut bien remarquer à ce propos que ce n'est pas seulement le médisant ou le calomniateur qui commet un péché grave, mais encore celui qui écoute avec plaisir les propos médisants, qui ne les empêche pas, tout en le pouvant, ou qui par ses questions et son approbation les fait naître et les entretient. En effet, « celui qui invente des propos et des bruits infâmes et médisants n'est pas le seul calomniateur; celui-là l'est aussi qui écoute avec plaisir ce serpent, et qui prend part à sa conversation envenimée. Il est l'aide le plus méprisable du méchant, et il est pour le calomniateur ce que le receleur est pour le voleur. L'un et l'autre sont complices d'une égale infamie. Le méchant serait confus et interdit, n'atteindrait pas son but pervers, s'il ne trouvait pas des complaisants et des âmes vénales. » — Voilà pourquoi le sage Sirach nous donne l'avertissement suivant (*Eccl.* 28, 28) : « Bouchez-vous les oreilles avec des épines, et n'écoutez point la langue médisante! » Et dans le livre des Proverbes (25, 23.) nous lisons : « Le vent du nord chasse la pluie, et le visage sévère chasse la langue qui médit en secret. » S. Bernard écrit : « Je ne veux pas décider qui, du calomniateur ou de celui qui l'écoute, est le plus coupable. — Je ne trouve d'autre différence entre eux sinon que le premier a le démon sur la langue, et le second dans les oreilles. »

Ne prêtez aucune attention au calomniateur.

S. Jean, patriarche d'Alexandrie, ne supportait en sa présence aucune parole qui pût blesser la charité envers le prochain. Si quelqu'un tenait des propos peu charitables il se détournait aussitôt et commençait à parler d'autre chose; si cela lui arrivait une seconde fois, il donnait ordre à son chef d'office de ne plus permettre l'entrée de sa maison à cet homme sans charité qui ne pouvait maîtriser sa langue.

(*Gr. Cat.* 13e-14e *q.*)

A quoi sont tenus le médisant et le calomniateur. — Explication. Comme c'est une obligation de restituer le bien volé, ainsi c'est une obligation de rétablir l'honneur lésé du prochain; en effet, « la bonne réputation vaut mieux que beaucoup de richesses. » (*Prov.* 22, 1). Conséquemment, celui qui a divulgué les fautes secrètes du prochain, bien qu'elles soient réelles, doit chercher à le disculper et à rétablir son honneur d'une manière licite. Mais celui qui a blessé l'honneur du prochain par la calomnie, qui lui a faussement imputé des fautes ou qui a exagéré ses fautes réelles, *celui-là doit se retracter, demander pardon, et réparer autant que possible tous les dommages qu'il a causés;* toute personne offensée y a droit, elle peut et doit dire au médisant : « Rendez-moi ce que vous m'avez pris! Vous m'avez pris mon honneur, ma réputation, mon crédit; rendez-moi tout cela!» Car la religion, la justice, la charité ne cessent de nous crier : *A chacun ce qui lui appartient!* Il n'y a pas de pardon à moins que le mal ne soit réparé autant que faire se peut. Je dis : « *Autant que faire se peut;* » car, malheureusement, le mal, bien souvent, ne se laisse plus réparer entièrement. « S'il tombe de l'encre sur une feuille de papier blanc, il reste toujours une marque quoiqu'on fasse pour effacer la tache. C'est ainsi qu'on a de la peine à faire disparaître entièrement les effets de la calomnie : elle laisse toujours une souillure.

Le coussin de plumes.

Il n'y a malheureusement que trop de médisants et de calomniateurs sur la terre. Peu d'entre eux ont la force de vaincre leur orgueil au point d'avouer leur péché, de retracter la calomnie et de rendre ainsi à leur prochain l'honneur qu'ils lui ont ravi. Mais supposé même que les médisants

veuillent de tout leur cœur retracter leurs paroles, et réparer l'honneur qu'ils ont ravi à leur prochain, — sont-ils bien toujours en état de le faire encore? Je dis : Non, et je le prouve par l'histoire suivante qui est réellement arrivée.

Il y a quelques vingt-cinq ans, vivait en Autriche un pieux et brave curé; il avait le malheur d'être haï et persécuté par cinq personnes de la commune, parce qu'il ne voulait pas consentir à ce qu'ils exigeaient de lui contrairement à la justice. Pour se venger de lui, ils gagnèrent une femme de mauvaise vie, qui accusa le digne prêtre des choses les plus infâmes, et dans la commune et même devant le synode épiscopal. Le curé fut effectivement appelé devant ses supérieurs ecclésiastiques, et bien qu'il défendît son innocence d'une manière victorieuse, cette dénonciation perfide et calomnieuse lui causa un si profond chagrin qu'il tomba dans une maladie de langueur, dépérit visiblement et fut bientôt sur son lit de mort. — Alors les calomniateurs eurent peur; en proie au repentir et à l'inquiétude, ils se rendirent chez leur curé, lui demandèrent pardon à genoux et se déclarèrent disposés à retracter de suite leur infâme mensonge, à réparer son honneur et sa réputation. — « Mes chers enfants ! » leur répondit le malade, « je vous pardonne votre méchanceté de tout mon cœur; mais vous n'êtes plus en état de me rendre mon honneur et ma réputation. » — « Oui oui, » dirent ses paroissiens repentants; « nous voulons le faire, nous pouvons le faire et nous le ferons. Dites-nous seulement comment nous devons nous y prendre. » — « Eh bien donc! » continua le prêtre, « prenez cet oreiller, et après être montés à la tour, ouvrez-le d'un coup de couteau, et laissez voler toutes ses plumes. Après cela, revenez me dire ce qui est arrivé. » Les paroissiens ne savaient pas ce qu'il voulait dire et crurent en définitive que leur curé déraisonnait. A la fin cependant sur ses instances réitérées, ils portèrent l'oreiller au clocher, l'ouvrirent et en dispersèrent les plumes. Après cela ils revinrent au presbytère. « Que sont devenues les plumes? » demanda le malade. » — « Hélas, » répondirent-ils, « le vent les a chassées au loin et les a dis-

persées de tous côtés. » — « Je l'avais bien pensé, » dit le curé ; « cependant soyez assez bon pour me les rapporter dans la taie. »—« Pardon, monsieur le curé, » répondirent-ils tous étonnés, « nous ne saurions y parvenir, c'est chose impossible ; car le vent les a trop dispersées. » — « Eh bien, mes enfants, » reprit le prêtre, « vous êtes tout aussi peu en état de me rendre mon honneur et ma réputation, parce que vos accusations calomnieuses se sont déjà répandues trop au loin, et que par conséquent vous ne sauriez vous rétracter devant toutes les personnes qui les ont entendues. » Après ces paroles qui firent une profonde impression, il donna sa bénédiction à tous les assistants éplorés, et mourut quelques heures après, victime du péché de calomnie. (*Biblioth. de la jeunesse.*)

(*Gr. Cat.* 5e *q.*)

5) Les *faux soupçons et les jugements téméraires.* - *Explication.* — Enfin on pèche encore contre le huitième commandement par de *faux soupçons* et par des *jugements téméraires;* on pèche

a) par de *faux soupçons* lorsque *sans aucune raison suffisante* l'on *suspecte* la vertu ou la conduite du prochain, et

b) par des *jugements téméraires,* lorsque, *sans une raison suffisante* l'on *regarde quelqu'un comme le véritable auteur d'un crime.* Si, par exemple, après qu'un vol a été commis, vous alliez *présumer,* sans en avoir des preuves, que telle ou telle personne est coupable de ce vol, ce serait un *faux soupçon;* et si, également sans le moindre fondement, vous *croyiez avec certitude* que cette personne a volé, ce serait un *jugement téméraire.* Et « c'est avec raison qu'on appelle ces jugements des hommes, jugements téméraires, » dit S. François de Sales, « parce qu'ils ne sont pas juges les uns des autres, et qu'en jugeant ils usurpent l'office de Notre-Seigneur. »

Voilà pourquoi le divin Sauveur nous dit : « Ne jugez pas, afin que vous ne soyez pas jugés!..... Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil? » (*Matth.* 7, 1-3.)

S. Paul et les habitants de l'île de Malte.

Le vaisseau qui transportait S. Paul de Jérusalem à Rome ayant fait naufrage sur les côtes de l'île de Malte, les insulaires s'empressèrent de bien accueillir l'équipage. Ils allumèrent un grand feu, et Paul ayant ramassé quelques sarments et les ayant mis au feu, une vipère, que la chaleur en fit sortir, se suspendit à sa main. Les barbares se permirent, à cette occasion, un jugement téméraire et précipité sur le compte de S. Paul, en se disant entre eux : « Cet homme est, sans doute, quelque meurtrier; puisque, après avoir été sauvé de la mer, la vengeance divine le poursuit encore et ne veut pas le laisser vivre. » Mais bientôt cette pensée fausse et peu charitable disparut pour faire place à l'admiration, car Paul ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal. Les barbares s'attendaient qu'il enflerait ou qu'il tomberait mort tout d'un coup. Mais ils virent bientôt qu'il ne lui était arrivé aucun mal, selon que Jésus avait prédit à ses disciples, que jamais la morsure d'un animal vénimeux ne leur ferait aucun mal. Ce prodige et un grand nombre d'autres qu'il opéra dans cette île, convertirent une foule de personnes. (*Act. des Ap. chap.* 28).

La tabatière retrouvée.

Un général avait montré aux officiers qui dînaient chez lui, une nouvelle tabatière en or. Quelques moments après, il voulut prendre une prise, fouilla dans ses poches et s'écria avec étonnement : « Où donc est ma tabatière? Messieurs, veuillez examiner si quelqu'un, par distraction, ne l'aurait pas mise en poche. » Tous se levèrent aussitôt et retournèrent leurs poches, sans que la tabatière parût. Il n'y eut que le porte-drapeau qui demeura assis, visiblement gêné et qui dit : « Je ne retourne pas mes poches, je donne ma parole d'hon-

neur que je n'ai pas la tabatière en question. » Les officiers se séparèrent en secouant la tête d'un air d'incrédulité et chacun d'eux le prit pour un voleur. Le lendemain matin le général le fit appeler et lui dit : « La boîte est retrouvée ; un endroit de ma poche s'était décousu, et c'est par là qu'elle s'était glissée entre la doublure ; quand le domestique brossa mon habit, il retrouva la tabatière. Mais veuillez me dire maintenant, pourquoi vous ne vouliez pas montrer vos poches alors que tous les autres l'avaient fait? Le porte-étendard dit : « A vous seul, monsieur le général, j'en ferai l'aveu. Mes parents sont fort pauvres. Je leur passe donc ma demi-solde et à midi je ne mange rien de chaud. Lorsque je fus invité, j'avais déjà mon dîner en poche. C'était un morceau de pain noir et une saucisse, qui, si j'eusse retourné la poche, en seraient tombés, ce qui m'aurait rempli de confusion. » Le général, profondément touché, dit : « Vous êtes un excellent fils. Vous dînerez tous les jours avec moi, de sorte que vous serez mieux en état de soutenir vos parents. » Il le conduisit ensuite dans la salle à manger, et, en présence de tous les officiers, il lui remit la tabatière d'or, comme un témoignage de son estime.

Ayez le soupçon en horreur.

S. Anselme, en remplissant les fonctions épiscopales, fut souvent trompé à cause de sa bonté et de sa simplicité par beaucoup de personnes. Lorsque ses amis attiraient sur ce point son attention et le mettaient en garde contre cette sorte de gens, il leur répondait : « J'aime mieux être trompé en pensant du bien des hommes, quand même, à mon insu, ils seraient méchants, que de me tromper en pensant du mal d'eux, sans m'être convaincu que réellement ils sont tels.

Ne jugez point.

Au fond du désert de la Thébaïde un jeune anachorète tomba malade. Malgré ses souffrances, une douce sérénité brillait sur son visage. Alors son supérieur lui adressa les paroles suivantes : « Mon frère, vous êtes heureux. » —

« Oui, mon père, » répondit le moribond. — « Me permettez-vous une réflexion? »—« Oh! oui, mon père, parlez! » — « Trop souvent à la mort le démon se cache sous la figure d'un ange de lumière, et couvre de fleurs le passage à l'éternité; dites-moi, quelle est la raison de ce calme parfait, de cette joie qui brille dans vos yeux, de ce bonheur inexprimable qui vous ravit? Nous sommes tous dans l'angoisse et nous tremblons? » — « Mon père! j'étais encore jeune lorsque, entrant dans votre règle, j'ai lu dans l'Evangile ces paroles sacrées : *Ne jugez point et vous ne serez point jugé!* Ces paroles furent pour mon cœur comme un trait enflammé; je les ai gardées comme un dépôt précieux; je les ai méditées; je n'ai point jugé, et voilà pourquoi j'espère en la miséricorde de mon Dieu. »—En prononçant ces paroles il expira. Ces paroles n'ont point besoin d'explication; je les abandonne à votre méditation et souvenez-vous qu'en ne jugeant pas sur terre, vous mériterez de n'être point jugé au-delà du tombeau.

Comparaison.

« Si vous voyez une maison dans un endroit solitaire, écarté et sauvage, pourriez-vous présumer pour cela que cette maison est un repaire de brigands? Ne pourrait-ce pas être également la retraite de la piété et de la crainte de Dieu? Reconnaissez dans cette image le néant du jugement téméraire et du soupçon injuste. »

« Celui qui juge témérairement, a la nature de la sangsue, qui suce le mauvais sang et ne touche pas au sang pur. »

— « Ceux qui prennent d'une certaine herbe d'Ethiopie, appelée Ophiusa, croient voir partout des serpents et autres choses effroyables. Ceux qui ont avalé l'orgueil, l'envie, l'ambition, la haine, ne voient rien qu'ils ne trouvent mauvais et blâmable; ceux-là pour être guéris doivent prendre du vin de palmier, et j'en dis autant pour ceux-ci : buvez le plus que vous pourrez du vin sacré de la charité, elle vous délivrera de ces mauvaises humeurs, qui vous font faire tant de jugements bizarres. » (*S. Franc. de Sales.*)

Cr. cat. 16e-19e *q.*

Ce *que le huitième commandement ordonne. — Explication.* — Le huitième commandement *ordonne:*

1) *De dire toujours la vérité.* La vérité doit être pour nous quelque chose de sacré et d'inviolable: de même qu'elle demeure en Dieu, ainsi elle doit aussi demeurer en nous, puisque nous sommes l'image de Dieu. A cette fin l'Apôtre nous fait l'exhortation suivante: « Dépouillez-vous du mensonge et parlez selon la vérité, chacun à son prochain; car nous sommes les membres les uns des autres. » (*Ephés.* 4, 25.) « Dieu a donné la langue à l'homme, » dit S. Chrysostome, » afin qu'elle dise toujours la vérité, qu'elle loue et honore Dieu. » Dieu prend un plaisir particulier dans l'amour de la vérité. David ayant un jour adressé à Dieu cette question. « Seigneur! qui est-ce qui séjournera dans votre tabernacle? Qui est-ce qui habitera en la montagne de votre sainteté? » il reçut pour réponse: « Ce sera celui qui marche dans l'intégrité, qui fait ce qui est juste, et *qui profère la vérité telle qu'elle est dans son cœur.* » (*Ps.* 14, 1-3.) Que chacun donc soit « sincère et exempt de toute chute. » (*Phil.* 1, 10.)

Un ennemi du mensonge.

L'empereur Maximien envoya des soldats pour prendre saint Antoine, évêque de Nicomédie. Il arriva que ces soldats entrèrent sans le savoir dans la maison de ce vénérable vieillard. Ils lui demandèrent à manger. Le Saint les reçut avec beaucoup d'affabilité, et leur donna de quoi apaiser leur faim. Le repas fini, ils lui demandèrent où ils pouvaient découvrir l'évêque Antoine. « C'est moi, » leur répondit le Saint. Les soldats, reconnaissants, lui dirent: « Nous nous garderons bien de vous prendre; nous dirons que nous ne vous avons pas trouvé. »—« A Dieu ne plaise! » reprit le Saint; « je ne veux pas que vous disiez un mensonge. J'aime bien mieux

mourir que de vous conseiller un péché. » Et il partit avec eux pour se rendre en prison. (*Gaume. Cat. de pers. T. IV. p.* 22.)

Un martyr de la vérité.

Le curé d'Autun ayant été saisi par le peuple, le maire, qui voulait le sauver, lui conseilla de laisser dire au moins au peuple qu'il avait prêté serment, quoiqu'en réalité il n'eût pas voulu le prêter. « Il ne m'est pas permis, » répondit le curé, « de racheter ma vie par un mensonge. Dieu, qui ne me permet pas de prêter ce serment, peut tout aussi peu permettre que je fasse croire aux autres que je l'ai prêté. » — Le maire se tut, et le curé mourut en martyr.

Récompense accordée à l'amour de la vérité.

Parmi les nombreux prisonniers et esclaves que l'empereur Auguste traînait à sa suite, lorsqu'il entra triomphant à Rome, après sa victoire sur Antoine et Cléopatre, se trouvait un prêtre Egyptien qui, à ce qu'on assurait, n'avait pas menti plus d'une fois dans toute sa vie. Cette renommée si extraordinaire lui acquit l'admiration de la ville entière ; et le sénat en ayant eu connaissance, regarda comme une obligation sacrée de rendre les honneurs dûs à la vérité dans la personne de ce prisonnier. — Non-seulement l'Egyptien fut émancipé ou déclaré libre et richement récompensé, mais encore, afin d'en transmettre à la postérité le souvenir, on lui érigea une statue dans une place publique. (*Veith.*)

La vérité ne se rencontre que rarement.

Louis XI, roi de France, avait coutume de dire : « J'ai ici à la cour toutes les choses en abondance, et il ne m'en manque qu'une seule ; » et quand on lui demandait ce que c'était : « *La vérité!* » répondait-il, (*Corneille a Lapide, in Exod.* 18. 21.)

Le huitième commandement nous ordonne :

(2 *De veiller soigneusement à la conservation de l'honneur et de la réputation; a*) de *notre propre* honneur et de *notre*

réputation, si la gloire de Dieu, l'édification du prochain et les devoirs de notre état l'exigent, conformément à ces paroles de l'Apôtre (2. *Cor.* 8, 21.): « Nous tâchons de faire le bien, non-seulement pour Dieu, mais encore pour les hommes. » Oui, nous devons à nous-mêmes de défendre et de sauver notre honneur, quand on l'attaque.— Toutefois nous devons être toujours prêts à souffrir le mépris et l'opprobre pour notre salut, pour le salut du prochain et pour l'amour de Jésus Christ. C'est dans ce sens qu'il est écrit: « Si quelqu'un vous donne un soufflet sur la joue droite, présentez aussi la joue gauche; » (*Matth.* 5. 39.) et « vous êtes heureux si vous souffrez des injures et des diffamations pour le nom de Jésus-Christ. » (*S. Pierre*, 4. 14.)

L'exemple des apôtres.

Les apôtres furent persécutés et maltraités par les juifs, parce qu'ils prêchaient au nom du crucifié; ils furent traînés devant le Grand Conseil; on les mit en prison; on les flagella et on leur ordonna de ne plus prêcher au nom de Jésus. « Mais les apôtres sortirent du conseil, tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus. » (*Act. des Ap.* 5.)

La diffamation méprisée.

Un jour, Pie VI trouva dans sa chapelle, sur son prie-Dieu un libelle diffamatoire contre sa personne; on y lisait entre autres les paroles suivantes: « ce que Grégoire VII, le plus grand de tous les prêtres a rétabli, Pie VI, le moindre de tous les prêtres l'a de nouveau renversé. » — LeSaint-Père considéra cette attaque avec les yeux d'un véritable imitateur de Jésus-Christ et, ayant pris son crayon, il écrivit sous ce libelle: « Le royaume de J.-C. n'est pas de ce monde; celui qui distribue des couronnes célestes, ne prend pas des couronnes périssables. Donnons à César ce qui appartient à César, et à Dieu, ce qui appartient à Dieu! » — Réponse

vraiment sublime, tout-à-fait dans le sens de l'Evangile, et qui fit plus d'honneur au Saint-Père que la justification la plus détaillée et la plus savante de sa conduite.

Le chrétien doit pouvoir souffrir l'outrage et l'opprobre.

Quelqu'un ayant dit à l'empereur Frédéric qu'on parlait mal de lui, il répondit : « Ne savez-vous pas que les grands seigneurs sont placés comme un point de mire pour tout le monde, afin qu'on puisse les viser et tirer sur eux avec de bonnes et de mauvaises paroles, et que la foudre frappe plutôt les tours élevées que les humbles cabanes? Celui qui ne saurait passer sur cette misère et sur bien d'autres, celui-là n'est pas chrétien ni en état de régner. (*Habsbourg*).

Comparaison.

« Un proverbe vulgaire vous dit déjà que l'outrage et l'insulte sont un bain purifiant pour les âmes. Car, quand on a couvert quelqu'un d'injures et d'outrages, alors parmi le peuple on dit d'ordinaire à d'autres, avec un air de triomphe : « *En voilà un que j'ai bien lavé!* — et c'est vrai. » (Climaque.)

Comment nous pouvons le mieux avoir soin de notre honneur.

Quand nous voulons prendre soin de notre honneur, le défendre et le sauver, nous ne pouvons nous servir à cette fin que des moyens permis. Ce qu'il y a de mieux, c'est de mener en tout temps une conduite chrétienne et de fuir autant que possible l'apparence même du mal. « Conservez une conscience pure, » dit S. Pierre (I. 3, 16) « afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en Jésus-Christ, rougissent de vous diffamer comme ils font. » Et S. Paul écrit (Thess. I. 5, 22.) : « Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence du mal. » — Que le monde dise donc de nous ce qu'il veut, cela nous importera fort peu. — Ste Brigitte abandonna l'éclat de la vie de cour, après la mort de son mari ; elle distribua ses richesses aux pauvres, elle soigna les pauvres dans les hôpitaux et passa sa vie au service de Dieu et dans la pratique de la charité. Aussi la moquerie

ne lui fit pas défaut. Lorsqu'on lui rapporta que le monde déversait le blâme et d'amères railleries sur l'abandon volontaire qu'elle avait fait et sur sa manière de vivre, elle répondit tranquillement au sujet de ces propos médisants : « Ce n'est pas pour vous que j'ai commencé, et ce n'est pas pour vous que je cesserai. »

b) Si nous devons défendre notre propre honneur, nous ne devons pas moins défendre l'honneur et la réputation de notre prochain ; de tout temps nous devons le protéger contre les traits de la calomnie et ne parler et ne penser de lui qu'en bonne part. S. Chrysostôme écrit fort bien sous ce rapport : « Dites au prochain : Si vous avez à louer et à recommander quelqu'un, j'ouvre mes oreilles pour recevoir ce baume ; mais si vous voulez dire du mal de lui, je les bouche, afin qu'aucune parole n'y trouve accès ; car je ne saurais recevoir de la boue et des ordures. »

La bonne opinion de son prochain.

Une vision admirable fut un jour accordée au frère Léon, l'un des premiers compagnons de S. François. Un grand nombre de frères mineurs lui apparurent, s'avançant plein d'une éclatante beauté et rangés en ordre. Dans le nombre il en vit un plus brillant et plus beau que les autres ; de ses yeux jaillissaient en quelque sorte des rayons tellement éblouissants, qu'à peine il pouvait les soutenir. — Le pieux frère Léon ayant demandé qui c'était, voici ce qu'il apprit : « Ce frère dont l'éclat extraordinaire vous frappe, c'est Bernard de Quintevalla, le premier compagnon de S. François ; et il brille ainsi, parce que tout ce qu'il voyait, il l'expliquait en bien pour les autres, et qu'il estimait chacun au-dessus de lui. S'il rencontrait un pauvre, il avait coutume de dire : En voilà un qui supporte sa pauvreté avec plus de patience que toi. S'il voyait des hommes riches et habillés avec luxe, il se disait pour sa propre confusion. En voilà qui portent sous leurs riches vêtements des cilices, et veulent éviter les honneurs ; ils châtient leur corps bien plus sévere-

ment que toi. — C'est à cause de cette simplicité dans sa manière de voir qu'il a mérité devant Dieu un tel éclat et une telle clarté. » La vie devient aimable quand on abandonne la justice à celui à qui elle appartient, à lui qui seul connaît les cœurs.

Le huitième commandement ordonne enfin :

3) *de mettre en général un frein à notre langue,* a) en ne parlant jamais sans réflexion, nous rappelant qu'un jour nous rendrons compte de chaque parole inutile (*Matth.* 12, 36.); et b) en tenant notre cœur à l'abri de l'ambition, de la jalousie, de l'envie, de la haine, de la soif de la vengeance etc.; en effet « comment pouvez-vous dire de bonnes choses, » dit le divin Sauveur (*Matth.* 12, 34). « Vous qui êtes méchants? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. »

— On pèche beaucoup par la langue : « la langue est un membre bien petit, » dit S. Jacques, « et cependant elle produit de grandes choses (c'est-à-dire beaucoup de mal). » C'est pourquoi le sage Sirach écrit (*Eccles.*, 13. 3) : « Celui qui garde sa bouche, garde son âme; mais celui qui est irréfléchi dans ses paroles s'en trouvera mal. » Ne parlons donc jamais sans réflexion; car « la nature donna, » comme dit S. Thomas d'Aquin, « à beaucoup d'animaux l'ouïe, mais la *parole,* elle ne l'a donnée qu'à l'homme raisonnable, afin d'indiquer que nous devons parler raisonnablement. » Et S. Chrysostôme nous adresse l'exhortation suivante : « Surveillons toujours notre bouche et servons-nous de la raison comme d'une clef, non pas pour fermer à jamais la bouche mais pour l'ouvrir en temps opportun. » L'historien païen, Plutarque lui-même, dit dans ses préceptes de morale : « Comme il est avantageux que les maisons aient des portes, et les portes des serrures, ainsi il est avantageux qu'on mette une serrure à la bouche. »

St Louis de Gonzague.

Un des condisciples de ce saint lui ayant demandé un jour quel moyen il employait pour ne pécher jamais en paroles, il répondit : « Avant de parler, je réfléchis à ce que je vais dire, et je le recommande à Dieu, afin de ne rien dire qui pourrait lui déplaire. »

Le meilleur cilice.

Une personne qui était prompte et inconsidérée dans ses paroles, demanda à son confesseur s'il ne lui permettait pas de porter un cilice. Mais celui-ci mettant le doigt sur la bouche lui dit : « Voici (vous taire) le meilleur cilice pour vous. » — Une foule de personnes pourraient prendre ceci à cœur ! Car dompter sa langue c'est bien mieux et beaucoup plus méritoire que de porter un cilice. L'Apôtre S. Jacques nomme la langue « un monde plein d'iniquité ; un mal inquiet et intraitable, plein d'un venin mortel. » (*S. Jacq.* 3, 6. 8.)

Et les saints Pères disent : « Si les péchés commis par la langue n'existaient pas, il y aurait un tiers de péchés de moins dans le monde. »

Comparaisons.

« Vos paroles ressemblent à une pierre que vous lancez dans l'espace : réfléchissez donc bien avant de les prononcer. » (*S. Jérôme.*)

« De même que vous choisissez les mets que vous voulez prendre, ainsi choisissez les paroles que vous voulez prononcer. » (*S. Augustin*).

« Je voudrais avoir à mes deux lèvres des boutons que je devrais défaire chaque fois que j'aurais à parler ; de cette façon j'aurais plus de temps pour considérer et peser mes paroles. » (*St François de Sales.*)

Pratique. — Remarquez bien cette maxime : « Avec la vérité on subsiste toute sa vie ; avec le mensonge on subsiste souvent à peine une heure. » Ayez donc en horreur tout mensonge et toute fausseté ; ne parlez pas autrement que vous ne pensez ! « La langue a ses racines dans le cœur, » dit S. Bernard, « afin que l'homme con-

sidère qu'il doit dire ce qu'il pense dans son cœur, comme si la nature voulait montrer que le cœur et la bouche doivent être d'accord, et que, comme il n'y a qu'un cœur, ainsi il ne doit y avoir qu'une langue. » — Ne parlez jamais mal de votre prochain et ne l'affligez pas par des moqueries ou des insultes! « Le coup de verge fait une meurtrissure, mais le coup de langue brise les os, » dit le sage Sirach (*Eccl.* 28, 21.). « C'est un grand péché écrit S. Jérôme (*ps.* 149), de dire du mal d'autrui. Pense en toi-même : Je suis un pécheur, il est un pécheur. Qu'as-tu à démêler avec lui? Fais attention à toi-même et prends garde de tomber! Pourquoi te réjouis-tu du malheur d'autrui? Resteras-tu debout par le motif qu'il tombe? Que la chûte de ton frère t'inspire de la crainte et non de la joie. » — Ne permettez pas non plus qu'on calomnie votre prochain! Faites-vous, avec un noble courage, le protecteur de l'innocence et foulez aux pieds la calomnie comme un insecte vénimeux qui ronge la racine d'une fleur parfumée. Toutefois ne cachez pas les fautes du prochain à ceux qui peuvent les corriger! Car « ce n'est pas médire, » dit S. Thomas d'Aquin, « quand on dit le mal pour empêcher qu'on ne commette de nouveaux péchés ou qu'on ne cause du dommage à autrui. »

L'amour de la vérité.

Pascal Baylon détestait du fond du cœur le moindre péché. Etant portier du couvent, il alla un jour avertir l'un des pères qu'une femme désirait se confesser. Le père accablé de besogne chargea le portier de lui dire qu'il n'était pas à la maison. « Je préfère dire, mon Révérend père, » objecta Pascal, « que vous êtes empêché. » — « Non, » dit le père, « faites seulement ce que je vous ai dit. Je sais pourquoi. » Mais Pascal ne voulant pas y consentir reprit : « Mon père, je ne puis et je ne veux pas le faire; ce serait

une fausseté et un péché, dont Dieu me garde. » — On trouve encore des personnes qui ont une horreur absolue du mensonge; mais à côté d'elles il y en a beaucoup, fort pieuses à la vérité, qui ne se font aucun scrupule de dire de petits mensonges par nécessité ou par plaisanterie, dans le but louable de produire un bien ou d'empêcher un mal. Cependant un mensonge reste mensonge, et il n'est pas permis de faire le mal pour produire un bien. (*Biblioth. de la jeun.*)

Maîtrisez votre langue.

Le philosophe Zénon dit un jour à un jeune homme bavard: « Souviens-toi, mon ami, que nous avons reçu deux oreilles et *une seule* langue afin de ne jamais oublier que nous devons écouter le double de ce que nous parlons.

NEUVIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

« *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain.* » — « *Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni son champ, ni son domestique, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce que lui appartient.* »

(*Gr. Cat.* 1e-4e *q.*)

Ce que le neuvième commandement défend. — *Explication.* Le *neuvième* commandement de Dieu a certains rapports avec le *sixième;* celui-ci défend en effet toute *action extérieure* opposée à la pureté; celui-là, au contraire, défend tout *désir* impur; dans le *sixième* commandement Dieu défend le *péché du corps* et dans le *neuvième,* les *péchés du cœur et de l'esprit* qui se trouvent en opposition avec le vertu angélique. Dieu sait tout ce qui se passe en nous comme hors de nous et il s'en trouve offensé dès que c'est mauvais; car, « c'est lui qui scrute les cœurs et les reins. » — Conséquemment le *neuvième* commandement de Dieu défend:

1) *Avant tout le désir de posséder la femme d'autrui;*

« Quiconque regarde une femme pour la convoiter, » dit le divin Sauveur (*Matth.* 5, 18.), « a déjà commis l'adultère dans son cœur. » S. Chrysostôme développe ce passage d'une manière plus explicite dans la comparaison suivante.

Comparaison de S. Chrysostôme.

« Dieu n'extirpe pas seulement la maladie, mais encore jusqu'à sa racine ; car la racine de l'impureté c'est un regard (ou une pensée) impudique. C'est pour cela qu'il défend non-seulement l'adultère, mais encore la mère de l'impureté, le simple désir. Ainsi les médecins ne s'arrêtent pas aux maladies, ils s'efforcent de faire disparaître encore les causes des maladies. Lorsque, par exemple ils veulent guérir des yeux malades, ils tâchent d'éloigner l'afflux de mauvaises humeurs. Dieu en agit de même. L'adultère et l'impudicité en général, qu'est-ce autre chose qu'un aveuglement de l'âme? C'est pourquoi Jésus-Christ s'oppose au flux de l'impureté par la crainte de sa loi, en défendant non-seulement l'adultère, mais encore les mauvais désirs. Car si le cœur est atteint et perverti, que peut il y avoir encore de bon dans le corps? Ne rejetons-nous pas les légumes dont le cœur est pourri? Comment l'homme vaudrait il encore quelque chose, quand son cœur est corrompu?

Le neuvième commandement défend en général 2) *les mauvaises pensées et les mauvais désirs. Or on pèche.*

a) *par mauvaises pensées* quand on se représente *volontairement* des objets ou des actions obscènes ou qu'on y prend *volontairement* plaisir, ou encore, *quand on fournit une occasion ou un motif aux mauvaises pensées,* par exemple par l'indiscrétion des yeux, par la lecture des mauvais livres, par la fréquentation des spectacles, des bals, des mauvaises compagnies etc., ou *quand on s'y arrête à dessein.* On pèche également b) *par mauvais désirs*, quand on a un désir *volontaire* de voir, d'entendre ou de faire quelque chose qui blesse la pureté.

Tant que les pensées et les désirs déshonnêtes nous déplaisent, et que nous employons tous nos efforts pour les chasser de notre cœur, il n'y a pas de péché; c'est même chose méritoire de repousser les pensées et les désirs déshonnêtes et de les combattre; « nous recevrons en récompense la couronne de la vie éternelle. » (*S. Jacq.* 1, 12.) « Vous êtes tenté, » dit S. Augustin, « afin que vous soyez exercé, trouvé et reconnu par vous-même. Les vases de terre sont éprouvés au four, et les hommes justes par la tentation. Les vases doivent passer par le feu parce que sans cela ils ne sont pas achevés; et l'homme doit soutenir la lutte contre ses passions, en surmonter les attraits, afin qu'il se perfectionne lui-même dans la liberté morale. »

Saint Dosithée.

Les tentations auxquelles nous résistons augmentent nos mérites et nous rendent dignes de la couronne céleste; c'est qu'en effet elles constituent pour nous autant d'actes de vertu qui sont agréables au Seigneur. S. Dosithée dit un jour à son maître spirituel qu'il était fort tourmenté par les tentations; son maître, ému de pitié lui répondit qu'il prierait le Seigneur de vouloir le délivrer de ces pensées et de ces tentations impures. Mais Dosithée répondit: « O non, mon père! priez plutôt que Dieu me donne la patience et la grâce, afin que je sorte victorieux de ce combat et que je mérite ainsi la couronne du ciel. Car, bien que les tentations soient très-incommodes, elles sont néanmoins très-utiles et méritoires pour les hommes. »

Saint Ephrem

Après avoir soutenu une lutte fort longue contre les tentations, trouva enfin le repos intérieur, mais aussitôt il pria le Seigneur de lui accorder une nouvelle occasion de combattre et de triompher, en lui disant: « Seigneur! laissez-moi de nouveau entrer en lutte avec l'ennemi, afin que je

puisse vous donner de plus grandes preuves de mon amour et qu'un jour je puisse être trouvé digne d'une plus grande récompense au ciel.

(*Gr. Cat.* 5e *q.*)

Remèdes contre les mauvaises pensées et les mauvais désirs. — Explication. Pour vaincre en nous les mauvaises pensées et les mauvais désirs, nous devons surtout employer les remèdes suivants:

1) *Nous devons y résister, dès le premier moment.* Ne nous amusons jamais avec les pensées et les désirs déshonnêtes; car ils ressemblent aux vipères; celui qui joue avec eux est mordu; nous devons plutôt leur écraser la tête comme aux serpents vénimeux.

Résistez dès le premier moment. (*Comparaisons.*)

« Un petit ruisseau qui vient à peine de s'échapper de la source où il prend son origine, peut être facilement conduit partout où l'on veut; mais si par le concours de plusieurs autres ruisseaux et cours d'eau, ce mince filet est devenu un torrent, il est impossible de le conduire. La même chose a lieu avec les mauvaises pensées et les passions humaines; si, ne faisant que de naître, elles sont encore petites et faibles, il faut les extirper de suite et les chasser loin de soi, parcequ'alors c'est encore possible; mais si elles résident en nous depuis quelque temps, elles deviennent de plus en plus fortes et vigoureuses, et il devient impossible de s'en défaire. » (*S. Chrysost.*)

« Si une robe blanche est souillée, soit par des taches de sang, soit par l'une ou l'autre ordure, et que vous la lavez de suite, la robe reprendra sa blancheur primitive, et les taches disparaîtront entièrement; mais si vous ne la lavez pas de suite, et que vous y laissez les taches et les ordures pendant plus ou moins longtemps, elle aura de la peine à reprendre sa blancheur; il en est de même du cœur humain. Si une mauvaise pensée surgit dans votre cœur et que vous l'étouffez de suite, il n'en sera nullement souillé, ou du moins il reprendra sa pureté; mais si vous la laissez quelque

temps dans votre cœur, vous ne l'en pourrez chasser que difficilement et avec beaucoup de peine. » (*S. August.*)

« Lorsque quelqu'un prend un charbon ardent dans ses mains et le rejette de suite, il ne se brûle pas et n'éprouve aucune douleur; mais s'il le garde pendant une minute, il ne peut plus le rejeter sans conserver une grave blessure. Il en est de même des mauvaises pensées dans notre cœur; il faut les rejeter de suite, comme on rejette les charbons ardents. » (*S. Césaire d'Arles.*)

« Un matelot doit veiller continuellement à ce que l'eau ne s'enfiltre pas par les fentes étroites de son navire; et si l'eau y a pénétré, il doit la vider promptement, sans quoi son embarcation sombrerait; la même chose a lieu pour notre âme; l'homme doit se hâter d'en chasser le moindre mal qui aurait pu s'y glisser, sans quoi il y trouvera sa perte. » (*S. Bernard.*)

2) *Nous devons invoquer le secours de Dieu.* C'est pourquoi le sage Salomon nous dit (*Sag.* 8, 21) : « Comme je savais que je ne pouvais avoir la continence si Dieu ne me la donnait, je m'adressai au Seigneur et je lui fis ma prière de tout mon cœur. » Dès que nous commençons à prier la tentation doit nécessairement fuir; car la pensée de Dieu et la pensée de péché ne sauraient subsister l'une à côté de l'autre.

Priez et résistez à l'heure de la tentation.

S. Jérôme, après avoir vécu longtemps dans le monde, se retira dans la solitude. Dès ce moment il eut de fréquentes tentations contre la pureté. « Ah ! combien de fois, dit-il dans une de ses lettres, « combien de fois dans ce désert, qu'une chaleur effrayante rend presqu'insupportable, n'ai-je pas été visité par des pensées obscènes ? La douleur et la peine que j'en ressentis me décidèrent à m'enfoncer dans les lieux les plus retirés pour y lutter et y pleurer mes péchés. Je n'avais plus d'autre lit que la terre, plus d'autre nourriture que celle des solitaires, dans le désert; je ne buvais que

de l'eau et je me nourrissais d'herbes sauvages. Dans cette affreuse solitude où je m'étais exilé pour échapper à la solitude plus affreuse de l'enfer, mon imagination me représentait très-fréquemment les réunions des dames à Rome. Dans mon corps épuisé, je sentais le feu de l'impureté et j'étais en quelque sorte consumé par la concupiscence. Dans cet état déplorable, *je me jetai aux pieds de Jésus-Christ, je les arrosai de mes larmes*, et après avoir jeûné pendant plusieurs semaines, je réussis enfin à dompter la chair. Il m'est arrivé plus d'une fois à passer les jours et les nuits à *implorer le secours du ciel;* je ne cessais de pleurer, je me frappais la poitrine jusqu'à ce qu'enfin les assauts de la tentation se fussent calmés, et que mon esprit eût recouvré sa tranquillité. Dieu m'est témoin, » ajoutait-il, « qu'après avoir versé des larmes en abondance, je me trouvais calme au point de me croire dans la compagnie des Anges. »

3) *Si la tentation persiste, ne perdons pas courage, mais persévérons et cherchons à nous occuper;* nous devons faire comme les Israëlites qui, battus deux fois dans leur guerre contre les Benjamites, ne perdirent pas courage pour cela, mais qui, après avoir prié et jeûné, recommencèrent l'attaque, et luttant de toutes leurs forces, remportèrent une victoire éclatante. (*Juges.* 20.) C'est ainsi que cela se passe; aux braves appartient la victoire, et celui qui persévère jnsqu'à la fin sera sauvé.

Heureux celui qui persévère dans la lutte.

Un frère dit un jour à S. Egide : « Je suis cruellement tourmenté par une tentation qui n'est pas ordinaire ; souvent j'ai prié le Seigneur de vouloir m'en délivrer ; mais il n'en fait rien. » Egide lui répondit : « Si un roi pourvoit ses soldats d'excellentes armes, il veut aussi qu'ils combattent avec d'autant plus de courage. Si l'on se montre fidèle dans le combat, Dieu aura égard à cette fidélité et accordera de nouvelles armes. Dans chaque vice qu'on aura combattu on trou-

vera la source d'une vertu, et plus le vice aura présenté de dangers à combattre, plus aussi sera grande la récompense, une fois qu'il sera vaincu. Le motif pour lequel on cesse de s'avancer dans la voie du Seigneur est aussi le même qui fait perdre la récompense. Le plus souvent il en est des tentations comme d'un paysan qui d'une épaisse forêt, pleine de buissons et d'arbres veut faire un terrain fertile. Comme il ne peut effectuer ce travail sans de grandes fatigues, il se répent le plus souveut de l'avoir entrepris, d'autant plus qu'il lui coûte plus de peine qu'il ne l'avait cru d'abord ; et qu'outre cela il ne recueille pas de suite les fruits qu'il avait espérés. Mais ne voulant pas abandonner entièremeut l'entreprise, il cultive enfin un sol fertile, et alors il ne recueille plus du dégoût de son travail, mais du plaisir à cause de l'abondance de fruits qu'il y récolte. « — C'est ainsi que dans la lutte contre les tentations il ne faut pas reculer, mais persévérer avec constance : car « bienheureux est l'homme qui endure la tentation; quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. » (*Jacq*, 1, 12.)

(*Gr. Cat.* 6e *q.*)

Ce que le neuvième commandement de Dieu ordonne. — Explication. Le neuvième commandement de Dieu *nous ordonne* de tendre uniquement vers ce qui est honnête et saint; nous ne devons nourrir et conserver dans nos cœurs que des pensées et des désirs honnêtes, suivant en cela l'exhortation de l'Apôtre (*Phil.* 4, 8) : « Enfin, mes frères, que tout ce qui est véritable et sincère, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui peut vous rendre aimables, tout ce qui donne une bonne réputation, tout ce qui est vertueux, tout ce qui est aimable dans la conduite, soit l'objet de vos pensées ! » Gardons-nous surtout de souiller, même par le moindre péché, la vertu angélique de l'innocence et de la pureté.

Ce que Dieu désire de nous dans le neuvième commandement

Un jour que S. François de Sales avait auprès de lui un ami, il reçut la visite d'une dame qui était généralement admirée pour sa beauté. Après un entretien d'une heure, elle partit. Dès que le saint Evêque fut revenu près de son ami, celui-ci lui dit : « Une beauté extraordinaire, n'est-ce pas? » —« Je ne l'ai pas regardée. » — « Comment? Vous avez parlé avec elle pendant une heure entière et vous ne l'avez pas vue? » — « Je l'ai bien vue, » dit le saint Evêque, « mais sans la regarder. » Comme l'autre s'en étonnait, le saint s'expliqua plus clairement, et lui dit : « Je l'ai remarquée, il est vrai, avec mes yeux du corps, mais je n'ai accordé dans mon cœur aucune attention à sa beauté ; comme je ne parlais avec elle que de choses bonnes et édifiantes, mon cœur n'était également occupé que de pensées bonnes et salutaires, et il n'y avait aucune place pour les désirs et les inclinations déshonnêtes ; car, je ne sais que trop bien, ce que Dieu exige de nous dans le neuvième commandement. »

(*Gr. Cat.* 7e-9e *q.*)

Ce que le dixième commandement de Dieu défend et ordonne. — Explication. De même que le neuvième commandement a certains rapports avec le sixième, ainsi le dixième a certains rapports avec le septième. Dans le septième commandement il est *défendu* de prendre ou de retenir le bien du prochain, et il est *ordonné* de donner et de laisser à chacun ce qui lui appartient. Le dixième commandement va encore plus loin et défend de *désirer* d'acquérir le bien d'autrui par des voies injustes, et cela avec raison ; car, « le désir des richesses, » dit S. Paul (1 *Tim.* 6, 10), « est la racine de tous les maux. » Nous le voyons dans Achab qui convoitait la vigne de Naboth. Quelles injustices ne commet-il pas! Afin de mener à bonne fin les desseins cupides de son mari, Jésabel fit venir de faux témoins qui devaient dire que Naboth avait blasphémé Dieu et mal parlé du roi. Et

c'est ainsi que Naboth périt victime de la cupidité de son roi.— Par contre, le dixième commandement nous *ordonne* de donner à chacun ce qui lui appartient et d'être contents de ce que nous avons. « Que votre vie soit exempte d'avarice, » nous dit l'Apôtre (*Hebr.* 13, 5.) « et soyez contents de ce que vous avez! » Le contentement donne le bonheur suprême. « Le bonheur de cette vie temporelle, » dit S. François de Sales, « consiste à se contenter de ce qui suffit. » — Le pauvre lui-même peut se procurer ce contentement, s'il songe que le plus grand bien sur la terre ne consiste pas dans les trésors terrestres mais dans une conscience pure et dans la vertu, — que nous avons notre patrie là-haut, que Jésus-Christ lui-même a été pauvre par amour pour nous, et que tous ceux qui, par amour pour lui, supportent la pauvreté avec patience, seront un jour magnifiquement récompensés au ciel.

Le berger heureux et content.

Les puissants de la terre sont souvent regardés comme les hommes les plus heureux, mais il est très-rare qu'ils le soient vraiment; ce n'est pas la domination sur les autres qui nous rend heureux mais la domination sur nous-mêmes et sur le vice. En voici une preuve : Le vénérable Tauler ayant un jour rencontré un berger se lia de conversation avec lui : « Qui êtes-vous mon ami? » lui dit-il. — Le berger : « Je suis un roi. » —Tauler : « Et où est votre royaume? » — Le berger : « Dans mon cœur. » — Tauler. « Et quels sont donc vos sujets? »—Le berger : « Mes passions, mes désirs, et mes inclinations que j'ai à diriger, à combattre et à vaincre. » — Tauler : « Mon ami, que vous êtes heureux. » — Le berger: « Oui, je suis heureux. » — (*Philoth.*) — De cette manière tout pauvre peut être heureux et content.

Contentement et goûts simples de S. François de Sales

S. François de Sales étant évêque avait coutume de dire :

« Un revenu annuel de 1200 écus ne suffit-il pas pour vivre? Ne me reste-t-il pas encore toujours assez pour mes besoins? Les apôtres étaient des évêques incomparablement meilleurs que nous et il s'en fallait de beaucoup qu'ils eussent autant que nous. Nous sommes loin de mériter ce que Dieu nous donne. Je voudrais que le ciel me privât également des économies que je fais! » Il habitait à Annecy une maison aussi jolie que spacieuse, qu'il avait en location; les chambres en étaient fort belles; cependant lui-même occupait une petite chambre obscure et étroite, qu'il appelait la chambre de François; mais la chambre où il recevait son monde s'appelait chambre de l'évêque. Il disait bien souvent : « Nous ne sommes que les fermiers et les administrateurs des biens que Dieu nous a accordés, surtout si ce sont des biens ecclésiastiques qui appartiennent aux pauvres; la chose essentielle, c'est que nous soyons des administrateurs fidèles. Si nous avons la nourriture et des vêtements décents, que voulons-nous encore davantage? Je proportionne mes vœux à mes moyens. Les morceaux me sont coupés selon la grandeur de ma bouche : si j'avais plus, je ne saurais trop qu'en faire. Ne suis-je pas très-heureux de vivre comme un enfant sans inquiétude? Chaque jour a ses peines. Plus l'homme a, et plus grand sera le compte qu'il doit rendre. — Prenons pour exemple le contentement de ce saint et grand prélat; car « la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain. » (*Thim.* 6, 6.).

(*Gr. Cat.* 10e-*q.*).

Pourquoi Dieu ne défend pas seulement les mauvaises actions mais encore les mauvaises pensées et les mauvais désirs.—Explication.— Nous ne devons pas nous étonner de ce que Dieu défend même les mauvaises pensées et les mauvais désirs; car ces pensées et ces désirs souillent le cœur et conduisent aux mauvaises actions. Voilà pourquoi le divin Sauveur dit : « Du cœur sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les for-

nications, les larcins, les faux témoignages, les médisances. (*Matth.* 15, 19.) » Or l'Eternel regarde le cœur. « (1 *Rois.* 16, 7.) Les mauvais désirs nous entraînent à tous les péchés et à tous les vices. « Celui qui ne sait pas modérer ses désirs, ressemble à quelqu'un qui étant emporté par des chevaux indomptés, est traîné, déchiré, mis en pièces par eux. « (S. Ambroise. *Lib. de virg.*). Et Benoît XIV avait coutume de dire : » Là où les passions et les désirs déshonnêtes marchent en tête, avec la bannière, on peut être certain que là aussi on verra suivre une grande procession. »

Effets funestes des mauvaises pensées et des mauvais désirs.

Un homme violent et cruel, appelé Appollodore, fut un jour, à ce que rapporte Plutarque, tourmenté par un songe effrayant. Il se vit prisonnier chez les Scythes barbares qui, l'ayant entouré, l'immolèrent, le coupèrent en morceaux et le jetèrent ainsi membre par membre dans une marmite. Alors du milieu de ces chairs qui cuisaient, son propre cœur lui parla ainsi : « C'est moi qui t'ai causé tous ces malheurs. » — Oui, en vérité? *Le cœur*, c'est-à-dire *les mauvaises pensées et les mauvais désirs du cœur* produisent beaucoup de malheurs et de perdition parmi les hommes.

Soyez le maître de vos désirs, sans quoi vous en serez l'esclave.

S^t^ Dominique voulant encourager ses disciples à la lutte contre les mauvais désirs et les passions, leur dit : « Celui-là est victorieux de l'univers qui est maître de ses passions : il faut ou que vous leur commandiez, ou que vous en deveniez les esclaves, et il vaut assurément mieux être le marteau que l'enclume. » (*In vita.*).

Comparaisons.

« Le poison mêlé à un aliment, non-seulement le gâte et le rend impropre à tout usage ultérieur mais gâte encore le vase dans lequel le poison a été conservé; c'est ainsi que

tout péché est non-seulement dangereux et funeste quand il est commis par nous, mais encore il nuit à l'âme lors même qu'elle ne s'y arrête que par la pensée. (*S. Augustin.*).

« Un oiseau donne quelquefois dans un piége, et bien souvent il est pris seulement par l'aile ou par quelqu'autre partie de son corps : ce piége le retient donc prisonnier, et l'oiseau est perdu bien qu'il ne soit pris que par un seul membre. Il en est de même de l'homme, quant à ses penchants, à ses désir, et à ses passions : il arrive bien souvent qu'un seul désirs une seule passion le retient, et ainsi il se perd pour le corps et pour l'âme. » (*S. Ephrem.*).

Pratique. — Vous êtes chrétien, mon ami! c'est pourquoi

(1 *Ne désirez pas les biens de ce monde !* Dirigez vos pensées vers ce qui est éternel, et vous n'aurez pas de peine à mépriser les choses terrestres! « Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair. » (*Gal.* 5, 16.). Hélas! Que vous importent toutes les joies du monde tous les biens de la terre? N'êtes-vous pas créé pour le ciel? « Que le païen recherche les richesses, lui qui vit sans Dieu, » s'écrie S. Bernard, « que le juif les recherche, lui à qui sont données des promesses terrestres; mais avec quel front, ou plutôt avec quel cœur le chrétien recherche-t-il les richesses, après que J.-C. a appelé bienheureux les pauvres? » Ainsi donc, en arrière avec les coupables désirs pour les biens et les richesses. Retenez bien la maxime suivante:

Très-souvent les biens de la terre.
Empêchent notre âme de faire
Ce que veut le maître éternel.
Les courts plaisirs de ce monde
Sont une source trop féconde
D'obstacles au bonheur du ciel.

2) *Chassez promptement et sérieusement de votre esprit toute mauvaise pensée et tout mauvais désir*, vous souve-

nant de la présence de Dieu ou des peines terribles et éternelles de l'enfer !

Ce que je suis ce que je fais.
Dieu ! tu le vois et tu le sais !

Le pauvre étudiant.

Albert, un pauvre étudiant, passait la nuit dans un moulin ; un banc de la chambre du rez-de-chaussée lui servait de lit. Vers minuit s'étant éveillé, il entendit un petit bruit contre le mur. Ayant regardé de ce côté, il vit au clair de la lune une montre en argent. Il lui vint un vif désir de s'en emparer et de fuir par la croisée. Il se disait bien en lui-même : « Tu ne déroberas point ! » Cependant le désir de posséder la montre devint de plus en plus violent. Tout à coup il se lève, saute par la fenêtre et s'enfuit. Après avoir fait quelques centaines de pas il voulut revenir pour aller prendre la montre. Il n'en fit pourtant rien et continua sa route. Là-dessus la lune s'étant dérobée derrière les nuages, une obscurité profonde enveloppa la campagne. Albert s'égara et s'etendit par terre sur une colline. Peu après il dormit d'un profond sommeil, car il était fatigué. Au point du jour il fut éveillé par un bruit désagréable, et en levant les yeux il fut pris d'une horrible frayeur. Il était couché sous un gibet, et au-dessus de sa tête pendait un voleur autour duquel tournoyait une bande de corbeaux Alors il se dit en lui-même : « Voilà quel eût été à la fin ton sort, si tu avais commencé à voler. »—Il se mit à genoux et promit solennellement à Dieu de résister promptement et sérieusement à tout mauvais désir.

DES SIX COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

(*Gr. Cat.* 1re-3e *q.*)

Le pouvoir de l'Eglise de donner des commandements, de veiller à leur observation et de punir ceux qui les transgressent, — *Explication.* Outre les commandements de Dieu, tout chrétien est encore obligé d'observer les *com-*

mandements de l'Eglise, c'est-à-dire ces commandements que nous a imposés l'Eglise à la place de Dieu. Car elle aussi a le pouvoir de donner des commandements à ses fidèles et à ses enfants, et cela pour trois raisons: *d'abord* elle a reçu ce pouvoir de Jésus lui-même qui a donné l'ordre à l'Eglise de conduire et de gouverner les fidèles en son nom, (ce qui a déjà été prouvé 1 P. p. 448); donc, celui qui méprise les commandements de l'Eglise méprise Jésus-Christ lui-même, conformément à ces paroles: « celui qui vous méprise (vos commandements), me méprise. » (*S. Luc.* 10, 16.) *Deuxièmement*, l'Eglise est notre mère; or de même qu'une mère de famille peut commander à ses enfants, ainsi l'Eglise peut commander aux fidèles. Enfin cela ressort de la nature des choses; car de même qu'une société ne saurait subsister sans lois, de même l'Eglise ne saurait subsister sans commandements. Voilà pourquoi St Augustin écrit: « La vraie religion ne peut subsister si elle n'est investie d'une puissance et d'une autorité en vertu desquelles elle peut commander à ses subordonnés ce qu'elle croit nécessaire à leur salut, et auxquelles tous sont tenus d'obéir et de se soumettre entièrement. » — — Outre ce pouvoir de donner des commandements, l'Eglise a encore le *pouvoir de veiller à leur observation*, ainsi que l'écrit St Paul aux anciens de l'Eglise assemblés à Milet: « Soyez attentifs sur vous-mêmes et surtout le troupeau dont le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu. (*Act. des ap.* 20. 28.). » Elle a également le *pouvoir de punir les transgresseurs*, par exemple de les priver des Sacrements, puisque Jésus-Christ a dit: « En vérité je vous dis, que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; » (*S. Matth.* 18, 18.) de les exclure enfin de l'Eglise et de leur refuser après leur mort la sépulture ecclésiastique; c'est ainsi que St

Paul exclut du sein de l'Eglise à Corinthe un homme incestueux. (1. *Cor.* 5.)

Les principales punitions de l'Eglise contre les transgresseurs de ses commandements.

De tout temps l'Eglise a puni ceux qui transgressent ses commandements, et les punitions dont elle les menace, encore aujourd'hui sont principalement les suivantes: 1) *la privation des sacrements* (l'excommunication mineure.) Les sacrements, sont pour l'âme, ce que la nourriture et la boisson sont pour le corps. On pourrait difficilement causer au corps un plus grand tourment que de réduire sa nourriture et sa boisson à un peu de pain et d'eau, ou bien de le priver de tout aliment pendant quelques jours. Mais pour une âme qui n'est pas entièrement corrompue et qui sait encore apprécier la valeur infinie de la grâce divine et des moyens de salut, le tourment doit être incomparablement plus grand de se voir privée, pour sa punition, de ces trésors précieux, de ces sources intarissables de la vie. Dans cette privation elle n'en soupirera que plus vivement après ce rafraîchissement céleste, et, touchée de componction, elle se jettera aux pieds de l'Eglise pour implorer son pardon, et celle-ci, qui, comme son divin maître, ne frappe que pour guérir, accueillera de nouveau avec joie l'enfant prodigue.—2) L'*exclusion du sein de l'Eglise*, (appelée ordinairement excommunication majeure ou tout simplement *excommunication*.) Cette peine est bien plus forte que la privation des sacrements; car bien que les sacrements soient les principaux moyens de sanctification de l'Eglise, ils ne tarissent cependant pas les grâces et les bienfaits qui sont à la disposition de l'Eglise, et ceux à qui cette légère pénitence a été infligée restent néanmoins toujours en communion avec l'Eglise. Mais le pécheur frappé d'excommunication est exclu de toutes les grâces et faveurs de l'Eglise, est séparé d'elle, c'est-à-dire du corps de Jésus-Christ (*Eph.* 4. 12, 16.), et en conséquence il est privé du royaume des cieux aussi longtemps qu'il ne se convertit pas et ne fait pas pénitence. Cette peine

terrible fut prononcée, comme nous l'avons vu plus haut, par S[t] Paul contre un corinthien incestueux. — 3) *Après la mort, la privation de la sépulture ecclésiastique.* L'Eglise réserve cette peine depuis les temps les plus reculés aux personnes excommuniées qui n'ont pas fait pénitence, aux suicidés, et à ceux qui sont morts en duel. Ceux qui ont persisté jusqu'à leurs derniers moments dans leur désobéissance à l'Eglise, ou qui ont renoncé solennellement à la foi en Dieu et en une récompense éternelle ou qui, à la place de la charité chrétienne, ont érigé en système la loi du talion, ne peuvent pas non plus, après leur mort, être portés au cimitière, avec les honneurs dûs à un membre de J.-C. et de l'Eglise, ni y être déposés en terre sainte comme une semence pour la bienheureuse résurrection. — 4) *L'interdit.* En vertu de cette peine, une contrée ou un pays entier est privé, à cause d'un crime très-grave contre la religion, de l'usage des sacrements (en faisant réserve pour certains cas extrêmes) de la célébration des offices divins et de la sépulture ecclésiastique aussi longtemps que le crime n'est pas expié.

(*Gr. Cat.* 4[e] *q.*)

Les six commandements de l'Eglise. — Explication. Voici ces commandements.

1) Les Fêtes tu sanctifieras,
   Qui te sont de commandement.
2) Les dimanches messe entendras,
   Et les Fêtes pareillement.
3) Tous les péchés confesseras,
   A tout le moins une fois l'an.
4) Ton Créateur tu recevras,
   Au moins à Pâques humblement.
5) Quatre-temps, Vigiles jeûneras,
   Et le Carême entièrement.
6) Vendredi chair ne mangeras,
   Ni le samedi mêmement.

(*Gr. Cat.* 5e-6e *q.*)

Pourquoi l'Eglise a donné des commandements, et comment, nous sommes tenus des les garder. — Explication. C'est par les motifs les plus sages et les intentions les plus généreuses que l'Eglise nous à donné ces commandements; car elle veut par là 1) *nous expliquer plus clairement les commandements de Dieu et préciser davantage comment il faut les observer.* Les commandements de l'Eglise ne sont que le développement et l'application des commandements de Dieu. C'est ainsi par exemple que Dieu ordonne la sanctification d'un jour qui lui est consacré; l'Eglise détermine ce jour d'une manière plus précise et désigne la manière et le moyen de le sanctifier. Dieu nous ordonne d'expier nos fautes et de nous mortifier: l'Eglise à établi à cet effet des jours de jeûne et d'abstinence; etc. — 2) *L'Eglise, par ses commandements, veut nous astreindre à une vie sainte et pénitente et avancer notre salut.* C'est pourquoi elle nous ordonne d'employer les dimanches et les jours de fête à la gloire de Dieu et au salut de notre âme, de mortifier notre corps par le jeûne et de recourir à la confession et à la communion. — Or, puisque l'Eglise a donné ces commandements dans les vues les plus sages et les plus généreuses, et qu'à cet effet elle a reçu de Dieu plein pouvoir, il en résulte que *ces commandements de l'Eglise nous obligent strictement, c'est-à-dire sous peine de péché grave.* « Car l'Eglise établie de Jésus-Christ doit être estimée autant que la voix et l'autorité de Dieu, » dit S. Cassien. Et notre Seigneur J. C. a ordonné, sous peine de damnation éternelle, de considérer et d'observer les commandements de l'Eglise, comme ses *propres commandements;* « Qui vous écoute, (vos commandements) m'écoute; qui vous méprise, me méprise. » (*Luc.* 10, 16. « Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme

un païen et un publicain. » (*Matth.* 18, 17.) Déjà dans l'ancienne loi Dieu avait donné cet ordre: « Celui qui, agissant par orgueil, n'aura pas voulu obéir à l'ordre du prêtre, mourra. » etc. (*Deuteronome.* 17, 12-13.) Le châtiment divin atteindra donc d'autant plus surement ceux qui transgressent les commandements de l'Eglise de Dieu.

Soyez toujours attaché à l'Eglise et à ses commandements.

S^t^. Augustin nous y exhorte par ces belles paroles: « Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons son Eglise ; lui comme notre père, elle, comme notre mère!..... A quoi bon de reconnaître le Seigneur, de rendre vos hommages à celui qui est assis à la droite du Père, si vous outragez l'Eglise?..... Si vous aviez quelque part un excellent bienfaiteur à qui vous montreriez chaque jour du respect et que vous ne tiendriez qu'une seule fois des propos médisants sur le compte de son épouse, oseriez-vous encore vous présenter chez lui? Soyez donc sur vos gardes, mes amis! Soyez tous unanimement attachés à Dieu votre Père, et à la sainte Eglise votre mère. »

Le reproche sévère.

Il ne suffit pas d'être dans l'Eglise catholique, il faut encore observer ses commandements. — Un voyageur, qui était bon catholique, devait se rendre dans une grande ville, et comme il y connaissait un camarade de jeunesse, il alla lui faire visite. Il fut très-bien reçu et retenu à souper. Avant de se mettre à table, le père réunit ses enfants, suivant sa louable habitude, afin de réciter avec eux les prières avant le repas. On se met à table (c'était un vendredi), mais on ne sert que des viandes. Le voyageur qui ne pouvait se résoudre à trangresser les commandements de l'Eglise, s'en étonna beaucoup, et sa surprise fut bien plus grande en apprenant que les parents ne remplissaient pas non plus leur devoir pascal: il leur dit donc avec une entière franchise: « Je croyais être venu auprès d'amis foncièrement catholiques, mais je me

suis trompé ; et ce qui me frappe bien davantage c'est la contradiction flagrante dans votre conduite ; en effet, vous avez fait réciter à vos enfants le symbole des apôtres ; ils ont dit qu'ils croient en *Jésus-Christ* et à *son Eglise:* ils ont dit de même, en récitant les commandements de l'Eglise : « Vendredi chair tu ne mangeras, ni le samedi mêmement: ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement ; et maintenant je vois une conduite qui y est tout opposée; je vois que tous ces commandements sont méprisés ! » Cette famille ne put nier ses sorts et sentit toute la force du reproche qui lui était adressé. — Combien de personnes ne trouve-t-on pas qui les imitent et méritent par conséquent cette malédiction prononcée par Jésus-Christ: « C'est d'après vos propres paroles que je vous juge, mauvais serviteur ! »

Pratique. « Si quelqu'un se sépare de l'Eglise, » dit de nouveau un grand et saint docteur (*S. Augustin*), « il se séparera également du nombre des enfants de Dieu. Celui qui ne veut pas avoir l'Eglise pour mère, n'aura pas non plus Dieu pour père. » Remarquez bien ces paroles, chrétien ! et observez toujours humblement et consciencieusement les préceptes de l'Eglise, afin qu'un jour Jésus-Christ vous reconnaisse comme un agneau docile de son troupeau, et Dieu, comme un enfant fidèle de son Eglise, afin qu'il vous donne en récompense le bonheur céleste !

Obéissez à l'Eglise comme à votre mère.

Le célèbre et savant cardinal Osius qui ouvrit le concile de Trente au nom de Pie IV, était un fidèle observateur des lois de Dieu et de l'Eglise. Comme il observait la loi du jeûne dans toute sa rigueur, plusieurs de ses amis lui conseillèrent pour la conservation de sa santé et le bien de l'Eglise, de modérer sa vie austère. Mais le pieux cardinal répondit : « Je le fais pour mon propre bien, car j'ai en vue de vivre longtemps ; il est écrit, en effet, dans les commandements de Dieu : Honorez votre père et votre mère afin que vous viviez longtemps. Or mon père c'est Dieu dans le ciel, et ma mère l'Eglise sur la terre. Dieu mon père, m'ordonne

de jeûner et l'Eglise ma mère, me prescrit les jours où je dois pratiquer ce jeûne. J'obéis volontiers à l'un comme à l'autre. J'espère qu'à cause de mon obéissance j'obtiendrai le parfait bonheur de la vie éternelle. »

PREMIER COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

(*Gr. Cat.* 1re *q.*)

Ce qui nous est ordonné par le premier commandement de l'Eglise. — Explication. Par le premier commandement de l'Eglise, il nous est ordonné de célébrer, à l'égal du dimanche, les jours de fête institués par l'Eglise en honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et de ses Saints. — Nous trouvons des jours de fête chez tous les peuples ; nous les trouvons chez les païens, par exemple, chez les Grecs et les Romains; et surtout chez le peuple Israélite qui en avait un nombre considérable en partie établies *par Dieu* lui-même, telles que les fêtes des Pains azymes, des Semaines et des Tabernacles; en partie *par la synagoge* ou les autorités religieuses, en mémoire de certains bienfaits reçus de Dieu. C'est ainsi que du temps d'Esther et de Mardochée fut instituée la fête du *Purim* ou des Sorts, pour célébrer le jour où le peuple juif, par l'intercession d'Esther, échappa aux projets sanguinaires d'Aman. (*Esth.* 9, 19.) Du temps de Judith (16, 31.) on institua une fête anniversaire en mémoire de la victoire remportée sur Holopherne ; sous Judas Machabée, (2. *Mach.* 15, 13.) la fête d'actions de grâce pour la victoire remportée sur Nicanor, et en même temps la fête de la dédicace. — Or, si la synagogue des juifs, qui n'était qu'une servante, avait le pouvoir d'instituer des jours de fête, pourquoi donc l'Eglise, cette chaste épouse de Jésus-Christ, n'aurait-elle pas le même pouvoir? C'est, en usant de ce pouvoir, que l'Eglise a ordonné de célébrer à des épo-

ques différentes, certaines fêtes en l'honneur de Jésus, de sa divine Mère et de ses saints, et puisque, en les instituant, elle est inspirée par le S. Esprit, nous sommes tenus à les célébrer comme si elles avaient été instituées par Dieu lui-même. De plus nous devons les célébrer de la même manière que le dimanche, et ce qui a été dit à ce sujet s'applique également ici.

(*Gr. Cat* 2e-3e *q.*)

A quelle fin l'Eglise a institué les fêtes de Notre-Seigneur et des Saints.—Explication. Les fêtes de l'Eglise sont, en partie *des fêtes de Notre-Seigneur,* en partie *des fêtes des Saints.* a) *Les fêtes de Notre-Seigneur sont instituées* afin de nous porter à méditer pieusement les mystères de notre rédemption, à remercier Dieu de ses grâces, à renouveler notre zèle à son service, et ainsi de nous rendre dignes des fruits de la rédemption. « Il faut, » écrit S. Pierre Chrysologue (*Serm.* 129.), « que ce qui est arrivé une fois, reste pour tous les temps dans le souvenir des fidèles. » Et S. Vincent Ferrier dit : « Il faut que l'on sache que toutes les fêtes de l'année sont instituées en mémoire des faveurs que Dieu a accordées à son Eglise, afin d'en remercier et d'en louer Dieu. Plus les faveurs accordées sont grandes, plus aussi la fête est grande. » b) *Les fêtes des Saints sont instituées* afin que nous louions le Seigneur des grâces qu'il leur a accordées, ainsi qu'à nous par leur intermédiaire ; afin que nous nous mettions devant les yeux l'exemple de leurs vertus comme leur bonheur dans le ciel, que nous prenions la résolution de les imiter, et enfin pour que nous invoquions leur intercession auprès de Dieu pour nous.

S. Bernard

écrit : « Il y a trois points que nous devons examiner dans la fête d'un Saint : le *secours du Saint*, son *exemple* et notre

confusion. *Son secours*, puisque, étant encore sur la terre, il avait un si grand crédit auprès de Dieu, il sera encore plus puissant au ciel devant la face du Seigneur.... *Son exemple*, puisque, tant qu'il a vécu sur la terre, on ne l'a jamais vu, dans ses relations avec les hommes, dévier à droite ou à gauche du chemin de la vertu, jusqu'à ce qu'il fût allé lui-même rejoindre celui qui a dit : je suis la voie, la vérité et la vie... *Notre confusion*, puisque le Saint a été également un homme comme nous, formé du même limon et sujet aux mêmes passions que nous. Qu'est-ce qui peut donc nous empêcher de faire ce qu'il a fait, de marcher sur ses traces? » Ailleurs il dit encore ; « Aux jours de fête des Saints nous devons en partie nous réjouir, en partie nous attrister : nous réjouir, parce que nous avons envoyé au-devant de nous des protecteurs ; nous attrister, parce que nous ne pouvons pas encore les suivre. »

Comment un frère du désert célébrait les jours de fête.

Dans le désert vivait, comme S^t^-Augustin le rapporte, un frère rempli d'un ardent amour pour Dieu et d'une tendre dévotion aux Saints. La manière dont il célébrait ces jours de fête de l'année ecclésiastique est excessivement ingénieuse : nous y trouvons un témoignage éclatant de sa profonde piété. Il avait représenté dans une série d'images tous les mystères de notre foi, tous les épisodes remarquables relatifs à la vie et à la passion de Jésus, ainsi qu'à l'histoire de Marie et de tous les saints. Lorsqu'un jour de fête arrivait, après s'y être préparé d'avance par la prière et le jeûne, il plaçait au fond de sa cellule l'image correspondant à la fête, afin d'avoir devant les yeux, tout le jour durant, la signification de la fête, de méditer sur l'amour infini de Dieu et sur les vertus sublimes de ses Saints, d'acquérir celles-ci et de les pratiquer pendant sa vie. Alors on voyait souvent des larmes couler le long de ses joues, larmes de répentir, et d'une sainte impatience de pouvoir bientôt célébrer au ciel le jour de fête éternel avec Dieu et ses Saints. A la fête de tous les Saints, il était également plongé dans ses méditations, et les larmes

d'une sainte impatience coulaient plus abondantes que jamais ; — il contemplait en esprit ce que son image lui représentait, savoir des millions de chœurs célestes et de bienheureux entourant le trône de Dieu. Ah! comme alors son cœur battait vivement! Il succomba aux ardents désirs de son âme et passa au sommeil des justes pour prendre éternellement part avec eux aux magnifiques fêtes qu'il n'avait vues ici-bas que dans des images. — Bienheureux celui qui célèbre aussi dignement sur cette terre les fêtes du Seigneur et des Saints; Il prendra part dans le ciel aux joies des élus comme le pieux frère du désert. (*Ex Vitis Fr. Erem. S. Aug.*)

(*Gr. Cat. 4e q.*)

Remarque. — Que l'Eglise a aussi le droit *d'abroger de nouveau les jours de fête, de les transférer ou de les limiter à certains lieux lorsque* le temps et les circonstances l'exigent, cela ne souffre aucun doute. La doctrine de l'Eglise est et doit être sans doute toujours la même, puisqu'elle a été donnée par Dieu ; mais il en est tout autrement des dispositions et des ordonnances que l'Eglise fait pendant le cours des siècles, et dans lesquelles elle doit tenir compte de la diversité des temps et des lieux. Voilà pourquoi, sans préjudice pour l'unité de la doctrine de l'Eglise, il peut se trouver de la diversité dans la célébration des jours de fête (*Catéch.*).

Pratique. — Ecoutez les paroles de S. Chrysostôme (*Serm. 5 de Anna.*) : » Lorsqu'il y a un jour de fête, le point important ce n'est pas la masse des personnes qui accourent, mais ce sont les vertus qui se montrent à cette occasion ; ce ne sont pas les mets exquis qui sont servis sur la table, mais les soins attentifs dont on entoure son âme. La plus grande fête c'est une *bonne conscience.* Celui qui vit bien, qui pratique de bonnes œuvres, célèbre encore, hors de la fête, un jour de fête et éprouve une joie véritable dans sa bonne conscience.

Mais celui qui vit dans le péché, qui se sent chargé de beaucoup de mal, quand même il y aurait dans l'Eglise la plus grande fête, ne célèbre cependant pas de fête. » — Le comprenez-vous? Ce qui est le point capital dans la célébration d'une fête c'est une *bonne conscience*. Or donc; préparez-vous à chaque grande fête de l'année conformément à l'esprit de l'Eglise, avec tant de zèle, comme si c'était le dernier jour de votre vie. A l'occasion des grandes fêtes, dit l'Imitation de J.-C., il faut renouveler nos pieux exercices et implorer avec plus de ferveur les suffrages des Saints. Il faut méditer de vivre, d'une fête à l'autre, comme si nous devions sortir alors de ce monde pour entrer dans l'éternelle fête. Et si le Seigneur diffère cette heure, croyons que nous n'étions pas assez bien préparés, pas encore dignes de la gloire infinie qui sera manifestée en nous au temps marqué, et faisons effort pour mieux nous disposer à ce passage. » (chap. 19. Liv. I.)

Gardez-vous bien de profaner les jours de fête par des travaux serviles, par des dissolutions ou des plaisirs coupables; célébrez, plutôt la fête avec tant de zèle et de dévotion comme si les mystères, en mémoire desquels elle a été instituée, s'accomplissaient de nouveau sous nos yeux. « Nous devons prendre soin, » écrit S. Jérôme, « que les fêtes des Saints deviennent pour nous des jours de joie, non pas tant par des dîners plus copieux, que par une récréation spirituelle; en effet, ne serait-ce pas une absurdité de vouloir honorer par le manger et le boire ceux qui cherchaient à plaire à Dieu précisément par le jeûne et le mortification? »

Zèle pour la célébration des jours de fête.

Lorsque S. Ambroise fut devenu évêque de Milan, il trouva dans son diocèse un abus qui s'y était glissé depuis longtemps et s'était profondément enraciné; il voyait avec dou-

leur que la célébration des jours de fête était troublée et rendue stérile par les foires, les spectacles, d'autres amusements publics et des plaisirs bruyants

Il alla au-devant de cet abus avec toute la puissance de son zèle, l'attaqua avec un courage vraiment chrétien, et en peu de temps il en était arrivé au point que non-seulement à Milan, mais encore dans les endroits les plus écartés de son vaste diocèse, le peuple chrétien célébra pieusement les dimanches et jours de fête, en assistant avec un joyeux empressement à la Sainte Messe, ainsi qu'à la prédication et aux autres offices religieux, et que les amusements païens disparurent sans laisser presqu'aucune trace. (*Lohner.*).

DEUXIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

(*Gr. Cath.* 1-3 *q*).

Ce qui est ordonné par le deuxième commandement. — Explication. Le deuxième commandement ordonne que tous ceux qui ont atteint l'âge de raison (vers sept ans) assistent avec *attention*, *respect* et *dévotion* à la sainte Messe, les dimanches et jours de fête, à moins qu'ils ne soient empêchés par une cause légitime, telle que maladie, soins à donner aux malades, etc., parce que la sainte Messe est l'acte religieux le plus saint et le plus salutaire, qui honore Dieu de la manière la plus digne. Car « la sainte Messe est » comme le dit S. François de Sales, « le soleil des exercices spirituels, l'abîme de la miséricorde divine, la source de l'amour divin, le cœur de la dévotion, l'âme de la piété, le moyen le plus précieux pour obtenir les grâces. » — « il est évident, » ajoute S. Laurent Justinien, « qu'il n'y a pas de sacrifice par lequel Dieu soit plus honoré que par le saint sacrifice de la Messe, que le divin Sauveur a laissé à son Eglise pour rendre un hommage parfaitement digne à son Père »(*Serm. de Corp. Christ.*). — Cette sublimeté et cette excellence du saint

sacrifice de la Messe nous imposent donc l'obligation de n'y assister jamais, comme il a été dit plus haut, qu'avec *attention, respect* et *dévotion*,

Respect pendant le saint sacrifice de la Messe.

Ste Marguerite, reine d'Ecosse, entre autres beaux sentiments, inspirait surtout à ses enfants le respect à l'église, pendant la sainte Messe. « Nulle part, » leur répétait-elle souvent, « nous ne devons nous abstenir plus sévèrement d'une pose nonchalante que dans la maison de Dieu, surtout lorsqu'on célèbre le sacrifice de la nouvelle loi. Nous devons nous y montrer respectueux, non-seulement par l'âme, mais aussi par le corps. » — Ses enfants apprenaient la manière de se conduire à l'église principalement par l'exemple de leur pieuse mère; voilà pourquoi un bourgeois dit un jour à son voisin : « Voulez-vous savoir comment les anges prient dans le ciel, regardez seulement à l'église notre reine avec ses enfants. »

Comparaison.

« Celui qui se rend dans la maison d'un personnage haut placé ou dans le palais d'un roi, est très-réservé et modeste dans tout son maintien, dans sa tenue, dans ses regards, dans sa marche et ses manières; c'est ainsi que le chrétien doit être très-réservé et modeste dans l'église qui est la demeure de Dieu et la maison du roi des rois, (et principalement pendant le saint sacrifice de la messe). » (*S. Chrysost.*).

Une excellente manière d'assister à la sainte Messe.

Une bonne fille se plaignit un jour à son confesseur, pendant qu'elle lui faisait le détail de ses péchés, d'entendre si mal la Messe. « Que faites-vous donc? De quoi vous occupez-vous? » demanda-t-il. Elle répondit : « Je ne fais rien autre chose pendant toute la messe que pleurer mes péchés. » — « Continuez, » répondit le confesseur, « continuez ainsi, vous l'entendez fort bien. » (*Lasausse, Explicat. du Catéch.*)

Réconciliez-vous avec votre ennemi, avant d'aller au saint sacrifice.

Thomas à Kempis nous rapporte qu'un jour un prêtre commençant sa tournée d'un couvent à l'autre, rencontra un homme avec lequel il s'entretint amicalement en route, jusqu'à ce qu'enfin la conversation tombât sur des choses célestes. Alors le laïc raconta au prêtre l'histoire suivante : « Il y avait déjà quelque temps qu'étant présent à la sainte Messe, je ne pouvais jamais voir la sainte hostie. Je pensais d'abord que cela venait de ce que j'étais trop éloigné de l'autel, ou de ce que ma vue était trop faible; m'étant donc approché davantage de l'autel, je ne réussis pas mieux à voir la sainte hostie. Cela me frappa beaucoup ; je fus pris de doutes très-graves, et je fis part de cet événement à mon confesseur. Il me demanda si je ne nourrissais contre personne une rancune secrète. Je répondis : « Oui, j'ai été si gravement offensé par une personne que je ne veux pas lui pardonner, quand même elle m'offrirait tout l'univers au prix de la réconciliation. » — « Quelles paroles insensées vous prononcez là, mon ami! » dit le confesseur; tâchez d'abord d'enlever de votre cœur cette grosse pierre; si vous ne le faites pas, le salut de votre âme est en grand danger, et le Seigneur, pour vous rappeler votre péché, ne se montrera jamais à vous sous l'apparence du pain. » Après qu'il eut longtemps continué ainsi sur un ton plein de charité, mon cœur fut enfin touché ; je pardonnai à mon ennemi, et depuis ce temps je vis à ma plus grande joie le Seigneur caché sous les humbles apparences du pain. » — Si cette histoire n'est pas un article de foi, elle peut néanmoins être crue sans répugnance par tout chrétien catholique; toutefois on ne pourra pas contester le sens profond qui y est renfermé! celui qui assiste à la sainte Messe avec un cœur rempli de sentiments haineux, n'en retirera aucun avantage. (*Dr Brunner*).

(*Gr. Cath.* 4e *q.*).

Péchés contre le deuxième commandement de l'Eglise.— Explication. L'on pèche contre le deuxième commande-

ment de l'Eglise par *négligence* ou en assistant à la sainte Messe *d'une manière indigne*. C'est-à-dire 1) quand on néglige par sa propre faute la sainte Messe, soit en entier, soit en partie; je dis : *par sa propre faute*; car une impossibilité physique ou morale peut servir d'excuse, comme il a été dit plus haut; 2) quand pendant la sainte Messe l'on se permet des distractions volontaires, qu'on regarde autour de soi, qu'on cause, qu'on rit, ou qu'on s'y conduit sans respect. Sous ce rapport le prophète Habacuc (2, 20) nous donne l'avertissement suivant : « Le Seigneur est dans son temple; que toute la terre se taise devant lui! » Et l'Apôtre, de son côté, nous dit : « Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre! » (1 Cor. 14, 40). C'est avec une profonde tristesse que S. Chrysostôme se plaint des irrévérences et de la conduite indigne de tant de personnes pendant l'office divin, lorsqu'il s'écrie : « J'en vois quelques-uns qui sont là à causer pendant qu'on récite la prière; oui, ils causent même pendant que le prêtre donne la bénédiction. Quelle témérité! Comment pourrons-nous apaiser Dieu? » ... « Ne savez-vous pas que vous vous trouvez avec les anges, que vous priez et chantez avec eux? Et vous êtes là à rire? N'est-ce pas une chose étonnante que la foudre ne descende pas non-seulement sur ces téméraires, mais sur nous tous?! »Et S. Pierre Damien écrit : « Combien les anges ne doivent-ils pas être irrités contre nous, quand ils voient que nous sommes sans respect en présence de celui devant lequel ils ne se montrent eux-mêmes qu'en tremblant.

Ne négligez pas la sainte Messe.

Ne dites pas : je voudrais bien aller tous les jours à la sainte Messe; mais je n'en ai pas le temps : mes occupations sont trop nombreuses. Ecoutez! plus vous avez d'occupations, plus elles sont nombreuses et importantes, moins vous

devez négligez la fréquentation de la sainte Messe ; car, personne n'osera nier que le succès de nos travaux est entre la main toute-puissante de Dieu ; or, où avons-nous un moyen plus efficace d'obtenir le secours et la bénédiction de Dieu que dans le sacrifice de la sainte Messe? — C'est pour cela que S. Louis, roi de France, ne vaquait jamais aux affaires de son gouvernement sans avoir assisté d'abord à la sainte Messe. Baronius nous rapporte (1137) que l'empereur Lothaire, lors même qu'il était avec son armée en campagne, assistait ordinairement à trois Messes, et l'histoire de S. Wenceslas raconte que le jour de son couronnement comme premier roi de Bohême il aima mieux s'exposer au mécontentement de l'empereur Othon, en négligeant l'heure fixée, que d'omettre d'assister à la sainte Messe. — Combien ces exemples doivent faire rougir ces chrétiens tièdes qui ne trouvent que trop facilement des excuses pour se dispenser d'aller à l'église les dimanches et les jours de fête, prétextant qu'ils manquent d'habillements convenables,qu'ils n'ont ni le temps ni le goût d'assister à cette sainte action, que le chemin leur paraît trop long, ou que la saison est trop mauvaise, etc.

Les trois marchands.

Pendant l'hiver de 1570, trois marchands partirent d'Eugubio pour se rendre à la foire de Cisterno, et ils descendirent tous les trois dans la même hôtellerie pour y passer la nuit. Après la clôture de la foire où ils avaient fait d'excellentes affaires, deux des ces marchands résolurent de retourner chez eux le lendemain matin, qui était un dimanche, et ils firent part de leur résolution au troisième. Mais ce dernier, qui avait plus de scrupules et de religion, leur répondit : « Je ne saurais approuver ce plan ; je crois au contraire que nous ferions bien d'entendre d'abord la sainte Messe, et de nous mettre en route après. » Ils ne se rangèrent pas de cet avis et dirent : « Cette messe que nous négligeons, nous l'entendrons un autre jour, et Dieu ne nous en fera pas un si grand crime si nous la négligeons à cause du voyage. »

Ils se hâtèrent donc de quitter Cisterno le lendemain de bon matin ; mais le troisième assista d'abord dévotement au saint Sacrifice, après quoi il se mit en route. Cependant arrivés à Corfuone, à deux milles de Cisterno, en traversant une rivière, le pont s'écroula tout à coup, et ils se noyèrent tous les deux. Les chevaux se sauvèrent, mais les cavaliers, avec leur trésor, disparurent pour jamais dans l'abîme. Une heure après, le troisième marchand arriva, et après avoir déploré la triste fin de ses camarades, il remercia sincèrement Dieu de la protection qui lui était échue pour avoir entendu la sainte Messe. — Puisse cette histoire faire réfléchir ceux qui, à cause de quelques affaires de commerce, de peu d'importance, négligent la Messe, les dimanches et les jours de fête ! Puissent-ils méditer souvent cette parole du Seigneur: « Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme ! » (*Manuel de Schuster.*)

Le jeune homme irrévérentieux.

S. Vincent Ferrier raconte (*Serm.* 6. *dom.* 16, *post Trinit.*) qu'un jeune homme n'ayant pas voulu se mettre à genoux pendant la sainte Messe au moment de la Consécration, le démon apparut d'une manière visible et lui donna un soufflet en lui disant : « O traître impie, pour qui Jésus-Christ a tant fait ! s'il n'avait fait que la centième partie pour nous de ce qu'il a fait pour toi, nous le servirions nuit et jour à genoux. » — Et il le tua.

Les courtisans punis.

Philippe II, roi d'Espagne, vit un jour, en écoutant la Messe, deux courtisans qui pendant tout le temps du saint Sacrifice causaient ensemble. En sortant de la chapelle le roi leur dit : « Voilà donc comment vous écoutez la sainte Messe ! Ne vous montrez plus à la cour ! » Cette simple parole fut pour eux un coup de foudre. L'un d'eux mourut deux jours après, et l'autre devint fou.

(*Gr. Cat.* 5e-6e *q.*)

Où l'on doit assister à la sainte messe, les dimanches et jours de fête. — Explication. Nous devons entendre la messe, *autant que possible*, dans l'*Eglise paroissiale*, parce que le curé de la paroisse prêche et dit la messe, avant tout pour les ouailles qui lui sont confiées, et qu'en outre par la présence plus nombreuse des fidèles, la concorde mutuelle se fortifie, la piété et l'édification s'accroissent. Toutefois on peut satisfaire au commandement de l'Eglise dans tout autre oratoire public.

Les fidèles paroissiens.

Pendant les jours de la révolution française il y avait un village près de Morlain dont l'église, malgré les ordres les plus sévères, n'avait pas été fermée; au contraire l'office divin était plus suivi que jamais. Enfin apparut un commissaire avec un piquet de gendarmes; il ferma l'église et déclara qu'en vertu d'un arrêt de la Convention, la religion était supprimée. Mais ce que le commissaire avait le plus à cœur, la capture du curé, ne lui réussit pas. Toutes les maisons furent soigneusement visitées et fouillées; mais en vain; le curé s'était échappé à temps et avait pu prendre le chemin de l'Angleterre. Il ne resta donc d'autre parti à prendre au commissaire que de mettre les scellés sur la porte de l'Eglise et de laisser sur les lieux quelques gendarmes pour veiller à l'exécution de ses ordres. Avant son départ il fit encore détruire quelques croix, donna ordre d'arrêter comme coupable d'opiniâtreté une paysanne qui avait prié le rosaire sur la tombe de son mari, se mit à boire jusqu'à en perdre la raison, et enfin il partit sans avoir payé. Le lendemain les gendarmes, de fort bon matin, entendirent la cloche sonner. Aussitôt ils coururent tout armés vers l'église, et y virent la commune entière rassemblée au cimetière, priant dévotement à genoux, comme s'ils assistaient à l'office divin. « Que diable faites-vous ici? » demanda brusquement un gendarme à un vieillard. « Nous entendons la Ste messe, »

répondit celui-ci. « Notre curé nous a promis, en partant, que tous les dimanches, à cette heure, il dirait la sainte messe pour nous, n'importe dans quel lieu il se trouverait. » Le gendarme éclata de rire. « Imbéciles que vous êtes! Croyez-vous donc pouvoir entendre la messe à une si grande distance? » — « La prière, » répliqua le paysan, « fait un chemin bien plus grand; elle s'élève de la terre jusqu'au ciel. » L'autre ne fit que rire davantage. — « Vous croyez donc être dans une église? » — « Nous sommes dans un lieu sacré, » dit le vieillard à haute voix; « car nous sommes agenouillés sur les ossements de nos pères. » Le gendarme voulut encore répondre; mais un sourd tumulte se fit entendre parmi les assistants; trois cents têtes dirigeaient sur lui des regards enflammés; et à cette vue il crut prudent de battre en retraite. Le même jour encore procès-verbal fut dressé de cet événement et envoyé à Morlain; mais en ce moment on avait sur les bras une affaire bien autrement pressante; car la Convention avait exigé par un exprès les têtes de quelques girondins qui s'y tenaient cachés, et il fallait les rechercher. Le procès-verbal passa donc inaperçu. Les habitants de ce village continuèrent de se rassembler tous les dimanches et jours de fête devant leur église paroissiale afin d'y entendre la messe qui était dite pour eux en Angleterre; et ils firent ainsi sans être molestés jusqu'à ce que les églises fussent de nouveau ouvertes au culte.

(*Gr. Cat.* 7°-8ᵉ *q.*)

C'est également une obligation d'entendre la parole de Dieu les dimanches et jours de fête. — Explication. Toutefois nous ne devons pas nous contenter d'entendre, les dimanches et les jours de fête, une simple messe; le zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut de notre âme doit nous porter à assister également aux autres offices divins, et principalement au *sermon* et à *l'explication de la doctrine chrétienne;* en effet, écouter la parole de Dieu, fait partie de la célébration convenable

des dimanches et jours de fête, et c'est en général un devoir essentiel du chrétien. Le deuxième commandement de l'Eglise nous y oblige du reste, non pas d'après la lettre, mais d'après l'esprit. Nous ne pouvons donc pas prétexter que l'Eglise ne l'ordonne pas *expressément;* car dans les premiers temps on avait coutume de faire un sermon après l'Evangile, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans beaucoup de paroisses; voilà pourquoi l'Eglise, qui nous ordonne d'entendre la S^te^ messe, n'avait pas besoin de nous ordonner par un commandement particulier et exprès d'assister au sermon. — Mais qui ne remplirait avec plaisir ce devoir, quand on pense quels effets salutaires la parole divine est en état d'opérer? C'est un remède très-efficace et recommandé par Dieu lui-même; là on nous rappelle les vérités de la foi, on nous exhorte au bien, on nous console dans les afflictions etc. En outre, c'est un bon signe si nous aimons à écouter la parole de Dieu; car « celui qui est de Dieu, écoute la parole de Dieu, » (*Jean.* 8, 47.) Par conséquent ceux-là ne l'écoutent pas, qui ne sont point de Dieu.

Comparaisons.

« Le voyageur qui doit parcourir un chemin périlleux dans l'obscurité, se sert d'une lumière pour ne point faire fausse route ou une chute dangereuse. Nous sommes tous des voyageurs dans le grand voyage vers l'éternité, et nous avons à parcourir beaucoup de chemins périlleux; or, pour ne point faire fausse route, nous avons besoin d'une lumière. Cette lumière est la parole de Dieu. Elle éclaire notre intelligence, en nous faisant connaître Dieu, notre destinée et le chemin de la sainteté par lequel nous arrivons au but du voyage. »

« Si quelqu'un voulait vous enseigner le secret de faire de l'argent ou de retirer des trésors de la terre, ne lui prêteriez-vous pas une oreille bienveillante? Le sermon vous apprend à

gagner des trésors célestes, et vous ne voulez pas l'écouter ? »

« Lorsqu'un malade manifeste le désir de manger et de boire, nous regardons cela comme un symptôme de sa guérison ; c'est également un symptôme de la santé de l'âme (et de la piété) lorsque quelqu'un manifeste sa joie et son désir d'entendre la parole de Dieu. » (*S. Chrisost.*)

« Un arbre qui se trouve sur le bord d'un ruisseau ou qui est arrosé avec soin doit atteindre bientôt une élévation extraordinaire ; de même l'homme qui écoute avec zèle la parole de Dieu et la conserve dans son âme atteindra bientôt un haut dégré de perfection. » (*S. August.*)

Puissance de la parole divine.

Un prédicateur bien connu, nommé Whitefield, prêcha un jour, entouré d'une grande multitude, dans une rue de Philadelphie, et en terminant, il engagea ses auditeurs à faire une offrande dans un but de bienfaisance. Tout à coup il fut interrompu par des pleurs et des gémissements bruyants ; un homme, à l'air sauvage et audacieux, s'étant frayé un passage par la foule, jeta une douzaine de grosses pierres à côté de quelques menues monnaies devant les pieds du prédicateur, en s'écriant : « Voilà mon aumône. J'étais d'abord venu ici dans l'intention de vous briser la tête avec les pierres ; et voyez ! vous m'avez brisé le cœur ! (*Veith.*)

Combien il est salutaire d'entendre la parole de Dieu.

Luc Schort, un riche fermier en Amérique, avait atteint son vingtième lustre. Mais depuis un grand nombre d'années n'ayant plus sérieusement pensé ni à Dieu ni à l'éternité, il avait continué jusqu'à l'âge le plus avancé, sa coupable vie telle qu'il l'avait menée dans sa jeunesse. En ce moment il est assis sur une pierre au milieu de ses terres qui lui ont déjà donné tant de fruits et qui portent de nouveau une moisson mûre pour la faux ; il pense à sa longue vie passée. Voilà que tout à coup il se souvient d'un événement dont il a été témoin il y a 85 ans et auquel il n'avait plus du tout pensé. Le voici :

A l'époque où, n'étant âgé que de quinze ans, il habitait encore l'Europe, il entendit un jour prêcher un sermon sur ces paroles de S'-Paul : « Si quelqu'un n'aime pas Jésus-Christ qu'il soit anathême! » Ce sermon fit un telle empression sur un gentilhomme présent qu'il tomba sans connaissance sur les dalles de l'église. Le jeune Schort aussi en fut vivement ému ; mais cette émotion ne dura pas longtemps ; quelques semaines après il s'embarqua pour l'Amérique et il y vécut comme s'il n'avait eu à se préoccuper que du corps et des intérêts matériels, sans songer qu'il y avait encore pour lui une âme, un jugement, un ciel et un enfer. Pour le moment il en était toujours au même point, car le pécheur centenaire repassait dans sa mémoire ce sermon prêché il y a 85 ans. Malgré sa légèreté invétérée, il se sent poussé à s'arrêter un peu sur ces paroles : « Si quelqu'un n'aime pas Jésus-Christ, qu'il soit anathême. » Aussitôt il se dit en lui-même : « Oui, pour cette miséricorde, cette longanimité et cette bonté que Dieu m'a montrée depuis cent ans, je ne lui ai jamais montré le moindre amour ; jusqu'à présent je n'ai rien fait pour l'amour de mon Sauveur. Or, puisque malgré tant de bienfaits de Dieu je n'ai pas aimé Jésus-Christ, il en résulte que cette malédiction m'atteint de plein droit. » Puis il se souvient du gentilhomme qui, à la suite de ce sermon, tomba inanimé sur le sol ; un frisson de terreur parcourt ses membres pendant qu'il se dit : « A l'âge où je suis la mort me frappera aussi bientôt, et la malédiction de Dieu me suivra dans l'éternité! » Dans sa terreur il s'imagine qu'il va succomber ; mais il se tient ferme à l'ancre de la miséricorde divine. Il se convertit et il s'occupa avec ardeur, pendant les seize années qu'il vécut encore, à aimer Jésus-Christ et à échapper à la malédiction. — Voyez combien il est salutaire d'entendre la parole de Dieu! Si cette parole a porté de si bons fruits chez un pécheur pareil, après de si longues années, combien ne sera-t-elle pas avantageuse au salut de votre âme, pourvu que vous entendiez cette parole sainte régulièrement et avec de bonnes dispositions ! (*Philothée.*)

(*Gr. Cat.* 9e *q.*)

Comment il faut entendre la parole de Dieu. — Explication. — Nous devons entendre la parole de Dieu : 1) *avec une attention soutenue et un désir sincère de notre salut.* « Lorsqu'on fait la lecture de décrets royaux, » écrit S. Chrysostôme, (*Hom. 14 in Genes.*) on dresse les oreilles pour bien entendre ce qu'on publie, et si quelqu'un se remue, il est poussé par son voisin afin qu'il se tienne tranquille; c'est ainsi qu'en assistant à la publication de la parole divine, l'on doit apporter encore un plus grand respect, un plus profond silence, et s'il survient des distractions, on doit les repousser comme on ferait d'un voisin incommode, » 2) *nous devons bien méditer la parole de Dieu nous l'appliquer et la suivre fidèlement;* car « bienheureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la suivent. » (*S. Luc.* 11, 28.) Et S. Jacques (1, 22-25.) écrit : « Mettez en exécution la parole divine, et ne vous contentez pas de l'écouter!..... Car si quelqu'un écoute la parole et ne la met point en pratique, il est semblable à un homme qui considère dans un miroir, sa figure; après s'être considéré soi-même et s'en être allé, il oublie aussitôt quel il était. »

La parabole des semences.

Le divin Sauveur lui-même nous montre par la parabole rapportée dans l'évangile de St-Luc (8, 5-15) comment nous devons écouter la parole de Dieu, si nous voulons qu'elle produise des fruits en nous. « Un homme, » dit le Sauveur, « s'en alla semer son grain, et, en semant, une partie du grain tomba le long du chemin, où elle fut foulée aux pieds; et les oiseaux du ciel le mangèrent. Et une autre partie tomba sur des pierres; et quand le grain fut levé, il sécha, parce qu'il n'y avait point d'eau. Et une autre partie tomba au milieu des épines; et les épines qui levèrent avec le grain,

l'étouffèrent. Et une autre partie tomba dans une bonne terre; et quand le grain fut levé, il rendit cent pour un. En disant ceci, il élevait la voix : Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. Les disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole. Et il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître les secrets du royaume de Dieu; mais pour les autres, il ne leur est proposé qu'en paraboles; afin qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils ne comprennent point. Voici donc ce que veut dire cette parabole. La semence est la parole de Dieu. Ce qui tombe le long du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; après, le diable vient, il l'enlève de leur cœur, de peur qu'en croyant, ils ne soient sauvés. Et ce qui tombe sur les pierres, marque ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent avec joie; mais ils n'ont point de racine, parce qu'ils croient seulement pour un temps, et au temps de la tentation ils se retirent. Ce qui tombe dans les épines marque ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les sollicitudes, par les richesses et par les plaisirs de cette vie; de sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui tombe dans la bonne terre marque ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et droit, la retiennent, et portent du fruit par la patience. »

Comparaisons.

« Quand vous voulez allumer un feu, il ne vous suffit pas d'avoir de la lumière, mais vous employez encore du bois qui soit sec; quand vous voulez récolter, il ne vous suffit pas d'avoir répandu la semence; mais le champ sur lequel vous l'avez répandue doit encore être bon et fertile, si vous voulez y récolter quelque chose; c'est ainsi que le succès de la prédication et de la parole de Dieu dépend, non de la parole même ou du prédicateur qui la prononce, mais des dispositions des auditeurs qui doivent être préparés et capables de l'écouter et de l'accueillir. » (*S. Clément.*)

« Dieu fait tomber sa pluie sur le froment comme sur les épines; sur le premier afin qu'il soit recueilli parfaitement

mûr dans les granges : sur les autres afin qu'elles soient jetées au feu. Et cependant c'est la même pluie qui les arrose. Que chacun voie donc quelles racines il nourrit dans son cœur. La parole de Dieu est salutaire comme la pluie, votre cœur seul est mauvais s'il n'en profite pas. » (*S. August.*)

« Beaucoup de personnes assistant à la prédication ressemblent aux garçons de table, qui servent les autres sans rien prendre pour eux-mêmes. Ces personnes, en effet, font part aux autres des vérités qui ont été exposées et ne gardent pour elles-mêmes rien de ce qu'elles ont entendu. (*S. Franç. de Sales.*)

« La nourriture, tant qu'elle n'a pas été prise par la bouche et digérée, ne profite pas à l'homme; de même la parole de Dieu ne profite pas à celui qui ne l'accueille pas dans son cœur pour l'y conserver. La seule nourriture prise par la bouche et bien digérée fortifie et donne de la vigueur; ainsi les seules prédications qui profitent sont celles que l'on a entendues et conservées dans le cœur. » (*S. Chrysost.*)

Combien peu se plaisent à entendre la parole de Dieu!

Un célèbre orateur de la Grèce parlant un jour au peuple sur des affaires très-importantes de la patrie, trouva un accueil assez froid. Après qu'il eut vainement insisté sur l'importance de la question, il l'abandonna peu à peu et pria ses auditeurs d'écouter une contestation qui venait de s'élever naguère. « Un homme, dit-il, voulant se rendre d'Athènes à une ville voisine, loua à cet effet un âne. Vers l'heure de midi, alors que l'ardeur du soleil était insupportable, il mit pied à terre pour se rafraîchir un peu à l'ombre de sa monture, l'ânier s'y opposa en observant qu'il avait loué l'âne, mais non pas son ombre, qu'en conséquence la jouissance de l'ombre revenait de droit à lui, le propriétaire de l'âne. L'autre répliqua qu'en payant le prix du louage il avait acquis tout droit sur l'âne, et par conséquent aussi sur son ombre. La dispute s'envenima; des paroles on en vint aux coups et la justice dut enfin intervenir. » A ces mots l'orateur se tourna, comme s'il voulait s'en aller. Mais le

peuple lui cria de continuer et de raconter la fin de ce débat. « Comment! » reprit alors l'orateur prenant un air sévère et plein de dignité, » vous aimez à entendre parler de l'ombre d'un âne, et non du bien-être de la patrie! N'est-ce pas une inconcevable folie? « — Hélas! A combien de personnes ne pourrait-on pas adresser un reproche analogue et même bien plus sévère? Elles se soucient de tout excepté de ce qu'il y a de plus élevé et de plus nécessaire. Elles veulent bien entendre parler de toutes sortes de choses, s'en instruire, en raisonner et lire tout ce qui y a trait; mais non de celle sans laquelle tout le reste est vain et inutile, du salut de leur âme, de Dieu, de la doctrine chrétienne. Combien n'y en a-t-il pas qui tous les jours avalent à grands trais le poison qui tue l'âme, en dévorant des écrits et des livres immoraux? Combien, qui cherchent leur amusement dans des histoires fabuleuses et controuvées, dans des romans extravagants ou d'autres lectures frivoles, et qui ne daignent pas s'occuper de la parole de Dieu! (*Jos. Deharbe.*).

Histoire analogue.

Il y a un peu plus d'un siècle vivait à Bologne un prédicateur dont les sermons étaient si peu goûtés qu'il n'avait d'ordinaire autour de lui qu'un nombre fort restreint d'auditeurs. Etait-il lui-même la cause de ce manque de sympathie? C'est ce qu'on ne se dit pas; il n'est fait mention que du singulier moyen qu'il imagina pour s'assurer un nombreux auditoire. Il termina donc un jour son sermon par cet avis : « La nuit passée m'est apparu un esprit sorti des enfers qui m'a rapporté des choses extrêmement importantes et remarquables dont, pour ma part, je ne veux pas priver les fidèles, mais que je leur ferai connaître pour leur salut et leur avantage, dans mon prochain sermon. » Cet avis, qui se répandit avec la rapidité de la foudre « ne put manquer son effet; le dimanche suivant l'église était comble. Alors le prédicateur commença ainsi : » Mes frères, il ne m'est arrivé que trop souvent qu'avec un zèle réel, après une préparation consciencieuse et des études assidues, je me suis efforcé de

faire entrer la parole de Dieu dans votre esprit et dans votre cœur; chaque fois, cependant, vous n'étiez présents qu'en assez petit nombre. En ce moment au contraire, vous remplissez toute l'étendue du temple; et quelle est la cause de cet empressement extraordinaire? Le désir ardent où vous êtes d'apprendre quelque chose des fantasmagories de satan. Vous pouvez vous convaincre par là que vous trouvez plus de plaisir dans le démon et ses mensonges que dans les vérités divines de l'Evangile. » Oui, cela n'est, malheureusement, que trop vrai, et ce reproche convient parfaitement à notre époque qui ne veut rien savoir de Dieu ni de sa sainte parole.

Pratique. — Le sacrifice de la nouvelle alliance est sublime et précieux, au point que S. Bonaventure s'écrie : « Enlevez ce sacrifice à l'Eglise catholique; et il ne lui restera plus rien, si ce n'est l'incrédulité et l'erreur. » Ainsi donc, 1) *prenez l'engagement inviolable de ne jamais négliger la messe, les dimanches et les jours de fête, et d'y assister les autres jours de la semaine aussi souvent que vous le pourrez.* Rappelez-vous avec quel zèle les premiers chrétiens assistaient à la célébration des saints mystères!

Zèle des premiers chrétiens pour assister à la célébration des saints mystères.

Lorsque le premiers chrétiens assistaient au Saint Sacrifice, les dimanches et jours de fête, ils s'exposaient à être martyrisés. Mais rien n'était capable de les intimider. Ils cherchaient à gagner les géôliers afin de pouvoir arriver dans les prisons où d'autres chrétiens languissaient, afin de pouvoir y célébrer les saints mystères avec leurs frères captifs. — Le saint prêtre Justin ne pouvant se tenir droit, et étant forcé, à cause de ses chaînes, de rester étendu dans sa prison, célébrait le saint sacrifice sur sa poitrine (*Fleury. Hist. Ecclesiast.*).

Assistez tous les jours à la sainte messe, si cela se peut.

Bien que S^t^ Eloy, qui exerçait le métier d'orfèvre, fût tous les jours accablé d'ouvrage, il ne négligeait aucun matin la S^te^ Messe, se conformant à cette sentence : « Le service du maître avant tout. »—S^t^ Isidore, un domestique de ferme en Espagne, se levait de fort bon matin, afin de gagner du temps pour assister au moins à une messe avant d'aller à son travail. Au commencement, il eut bien des railleries à endurer, et il fut même un jour dénoncé à son maître comme si par cet acte de piété il négligeait son ouvrage. Celui-ci ayant adressé à ce sujet des reproches sévères au brave Isidore, le Saint répondit avec calme : « Maître! Si à l'époque de la moisson vous trouvez que vos terres rapportent moins, veuillez retenir sur mes gages le dommage que vous aurez souffert. » Mais cette retenue n'eut pas lieu; car la moisson dépassa toutes les espérances. Une ancienne légende rapporte qu'un beau matin, pendant qu'Isidore était encore à l'église pour entendre la messe, son maître s'était rendu à ses terres, et y vit deux bœufs, conduits par la main d'un Ange, tirer seuls la charrue. Depuis ce moment le maître laissa Isidore assister tous les jours bien tranquillement à la sainte Messe.

2) *Ecoutez aussi la parole de Dieu.* Ne vous contentez pas d'une simple messe basse, assistez plutôt, si cela vous est possible, à la *grand'messe paroissiale,* pendant laquelle on annonce la parole de Dieu, et ne négligez pas non plus les offices *de l'après-midi.*

Les zélés auditeurs de la parole divine.

Lorsque S. Grégoire de Naziance parlait, on n'entendait pas le moindre bruit. — Lorsque S. Chrysostôme prêchait à Constantinople, le peuple quittait le théâtre et les spectacles, et l'un courait avant l'autre pour être plus vite à l'église. Lorsque S. Bernardin montait en chaire, plusieurs personnes se trouvaient déjà à l'église au point du jour. — S. Antoine de Padoue ayant dû prêcher en plein air, faute de place suf-

fisante à l'église, les auditeurs ne se laissèrent détourner d'entendre la parole divine, ni par l'ardeur du soleil, ni par la pluie. Que ne trouvons-nous encore aujourd'hui un zèle aussi fervent!

TROISIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

(*Gr. Cat.* 1e-2e *q.*)

Ce que le troisième commandement ordonne. — Explication. Le troisième commandement de l'Eglise nous ordonne de confesser nos péchés, au moins une fois l'an à un prêtre approuvé. Dans les premiers temps de l'Eglise lorsque les fidèles s'approchaient volontiers du tribunal de la pénitence, un tel commandement n'était pas nécessaire; ce ne fut que dans les temps postérieurs, lorsque l'indifférence religieuse prit le dessus, que l'Eglise se vit obligée de prendre cette mesure, et c'est ainsi que que l'an 1215 pendant le quatrième Concile de Latran (Conc. 21) sous le pape Innocent III, elle décréta que celui qui ne se confesserait pas et ne communierait pas *au moins* une fois l'an, au temps pascal, serait exclu pendant sa vie de l'entrée à l'Eglise et privé après sa mort de la sépulture ecclésiastique. — Cette confession réduite à une seule par an, doit être faite à un prêtre *approuvé,* c'est-à-dire qui a reçu plein pouvoir de son évêque pour entendre les confessions. Autrefois il était ordonné par l'Eglise à chaque fidèle de se confesser une fois par an à son propre curé, où si l'on voulait se confesser à un autre prêtre, on était obligé d'aller en demander l'autorisation à son curé. De là vient cette formule encore en usage dans quelques contrées : « Tu confesseras tes péchés une fois l'an à ton curé approuvé, ou avec la permission de celui-ci, à un autre prêtre. » Cette obligation de se confesser une fois l'an commence avec l'âge où l'on peut déjà discerner le bien du mal,

c'est-à-dire, vers l'âge de sept ans. — Toutefois il faut bien remarquer que l'Eglise ne dit pas précisément : « Tu te confesseras *une fois*, » mais : « *au moins* une fois. » Ne nous contentons donc pas d'*une seule* confession par an ; car celui qui ne se confesse qu'*une fois* l'an, se confesse *mal* et *néglige le salut de son âme*. Il se confesse *mal;* car toute action qu'on fait rarement, on la fait ordinairement mal ; dans une maison qu'on nettoie rarement s'accumulent les ordures ; les mauvaises herbes qu'on n'arrache pas promptement et souvent, se multiplient, au point qu'on ne peut plus les déraciner. Combien la confession doit être pénible à celui qui pendant toute une année laisse s'accumuler le nombre de ses péchés! — Il *néglige également le salut de son âme;* car il continue à vivre dans l'iniquité, dans le bourbier infect du péché et ne s'inquiète pas du tout de l'état de son âme pendant une année entière. Et combien l'homme n'est-il pas fragile? La mort ne peut-elle pas le frapper à chaque minute dans l'état de péché où il se trouve? Et que doit-il devenir s'il ne se confesse qu'*une fois* l'an? — Ayez donc soin de vous approcher plus souvent de la la confession. « On doit se confesser souvent, » dit S. François de Sales, « afin qu'il ne reste aux péchés ni repos, ni demeure dans le cœur. »

Comparaisons entre la confession faite rarement et la confession fréquente.

« Si dans une maison la poussière est rarement enlevée, on y trouvera bientôt beaucoup d'ordures : tandis que dans celles où l'on fait de fréquents nettoyages règnera constamment la propreté. Dans les maisons des riches, on nettoie souvent, et voilà pourquoi il n'y fait guère malpropre ; dans les maisons des pauvres, au contraire, on trouve des ordures en masse ; parce qu'on y enlève rarement la poussière et les saletés. Il en est de même du chrétien, relativement à son

intérieur; celui qui se nettoie rarement par la confession s'enfoncera bientôt profondément dans le péché, tandis que celui qui recourt souvent à ce mode de purification deviendra vite vertueux. » (*S. Jérôme.*)

« Imaginons-nous une personne qui négligerait de se couper de temps en temps les ongles, de se peigner les cheveux, de se laver le visage, de se nettoyer convenablement les yeux, les oreilles, le nez et les dents, il aurait plutôt l'air d'un animal des bois que d'un homme. De même, il est à peu près impossible qu'une personne, qui se confesse une seule fois l'an, se souvienne parfaitement de tous les péchés, de toutes les circonstances qui les modifient, de leur nombre, et qu'il puisse s'en confesser. » — « C'est vraiment agir comme un insensé, quand l'homme ne prend pas autant de soin de son âme que de ses souliers : ceux-ci sont fréquemment nettoyés et cirés, tandis qu'on laisse son âme s'encrasser. » (*S. Antoine, p. tit.* 9.)

Confessez-vous souvent.

Tous les Saints ont reconnu l'utilité de la confession fréquente; c'est pourquoi ils y recouraient souvent. S. François-Xavier se confessait tous les jours, quand il pouvait avoir un prêtre; il en était de même du pape Clément VIII qui, pour en fournir l'occasion aux autres, entendait tous les jours les confessions; S. Charles Borromée et S. François de Sales se confessaient toutes les semaines, etc. — Un catholique fort zélé qui, dans sa paroisse passait pour un modèle de piété, s'approchait fréquemment du tribunal de la pénitence. Un autre qui s'en étonnait, lui demanda pourquoi il se confessait si souvent, puisqu'il vivait si saintement. Le catholique lui répondit : « Voyez, je me conduis comme un père de famille qui a de l'ordre. Celui-ci ne manque pas un seul jour de montrer les mêmes soins, et cependant il se fixe certains jours pour vérifier ses comptes. Comment vont les affaires? Ai-je avancé ou reculé depuis le dernier arrêté du compte? Si elles vont mal, à quoi cela tient-il? Que faire pour les remettre en bon état? Si elles

vont bien, qu'y a-t-il à faire pour que j'avance encore davantage? En vérité, nous avons besoin de certains jours où nous fassions aussi un pareil inventaire moral, et ce sont les jours de confession. »

QUATRIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

(*Gr. Cat.*. 3e-7e *q.*)

Ce que nous ordonne le quatrième commandement de l'Eglise.—Explication. Le quatrième commandement de l'Eglise nous impose l'obligation de *communier au moins une fois l'an dans la quinzaine de Pâques*, et dans notre église paroissiale, à moins qu'une impossibilité ou une permission, soit générale, soit particulière, ne nous en dispense. — On est tenu de faire la communion pascale dès qu'on a atteint l'âge de discrétion et qu'on est assez instruit pour recevoir avec profit cet adorable sacrement. On fixe ordinairement cette époque de 11 à 12 ans; mais en cela c'est le curé qui doit décider. — C'est pour de grands motifs que l'Eglise a donné ce commandement et fixé la Ste Communion à l'époque de *Pâques;* ce fut alors que Jésus-Christ institua la Ste Cène, qu'il mourut et qu'il réssuscita et que nous aussi, nous devons mourir au péché et vivre d'une nouvelle vie. Toutefois il faut bien remarquer que, si l'Eglise nous *ordonne* de communier au moins une fois par an, elle nous *recommande* la *communion fréquente* de la manière la plus pressante; son intention et son désir le plus vif c'est que nous participions *très-souvent* à cette grâce ineffable. Ne nous étonnons pas si l'Eglise ne nous *ordonne* pas la communion fréquente; car supposant que l'amour de Dieu et le soin de notre salut suffisent pour nous y engager, l'Eglise a voulu uniquement prescrire ce que tout chrétien doit faire *pour le moins*, afin de ne pas être exclu de sa communion. « L'Eglise, » dit le Père Segneri, « se conduit

comme une tendre mère qui ayant un enfant malade, lui retire, à cause de sa maladie, tout aliment pour lequel il montre de l'antipathie, quand même il lui serait salutaire. Mais de peur qu'il ne meure de faim, elle le prie, par amour pour elle-même, de vouloir au moins prendre une bouchée, et elle veut l'amener afin qu'il ne manque pas tout-à-fait de nourriture. Au reste, elle souhaiterait que l'enfant se portât bien, et que, comme tant d'autres, il mangeât plus souvent de cette nourriture habituelle. »

Recevons très-souvent la S^te^ Communion. (*Comparaisons.*)

« Ne voyez vous pas avec quelle ardeur les petits enfants soupirent après le sein de leur mère? — Nous ne devons pas avoir moins d'ardeur pour nous approcher de la table du Seigneur. » (*S. Chrysost. in Matth. hom*, 83.) — Communier tous les jours et participer au corps sacré et au sang adorable de Jésus-Christ, c'est une chose bonne et salutaire puisqu'il dit lui-même en termes clairs: « Celui qui mange mon corps et boit mon sang, aura la vie éternelle. Qui peut donc douter que participer souvent à la vie, ne soit la même chose que vivre d'une vie forte? » (*S. Basile Magn. epist.* 289.) — « Ceux qui cherchent un prétexte ou une excuse pour se tenir éloignés de l'usage fréquent du pain des anges, ressemblent à ces convives invités, dont parle la parabole de l'Evangile, et qui, avec toutes leurs excuses en apparence plausibles, s'attirent néanmoins l'impatience et la colère du père de famille. » (*S. Franc. de Sales.*) — « De même qu'un homme, qui pendant un certain temps ne prend aucune nourriture, devient faible, se trouve mal, a la figure pâle et amaigrie, et meurt à la fin, ainsi en est-il de l'homme privé de la force divine, de la nourriture de l'âme qu'on reçoit à la table du Seigneur. » (*Munch.*)

L'exemple des premiers chrétiens.

Les premiers chrétiens s'approchaient fréquemment, et même journellement de la sainte Table. « Tous les jours ils

étaient ensemble dans le temple; unis et rompant le pain dans leur maison, ils prenaient leur repas avec joie et simplicité de cœur. » (*Act. des Apôt.* 2, 46.)

S. François de Sales

écrit à l'adresse de ceux qui communient rarement: « Les chrétiens qui seront damnés n'auront rien à répondre, lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de se laisser mourir spirituellement, puisqu'il leur était si facile d'entretenir leur santé et leur vie, en se nourrissant de son corps qu'il leur a laissé dans ce dessein. Misérables! leur dira-t-il, pourquoi êtes vous morts, vous qui aviez à votre disposition le fruit et le principe de la vie? »

Pratique. Le fréquent usage des sacrements de pénitence et d'Eucharistie donne à l'homme l'olivier de la paix; elle le conduit à la vie et au salut. Prenez donc l'engagement de vous confesser et de communier *au moins une fois* par mois. « Je puis assurer au moins, » dit S. François de Sales, « que la plus grande distance entre les communions est celle de mois en mois pour ceux qui veulent servir Dieu dévotement. » — De même qu'un homme affamé et altéré dans un désert aride, soupire après un peu de pain et d'eau, ainsi vous devez soupirer après le corps et le sang de J.-C., afin qu'étant déjà uni à lui en cette vie, vous restiez uni à lui pour l'éternité. Ainsi soit-il.

CINQUIÈME ET SIXIÈME COMMANDEMENT DE L'EGLISE.

(*Gr. Cat.* 1e-3e *q.*)

Ce qui est ordonné par le cinquième et le sixième commandement de l'Eglise. — Explication. Dans le 5e et le 6e commandement de l'Eglise il nous est ordonné d'observer *a*) les *jeûnes de précepte* et *b*) l'*abstinence de viande.*

Ad *a*) Les *jours de jeûne de précepte* sont : 1) *Les quarante jours de carême*, 2) les *quatre-temps* et 3) les *vigiles* des grandes fêtes.

Remarques historiques sur les jeûnes de précepte.

1) Le *carême de quarante jours*, qui comprend tous les jours entre le mercredi des Cendres et le dimanche de Pâques (les dimanches exceptés), a été établi, selon quelques auteurs, par le pape Télesphore, vers l'an 117; mais nous ne le trouvons converti en *commandement* par l'Eglise qu'au milieu du troisième siècle. Toutefois on ne peut douter que les premiers chrétiens n'aient observé volontairement le jeûne du carême, sans y être astreints par un ordre précis. Voici ce qu'écrit S. Jérôme (*Epist. ad Marc.*) : « En vertu de la *tradition apostolique*, nous observons tous les ans un jeûne de quarante jours, et nous faisons abstinence à l'époque qui nous est prescrite. » — Ce jeûne était très-strictement gardé; on ne mangeait qu'une fois par jour, le soir après le coucher du soleil, ou à trois heures de l'après-midi; et encore mangeait-on fort peu; en outre on s'abstenait de viande et de laitage, de poissons délicats et d'autres mets recherchés ainsi que de vin. Le jeûne le plus sévère avait lieu pendant la *Semaine Sainte* et le jour du *Vendredi Saint* on prenait à peine une bouchée de pain. — Ce *jeûne de quarante jours* fut principalement établi dans l'Eglise pour les *motifs* suivants : 1) *pour imiter le jeûne de quarante jours de Jésus dans le désert.* « Avant que notre divin Sauveur, » dit S. Chrysostôme, « entrât dans la lutte et les tentations que le démon lui préparait, il jeûna pendant quarante jours, et par là il voulut nous montrer à tous que le jeûne et une vie austère doivent être nos armes pour résister aux attaques du démon. — 2) *En mémoire de la passion douloureuse et de la mort de Notre-Seigneur.* « Comme la passion douloureuse et la mort de Jésus-Christ, ainsi que sa glorieuse résurrection, » observe le pape S. Léon, « sont comptées parmi les mystères les plus élevés de notre religion, il est juste que nous nous y préparions, non-seulement par la prière et les aumônes, mais encore par un long jeûne, afin de devenir dignes de célébrer ces mystères sublimes. » — 3) *Pour nous préparer convenablement à la communion pascale.* « Jésus jeûna pendant qua-

rante jours, » dit S. Jérôme, « et en nous laissant ce précieux héritage du jeûne, il préparait d'avance nos âmes à recevoir dignement la communion pascale. » — 4) *Pour payer, en quelque sorte, à Dieu la dîme de notre vie.* « Le carême de quarante jours, » écrit le pape Grégoire, « forme la dixième partie de tous les jours de l'année. Comme nous offensons Dieu presque tous les jours, ne devons-nous employer annuellement un certain temps à son service et à notre propre salut? »

2) Les *quatre-temps*, c'est-à-dire le mercredi, le vendredi et le samedi qui ouvrent les quatre saisons, savoir *a*) après le troisième dimanche dans l'avent, *b*) après le premier dimanche dans le carême, *c*) après le dimanche de la Pentecôte, et *d*) après la fête de l'Exaltation de la S. Croix). Jadis les Juifs jeûnaient, d'après le prophète Zacharie (8,19) aux quatre saisons. Des chrétiens pieux et zélés imitèrent cet exemple, et c'est ainsi que nous trouvons ce jeûne des quatre-temps généralement observé à Rome sous le Pape Léon I, (440-461). De là il se répandit bientôt dans toute l'Eglise. Le jeûne des quatre-temps a été institué principalement pour les trois motifs suivants : *a*) *Afin que nous sanctifions chaque saison par quelques jours de pénitence.* De même qu'il n'y a pas d'époque où nous n'offensions Dieu, ainsi il n'y a pas d'époque où nous ne nous efforcions de l'apaiser de nouveau par la pénitence. Or, comme l'année a quatre saisons, on établit pendant chacune d'elles quelques jours de jeûne, et chaque mois comptant trente jours, on en consacra trois au jeûne. — *b*) *Afin de prier Dieu, l'auteur des fruits de la terre, qu'il veuille conserver les fruits croissants, ou de le remercier de ceux que l'on a récoltés.* En automne nous rentrons les fruits des champs et des jardins et nous en jouissons en hiver ; au printemps et en été nous en suivons attentivement la croissance et la maturité. — Nos péchés nous rendent indignes de tous ces innombrables bienfaits de Dieu ; or le jeûne des quatre-temps doit remédier au moins un peu à cette indignité. — *c*) *Afin de prier Dieu qu'il daigne nous accorder des prêtres sages et pieux, de zélés ouvriers dans sa vigne* ; c'est à cette

époque que les évêques font d'ordinaire les ordinations. Or, comme un prêtre selon le cœur de Dieu est un des dons les plus précieux, l'une des grâces les plus signalées, nous devons pendant les quatre-temps, implorer Dieu, pour qu'il daigne répandre sa lumière sur les évêques, de sorte qu'ils n'imposent leurs mains qu'à des hommes dignes et vertueux.

3) Le *jeûne des vigiles* (veille des jours de fête) tire son origine du temps des persécutions, et a été institué pour que les fidèles se préparassent en esprit de pénitence à célébrer dignement la fête du lendemain. Dans les premiers temps toutes les fêtes solennelles avaient leurs vigiles. Les fidèles s'assemblaient la veille, au soir, à l'endroit où la fête devait être célébrée, s'y préparaient par la prière, la lecture, en écoutant la parole de Dieu et en veillant toute la nuit, (de là la dénomination de *vigiles* ou veille); puis ils se séparaient de nouveau pour quelques heures jusqu'à ce que le moment fût arrivé de commencer l'office divin. Sans doute que les premiers fidèles agirent ainsi pour imiter notre divin Sauveur (*Luc.* 6) qui passait toute la nuit à prier son père. Plus tard les jours de jeûne des vigiles furent limités à un petit nombre, et en beaucoup de contrées ils sont en grande partie supprimés; ceux observés dans notre pays sont les cinq suivants : la veille de la Pentecôte, la veille de la fête de saint Pierre et de saint Paul, la veille de l'Assomption, la veille de la Toussaint et la veille de Noël.

Ad *b.)* Le *sixième commandement* de l'Eglise nous prescrit de nous abstenir de manger de la viande le vendredi et le samedi, d'après ce précepte : *Vendredi chair ne mangeras ni le samedi mémement.* « On doit distinguer entre *jours d'abstinence* et *jours de jeûne.* Les jours de jeûne proprement dits sont ceux où il n'est permis de prendre qu'un seul repas auquel, par dispense, on peut toutefois ajouter une collation le soir; si en même temps que le jeûne l'Eglise prescrit l'abstinence, l'usage de viande est également défendu. Dans les premiers temps, *les jours de jeûne* de précepte étaient aussi des jours d'abstinence; cepen-

dant dans plusieurs diocèses de grands adoucissements ont été apportés sous ce rapport, au point que l'usage de viande est accordée maintenant par une dispense que les évêques, en vertu de pouvoirs octroyés par le Saint-Siége, donnent annuellement à leurs ouailles. C'est ainsi, par exemple que dans notre pays tous les jours de carême ne sont pas des jours d'abstinence ; les seuls jours où il soit défendu de faire usage de viande, sont les mercredi, vendredi et samedi, et ensuite le Jeudi Saint. Quant aux jours des quatre-temps et des vigiles il est également prescrit de joindre l'abstinence au jeûne. —

Les autres vendredis et samedis de l'année sont simplement des jours d'abstinence sans jeûne, où en règle générale l'usage de viande est défendu sous peine de péché mortel. Il n'y a d'exception à cette loi générale que pour le vendredi ou le samedi où tomberait la fête de Noël et dans quelques diocèses, pour les samedis depuis Noël jusqu'à la Purification inclusivement, jours auxquels il est permis de manger de la viande. L'Eglise dans sa bonté a encore introduit depuis quelques années une autre mitigation à la loi de l'abstinence. Ainsi le Souverain Pontife a accordé à tous les évêques de la Belgique, la faculté de dispenser leurs diocésains respectifs, dans le précepte de l'abstinence pour tous les samedis qui ne sont pas des jours de jeûne, pourvu que les fidèles aient demandé la permission d'user de cette dispense, soit à leur évêque, soit aux vicaires-généraux, soit au doyen du district, soit au curé de leur paroisse. Mais en accordant cette faveur le Pape n'a point entendu abroger dans notre pays la loi de l'abstinence du samedi ; il désire, il veut au contraire que cette loi continue à y subsister, mais qu'elle cesse d'obliger les fidèles qui en auront obtenu l'exemption. Conséquemment, ceux qui continuent à l'observer, en ont un double mérite, celui

de la pénitence et celui d'une obéissance plus libre aux lois de l'Eglise. L'usage de s'abstenir de viande, deux fois par semaine, est fort ancien dans l'Eglise; presque tous les saints Pères en font mention, et saint Epiphane le fait même remonter jusqu'aux temps des apôtres.

L'Eglise en prescrivant ces abstinences toutes les semaines a voulu par là nous faire expier les péchés dont presque chaque jour nous nous rendons coupables. Si elle a choisi de préférence le vendredi et le samedi, c'est que le vendredi rappelle surtout la douloureuse passion et la mort de notre Rédempteur, qui doit être plus spécialement pour ses disciples un jour de pénitence; c'est que le samedi, jour où le Seigneur resta enseveli dans le tombeau, doit être pour eux un jour de deuil et d'expiation; c'est que cette pratique de l'abstinence du samedi est un excellent moyen pour se préparer à célébrer dignement le saint jour du dimanche.

Relativement à ces abstinences, qui ne sont pas universelles, on est obligé de suivre l'ordre du diocèse où l'on est établi, et quand on se trouve, de bonne foi et sans fraude, dans un autre diocèse où l'abstinence et le jeûne ne sont point commandés, on peut user sans scrupule de la liberté qu'on y trouve établie par les supérieurs.

(*Gr. Cat.* 4e-8e *q.*)

Qui doit jeûner et s'abstenir de viandes. — Explication. Est obligé de *jeûner*, c'est-à-dire, *de se borner à un seul repas*, les jours de jeûne proprement dit, tout chrétien *qui a atteint sa vingt-et-unième année et qui n'en est dispensé par aucun motif légitime.* Sont dispensés les malades et les convalescents, les vieillards et ceux qui sont soumis à des travaux fatigants ou que le jeûne empêcherait de remplir les devoirs de leur état. — Sont astreints à *l'abstinence de viande tous les chrétiens à commencer dès*

l'âge de sept ans, si toutefois un motif légitime tel que : maladie, pauvreté, etc. ne les en dispense. Ainsi, celui qui saurait difficilement s'abstenir de viande doit demander une dispense à son confesseur et faire à la place d'autres bonnes œuvres.

Louis XVI et le verre d'eau.

De tout temps de pieux chrétiens ont fidèlement observé les jours de jeûne et d'abstinence ordonnés par l'Eglise. — Louis XVI devenu le jouet de ses persécuteurs, fut mis à toutes sortes d'épreuves. Ses bourreaux, qui se faisaient une gloire sacrilége de se révolter aussi bien contre l'Eglise que contre leur légitime souverain, lui servirent du gras un jour de vendredi, ne se contentant pas de l'avoir privé de sa liberté, mais voulant encore tyranniser sa conscience. Sans articuler aucune plainte, le roi prit un verre d'eau, y trempa un peu de pain, et, en souriant, prononça ces mots : « Voilà mon dîner! » Quel exemple! (*Marguet. Essai sur l'abstinence.*)

Le prince et le poète.

Le duc d'Orléans invita le célèbre Boileau à dîner. C'était un vendredi, et l'on n'avait servi que du gras. L'on remarqua qu'il ne touchait qu'à son pain. « Il faut que vous mangiez gras comme les autres, » dit le prince : « on a oublié le maigre. » — « Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, » répondit Boileau au prince, « et les poissons sortiront de terre. » — Cette réponse plut au prince, et sa constance de ne vouloir toucher au gras, fit honneur à sa religion. (*Dict. d'éducation.*)

Qui est dispensé du jeûne?

L'Eglise n'est pas une marâtre ; elle adoucit ses prescriptions disciplinaires, lorsque le bien réel de ses enfants l'exige. Les circonstances suivantes peuvent motiver cette dispense : *l'incapacité physique*, par exemple chez les enfants et les malades ; *tout épuisement par un travail excessif*, ce qui est le cas chez les ouvriers, les soldats en campagne, les voyageurs à

pied, les infirmiers, etc. S. Grégoire-le-Grand ayant appris que Marinion, archevêque de Ravenne, avait une hémorragie lui écrivit : « Non-seulement je vous engage à ne pas jeûner, mais je vous le défends strictement. Comme les médecins ont déclaré que dans une maladie, comme celle dont vous êtes atteint, le jeûne est nuisible, je vous permets de ne jeûner que *cinq fois l'an, la veille des grandes fêtes.* »

Le patriarche d'Alexandrie, Théophile, étant un jour interrogé si une femme malade (puerpera) est obligé d'observer le jeûne et de s'abstenir de vin, il répondit : « Le but du jeûne est d'humilier et de mortifier le corps; mais si le corps est déjà de lui-même affaibli et abattu par la perte des forces, il a besoin d'aliment et de boisson pour se rétablir. » — Le pape Innocent III, de son côté s'exprime ainsi : « La loi doit céder à la nécessité, et lorsqu'un malade a besoin de viande, on peut et on doit la lui donner, même en temps de jeûne. »

(*Gr. Cat.* 9e-11e *q.*)

Excellence et avantage du jeûne. — Explication. C'est pour les motifs les plus sages et les plus raisonnables que l'Eglise a donné la loi de jeûne; en effet, elle sait trop bien que le jeûne 1) *est agréable à Dieu* et 2) *très-salutaire à l'homme.*

1) *Le jeûne est très-agréable à Dieu.* Nous pouvons nous en convaincre par les considérations suivantes : *a) parce que Dieu lui-même a fréquemment recommandé le jeûne et a fait éclater sa grâce et sa miséricorde sur ceux qui le pratiquaient.* Dans l'ancienne loi il disait par la voix du prophète Joël (2, 12) : « Convertissez-vous à moi de tout votre cœur dans les jeûnes, les larmes et les gémissements. » Et le divin Sauveur dans le nouveau Testament dit (*Matth.* 17, 20) : « Cette sorte de démons ne sort que par la prière et par le jeûne. » Oui, le premier commandement même, que Dieu donna à nos pères était un commandement d'abstinence, savoir la défense de manger du fruit de l'arbre défendu. — Les Saints savaient fort

bien que par le jeûne on pouvait obtenir de Dieu grâce et miséricorde pour soi et pour les autres; voilà pourquoi « ils jeûnaient, » comme l'écrit S. Cyprien, « et restaient nuit et jour en prière, lorsqu'ils voulaient obtenir quelque chose de Dieu. »

Exemples tirés de l'Ecriture.

Nous voyons par de nombreux exemples dans l'Ecriture-Sainte, combien le jeûne est agréable au Seigneur, et comment il fait descendre sa grâce et sa miséricorde sur ceux qui le pratiquent. — Le peuple israélite avait souvent et gravement offensé le Seigneur : Moïse jeûna et le Seigneur pardonna à son peuple. « Je me prosternai devant le Seigneur, » dit Moïse (*Deut.* 9, 18-19) « durant quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain et sans boire d'eau, à cause de tous vos péchés que vous aviez commis en faisant ce qui déplaît au Seigneur, afin de l'irriter; car je craignais la colère et la fureur dont le Seigneur était enflammé contre vous, pour vous détruire; et le Seigneur m'exauça encore cette fois-là. »

Holopherne avait déjà vaincu plusieurs peuples et attaqua également les Israélites. Dans leur affliction ils se tournèrent vers Dieu; « tout le peuple cria instamment vers le Seigneur; et ils s'humilièrent par le jeûne et la prière, eux et leurs femmes. » Le grand-prêtre Eliachim les y exhorta encore davantage, en leur disant : « Sachez, que le Seigneur exaucera vos prières, si vous continuez et persévérez dans le jeûne et la prière devant la face du Seigneur. » Et il en fut ainsi; Dieu eut pitié d'eux et ils remportèrent la victoire sur Holopherne (*Judith* 4). — Josaphat était en but aux attaques incessantes des Ammonites, des Moabites et des Syriens. Alors « il eut recours au Seigneur, et publia le jeûne par tout Juda, » et il triompha de tous ses ennemis. (2 *Paralip.* 20, 3.) — Voyez, combien le jeûne est agréable au Seigneur! Moïse et Elie ont également jeûné pendant quarante jours, comme Jésus-Christ, et voilà pourquoi ils furent jugés dignes de se

trouver sur le mont Thabor, lors de la transfiguration de Jésus.

b) *Parce que Jésus-Christ, les Apôtres et les Saints de tous les temps ont jeûné.* Qui ignore que le divin Sauveur a jeûné quarante jours et quarante nuits? (*Matth.* 4, 2.) et que les Apôtres jeûnèrent lorsqu'ils consacrèrent Saul et Barnabas par l'imposition des mains (*Act. des Ap.* 13, 3.), et également lorsqu'ils établirent des Anciens dans chaque église? (*Ibid.* 14, 23.) De même les Saints ont jeûné; et aucun d'eux n'est devenu saint sans jeûner; c'est donc avec raison que S. Vincent Ferrier affirme que personne ne peut devenir saint sans jeûner.

Tous les Saints de l'ancien et du nouveau Testament ont jeûné. (*Exemples tirés de l'Ecriture.*)

Moïse et Elie ont jeûné, comme nous venons de le rapporter, quarante jours et quarante nuits; David jeûna afin d'obtenir de Dieu la guérison de son enfant; le prophète Daniël jeûna et força même les lions de jeûner dans leur fosse, où il avait été jeté; l'héroïque Judith jeûna, et devint par là tellement courageuse qu'elle trancha la tête à Holopherne (*Jud.* 9, 1.); SS. Pierre et Paul jeûnèrent pareillement et ils furent ravis et eurent des visions célestes (*Act. des Ap.* 10, 10 *et* 2 *Cor.* 12, 2.). « Jésus-Christ lui-même, » écrit S. Chrysostôme (*Hom in Genes.*), « s'est fortifié par un jeûne de quarante jours, contre les tentations du démon, non parce qu'il avait besoin de cette force, mais pour nous montrer, par son exemple, que nous devons nous armer et nous fortifier au moyen du jeûne, afin de pouvoir triompher dans la lutte contre Satan. »

c) *Parce que le jeûne est une humiliation de notre orgueil et un frein à notre concupiscence;* c'est ce que David reconnaissait en disant (*Ps.* 34, 13.) : « J'affligeais mon âme par le jeûne, » et S. Cyprien écrit : « Le jeûne dompte toutes les révoltes de la chair et désarme les ré-

voltes de la concupiscence. Si nous voyons quelque part une piété bien solide, soyons certains qu'elle ne l'est pas devenue sans jeûne. » (*Lib. de jejun.*)

2) *Le jeûne nous est utile et salutaire;* en effet a) *par le jeûne nous satisfaisons à Dieu pour les péchés commis et de cette manière nous détournons les châtiments que nous avons mérités.* Voilà pourquoi Dieu dit par la bouche de Joël (2, 12-13.) : « Tournez-vous vers moi par le jeûne!... car il est miséricordieux et il détournera le châtiment. » S. Bernard à son tour écrit : « Le jeûne ne nous obtient pas seulement le pardon, mais nous mérite aussi la grâce; il n'efface pas seulement les péchés passés que nous avons commis, mais il chasse aussi les péchés futurs que nous pouvions commettre. » S. Zénon dit également : « C'est par un aliment que Dieu a été offensé, c'est par le jeûne qu'il est de nouveau appaisé. »—Ainsi, de même que David jeûnait pour implorer de Dieu la santé de son enfant malade, de même nous devons jeûner, afin d'obtenir de Dieu la santé de nos âmes malades.

Par le jeûne nous nous réconcilions avec Dieu.
(*Ex. tirés de la Bible.*)

Les Ninivites étaient plongés dans les péchés et les vices. Alors le Seigneur parla : « Encore quarante jours et la coupable Ninive ne sera plus. » Cependant le roi se soumit avec tout le peuple à un jeûne de quarante jours, et Ninive trouva grâce devant Dieu (*Jon.* 3.). — Moïse jeûna et détourna par là le bras vengeur de Dieu de dessus son peuple. — David mangea, comme il le dit lui-même, des cendres pour du pain, et mêlait des larmes à sa boisson, — il obtint le pardon.

b) *Nous obtenons, par le jeûne, l'empire sur notre sensualité, et par là nous sommes fortifiés contre la rechute dans le péché.* C'est donc avec raison que S. Chrysostôme

nous dit : « Jeûnez, puisque vous avez péché, jeûnez, *afin que vous ne péchiez plus!* » S. Jérôme, de son côté, écrit (*ad Demetr.*) : « Les traits enflammés de Satan doivent être éteints et rendus inoffensifs par le froid de la mortification et des veilles. » — « Contre les ennemis terrestres, » dit S. Ambroise (*in epist. ad Eph. cap.* 6.), « le corps est fortifié par la nourriture, et l'esprit est excité à la résistance par un vin généreux. Contre les ennemis spirituels on doit combattre spirituellement et revêtir les armes de la sobriété et de la tempérance, afin que par le S. Esprit nous vainquions les mauvais esprits. » S. Paul le reconnut également ; voilà pourquoi il écrit (1 *Cor.* 9, 27.) : « Je mortifie mon corps et je le réduis en servitude. »

L'arme la plus solide et la plus victorieuse.

S. Gérasime exhortait souvent ses anachorètes à un jeûne austère. « Moins on accorde de nourriture au corps, » disait-il, « plus on donne de force à l'esprit. Le jeûne accompagné d'une prière persévérante voilà l'arme la plus solide et la plus victorieuse contre les séductions du monde et les tentations de Satan. » (*Stolberg, hist. de la Religion.*)

Comparaison.

Dans le Lévitique (14, 5.), Dieu exige qu'il lui soit offert deux passereaux, dont l'un sera égorgé et l'autre relâché en liberté. — Ces deux passereaux signifient le *corps* et l'*âme*. Le corps doit être tué, c'est-à-dire, sacrifié à Dieu par la mortification et le jeûne, et l'âme peut alors s'élever libre et sans entraves jusqu'à Dieu. »

c) *Par le jeûne, l'exercice de la vertu et de la prière est rendu plus aisé, et nous parvenons d'autant plus sûrement à la grâce de Dieu et au salut.* « Si nous ne jeûnions pas, » dit S. Basile, « nous serions exclus du paradis. Jeûnons donc, afin de pouvoir y entrer! » Oui, le jeûne nous con-

duit à Dieu et à toutes les vertus. Voici ce qu'écrit S. Pierre (I. 4, 1-2.) : « Celui qui souffre en la chair, cesse de pécher; de sorte que durant tout le temps qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vit plus selon les convoitises des hommes, mais selon la volonté de Dieu. »

Comparaisons.

« Si une terre reçoit trop de semence ou trop de pluie, elle ne portera pas des fruits. C'est ainsi que l'homme, sans jeûner, ne peut porter des fruits pour la vie éternelle. (*Lohner.*)

« Jeûner, c'est vivre à la manière des anges qui ne mangent ni ne boivent ; celui donc qui jeûne, entre, pour ainsi dire, au rang des anges. (*S. Athan. Alexandr.*)

« Par le jeûne nous arrivons à la vertu et à la sainteté; en vérité, le jeûne est une charrue de la sainteté; il défriche les cœurs, déracine les péchés, sème la charité et prépare à l'innocence une riche moisson. » (*S. Pierre Chrysol. serm.* 31.)

« Avant que les grues, » écrit S. Vincent Ferrier, « émigrent en automne dans d'autres pays, elles restent quelque temps sans manger, et cherchent à diminuer leur embonpoint en prenant du sable et de l'eau, afin d'être plus légères dans leur vol. C'est ainsi que par la sobriété notre vol vers Dieu et les régions célestes est préparé et facilité.

d) *Enfin le jeûne nous procure même beaucoup d'avantages corporels*; en effet, il prolonge la vie et conserve la santé. « La débauche, » dit le sage Sirach (37e *chap.*), « tue plus d'hommes que le glaive. Il y en a beaucoup qui sont morts par l'intempérance; *mais celui qui est sobre prolonge sa vie.* » Et S. Jérôme écrit : « Le jeûne est la mère de la santé, comme la bonne chère est la mère de la maladie; sans la viande et sans le vin, la volupté se refroidit bien vite. »

Le jeûne, moyen de prolonger sa vie.

Ce sont précisément les hommes qui se sont le plus mortifiés qui ont atteint l'âge le plus avancé. Les patriarches dans le désert qui, par leur vie sainte et pénitente, ont acquis une grande renommée, en sont un exemple frappant. S. Paul, le premier ermite, qui ne buvait que de l'eau et ne mangeait journellement qu'un petit morceau de pain, atteignit l'âge de 113 ans; S. Paphnuce. S. Sabas et S. Jean d'Egypte furent à peu près centenaires; S. Antoine, qui mena une vie si austère, mourut à l'âge de 105 ans; S. Jean Stylite, l'abbé S. Théodore, S. Jacques, ermite en Perse, arrivèrent pareillement à l'âge de 104 et de 105 ans. Les Esséniens, qui vivaient sobrement et pratiquaient un jeûne fort sévère, se faisaient également remarquer par leur longévité. Un grand nombre d'entre eux atteignit l'âge de 100 ans. Or, si dans les climats chauds de la Syrie et de l'Egypte où l'on ne vieillit pas autant que dans les climats froids, l'on rencontre si fréquemment des exemples de longévité parmi ceux qui offrent à Dieu leur corps comme un sacrifice vivant, combien plus avantageuse ne sera pas pour notre santé l'observation de la loi du jeûne? Combien de personnes qui ont une santé délabrée, pourraient trouver dans le jeûne un moyen efficace de la rétablir! (*Vie des Pères du désert.*)

(*Gr. Cat.* 12e-13e *q.*)

Objection. 1) *N'est-ce pas de la superstition de s'abstenir de certains aliments?* Rép. Si on le fait en esprit d'obéissance et de pénitence, comme l'Eglise catholique le prescrit, ce n'est nullement de la superstition, mais, comme il a été dit plus haut, un exercice extrêmement agréable à Dieu et salutaire à nous-mêmes. Dieu lui-même défendit certains aliments aux juifs. On lit dans le Lévitique, (11e *chap.*) : « Dites aux enfants d'Israël : Vous mangerez d'entre les animaux à quatre pieds de toutes celles dont la corne du pied est fendue, et qui ruminent; mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seu-

lement ou qui ont la corne fendue seulement, comme le chameau; car il rumine, mais il n'a point l'ongle fendu entièrement; il vous est souillé; et le hérisson qui rumine, mais n'a pas l'ongle fendu; il en est de même du lièvre; le pourceau est impur, quoiqu'il ait la corne fendue, parce qu'il ne rumine point; etc. » Les apôtres défendirent pareillement aux premiers chrétiens certains aliments, lorsqu'ils leur donnèrent le commandement de s'abstenir de ce qui avait été offert aux idoles, et du sang des bêtes étouffées (*Act. des Ap.* 15, 29.). S. Jean-Baptiste ne mangeait que des sauterelles et du miel sauvage. Eléazar et les frères Machabées préférèrent subir une mort douloureuse plutôt que de ne pas observer la différence prescrite des aliments. Lorsqu'on jeûne de cette manière, c'est-à-dire, par mortification et par obéissance, certes, ce n'est pas de la superstition, mais bien si l'on s'abstenait de certains mets comme si, de leur nature, ils étaient mauvais et impurs; c'est ce que prétendaient certains hérétiques qui furent combattus et condamnés par l'Eglise catholique, et contre lesquels s'élevait jadis S. Paul, lorsqu'il écrivit à Timothée (I. 4, 1-4.): « L'Esprit saint dit expressément qu'aux derniers temps quelques-uns abandonneront la foi, suivant l'esprit d'erreur et les doctrines des démons, qui interdisent le mariage et l'usage des viandes que Dieu a créées pour être mangées avec des actions de grâces par les fidèles, et par ceux qui connaissent la vérité. »

2) *Jésus-Christ n'a-t-il pas dit clairement :* « *Ce qui entre par la bouche, ne souille pas l'homme?* » Rép. Sans doute; mais la *désobéissance*, qui vient du cœur le souille (*Matth.* 15, 11. 18.), ainsi que le prouve la chute de nos premiers parents. Des mets pris à certaines époques et à certains jours ne souillent assurément pas l'homme; car les mets n'entrent pas dans le cœur, mais dans le

corps. Mais ce qui sort du cœur de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme; en effet, de l'intérieur, du fond du cœur s'élèvent les mauvaises pensées et les mauvaises actions. Le cœur est la source d'où coule le poison et la mort; car du cœur vient aussi la désobéissance contre l'Eglise. — Toutefois qu'on ne croie pas que la transgression de la loi du jeûne constitue un péché grave, seulement lorsqu'elle a sa source dans le mépris du commandement, ou dans une opposition préméditée contre l'Eglise. Cette opinion est fausse et a été formellement rejetée par l'Eglise. (*Alexandr. VII. prop.* 23.) La désobéissance est bien flagrante et coupable, lorsque sciemment et volontairement on fait ce que l'Eglise défend, quand même il ne serait question ni d'orgueil ni de mépris du commandement. (*Catéch.*)

Louis XVI et l'officier.

Depuis la fin du règne de Louis XV, le relâchement s'était glissé à la cour. On servait maigre et gras tous les jours d'abstinence quand il y avait eu une partie de chasse. Louis XVI fit réformer cet abus; il montra même à cet égard que sa soumission à la loi de l'Eglise était aussi parfaite qu'éclairée. Un vieil officier ayant soutenu que ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme, se croyait, d'après ce principe, dispensé de la règle commune. « Non, Monsieur, » lui répondit vivement Louis, « ce n'est pas précisément le manger de la viande qui souille l'âme et fait l'offense, mais bien la révolte contre une autorité légitime et la transgression de son précepte formel. Tout se réduit donc ici à savoir si Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de commander à ses enfants, et à ceux-ci l'ordre d'obéir; le catéchisme l'assure; mais, puisque vous lisez l'évangile, vous eussiez dû voir que Jésus-Christ dit, quelque part, *que celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit être regardé comme un païen*, et je m'en tiens là. » (*Vertus de Louis XVI.*)

(*Gr. Cat.* 14e *q.*)

1) *Ce que nous avons à faire pendant les jours de jeûne.* — *Explication.* Nous ne devons pas nous contenter de nous abstenir de certains mets, les jours de jeûne; nous devons plutôt, d'après l'intention de l'Eglise, passer ces jours en esprit de pénitence et les sanctifier par la prière et par la pratique des bonnes œuvres. « Le jeûne réjouit le Seigneur, » dit S. Grégoire (*in Pastor.*), « lorsque ce que vous vous retranchez, revient aux nécessiteux. Ce que vous refusez à votre corps doit servir à restaurer le corps des pauvres. » Tobie dit à cet égard (12, 8.) : « La prière avec le jeûne et les aumônes vaut mieux qu'amasser des trésors d'or. » Voilà le jeûne que Dieu demande de nous, lorsqu'il nous interpelle ainsi par la bouche du prophète Isaïe (58, 3-7.) : « Ne jeûnez point comme vous l'avez fait jusqu'à présent, si vous voulez que le ciel entende vos cris. Est-ce un jeûne choisi par moi, que l'homme, tous les jours dans la douleur, courbe sa tête comme un roseau fragile; et qu'il dorme dans un cilice et sur la cendre, est-ce là un jeûne, et un jeûne agréable au Seigneur? N'y a-t-il pas un jeûne de mon choix? Rompez les liens de l'iniquité, portez les fardeaux de ceux qui sont accablés, donnez des consolations aux affligés, brisez les liens des captifs. »

Qu'est-ce qui est préférable de jeûner ou de travailler?

« Jeûner est sans contredit une très-bonne action! » dit un jour un anachorète. — « Oh! » reprit un autre, « travailler vaut incomparablement mieux. » — Un troisième dit : « Faire l'aumône est la meilleure des actions, si pour pouvoir la faire, vous jeûnez et vous travaillez. » (*Fleurs du désert.*)

Comparaison.

« Le jeûne sans œuvres de miséricorde est une statue de la faim, et non pas une statue de la sainteté; le jeûne sans

la compassion pour les pauvres, c'est une satisfaction accordée à l'avarice. » (*S. Chrysologue.*) « Le jeûne sans les aumônes est une lampe sans huile. » (*S. Césaire in admon*, 2.) « Si nous voulons bien jeûner, nous devons nous abstenir non-seulement de certains aliments, mais encore du péché. A quoi bon si le corps est vide d'aliments et que l'âme est chargée de vices? » (*S. August.*) « La justice des hommes en cette vie consiste en ces trois éléments, savoir : le jeûne, les aumônes et la prière. Si vous voulez que votre prière s'élève jusqu'à Dieu, donnez-lui deux ailes, le jeûne et l'aumône. » (*Id. in Psalm.* 42.) « Celui qui ne s'abstient que de manger et non pas de pécher, ressemble au démon qui s'abstient d'aliments corporels, sans cesser de faire le mal. » (*S. Honoré.*) « Si votre jeûne consiste à donner du pain aux affamés, à conduire les pauvres voyageurs dans votre maison, à habiller celui qui manque de vêtements, à briser les chaînes de l'innocent, à protéger les opprimés et à vous garantir des souillures du monde, alors votre jeûne est agréable au Seigneur ; alors votre lumière brillera comme l'aurore. (*Munch.*)

Pratique. Hélas! Quelle honte de voir des chrétiens, des catholiques passer légèrement sur la loi du jeûne de l'Eglise, qui ne nous a cependant donné ses commandements qu'au nom de Dieu et par l'inspiration du Saint-Esprit! Ecoutez comment S. Chrysostôme s'en plaint. (*Hom. 42, ad pop. Antioch.*) : « Les chiens dressés, de leur nature très-voraces et affamés, ne dévorent pas le lièvre qu'ils saisissent, et l'homme, créé à l'image de Dieu et doué de raison, ne veut point s'abstenir de ce que le Seigneur du ciel et de la terre a défendu par son Eglise, tandis qu'un chien, qui est privé de raison, bien que fatigué et affamé à force de courir, ne mange pas ce que son maître temporel lui a défendu de manger! » — Regardez donc le précepte du jeûne et de l'abstinence comme un précepte que Dieu lui-même vous a donné par

l'intermédiaire de son Eglise, et que rien ne vous détourne de sa fidèle observation! Pénétrez-vous de ces belles paroles de S. Basile : « Les anges écrivent les noms de ceux qui sont fidèles a la loi du jeûne. Soyez sur vos gardes, afin que votre ange n'omette pas votre nom; ne désertez pas ce drapeau de votre religion! » Imitez toujours les beaux exemples que tant de pieux chrétiens nous ont donnés en cela.

Observation scrupuleuse de la loi du jeûne.

Pie V jeûnait d'une manière excessivement rigoureuse. Un jour qu'il était fort malade, ses médecins lui ordonnèrent de faire gras, mais il refusa obstinément de prendre de la viande les jours de jeûne et d'abstinence. Alors ils eurent recours à la ruse, et lui firent servir un plat maigre, dans lequel on avait préalablement mis le jus d'un poulet. Mais Pie s'étant aperçu de suite de la fraude, repoussa le plat en s'écriant d'un ton de profonde tristesse : « Vous voulez donc que pendant le peu de jours que j'ai encore à vivre, je transgresse les commandements que j'ai toujours gardés et pour l'observation fidèle desquels Dieu, depuis 53 ans, m'a accordé sa grâce. » — Ste Claire portait sous sa robe un cilice de crin et jeûnait toujours au pain et à l'eau. Le lundi, le mercredi et le vendredi de carême, elle ne prenait absolument aucune nourriture, de sorte qu'à la fin son confesseur dut l'engager, vu son extrême faiblesse, à modérer ses austérités. — Voilà la rigueur que les saints déployaient contre eux-mêmes, et vous, ô pécheur, vous êtes si plein de ménagements à votre égard!

DE LA TRANSGRESSION DES COMMANDEMENTS.

§ I. — Du péché en général.

(*Gr. Cat.* 1e 2e *q.*)

Notion du péché, et comment on le commet. — Explication. Le péché est une transgression volontaire de la loi divine. « Le péché qu'est-il autre chose, » dit S. Ambroise (*lib. de Parad.*), « qu'une transgression de la loi divine et une désobéissance aux commandements célestes? » Or, on peut transgresser la loi divine soit *par pensées, désirs, paroles et actions coupables;* c'est en ce sens que S. Augustin écrit : « Le péché c'est toute pensée, toute parole, toute action contraire à la conscience qui réside en nous; » soit *par omission du bien qu'on est obligé de faire;* et ces péchés d'omission ne sont pas moins graves et punissables que les péchés de transgression, bien qu'on n'en tienne très-souvent aucun compte.

Charles-Quint et son confesseur.

Le grand et célèbre empereur Charles-Quint confessait un jour ses péchés afin d'en recevoir l'absolution en vertu du précepte de Jésus-Christ. Après qu'il eut fini l'aveu de ses fautes et qu'il eut récité son acte de contrition avec le ferme propos d'éviter désormais tout péché, il attendit l'absolution : mais son confesseur, qui était un religieux fort sévère, lui demanda s'il avait examiné et avoué tous les péchés qu'il avait commis. L'empereur lui ayant répondu qu'il avait confessé tous les péchés dont il se souvenait, le religieux lui fit cette réponse : « Vous ne les avez pas encore tous confessés; jusqu'à présent vous vous êtes accusé des péchés de Charles : accusez-vous encore maintenant des péchés de l'empereur, » — indiquant par là que l'*omission des devoirs de son état* est également un péché dont on doit se repentir et se corriger; que l'état dans lequel Dieu nous a placés est aussi un point sur lequel nous devrons un jour lui rendre compte. Or, si l'on considère les hommes dans les différents états où la

Providence les a appelés, combien ils sont souvent indifférents et négligents dans l'accomplissement des leurs devoirs. On pourrait leur dire également ce qui fut dit à l'empereur Charles-Quint : « Souvenez-vous bien que ce n'est pas seulement comme chrétien que vous devez bien remplir vos devoirs et qu'un jour vous serez appelé en jugement pour en rendre compte, mais encore que l'accomplissement des devoirs de votre état doit être journellement un point de votre examen de conscience, un point sur lequel doit rouler votre accusation dans la confession ; car ces devoirs deviendront un jour, après la mort, un objet d'examen devant le tribunal de Dieu. » (*Philothée.*)

Funestes effets des péchés par omission de ses devoirs.

Un jeune berger auquel son père, pendant son absence, avait confié la garde du troupeau, écouta un jour avec le plus grand plaisir le chant du rossignol. Il en fut tellement ravi qu'il pénétra toujours plus avant dans la forêt et oublia son troupeau pour donner son attention au chant. Entretemps le loup fondit sur les moutons abandonnés, en égorgea plusieurs qu'il emporta au fond des bois. Enfin le rossignol cessa de chanter et le jeune berger étant sorti de son ravissement, se souvint de ses moutons. Il courut à la hâte à l'endroit où il les avait laissés ; en chemin il voit avec terreur les traces sanglantes du loup, et à son retour il trouve à son grand regret le nombre de ses moutons diminué. Il se repentit trop tard de s'être laissé *détourner de son devoir* par les charmes d'un chant momentané, pendant lequel le loup avait trouvé occasion d'exercer de grands ravages. Avec quelle facilité les jeunes gens ne se laissent-ils pas entraîner par un futile plaisir, et combien de regrets et de pertes ne s'attirent-ils pas souvent *par l'omission de leurs devoirs!*— Jamais un plaisir ne goûte bien quand on n'a pas la conscience d'avoir fidèlement rempli son devoir.

(*Gr. Cat.* 3e-9e *q.*)

Différentes espèces de péché. — Explication. — Tous les péchés ne sont pas également grands ; en effet, il y a

a) des péchés graves ou mortels, lorsqu'on transgresse *volontairement* la loi divine *dans une chose importante.* On les appelle *péchés mortels* parce qu'ils font perdre à l'âme la vie surnaturelle, c'est-à-dire, la grâce sanctifiante et qu'ils la rendent digne de la mort ou de la damnation éternelle; en effet « quand le péché est consommé, » dit l'apôtre S. Jacques (1, 15), « il produit la mort, » et S. Jean dit d'un homme qui vit dans le péché mortel : « Tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort. » (*Apocal.* 3, 2.) C'est avec raison que celui qui a commis de grands péchés est comparé à un *mort;* en effet, la partie la plus noble de son être, la partie immortelle est morte; et si celui-là qui est innocent, libre de convoitises et de désirs coupables, qui ne veut que ce que Dieu veut » est *vivant,* « celui-là au contraire est *mort spirituellement,* qui fait le mal et qui se livre aux pensées coupables de son cœur. — Il y a *b*) *des péchés véniels* lorsqu'on transgresse la loi divine soit, dans des choses *peu importantes,* soit d'une manière *qui n'est pas tout-à-fait volontaire,* parce que *du côté de l'esprit* manque la connaissance suffisante du mal ou du *côté de la volonté* le consentement plein et entier. On appelle ces péchés *véniels* parce que, vu la faiblesse humaine et la facilité avec laquelle on les commet, on peut plus aisément en obtenir le pardon de Dieu et même sans se confesser. — Cette différence entre les péchés *mortels* et les péchés *véniels* est signalée dans la sainte Ecriture; car quelques péchés y sont comparés à des *fétus de paille,* d'autres à des *poutres* (*Matth.* 7. 3.); dans les Proverbes (24, 16.) on lit « que le juste lui-même tombe sept fois par jour, » et S. Jacques (3, 2) écrit : « Nous péchons tous en plusieurs choses. » — Toutefois ne regardons aucun péché comme *peu important;* bien plutôt, craignons et évitons soigneusement tout péché, qu'il soit

grave ou léger, comme le plus grand mal sur la terre; faisons comme Joseph d'Egypte, reculons avec effroi devant tout péché, en nous écriant à son exemple : » « Comment ferais-je un si grand mal, et pècherais-je contre Dieu. (*Gén.* 39, 9.)

Craignez tout péché.

Marie-Térèse, épouse de Louis XIV, avait une grande délicatesse de conscience; étant tombée dans une faute qu'elle se reprochait avec amertume, on voulait la rassurer, en lui disant qu'elle n'était que vénielle : « Il n'importe, répondit-elle en fondant en larmes, Dieu en est offensé, elle est mortelle pour mon cœur. » (*Merault.*).

(*Gr. Cat.* 10ᵉ-13ᵉ *q.*)

Malice et gravité du péché mortel. — *Explication.* — Certes, personne ne commettrait un grave péché si l'on voulait toujours en considérer *la malice* et la *gravité.* — Considérant d'abord la *malice* du *péché mortel,* nous voyons qu'il est a) une *révolte téméraire contre Dieu,* une effroyable injure faite à Dieu, notre souverain maître, la désobéissance la plus coupable à sa sainte volonté. La révolte contre un roi de la terre, constitue le crime de lèse-Majesté qui est puni de sa peine de mort; quel crime ne doit-ce donc pas être de se révolter contre la majesté du roi des rois! A celui qui commet un péché mortel s'applique cette parole du Seigneur : « Vous avez rejeté mon joug et vous avez dit : Je ne veux pas vous servir. » (*Jér.* 2, 20.) En vérité, c'est comme si le pécheur disait à Dieu : « Tu ordonnes, tu défends, tu promets, tu menaces. Tu me menaces de l'enfer, tu me promets le ciel, tu me défends le péché, tu m'ordonnes de te servir; mais je ne veux pas te servir! » Voilà comment le pécheur parle au souverain Seigneur du ciel et de la terre. — Quelle malice! — b) Le *péché mortel est l'ingratitude la plus honteuse contre Dieu, notre plus*

grand bienfaiteur notre meilleur père. Tout ce que l'homme est et possède, est un don de Dieu ; et que fait le pécheur? Il se sert des dons de son créateur en guise de traits pour l'en blesser ; il exploite ses bienfaits pour l'offenser, et les grâces de Dieu deviennent dans la main du pécheur des instruments de crimes outrageants. Quelle ingratitude! Ecoutez comment Dieu se plaint par la bouche d'Isaïe (1, 2) « Cieux, écoutez ; et toi, terre, prête l'oreille ; car le Seigneur a parlé disant : J'ai nourri des enfants, je les ai élevés, mais ils se sont révoltés contre moi. » —

c) Le *péché mortel est un mépris des grâces et des mérites de notre aimable sauveur et une exécrable trahison à son égard.* « Le pécheur fait échouer ainsi toutes les vues de Dieu; il anéantit, autant qu'il le peut, les desseins et le sang du Sauveur ; et rend sans aucun effet les sacrements, les grâces, la doctrine, la parole divine, les promesses et les menaces de J.-C. » (*Humbert. medit.*)—Le pécheur crucifie de nouveau Jésus-Christ. « Ceux, qui ont été une fois illuminés, » écrit S. Paul (*Hébr.* 6, 4-6), « qui ont goûté le don du ciel, qui ont été faits participants du Saint-Esprit, qui sont de nouveau tombés, (par le péché mortel) crucifient de nouveau le fils de Dieu et l'exposent à l'opprobre. » — Hélas! qui pourrait comprendre toute la malice du péché mortel, cette terrible insulte faite à Dieu, puisque nous ne sommes pas en état de nous faire une idée de la grandeur et de la bonté de Dieu qui est offensé par le péché!

Sainte Catherine de Gênes

Tremblait de commettre le moindre péché. « Je ne me refuse pas, ô mon Dieu, » disait-elle souvent, « à ce que, à l'heure de ma mort, tu me montres tous les esprits malins avec toutes leurs terreurs et leurs tourments : Car tout cela comparé avec la moindre offense faite contre toi, ne m'effraie nullement. Il ne peut y avoir, à proprement parler, d'of-

fense légère à ton égard, puisque ton infinie majesté s'en trouve offensée. »

Explication. — Examinons *en second lieu la gravité du péché mortel :* Dieu lui-même nous a montré de plusieurs manières *combien il y a de malice et de gravité à l'offenser.* Nous devons le reconnaître : a) *par les châtiments sévères infligés aux mauvais anges et à nos premiers parents* : à cause de leurs péchés les uns furent chassés du ciel, les autres du paradis. « Nous savons bien, » dit S. François de Sales, « qu'un seul péché mortel a changé plusieurs milliers des plus beaux anges en horribles démons : » b) *par la peine éternelle que tout péché mortel mérite.* « O vous tous, » s'écrie le même saint, « vous tous, qui aimez Dieu, craignez et tremblez, lors même que vous n'entendez que le nom de *péché mortel* ; car il n'y a rien que le bon Dieu haïsse et maudisse davantage. Ce n'est que pour le péché mortel que le feu de l'enfer brûle et brûlera éternellement ; » c) *par la passion et la mort douloureuse que le fils unique de Dieu a souffertes pour nos péchés.*

Par la gravité du remède, reconnaissez la gravité de la blessure.

Dieu a dû mourir à cause du péché ; combien le péché ne doit-il donc pas être exécrable aux yeux de Dieu ! Plongé dans la méditation de cette vérité, S^t^ Bernard s'écrie : « Je n'ai besoin d'aucune autre démonstration pour connaître quel grand mal constitue le péché. Je reconnais assez par la gravité du remède la gravité de ma blessure ; et comme le remède était si précieux, je vois clairement combien ma maladie a été dangereuse et grave. Or Dieu lui-même—et considérez ceci bien attentivement, ô chrétien !—Dieu lui-même, le Dieu saint et innocent a voulu souffrir dans son humanité pour ces péchés, dont nous faisons si peu de cas, pour ces plaisirs, que nous nous accordons si facilement ; Dieu lui-même a voulu se livrer à la mort, à la mort ignominieuse de la

croix! » et S^t Thomas de Villeneuve dit: « Si vous me placez en face de mille enfers, je ne tremblerai pas autant devant eux, que lorsque je vois que *pour nos péchés* Dieu lui-même est mort, que Jésus-Christ, son fils bien-aimé, compté parmi les larrons, subit la mort la plus affreuse. »

(*Gr. Cat.* 14^e *q.*)

Suites du péché mortel. — Explication. De même que Dieu a disposé la nature de la semence du chardon, de manière qu'elle ne produit ni roses, ni œillets, ni lis, mais des chardons seuls, de même il a voulu, dans ses dispositions providentielles, que le mal eût, non pas de bonnes suites, mais *des suites mauvaises.* En vérité, le péché mortel est le malheur de l'homme; en effet 1) *il nous sépare de Dieu, nous prive de son amour et de son amitié;* tout péché est en quelque sorte un glaive qui coupe le lien entre Dieu et l'homme et fait au pécheur une blessure qu'il conserve toute sa vie; il nous sépare de Dieu, la source de notre propre salut. Et que la suite en est malheureuse: une âme sans Dieu, une âme séparée de Dieu! « Vous pleurez le corps, » écrit S. Augustin, « dont l'âme s'est séparée, et vous ne pleurez pas l'âme, dont Dieu s'est séparé? » (*Serm.* 9.) 2) *Il défigure en nous l'image de Dieu et nous fait perdre la paix de la conscience.* « La lèpre la plus honteuse, » dit S. Chrysostôme, « c'est le péché mortel. D'abord il défigure le corps, puis l'âme. » Ailleurs il dit encore « Le pécheur n'est pas heureux; le sommeil est sans douceur pour lui, puisqu'il a peur et qu'il tremble; la nourriture elle-même ne lui goute pas; la conversation de ses amis ne l'égaie pas et ne saurait lui enlever son mal; » car ajoute S. Ephrem, « il est toujours poursuivi par le témoignage accablant de sa conscience; il fuit le regard des autres et il hait sa propre noirceur. » Il n'est donc que trop vrai, ce proverbe: « Il n'y a pas de repos pour celui qui persévère

dans le péché. » — 3) *Il nous enlève tous nos mérites et notre droit à l'héritage au ciel, nous attire le jugement de Dieu et enfin la damnation éternelle;* à ce sujet nous lisons dans le livre de Tobie (12, 10.): « tous ceux qui commettent le péché et l'iniquité, sont ennemis de leur âme; » car, « l'âme qui pèche doit mourir. » (*Ezech.* 18, 20.) Hélas! que le péché rend malheureux! Il prive l'homme de tous ses mérites et le rend pauvre devant Dieu; « Il ressemble dit S. Basile, « au marchand qui, après avoir amassé des richesses immenses et échappé heureusement aux dangers de l'océan, approche du port, mais vient malheureusement faire naufrage et perdre tout ce qu'il a, en vue de sa patrie tant désirée. » En vérité, S. Rupert a raison, lorsqu'il dit : « Le péché mortel ressemble à un cavalier furieux qui pousse son cheval, (le pécheur) de l'éperon et du fouet à sa perte. »

Exemples tirés de la Bible.

Nous pouvons voir par plusieurs exemples tirés de l'Ecriture sainte, combien d'inquiétudes intérieures pendant la vie et quelle fin malheureuse à la mort le péché mortel nous réserve. Après qu'Adam eut commis son péché, la conscience lui fit les reproches les plus amers et ne lui laissa plus aucun repos.— Quels horribles tourments de conscience ne souffrit pas l'impie Caïn, après qu'il eut tué son frère Abel! — Le roi Antiochus vivait dans le péché, et dans son orgueil il méprisait Dieu. Mais quelle fut la fin de sa vie coupable? Il tomba de son char, et dans sa chute il se fit de graves blessures. Les suites de cet accident furent que du corps de ce roi impie sortit une énorme quantité de vers et que sa chair tomba en pourriture, au point que personne ne pouvait en supporter la puanteur. C'est ainsi que ce prince mourut misérablement sans avoir obtenu miséricorde auprès de Dieu. (2 *Mach.* 9, 13.) — Judas tomba dans le désespoir après avoir péché et se pendit. — Et quel malheureux sort attendait le mauvais riche dans l'éternité? sur la terre il

vivait dans l'abondance et la volupté, et dans l'éternité il est en proie à d'incroyables tourments, au point qu'il soupire après une seule goutte d'eau pour pouvoir étancher sa soif brûlante. Voilà les tristes suites du péché.

Le miel du péché.

Dans un ancien ouvrage intitulé: Le ver de la conscience (le nom de l'auteur est Zehntner) il est fait mention d'un prince allemand qui ménagea un jour à lui et à ses convives un singulier *spectacle.* Dans les souterrains de son château, il gardait un ours qui était assez bien apprivoisé; après le repas il fit amener cet animal féroce et placer devant lui un plat rempli de miel bouillant. La farce était, vu les mœurs grossières du temps, passablement cruelle. Car chaque fois que la bête maladroite cherchait à lécher son mets favori, elle se brûlait la langue et la gueule. Malgré toutes ces souffrances, l'ours ne pouvait ou ne voulait cependant pas en démordre; au milieu de hurlements de douleur, et avec une rage plus farouche que grotesque il continua à vider la douce mais brûlante portion. La plupart des convives eurent le courage de contempler cet étrange spectacle sans soupçonner qu'il représentait d'une façon assez exacte leur propre histoire; car les anges et leur reine virginale sont témoins de ce spectacle lugubre, qui excite le ricanement des démons, chaque fois que quelqu'un goûte à la coupe empoisonnée du péché où, croyant trouver la douceur, il ne trouve que le feu brûlant de l'enfer ; une fois qu'il en a goûté il ne peut plus s'en séparer, quoiqu'il sacrifie aux flammes dévorantes ses forces, son esprit, son honneur, sa félicité, sa foi, sa vie spirituelle et sa vie éternelle, et que de cette manière il passe ses misérables jours entre les sauvages voluptés et les hurlements de douleur, entre le faux amour et les accès de rage, entre la débauche et le désespoir. Voilà donc le miel du péché. La douceur remplie de fureur et de désolation, l'agréable misère de ce monde, l'enfer anticipé.

Une image frappante du péché.

Une antique légende rapporte que Ninus roi d'Assyrie, cé-

dant aux pressantes sollicitations de son épouse favorite, Sémiramis, lui accorda un jour pour le court espace de vingt-quatre heures, l'administration complète et illimitée du pouvoir, de telle sorte qu'à tous ses vasseaux il recommanda sous peine de mort l'obéissance la plus stricte à ses ordres. A peine Sémiramis fut-elle en possession ce cette souveraineté, que, sans tard[illegible] elle se mit à faire de son propre chef, de grands changements dans la royaume; ensuite elle ordonna à ses satrapes et à ses satellites de se saisir du roi Ninus et de lui trancher la tête, afin de pouvoir gouverner seule. Image frappante de la puissance dévorante du péché, une fois qu'il réussit à dominer.

La fin du pécheur.

Bien que maintefois le pécheur soit heureux en apparence, cependant le châtiment divin ne se fait pas attendre. — Dieu agit souvent avec les pécheurs de la même manière que l'empereur romain Héliogabale. Quelques Romains avaient tramé une conspiration contre lui; il en est instruit à temps, mais ne faisant semblant de rien il invite à dîner, comme par hasard, tous les conjurés et les traite avec un luxe impérial. Dès que le repas est terminé, l'empereur se lève subitement, quitte la salle et celle-ci est hérmétiquement close. Peu après la voûte de la salle s'ouvre pour laisser tomber sur les convives une multitude de roses. Cela leur parut à tous une farce amusante, une vraie fête de roses. Mais peu à peu cette pluie de fleurs les inonde et les accable tellement que la plaisanterie prend une triste fin; la salle se remplit de plus en plus, les murs disparaissent sous les fleurs — et les convives trouvent une mort amère sous les douces roses. — Dieu en agit souvent de même. Sur ses ennemis, c'est-à-dire sur les pécheurs, il ne répand que des roses, — — mais comment finit cette pluie de roses?

Comment le péché enveloppe peu à peu l'homme et l'entraîne à sa perte.

Sur les créneaux d'une tour élevée et soigneusement gardée, comme nous lisons dans les vieux livres, se tenait un pauvre

prisonnier; ses yeux se promenaient avec avidité sur l'horizon lointain, jusqu'à ce que fatigué de cette exploration, il laissât tomber sa vue sur les objets qui se trouvaient sous lui; il découvre au pied de la tour un ami qui lui montre un rouleau de cordes et lui enseigne par des gestes expressifs quel usage il doit en faire plus tard. Le prisonnier comprit bien vite le sens de ces signes muets. Ayant donc dépouillé sa tête des plus longs cheveux auxquels depuis longtemps les ciseaux n'avaient plus touché, il les noua les uns aux autres de manière à en faire une espèce de cordon qu'il descendit ensuite le long de la tour, au moyen d'un fragment de mortier durci, attaché au bout. Alors son complice, qui attendait en bas, y lia un cordon de soie de même longueur, que le prisonnier tira aussitôt à lui au moyen de sa faible ficelle de cheveux. Une fois qu'il eut la corde de soie en mains, son libérateur y lia la corde qui peu après fut solidement fixée à l'un des créneaux; et le long de laquelle le prisonnier se laissa glisser jusqu'à ce qu'il se trouvât heureusement sur le sol, en liberté. — Dans les rapports moraux de la vie, et malheureusement cela n'arrive que trop souvent, on peut montrer les mêmes faits, mais avec des conséquences tout-à-fait opposées. En effet, combien de fois n'arrive-t-il pas qu'à un fil fin et délié s'attache peu-à-peu, souvent d'une manière inaperçue et en silence, un cordon plus fort et enfin une grosse corde, mais uniquement dans le but de rendre captif l'homme juste, qui n'est pas dans l'esclavage du péché, d'envelopper de plus en plus le prisonnier et d'empêcher son évasion. Ces fils d'abord très-fins, forment par le mélange avec d'autres, un tissu de plus en plus serré et fort; image des penchants et des passions qui poussent l'esprit humain à l'insubordination, ou qui entravent et limitent son libre arbitre, dès que, s'étant livré à à des convoitises matérielles et égoïstes, il se laisse emprisonner dans les liens de leur servitude. (*Veith*, *Mater dolorosa*).

Par nos péchés nous fabriquons nous-mêmes notre croix.

M. T. Cicéron raconte que les anciens représentaient *le péché* assis sur un trône; la tête courbée, les vertus se tenaient autour de lui, et il les jetait l'une après l'autre à terre. Or, quel est le sens de cette allégorie? *Rép.* Le péché chasse toutes les vertus, l'une après l'autre, du cœur de l'homme, et le rend par-là même malheureux, parce qu'il est impossible que l'homme soit heureux sans vertus.— Que le péché traîne réellement à sa suite le malheur, c'est ce que nous enseigne encore une fable de l'antiquité. « Le péché et la douleur, » ainsi raconte Platon, « portèrent un jour devant le trône de Jupiter leurs plaintes mutuelles et entamèrent une violente querelle. Mais Jupiter, pour les punir, les attacha l'un à l'autre avec des chaînes de diamant. » La morale est exprimée dans ces paroles de l'Apocalypse : « Autant l'âme a été dans les délices, autant elle trouvera de tourments et d'afflictions. » (*Apoc.* 18, 7). Par conséquent, par nos péchés nous fabriquons notre propre croix.

Comparaisons sur les suites funestes du péché mortel.

« Le péché défigure l'âme du chrétien de la même manière que la poussière souille l'habit d'un homme; et, de même qu'on chasse la poussière de l'habit au moyen de la verge, ainsi Dieu fait sortir le péché de l'âme de l'homme au moyen de châtiments et de coups de verge. » (*S. Basile*) « Quel chagrin ne causerait pas à une belle jeune fille une maladie qui la rendrait difforme, au point que son propre père ne la reconnaîtrait plus, que son fiancé la mépriserait, et qu'elle serait regardée comme la plus laide de tout le voisinage ! L'âme est tout aussi malheureuse et défigurée par le péché, au point que Dieu ne reconnaît plus en elle son image, qu'elle est méprisée par Jésus-Christ son époux, et que tous les anges et les saints n'en font plus de cas. »(*S. Bonavent. Serm.* 122).

A un humble arbrisseau revêtu de belles feuilles d'un vert sombre, pend un fruit oblong, dont le rouge magnifique surpasse le pourpre et l'écarlate. Ce fruit superbe, qui réjouit

les yeux, fait aisément naître le désir de le goûter. Mais en le mangeant, il produit aussitôt dans la bouche une saveur brûlante comme du feu, et il peut même occasionner la mort. — Ce fruit, qu'on nomme le poivre de Cayenne, est une image saisissante du péché qui nous attire par son apparence trompeuse, nous fascine par son rire agaçant, et nous entraîne à des plaisirs défendus. A peine commis, le péché nous ravit le doux repos, jette dans notre conscience un feu dévorant, y engendre un ver rongeur, et apporte à notre âme la douleur et la mort. » (*Philothée*),

« Le péché déprime les hommes vers la terre, c'est un fardeau excessivement lourd à porter; il pèse sur l'homme comme du plomb et entrave ses efforts pour s'élever; il oblitère son jugement; il abaisse les regards de son esprit vers la terre et il éloigne de Dieu toutes les aspirations de l'homme (*S. Chrysost.*).

« Le péché ressemble, à un champignon, qui est rouge comme de l'écarlate et paraît orné de perles blanches, mais qui par sa belle apparence cherche à tromper les hommes. » (*S. Franc. Sal.*)

« De même qu'une seule gelée blanche suffit pour faire pencher vers la terre toutes les belles fleurs du printemps, ainsi un seul péché mortel suffit pour gâter en une fois toutes nos bonnes œuvres et nos mérites. » (*Idem.*)

« L'homme en état de péché mortel ressemble à Samson réduit en captivité. Les yeux de l'esprit lui ont été arrachés par ses ennemis; il a perdu sa force surnaturelle (sa chevelure spirituelle) et jour et nuit il doit tourner la meule de ses ennemis. Il est devenu le jouet de ceux-ci : ils le tiennent enchaînés entre les deux colonnes de la nature corrompue, la crainte et la convoitise, et se moquent de sa détresse. Comment peut-il se sauver? De la même manière que Samson dans sa détresse : en invoquant le Seigneur afin d'obtenir de nouveau ses forces perdues, en renversant ces deux colonnes qui soutiennent l'édifice dans lequel ses ennemis triomphent, c'est en se mortifiant lui-même et en écrasant les ennemis de son salut. » (*Grasset.*)

(*Gr. Cat.* 15e *q.*)

Nous devons aussi éviter les péchés véniels. — Explication. — Qu'il ne nous suffise pas d'éviter uniquement les péchés graves, nous devons également éviter avec le plus grand soin jusqu'aux *péchés véniels;* en effet 1) *le péché véniel est également un outrage fait à Dieu, et par conséquent c'est le plus grand mal après le péché mortel.* S. Basile écrit : « Si le Seigneur dit que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole oiseuse qu'ils auront prononcée (*Matth.* 12, 36.), on ne peut absolument rien regarder comme de peu d'importance; car quiconque méprise une chose, sera méprisé par elle. Qui oserait nommer le péché une bagatelle, lorsque l'Apôtre dit : « que par la transgression de la loi vous déshonorez Dieu? » (*Rom.* 2, 23.)

Le péché véniel et les larmes de pénitence.

Le célèbre solitaire d'Egypte, Macaire, étant encore enfant, avait un jour, en compagnie d'autres enfants, volé des figues, et n'en avait mangé qu'une seule. Cependant il reconnut bientôt ce que c'est d'*offenser Dieu, même par le plus petit péché;* il se repentit de cette faute d'enfance avec tant de douleur qu'il la déplora pendant toute sa vie.

2) *Le péché véniel affaiblit la vie de l'âme, comme une maladie affaiblit le corps, et diminue le nombre des grâces.* « Le péché mortel peut être comparé à la mort, » dit S. Laurent Justinien, « et le péché véniel à une maladie. Par le péché mortel, la cognée est mise à la racine de l'arbre, par le péché véniel l'écorce est pour ainsi dire entamée, ce qui rend l'arbre malade. » Et S. François de Sales écrit : « Le péché véniel ne nous détourne pas précisément tout de suite du chemin qui conduit à Dieu; mais il peut cependant nous arrêter dans ce chemin. »

3) *Le péché véniel entraîne aussi à sa suite une foule de châtiments de la part de Dieu, savoir des châtiments temporels, soit dans cette vie soit dans l'autre.* Nous savons en effet, que rien d'impur ne peut entrer au ciel, et qu'un jour nous devrons rendre compte, même de toute parole *oiseuse*. (*Matth.* 12, 36.)

Exemples tirés de la Bible.

Dieu châtie souvent de peines très-fortes les péchés légers en apparence. — Les Bethsamites furent frappés de mort, parce qu'ils s'étaient permis un regard indiscret sur l'arche d'alliance; un Israélite fut lapidé par ordre de Dieu, parce qu'un jour de sabbat il avait ramassé un peu de bois; la sœur de Moïse fut couverte d'une lèpre hideuse et chassée du camp israélite en punition d'un sentiment de jalousie, d'un murmure contre le saint législateur; Moïse lui-même, pour une simple défiance, fut condamné à ne voir que de loin la terre promise; David, en punition d'un mouvement de vanité, vit 70,000 de ses sujets enlevés par la peste; — ces châtiments aussi soudains que terribles, sont les preuves de la justice divine contre un péché qui nous paraît souvent une bagatelle!

4) *Enfin le péché véniel nous conduit peu à peu à de grands péchés;* en effet, « celui qui est infidèle dans les petites choses, l'est aussi dans les grandes. » (*S. Luc.* 16, 10.) « Évitez les petits péchés! » nous dit S. Chrysostôme, « car ils en produisent de grands. » Examinons, par exemple, une jeune fille vaine et coquette; elle commence par se parer d'une manière exagérée; de la vanité dans les habillements, elle en vient à fixer ses regards sur tous les objets sans distinction. La liberté des regards excite dans son cœur une inclination qui peut-être dans le commencement n'est pas coupable, mais qui néanmoins n'est que trop tendre et trop dangereuse. Cette inclination dégénère peu à peu; il vient s'y joindre des ruses diaboliques, et enfin on en arrive à fouler aux

pieds la fleur de la virginité. Voyez comment par des péchés véniels on décline et on tombe enfin dans l'abîme. (*Scaramelli.*)

L'accroissement du péché dans le cœur.

Sur le mont de la Table, près du Cap de Bonne-Espérance, se montre quelquefois, au milieu du ciel le plus serein, un petit nuage solitaire. Dès que le navigateur qui fréquente ces mers s'en aperçoit, il se hâte de gagner le port et le voyageur s'élance dans la première hutte de palmiers qui s'offre; c'est que ce petit nuage grandit subitement avec une vitesse si étonnante, qu'au bout de quelques heures tout le ciel en est couvert et qu'il détruit sans ressource tout navire qui se trouve en mer. Sur terre c'est une épouvantable tempête qui éclate, le vent furieux mugit, et dans sa rage il broie des forêts entières, renverse le voyageur attardé, le précipite des rochers et des montagnes, à moins qu'il ne se couche sur le sol. — C'est ainsi que dans le cœur humain, une petite inclination coupable, en apparence presque innocente, se développe, grandit et devient un vice; telle est du reste la marche des péchés véniels, aboutissant enfin à des péchés mortels. Par conséquent, soyez sur vos gardes, si le petit nuage du péché véniel se lève dans votre cœur!

Comparaisons.

« Une étincelle de feu, quelque petite qu'elle soit, quand elle tombe sur une matière inflammable, doit être éteinte sur le champ; de même, on doit étouffer le mal, quelque léger qu'il soit, dès qu'il se montre dans notre âme; car si nous le laissons grandir, comme le feu il nous consumera entièrement et causera notre ruine. » (*S. Jérôme.*)

« Gardons-nous des petites souillures de l'âme! Si l'on ne prend pas attention à la poussière, si on la laisse s'accumuler sur un vêtement et qu'on ne l'ôte pas, elle s'y adhèrera et le gâtera. » (*S. Isidore.*)

« Du petit provient le grand. Comme dans la semence se trouve le germe du fruit, ainsi dans de petites fautes se trouve

le germe de grands vices ; comme les gros nuages orageux proviennent de vapeurs insignifiantes, ainsi les grandes fautes proviennent de petits péchés. Donc, ne badinez pas avec le péché léger, il ressemble à la vipère sous les fleurs, qui vous pique dès que vous vous en approchez. » (*Munch.*)

« Les maisons ne s'effondrent pas en un moment. La ruine commence par quelques gouttes d'eau qui peu à peu font pourrir la charpente de l'édifice, puis s'infiltrent dans la maçonnerie, qu'elles ramollissent et qu'elles détruisent enfin jusque dans les fondements ; or, il arrive ainsi que le bâtiment entier devient caduc et s'effondre en une seule nuit. Par la pourriture continue, la charpente s'affaisse et la maison menace ruine. Parce que dès le commencement, quand le dommage était encore léger, on n'a pas raccommodé la maison, ni réparé le toit pour empêcher la pluie de s'infiltrer, en punition de cette négligence, on trouve un beau matin la maison écroulée. — C'est de la même manière que les hommes en viennent à commettre des fautes graves et à finir leur vie dans de grands péchés. D'abord nos petites inclinations favorites et nos passions, pareilles à des gouttes d'eau, trouvent accès dans notre cœur, le pénètrent graduellement, ramollissent et affaiblissent les forces de notre âme, et c'est ainsi que tout l'édifice tombe en ruines, parce qu'au commencement, lorsque le dommage était encore léger on ne voulait pas y remédier, et qu'on négligeait d'arrêter quelques gouttes d'eau. » (*S. Cassien.*)

Pratique. Méditez cette grande vérité, que S. Chrysostôme énonce (*hom. de Anna.*) : « Le péché procure un plaisir qui ne dure qu'un instant et une douleur qui dure éternellement. » C'est pourquoi fuyez le péché comme un serpent vénimeux ! Je vous dis avec le sage Tobie (4, 6, 23) : « Mon fils ! Ayez Dieu dans votre cœur tous les jours de votre vie et gardez-vous de céder jamais au péché.... Il est vrai que nous menons une vie pauvre ; mais nous avons beaucoup de biens, pourvu que nous

craignions Dieu, que nous fuyions le péché et fassions le bien. »

Horreur du péché.

S. Philippe de Neri avait une patience incroyable avec les jeunes gens, afin de les éloigner du péché, et quand ils se rassemblaient en groupe jusque devant sa cellule pour y faire leurs jeux bruyants, il y prenait son plaisir et s'amusait avec eux. Un jour le tapage était tellement grand que quelques pères de la maison s'en plaignirent; mais le saint répondit: « Laissez leur dire ce qu'ils veulent; continuez seulement à jouer et à vous amuser; je ne désire qu'une chose de vous, c'est *que vous ne péchiez pas.* » Quelquefois il jouait lui-même à la balle avec eux, devant sa cellule, afin de leur ôter l'occasion d'aller quelqu'autre part où peut-être ils auraient pu pécher. Un jour, un homme de distinction ayant exprimé au saint son étonnement de ce qu'il savait supporter ces jeux bruyants et ces cris des enfants, il lui répondit: « *Pourvu qu'ils ne commettent pas de péché;* pour le reste, je puis tout supporter, quand même ils couperaient du bois sur mon dos. (*Philotée*).

§ 2. Des différentes espèces de péchés.

(*Gr. Cat.* 16e-19e *q.*)

Les différentes espèces de péchés et les sept péchés capitaux. — Explication. Nous allons parler maintenant des espèces particulières de péchés, qui sont: 1) les sept péchés capitaux, 2) les six péchés contre le Saint-Esprit, 3) les quatres péchés qui crient vengeance au ciel, 4) les neuf péchés d'autrui. — Nous les passerons en revue dans l'ordre qui précède et nous traiterons d'abord des *sept péchés capitaux* qui sont: 1) L'orgueil, 2) l'avarice 3) la luxure, 4) l'envie, 5) la gourmandise, 6) la colère, 7) la paresse. On les appelle péchés capitaux, parce que chacun de ces péchés est la source de plusieurs autres, ou parce

que les autres péchés sortent de ceux-ci comme d'autant de sources. De même que la *tête* conduit le corps et lui donne le mouvement, de même les péchés capitaux impriment le mouvement à l'âme pour commettre les autres péchés. Ils sont presque toujours *péchés mortels*, parce que ordinairement, en les commettant, on manque à l'un ou l'autre devoir grave envers Dieu, envers soi-même ou envers le prochain, ou, comme dit S. Grégoire: « parce qu'on pèche d'une manière grave contre l'âme et d'une manière grave contre le corps, « contre le corps par la luxure et la gourmandise, contre l'âme par l'orgueil, l'envie, l'avarice, la colère et la paresse.

(*Gr. Cat.* 20e *q.*)

1) *L'orgueil. — Explication.* On pèche par *orgueil* lorsqu'on s'estime d'une manière déréglée, qu'on ne donne pas à Dieu l'honneur qui lui est dû et qu'on méprise son prochain. « L'orgueil est la passion qui cherche une fausse élévation, » dit S. Augustin; « en effet, on s'érige en quelque sorte soi-même comme le principe de tout, et l'on abandonne l'éternel principe, Dieu, à qui le cœur doit être attaché. » De là résulte que le premier péché capital traîne à sa suite un cortège d'autres péchés, des maux temporels et éternels. « L'orgueil, » dit S. Grégoire-le-Grand, « est le chef et le roi de tous les péchés. Les enfants qui lui doivent en particulier le jour comme à leur père, sont: la désobéissance, la vanité, l'hypocrisie, la division, l'opiniâtreté, la discorde et l'indiscrétion. » S. Bernard, de son côté, écrit: « De l'orgueil naissent: la confiance en soi, le dédain de Dieu, la présomption et d'autres coupables produits de l'âme, » hélas! oui, et bien souvent encore l'ambition, les querelles et les disputes, la jalousie, la cruauté, l'incrédulité et l'hérésie, et même la haine de Dieu. Qui pourrait énumérer toutes les tristes conséquences de l'orgueil? C'est pourquoi « au-

cun péché ne déplait autant à Dieu que l'orgueil, » dit encore S. Bernard. « Il a précipité une foule d'anges du ciel en enfer et chassé les premiers hommes du paradis. » En tout temps, Dieu résiste à l'orgueilleux ; et quel malheur *d'avoir Dieu pour adversaire!* — Tout ceci se trouve renfermé dans ces paroles du sage Sirach (*Eccles.* 10, 7, 15.) : « L'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes. Il est le principe de tous les péchés ; celui qui y persévère, est chargé de malédictions et finalement il est renversé. »

Exemples tirés de l'Ecriture-Sainte.

L'Ecriture-Sainte confirme cette grave et triste vérité par de nombreux exemples. Lucifer voulut être semblable à Dieu ; mais il fut précipité, avec tous ses adhérents, du ciel en enfer. — Pharaon, dans son orgueil, dit à Moïse : « Où est le Seigneur, pour que j'obéisse à sa voix? Je ne connais pas de Seigneur au-dessus de moi. » Et comment fut châtié son orgueil? Le Seigneur envoya sur lui et sur tout son royaume de terribles fléaux et Pharaon trouva enfin la mort dans les flots de la mer Rouge. — Nabuchodonosor, roi de Babylone, se laissa aller, par suite de ses heureuses conquêtes, à un orgueil effréné ; mais bientôt le châtiment de Dieu l'atteignit. Il fut frappé de folie et vécut longtemps au milieu des animaux de la forêt. (*Dan.* 3.) — Holoferne, le général de Nabuchodonosor, soumit les peuples l'un après l'autre, et devint tellement fier de ses victoires, qu'il exigea qu'on honorât son roi comme un Dieu ; mais bientôt son orgueil fut humilié. L'héroïque Judith lui coupa la tête. (*Judith.* 13.) — Aman, dans son orgueil insatiable, voulut qu'on pliât les genoux devant lui ; mais il expia son orgueil et sa soif de vengeance par le gibet. (*Esth.* 7.) — Le roi des Juifs, Hérode Agrippa, parut à une fête populaire, dans un costume resplendissant d'or et prononça un discours. Ensuite il entendit avec une vive satisfaction le peuple qui criait : « Non, ce n'est pas un homme, c'est un Dieu qui nous parle. » Mais cinq jours

après, une horrible maladie dévora l'orgueilleux roi qui se regardait comme un dieu immortel. « Malheur à moi! » s'écriait-il, « je vous paraissais être un dieu, et voilà que je dois mourir. » — Qui ne connaît cet orgueilleux Pharisien qui, regardant avec mépris l'humble Publicain, priait en ces termes: « O Dieu, je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, etc. » Quelle fut la conséquence de cet orgueil? L'humble Publicain sortit justifié du temple, mais non le Pharisien; et c'est ainsi que se vérifie la sentence de Jésus-Christ: Quiconque s'élève, sera abaissé. » (*Luc.* 18, 14.)

Dieu humilie les orgueilleux.

L'empereur Charles-le-Gros se rendit un jour au couvent de Saint-Gall pour y demander conseil à un savant religieux, qui n'était autre que saint Notker. Dans sa suite il avait un chapelain (proprement un gonfalonier qui, dans les circonstances solennelles devait porter le labarum devant l'empereur); c'était un homme fou d'orgueil et qui méprisait les savants modestes. Un jour qu'en compagnie de plusieurs officiers de la cour il passait par l'église, il vit saint Notker, lisant dans le chœur. « Voilà, » dit-il, « cet homme pieux, qui est cité pour le plus savant de tout le royaume; venez avec moi pour voir comment je vais confondre sa sagesse; car j'ai envie de lui proposer une question à laquelle il ne saura assurément pas répondre. » Il alla donc, certain de sa victoire, vers Notker et lui dit: « Nous savons fort bien, révérend père, que non-seulement vous possédez toutes les connaissances qu'on peut acquérir sur la terre, mais aussi qu'à la source qui s'ouvre à vos pieuses méditations, vous puisez la connaissance des mystères célestes; veuillez donc nous en communiquer quelque chose, et nous faire savoir ce que Dieu fait en ce moment au ciel? » Notker lui répondit avec un grand calme: « Voici ce que je sais à coup sûr et ce que je puis vous dire: *Il élève les humbles et humilie les orgueilleux.* » Dans sa bouche cette réponse n'était pas seulement une leçon, mais encore une prophétie qui s'accomplit peu

après, puisque le lendemain, le chapelain tomba de cheval d'une façon fort ignominieuse pour lui. (*Veith. La Samaritaine.*)

Châtiment de l'orgueil.

La noble dame Gertrude qui habitait un magnifique château, était très-entichée de son haut rang. Un jour Marie, la fille d'un pauvre maçon, vint la trouver: « Madame, » dit-elle, « mon père est à la mort et vous prie de venir le voir; il a quelque chose d'important à vous dire. » La dame lui répondit d'un ton moqueur: « Ce sera certes quelque chose de bien important! Qu'est-ce qu'un pauvre maçon peut avoir à me dire? Allez, je n'ai rien à démêler chez vous. » Peu de temps après, Marie revint hors d'haleine: « Madame, » s'écria-t-elle, » venez bien vite! Votre feue mère, pendant la dernière guerre, a fait cacher dans les murs une grande somme d'or et d'argent. Mon père a reçu l'ordre de votre mère de ne le dire qu'à vous seule lorsque vous auriez vingt ans. Voilà qu'il va mourir et il ne peut attendre plus longtemps. » Dame Gertrude se hâta tant qu'elle put; mais quand elle entra dans la chambre, le brave homme venait d'expirer. Presque folle de frayeur et de colère, elle fit démolir plusieurs murs en différents endroits, mais ne trouva aucune trace de trésor; elle se répentit toute sa vie de sa conduite hautaine, car par là elle avait attristé un brave homme à ses derniers moments, et elle s'était privée d'un grand trésor.

Comparaisons.

« Il arrive à l'orgueilleux ce qui arrive à une balance. Quand l'un des plateaux descend, l'autre s'élève. Celui qui s'élève maintenant, sera rabaissé dans l'autre monde, et réciproquement, celui qui se rabaisse maintenant, sera élevé plus tard. (*S. Bernard.*) »

« On se relève de toute chute, quand on invoque le Seigneur; mais celui qui est tombé par orgueil, ne trouve aucun secours, parce que, l'orgueilleux reconnaît difficilement ses torts, ou, s'il les reconnaît, parce qu'il ne recourt pas au médecin, mais qu'il veut se guérir lui-même. Il n'y

a pas de médecine qui aide, quand elle-même engendre la maladie. » (*S Ambroise*).

« Les orgueilleux sont comme des tours qui s'élèvent fort haut dans les airs, mais qui aussi sont renversées par les ouragans. (*S. Isidore*).

« L'homme orgueilleux est ordinairement incorrigible ; il ne veut pas avouer qu'il a manqué. Voilà pourquoi toute correction le met en colère. Il ressemble à un homme tourmenté d'un abcès douloureux ; on ne saurait toucher ce dernier du bout des doigts sans provoquer des cris de douleur. »

(*Gr. Cat.* 21ᵉ *q.*).

2) L'*avarice*. — *Explication*. On pèche par *avarice* quand on cherche et qu'on aime d'une manière déréglée l'or et l'argent, quand on est dur envers les pauvres. « Le nom d'avare s'applique donc, » dit S. Augustin, « non-seulement à celui qui s'approprie le bien d'autrui, mais encore à celui qui garde avidement le sien, » et qui ne donne rien au pauvre. — L'avarice est un vice abominable ; en effet, comme s'exprime S. Basile, « il remplit les bois de brigands, les maisons de voleurs, les familles de mécontents, les marchés de fraudes, les salles d'audience de faux témoignages, les réduits qu'habite l'innocence de besoin et de misère, les yeux des orphelins de larmes, le cœur des veuves de soupirs, la prison de malfaiteurs et l'enfer de réprouvés. » Oui, l'avare est capable de tout péché ; il est dur envers les pauvres et les malheureux, menteur, parjure, voleur, trompeur, plein d'inquiétudes pour tous les biens temporels ; il se met au service de l'usure et de la simonie, de la trahison et même du meurtre. De là ces paroles du sage Sirach (*Ecclés.* 10, 10.) : « Il n'y a pas de plus grande injustice que d'aimer l'argent ; car celui qui le fait, expose même son âme en vente. » S. Paul, de son côté,

dit (1 *Tim.* 6, 9.): « Ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans le piége, et en plusieurs désirs insensés et nuisibles, qui plongent les hommes dans le malheur et dans la perdition. » — Et quelle vie malheureuse ne mène pas l'avare! Il n'a aucun repos; toujours la soif de l'or le tourmente; il n'accorde rien ni à lui-même, ni aux autres, de sorte qu'il est inutile pour le monde et pour le ciel. « L'avare ressemble à un porc, » dit S. Bonaventure, « qui n'est bon à rien tant qu'il vit, mais seulement quand il meurt. Alors les démons s'emparent de l'âme de l'avare, les vers de son corps et les joyeux héritiers de ses richesses. » Voici comment S. Chrysostôme dépeint l'avare : « L'avare est le gardien et non le possesseur de ses trésors; le valet et non le maître de son argent. Il aimerait mieux donner à quelqu'un un morceau de sa chair que la moindre partie de son trésor enfoui, et il le surveille avec tant d'inquiétude qu'on croirait que quelqu'un lui a sévèrement défendu d'y toucher. »

Exemples tirés de la Bible.

Que l'avarice est un mal funeste! Achan, obeissant à son avarice, avait, malgré une défense expresse, enlevé du butin un beau manteau rouge, deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles, et il avait caché tout cela en terre. C'est pourquoi il fut lapidé et tout ce qu'il avait fut brûlé. (*Josué*, 7).— Le roi Achab et son épouse Jésabel tentèrent, par avarice, de s'approprier la vigne de Naboth. A quel crime ne se laissèrent-ils pas aller dans ce dessein ? Ils firent faussement accuser l'innocent Naboth, le laissèrent condamner et lapider (3. *Rois*, 21). — Giezi, le serviteur du prophète Elisée, désirant obtenir de beaux habits et de l'argent, trompa par avarice le général d'armée du roi de Syrie, Naaman, et mentit au prophète. C'est pourquoi il fut frappé de lèpre. — Judas se laissa séduire par l'amour de l'or jusqu'à trahir son seigneur et son maître et à le ven-

dre à ses ennemis; les suites de ce forfait — qui ne les connaît? — Ananie et Saphire retinrent, par avarice, une partie de leur fortune, et néanmoins ils avouaient avoir livré tout l'argent. Ils furent frappés l'un et l'autre d'une mort subite. (*Act. des Ap.* 5).

Suites de l'avarice et de l'envie.

Trois hommes voyageaient ensemble ; ils rencontrèrent un trésor et ils le partagèrent ; ils continuèrent leur route en s'entretenant de l'usage qu'ils feraient de leurs richesses. Les vivres qu'ils avaient portés étant consommés, ils convinrent qu'un d'eux irait en chercher à la ville, et que le plus jeune se chargerait de cette commission ; il partit.

Il se disait en chemin : « Me voilà riche, mais je le serais bien davantage si j'avais été seul quand le trésor s'est présenté. Ces deux hommes m'ont enlevé mes richesses : ne pourrais-je pas les reprendre? Cela me serait facile, je n'aurais qu'à empoisonner les vivres que je vais acheter; à mon retour je dirais que j'ai dîné à la ville; mes compagnons mangeraient sans défiance, et ils mourraient : je n'ai que le tiers du trésor, et j'aurais tout. » — Cependant les deux autres voyageurs se disaient : « Nous avions bien affaire que ce jeune homme vint s'associer avec nous : nous avons été obligés de partager le trésor avec lui; sa part aurait augmenté les nôtres est nous serions véritablement riches : il va revenir, nous avons de bons poignards. » Le jeune homme revint avec des vivres empoisonnés ; ses compagnons l'assassinèrent; ils mangèrent et moururent, et le trésor n'appartint à personne. (*Morale en action.*).

L'avare à son lit de mort.

S^{t}-Bernardin raconte l'histoire suivante : « Un richard fit apporter devant lui, pendant sa dernière maladie, son argent et ses autres trésors, puis il leur parla ainsi d'un air triste : « O mes écus, ô mes trésors! Voyez, je meurs! Venez-moi donc en aide, je vous en supplie, venez-moi donc en aide, mes écus! Devrai-je réellement vous quitter, mes chers tré-

sors! » Après cela il les palpait, les caressait en hurlant : « Mes écus hélas! mes écus! » Enfin s'emparant d'un gobelet d'argent, il y mordit avec rage et rendit son âme à l'éternité. C'est cet homme et plusieurs de ses pareils que Jésus avait en vue, lorsqu'il disait : » « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. »

Le duc de Montmorency.

Le duc de Montmorency, pour inspirer au jeune duc d'Enghien, son neveu, le mépris des richesses, lui donna une sage leçon. En allant dans son gouvernement, il passa par Bourges, rendit visite à ce jeune seigneur, qui y faisait ses études, et lui donna une bourse de cent pistoles pour ses menus plaisirs. A son retour il le vit encore et lui demanda quel usage il avait fait de cet argent. Le duc d'Enghien lui présenta sa bourse toute pleine. Que de parents auraient loué la rare abstinence de leurs enfants en pareil cas! Mais le duc de Montmorency pensait bien plus noblement; il prit la bourse, jeta l'argent par la fenêtre et dit à son neveu : « Apprenez, monsieur, qu'un aussi grand prince que vous ne doit point garder d'argent; puisque vous ne voulez point l'employer à jouer, il fallait en faire des aumônes et des libéralités. L'avarice, qui est si hideuse dans les particuliers, est encore plus horrible dans un prince. » (*Morale en action*).

Une sage économie n'est pas de l'avarice.

Gallus, le dernier abbé du couvent des Bénédictins de Banz, était tellement bienfaisant, qu'il était presqu'avare envers lui-même, afin de pouvoir largement secourir les indigents. Un jour son domestique s'aperçut que son vénérable maître avait grand besoin d'une nouvelle soutane et d'un nouveau chapeau, vu que l'une et l'autre étaient plus usés qu'il ne convenait à sa dignité. « Le vieux chapeau est bon pour moi, « répondit-il; » de plus je suis déjà vieux, et à la place d'une nouvelle soutane, l'ancienne fera encore son service, si on la retourne. « — Le même jour il donna à une pauvre fa-

mille du voisinage quarante florins, pour acheter une vache, et à un parent pauvre trois cents florins pour doter sa fille. Il chargea un jour son confrère d'autrefois, M. Schatt, (depuis longtemps le couvent était supprimé, et Gallus vivait de sa pension) de lui acheter à Bamberg une chaîne de montre en or de six carlins. Mais quelques jours après il lui écrivit : « Ma conscience n'approuve pas mon désir : le luxe doit céder à la nécessité; donc, pas de chaîne d'or, mais du pain pour les pauvres! J'ai acheté pour six carlins de pommes de terre, et à cet effet j'ai envoyé mon cocher à Gieszbach pour aller les y chercher. J'aime mieux continuer à voir mon cordon de montre tout usé que les visages des pauvres creusés par la faim et le chagrin. »

Comparaisons.

L'avarice ressemble au vieux levain ; par tout où on le jette, dans chaque maison où il arrive, il rend tout sale et malpropre : quand même vous n'auriez acquis que peu de chose par avarice et par injustice, elle infectera tous vos trésors et (pareille au levain) elle les aigrira; plus d'une fois même, l'avarice pratiquée d'une manière légère, a dévoré le bien injustement acquis. (*S. Augustin.*).

« L'avare est semblable à une baleine, qui dévore les autres poissons; c'est ainsi que l'avare ruine ses frères. » (*Hugues Cardin.*).

« L'avarice n'est jamais rassasiée. Il lui manque, » dit un père du désert, » ce qu'elle a et ce qu'elle n'a pas. Elle ne veut pas user de l'un et ne peut pas user de l'autre. »

« L'avare est un idolâtre; il consacre à son or tous les soins et toutes les pensées de sa tête toujours inquiète; il lui sacrifie toutes ses réflexions et ses aspirations, oui, il lui sacrifie même toute la sueur de son front; et qui plus est, il lui immole son âme et son salut, ici et dans l'éternité. » (*Tertull.*)

« Les vieux avares peuvent-être comparés au voleur qui, devant être pendu demain, vole encore la veille au soir. Si on lui demande pourquoi il a fait cela, il répond ; pour avoir

la satisfaction d'être maître de l'argent d'autrui, seulement pendant une nuit. » (*Thomas Morus.*).

« L'avarice ressemble au feu ; plus on lui donne à dévorer plus il veut avoir. » (*Le même.*).

(*Gr. Cat.* 22e *q.*).

3) *La luxure.* — *Explication.* — On pèche par luxure, lorsqu'on se permet des pensées, des désirs, des paroles ou des actions qui blessent la sainte vertu de chasteté.— Ce péché abominable à les suites les plus funestes et les plus tristes. Nous ne mentionnerons que les suivantes : Perte de la santé du corps, aveuglement de l'esprit, endurcissement du cœur, oubli de Dieu et souvent impénitence finale et damnation éternelle. (*Voyez le sixième commandement de Dieu.*).

(*Gr. Cat.* 23e *q.*)

4) *L'envie.* — *Explication.* — On pèche par *envie* lorsqu'on est jaloux du bien qui arrive à son prochain, qu'on éprouve de la peine quand il a des succès, et de la joie quand il a du malheur. « L'envie, » dit S. François de Sales, « est à proprement parler une douleur ou une peine d'esprit causée par le bien-être du prochain, parcequ'on se figure que notre propre bonheur est diminué par-là. » Que l'envie est un péché détestable ! « En effet, porter envie à notre prochain à cause de sa vertu ou de son bonheur c'est haïr en lui les mérites ou les bienfaits divins, c'est faire tourner à notre propre détriment le bien d'autrui, se chagriner à cause des richesses, de la noblesse, nous faire une peine de l'honneur qui revient à autrui et placer en quelque sorte sur notre poitrine des génies malfaisants qui déchirent les chairs jusqu'aux entrailles. » (*S. Cypr.*) L'envie est un vice réellement *diabolique ;* c'est pourquoi, dans le livre de la sagesse (2,24-25.) nous lisons : « C'est par l'envie du démon que la mort

est entrée dans le monde; et ceux qui l'écoutent l'imitent. » Et S. Basile écrit : « L'envie est un vice insupportable, c'est un enseignement du serpent, une invention des mauvais esprits. » — Ce vice abominable est également très-*pernicieux;* car il cause la ruine de *celui qui en est atteint.* « L'envie et la colère abrègent les jours de la vie, » dit le sage *Sirach* (30, 26.), » et dans les Proverbes : 14, 30.) il est écrit : « L'envie ronge les os. » « Elle consume le cœur, fait dépérir le corps, tourmente l'esprit, trouble le repos de la conscience, remplit toute la vie de chagrin et de tristesse et chasse toute joie de l'âme. Comme le ver dévore le bois même, auquel il doit son existence, ainsi l'envie ronge le cœur même qui lui a accordé l'entrée. (*Louis de Gren.*)

L'envie cause également la ruine du *prochain;* elle ne produit partout que malheur et ruine; elle fait naître l'ingratitude et les murmures contre Dieu, l'aveuglement et la calomnie, la haine, la soif de vengeance, les piéges et la perfidie, la persécution et l'assassinat. « L'envie, » écrit S. Chrysologue, « a précipité les Anges du ciel et a chassé les premiers hommes du paradis. L'envie a souillé la terre du premier sang humain; l'envie excita les fils de Jacob à vendre leur frère... L'envie avait soif (horrible pensée !) du sang de Jésus et elle atteignit son but! »

Exemples tirés de la Bible.

Le démon fut le premier qui sentit les atteintes de l'envie. Il jeta un regard envieux sur le bonheur des premiers hommes dans le paradis. Il les fit tomber dans le péché et attira ainsi la mort sur eux. Delà ces paroles : « c'est par l'envie du demon que la mort est entrée dans le monde. » (*Sag.* 2, 25.) — L'impie Caïn ayant vu que le sacrifice de son frère Abel était agréable au Seigneur, se laissa dominer par l'envie; il attira son bon frère dans la campagne, où il l'assomma. — Joseph, le fils du patriarche Jacob, était plein d'inno-

cence et d'amabilité, et pour cela il était l'enfant de prédilection de son père. Cette préférence excita la jalousie de ses frères qui le vendirent à des marchands ismaélites. — Saül ayant vu comment David, après sa victoire sur Goliath, était aimé et loué de tout le peuple, sentit l'envie s'allumer dans son cœur; il persécuta donc David de toutes les manières possibles, il alla même un jour jusqu'à saisir un javelot qu'il lança contre David; mais celui-ci échappa heureusement à sa fureur. — Les pharisiens et les grands prêtres s'apercevaient avec dépit que de jour en jour le divin Sauveur trouvait parmi le peuple plus d'attachement et d'affection. C'est ce qui fit naître en eux la haine et la jalousie; et voilà comment l'innocent Jésus fut livré entre les mains de Pilate, uniquement par envie, et condamné à mort. Voyez jusqu'où va la malice et la perversité de l'envie! — Cette passion de l'envie sévissait également lorsque la synagogue persécutait le premier martyr S. Etienne. Voici ce que S. Luc rapporte à ce sujet: « Or Etienne plein de foi et de puissance, faisait de grands miracles et de grands prodiges parmi le peuple. » Mais à peine ce saint commença-t-il à s'attirer l'estime du peuple par ses miracles et la sainteté de sa conduite, que l'envie dressa sa tête parmi ses ennemis, qui se mirent à se disputer avec lui, afin de donner au peuple une preuve de son ignorance et de leur haute science. Toutefois nous savons combien ils se trompèrent; car ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit qui parlaient par sa bouche. Leur envie n'en fut que plus violente, et ils ne rougirent pas de recourir à la calomnie; ils subornèrent des hommes qui devaient dire: Nous avons entendu Etienne proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. » — Ici nous voyons les envieux représentés comme dans un tableau; d'abord ils cherchent des défauts dans leur prochain; s'ils en trouvent, ils les publient partout avec joie, et tâchent encore, autant que possible, de les exagérer; mais s'ils ne trouvent rien de répréhensible, ils sont assez éhontés d'imaginer une calomnie et de la publier partout comme la vérité.

Les grands hommes ont des envieux.

S. Jérôme, à cause de sa profonde science et de sa grande connaissance de l'Ecriture sainte, avait beaucoup d'envieux, qui cherchaient à mettre en circulation sur son compte une foule de mauvais bruits. S. Grégoire avait également des envieux, qui persistèrent tellement dans leur calomnie, qu'ils ne se laissèrent pas même apaiser par la mort du saint. Ils voulaient en effet, après la mort du saint, brûler ses écrits, et auraient accompli leur funeste projet, s'ils n'en avaient été empêchés. — Ah! si tout le monde se souvenait de cette parole de l'apôtre, qui dit: « Celui qui hait son frère est un meurtrier, et celui qui lui porte envie, est dans les ténèbres et marche dans les ténèbres. »

Funestes effets de l'envie.

Philippe, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre ayant entrepris une croisade en 1187, s'étaient emparés de l'île de Chypre: en partant de là pour aller délivrer la Terre-Sainte des mains des Musulmans, une reine (dit un historien) se mit de la partie, et vint contrarier tous leurs desseins; cette reine était la jalousie, la discorde, l'envie. L'un ne voulait pas accorder à l'autre la gloire et l'honneur d'une bonne entreprise, d'un combat heureux, et il arriva ainsi que tous deux quoique réunis ne firent rien du tout. Si d'abord ils avaient triomphé de leur envie, ils auraient également remporté la victoire sur leurs ennemis. (*Dr. Brunner.*)

(V. plus haut l'exemple : *Suites de l'avarice et de l'envie*, p. 478.)

La paysanne envieuse.

Une paysanne possédait une belle propriété et beaucoup de bestiaux, et cependant elle portait toujours envie aux autres. Le soir, quand les troupeaux rentraient du pâturage, elle se mettait à sa porte et se chagrinait outre mesure, quand elle voyait passer une belle vache qui appartenait à son voisin. Voyait-elle sur un champ d'autrui du beau chanvre, elle s'écriait, pleine de colère: « Tout réussit aux autres, et rien ne me réussit! » — Voilà comment elle se chagrinait et se

tourmentait sans cesse. C'est pourquoi elle était toujours maladive ; elle mourut à la fleur de l'âge d'une *fièvre bilieuse*, peu après qu'une de ses voisines avait hérité cent écus. (*Rochov.*)

Le garçon envieux.

Wunibald, le fils d'un riche propriétaire invita ses jeunes camarades Wolfram et Eugène à venir dans la soirée jouer chez lui. Ils vinrent l'un et l'autre. Alors Wunibald leur montra ses joujoux : des images, des soldats de plomb bariolés de couleurs, de petits verres à boire et autres objets. Devant cette exhibition, Wolfram garda le silence : son visage devint blême, et il ne manifesta pas la moindre joie. Pendant que Wunibald était sorti, Eugène demanda à Wolfram : « Qu'est-ce qui vous manque, pour avoir l'air si ennuyé? Ne trouvez-vous aucun plaisir à ces beaux objets? » Walfram répondit : « A quoi me servent tous ces beaux objets? Ils ne m'appartiennent tout de même pas. » — « Vous pouvez cependant les voir et y prendre plaisir, » reprit Eugène. — « Non, » dit Wolfram, « Je n'éprouve que du chagrin de ce que ces joujoux soient à Wunibald, et non à moi, » Eugène répliqua : « Ecoutez, Wolfram, aujourd'hui vous n'êtes guère sage, vous portez envie a Wunibald, et l'envie est un vice détestable! »

Comparaisons sur la laideur et les suites funestes de l'envie.

« La méchanceté de l'envieux est même plus grande et plus perverse que celle du démon. En effet, l'envieux répand son venin sur ses semblables, ce que le démon ne fait pas. Celui-ci brûle d'envie contre les hommes, les hait et les poursuit; mais jamais il ne ressent de l'envie et de la haine envers d'autres démons. Parmi les hommes, au contraire, l'un envie l'autre ; semblables à des chiens furieux, ils aboient contre leur prochain? (*S. Chrysost.*)

« Rien ne fait plus de tort à la santé du corps que l'envie et la colère. De même qu'un ver funeste ronge la racine de la plante, ainsi la colère et l'envie rongent le fil de la vie tant

qu'il sait dévorer. Dans la colère, le fiel déborde, se répand dans le sang et empoisonne toutes les humeurs. L'envie produit le même effet. Ce n'est donc pas sans raison que les livres saints ont dit : « L'envie ronge les os. » Il n'est pas petit, le nombre d'hommes que la colère et l'envie ont conduit au tombeau et y conduiront encore. » (*Munch.*)

« Dieu ferait une grande injustice à l'envieux s'il le prenait en paradis ; car il mourrait de douleur, s'il voyait que d'autres jouissent des mêmes biens que lui, quisqu'il veut avoir tout pour lui seul. Voilà pourquoi l'envieux ne peut entrer au ciel. » (*S. Vinc. Ferr.*)

« De même que Jésus-Christ dit de la charité: Voilà à quoi tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres ; ainsi, le démon peut dire : voilà à quoi l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous portez envie, comme je vous ai moi-même porté envie. » (*le même.*)

« Qui ne connaît la chauve-souris, cet animal hideux et méprisé? Eh bien ! l'envie ressemble à cet animal, » dit S. Antoine ; en effet, la chauve-souris ne peut pas supporter la lumière du jour, elle préfère les ténèbres de la nuit; il en est de même de l'envieux qui ne peut voir son prochain dans une position heureuse ; il se réjouit plutôt des accidents fâcheux qui frappent son prochain. »

« L'envieux a aussi quelque ressemblance avec la mouche, qui dédaignant les parties saines du corps, ne se repose que sur les abcès et les plaies ; c'est ainsi que l'envieux, glissant dans la conversation, sur les bonnes qualités des autres hommes, n'insiste que sur leurs défauts, afin de les déprécier aux yeux du monde. Il va plus loin encore; le bien qu'un autre fait, il tâche de le présenter, de l'interprêter comme quelque chose de mauvais. »

(*Gr. Cat.* 24e *q.*)

5) La *gourmandise ou l'intempérance dans le boire et le manger. — Explication.* On pèche par *intempérance* lorsqu'on mange et boit avec excès, ou hors du temps con-

venable, qu'on recherche des mets trop exquis, d'un trop grand prix, ou qu'on se jette sur la nourriture avec voracité, etc. Qui ne connaît les suites funestes de ce péché? L'Ecriture sainte nous les dépeint avec les plus vives couleurs, l'expérience nous les apprend suffisamment; l'une et l'autre nous disent que de l'intempérance naissent la dissipation et la pauvreté, la ruine de la paix et du bonheur domestiques, le désœuvrement, les propos graveleux, les farces et les plaisanteries indécentes, l'adultère, la luxure, le blasphème et les injures, les rixes et les batailles et même l'assassinat. « L'excès dans un repas, » dit l'Ecclésiastique, (37, 33-34.) « amène les maladies, et la gourmandise produit le choléra. Plusieurs sont morts à cause de l'intempérance. » Dans le livre des Proverbes (23, 32) nous lisons; » Le vin s'insinue doucement; mais à la fin il mord comme le serpent, et il répand son venin comme le basilic. » Et ailleurs (21,17): « Celui qui aime les festins sera dans l'indigence. » C'est pourquoi l'Apôtre donne l'avertissement suivant aux Ephésiens (5, 18.): « Ne vous laissez pas enivrer par le vin d'où nait la dissolution, » et ces paroles de S^t^ Augustin ne sont que trop vraies: « L'intempérance est la mère de tous les vices et la source de toutes les mauvaises actions. Elle est la racine des crimes et le principe des vices: elle trouble la tête, les sens et la parole, et se précipite sur tout le corps pour le ruiner; elle est le naufrage de la pureté, elle est la cause de la dissipation du temps... elle corrompt l'âme; » car « il est impossible qu'on ait du goût pour le ciel quand on prend trop de goût au repas. » (*S. Bernard.*)

Exemples tirés de la Bible.

Adam et Eve nous entraînèrent avec eux dans le malheur, parcequ'ils mangèrent du fruit défendu. — C'est par la gourmandise que les Israélites dans le désert se laissèrent aller

à l'idolatrie et s'attirèrent par là les plus grands châtiments. — Le divin Sauveur dit au sujet des contemporains de Noé : « Ils mangeaient et ils buvaient, » jusqu'au jour ou Noé entra dans l'arche ; et le déluge vint et les perdit tous. (*S. Luc.* 17, 27.) — Noé s'étant enivré, resta couché nu dans sa tente. — Loth, pendant son ivresse, commit, sans le savoir, un inceste, et lui, que Sodome n'avait pas pu vaincre, fut vaincu par le vin. — C'est pendant un banquet qu'Absalon fit assassiner son frère (2, *Rois*, 13.) que Balthasar profana les vases sacrés que son père Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem, crime qui leur attira aussitôt la vengeance divine, (*Dan.* 5), et qu'Hérode immola S^t Jean Baptiste à sa passion. (*Marc*, 6.) — Holopherne, étant appesanti par le vin, eut la tête tranchée par la main de Judith. (*Judith.* 13.) — Et quel est le sort, dans l'éternité, du mauvais riche, qui, pendant sa vie de plaisir, avait étouffé toute compassion pour les misères d'autrui, toute pensée de la mort et de l'éternité? (*Luc.* 16.)

Dans l'ivresse sont renfermés tous les vices.

Quelqu'un ayant demandé à Frédéric IV pourquoi il haïssait si fort le vin et l'ivresse, il répondit : « Parce que tous les vices y sont renfermés. » (*Habsbourg.*)

Suites effrayantes de l'intempérance.

Voici ce que S. Augustin rapporte (*Serm.* 33.) : « Voyez! notre excellent et estimé citoyen Cyrille a, comme vous le savez, un fils qui ne voulait pas se corriger, et qui avait dissipé dans les orgies une partie de ses biens. Aujourd'hui ce fils dénaturé, pendant son ivresse, a terrassé sa mère enceinte ; il a voulu faire violence à sa sœur ; il a tué son père et blessé mortellement ses deux sœurs. » Que de crimes, que d'excès, dans un seul homme et dans un seul jour!

S. François de Sales et son domestique.

S. François de Sales avait un domestique adonné au vin; un jour qu'il en avait encore pris plus qu'à son ordinaire, il oublia de se retirer à temps, et il ne revint au palais que bien

avant dans la nuit, lorsque toutes les portes étaient fermées, selon l'usage. Il frappa, il cria longtemps, personne ne répondit. Le Saint, voyant qu'on ne répondait point, se lève et va ouvrir lui-même à son domestique, qui, dans l'état où il était, ne savait guère ce qu'il faisait ni ce qu'il disait; il avait même peine à se soutenir. Le Saint, touché de compassion, le conduisit par la main, le mena dans sa chambre, et porta la bonté jusqu'à l'aider à se déshabiller : ensuite, l'ayant mis tranquillement dans son lit, il se retira et alla prier le Seigneur pour lui. Le lendemain ce domestique fut en état de se rappeler que c'était le saint évêque qui l'avait reçu, et lui avait rendu tous ces services; il évitait sa présence, n'osant paraître devant lui : le Saint, au contraire, cherchait une occasion de lui parler seul. Il trouva en effet un moment, et lui dit, avec sa douceur ordinaire : « Un tel, il y a apparence qu'hier vous étiez malade; qu'en dites-vous? » Ce mot, prononcé avec une douceur ineffable, fut comme un coup de foudre qui atterra ce pauvre homme : il se prosterna devant le Saint, il lui avoua humblement sa faute, lui en demanda mille fois pardon. Il était aisé de fléchir le Saint; sa charité lui parlait toujours en faveur des coupables qui reconnaissaient leurs torts. Il jugea cependant nécessaire de profiter de l'occasion pour donner des avis salutaires à ce domestique. « Je vous pardonne, » lui dit-il, toujours avec la même bonté; « mais faites attention au triste état où vous vous mettez; il peut vous arriver mille accidents; vous pouvez tomber, on peut vous insulter : vous ruinez votre santé; mais, ce qu'il y a de plus triste, vous perdez votre âme, vous offensez Dieu, vous causez du scandale; si vous aviez le malheur de mourir dans cet état, que deviendriez-vous et comment iriez-vous paraître devant Dieu?

Le domestique, touché jusqu'aux larmes et pénétré de la plus vive douleur, promit de ne plus boire de vin de sa vie. « Non, » répondit le Saint, « Dieu ne demande pas tant de vous; mais ce que je vous ordonne, c'est, durant un temps, de ne boire que moitié vin, moitié eau. A présent, mon ami, pensez à vous réconcilier avec Dieu; allez vous confesser,

après vous y être saintement préparé, et, dans la suite vivez en bon chrétien. » Le domestique obéit, et vint se confesser au saint évêque, qu'il regarda désormais comme son père ; il lui fut constamment attaché toute sa vie, et le servit dès lors avec toute la fidélité et tout le zèle possibles ; heureux d'avoir trouvé un si bon maître, plus heureux d'avoir fidèlement suivi ses avis salutaires.

Comparaisons.

« Si vous arrosez outre mesure le meilleur terrain, il sera changé en un marais d'où s'élèveront des exhalaisons malfaisantes. Il en est de même du corps ; si vous le nourrissez trop bien, il deviendra semblable à un marais, qui produit les pernicieuses exhalaisons de la sensualité. » (*Lohner.*)

« De même que les nuages obscurcissent le ciel, ainsi les repas trop copieux obscurcissent notre âme. Comme les ouragans jettent le désordre dans les éléments, ainsi l'usage immodéré d'aliments porte le trouble dans notre estomac, et comme les vagues détruisent le vaisseau, ainsi l'ivrognerie détruit notre âme. » (*S. Chrysol. serm.* 41.)

« Trop d'eau renverse le moulin, et trop de nourriture et de boisson ruine le corps humain. Gardez donc une sévère sobriété dans le boire et le manger. » (*Munch.*)

« L'ignoble rougeur du vin se change rarement sur les joues du buveur dans la noble rougeur de la pudeur. » (*Idem.*)

(*Gr. Cat.* 25e *q.*)

6) *La colère.* — *Explication.* On pèche par *colère* lorsqu'on se fâche, qu'on s'emporte injustement, qu'on se laisse aller à des désirs de vengeance, à propos d'une chose qui nous déplaît. Celui-là est donc en colère dont l'âme se laisse dominer par un mouvement impétueux à cause d'une injustice supposée ou réelle, et qui nourrit dans son cœur des désirs de vengeance. La colère est l'un des péchés les plus affreux et les plus funestes. Sé-

nèque lui-même, un auteur païen (*de ira, cap.* 1.) la nomme une « *folie momentanée.* » « car, » dit-il, « comme on reconnaît un fou à son air égaré et menaçant, à son front sombre, à ses gestes arrogants, à sa marche précipitée et à sa tenue inquiète, de même on reconnaît l'homme irrité. Ses yeux s'allument et lancent des éclairs; son visage est enflammé; son sang bouillonne; ses lèvres tremblent; il grince des dents, ses cheveux se dressent, ses poings se serrent, ses pieds frappent la terre, tout son corps est excité. En vérité, une bête féroce ne saurait être plus affreuse ni plus terrible qu'un homme en colère. » Et quels malheurs ne commet-il pas bien souvent dans sa rage et sa fureur? « Il n'y pas de lion, pas de serpent, » dit S. Chrysostôme, « qui puisse déchirer les entrailles avec autant de violence que la colère, qui déchire tout, pour ainsi dire, avec des ongles de fer : car il ne nuit pas seulement au corps, mais il ruine même la santé de l'âme.... La colère est un feu violent qui consume tout. » C'est dans un mouvement de colère que les crimes les plus horribles ont été commis; c'est de la colère que naissent les haines et les inimitiés, les querelles et les batailles, les blasphèmes et les injures, les duels, le meurtre, et l'homicide. « C'est pour la colère que le glaive est aiguisé, » écrit S. Basile; « c'est par colère que les frères se méconnaissent, que les hommes se tuent, que les parents et les enfants oublient la nature; mais avant tout, ceux qui sont en proie à la colère ne se connaissent pas eux-mêmes. » A ce sujet nous lisons dans le livre des Proverbes (29, 22.) : « L'orgueilleux provoque des querelles : l'homme emporté multiplie les prévarications. » Et ailleurs (27, 3.) : « La pierre est lourde et le sable est pesant, mais la colère de l'insensé est plus pesante encore. » C'est pourquoi l'Apôtre nous donne l'avertisse-

ment suivant : « Que toute aigreur, tout emportement, toute colère, toute querelle, toute médisance et toute malice soient bannis d'entre vous. » (*Ephes.* 4, 31.)

Exemples tirés de la bible.

Saül dans un mouvement de fureur, provoqué par la jalousie, veut percer David de sa lance. — Esaü veut, dans sa colère, tuer son frère Jacob; Achab se laisse entraîner par Jésabel à une vengeance sanguinaire, parce que Naboth l'avait irrité par son refus; Absalon, excité par la colère, tue son frère Ammon, etc.

Les parents de la colère.

Un solitaire interrogeait un jour sa colère. « Déclare-moi, » lui disait-il, « criminelle passion, quel est ton père, ta mère, quels sont tes maudits enfants, quels sont ceux qui te font la guerre et qui te mettent à mort? La colère pouvait répondre : « J'ai plusieurs pères; le premier c'est l'orgueil; j'ai pour mère la sensibilité et l'amour propre; mes filles sont l'inimitié, les rancunes, les contestations et la haine. Les ennemis qui me font mourir sont la douceur et l'humilité : je ne saurais vivre et respirer devant elles. » (*Tiré de S. Jean Climaque.*)

La colère pousse aux plus grands crimes.

Suénon, roi de Danemark, était implacable dans sa colère. Ayant appris un jour que quelques nobles avaient secrètement médit de lui, il les fit tous tuer le lendemain, fête de la Circoncision. — Henri II, roi d'Angleterre, était tellement intraitable dans sa colère, que, dans ses paroles et ses actions, il commettait fréquemment des folies et des extravagances dont les personnes de la plus basse extraction auraient dû rougir. A un homme qui lui avait apporté une lettre désagréable, il voulut, dans son emportement, arracher les yeux. A l'un de ses courtisans, qui dans la conversation semblait prendre le parti du roi d'Ecosse, il abattit le chapeau de la tête et déchira les habits. Dans sa colère il se servait souvent des expressions les plus grossières, d'injures

et de menaces. — Dans la ville de Thessalonique en Illyrie, le peuple s'étant soulevé, tua Botheric, le gouverneur impérial. A cette nouvelle, l'empereur Théodore, enflammé de colère, ordonna à ses troupes d'entourer secrètement le peuple, réuni dans l'hippodrome, et fit égorger 7,000 hommes sans faire de distinction entre les coupables et les innocents. — Voilà à quels excès la colère peut pousser l'homme.

Comparaisons.

S. Basile compare un homme emporté et vindicatif à une guêpe ou à une abeille. — « Celle-ci, » dit-il, « en se vengeant, se fait beaucoup plus de tort qu'à celui dont elle veut se venger. En effet, elle lui cause bien quelque douleur par sa piqûre et son dard qu'elle laisse dans la plaie, mais par-là elle se donne elle-même la mort. Les hommes vindicatifs n'en agissent pas autrement. Par le désir de nuire aux autres, ils ne reculent devant aucun péché, pas même devant les plus grands méfaits, et pendant qu'ils ne causent souvent aux autres qu'une douleur passagère où une perte temporelle; ils se ravissent à eux-mêmes, par leurs péchés, la vie éternelle. »

« La chaux bouillonne dès qu'on l'arrose d'un peu d'eau; il en est de même des hommes emportés, dès qu'on les offense le moins du monde. Gardez-vous de la colère; car comme la chaux, en bouillonnant tombe en morceaux et se dissout, ainsi l'homme emporté ruine sa santé et creuse souvent de bonne heure son propre tombeau. » (*Munch.*) — « La colère est une ivresse de l'esprit qu'elle prive de sa tranquillité, précisément comme le fait le vin. Considérez l'homme emporté par sa colère! Il est comme enivré, comme stupéfié par cette maladie. Il n'est pas maître de lui-même;... il parle à tort et à travers, il dit des injures et des invectives, il bat et frappe, il menace, il blasphème et jure, il crie de toutes ses forces et crève à force de crier. » (*S. Basile, Magn. hom.* 21 *de ira.*)

« Dès que les matelots en mer s'aperçoivent qu'une tem-

pête est proche, ils assujettissent leur navire au moyen d'ancres; de même l'homme, dès qu'il remarque que la colère s'élève dans son cœur, doit veiller sur son cœur et le tenir attaché à son esprit. » (*S. August.*)

(*Gr. Cat.* 26e-27e *q.*)

La paresse. — *Explication.* Ici nous devons avant tout distinguer entre la *paresse en général* et la *paresse spirituelle* ou la *tiédeur*.

a) On pèche par *paresse en général*, lorsque cédant à la répugnance naturelle pour les peines et les efforts qu'exige tout travail, on néglige ses devoirs. On l'appelle aussi *oisiveté*. Les suites malheureuses de ce péché sont connues; il donne naissance à l'omission des devoirs de son état, à l'appauvrissement, au mensonge, à la tromperie et à plusieurs autres péchés d'injustice et d'impureté. De là ce proverbe : « L'oisiveté est la mère de tous les vices, » dans l'*Ecclésiastique* (33, 29.) nous lisons : « L'oisiveté enseigne une grande malice, » et dans le livre des Proverbes (6, 11.) : « La pauvreté tombera sur le paresseux comme un homme armé, et la misère comme un ravisseur. » C'est donc avec raison que S. Chrysostôme désigne l'oisiveté comme « la mère de la pauvreté et la racine du désespoir. »

Exemples tirés de la Bible.

Les effets funestes de la paresse et de l'oisiveté nous sont indiqués dans l'Ecriture Sainte par de nombreux exemples. David resta pur et chaste tant qu'il était occupé; mais étant resté *oisif* dans son palais, il devint adultère et homicide (2. *Rois.* 11.). — Salomon vécut dans la sagesse et la chasteté aussi longtemps qu'il était occupé de la construction du Temple; mais s'étant livré depuis à l'inaction, il devint un adorateur des idoles (3. *Rois*, 11.).— Samson fut invincible, tant qu'il combattit contre les Philistins; mais lorsqu'il passa son temps dans l'oisiveté aux pieds de Dalila, il fut fait pri-

sonnier et eut les yeux crevés. Voilà pourquoi la Sainte Ecriture nous prémunit fortement contre ce péché, par ces paroles : « Paresseux, va vers la fourmi, considère ses voies, et deviens sage. » (*Prov.* 6, 6.)

La paresse est la mère de tous les vices.

Nous trouvons cette vérité rendue sensible par un événement remarquable raconté dans le 2e livre de Moïse. Moïse monte au sommet du Sinaï ; il entre dans le nuage sacré qui enveloppe le sommet de la montagne, s'y entretient longtemps et intimement avec Dieu et reçoit les oracles de sa bouche divine. Que faisait pendant ce temps le peuple au pied de la montagne? L'Ecriture Sainte dit : « Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour danser. » — « *Il s'assit.* » Le voilà, ce peuple qui se plonge dans la mollesse ; le voilà étendu nonchalemment sur la pelouse en attendant le retour de son grand Prophète. En tout cela il n'y a pas grand mal, ce n'est qu'un peu d'*oisiveté*, une modique *perte de temps*. Se trouvant dans l'inaction, ces Israélites commencèrent à s'inviter mutuellement à divers repas : « Il *s'assit pour manger et pour boire.* » Les parents avec leurs parents, les amis avec leurs amis prennent place avec joie et bonheur à ce repas sur l'herbe. On n'y garde pas la modération convenable dans le boire et dans le manger, on se livre à quelque excès. Quel mal y a-t-il, après tout, si ce n'est un peu de gloutonnerie et d'intempérance? Bientôt, remplis d'une bruyante allégresse, ils se livrent au jeu. « *Il s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour danser.* » Les hommes et les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles, tous se mettent en branle pour la danse, tous entonnent en chœur des chansons. On joue, on rit, on danse, on folâtre : mais dans tout cela on n'apporte aucun mauvais sentiment. Qu'y a-t-il encore de mal en cela? Peut-être un peu de licence, quelque immodestie, quelque péché véniel un peu grave. En avant, donc, en avant, car dans tout cela il n'y a pas encore grand mal. Les hébreux enfin, abrutis par le vin, devenus plus hardis et plus entreprenants, par l'excès de la

joie et la fureur de ses yeux, se mirent à dire entre eux : « Dieu seul sait quand Moïse reviendra de la montagne. Dieu sait combien de temps il voudra que nous restions dans cette vallée. A quoi sert d'attendre plus longtemps? A quoi bon de nous occuper plus longtemps de ce retard? Faisons-nous un dieu visible comme on a coutume d'en faire dans l'Egypte. Réunissons tous nos pendants d'oreilles, tous nos anneaux d'or, et faisons en un simulacre d'une forme imposante et qui soit digne d'être exposé au culte public sur un autel : « Aaron, tels sont nos vœux. » Aaron s'y prête avec condescendance. On coule en fonte un veau d'or, il est exposé à la vénération publique; on brûle devant cette idole un encens sacrilége; on lui offre d'abominables sacrifices. Vous venez de voir quel mal immense a produit un peu d'oisiveté, un peu de bonne chère, un peu de licence dans la conduite. Tels furent les degrés que parcourut le malheureux peuple d'Israël pour aboutir enfin à prostituer ses hommages aux pieds d'un veau. (*Scaramelli.*)

Suites de l'oisiveté. (*Fable.*)

Deux socs de charrue avaient été faits du même fer et dans le même atelier. L'un vint dans les mains d'un laboureur, l'autre fut jeté dans un coin et y resta huit ou neuf mois, de sorte qu'il se recouvrit entièrement de rouille. Enfin on y pensa de nouveau et on alla le rechercher, mais quel fut l'étonnement du soc rouillé, en regardant son frère! Celui-ci était clair et brillait comme un miroir; il était même plus luisant qu'il n'avait été au commencement. « Est-ce possible? » s'écria le soc rouillé; « nous étions cependant entièrement semblables l'un à l'autre. Comment se fait-il que vous soyez devenu si beau? Et moi je suis devenu si laid, bien que j'aie toujours joui du repos! » — « C'est justement ce repos, » dit l'autre, « qui vous a été funeste. Le travail et l'exercice m'ont conservé si beau; c'est à cela que je dois de l'emporter sur vous. »

b). On pèche par *paresse spirituelle* ou par *tiédeur*, lorsqu'on est négligent dans le service de Dieu et dans le

soin du salut. Cette espèce de paresse n'est pas moins funeste que la première; car de la tiédeur naît l'aversion de tous les exercices religieux, le mépris de la parole de Dieu et de tous les moyens de la grâce, l'irritation contre les exhortations salutaires, l'amour du monde, l'impénitence, l'incrédulité. « Un sol qui s'affaisse peu à peu, » dit Cassien, « où qui est détrempé par l'infiltration longue quoiqu'insensible de l'eau, entraîne quelquefois la chute d'un grand édifice; de même un refroidissement graduel du zèle et la tiédeur toujours croissante, jettent à terre le plus grand colosse de la perfection. » C'est pourquoi Dieu prononce cette sentence terrible contre toutes les personnes tièdes : « Plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud! Mais parceque tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche! » (*Apocal.* 3, 16.) En vérité, l'homme tiède ne saurait être un objet de satisfaction aux yeux de Dieu; il ne peut par conséquent compter non plus sur le ciel et la bienheureuse éternité; car « le royaume de Dieu ne revient pas aux dormeurs, » dit S. Léon, « et la bienheureuse éternité n'est pas promise à ceux qui sont entièrement roidis par la paresse et l'oisiveté. »

Jusqu'où la tiédeur peut nous faire tomber.

Les funestes effets de la tiédeur nous sont révélés par le malheureux Euprépien dont S^t^-Théodore Studite a déploré la ruine. Cet homme vécut longtemps dans un monastère, et il y fut un modèle accompli de toutes les vertus qui doivent briller dans un religieux. Il était d'une grande ferveur dans la prière, d'une mortication que rien ne pouvait rebuter, d'une obéissance parfaite. Deux fois il fut emprisonné pour la foi, et montra une rare constance dans les fers. Deux fois les païens lui firent subir une rude flagellation, et il souffrit ces barbares traitements, il endura ces douleurs atroces, il versa des flots de sang pour l'amour de Jésus-Christ. Qui

n'aurait prédit à une vie si pleine de ferveur, à une vertu si constante, une persévérance à jamais inébranlable? Qui ne l'eût couronné d'une brillante auréole de sainteté? Et pourtant Euprépien tomba d'une manière honteuse. Qui put donc renverser cette colonne de la sainte Eglise, cette colonne que n'avait pu seulement ébranler la plus violente tempête des plus terribles persécutions? Ce fut la *tiédeur*. Les désirs de la perfection commencèrent par s'endormir dans son âme ; il commença à se ralentir dans ses prières, dans l'exercice des vertus ; enfin, il se mit à retourner en arrière, seulement pas à pas, puis il tomba dans le gouffre du péché mortel, et ce qui est bien pire, il fit une mort lamentable.

Voilà pourquoi S^t^-Ignace, apparaissant un jour à un de ses disciples voués à la dévotion, eut si grandement raison de lui dire que si les bienheureux étaient susceptibles de s'affliger, ils se montreraient en habits de deuil et avec le visage assombri d'un voile noir, pâles de tristesse, pour signifier avec quel déplaisir ils voient une personne naguères pleine de ferveur, passer à un état de tiédeur pour le service de Dieu. Cette tristesse serait causée à ces âmes fortunées par le danger où elles verraient exposés, ceux qui ont le malheur d'abandonner leur Dieu et de se plonger dans l'abîme de leur perdition. » (*Scaramelli I*, 96, *suiv.*)

Comparaisons.

« Lorsqu'une fois le froid a envahi l'âme, alors il se manifeste, comme dans les fièvres du corps, un frisson dans ses sentiments ; toute force est relâchée, on éprouve un dégoût pour tous les exercices sérieux, l'esprit se resserre, la grâce s'éloigne, la raison s'endort, la lumière divine s'éteint, la première ferveur se ralentit, la charité fraternelle meurt, la volupté est flattée, on ferme les yeux à la vérité, l'ancienne habitude met en avant un droit nouveau et déplorable, la loi est oubliée, la crainte de Dieu mise de côté ; — on fait un bond du sommet dans l'abîme, du trône dans un cloaque, du paradis dans l'enfer. » (*S. Bernard*).

« Lorsque quelqu'un tombe dans la gueule d'un lion,

d'un tigre ou d'un ours, qui sont des animaux aussi féroces que forts, il est mis en pièces ; mais si quelqu'un était mordu par un scorpion ou par une vipère, qui sont des animaux petits et faibles ; il devrait mourir aussi bien que celui qui serait saisi par les plus forts animaux. C'est ainsi que non-seulement celui-là perd son âme, qui est l'esclave de grandes et hideuses passions, telles que l'ivrognerie, l'impudicité etc. ; mais encore celui qui se laisse vaincre par l'*indolence* et la *tiédeur*. » (*S. Ephrem.*)

« Combien n'y en a-t-il pas qui s'étaient avancés fort loin dans la voie du bien ! mais étant devenus tièdes et négligents, ils tombèrent dans les tentations les plus dangereuses et furent vaincus. Il leur est arrivé ce qui arrive aux soldats qui, croyant avoir vaincu l'ennemi, mirent leurs armes de côté et se livrèrent sans souci au repos et à la bonne chère. Les ennemis cachés dans des embuscades, fondirent brusquement sur eux, et, après en avoir tué un grand nombre, ils emmenèrent les autres avec eux. Il en est ainsi du péché ; il paraît bientôt dompté ; mais si l'on devient *tiède*, et *négligent*, il revient avec plus de force, jette l'homme à terre et le réduit de nouveau en esclavage. » (*Idem.*)

Pratique, (et gr. Cat. 28e q.) — Quels fruits allez-vous retirer, chrétien, de cette instruction sur les péchés capitaux ? Ecoutez, les voici : vous fuirez les péchés capitaux avec le plus de soin possible, comme la source de tous les vices, et vous vous efforcerez sérieusement d'acquérir les vertus opposées, dont nous parlerons bientôt d'une manière plus étendue. Examinez-vous tous les jours pour voir si vous n'êtes pas chargé de l'un de ces péchés ; prenez tous les matins la ferme résolution de lutter courageusement, avec le secours de Dieu, contre votre vice dominant ; demandez-vous tous les soirs, pendant votre examen de conscience si, dans cette lutte, vous avez eu le dessus, et si vous avez vaincu votre péché favori ; avez-vous failli, ne perdez pas courage, repentez-vous

en, et ne tardez pas à vous en confesser à la première occasion. Ne vous laissez pas aller à la défaillance pendant la lutte, et quand même vous n'avanceriez tous les jours que d'un pas vers le chemin de la vertu, vous finirez peu à peu par dompter en vous tout péché dominant, tout vice capital.

Travaillez tous les jours un peu à votre avancement.

Florian, jeune charretier, s'était attiré une maladie dangereuse par l'abus de liqueurs fortes. Le médecin lui dit: « Si vous ne renoncez pas complètement au genièvre, vous devez mourir; c'est un poison pour la jeunesse. » Le malade lui répondit: « Je ne saurais y renoncer; j'y suis trop habitué. Il faut que tous les jours je vide cette petite bouteille. » — « Eh bien, » reprit le médecin, « en ce cas, il faut que j'avise autre chose. » Le lendemain, il apporta une petite boîte remplie de cailloux blancs. En la remettant au jeune homme, il lui dit: « Prenez cette boîte et mettez tous les jours un de ces cailloux dans votre flacon de genièvre; laissez les y tous et je vous assure que la liqueur ne vous fera plus de tort. » Le malade, croyant que ces petites pierres avaient la vertu de rendre le genièvre inoffensif, ne manquait pas d'en mettre tous les jours une dans sa bouteille. Il arriva de la sorte que, sans qu'il s'en aperçût, il buvait chaque jour quelques gouttes de moins. Le flacon fut à la fin plein de cailloux, et Florian s'était déshabitué de la funeste habitude de boire du genièvre.

Qui fait pour s'amender chaque jour un effort.
Contre le vice enfin deviendra ferme et fort.

SUITE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PÉCHÉS.

I. Les six péchés contre le Saint-Esprit.

(*Gr. Cat.* 29e-31e *q.*)

Explication. — Après les sept péchés capitaux, nous allons parler des *six péchés contre le Saint-Esprit*, ainsi

appelés, parce qu'en les commettant, on résiste tout particulièrement au Saint-Esprit, vu que, de propos délibéré, on méprise sa grâce, on la repousse et on en abuse. Les Juifs, du temps de Jésus-Christ, s'en rendirent coupables, et c'est pourquoi S. Etienne (*Act. des Ap.* 7, 51) leur adressa les reproches suivants: « Hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles, *vous résistez toujours au Saint-Esprit;* il en est de vous ainsi que de vos pères. » Comme ces péchés prennent leur source dans la pure malice, parce qu'on ferme à dessein le cœur à la grâce divine, le divin Sauveur a dit: « qu'ils ne seront remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir. » (*Matth.* 12, 32.) C'est-à-dire que presque jamais ils ne sont remis, parce que rarement on en fait pénitence. Si l'on dit d'un malade qu'il a horreur des remèdes qui peuvent le guérir, c'est un signe que son mal est incurable. De même il y a des péchés dont on n'obtient pas le pardon, parce que ces péchés repoussent la grâce de Dieu qui est le remède du salut. » (*Cat. Rom.*) Avec quelle horreur ne devons-nous donc pas fuir ces affreux péchés. Voici ces péchés:

1) *Présumer de la miséricorde de Dieu sans bonnes œuvres*, c'est-à-dire continuer à pécher et à vivre dans le mal, parce que Dieu est bon et miséricordieux. Quelle impiété! la miséricorde divine qui doit nous engager à la pénitence, le présomptueux l'invoque pour continuer à pécher avec plus de hardiesse! « Et quelle *folie!* » s'écrie S. Chrysostôme. « On compte sur la miséricorde de Dieu et l'on se dit: Il y en a tant qui sont rentrés en grâce avec Dieu. Peut-on imaginer rien de plus insensé! En ce cas, buvez aussi du poison, ou coupez-vous la gorge; car il y en a beaucoup qui, par un miracle, ont échappé à la mort! Vous ne voulez pas? Vous regardez cela comme un acte de folie? Mais compter sur la miséricorde divine est

encore une plus grande folie, parce qu'il y a plus de morts qui sont revenus à la vie que de présomptueux à la grâce. » Le sage Sirach nous donne de la manière la plus affectueuse les exhortations suivantes (*Eccl.* 4, 5, suiv.): « N'ajoute pas péché sur péché! ne dis pas: la miséricorde du Seigneur est grande; il aura pitié de la multitude de mes péchés; car sa miséricorde et sa colère, c'est-à-dire sa justice, s'approchent rapidement et sa colère regarde les pécheurs. Ne tarde pas à te convertir au Seigneur, et ne diffère pas de jour en jour! car sa colère viendra soudain, et au jour de la vengeance, il te perdra. »

Exemples tirés de l'Ecriture Sainte.

Les Israélites se rendaient coupables de ces péchés; ils reculaient fréquemment leur conversion et péchaient, en présumant de la miséricorde divine, jusqu'à ce que les châtiments divins vinssent les atteindre. (*Jérém.* 5.) — L'impie et cruel roi Antiochus différa sa conversion jusque sur son lit de mort; alors il s'écria : « Maintenant je me souviens des maux que j'ai faits à Jérusalem. (1 *Mach.* 6, 12.). Mais c'était trop tard, « l'impie n'obtint plus grâce auprès de Dieu. » — Manassès avait longtemps vécu dans le péché: enfin il se tourna vers Dieu et trouva miséricorde, son fils Amon imita la conduite du père; il vécut dans le péché, espérant que plus tard il éprouverait la miséricorde et la grâce divine. Mais il se trompa; car, après un règne de deux ans, il fut tué par ses propres sujets, et mourut dans ses péchés.

Punition de la présomption.

Le célèbre Thomas Morus, chancelier de l'Angleterre, dans le but de détourner de leur folie ceux qui veulent remettre jusqu'au dernier moment leurs destinées éternelles, racontait souvent l'histoire d'un libertin de son temps. Cet homme, dans lequel il n'y avait rien de remarquable que son caractère insouciant et la rudesse de ses mœurs, fut souvent averti de la manière la plus pressante, tant par Thomas lui-même,

que par d'autres amis, qu'il était temps pour lui de suivre une autre voie; mais quelques peines qu'ils se donnassent pour le ramener dans le bon chemin, il méprisait opiniâtrement leurs exhortations amicales, et leur opposait tout au plus son mot favori par lequel, à chaque occasion, il avait coutume de trancher la question. — « Lorsqu'un jour, » disait-il, « mon heure de partir viendra, je n'aurai besoin que de quatre mots pour obtenir le pardon de mes péchés en même temps que le salut. Je n'ai qu'à crier à Dieu, qui est si bon et si miséricordieux: *Mon Dieu! pardonnez moi!* » — Mais on ne vit que trop tôt combien il s'était trompé. Car un jour que, gai et dispos, il passait un pont, son cheval s'étant effrayé, se cabra et le démonta avec tant de violence qu'il tomba au milieu du fleuve impétueux qui l'entraîna au loin. Mais dans sa chute, avant que les flots l'engloutissent, on lui entendit dire: « Que le diable emporte tout. » (*March. hort. part.*)

(V. d'autres exemples plus haut p. 112 et 1re Part p. 148 et 149.)

Comparaisons.

Trouvera-t-on un homme qui travaille assidûment à ruiner sa santé, pour être rétabli après; ou qui se fasse une blessure mortelle afin d'en être guéri? Non, on ne trouve pas d'homme aussi insensé. Mais on en trouve bien des milliers, oui, une infinité qui pèchent afin de pouvoir s'en confesser et en faire pénitence. » (*Cornelius à Lapide.*)

« Pécher de propos délibéré et se dire : Je puis en faire pénitence, c'est la même chose que se précipiter étourdiment d'un édifice élevé, dans l'espoir que la fracture du bras ou de la jambe sera de nouveau guérie. » (*Lohner. Bibliothèque.*)

2) *Désespérer de son salut*, c'est-à-dire perdre *volontairement* tout espoir et regarder comme impossible d'obtenir jamais le pardon des péchés et le salut éternel. C'est un horrible péché qui nous ferme l'entrée du ciel; en effet, « de même que l'espérance nous ouvre la porte de la patrie céleste, » dit S. Isidore, « de même le dé-

sespoir nous la ferme. » (*Voyez les Ex. tirés de la Bible plus haut* p. 110.)

La fin terrible du désespoir.

Un jeune homme vivait dans de coupables habitudes. Bien qu'il fût engagé tantôt par les hommes, tantôt par Dieu, de changer de vie, il continua néanmoins de marcher dans la mauvaise voie. Un jour sa sœur fut frappée de mort subite; en voyant son cadavre, il trembla; mais à peine fut-elle enterrée qu'il l'oublia et retourna à ses excès. Deux mois après la mort de sa sœur, une fièvre lente l'étendit lui-même sur le lit; alors il fit venir un prêtre et lui fit sa confession. Un jour il s'écria : « Hélas! je reconnais trop tard la rigueur de la justice divine! » Puis se tournant vers le médecin : « Plus de médecine, » dit-il, « mon mal est incurable; je suis convaincu qu'il me conduira au tombeau. » Là-dessus, il dit à ceux qui l'entouraient : « De même qu'il n'y a plus de remède pour mon corps, ainsi il n'y en a plus pour mon âme : une mort éternelle lui est réservée. Dieu m'a abandonné; je le vois à l'endurcissement de mon cœur. » Ses amis vinrent, des prêtres vinrent; ils voulurent l'encourager à espérer dans la miséricorde divine; mais il ne donnait que cette réponse : « Dieu m'a abandonné! » — L'écrivain qui rapporte cet événement dit que, se trouvant seul avec ce malheureux, il lui parla ainsi : « Prends courage, unis-toi à ton Dieu, reçois le saint Viatique! » — « O mon ami! » répondit-il, « ma confession s'est faite sans repentir. Plus de confesseur, plus de sacrements, plus de viatique! je commettrais un horrible sacrilége. » Le prêtre se retira tout découragé; il revint plus tard; mais les parents lui dirent qu'il était mort dans la nuit — mort sans consolation, sans espérance dans la miséricorde de Dieu. — Voilà, chrétien, la fin terrible du désespoir!

3) *Attaquer les vérités connues de la foi,* c'est-à-dire, reconnaître la vérité de la foi chrétienne et néanmoins ne pas l'accepter, ou quand on l'a acceptée, ne pas la mettre en pratique. Par rapport à ce péché S. Paul écrit

aux Hébreux : « Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais de victimes pour les péchés; mais il ne nous reste plus qu'une attente terrible du jugement, et le feu vengeur qui dévorera les ennemis de Dieu. » (*Hebr.* 10, 26-27.) S. Ephrem, de son côté, écrit : « Celui qui s'oppose à la vérité divine et qui s'en moque, se fait l'esclave du démon; et comme il obéit à son infâme volonté, il ne trouvera pas la joie qui est préparée aux serviteurs du Seigneur. »

Exemples tirés de la Bible.

Les pharisiens voyaient les miracles du divin Sauveur et de ses apôtres; ils reconnaissaient la vérité et la puissance prodigieuse de cette doctrine divine; ils devaient s'écrier : « Que voulons-nous faire avec cet homme? le miracle est évident, nous ne pouvons pas le nier, etc. » et néanmoins ils s'opposaient à la vérité reconnue et persécutaient Jésus-Christ et ses apôtres à la vie et à la mort. — Les juifs se rendirent également coupables de ce péché. Lorsque S. Etienne leur tint ce discours inspiré, ils grincèrent des dents, fermèrent les oreilles, se jetèrent sur le saint lévite, le chassèrent de la ville et le lapidèrent. — Il en fut de même du magicien Elymas qui vivait du temps des apôtres, et qui non-seulement avait renié lui-même la vérité, mais encore en avait détourné beaucoup d'autres, l'apôtre S. Paul lui dit : « Homme, plein de ruse et de perfidie, enfant du démon, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur? » (*Act. des Ap.* 13.)

Résistance opiniâtre à la vérité reconnue.

Un jeune homme avait en perspective un mariage avantageux et un établissement assuré, mais à condition de devenir protestant. Il se décida à faire ce pas dangereux. Ayant donné connaissance de sa résolution à son curé, celui-ci lui donna les plus sages avis et le détourna de sa folle démarche. Après un entretien prolongé, le curé croyant l'avoir suffi-

samment instruit et persuadé, lui demanda s'il persistait encore dans sa résolution. Le jeune homme répondit : « Je reconnais bien la vérité de la doctrine catholique, mais je ne veux pas y croire ; en effet, après tout, je ne puis pas mettre mon bonheur en jeu! » Voilà comment ce malheureux échangeait contre un prétendu bonheur terrestre, la perdition éternelle ; déjà ici-bas son union ne fut qu'une longue discorde,— et quel sort lui aura été réservé dans l'éternité, puisqu'il avait opposé à la vérité reconnue une résistance si opiniâtre!?

4) *Envier au prochain l'amour qu'il porte à Dieu*, c'est-à-dire, lui porter envie à cause du bonheur qu'il a d'aimer Dieu, des grâces d'en haut dont il est favorisé, le haïr et le persécuter pour cela. Or, une telle envie est un sentiment vraiment diabolique ; c'est pourquoi il est écrit (*Sag.* 2, 24.) : « Par l'envie de Satan, la mort est entrée dans l'univers.

Exemples tirés de l'Ecriture-Sainte.

Jadis dans le paradis terrestre ce péché fut commis, et il causa la perte du paradis. Satan, en effet, porta envie à nos premiers parents, parce qu'ils étaient en grâce avec Dieu, et pour cette raison il chercha à les perdre. — Caïn vit que le sacrifice de son frère était agréable au Seigneur ; cela l'irrita ; la grâce que Dieu venait d'accorder à Abel alluma dans son cœur une envie qui ne lui permit plus de voir son frère. Le résultat de ce péché fut le meurtre d'Abel. (*Genèse* 4.) — Les grand-prêtres et les pharisiens virent les miracles de Jésus et les suites heureuses de sa prédication divine. Alors, par l'effet de l'envie, ce qui eût dû les toucher, fut précisément ce qui les irrita, et ils résolurent de se défaire de lui. — Les apôtres n'eurent pas un sort plus heureux que leur maître. Paul et Barnabé étant venus à Antioche en Pisidie, prêchèrent avec beaucoup de zèle et convertirent un grand nombre de gentils. Le sabbat suivant presque toute la ville s'assembla pour écouter la parole de Dieu. Et les juifs voyant cette

grande multitude, furent remplis d'envie contre les gentils et éprouvèrent une telle jalousie qu'ils contredisaient avec des blasphèmes toutes les paroles de Paul. (*Act des Ap.* 13, 44, 45.)

Envier à quelqu'un ses biens spirituels, c'est un vice affreux.

Florentius, un prêtre très-indigne de son caractère sacré, ne pouvait souffrir que l'odeur de sainteté qui s'élevait de la demeure de Benoît, se répandait au loin. Il convoitait la gloire d'une conduite irréprochable, mais n'avait ni assez de courage ni assez de qualités pour la mériter. Une foule d'habitants des environs et des lieux éloignés allaient trouver Benoît et se taisaient sur le compte du peu édifiant Florentius. C'est ce qui attisa dans son cœur la *flamme de l'envie*, au point que peu à peu elle dessécha en lui tout bien, et lui inspira à la fin la pensée diabolique de tuer avec du pain empoisonné le Saint, qu'il haïssait à la mort. Mais Dieu révéla à son serviteur ce projet criminel, qui échoua, et le Saint, au grand dépit de son ennemi, parut encore gagner en santé et en renommée. Alors, changeant de tactique, il voulut se venger sur les âmes des disciples, puisqu'il ne pouvait tuer le corps du maître. Il se fit séducteur, ayant manqué son but comme empoisonneur. Benoît vit du haut de sa fenêtre les piéges de la séduction. Le prêtre dévergondé se procura sept femmes sans mœurs, qui se glissèrent dans le jardin du Saint, dans le but de séduire ou au moins d'agacer par leurs gestes lubriques, les pieux jeunes gens, qui viendraient se recréer au jardin. Cette méchanceté causa un profond chagrin au saint abbé; il résolut de transporter de suite sa demeure dans un autre endroit, afin de soustraire par une fuite précipitée ses jeunes disciples, encore inexpérimentés, à cette infâme persécution. Après avoir remis la direction de ses frères à un autre, il partit à la hâte avec ses disciples. Peu de temps après le mauvais prêtre fut écrasé par l'éboulement d'une partie de sa maison. Benoît versa des larmes amères sur le sort du malheureux. (*Vie de S. Benoît.*)

(V. page 484 : « Les grands hommes ont des envieux. »)

5) *Mépriser la pénitence qu'on doit faire de ses péchés,* c'est-à-dire, ne faire aucun cas des inspirations divines, que Dieu nous fait parvenir par ses serviteurs, soit dans les prédications, soit dans le confessionnal, etc., soit de toute autre manière, par l'intermédiaire de personnes pieuses et bienveillantes, ne pas s'inquiéter des châtiments et des épreuves que Dieu nous envoie pour nous détourner du mal, et par conséquent continuer à vivre dans le péché. Qui ne reconnaît l'énormité de ce péché? Supposez qu'un prince frappe à la porte d'un pauvre mendiant pour entrer et rester chez lui; n'est-ce pas là un grand honneur? Or, si le mendiant n'ouvre pas, lui répond en termes grossiers, est-ce que le prince insulté ne s'éloignera pas de lui à tout jamais? Le même sort est réservé à l'âme qui méprise les inspirations du Saint-Esprit. C'est pourquoi Dieu dit (*Jérém.* 7. 6.) : « Ils ne m'ont point écouté, et ils n'ont point prêté l'oreille; mais ils ont endurci leur tête, voilà pourquoi je les rejetterai et je ne les reconnaîtrai plus pour mon peuple. »

Exemples tirés de la Bible.

Noé resta plus de cent ans à construire l'arche, afin de pouvoir entretemps prêcher la pénitence à ses contemporains; mais ils ne tinrent aucun compte de ses prédications, restèrent endurcis et périrent dans le déluge. — Les Israélites ne firent aucune attention aux avertissements et aux exhortations des prophètes; c'est pourquoi ils durent bien souvent sentir la verge de Dieu. (*Isaïe*, 10.) — Pharaon fut fréquemment averti par Moïse; il fut menacé des plus rudes châtiments; mais il resta endurci, et trouva son tombeau dans les flots de la mer Rouge.

Ne méprisez pas les avis salutaires.

Lors d'une guerre contre les Syriens, qui, à vrai dire, n'était pas très-urgente, Achab, le roi si tristement célèbre des

dix tribus, s'était allié avec Josaphat, roi de Jérusalem. On discuta avant tout la question essentielle s'il fallait entreprendre cette expédition, et quel résultat il fallait en attendre. Comme les Romains convoquaient leurs augures, ainsi Achab convoqua ses faux prophètes, au nombre de quatre cents. Et bien qu'ils prédissent unanimement la victoire la plus brillante, cependant leur décision resta suspecte à Josaphat, qui avait assez de motifs pour ne pas chercher de révélation divine en Samarie. Il demanda donc si, dans le voisinage, il n'y avait pas un vrai prophète du Seigneur par lequel on pût consulter le Seigneur. Achab lui répondit très-sincèrement : « Il y a encore un homme par qui nous pouvons consulter le Seigneur; mais je hais cet homme, parce qu'il ne prophétise jamais le bien, mais toujours le mal; c'est Michée, fils de Jemla. » — Il le fit cependant appeler; et Michée ayant donné une courte réponse, le roi d'Israël lui dit: « Je vous conjure, au nom du Seigneur, de ne me parler que selon la vérité! » Michée fit selon le désir du roi, en lui annonçant une défaite complète; mais Achab se tournant vers Josaphat, lui dit : « N'avais-je pas raison de dire qu'il ne me prophétise jamais le bien, mais toujours le mal? » — Achab n'ayant donc pas tenu compte de l'avertissement salutaire du prophète, subit une défaite complète, et trouva la mort dans le combat. (3. *Rois*. 22.)

Le garçon plein d'obstination.

Fritz était un garçon léger et têtu. Il ne faisait aucun cas des bons avis, et allait même jusqu'à s'en moquer. Un jour il entra avec sa sœur Sophie au jardin. La plate-bande de Sophie était émaillée des plus belles fleurs; celle de Fritz était négligée et remplie de mauvaises herbes. « Frère, frère, » dit la jeune fille, « vos affaires ne sont nullement en ordre. Croyez-moi, il vous ira comme notre mère dit : Tu ne grimperas jamais sur l'arbre de la fortune. » L'autre se mit à rire et pour toute réponse grimpa sur un poirier très-élevé d'où il cria : « Sophie, voyez, levez les yeux! me voilà sur l'arbre de la fortune; » mais tout-à-coup la branche

sur laquelle est assise Fritz, craque, il tombe et se casse le bras.

Méprise-t-on les bons avis,
De châtiments ils sont suivis.

6) S'*obstiner dans le péché*, c'est-à-dire, accumuler péché sur péché, avec le criminel dessein de ne pas en faire pénitence, de ne pas rendre le bien mal acquis, de vouloir vivre et mourir dans la haine et l'inimitié. « Quand l'homme, » dit S. Augustin, « ne met pas un terme à ses péchés dont il devrait se purifier par une pénitence salutaire, et qu'en outre il prend encore la résolution de ne jamais vouloir faire pénitence, c'est un pécheur impénitent. » Et quel sort lui est réservé! Le Sage (3, 9.) nous le dit dans les termes suivants : « La colère de Dieu viendra soudain, et, au jour de la vengeance, il le perdra. »

Exemples tirés de la Bible.

Les *habitants de Sodome et de Gomorrhe*, coupables de cet affreux péché, furent anéantis, parce qu'ils persévérèrent dans leur vie criminelle jusqu'au jour de leur perte. — Saül ne tint aucun compte des exhortations du prophète Samuël, et il mourut dans l'impénitence. — Les habitants de Jérusalem aussi restèrent endurcis dans le péché, ne faisant aucun cas des avis et des larmes de Jésus, enfin les terribles châtiments de Dieu éclatèrent sur leur tête.

La mort du pécheur.

Un grand pécheur, étant tombé malade, un saint prêtre vint le trouver et n'épargna ni peines, ni fatigues pour lui inspirer les sentiments de foi, de résignation et de repentir. Mais le malheureux ne semblait pas faire la moindre attention à sa parole; ses regards erraient continuellement autour de lui, s'arrêtant tantôt sur ses enfants, sa famille, le médecin et ses amis, tantôt sur les armoires, les tableaux, les miroirs et les autres objets qui ornaient la chambre, tandis

qu'il paraissait tout-à-fait étranger aux peines que se donnait le digne prêtre. Alors ce dernier lui dit enfin : « Ne vous livrez pas tant aux distractions; le temps est court; tournez-vous plutôt vers Dieu et sa miséricorde! »—Mais le mourant haussant les épaules répondit : « Monsieur, le pain est trop dur, votre couteau ne coupe pas! » —Par cette amère ironie, le malheureux se condamnait sans réserve. Il y en a des milliers qui, semblables à cet homme, voient leur intelligence s'hebéter à leur dernière heure, et qui meurent sans penser ni à Dieu ni à sa miséricorde infinie. N'ont-ils donc jamais rien entendu de l'Evangile, ou est-ce le jugement et la connaissance qui leur manquent? La parole de Dieu n'est-elle pas nommée une épée à deux tranchants qui pénètre au plus intime de notre être, jusqu'au point où le spirituel et le sensuel, la vie de l'âme et la vie du corps se séparent? Mais hélas! — *Le pain est dur, le couteau ne coupe pas.* Le cœur endurci, semblable à ce jeune homme dont parle l'Evangile, repousse la grâce et la vérité de Jésus-Christ par ces paroles: « Vos avis sont durs, qui saurait les accepter? » Le cœur endurci devient sourd à la voix de Dieu, et c'est ainsi que le pécheur obstiné meurt dans l'impénitence. (*Veith.*)

(V. plus haut l'exemple p. 504 : « La fin terrible du désespoir. »

(II. Les quatre péchés qui crient vengeance au ciel.

(*Gr. Cat.* 32e-33e *q.*)

Explication. Parmi les péchés les plus graves et les plus horribles, il faut compter encore les *quatre péchés qui crient vengeance au ciel;* on les appelle ainsi, parce que par leur effroyable malice ils crient en quelque sorte vengeance au ciel, et provoquent les châtiments de la justice divine. Ce sont:

1) L'*homicide volontaire,* quand on ôte *volontairement* et *injustement* la vie au prochain.

Exemples tirés de la Bible.

Caïn commit cet horrible péché, en tuant son frère

Abel; il entendit de la bouche de Dieu ces effrayantes paroles: « Qu'as-tu fait? *La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.* Maintenant donc tu seras maudit sur cette terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère, versé par ta main. » (*Genèse*, 4.). — Joab, le général de David, commit un triple homicide sur Abner, sur Absalon et sur Amasson. Le sang des victimes cria vengeance au ciel, et la vengeance atteignit bientôt le coupable. S'étant enfui dans le temple il fut percé dans ce lieu saint. — David aussi se rendit coupable d'un homicide volontaire, lorsqu'il fit placer à dessein Urie au poste le plus périlleux dans la bataille, afin qu'il périt plus sûrement.

(V. le 5e commandement.)

2) *Le péché de sodomie*, c'est-à-dire, le commerce contre nature de deux personnes du même sexe ou de sexe différent. On l'appelle péché de *sodomie*, parce qu'il fut commis par les habitants de Sodome; en effet, ils engagèrent Loth à leur abandonner les étrangers qui étaient chez lui: « Et appelant Loth ils lui dirent: Où sont les hommes qui sont venus cette nuit vers toi? Amène-les ici, afin que nous les connaissions, » (*Gen.* 19, 5.) c'est-à-dire, afin que nous en abusions. — On l'appelle aussi le péché *muet*, d'un côté parce qu'à cause de son énormité on ne devrait pas en parler, de l'autre parce que ceux qui s'en rendent coupables sont ordinairement muets et ne s'en confessent pas. S. Paul met ce péché au nombre des plus grandes iniquités qui aient été commises par les païens. Il écrit: « Dieu les a livrés (les païens) aux passions de l'ignominie, car les femmes parmi eux ont changé l'usage naturel, en un autre contre la nature. Les hommes de même rejetant l'union naturelle des deux sexes, se sont embrasés de désirs les uns pour les autres, l'homme s'abandonnant avec l'homme à des turpitudes, et recevant en eux-mêmes la peine due à leur égarement. » (*Rom.* 1, 26-27.) — Dans l'ancienne Loi, ce-

lui qui avait été convaincu de ce péché, était condamné à mort. (*Lévit.* 21, 13.) Pour punir l'énormité de ce péché, Dieu fit tomber le feu du ciel sur Sodome et sur quatre autres villes de la Pentapole, afin de les consumer, et de les livrer au feu de l'enfer, ainsi que l'écrit l'apôtre S. Jude (7.): « Ils sont devenus un exemple et subissent la peine du feu éternel. » — Qui ne frémit d'horreur devant ce forfait! — C'est avec raison qu'il s'appelle un péché *qui crie vengeance au ciel;* car à cause de sa malice il crie au ciel; « Le cri des habitants de Sodome, » dit le Tout-Puissant (*Gen.* 18, 20.), « s'est multiplié, et leur péché s'est aggravé devant moi; je descendrai et je verrai s'ils ont accompli dans leurs œuvres le cri qui est parvenu jusqu'à moi; et s'il en est ainsi, je le saurai. »

Le noble jeune homme Pélage.

Pélage étant un jour provoqué à commettre ce péché honteux, repoussa victorieusement cette excitation. N'étant encore âgé que de dix ans, ce jeune homme noble fut enlevé de l'Espagne par les Maures; et pendant trois ans entiers il se conserva au milieu de ses barbares aussi pur et aussi chaste que s'il eût vécu parmi les anges. Sa figure était d'une distinction et d'une beauté remarquables; mais son âme était bien plus belle, surtout lorsqu'il s'agissait de la vertu de pureté; bien que chargé de chaînes, il se tenait néanmoins armé nuit et jour, prêt à défendre ce trésor avec un courage héroïque. Il ne craignit pas de braver le roi lui-même, son maître, un jour que cet infâme essaya de caresser le saint jeune homme d'une manière inconvenante et de tenter sa vertu qu'il connaissait encore trop peu. « Hors d'ici, chien immonde! » s'écria le courageux Pélage, en jetant aux pieds du sale cajoleur ses présents royaux, bien qu'il prévît que cet amour méprisé du tyran allait se changer en fureur, et que la mort la plus cruelle l'attendait. Le chaste jeune homme n'en resta pas moins aussi ferme qu'intrépide; le martyr triomphait déjà depuis longtemps dans son cœur an-

gélique, et maintenant sa chasteté mérita une double couronne, l'une tressée de lis, l'autre de roses. Pélage fut sacrifié à la colère de son maître, et il mourut avec ce courage dont ses paroles avaient déjà donné une si haute idée. Les barbares eux-mêmes ne savaient ce qu'ils devaient admirer davantage, ou de la chasteté ou de la fermeté de ce jeune héros.

3) *L'oppression des pauvres, des veuves et des orphelins.* Ce péché est un de ceux dont se rendent coupables les tuteurs et les parents adoptifs, les autorités et les juges, en un mot tous ceux qui agissent injustement et durement à l'égard des pauvres, des veuves et des orphelins. Quelle dureté de cœur dans ce péché! C'est pour cela que Dieu dit par la bouche de Moïse (*Exod.* 22, 22-24.): « Vous ne nuirez ni à la veuve ni à l'orphelin. Que si vous les blessez, ils crieront vers moi, et moi j'entendrai leur cri; et ma fureur s'enflammera, et je vous frapperai du glaive, et vos femmes seront veuves, et vos enfants orphelins. » — Dans le livre de l'Ecclésiastique (35, 18-19) nous lisons: « Les larmes de la veuve ne descendent-elles pas sur son visage, et ne crient-elles pas contre celui qui les a fait couler? Du visage de la veuve, elles montent jusqu'au ciel, et le Seigneur les exauce, et ne se plaît point en elles. »

Exemples tirés de l'Ecriture-Sainte.

Pharaon commit cet abominable péché contre les pauvres Israëlites; il les opprimait de toutes manières et édictait contre eux les lois les plus cruelles, de sorte que le Tout-Puissant dit : « J'ai vu l'affliction de mon peuple en Egypte, et j'ai entendu ses cris à cause de la dureté de ceux qui président aux travaux. Et, sachant sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Egyptiens. » — Achab et son épouse Jésabel se rendirent également coupables de ce péché en opprimant Naboth dont ils voulaient s'approprier la

vigne. — Les pharisiens aussi furent coupables d'oppression de veuves et d'orphelins. C'est pourquoi Jésus leur dit : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui dévorez les maisons des veuves à l'aide de vos longues prières. C'est pour cela que vous subirez un jugement plus rigoureux. » (*Matth.* 23, 14.)

Le soldat et la pauvre femme.

Verme rapporte qu'un jour un soldat voulut prendre un veau à une pauvre femme. Alors cette malheureuse se mit à fondre en larmes, et dit au soldat ; « Hélas ! Pourquoi voulez-vous ravir à une pauvre femme son unique possession, un tout jeune veau? » — « Si je ne le prends pas, » répondit le voleur, « un autre le prendra ; » et le veau fut emporté. Peu de temps après ce soldat fut grièvement blessé. Pendant sa maladie douloureuse, les plus horribles fantômes vinrent le tourmenter. Un jour il vit l'esprit malin lever sur lui la verge vengeresse et le frapper cruellement. Le malheureux lui demanda tristement : « Pourquoi me frappes-tu? » L'esprit malin lui répondit : « Si je ne te frappe pas, un autre te frappera. » A ces mots le malade se souvint de sa conduite à l'égard de la pauvre femme, à laquelle il avait volé le veau, et aussitôt il lui fit remettre une compensation convenable, de peur que son rêve ne se réalisât dans l'éternité.

4.) L'*injuste soustraction du salaire de l'ouvrier* : On se rend coupable de ce péché lorsqu'on soustrait entièrement aux ouvriers, aux journaliers et aux domestiques le salaire durement gagné ; ou qu'on le diminue ou qu'on en retarde sans raison le paiement. Oui, c'est là une iniquité qui crie vengeance au ciel! « L'arbre récompense le travail et les soins de son maître, » dit un docteur chrétien, « par des fruits abondants ; et vous voulez priver de son salaire votre ouvrier qui a supporté la chaleur et la fatigue du jour. » Ecoutez ce qu'écrit l'apôtre S. Jacques (5, 4.) : « Voilà que le salaire que vous dérobez aux ouvriers qui ont moissonné vos

champs crie contre vous, et leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Dieu des armées. » Déjà dans l'ancien Testament, le Seigneur disait (*Lévit.* 19, 13.) : « Tu ne feras point d'injure à ton prochain, et tu ne l'opprimeras point par la force : le travail de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au matin. » Et dans le Deutéronome (24, 14, 15.) : Vous ne refuserez point à l'indigent et au pauvre ce que vous lui devez, qu'il soit votre frère ou étranger, s'il demeure avec vous dans votre terre et dans votre ville; mais vous lui rendrez le même jour le prix de son travail avant le coucher du soleil, parce qu'il est pauvre, et qu'avec cela il soutient sa vie, de peur qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur, et que ses cris ne vous soient imputés à péché. »

Exemples tirés de la Bible.

Laban fut coupable de ce péché à l'égard de Jacob, parce que, malgré le zèle et la fidélité avec laquelle ce dernier le servit pendant vingt ans, il le traita avec dureté, l'accusa de vol et exigea de lui la restitution de ce qui avait été volé; outre cela, il lui changea dix fois son salaire, et à la fin il voulut encore le tromper en lui donnant d'abord pour femme Lia, et non Rachel, qu'il lui avait promise. — Convaincu de l'énormité de ce péché Tobie voulut en inspirer l'horreur à son fils, en lui disant (*Tob.* 4, 15) : « Lorsqu'un homme aura travaillé pour toi, paie-lui aussitôt son salaire; et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez toi. »

Jusuranne de Flandre.

Jusuranne, un fils de Luderic, comte de Flandre, différa de payer, dans un temps de famine, un panier de fruits qu'il avait acheté à une pauvre femme; par suite de ce retard, les trois enfants de cette malheureuse mère moururent de faim. Irrité de cette froide cruauté, le père fit trancher la tête à son fils. Ce fait est rapporté par S. Alphonse de Liguori, dans ses instructions.

III. Les neuf péchés d'autrui.

(*Gr. Cat.* 54e-55e *q.*)

Explication. Enfin nous avons encore à traiter des *neuf péchés d'autrui*, c'est-à-dire, de ces péchés qui, bien que commis par d'autres, nous sont cependant également imputés, parce que nous y avons coopéré; car « non-seulement, » dit S. Paul (*Rom.* 1,32.), « ceux qui font de pareilles actions (le mal) méritent la mort, mais encore ceux qui les approuvent. »

Une comparaison de S. Chrysostôme.

S. Chrysostôme nous en donne l'explication dans la comparaison suivante : « Si nous avions à veiller, comme de fidèles gardiens, sur la personne et la vie de l'empereur, et qu'une main criminelle commît un attentat sur la personne de Sa Majesté, qu'arriverait-il? Bien que n'ayant pris aucune part au forfait de cet audacieux assassin, nous n'en serions pas moins plein de terreur comme ce dernier, et nous aurions à craindre que la colère de l'empereur ne nous enveloppât tous. Il ne s'agit pas de nous excuser, en disant : « Je n'y étais pas, je n'en savais rien, je n'ai pris aucune part à ce qui s'est passé. » On nous répond : « C'est précisément pour cela que vous êtes puni et châtié de la manière la plus sévère, parce que vous n'étiez pas présent, que vous n'avez pas prévenu l'attentat, ni arrêté le malfaiteur et que vous n'avez rien risqué pour l'honneur de l'empereur. Vous n'avez pas pris part au crime de l'assassin. Je vous en sais gré et j'en tiens compte; mais vous ne vous êtes pas opposé au coup de main, et c'est ce qui mérite une punition. Voilà les paroles que nous entendrons également de la bouche de Dieu si nous gardons le silence lorsqu'on blasphème ou qu'on maudit son nom. Le serviteur de l'Evangile qui enfouit son talent dans la terre n'a pas été réprimandé pour lui-même; car il rendit le

dépôt intact; mais il fut puni parce qu'il ne le faisait pas fructifier, c'est-à-dire, parce qu'il n'instruisait pas les autres; parce qu'il ne le confiait pas aux changeurs, c'est-à-dire, parce qu'il n'exhortait, ne conseillait, ne punissait pas les autres et ne cherchait pas à corriger les pécheurs et son prochain. Voilà pourquoi il a été livré, sans espoir de pardon, aux ténèbres extérieures. » (*Serm.* 2 *de statuis.*)

Les péchés d'autrui sont au nombre de neuf; les voici :

1) *Conseiller les péchés,* c'est-à-dire, par ses conseils ou ses instigations, pousser quelqu'un à une mauvaise action, soit qu'il la commette ou non. Les mauvais conseils produisent beaucoup de mal. S. Bonaventure a donc raison de dire : « La bouche d'un mauvais conseiller est la bouche du démon. Un seul mauvais conseiller est plus nuisible que dix pirates. » Mais ordinairement le châtiment divin ne tarde pas à l'atteindre : « Le conseil pervers tombera sur celui qui l'a conçu, » dit le sage Sirach (27, 30), « et il ne saura d'où le mal lui vient. »

Exemples tirés de l'Ecriture Sainte.

Démétrius, un orfèvre à Ephèse, faisait avec quelques autres artistes, de grands bénéfices, par la confection d'autels et de temples en argent, en honneur de la déesse Diane. Paul ayant commencé la prédication de la doctrine de Jésus à Ephèse, Démétrius convoqua les artistes, leur fit voir combien leur industrie souffrait par la faute de Paul, leur *conseilla* de se soulever et en exaspéra plusieurs contre lui. — Abisaï aussi fut un mauvais conseiller; il conseilla à David de tuer Saül, qu'ils trouvèrent endormi dans sa tente. (1. *Rois*, 26.)— Il en fut de même des amis du roi Roboam, jeunes gens inexpérimentés et fougueux, qui lui conseillaient d'accabler d'impôts plus lourds le peuple déjà si chargé, et de le gouverner en tyran. — (3. *Rois*. 12.) — Et voyez comment Dieu

punit quelquefois les mauvais conseils, Architopel, conseiller devenu traître au roi David, donna à Absalon les avis les plus impies contre son propre père, dans le but de renverser le roi David du trône. (2. *Rois*. 15.) Mais le châtiment ne se fit pas attendre ; car le mauvais conseiller voyant son plan déjoué, se pendit de dépit. (2. *Rois*. 17.)—La méchante Jésabel donna à son mari, le roi Achab, le conseil barbare de faire accuser faussement et mettre à mort l'innocent Naboth, afin d'entrer en possession de sa vigne. (3. *Rois*. 21.) Qu'arriva-t-il? Achab succomba dans la bataille, et Jésabel, par ordre du roi Jéhu, fut précipitée par la fenêtre du palais. —Les conseillers pervers, dont les funestes avis firent jeter Daniël dans la fosse aux lions, subirent bientôt la peine de leur scélératesse. Daniël sortit intact de la fosse, tandis qu'ils y furent jetés et dévorés à l'instant.

Repoussez loin de vous les mauvais conseillers!

A ce sujet Ænéas Sylvius rapporte un beau trait de l'empereur allemand, Frédéric III. Celui-ci était tuteur du jeune Ladislas, roi de Hongrie, qui ne pouvait monter sur le trône à cause de sa jeunesse, et il le fit élever avec soin à la cour de Vienne. Il s'y trouvait de *mauvais conseillers* qui engagèrent l'empereur à se défaire secrètement du jeune prince, afin d'acquérir ainsi ses richesses et son royaume. Mais le monarque intègre répondit : Vraiment, je ne tiens pas tant aux richesses pour que j'aille suivre vos avis pervers, et commettre une action criminelle qui m'en rende le maître. »— Le bon prince se souvenait ainsi de ces paroles de l'Ecclésiastique : « Celui qui construit sa maison aux dépens d'autrui, ressemble à celui qui amasse des pierres dans l'hiver, » c'est-à-dire, à celui qui bâtit mal. (*Le D. Brunner, Homélies.*)

2) *Commander aux autres de faire le mal*, c'est-à-dire, ordonner à un inférieur soit expressément, soit tacitement, par paroles ou par actions de faire quelque chose de mauvais. Quel coupable abus de la puissance que Dieu a donnée aux supérieurs pour le bien de leurs

subordonnés! « Celui qui jette du feu dans une maison, » dit fort bien un docteur chrétien, « est la cause de l'incendie; celui qui présente du poison à son prochain, est cause de sa mort. N'aura-t-il rien à se reprocher, celui qui donne des ordres coupables à son frère? » Evidemment oui!

Exemples tirés de la Bible.

Pharaon donna un ordre de ce genre, en faisant jeter dans le Nil tous les enfants mâles des Hébreux; David, en commandant à son général Joab de placer Urie, durant la bataille, au lieu où le péril serait le plus grand, et où il périrait infailliblement; Hérode en ordonnant le massacre des innocents à Bethléhem; Saül, en prescrivant de mettre à mort les prêtres du Seigneur. (1. *Rois.* 22, 16-19.) Nabuchodonosor en enjoignant à son général Holopherne de marcher contre les royaumes de l'Orient et de n'épargner personne (*Judith.* 2, 5; 13, 10.), ordre que remplit fidèlement Holopherne jusqu'à ce qu'il expirât sous la main de la courageuse Judith.

(Voyez d'autres exemples, page 255-256.)

3) *Consentir au péché d'autrui,* c'est-à-dire, lorsqu'on donne son assentiment par des signes extérieurs au mal que l'on pourrait et que l'on devrait empêcher, ou lorsqu'on montre qu'on y prend plaisir, comme lorsqu'on rit, ou du moins, quand on ne montre pas que la chose nous déplait. « Il n'est pas excusable, » dit S. Cyprien, « celui qui, quoique n'ayant pas lui-même commis un crime, y a néanmoins consenti. » Et S. Paul, dans son épître aux Romains (1, 32.), écrit : « Non-seulement ceux qui font de pareilles choses (*mauvaises*) méritent la mort (*éternelle*) mais encore ceux qui y consentent. »

Exemples tirés de la Bible.

Ce fut en donnant un consentement de ce genre que pécha *Saul,* appelé plus tard *Paul,* parce qu'il garda les vêtements

des bourreaux qui lapidaient Etienne; (*Actes des Apôt.* 7, 59.). Aussi est-il dit : « Or, Paul avait consenti à la mort d'Etienne.» Aaron pécha de la même manière, en consentant aux réclamations violentes du peuple qui demandait qu'on lui fit un veau d'or pour l'adorer. Tels furent encore les *habitants de Jérusalem* qui donnèrent leur consentement au jugement impie et à l'arrêt injuste que le grand-prêtre et les anciens prononcèrent contre Jésus.—*Pilate* se rendit également coupable de cet affreux déicide en consentant au crucifiement de Jésus-Christ, quoiqu'il se fût lavé les mains et prétendît être innocent de la mort de ce juste. — En même temps voyons par quelques exemples comment Dieu punit ce péché. Achan, en s'emparant de la ville de Jéricho, s'était réservé une partie du butin malgré la défense formelle qui lui en avait été faite; sa femme et ses enfants consentirent au vol qu'il avait commis, et c'est pourquoi ils furent lapidés ensemble. Le même sort fut réservé à ceux qui approuvèrent la rebellion de Coré, de Dathan et d'Abiron, en faisant cause commune avec eux. Ils furent engloutis vivants dans les entrailles de la terre.

4) *Entraîner les autres au péché ou les aider à le commettre*, c'est-à-dire, être la cause et l'occasion, soit par des paroles, des actions ou des exemples coupables, que d'autres commettent le péché. Conséquemment on peut se rendre coupable de ce péché par des discours impurs, par une mise immodeste, par des écrits, des livres et des images obscènes, « mais on entraîne surtout les autres au péché, » dit S. Jérôme, « par le *scandale;* » il faut donc appliquer ici tout ce qui a été dit plus haut dans le cinquième commandement de Dieu (12e et 13e question, au sujet du scandale). De plus on peut entraîner les autres au péché par des flatteries et des promesses, au moyen de cadeaux, etc. Origène nous fait sentir la grandeur de ce péché, quand il dit : « Celui qui entraîne au péché, commet un crime plus grand que celui qui ne pèche que par lui-même. »

Exemples tirés de la Bible.

Ce péché fut commis d'abord dans le paradis terrestre. Eve entraîna en effet Adam à manger du fruit défendu. (*Genèse* 3, 6.) De même Jeroboam entraîna les enfants d'Israël dans l'idolatrie en faisant fabriquer deux veaux d'or et élever des temples aux faux dieux. (*Jos.* 5, 20.) Tobie, frappé de cécité et l'infortuné Job furent tentés par leur entourage et le dernier même par sa propre épouse, qui voulait le porter à l'impatience et aux murmures. La femme de Putiphar essaya de séduire Joseph, et se voyant rebutée, elle s'efforça par ses fausses accusations d'irriter son mari contre le fidèle serviteur. (*Genèse,* 39.)

Ne vous laissez pas entraîner au péché.

Gaudence nous raconte un fait qui se passa à la cour de l'empereur Valentinien. Le pieux Bénévole remplissait une haute fonction dans l'empire romain ; or, on lui intima un jour l'ordre de publier un décret qui blessait sa foi et la doctrine de l'Eglise, mais il refusa de le faire. Pour le porter à répondre au désir de l'empereur, on lui dit que, s'il obéissait, il obtiendrait des charges encore plus honorables et des revenus plus riches ; Bénévole détacha aussitôt les bandeaux, insignes de sa dignité et les jeta aux pieds de ceux qui étaient venus lui faire cette proposition, leur disant : « Comment ! en récompense d'une mauvaise action vous me promettez une plus haute dignité? Reprenez plutôt celle que j'ai remplie jusqu'ici ; j'aime mille fois mieux conserver ma conscience pure et sans tache. » (*Livre d'Homélies de Brunner.*)

5) *En approuvant les péchés d'autrui,* c'est-à-dire, en louant le mal que d'autres font, en blâmant le bien qu'ils pratiquent, ou en faisant passer la vertu pour vice et le vice pour vertu. — Rien n'encourage plus au péché que ces éloges criminels. C'est pourquoi le prophète Ezéchiel a dit (13, 18-22.) : « Malheur à celles qui préparent des tapis pour reposer tous les bras, et qui font des

oreillers pour appuyer toutes les têtes, afin de surprendre les âmes!... Vous avez fortifié le bras de l'impie pour l'empêcher de revenir de sa voie inique et de trouver la vie. » Dans Isaïe (3, 12.) le Seigneur dit : « O mon peuple, ceux qui t'appellent te trompent ; ils dérobent à tes yeux le sentier où tu dois marcher. » Puis il ajoute cette menace (5, 20.) : « Malheur à vous qui appelez mal le bien, et bien le mal! qui changez les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres! » Elles ne sont que trop vraies les paroles de S. Augustin, quand il dit : « Les louanges du pécheur font beaucoup de mal. Le cœur du pécheur se réjouit à l'excès quand il peut commettre, non-seulement ce qui ne doit pas lui faire craindre un juge, mais surtout ce qui doit donner l'espoir d'attirer l'approbation des flatteurs ; » aussi est-il écrit au livre des Proverbes (27,6.): « Les blessures d'un ami sont préférables aux baisers d'un ennemi. »

Exemples tirés de la Bible.

Les courtisans du roi Assuérus péchèrent par les louanges coupables qu'ils lui donnèrent. Lorsque celui-ci, échauffé par le vin, et enflammé de colère, répudia son épouse Vasthi, parce qu'elle n'avait pas voulu, d'après ses ordres, se montrer de suite au peuple dans l'éclat de sa beauté et la couronne sur la tête, les courtisans louèrent la conduite du prince et dirent : « La colère du roi est juste. » (*Esther.* 1.) La même faute fut commise par les conseillers et les courtisans du roi Roboam, qui le louèrent quand il menaça le peuple d'un joug encore plus dur et d'une oppression plus tyrannique; par suite de là dix tribus l'abandonnèrent. (*Paral.* 10, 11.) — Quand Saul persécuta avec fureur les chrétiens, le Grand-Conseil loua son zèle ardent, ce qui fut cause qu'il déploya un acharnement encore plus grand à poursuivre les chrétiens. — Hérode fit trancher la tête à l'apôtre S. Jacques et reçut à cette occasion des éloges de la part des Juifs.

Encouragé par ces indignes flatteries, il fit jeter ensuite S. Pierre en prison. (*Actes des Apôtres.* 12.)

Comparaisons.

« Quand vous répandez de l'huile sur le feu, il reçoit une nouvelle intensité. Or, ce que l'huile est au feu, vos éloges le sont à l'âme criminelle; car l'huile du pécheur, ce sont les vaines louanges des flatteurs qui appellent mal le bien, et bien le mal, ce que le Psalmiste regarde comme une abomination, puisqu'il dit: « Que le juste me frappe, et me châtie dans sa miséricorde; mais que l'huile du pécheur ne parfume pas ma tête! » (*Ps.* 140, 5.)

« Les vains éloges ressemblent à un brigand qui se cache le long du chemin où marchent les honnêtes gens, mais qui dans l'ombre tire le poignard et assassine les voyageurs. » (*S. Grégoire.*)

« Rien ne corrompt aussi aisément les bonnes mœurs que les louanges et les flatteries. La langue du flatteur fait plus de tort que le glaive du persécuteur; le glaive ne blesse que le corps, mais la flatterie tue l'âme. » (*S. Jérôme.*)

(Voyez le 6e commandement de Dieu, 1re et 2e question. « *De la flatterie et de la séduction* » page 313).

6) *Se taire en présence des péchés d'autrui*, c'est-à-dire, ne point parler quand d'autres pèchent, alors qu'on pourrait et qu'on devrait les en empêcher, soit par des avis charitables, soit par des réprimandes raisonnables, soit par des informations données aux parents, aux pasteurs, etc., puisque le devoir de notre état ou du moins la charité pour le prochain nous y obligent. A tous ceux qui se rendent coupables de ce péché, le Seigneur dit : « Si tu ne parles pas à l'impie pour qu'il se retire de sa voie impie, il mourra dans son iniquité; et je redemanderai son sang à ta main. » (*Ezéchiel.* 3, 18.) S. Augustin dit très-bien à ce sujet : « Comment! vous regardez comme un rien la blessure de votre frère? Vous le voyez descendre dans l'abîme sans jeter un cri d'alarme, sans

l'avertir? Vraiment, par votre silence, vous offensez Dieu davantage qu'il ne l'offense par ses péchés. Pourquoi votre offense est-elle plus grande que la sienne? Parce que vous voyez comment il se perd, tandis qu'il ne le voit pas ; car chez lui, il y a l'aveuglement produit par le péché. »

Exemples tirés de la Bible.

Dieu châtia ceux qui, voyant pécher leur prochain, négligèrent de les avertir, surtout quand c'était leur devoir ou que leur charge les obligeait de parler. Ce fut ce qui arriva au prophète Isaïe; il s'écria: « Malheur à moi, parce que je me suis tu ; je suis maintenant un homme dont la bouche est impure! » Or, pourquoi Isaïe était-il si triste? Parce que par crainte des grands de ce monde et par respect humain, il ne fit point ce que le devoir de sa charge exigeait de lui, et qu'il n'osa point parler, mais surtout parce qu'il ne réprimanda point le roi Osias qui n'était pas prêtre et s'était permis de s'immiscer dans les fonctions sacerdotales. Malheur donc à celui qui se tait quand il devrait parler; car il mérite le même reproche qu'Isaïe adressait autrefois aux mauvais prophètes et aux rois, qui craignaient de proclamer la volonté du Seigneur et gardaient le silence à la vue des péchés du peuple ; le Seigneur lui adressa aussi un jour ces paroles : « Vous avez été un chien muet qui n'a point voulu aboyer. » (*Isaïe*. 56, 10-11.) Dans le Grand-Conseil des Juifs il y en eut aussi plusieurs qui, reconnaissant l'innocence de Jésus, n'eurent pas néanmoins le courage d'élever la voix contre la sentence *inique* qui fut prononcée contre lui. Ils se turent par respect humain ; et c'est pourquoi le sang de Jésus et la colère de Dieu retomba sur eux et sur leurs enfants.

L'homme célèbre et le guide muet.

Un homme célèbre (Rousseau) se rendit un jour, comme il le raconte lui-même, dans une forêt ombreuse; il avait pour compagnon un homme obscur qui se pressait toujours

à ses côtés, afin qu'aux rayons de ce brillant génie, il pût s'attirer aussi quelque lustre. Le grand écrivain cueillit d'un arbuste certains fruits savoureux d'un extérieur excessivement appétissant; il les trouva si bons qu'il en mangea une grande quantité. L'homme obscur le regarda faire en silence; seulement quand l'autre eut fini de manger, il lui dit: « Vous savez sans doute que ce sont des fruits empoisonnés? » — « Pour l'amour du ciel, » s'écria l'écrivain tout consterné, « pourquoi ne me l'avez-vous pas dit plus tôt? »—Son compagnon qui tenait avant tout à la politesse, répliqua: « Je n'ai pas osé prendre une telle liberté. » — Combien de personnes ressemblent à ce guide, quand, par respect humain, elles se taisent lorsque d'autres pèchent, et quand elles voient d'un œil tranquille comment ils cueillent des fruits empoisonnés à l'arbre du péché, pour s'en repaître avidement! Que répondront-elles un jour au Souverain Juge, quand il leur demandera: « Pourquoi avez-vous laissé vos inférieurs, vos amis, etc. cueillir et goûter sans obstacle les fruits empoisonnés du péché? » Répondront-elles peut-être: « Nous n'avons pas osé nous permettre une telle liberté? (*Le prédicateur et le catéchiste.*)

Comparaison.

Non-seulement la justice punit ceux qui se sont rendus coupables d'un vol, mais encore ceux qui n'ont pas empêché les voleurs de commettre leur vol, alors qu'ils pouvaient le faire; de même Dieu punira un jour, non-seulement ceux qui ont fait par eux-mêmes le mal, mais encore ceux qui, soit par crainte, soit par lâcheté, n'ont pas voulu détourner les autres du mal. Le serviteur dont parle l'Evangile n'avait pas gaspillé le talent qu'il avait reçu, mais il l'avait enfoui sous terre et soigneusement conservé; néanmoins il fut puni pour ne l'avoir pas fait profiter. Peu importe que vous soyez bon, que vous viviez dans l'innocence; si vous ne pratiquez pas le bien et si vous ne portez pas les autres à la vertu, vous serez puni. » (*S. Chrysostôme.*)

7) *Ne pas punir les péchés d'autrui, quand on y est tenu,*

ce qui a lieu quand on omet de punir les péchés et les fautes que l'on pourrait et que l'on devrait punir et châtier en vertu de la position que l'on occupe. Se rendent coupables de ce péché *les autorités* qui négligent de punir les malfaiteurs, et les *parents*, les instituteurs, les maîtres qui omettent de corriger les enfants quand ceux-ci ont manqué, et les excusent et les gâtent par une trop grande indulgence. C'est à tous ceux-là que Salomon adresse les paroles suivantes; « Ceux qui disent à l'impie : tu es juste, seront maudits des peuples et abhorrés des tribus. Ceux qui condamnent le méchant seront loués, et la bénédiction viendra sur eux. » (*Prov.* 24, 24.) Puis dans un autre endroit il dit encore, en s'adressant aux parents et aux instituteurs : « N'éloigne pas de l'enfant le châtiment; car si tu le frappes de la verge, il ne mourra point, mais tu délivreras son âme de l'enfer. « (*Prov.* 23, 13-14) « Ne pas punir le crime ou lui montrer de l'indulgence, » dit S. Ambroise, « c'est encourager le méchant dans tous ses excès, » et S. Grégoire de Nazianze ajoute : « On enseigne le vice quand on ne le punit pas. »

Exemples tirés de la Bible.

Héli pécha à cause de sa trop grande indulgence. Il avertit, il est vrai, ses fils dénaturés, mais il ne les punit pas C'est pourquoi le Seigneur dit à Samuël : « Il a su comment ses fils se conduisaient indignement, et il ne les a pas punis; c'est pourquoi j'ai juré sur la maison d'Héli, que son iniquité ne sera jamais expiée par des oblations ni par des présents. » (1. *Liv. des Rois*, 3, 13.) Le père et ses fils, comme on sait, furent punis de mort. — Le roi David pécha de la même manière. Amnon, son fils aîné, avait fait violence à Thamar sœur d'Absolon. Quand David eut appris cette nouvelle, il fut fort contristé, mais il ne punit point son fils. Car, d'après l'Ecriture, David ne voulut point affliger le cœur d'Amnon son fils, parce qu'il l'aimait comme son premier-né. Cette

faiblesse et cette indulgence paternelle eurent des suites très-tristes. Absalon exaspéré à cause de l'injure faite à sa sœur Thamar, fit assassiner son frère Ammon. Plus tard il se révolta contre son père; car aussi à son égard, David s'était montré trop faible et trop débonnaire, en ne le punissant pas, comme il l'avait mérité, pour son fratricide. (2. *Liv. des Rois.* 14.)

Diogène et l'instituteur.

Un jour que Diogène vit un jeune garçon qui dévorait gloutonnement son repas, il donna un soufflet au précepteur de cet enfant, parce qu'il avait été de son devoir de corriger son élève de ce défaut. C'est ainsi que Dieu châtiera ces parents et ces instituteurs qui laissent passer sans punition les fautes des enfants qui leur ont été confiés.

Le bouffon spirituel.

S. Louis, roi de France fut un jour prié de faire grâce à un assassin. Mais il s'y refusa parce que ce misérable avait déjà commis trois meurtres. « Sire, dit le bouffon en riant, veuillez me pardonner; ce malheureux n'a tué qu'une seule personne; à savoir, la première; quant aux deux autres, c'est Votre Majesté même qui les a assassinées; car si elle avait puni cet assassin après son premier crime, comme il le méritait, en lui faisant trancher la tête, il n'aurait pas commis les deux autres meurtres, »

Comparaison.

« Les supérieurs qui, par négligence, ne punissent point les crimes de leurs inférieurs, ressemblent à un chirurgien qui trouve la marque d'une plaie intérieurement gangrenée, et qui devrait employer le fer ou le feu pour que l'inflammation ne se développât pas davantage. Mais, voilà qu'il se laisse toucher par les larmes du malade, et renonçant au dessein de couper ou de brûler, il couvre d'onguents ce qui devrait être ouvert par le bistouri. N'est-ce pas une compassion inutile quand, pour éviter les courtes douleurs causées

par l'incision ou la brûlure, on laisse périr tout le corps et la vie ? (*S. Ambroise.*)

8) *Prendre part aux péchés d'autrui*, c'est-à-dire, s'associer avec des misérables qui acquièrent ou qui ont acquis injustement le bien d'autrui, et coopérer à toutes sortes de péchés et de crimes, comme font, par exemple, ceux qui donnent un abri aux voleurs et aux brigands, ou se font recéleurs des objets volés ; les cabaretiers qui souffrent dans leur maison les ivrognes, les joueurs et les sociétés de danse ; les logeurs qui admettent chez eux des personnes de mauvaise vie, des réunions de joueurs, etc. « Celui qui s'associe avec un voleur est ennemi de sa propre vie, » dit le livre des Proverbes (29, 24.).

Exemples tirés de la Bible.

Saul se rendit coupable de ce péché ; car il prêta la main à la lapidation de S. Etienne, en gardant les vêtements des bourreaux. — Ce péché fut également commis par les habitants de Sichem, qui avancèrent à Abimelech l'argent nécessaire pour payer les assassins de son père, par la mort duquel il devint seul roi. (*Livre des Juges*, 9, 4 57); — ensuite par ceux qui s'unirent à Absalon révolté contre son père. (2 *Rois*, 18, 7.) Le roi Balthazar commit un péché du même genre, en gardant les vases sacrés enlevés par son père ; aussi en fut-il puni très-sévèrement. (*Daniel*, 5.)

La bonne mère des voleurs.

Un jour qu'on amena dans une petite ville du Tyrol une bande de voleurs, on distingua parmi eux une vieille femme. Elle était propriétaire d'une petite maison isolée, située à une lieue de la ville, et tous les habitants qui connaissaient bien la vieille, ne furent pas peu étonnés de la voir au milieu de ces brigands. Mais c'était précisément dans sa cabane que les gendarmes avaient mis la main sur la bande, et elle-même, comme le procès le fit voir, avait été l'une des plus

actives coopératrices des voleurs ; c'était elle qui recélait les objets volés, les vendait partiellement, et retirait de cette vente de gros profits. Les voleurs l'appelaient toujours « *la bonne mère,* » elle, à son tour, les appelait « ses laborieux enfants. » Mais cette bonne mère, malgré toutes ses protestations d'innocence et ses allégations de n'avoir jamais volé la moindre chose, fut expédiée en prison avec ses laborieux enfants, où elle mourut après une demi-année de réclusion.

9) *Prendre la défense des péchés d'autrui*, c'est-à-dire, justifier par paroles ou par écrit les mauvaises actions et les injustices, plaider en leur faveur, comme font, par exemple, les avocats, qui soutiennent des procès injustes, les faux témoins, les hérétiques, les flatteurs, et surtout les parents qui excusent et protègent des enfants corrompus et coupables, etc. Ce péché est une abomination devant Dieu ; car, dit le livre des Proverbes : « Celui qui justifie le méchant et celui qui condamne le juste, sont tous deux en abomination devant Dieu. » (17, 15.) C'est avec raison que S. Pierre Damien dit : « Celui qui prend la défense du péché, est plus coupable que celui qui le commet ; commettre le péché, c'est de la faiblesse humaine ; mais prendre la défense du péché, c'est une malice diabolique. »

Exemples tirés de la Bible.

Agar excusa et défendit Ismaël, son fils dénaturé, quand il joua avec Isaac et fit le mal sous les yeux de celui-ci. C'est pourquoi elle fut renvoyée avec son méchant enfant de la maison et du service d'Abraham. (*Genèse*, 21, 10.) — Le roi Achab prit sous sa protection les faux prophètes et persécuta les vrais. (3 *Rois*, 18.) Les docteurs juifs, du temps de Jésus-Christ, autorisaient les serments faits légèrement et soutenaient qu'on pouvait les violer. — Les soldats proposés à la garde du sépulcre de Jésus-Christ, furent subornés au moyen d'argent par les grands-prêtres juifs, afin de raconter des mensonges. (*S. Mathieu*, 28, 14.)

Pratique. Que devons-nous apprendre en voyant ces différentes espèces de péché? Ce que nous devons apprendre, c'est de reconnaître tout ce qu'il y a d'affreux et de funeste dans le péché et de le détester de tout cœur; c'est d'éprouver une vive horreur des péchés énormes contre le Saint-Esprit, et de ces péchés abominables qui crient vengeance au ciel ; c'est d'éviter avec soin tous les péchés d'autrui et de les empêcher autant que possible. Quand vous voyez commettre le mal et que vous êtes obligé en conséquence de faire des observations, ne dites pas : « Il ne m'est pas permis de dénoncer ou d'accuser les autres ; je n'aimerais pas moi-même qu'on me dénonçât. » Comment? n'aimeriez-vous pasqu'on arrachât à ce misérable le poignard dont il veut vous percer? N'oubliez pas cette remarque de S. Augustin : « Où les fautes ne sont pas indiquées et punies en temps convenable, la malice devient plus grande, et l'on est cause que les coupables se font du péché une habitude, qu'ils meurent sans avoir fait pénitence. » C'est pourquoi agissez comme

Ste Zite, servante.

Dans la maison où servait Ste Zite, se trouvait un domestique déhonté, qui trouvait son plaisir à raconter aux autres sujets les histoires les plus scandaleuses, et à tenir les propos les plus obscènes. Tous se plaisaient à l'entendre et approuvaient son langage par leurs sourires et leurs applaudissements. Mais Ste Zite, affligée de ce scandale, en parla à sa maîtresse et déclara, ou que ce domestique effronté devait être congédié, ou qu'elle serait forcée elle-même de quitter son poste. Le choix ne fut pas difficile pour la dame ; le coupable dut sortir sur l'heure de la maison. Ce renvoi produisit un heureux effet sur tous les autres domestiques et leur inspira une crainte salutaire, car, dès ce jour on n'entendit plus la moindre parole inconvenante parmi eux. — Quel bel exemple à imiter par les serviteurs et les maîtres,

par les enfants et les parents ! Que d'âmes innocentes seraient sauvées, que de vols et de tromperies seraient empêchés, que de scandales cesseraient, si les personnes qui en sont les témoins, avaient le courage de donner une correction fraternelle ou d'avertir ceux qui sont en état de remédier au mal.

DE LA VERTU ET DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

(*Gr. Cat.* 1e *q.*)

Nous devons non-seulement éviter le mal, mais encore pratiquer le bien. — Explication. Nous avons parlé du péché ainsi que de ses différentes espèces, et montré avec quel soin on doit éviter le péché quel qu'il soit. Mais nous devons ajouter qu'il ne suffit pas de nous abstenir de péchés et de vices graves, *nous devons encore nous efforcer de devenir sans cesse plus vertueux et d'arriver à la perfection, chacun selon notre état,* d'après ces paroles de l'Ecriture : « Que celui qui est juste, devienne encore plus juste, et que celui qui est saint, devienne encore plus saint. » (*Apoc.* 22, 11.) Le Sage nous dit : « Ne cesse pas de t'avancer dans la justice jusqu'à la mort. » (*Eccl.* 18, 22.) Nous ne disons pas qu'un champ est bon par cela seulement qu'il ne produit ni ronces, ni épines, mais il faut encore qu'il produise des fruits. De même celui-là seulement est *juste,* qui ne se contente pas d'éviter le mal, mais qui produit aussi des fruits de vertu. C'est pourquoi le divin Sauveur a dit : « Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu, » c'est-à-dire, quiconque ne fait pas le bien, sera condamné au feu éternel. De là suit clairement que si nous voulons être justes, nous avons un double devoir à remplir : éviter le mal et pratiquer le bien, puis progresser sans cesse dans la vertu, comme le fit l'apôtre

S. Paul, qui écrit de lui-même : « Non que je sois déjà parfait mais je poursuis ma course... J'oublie ce qui est derrière moi, et je m'avance vers ce qui est devant moi, » c'est-à-dire, j'oublie tout ce que j'ai aimé précédemment, le monde et le péché, et je ne cherche que ce qui est devant moi, la vertu et la justice, les biens célestes et l'éternelle félicité.

Évitez le mal et pratiquez le bien.

S. Norbert, archevêque de Magdebourg, passa, comme gentilhomme, sa jeunesse à la cour impériale. La nature et la fortune l'avaient favorisé à l'envi de tous les dons qui peuvent plaire au monde, tels que : une haute naissance, de grandes richesses, un brillant esprit et une séduisante figure. Tous ces biens furent consacrés au luxe et aux plaisirs mondains. Un jour que, selon sa coutume, il était revêtu de magnifiques habits et qu'en joyeuse compagnie, il chevauchait dans la campagne, il fut surpris par un effroyable orage. Un éclair brilla et Norbert avec son cheval fut renversé à terre. Le jeune homme resta étendu sans mouvement ni sentiment durant toute une heure, puis se reveillant comme d'un profond sommeil, il s'écria avec Saul pénitent : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » Une voix intérieure lui répondit par ces paroles du Psalmiste : « Evite le mal, fais le bien et cherche toujours la paix. » En même temps il prit la résolution de se convertir complètement, se dépouilla de ses somptueux habillements, renonça à toutes les joies du monde et se retira dans la solitude, où il s'appliqua, au milieu d'austères mortifications, à servir Dieu et à pratiquer la vertu.

§ 1. DE LA VERTU.

(*Gr. Cat.* 2e *q.*)

Pourquoi nous devons nous attacher à la vertu. — Explication. Nous devons tendre avec un zèle infatigable à la vertu et à une perfection toujours plus grande. Sans doute

pour y arriver, il faut des efforts et des combats; aussi un ancien poète a dit : « Les dieux n'accordent la vertu qu'au prix des sueurs; car ce n'est que par les travaux et les sueurs qu'on peut obtenir la couronne de la vertu; » et ces efforts, ces combats nous ne devons pas les éviter; car la vertu nous rend *bons* et *grands* devant Dieu et devant les hommes; l'homme n'est bon et agréable à Dieu, que pour autant qu'il est vertueux; donc un homme sans vertu n'a pas de valeur intérieure, pas de mérite devant Dieu. Un proverbe dit : « Ce qu'est la noix sans noyau, la source sans eau, l'arbre sans fruit, le livre sans lettres, voilà ce que c'est que l'homme sans vertu. » Et c'est bien ainsi. La vertu seule rend l'homme *véritablement bon* et *grand*, bien plus, elle le rend *vraiment riche* devant Dieu, heureux sur la terre et bienheureux dans le ciel. C'est pourquoi S. Ambroise écrit : « Celui-là est vraiment riche qui paraît riche au yeux de Dieu,... qui n'accumule pas les richesses, mais rassemble des vertus pour l'éternité. » (*Ep.* 10 *ad Simp.*) Et S. Laurent Justinien dit avec beaucoup de justesse : « La vertu a plus de valeur que le don de faire des miracles et de voir dans l'avenir, que le don des langues et des guérisons, que la connaissance de la nature et du ciel; car un grand nombre se sont perdus avec ces connaissances, et personne ne s'est perdu avec la vertu. »

La vertu rend l'homme vraiment bon et heureux.

Un philosope nommé Charille, homme distingué et célèbre parmi les Lacedémoniens, répondit de la manière suivante à cette question : quel est le meilleur des Etats sur la terre? — « C'est celui où les citoyens rivalisent sous le rapport de la vertu. » Il savait trop bien que ce sont les citoyens vertueux qui forment les bons Etats.

Le véritable ornement royal.

Alphonse V, roi d'Arragon, surnommé le Sage et le Ma-

gnanime, fit très-peu de cas du luxe dans les vêtements; sa mise simple le distinguait à peine des hommes du commun. Comme on lui dit de faire briller davantage la majesté royale et de la manifester aux yeux de ses sujets, il répondit: « Ce n'est point la pourpre ni l'éclat des diamants qui doit distinguer un roi, mais la sagesse et la vertu; voilà le véritable ornement des rois, qui les rend grands, chers à Dieu et aux hommes. »

La vertu seule a de la valeur.

Un gentilhomme demanda au chevalier Bayard, quels biens un noble devait laisser en héritage à ses enfants. Le héros répondit: « Il doit leur laisser ce que ni le temps, ni la puissance humaine ne pourront jamais leur enlever: la vertu et la sagesse. »

Personne ne peut nous ravir la vertu.

Lorsque, après la perte et le pillage de Mégara, le général ennemi eut demandé à un sage qu'il rencontra dans son chemin, quelle perte il avait éprouvé: « Aucune, » répondit celui-ci; « car aucun de vos soldats n'a pu me ravir la vertu et la sagesse. »—Ces paroles trahissaient sans doute un fond de vanité; mais toujours est-il vrai de dire que les biens de l'âme, la vertu et la sagesse ne peuvent se perdre dans la guerre.

(*Gr. Cat.* 3e-5e *q.*)

Notion et division de la vertu. — *Explication.* Ce qui est hors de doute, c'est que nous devons tendre à la vertu. *Mais qu'est-ce que la vertu? En quoi consiste-t-elle?* Réponse. *La vertu chrétienne,* — et c'est de celle-ci seulement qu'il s'agit et non de la vertu naturelle que pratiquaient aussi les païens, — la vertu *chrétienne* consiste donc dans la volonté permanente et les efforts continuels de faire ce qui plaît à Dieu. Cette volonté doit être *permanente* et ces efforts *continuels*, c'est-à-dire que l'on doit vouloir faire *toujours* et *partout* tout ce qui est agréable

à Dieu ; celui qui fait quelque bien par ci par là, qui pratique de temps à autre quelque vertu, n'est pas réellement vertueux. Une fleur qui brille çà et là au milieu d'un champ désert ne forme pas encore de jardin ; de même une bonne action pratiquée à certains intervalles au milieu d'une vie généralement indifférente au bien, ne forme point pour cela un homme réellement vertueux.

La vertu chrétienne se divise, selon son origine, en vertu *infuse* et en vertu *acquise*. La vertu *infuse* est appelée ainsi, quand elle est un don de Dieu, qu'il communique à l'âme avec la grâce sanctifiante, afin de la rendre apte et disposée à la pratique des vertus surnaturelles, c'est-à-dire à faire des actions qui plaisent à Dieu et qui soient méritoires de la vie éternelle. C'est pourquoi l'Apôtre a dit : « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui vous a été donné. » (*Epît. aux Rom.* 5, 5.) — La vertu est *acquise* quand c'est une *facilité* ou une *habitude* que l'homme obtient avec le secours d'en haut, par *un exercice constant*. Ces vertus, qui peuvent être acquises par l'*exercice*, s'appellent en général vertus *morales*, parce qu'elles règlent notre conduite morale de manière qu'elle soit agréable à Dieu. Aux vertus *infuses* appartiennent particulièrement *les trois vertus théologales* et aux *vertus acquises ou morales* les quatre vertus cardinales, qui renferment toutes les *autres vertus*. Nous allons traiter ces différentes espèces de vertus dans les trois paragraphes suivants.

I. DES TROIS VERTUS THÉOLOGALES.

(*Gr. Cat.* 6e-11e *q.*)

Explication. Les trois vertus *théologales* sont : *la foi, l'espérance* et *la charité*. On les appelle *théologales*, parce qu'elles viennent immédiatement de Dieu, et qu'elles se

rapportent immédiatement à Dieu, ou parce que Dieu est le *principe* et l'*objet* de ces vertus. Par la *foi*, nous croyons en Dieu, parce qu'il est la vérité infaillible; par l'*espérance* nous espérons en Dieu, parce qu'il est tout-puissant, bon et fidèle dans ses promesses; par la *charité* nous aimons Dieu, parce qu'il est le souverain bien et infiniment aimable. Conséquemment Dieu est le *principe* et l'*objet* de notre foi, de notre espérance et de notre charité. — Les vertus théologales sont de la plus grande importance, de manière que les adultes ne peuvent se sauver à moins de les pratiquer et d'en produire des actes. C'est pourquoi S. Augustin écrit : « La foi, l'espérance et la charité qui sont répandues dans les âmes par Dieu, lorsqu'elles sont pratiquées avec zèle et pureté durant la vie, sanctifient l'homme et le divinisent. » (*Ench. cap.* 2.) Puis dans un autre endroit : « L'édifice divin (de la vertu et de la perfection) est fondé par la foi, élevé par l'espérance et achevé par la charité. »

Le pêcheur et l'abbé.

Un pieux pêcheur vint un jour, le filet sur le dos, dans la cellule d'un abbé, prit un des plus beaux poissons et le mit aux pieds du solitaire pour lui en faire cadeau. L'abbé et ses disciples regardaient le poisson qui se débattait à terre, s'agitait, se tordait, frappait violemment de la queue et s'élançait du sol par des bonds continuels. « Oh! le pauvre animal! » dit l'un des disciples, « comme il se tourmente! on voit bien qu'il soupire après son élément; il ne se trouve bien nulle part, il ne peut vivre que dans l'eau. » — « Il en est de même de l'homme, » dit le père abbé; « il n'est pas bien non plus, il s'agite et se débat vainement, aussi longtemps qu'il ne se trouve pas dans son élément. Nous n'appartenons pas à la terre, mais au ciel. Et c'est pourquoi nous ne pouvons vivre vraiment heureux ici-bas qu'en Dieu, en croyant en lui, en espérant en lui, et en l'aimant. » (*Fleurs du désert*).

Puisque les vertus théologales sont d'une si grande importance, nous devons en faire souvent des actes dans la vie, surtout dans les graves tentations contre ces vertus, ensuite, en recevant les sacrements et surtout quand nous sommes en danger de mort et à nos derniers moments. La meilleure manière comme la plus simple, c'est de produire les Actes connus, commençant par ces mots : « Mon Dieu, je crois fermement, etc. »

(Tout ce qui a rapport à ces trois vertus théologales a été exposé précédemment : pour la Foi, dans la 1re partie, page 60 et suiv. ; pour l'Espérance, dans la 2e partie, page 108 et suiv. ; et pour la Charité, dans la 2e partie, page 7 et suiv.)

II. DES QUATRE VERTUS CARDINALES.

(*Gr. Cat.* 12e-16e *q.*)

Explication. Les *quatre vertus cardinales* sont : 1° *la prudence*, 2° *la tempérance*, 3° *la justice* et 4° *la force*. On les appelle vertus cardinales (du mot latin *cardo* qui signifie *gond*), parce que toutes les autres vertus morales roulent et reposent sur elles comme une porte s'appuie sur ses gonds. C'est pourquoi il est dit au livre de la Sagesse (8, 7.) « La sagesse (l'Esprit-Saint) enseigne la tempérance et la prudence, la justice et la force qui sont les choses les plus utiles aux hommes en cette vie. » La connexion intime qui se trouve entre ces quatre vertus cardinales est expliquée de la manière suivante par S. Bernard : « La justice cherche, la prudence trouve, la force s'approprie et la tempérance possède. » Expliquons plus amplement ces quatre vertus.

1) La *prudence* consiste à discerner ce qui est réellement bon et agréable à Dieu, et à ne pas nous laisser entraîner au mal par l'apparence du bien. « La prudence, » dit S. Augustin, « est un amour et un désir qui choisit sagement ce qui rapproche de Dieu, de préférence à ce qui éloigne de lui, » or, cette vertu nous est aussi nécessaire

qu'elle est excellente, car autant il est impossible de voyager sans voir ou sans avoir un guide, de traverser la mer sans gouvernail, autant il est impossible de trouver, sans la prudence, le chemin du ciel et de pouvoir s'y orienter. C'est pourquoi S. Thomas d'Aquin appelle la prudence chrétienne : « l'*œil de l'âme*, » et S. Bernard « le *gouvernail dans la traversée de la vie.* » D'ailleurs notre divin Sauveur nous engage à pratiquer cette vertu si nécessaire, quand il dit : « Soyez prudents comme les serpents! » (*S. Matth.* 10, 16.) Puis dans un autre endroit : « Gardez-vous des faux prophètes! » (*S. Matth.* 7, 15.) S. Paul écrit aux Romains (12, 2) : « Ne vous conformez point au siècle présent, mais discernez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable à ses yeux et parfait. »

Exemples tirés de la Bible.

Nous rencontrons dans l'Ecriture-Sainte beaucoup d'exemples de prudence chrétienne. Il est dit de David : « David allait partout où Saül l'envoyait, et il agissait avec prudence. » (1. *Rois.* 18, 5.) Abigaïl, à cause de sa conduite prudente vis-à-vis de David, sauva de la ruine la maison de son époux ; (1. *Rois.* 25, 3.) et Joseph par sa prudente prévoyance préserva tout le peuple égyptien de la famine. — Dieu avait accordé une prudence extraordinaire au sage Salomon. Celui-ci en donna surtout des preuves dans le jugement si prudent qu'il prononça quand deux mères se disputèrent un enfant. (3. *Rois.* 3, 5-11.) — Judith se distingua également par une grande prudence. Eclairée et fortifiée de Dieu, elle alla au milieu de l'armée ennemie, et tint un discours si généreux en présence d'Holopherne, le redoutable général de Nabuchodonosor, que « tous admirèrent sa sagesse, et se disaient l'un à l'autre : il n'y a point de femme sur la terre semblable à celle-ci, en son regard, en sa beauté, en la sagesse de ses paroles. » (11. 18, 19.) — L'Ecriture-Sainte constate la même chose d'Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda. « Il s'attacha au

Seigneur, y est-il dit, ne s'écarta pas de ses voies, et accomplit les commandements que Dieu avait donnés à Moïse. Aussi le Seigneur fut-il avec lui et il se conduisit avec prudence dans les choses qu'il entreprit. »

S. Vincent de Paul.

Ce célèbre fondateur des Sœurs de charité possédait une si rare prudence qu'il fut regardé comme un des hommes les plus sages de son siècle; néanmoins, il avait une telle défiance de lui-même, que dans toutes les circonstances, il se recommandait à Dieu et lui demandait conseil. Quand quelqu'un venait le consulter sur son opinion, il la disait, après y avoir murement réfléchi, avec une grande réserve; plus il mettait de temps à prendre une résolution, plus il y tenait ferme. A cause de cette prudence qui l'accompagnait dans tout ce qu'il entreprenait, il produisit un bien immense et la bénédiction de Dieu accompagna tout ce qu'il entreprit. On s'étonna généralement de ce que tout ce qu'il entreprenait lui réussissait. Mais ce qui est bien plus, pendant que tout lui réussissait, il amassait des trésors pour le ciel, et opérait des miracles de charité. (*Dans sa vie.*)

La vertu la plus nécessaire.

Un jour qu'un grand nombre de moines et de solitaires de la Thébaïde étaient réunis autour de S. Antoine abbé, la conversation tomba sur la question de savoir quelle vertu était le plus nécessaire pour faire de grands progrès dans le chemin de la perfection. L'un disait : que c'étaient les jeûnes et les veilles; un autre que c'était le mépris des biens de la terre; un troisième, l'amour de la solitude; un quatrième vantait la miséricorde; et chaque vertu trouvait ainsi son apologiste, chacune fut proclamée comme la plus propre à faire progresser quelqu'un rapidement dans le chemin de la vertu. S. Antoine exprima son avis le dernier : « Toutes les vertus dont vous m'avez parlé, dit-il, ont leur mérite et sont dignes d'éloges, mais à la vue des nombreux égarements où tant de personnes sont tombées, j'ai fait l'expérience que la

prudence est la vertu dont il s'agit; car elle renferme toutes les autres vertus, elle guide toutes les vertus, elle conduit à toutes les vertus. Dès qu'elle vient à mourir, on tombe. »

La prudence chrétienne est opposée à la prudence humaine.

S. François de Sales était un ennemi juré de la prudence humaine. « Si je venais de nouveau au monde, » disait-il, « en ayant l'expérience que j'ai maintenant, je ne crois pas que quelque chose pourrait jamais me faire douter de cette vérité : Toute la prudence de la chair et des enfants de ce monde, est une véritable grande folie. (*Le prédicateur et le catéchiste.*)

Comparaisons.

« La prudence ressemble à la malice du serpent. Celui-ci trompe celui qui veut le fasciner, en pressant une oreille contre le sol et en fermant l'autre avec sa queue. Ainsi les Saints trompent l'esprit tentateur en fermant une de leurs oreilles par le souvenir de la mort, et l'autre par la considération de la vanité des choses humaines. » (*S. Bonaventure.*)

« Soyez prudents comme les serpents, » dit notre divin Sauveur. Ces paroles doivent être comprises dans un sens spirituel. Quand le serpent se sent pris, il sacrifie tout le corps pour conserver la tête. Or, notre tête, notre chef, c'est Jésus-Christ. Pour conserver intact son amour, nous devons être disposés à tout perdre. Voilà la prudence que nous devons unir à la simplicité. » (*S. François de Sales.*)

2) La *justice* consiste à vouloir toujours choisir le bien, et conséquemment à vouloir rendre à chacun ce qui lui est dû, selon le précepte du Sauveur : « Rendez à César, ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » (*S. Matth.* 22, 21.) Cette vertu est nécessaire aux nations et aux Etats; car sans justice, il n'y a pas de sureté pour la vie ni pour la propriété; il n'y a pas de paix ni d'ordre possibles. « Faites disparaître la justice, » dit

S. Augustin, (*lib. 4, de Civ. Dei, c. 4.*), « et que sont les royaumes sinon de mauvais Etats? » — La vertu de justice nous rend d'ailleurs conformes et agréables à Dieu; c'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture : « Le Seigneur n'habite qu'avec les générations des justes. » (*Ps.* 13, 10.) « Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes; ses oreilles sont attentives à leurs cris. » (*Ps.* 33, 15.) Celui qui pratique la justice ressemble à Dieu, car il imite Dieu qui trouve sa joie, comme il le dit lui-même « à exercer la miséricorde, le jugement et la justice. »

Amour de la justice.

L'empereur Ferdinand II disait souvent qu'il préférait perdre toutes ses provinces, plutôt que de prononcer un seul arrêt injuste, ou de commettre sciemment une injustice. Il en donna plusieurs fois des preuves. Lorsqu'il résidait encore à Gractz en qualité d'archiduc, on assassina un noble hongrois, appelé George Banfi. Quelques compatriotes de la victime attribuèrent la cause de sa mort au commandant de la garnison, et exigèrent avec de violentes clameurs qu'on leur livrât sa tête. On s'y refusa ; bientôt après, toute la ville se souleva furieuse, et le bruit se répandit soudain que toute la Styrie allait prendre les armes pour venger la mort de Banfi. — Quelques conseillers de la cour de l'archiduc, dans leur effroi, lui proposèrent de faire exécuter le commandant, afin de détourner, par la mort de ce seul homme, le danger menaçant suspendu sur leurs têtes. Mais Ferdinand ne se laissa pas effrayer ; il dit au contraire avec une admirable fermeté : « Je ne veux pas qu'il soit fait le moindre mal au commandant s'il est innocent. Ni les menaces, ni les dangers ne pourront me faire commettre une injustice, quand même tout le pays devrait être mis à feu et à sang pour ce motif, et que je devrais avec ma femme et mes enfants aller mendier mon pain. » (*Habsbourg.*)

Un prévôt et les boulangers.

Des boulangers vinrent demander à M. Dugas, prévôt des

marchands à Lyon, d'enchérir le pain : il leur répondit qu'il examinerait leur demande. En se retirant, ils laissèrent adroitement sur la table une bourse de deux cents louis. Ils revinrent, ne doutant point que la bourse n'eût bien plaidé leur cause. M. Dugas leur dit : « Messieurs, j'ai pesé vos raisons dans la balance de la justice, et je ne les ai pas trouvées de poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût, par une cherté mal fondée, faire souffrir le public. Au reste, j'ai distribué votre argent aux deux hôpitaux de cette ville; je n'ai pas cru que vous en voulussiez faire un autre usage. J'ai compris que, puisque vous étiez en état de faire de telles aumônes, vous ne perdiez pas, comme vous le dites, dans votre métier. » (*Dict. d'anecdotes.*)

(Voyez le septième commandement de Dieu.)

3) *La tempérance* consiste à mettre un frein aux inclinations et aux désirs sensuels qui nous détournent du bien: « La tempérance, dit S. Thomas d'Aquin, signifie une certaine modération que la raison prescrit dans les actions et les passions de l'homme ; » — « C'est à la tempérance, ajoute S. Bernard, qu'il appartient de prescrire une mesure et un but non-seulement à la justice mais encore à la force et à la prudence. » La tempérance chrétienne règle et modère en nous les passions et les penchants vicieux, ainsi que les soins donnés à notre corps et aux biens de la terre, afin que nous ne nous y attachions pas trop fortement et que leur perte ne nous afflige pas à l'excès; elle nous montre même de quelle manière et dans quelle mesure convenable il faut pratiquer la vertu, afin que dans les exercices de piété et les austérités de la pénitence, on n'aille pas trop loin, et qu'on observe une mesure raisonnable (1). C'est à la pratique de cette vertu que nous exhorte S. Pierre quand il dit : « Abstenez-vous des désirs charnels qui combattent contre l'âme. » (1 *Ep.* 2, 11.)

(1 Voyez l'exemple : le disciple et le père du désert, page 88.

Le solitaire et le concombre.

Nous lisons dans la vie des anciens Pères qu'un solitaire, qui traversait un jardin rempli de légumes et de fruits de la plus belle apparence, ressentit une telle envie pour un concombre, qu'il le demanda au jardinier et le porta dans sa cellule pour le dévorer. — Mais il reconnut bientôt ici combien il était encore dominé par la gourmandise, et s'indignant contre lui-même, il prit la résolution sérieuse d'employer comme un moyen de vaincre la gourmandise, le concombre qui avait été une cause de tentation. Il le suspendit donc dans un endroit où il pouvait toujours le voir, afin que par la mortification de lui-même, en le regardant sans le manger, il se fortifiât dans la vertu où il se trouvait si faible naguères. De plus il ne laissa passer aucun jour sans s'imposer d'autres mortifications pour extirper cette ivraie nuisible, qui avait grandi insensiblement et menaçait d'étouffer le bon grain qu'il avait semé jusqu'alors avec tant de soin. Et en effet, il triompha si complètement de lui-même, que dans la suite il n'éprouva plus de pareilles tentations; il vécut toujours dans la paix la plus profonde, comme si, par cette seule victoire, il eut banni complètement de son cœur tout désir des choses de la terre et, par la mortification d'une seule mauvaise passion, vaincu toutes les autres.

Admirable modération et calme de S. François de Sales.

S. François de Sales était né avec un caractère vif et violent. Dès qu'il eut reconnu son défaut, il s'appliqua fortement à s'en corriger, et il devint un modèle de douceur, comme il le fit bien voir dans une occasion. Un jeune gentilhomme qui le haïssait vint faire un bruit horrible sous ses fenêtres; il joignit aux aboiements de plusieurs chiens les injures de quelques valets insolents. Non content de cela, il eut l'effronterie de monter lui-même à la chambre du saint évêque, et y vomit contre lui tout ce que sa fureur lui put suggérer de plus offensant. Le prélat regarda cet emporté d'un œil tranquille, et ne lui répondit pas une seule parole. Le gentilhomme, prenant cette modération pour du mépris,

redoubla sa rage, et poussa son insolence jusqu'aux derniers outrages. S. François de Sales conserva toute sa patience. Lorsque ce furieux se fut enfin retiré, on demanda au saint évêque comment il avait eu la force de souffrir cet insolent, et comment il avait pu se taire dans une telle rencontre. « Nous avons, » répondit-il, « fait un pacte inviolable, ma langue et moi, et nous sommes convenus, pendant que mon cœur serait en émotion, que ma langue ne dirait mot. Pouvais-je mieux apprendre à ce pauvre ignorant la manière de se posséder qu'en me taisant; et sa colère pouvait-elle plus tôt s'appaiser que par mon silence? Ne faut-il pas avoir compassion d'un malheureux qui est emporté par sa passion? » — Quelle admirable modération!

4) *La force* consiste à ne nous laisser détourner de la pratique du bien par aucune peine ou persécution ni même par la mort. D'après l'explication de S. Augustin, la force consiste à affronter avec calme les dangers et à supporter les adversités; elle est le chemin royal, dont s'écarte d'un côté l'homme *téméraire*, et d'un autre côté l'homme *pusillanime et craintif*. » (*In epist. ad Hier.*) C'est par la force que la vertu parvient à sa perfection et à sa récompense; sans la force on n'est vertueux que pendant un certain temps; où la force manque, manque aussi la persévérance, et l'on n'arrive pas au but; il en est alors comme d'un navigateur, qui arrive heureusement au port, mais qui dans le port même fait naufrage et perd tout ce qu'il a. « Celui-là seulement qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé. » C'est en pratiquant cette vertu que se sont distingués tous les saints martyrs, tous les saints pénitents et les âmes éprouvées par le malheur

Exemples tirés de la Bible.

Animés de la vertu de force, les sept frères Machabées et leur mère supportèrent courageusement toutes les tortures :

« Ils ne faisaient aucun cas des tourments. » (2. *Mach.* 7, 12.) — Mathathias avec ses cinq fils résista courageusement aux ordres criminels du cruel despote Antiochus Epiphane. « Quand toutes les nations obéiraient au roi Antiochus, et que tous ceux d'Israël abandonneraient la loi de leurs pères et consentiraient à ses ordonnances, moi, mes fils et mes frères nous obéirons à loi de nos pères. » (1. *Mach.* 2, 19-20.) Il mourut avec calme de la mort héroïque des cœurs généreux. — De même Eléazar préféra mourir plutôt que de transgresser, même en apparence, la loi de Dieu. — Dans le nouveau Testament nous rencontrons comme premier martyr S. Etienne, qui mourut avec courage pour la foi! Dans son martyre il fut suivi par tous les saints apôtres et les martyrs chrétiens.

A quoi le cœur fort ressemble.

Le pieux et savant abbé Théodore avait coutume de dire : « L'homme fort ne doit pas être comparé à la cire qui prend toutes les formes qu'on lui imprime, mais plutôt à un sceau en diamant; un tel homme conserve intacte la figure que Dieu a gravée dans son cœur, et il se garde bien de se laisser emporter par les événements de la vie, ou de s'écarter, si peu qu'il soit, du chemin de la vertu et de la justice. »

(Voyez encore d'autres exemples dans la 1re partie, page 92 et 100. — 2e partie, page 326.)

DES VERTUS OPPOSÉES AUX PÉCHÉS CAPITAUX.

(*Gr. Cat.* 17e-24e *q.*)

Explication. Aux sept péchés capitaux sont surtout opposées les vertus suivantes :

1) L'*humilité*. Cette vertu consiste à reconnaître à la vue de nos défauts et de notre faiblesse, que tout bien vient de Dieu, et à nous regarder nous-mêmes comme peu de chose. « L'humilité, » dit S. Augustin, « c'est l'amour envers Dieu poussé jusqu'au mépris de nous-mêmes; » parce que nous reconnaissons en effet notre propre

néant, nous recourons à Dieu qui alors nous assiste et nous fortifie. « Etre humble, » dit S. Philippe de Neri, « c'est mépriser le monde, ne mépriser aucun de ses frères, se mépriser soi-même, et mépriser le mépris. » — Cette vertu d'humilité forme le fondement, la base de toutes les vertus; elle est pour chaque vertu, ce que les fondements sont pour un édifice, les racines pour un arbre. « L'humilité, » dit S. Thomas de Villeneuve, « est la mère d'un grand nombre de vertus; car elle enfante l'obéissance, la crainte de Dieu, la patience, la modestie et la paix; bien plus, sans l'humilité nous ne pouvons ni arriver à la perfection, ni parvenir au salut; car il n'y a que « celui qui s'humilie qui sera élevé, » dit le divin Sauveur lui-même, (*S. Matth.* 18, 3.) et « Dieu ne donne sa grâce qu'aux humbles, et il résiste aux superbes. » C'est pourquoi il nous dit encore : « Si vous ne devenez (petits et humbles) comme les enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (*S. Matth.* 18, 3.) S. Ambroise écrit : « Celui qui désire s'élever jusqu'à la hauteur de la divinité, doit descendre jusque dans les abîmes de l'humilité. » S. Bernard s'exprime plus énergiquement encore au sujet de l'humilité, comme condition nécessaire pour arriver au ciel, quand il dit : « L'humilité est nécessaire non-seulement pour acquérir des vertus, mais aussi pour parvenir au salut. Car Jésus-Christ a dit : « La porte du ciel est étroite; et ceux qui sont petits, c'est-à-dire, les humbles peuvent seuls y entrer. »

Exemples tirés de la Bible.

L'*homme humble rapporte tout ce qu'il pourrait posséder de bon, à Dieu et rien à soi-même.* C'était par cette belle vertu d'humilité que se distinguait Joseph d'Egypte. Quand Pharaon lui eut dit : « J'ai appris qu'il vous suffit d'avoir entendu raconter un songe, pour l'expliquer, » le modeste jeune

homme répondit : « Ceci est au-dessus de mes capacités; Dieu, sans moi, répondra des choses prospères à Pharaon. » (*Genèse*, 41, 15) — Nous trouvons surtout un modèle d'humilité dans la très-sainte Vierge Marie. Lorsqu'Elizabeth la nomma « bénie entre toutes les femmes. » Marie renvoya aussitôt cet éloge à Dieu, en s'écriant : « Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit s'est réjoui en Dieu, mon Sauveur. Il a regardé avec bonté la bassesse de sa servante. » (*S. Luc*, 1, 47) — S. Paul en écrivant aux Corinthiens, dit dans un sentiment de profonde humilité : « Je suis le moindre des apôtres, et je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. Mais c'est *par la grâce de Dieu* que je suis ce que je suis. » (1 *Epît.* 15, 9-10.)—S. Pierre témoigna la même humilité à l'occasion de la guérison du paralytique, quand le peuple en exprima son admiration ; il dit alors : « Pourquoi vous émerveillez-vous de ceci? Et pourquoi nous regardez-vous ; comme si, par notre vertu ou notre puissance, nous avions fait marcher cet homme? — C'est Dieu qui lui a rendu la santé. » (*Act. des Apôtres*, 3.) — L'humilité attire les bénédictions et la bienveillance de Dieu. — Quand Abraham intercéda en faveur des villes de Sodome et de Gomorrhe, il dit : « Seigneur, devant vous je ne suis que cendre et poussière. » Et Dieu eût fait grâce à ces villes en considération de la prière de l'humble patriarche, si elles avaient eu seulement dix justes dans leur sein. (*Genèse*, 18, 27.) — Le publicain qui se tenait de loin, n'osant lever les yeux, et suppliait Dieu d'avoir pitié de lui, trouva grâce devant le Seigneur et s'en retourna justifié chez lui. (*S. Luc*, 18.)

La véritable humilité.

S. Dominique avait ramené à Toulouse une foule innombrable d'hérétiques dans le giron de l'Eglise catholique, et opéré beaucoup de miracles par la puissance de Dieu; aussi fut-il regardé et vénéré comme un ange du Seigneur. Néanmoins, il ne demeura pas dans cette ville, quoique ses amis l'engageassent vivement à y rester, vu qu'il y pouvait faire plus de bien que tout autre et que sa présence était néces-

saire à beaucoup de nouveaux convertis. Il répondit en toute humilité : « Je n'ai été qu'un simple instrument dans la main de Dieu ; ce n'est pas moi, mais bien lui qui a éclairé ces âmes et ce serait une folle présomption de croire que le Seigneur a besoin de moi pour son œuvre. » Après cela il s'éloigna et se rendit à Carcassonne, où il établit sa résidence. Lorsqu'un de ses amis intimes lui demanda dans cette ville, pourquoi il n'aimait pas mieux habiter Toulouse, où il pouvait travailler librement et sans obstacle, il dit : « J'y rencontrai trop de marques d'honneur et j'y étais sans cesse tourmenté par les louanges des hommes ; mais ici il me va beaucoup mieux ; grâce à Dieu, j'y rencontre toute espèce de mépris, puisque tout le monde est prévenu contre moi. »

Comme un aigle au vol puissant et hardi, le séraphique S. François s'élança jusqu'aux plus sublimes hauteurs de la sainteté. Dieu montra un jour dans une vision à un compagnon de ce glorieux patriarche, la place qui lui était destinée parmi les séraphins ; et comme celui-ci demanda ensuite à François quelle opinion il avait de lui-même, il répondit : « Mon cher frère, je ne crois pas que la terre porte un plus grand pécheur. » — « Mais, père bien-ami, comment pouvez-vous dire chose pareille sans blesser la vérité, puisqu'il y a des voleurs, des adultères, des assassins et d'autres criminels qui sans comparaison ont commis des péchés bien plus grands que vous? » — A cela le Saint répondit par ces remarquables paroles : « Ce que je sais et ce dont je suis intimement convaincu, c'est que si ces personnes dont vous parlez, avaient reçu de Dieu d'aussi grandes grâces que moi, elles y auraient infailliblement mieux coopéré et en auraient témoigné plus de reconnaissance au Seigneur que je ne l'ai fait. Aussi je crois fermement que si Dieu me retirait un moment sa main, je tomberais dans les plus honteux excès et je deviendrais le plus scandaleux de tous les hommes. » Voilà la véritable humilité, quand on rapporte tout à Dieu et rien à soi-même. (*Le messager de Jéricho.*)

Récompense de l'humilité, ou : celui qui s'abaisse, sera élevé.

Une goutte d'eau tomba du sein des nuages et rougit de confusion en contemplant l'étendue immense de la mer. — « Où suis-je? » se dit-elle, « qu'est-ce que la mer? Et que suis-je? Est-il bien certain que je suis quelque chose? » Pendant qu'elle considérait ainsi sa petitesse, une coquille de perle s'empara de la goutte et la conserva. Or, il arriva que cette gouttelette d'eau devint plus tard une perle précieuse qui brilla au diadème des rois. C'est ainsi qu'elle trouva son élévation dans son abaissement, et qu'elle passa de l'obscurité à la lumière.

Un des Pères du désert de la Thébaïde avait coutume de dire : « Plus un homme s'abaisse par l'humilité, plus il sera élevé. Si l'orgueil monta même jusqu'au ciel, il fut précipité jusque dans les profondeurs de l'enfer; et si l'humilité s'abaissait jusque dans les dernières profondeurs de l'enfer, elle serait élevée de là jusque dans le ciel.

Un grand serviteur de Dieu, que S. Ignace estimait beaucoup, disait souvant : « Celui qui croit valoir peu de chose, vaut beaucoup; mais celui qui croit valoir beaucoup, ne vaut souvent que peu de chose. »

S. Philippe de Néri et les deux jeunes clercs.

S. Philippe de Néri s'entendait très-bien au discernement des caractères et des esprits. Il arriva un jour que deux jeunes clercs qui s'étaient confiés à sa direction, frappèrent à sa porte. Quand ils entrèrent dans la pauvre chambre du Saint, ils s'arrêtèrent interdits; car ils se trouvèrent en présence de plusieurs cardinaux et d'autres grands seigneurs venus pour rendre visite à Philippe. Celui-ci se leva de son siége, alla vers eux et leur adressa quelques mots rudes, sur un ton brusque. « Lourdauds que vous êtes! comment avez-vous été assez impertinents pour vous mêler à une aussi honorable compagnie? Hâtez-vous de déguerpir d'ici le plus tôt possible! » Sur cela il saisit une de ses vieilles pantoufles dont il leur administra quelques bons coups sur le dos. C'était l'épreuve à laquelle il voulait les soumettre; or, quel

en fut le résultat? L'un des jeunes disciples jeta autour de lui des regards sombres et irrités, fronça les sourcils et partit. L'autre demeura gai, fit ses remercîments pour la leçon salutaire qu'il avait reçue et demanda de pouvoir revenir une autre fois. Le maître habile ordonna alors à celui-ci de rester au milieu de l'illustre assemblée, tandis qu'il laissa partir l'autre et lui retira sa direction. En quoi se distinguèrent ces deux jeunes gens d'une conduite si différente? Tous les deux s'étaient tournés du côté de la vertu et avaient choisi le chemin étroit de la mortification ; tous les deux aspiraient à la perfection évangélique et conséquemment aussi à l'humilité, sans laquelle la perfection est impossible. Mais l'un le voulait sincèrement et de gaieté de cœur; *il était humble* et voilà pourquoi il soutint l'épreuve; l'autre était sombre, ambitieux et susceptible; il n'avait recherché dans sa piété que sa propre personne et sa propre gloire, c'est ainsi qu'il fut surpris par l'épreuve qu'il ne put supporter; l'humilité lui faisait défaut. (*Veith. Misericordia.*)

La fausse humilité.

On raconte du Père Abraham à Sancta Clara, plus connu par ses écrits humoristiques et ses sermons originaux que par son grand zèle et sa piété solide, qu'il avait une pénitente qui s'appelait sans cesse la plus grande pécheresse du monde. Le spirituel religieux, qui voulait la guérir de cette maladie, après l'avoir consolée à différentes reprises, et avertie, mais en vain, de ne plus tenir de tels propos, lui dit un jour, à l'occasion du même aveu humiliant, mais d'un ton de voix très-doux : « Je dois vous avouer, ma bonne femme, que jusqu'ici j'avais eu une toute autre opinion à votre sujet, et que je vous avais toujours crue humble et vertueuse; mais depuis que j'ai parlé à certaines personnes, qui vous connaissent à fond, et qui ont eu affaire avec vous, je commence à devenir de votre avis. » Se redressant aussitôt avec indignation, cette femme, prétendument humble, s'écria : « Qui peut déclarer la moindre chose sur mon compte? Et comment votre révérence ose-t-elle me dire cela

en face? Quand ai-je fait cela? Que Dieu punisse de telles calomnies? Comment? Ne vais-je pas chaque jour à l'église? Ne jeûné-je pas deux fois par semaine? etc.

Quelques moines louaient un jour en présence de S. Antoine, un père en le représentant comme un homme très-pieux et très-saint. L'homme de Dieu éprouva alors celui dont on avait fait tant l'éloge, pour voir s'il était en état de s'humilier et de supporter une injure. Mais le frère ne supporta point l'épreuve, et S. Antoine lui dit : « Mon fils! tu ressembles à une maison dont la façade paraît très-belle et très-ornée, mais dont l'intérieur a été dépouillé par les voleurs. » (*Le messager de Jéricho.*)

Comparaisons.

L'âme humble a beaucoup de ressemblance avec les petits orangers qui portent des fruits bien plus beaux que les grands orangers ordinaires. C'est ainsi que les actions et les sentiments d'une âme humble sont beaucoup plus méritoires devant Dieu et plus agréables à ses yeux, que les actions en apparence plus grandes d'une âme orgueilleuse. » (*S. Joseph de Cupertin.*)

« Pendant que Dieu résiste au superbe, il donne sa grâce à l'âme humble. Quelle terrible punition pour l'orgueilleux, quelle magnifique récompense pour l'autre! L'orgueilleux ressemble à un rocher, l'homme humble à un charmant vallon. Le ciel fait descendre sa grâce comme une pluie rafraîchissante ; or, cette eau céleste ne saurait s'arrêter sur le rocher de l'orgueil, elle en découle, et c'est ainsi que l'orgueilleux perd la grâce et l'amour de son Dieu; dans la vallée de l'humilité l'eau céleste de la grâce divine peut s'y rassembler et féconder l'âme humble afin qu'elle produise des fruits pour la vie éternelle. » (*S. Augustinus de Verb. Apost. Serm.* 9. *c.* 3.)

Lorsque quelqu'un passe par une porte un peu basse, il ne se fait aucun tort en se baissant légèrement; mais il peut se faire du mal, s'il ne se courbe pas, ne fut-ce que de l'épaisseur d'un doigt, et s'il continue au contraire de mar-

cher la tête levée; car il pourra aisément se la cogner et la blesser. Il en est de même de l'âme par rapport à l'humilité; si grande que soit l'âme, il ne vous est pas permis pour cela de vous élever avec orgueil; bien plus, vous devez craindre pour vous; car il peut vous en couter très-cher de vous élever même très-peu et de ne pas être entièrement humble. » (*S. Bernard.*)

2) La *libéralité.* Cette vertu consiste dans la disposition à assister de sa fortune les malheureux qui ont besoin de secours, ou a coopérer à d'autres œuvres qui ont un but louable; S. Augustin la désigne comme une disposition de l'âme à donner librement de ses biens, sans espoir de récompense, uniquement par amour pour Dieu et pour le prochain. S. Ambroise nous montre ce que la libéralité doit être, dans les paroles suivantes : « Quand il s'agit de libéralité, on ne demande pas combien on a donné mais avec quel sentiment, dans quelle intention on a donné; car elle n'est pas parfaite la libéralité qui s'exerce plutôt par désir de vaine gloire, que par miséricorde. » S. Chrysostôme nous dépeint la récompense de cette vertu quand il écrit : « Les bénédictions divines qu'on s'attire par la libéralité, sont un bien très-riche, et l'on ne peut laisser à ses descendants un héritage plus noble et plus heureux. » Le divin Sauveur exprime cette vérité en quelques paroles : « Donnez et il vous sera donné. » (*S. Luc.* 6, 38.)

Exemples tirés de la Bible.

Nous trouvons un bel exemple de la vertu de libéralité dans la conduite du sage Salomon. Il fit élever un temple au Seigneur et l'orna de la manière la plus splendide et la plus magnifique, n'épargnant aucuns frais, ni aucune peine. (3. *liv. Rois.* 5.) — Tobie était aussi extrêmement libéral. « Tous les jours, au rapport de l'Ecriture, il allait visiter ses parents, les consolait, et distribuait son bien à chacun d'eux,

selon qu'il le pouvait. Il nourrissait ceux qui avaient faim, donnait des vêtements à ceux qui étaient nus, et ensevelissait avec soin ceux qui étaient morts ou qui avaient été tués. » (*Tobie*, 1, 19-20.) — Les premiers chrétiens ne se distinguèrent pas moins par leur libéralité. Il est dit dans les Actes des apôtres « qu'ils vendaient leurs biens et leurs terres, et les distribuaient à tous, selon que chacun en avait besoin. » (2, 45.)

Bénédiction réservée à la libéralité.

S. Hilarion visitait les monastères qui lui étaient soumis, en compagnie d'une foule de ses disciples. En chemin il arriva près d'un ermite avare, et quand ils s'approchèrent de sa vigne, ceux qui y faisaient la garde, leur jetèrent des pierres, afin de les empêcher d'arracher une grappe de raisins. Or, quelle fut la suite de cette conduite? L'avare malgré tous ses soins ne put réunir que peu de grappes ; de plus, tout son vin se gâta et tourna en vinaigre. Un autre ermite, nommé Sabas pria au contraire S. Hilarion et ses disciples d'entrer dans sa vigne et d'y cueillir autant de grappes qu'il leur plairait d'en manger. Quelle fut la suite de cette libéralité? Dieu le bénit, et le solitaire récolta trois fois plus de vin que de coutume. (*Fleurs du désert.*)

Le roi Artaxerxès.

Plutarque raconte que le roi Artaxerxès avait la main droite plus longue que la main gauche et qu'il fut surnommé pour cette raison : Artaxerxès à la longue main. Un jour qu'on s'étonna de cette irrégularité, le roi donna cette réponse remarquable : « Dieu m'a donné une main plus longue afin de m'en servir pour répandre les bénédictions, distribuer des bienfaits et faire beaucoup de bien, puis une autre main plus courte afin de ne pas prendre, ni dissiper beaucoup. »

Comparaisons.

« Produisez des fruits comme la terre, ne soyez pas au-dessous de cet élément insensible. La terre en effet produit

des fruits, non pour son usage mais pour le vôtre. Et vous, vous prétendez récolter seul et conserver tout pour vous! » (*S. Ambros. Serm.* 81 *de hom. Divit.*) — « Voulez-vous être un bon marchand, un heureux spéculateur, donnez ce que vous ne pourrez pas toujours conserver, pour recevoir en échange ce que vous ne perdrez jamais. — Donnez le peu que vous avez afin de recevoir au centuple en retour; partagez l'héritage terrestre pour recevoir en échange l'héritage céleste. » (*S. August. in epist.*)

(Voyez les exemples et les comparaisons cités plus haut, page 44-69 et 479.

3) *La Chasteté* Cette vertu consiste à retenir dans le devoir tous les penchants et les désirs qui blessent la sainte modestie. C'est une vertu vraiment céleste, qui nous rend semblables aux anges, et dont le catéchisme ne saurait parler assez souvent pour nous la recommander et nous la faire aimer. Aussi avons-nous traité tout au long, dans le sixième et le neuvième commandement de Dieu, de cette vertu par laquelle se distingua surtout la très-sainte Vierge Marie. Tous les Saints l'ont aimée et eue en grande estime; car tous « ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés » dit S. Paul. (*Epît. aux Gal.* 5, 24.) Et nous, ne les imiterions-nous pas? Ne voudrions-nous pas aimer et garder fidèlement l'angélique vertu de chasteté? Voyez quelle récompense, quelle magnifique couronne vous attend? « Toutes vos prières et tous vos chants de louanges sont inscrits au livre de vie, dit S. Cyrille de Jérusalem (*catech.* 15.), les aumônes que vous distribuez, les jeûnes que vous observez, les liens du mariage que vous respectez, la continence que vous pratiquez pour l'amour de Dieu, tout cela est annoté. *Mais une couronne extraordinaire est réservée à la virginité et à la chasteté,* à cause de la quelle vous brillerez comme un ange. »

François I et la demoiselle chaste.

François I étant allé dans la ville de Manorque, logea chez un particulier dont la fille lui avait présenté les clefs de la ville; c'était une jeune personne d'une rare beauté et d'une vertu plus rare encore. S'étant aperçue qu'elle avait fait sur l'esprit du roi une impression que ce monarque n'avait pu cacher, elle alla mettre du souffre dans un réchaud et en reçut la fumée au visage pour se défigurer, ce qui lui réussit au point qu'elle devint méconnaissable. François I fut d'autant plus frappé de ce trait de vertu qu'ici la vanité de subjuguer un roi était un piége dangereux dans un âge où l'envie de plaire est déjà si forte et si naturelle. Le monarque, voulant lui donner une marque de son estime, lui assura une somme considérable pour dot. (*Morale en action.*)

4) L'*amour bienveillant du prochain* est opposé à l'envie et consiste à vouloir du bien à tous les hommes et à prendre une part sincère à la joie comme à la tristesse du prochain. « C'est la véritable et sincère charité, dit S. Bernard, quand nous voyons avec joie et amour le bien qui arrive aux autres, comme si nous l'avions reçu nous-mêmes. » L'apôtre nous exhorte à la pratique de cette vertu quand il dit : « Aimez-vous les uns les autres avec une charité fraternelle; réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, et pleurez avec ceux qui pleurent. » (*Epît. aux Rom.* 12, 10. 15.)

Exemples tirés de la Bible.

Cette vertu de bienveillance se manifesta d'une façon particulière à l'occasion de la naissance si désirée de saint Jean-Baptiste. Quelle joie n'éclata pas en effet dans les montagnes de la Judée! Tous les voisins arrivèrent pour féliciter les heureux parents de ce que le Seigneur eut béni Elisabeth jusqu'alors stérile. « Les voisins et les parents se réjouirent avec elle. » (*S. Luc. I*, 58.) Ils contemplèrent avec allégresse le nouveau-né, et, pleins d'une sainte espérance, ils s'écriè-

rent : « Quel sera un jour cet enfant? » (*S. Luc.* 1, 66.) La charité les porta à féliciter l'heureuse mère ; et l'espérance, de retirer des fruits de cette naissance, remplissait les cœurs des plus douces émotions. — Quelle bienveillante charité, Booz ne témoigna-t-il pas à la pauvre Ruth? « Quand ce sera l'heure de manger, lui dit-il, venez ici, et mangez le pain et trempez-le dans le vin. « Et lorsqu'elle se leva pour glaner, il donna cet ordre à ses serviteurs, disant : « Jetez à dessein des épis de vos gerbes, et laissez-les afin qu'elle les recueille sans honte. » (*Ruth.* 2.) — Quel amour bienveillant ne trouvons-nous pas dans Tobie?

(Voyez les exemples cités plus haut, page 553.)

L'amour bienveillant des premiers chrétiens.

Les premiers chrétiens se distinguaient généralement par un amour bienveillant entre eux ; ils ne connaissaient ni l'envie, ni la haine ; ils se partageaient leurs joies et leurs douleurs, ils ne formaient qu'un cœur et une âme. Les païens eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'en manifester leur admiration. « Voyez, disaient-ils, comme ils s'aiment, tandis que nous nous haïssons, et comme ils sont disposés à mourir les uns pour les autres, tandis que nous sommes prêts à nous tuer! »

(Voyez d'autres exemples encore de l'amour du prochain, surtout page 83. « *Les deux Arabes.* »)

5) La *sobriété dans le boire et le manger,* consiste dans la mortification de nous-mêmes, surtout de notre appétit, ou de notre goût pour les aliments. « La sobriété, dit S. Thomas d'Aquin, est la privation d'aliments, réglée d'une manière raisonnable; » — « elle est l'alphabet de la vie spirituelle, » ajoute S. Vincent de Paul. Celui qui ne sait pas maîtriser sa sensualité, vaincra difficilement les autres vices contre lesquels on doit néanmoins lutter sans cesse, si on ne veut pas en être l'esclave. » C'est pourquoi l'apôtre S. Paul nous dit :

« Marchons dans la décence et non dans la débauche et dans les festins etc. » (*Epît. aux Rom.* 13, 13.)

(Nous avons parlé de la tempérance dans le boire et le manger, à l'occasion du 6e commandement 442-455 et de la loi de l'abstinence 331, c'est pourquoi nous n'ajouterons ici que quelques exemples.)

Exemples tirés de l'Ecriture.

Daniël se distingua avec ses trois compagnons Ananie, Misaël et Azarie, par la vertu de tempérance. Nabuchodonosor avait ordonné à son premier chambellan de conduire à la cour royale quelques-uns d'entre les jeunes-gens les plus distingués et les plus instruits du peuple juif qu'il avait emmené captif à Babylone. Ils devaient y être nourris et élevés, et chaque jour on devait leur distribuer des mets et du vin qui venaient de la table du roi. Mais Daniël refusa de se souiller en mangeant des mets de la table royale, (dont quelques-uns sans doute étaient défendus aux juifs), et il pria l'officier de lui donner, ainsi qu'à ses trois compagnons disposés comme lui, des legumes et de l'eau au lieu des mets de la table du roi. L'officier que Dieu rendit favorable à Daniël, répondit : « Je crains le roi mon Seigneur qui a ordonné qu'on vous servît des viandes et du vin de sa table. S'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes-gens de votre âge, vous serez cause de ma mort. » Daniël dit « Eprouvez, je vous prie, vos serviteurs durant dix jours, et après cela regardez nos visages et vous traiterez vos serviteurs selon ce que vous aurez vu vous-mêmes. » L'officier les éprouva durant dix jours et après les dix jours, leur visage parut frais et plus brillant de santé que celui de tous les autres jeunes-gens. Il continua donc de leur apporter des legumes et de l'eau. Or Dieu donna à ces jeunes-gens une grande science et beaucoup de sagesse. A Daniël il accorda l'intelligence de toutes les visions et de tous les songes. (*Daniël.* 1.) Voilà comment Dieu récompense la vertu de sobriété. — Dans l'Ecriture nous trouvons encore comme un exemple spécial de sobriété, S. Jean-Baptiste. Il ne vivait que de sauterelles et de miel sauvage, et ses vêtements étaient

faits de poils de chameaux ; sa demeure était le désert. (*S. Matth.* 3, 4.) Il maîtrisait non-seulement toutes ses passions mais on peut dire qu'il se mortifiait complètement.

Le jeune Théodore.

Le jeune Théodore qui descendait d'une illustre famille, gémissait chaque fois qu'il voyait la table de son père couverte de mets exquis et recherchés. A quoi bon, disait-il, ce superflu et ces dépenses, puisqu'il faut si peu de chose pour l'entretien de l'homme? » Il mangeait avec tant de sobriété qu'il avait souvent des scrupules, craignant d'avoir fait trop bonne chère pendant le repas. Parfois il disait : « L'intempérance est la source d'une infinité de péchés, mais la tempérance est un moyen efficace pour se conserver dans la grâce de Dieu et s'exercer à la pratique de toutes les vertus. » il mourut riche en mérites, après avoir mené dans le désert, sous la conduite de S. Pacôme, une vie plus angélique qu'humaine. (*S. Jérôme. Vie de S. Pacôme.*)

6) La *douceur ou la mansuétude.* Par douceur on entend la répression de tous les désirs de vengeance, de tout sentiment de colère injuste et de malveillance. « Etre doux, dit S. Chrysostôme, c'est savoir supporter les offenses et tâcher d'empêcher celles qui sont faites aux autres, » S. Augustin appelle *doux* ceux qui rendent le bien pour le mal (1). — C'est la vertu que le divin Sauveur nous recommande de la manière la plus expresse, puisqu'il nous dit à tous : « Apprenez de moi, que je suis doux et humble de cœur. » (*S. Matth.* 11, 29.)

Exemples tirés de l'Ecriture.

L'Ecriture-Sainte est riche en exemples de douceur chrétienne. Moïse supporta pendant quarante ans les cœurs durs, les murmures et les grossièretés des Israélites. — Quel modèle de patience et de douceur ne fut pas le saint homme Job, contre lequel le démon mit en œuvre toute sa malice et sa

(1) Voyez les exemples ci-dessus, page 32-44, et 71-81.

haine pour le porter, au moyen de toute espèce de tourments, à l'impatience. Il en fut de même de Tobie. David fut persécuté de la manière la plus indigne durant plusieurs années par Saül. (1. *Liv. des Rois.* 24 *et* 26.) Son propre fils se révolta contre lui et chercha à lui ravir la couronne avec la vie. Mais à toutes ces persécutions, ce grand roi opposa toujours une invincible patience et une inaltérable douceur. Il déplora amèrement la perte de son fils dénaturé et souhaita mourir pour son salut. — Les exemples de douceur sont fréquents dans le nouveau testament. Avec quelle douceur et quelle patience souffrit et mourut Jésus-Christ? S. Etienne l'imita en priant pour ses bourreaux quand il dit : « Seigneur, ne leur imputez point ce crime. » (*Act. des Apôt.* 7, 58-59.) Les apôtres comme fidèles imitateurs de Jésus-Christ, montrèrent la même douceur.

Triomphe de la douceur.

Un prêtre fut un jour prié de recueillir dans une grande ville des aumônes pour les pauvres, ce qu'il fit avec son humilité et sa charité ordinaires. Arrivé dans un hôtel pour y remplir sa noble mission, il s'approcha d'une table où se trouvaient plusieurs habitués, et demanda poliment une aumône pour ses pauvres, mais tout-à-coup voilà qu'un des convives s'irrite et se met à lancer une bordée de grossières injures contre l'état vénérable auquel appartenait le collecteur; il finit même par lui cracher au visage, l'homme de Dieu, souriant avec la douceur d'un ange, dit alors : « Mon cher monsieur, vous avez été bon pour me donner ce qu'il me fallait, et je vous en remercie; maintenant, j'ose vous prier de me donner aussi quelque chose pour les pauvres. » L'insulteur écrasé sous le poids d'une patience et d'une douceur aussi sublimes, regarda comme pétrifié, le suppliant, et trouva à peine des mots pour lui demander pardon, tandis que le serviteur de Dieu s'en alla avec de riches aumônes pour ses chers pauvres.

S. François Régis.

Rien ne montre mieux ce que peut le zèle, sur les cœurs

même les plus endurcis, que les victoires qu'il fit remporter à S. François Régis. Ayant appris un dimanche qu'il y avait dans une hôtellerie une troupe de libertins qui, échauffés par le vin, tenaient des discours impies et commettaient d'autres excès, il s'y transporta sur-le-champ pour essayer d'empêcher le désordre et le scandale. Ses discours furent méprisés; il y en eut même un de la troupe qui lui donna un soufflet. Le saint homme, sans marquer la moindre émotion, lui présenta l'autre joue en lui disant : « Je vous remercie, mon frère, du traitement que vous me faites : si vous me connaissiez, vous gageriez que j'en mérite beaucoup plus. » Cette patience émut tous ceux qui étaient présents; ils se retirèrent pénétrés d'une confusion salutaire.

Comparaisons.

« La douceur arrache de la main de la colère le poignard menaçant, et éteint l'imprécation avant qu'elle s'échappe brûlante des lèvres du furieux. Cette vertu, fille du ciel, répand autour d'elle le calme et la paix du ciel. » — De même qu'un coussin d'édredon paralyse le choc d'une pierre lancée avec violence, de même un homme doux brise l'emportement de la colère, quand il oppose une parole douce et affable. » — « Le cœur de l'homme doux qui a extirpé toutes les épines de la colère, est un lit agréable ou Dieu aime à prendre son repos. » (*Munch.*)

7) *Le zèle pour le bien* consiste à servir Dieu de bon cœur, à procurer sa gloire selon nos moyens et à remplir fidèlement tous nos devoirs. — Conséquemment cette vertu embrasse *a*) le zèle pour le service et la gloire de Dieu, et *b*) le zèle pour l'accomplissement des devoirs de notre vocation et de notre état, zèle qu'on appelle aussi *diligence*. Ce zèle pour le bien nous est prescrit par *notre fin dernière* ou notre destinée éternelle, puisque nous sommes sur la terre pour servir Dieu et sauver ainsi notre âme, comme nous l'avons montré dans l'introduction (1 *partie, page* 1-20) par des exemples, des compa-

raisons et des explications. C'est pourquoi le sage Sirach disait: « Travailler au salut et servir Dieu, voilà tout l'homme, » (*Eccl.* 12,14.) Et S. Paul nous adresse ces mots: « Ne soyez point paresseux dans ce qui est de votre devoir; soyez fervents en esprit, et servez le Seigneur. » (*Epît. aux Rom.* 12, 11.) D'ailleurs nous sommes nés pour travailler comme l'oiseau pour voler, et celui qui ne veut pas travailler ne mérite pas de manger; le paresseux récoltera les fruits déplorables de sa paresse et de sa fainéantise.

Saint Antoine du désert.

Etre fidèle et zélé dans le service de Dieu, aussi bien que dans l'accomplissement des devoirs de notre état, en un mot: *prier et travailler*, voilà ce qui nous rend saints. Saint Antoine, seul au milieu d'une affreuse solitude, se sentait accablé d'une profonde tristesse, attaqué de pensées impures et de ténèbres intérieures. S'adressant alors au Seigneur, il dit: « O mon Dieu! je voudrais sauver mon âme, mais les pensées immondes qui me poursuivent, s'opposent à mon salut. Que dois-je faire dans cette désolante situation? Comment me sauver? » — En même il se leva et se rendit dans sa cellule. Là il vit un homme assis par terre qui tantôt travaillait et tantôt priait. Antoine ne douta point que ce ne fut un ange qui venait lui enseigner ce qu'il avait à faire; aussitôt il entendit cet étranger lui adresser les paroles suivantes: « Fais comme moi, et tu seras sauvé. » Après ces mots l'étranger s'empressa de quitter la cellule du solitaire. (*Fleurs du désert.*)

Diligence et zèle infatigable de S. Isidore.

Saint Isidore eut le malheur de perdre son père et sa mère dans un âge où l'enfant a surtout besoin de leur assistance. Saint Léandre, son frère, adopta comme un autre père le pauvre orphelin et l'envoya à Séville fréquenter l'école. Mais Isidore, qui plus tard fut un flambeau éclatant de sagesse humaine et céleste, apprit d'abord très-péniblement,

de manière que, découragé à la vue du peu de progrès qu'il faisait, il quitta l'école et s'enfuit secrètement de Séville, sans savoir à qui s'adresser. Fatigué bientôt de sa marche, il s'assit près d'une source et aperçut une pierre que les gouttes d'eau, en tombant, avaient creusée insensiblement. Alors il se dit en lui-même: « Comment! si de nombreuses gouttes d'eau sont capables d'amollir la dureté de la pierre, ne pourrais-je pas, nonobstant le peu de talents que je possède, réussir, au moyen d'un travail assidu, à faire des progrès et à acquérir les connaissances que possèdent mes condisciples? » Cette pensée donna un nouveau courage au jeune homme; il retourna de suite à la ville, implora fréquemment l'assistance divine et s'appliqua aux études avec un zèle infatigable. Bientôt Isidore eut vaincu ce qu'il y avait de plus difficile, les principes, et il marcha chaque jour de progrès en progrès; la joie qu'il ressentit de son avancement, redoubla dans Isidore le goût de l'étude, et c'est ainsi qu'en peu de temps il égala non-seulement ses condisciples, mais ils les surpassa même de loin dans les langues. Des talents qu'on n'avait pas soupçonnés, se manifestèrent d'une manière surprenante dans le jeune étudiant. Une rare facilité pour l'éloquence, un esprit observateur et profond, bien audessus de son âge, s'unirent dans Isidore à une prodigieuse mémoire et à un jugement droit. Comme il avait grandi en sagesse et en science, il avait grandi aussi dans l'amour et la crainte de Dieu. Par la suite il devint archevêque de Séville et l'ornement de l'Eglise d'Espagne dont les habitants vénèrent encore en lui un de leurs plus grands hommes. Voilà comment il est vrai de dire qu'un travail assidu triomphe de tout. (*Bibliothèque de la jeunesse.*)

Combien le travail est salutaire.

Quand on demanda un jour au vénérable Robert Bellarmin, quelle classe d'hommes était le plus à même d'assurer son salut, il répondit : « Ce sont les ouvriers qui gagnent tous les jours leur pain à la sueur de leur front; car de bon matin ils commencent à travailler, et cela dure jusqu'au

soir; il ne leur reste donc pas de temps pour faire le paresseux, et en même temps ils trouvent toutes sortes d'occasions pour pratiquer la vertu. »

Nécessité du travail.

Le Père céleste ne confia pas son Fils à un riche fainéant, mais à un laborieux charpentier, à S. Joseph. Pour remplir cette charge celui-ci n'obtint aucun secours extraordinaire, mais il dut nourrir le divin enfant avec les fruits d'un rude travail. Aussi nous ne lisons pas que Jésus, qui plus tard nourrit plusieurs milliers d'hommes avec quelques pains, ait garni le garde-manger dans la maison de ses parents, quand il était vide, ou que par un effet de sa puissance il ait pourvu aux besoins des siens; non, mais il travailla avec ses parents et voulut les aider à gagner ce qui était nécessaire à la vie. — Plus tard Jésus-Christ choisit pour ses apôtres des ouvriers laborieux, et ses auditeurs étaient la plupart des gens du peuple, des ouvriers. S. Paul, l'apôtre des nations, gagnait sa vie à faire des tapis, et c'est lui qui a dit ces paroles austères : « Qui ne travaille pas,ne doit pas manger. » Aussi tous les imitateurs de Jésus-Christ et des Apôtres se livraient autrefois au travail. Les Pères du désert eux-mêmes, dont la nourriture ne coutait rien ou que peu de chose, puisqu'ils vivaient la plupart de racines et d'herbes, avaient chacun leur ouvrage déterminé. Un des plus illustres solitaires, S. Paul abbé, avait coutume de tresser des nattes et d'autres objets au moyen de feuilles de palmier. Lorsqu'il en avait fabriqué ainsi une grande quantité et que personne ne venait les prendre, il les brûlait toutes afin qu'il n'eût pas l'occasion de se dire : j'ai travaillé assez; désormais je puis me reposer. — Un jour qu'on demandait à un autre solitaire appelé Dorothée qui travaillait non-seulement le jour mais encore une grande partie de la nuit, pourquoi il tourmentait ainsi son corps, il répondit avec beaucoup de raison : « C'est de peur que le corps ne me tourmente à son tour. » Il savait bien que le travail, l'appli-

cation dompte les appétits de la chair et éteint le feu de la concupiscence.

Le travail est le meilleur assaisonnement des aliments.

Le repas le plus frugal goûte toujours bien après le travail, car le travail est le meilleur assaisonnement des mets. — « La soupe est bien trop maigre, » disait la petite Gertrude, en déposant sa cuiller ; « je ne saurais plus en manger. » — « Et je n'ai pas le temps d'en préparer d'autre, » répondit la mère ; « mais le soir je vous en donnerai une qui vous goûtera beaucoup mieux. » — Sur cela, la mère s'en alla avec Gertrude au jardin-légumier, où elle se mit à déterrer les pommes de terre, tandis que Gertrude s'occupa, jusqu'au coucher du soleil, à les ramasser et à les jeter dans un sac. Quand toutes deux furent revenues à la maison, la mère mit sur table la soupe du soir. Gertude la goûta et dit : « Voilà une tout autre soupe, elle me goûte bien mieux. » et elle mangea tout ce qui se trouvait dans son assiette. — La mère sourit et dit : « Mon enfant, c'est la même soupe que vous avez laissée à midi. Maintenant elle goûte mieux, parce que vous avez travaillé avec ardeur durant l'après-dîner. » (*Livre de lecture, de Schuster.*)

Pratique. Ame chrétienne ! nous avons donc appris à connaître les belles et nobles vertus que nous devons nous efforcer tous d'acquérir avec un zèle infatigable. A vous donc de pratiquer toutes ces vertus, si vous voulez un jour obtenir la glorieuse couronne des vertus. Ne cessez donc pas de lutter contre vos mauvaises inclinations ; car sachez bien, sans une lutte continuelle vous n'acquerrez jamais les vertus chrétiennes (comme nous l'avons déjà dit en expliquant ce que c'est que la vertu) ; mais si vous avez combattu fidèlement jusqu'à la mort, Dieu vous donnera la couronne de la vie. (*Apoc.* 2, 10.)

Le glaive et le casque de fer ; le sceptre et la couronne.

Charles V, roi de France, pour sonder les dispositions de

son jeune fils, le dauphin, fit un jour placer devant lui deux tables ; sur l'une il déposa un sceptre et une couronne, sur l'autre un glaive et un casque de fer, et le laissa libre de choisir entre ces deux espèces de cadeaux. Le jeune prince n'hésita pas longtemps, il prit le glaive et le casque. Quand son père lui demanda les raisons de son choix, il dit: « c'est qu'avec le glaive et le casque on obtient ou l'on conserve le sceptre et la couronne. »

Dieu fait de même avec nous. D'un côté il met le glaive et le casque, afin que nous combattions vaillamment toutes les mauvaises inclinations qui se trouvent en nous ; d'un autre côté il met le sceptre et la couronne, afin de nous les donner comme une récompense après que nous aurons lutté victorieusement : C'est pourquoi, encore une fois : « Ne cessez de combattre pour la vertu ! Où il n'y a pas de combat, il n'y a pas de victoire ni de couronne.

§ II. DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

(*Gr. Cat.* 25e *q.*)

Pourquoi nous devons aspirer à la perfection chrétienne. — *Explication.* C'est un devoir sacré pour nous tous de parvenir à la perfection qui convient à notre état. *Dieu* l'exige en effet de nous, comme l'exige *notre propre avantage*. *Notre Seigneur* désire de nous que nous soyons *parfaits*, puisqu'il dit expressément : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait, » (*S. Matth.* 5, 48.) et autre part : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de *tout* votre cœur, de *toute* votre âme, de *tout* votre esprit, et de *toutes* vos forces. » (*S. Marc* 12, 30.) Qu'est-ce autre chose qu'aimer Dieu *parfaitement*, le servir *parfaitement*, et ainsi être *parfaits?* Le panetier de Pharaon, dit-on, laissa dans la farine une petite pierre; or, le roi l'ayant rencontrée dans le pain en mangeant, fit jeter de suite le panetier en prison. L'échanson qui négligea d'enlever un moucheron tombé dans la coupe du roi, éprouva le

même sort que le premier. Or, si l'on doit servir *parfaitement* un roi de la terre, à combien plus forte raison ne doit-on pas servir *parfaitement* le roi des rois? — *Notre propre avantage* exige ensuite que nous travaillions à acquérir la perfection; car plus notre vie est sainte sur la terre, plus notre gloire sera grande au ciel; si au contraire, nous ne nous efforçons pas de devenir sans cesse meilleurs, nous reculerons toujours dans le chemin de la vertu, nous tomberons facilement dans des péchés graves et ainsi nous risquons de nous damner. « Car à celui qui possède, » dit notre divin Sauveur, « on donnera, et il sera dans l'abondance; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. » (*S. Matth.* 25, 29.)

Celui qui veut se sauver, doit avancer sans cesse dans le chemin de la vertu et de la perfection.

Le vénérable Alph. Rodriguez exprime cette vérité de la manière suivante : « Quiconque veut être saint, doit oublier le bien qu'il a fait, et songer continuellement à ce qui lui reste à faire, et celui-là est véritablement heureux qui profite chaque jour, qui ne considère pas ce qu'il fit hier, mais qui songe seulement à ce qu'il faudra qu'il fasse aujourd'hui pour faire de nouveaux progrès. »

(*Gr. Cat.* 26^e^ *q.*)

En quoi consiste la perfection chrétienne. — Explication. La perfection chrétienne consiste à renoncer à l'amour déréglé du monde et de nous-mêmes, et à aimer Dieu par-dessus toutes choses et toutes choses en Dieu. « La perfection chrétienne, » dit S. François de Sales, « ne consiste point à ne pas regarder le monde, mais elle consiste à ne pas s'en amouracher, » c'est-à-dire, à ne pas l'aimer d'un amour *désordonné*, à ne pas s'y attacher. Quiconque veut être parfait, doit pouvoir s'écrier avec

David : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel? Et hors de vous qu'ai-je voulu sur la terre? O mon Dieu, vous êtes la force de mon cœur et ma part éternelle. » (*Ps.* 72, 25-26.)

Exemple de perfection chrétienne.

S. Arsène, solitaire, avait obtenu un riche héritage par un testament dont un employé de la cour avait dressé l'acte. — Mais le Saint refusa constamment d'accepter les biens qu'on lui avait laissés, disant : « Je suis déjà mort aux yeux de mes proches et conséquemment il est impossible que je sois l'héritier de ce parent. Dieu seul est mon héritage et l'objet de mon amour. » Ce Saint avait donc atteint la perfection, puisqu'il avait renoncé à l'amour du monde et de lui-même, et qu'il aimait Dieu au-dessus de tout et tout pour Dieu.

Le divin Maître et S. Catherine de Gènes.

En quoi consiste la perfection chrétienne et de quelle manière on peut le plus aisément y parvenir, c'est ce que montra le divin Maître à une âme privilégiée, à S. Catherine de Gènes, au milieu d'un colloque mystérieux, quand il lui dit : « D'abord : qu'on ne vous entende jamais dire : *je veux* ou *je ne veux pas;* deuxièmement : ne dites jamais *mon* mais *notre;* troisièmement : ne vous excusez jamais sous aucun rapport, mais soyez toujours prête à vous accuser vous-même. » — S. Catherine suivit ces prescriptions de la manière la plus fidèle, comme le prouve toute l'histoire de sa vie. — Personne ne saurait dire en effet quel zèle S. Catherine employa pour mettre en pratique ces leçons célestes; c'est pourquoi elle plut tant à son divin Maître qu'il l'enrichît de grâces toutes spéciales. (*Hungari.*)

(*Gr. Cat.* 27^e^ *q.*)

Le chemin qui conduit à la perfection. — Explication. Le chemin le plus sûr pour arriver à la perfection chrétienne est l'*imitation de Jésus-Christ*, c'est-à-dire, que nous pouvons parvenir le plus facilement et le plus sûrement à la perfection chrétienne, en réglant toutes nos

pensées, nos paroles, nos actions sur notre divin modèle Jésus-Christ, puisqu'il est le chemin, la vérité et la vie. C'est pourquoi le divin Sauveur disait lui-même au jeune homme dont il est parlé dans l'Evangile (*S. Matth.* 19, 21.) « Si vous voulez être parfait, suivez-moi. » Et S. Isidore nous dit : « Voulez-vous arriver à la perfection, suivez sans cesse la trace de Jésus-Christ, comme le chasseur suit la trace du gibier. » — « Les peintres doivent regarder souvent l'objet qu'ils veulent copier, » dit S. Basile (*Epist. ad Greg. de vita solit.*), « de même, celui qui veut devenir parfait doit souvent jeter ses regards sur la vie de Jésus et des saints. »

Le portrait d'or.

Boleslas IV, roi de Pologne, portait suspendu au cou le portrait en or de son père, et avant d'entreprendre quelque chose, il avait coutume de baiser cette image et de dire : « O mon père! que je ne fasse jamais rien qui soit indigne de votre nom. » — Combien vite nous parviendrions à la perfection, si, au milieu de toutes nos actions et nos omissions, nous avions ainsi toujours sous les yeux l'image de notre divin Sauveur et si nous disions : « O mon Jésus! que je ne pense jamais à rien, ou que je ne fasse rien qui soit indigne de vous. »

Réponse remarquable de S. Paulin.

Saint Paulin, évêque de Nole, appliquait tous ses efforts à retracer fidèlement au-dedans de lui l'image de Jésus-Christ, en l'imitant; c'est pourquoi il répondit à un de ses amis qui désirait avoir son portrait : « Quel portrait vous enverrais-je? Le *vieil* homme est trop laid et n'est pas digne d'être copié; quant au *nouvel* homme il n'est pas encore formé ou dessiné jusqu'à la *perfection*. »

Comparaison.

« Autrefois les enfants de famille noble portaient suspendu au cou, le portrait de leurs parents renfermé dans un étui en forme de cœur, et cet ornement servait à leur rappe-

ler qu'ils devaient imiter les vertus héroïques de leurs parents. Le chrétien, lui, ne doit pas seulement porter extérieurement au cou l'image de Jésus-Christ, mais il doit la graver si profondément dans son cœur et dans son âme, qu'elle y soit imprimée comme l'est un sceau avec ses traits et ses couleurs dans la cire molle. » (*Marchant.*)

DES TROIS CONSEILS ÉVANGELIQUES.

(*Gr. Cat.* 28-32 *q.*)

Explication. Comme *principal moyen* pour parvenir à la perfection, le divin Sauveur lui-même a recommandé surtout de pratiquer les *conseils évangéliques,* qui sont : *La pauvreté volontaire, la chasteté perpétuelle et l'obéissance parfaite.* On les appelle *conseils* parce que Jésus-Christ s'est borné à les *conseiller* et n'en a point fait de précepte; *évangéliques*, parce qu'ils sont recommandés dans l'Evangile. La pratique de ces conseils évangéliques a une valeur d'autant plus grande aux yeux de Dieu, qu'ici ce n'est pas un précepte, une *obligation stricte*, comme dans les commandements, mais la *libre* volonté de l'homme qui est en jeu. « Une grande récompense, dit S. Jérôme, est reservée à ce qu'on fait librement sans y être obligé. »

Les trois écus d'or.

Le Seigneur Jésus, disent les annales de Saint-François, apparut un jour avec un visage gai et aimable à ce saint patriarche et désira de lui un triple sacrifice. « Ah Seigneur! répondit le bienheureux, vous savez bien que j'ai tout offert à votre divine majesté et que je vous appartiens tout entier; que je n'ai plus rien qui m'appartienne, hormis cette robe de bure et ce cordon, que ceux-ci même sont à vous. Que puis-je donc encore vous donner? Ah ! si j'avais encore un cœur et une âme pour pouvoir vous les offrir! Seigneur, donnez-moi afin que je puisse vous rendre et faire votre

sainte volonté. »—Le Seigneur répondit : « François, fouillez dans votre robe et donnez-moi ce que vous y aurez trouvé. »

Le saint homme fit selon le désir du Seigneur, trouva une merveilleuse pièce d'or, comme il n'en avait jamais vu, et la remit au Seigneur. Il renouvelle sur l'ordre de Jésus, la même opération jusqu'à trois fois et lui donne chaque fois ce qu'il a trouvé. Alors le Seigneur lui expliqua ce qu'il entendait par ces trois pièces d'or, c'étaient *les trois conseils évangéliques* : l'*obéissance* d'or, la précieuse *pauvreté*, la brillante *chasteté*. Et François les offrit si parfaitement au Seigneur, qu'il pouvait dire que jamais sa conscience n'eut rien à lui reprocher sous ce rapport.—Ame chrétienne, vous pouvez dire aussi comme François, avec Job, d'après la condition de votre état : « Mon cœur n'accuse aucun jour de ma vie. » (27, 6.) (*Philotée 3e année.*)

Nous allons expliquer maintenant en détail ces trois *conseils* évangéliques.

1) *La pauvreté volontaire* est le renoncement aux biens temporels pour arriver d'autant plus sûrement aux biens éternels. Le pauvre volontaire est encore pauvre en esprit, et il l'est bien plus; car le pauvre volontaire renonce à tout ce qui lui appartient, tandis que le pauvre en esprit ne renonce pas entièrement à ses biens, mais il n'y attache pas son cœur. Jésus-Christ lui-même est devenu pauvre, et depuis sa naissance jusqu'à sa mort sur la croix il est demeuré pauvre; il s'est anéanti lui-même et a pris la forme d'un esclave; bien souvent il ne savait où reposer la tête. C'est pourquoi il désire de tous ceux qui aspirent à une plus haute perfection, la pauvreté volontaire. C'est ainsi qu'il dit un jour à ce jeune homme dont parle l'Evangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et suivez-moi. » (*S. Matth.* 19, 20-21.) Depuis lors beaucoup d'âmes pieuses suivirent cet exemple et ces

paroles du divin Sauveur; ils quittèrent tout ce qu'ils avaient, et expérimentèrent par eux-mêmes cette consolante vérité que S. Jérôme exprime de la manière suivante : « Celui qui est pauvre avec Jésus-Christ est infiniment riche. »

Exemples tirés de l'Ecriture.

Les apôtres suivirent d'abord l'exemple de Jésus. « Voyez, nous avons tout quitté, dit S. Pierre à son Seigneur et divin maître, et nous vous avons suivi. » (*S. Matth.* 19, 27.)—Les premiers chrétiens agirent de même, car il est dit dans les actes des apôtres : « Nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes..... Tous ceux qui possédaient des champs, ou des maisons, les vendaient et apportaient le prix de ce qui était vendu, » (4, 32, 34) pour montrer qu'ils foulaient aux pieds les richesses et les méprisaient.

Pauvreté volontaire par amour pour Jésus.

Sainte Angèle de Mérici, institutrice de l'ordre des Ursulines, depuis le jour de sa première communion, avait toujours témoigné le plus profond respect pour le saint Sacrement de l'Autel et tout son désir était de pouvoir se nourrir aussi souvent que possible de cette manne céleste. Afin de puiser souvent à cette source de délices ineffables d'où découlent toutes les grâces, elle avait toujours grand soin de préparer son cœur, comme un temple digne du Seigneur. C'est pourquoi elle employait toute l'énergie de sa volonté pour arriver au plus complet renoncement d'elle-même et embrassa un genre de vie qu'on eût pu appeler une mort continuelle. Ce qui la touchait surtout, c'était la considération de la *sainte pauvreté de Jésus*, que lui rappelait sans cesse l'humble apparence de pain, sous laquelle l'homme-Dieu voile avec tant d'amour et de bonté sa souveraine majesté; or pour se conformer à cette pauvreté de Jésus, elle fit le vœu solennel, en présence du saint Sacrement, d'humilier son corps et avec le corps sa vie entière sous les livrées de la

sainte pauvreté et de la pénitence. Elle châtia donc désormais ses membres en portant sans cesse, nuit et jour, un cilice, qu'elle ne déposait que pour en revêtir un qui fut plus rude. Pour remplir fidèlement son vœu de pauvreté, elle renonça à tout, même à la moindre profession temporelle, et résolut de vivre uniquement d'aumônes qu'elle ne recueillait que dans le plus grand besoin. On ne voyait dans sa cellule ni lit, ni aucun meuble, ni les objets même les plus nécessaires. Une mauvaise chaise ou une natte de paille étendue sur la terre lui servait pour se reposer; une pierre lui tenait lieu d'oreiller pour y appuyer sa tête; l'unique délassement qu'elle s'accordait parfois, c'était de dormir sur une poignée de sarments de vigne. Du pain et de l'eau avec quelques légumes formaient sa nourriture journalière. Durant le grand carême, elle ne mangeait tous les jours que trois noix ou trois marrons auxquels elle ajoutait un peu de pain. Durant chaque semaine de ce temps de pénitence, elle jeûnait trois jours de la manière la plus austère, car alors elle ne se nourrissait que de la sainte Hostie qui rassasiait admirablement son âme et fortifiait d'une façon merveilleuse son corps affaibli. Et malgré toutes ces abstinences et ce jeûne rigoureux, elle ne cessait de s'écrier devant le saint Sacrement des Autels : « O mon pauvre Jésus, que ne puis-je par amour pour vous devenir encore plus pauvre! » (*Trésor d'anecdotes de Hungari.*)

La règle de saint François.

La règle de saint François était très-simple et fondée sur l'Evangile; il n'y avait mis que quelques dispositions pour ceux qui voulaient choisir ce genre de vie et se résoudre à vivre pauvres dans le monde sans posséder quoique ce soit. Observer l'Evangile de Jésus-Christ, vivre dans l'obéissance et la chasteté sans rien posséder, tel était tout le contenu de la règle, avec laquelle il se rendit à Rome pour l'y faire approuver. Innocent III qui occupait alors le siége de Saint Pierre, opposa beaucoup de difficultés à ce complet renoncement aux biens temporels, et la plupart des pré-

lats désapprouvèrent un ordre dont le principe fondamental était la pauvreté. Le seul cardinal Colonna prit la défense de cette règle et dit : « François veut régler son genre de vie sur l'Evangile ; or si nous refusons de l'approuver comme étant trop dur et trop étrange, nous condamnons par lui-même l'Evangile de Jésus-Christ ; car celui qui dit que ce genre de vie est quelque chose de nouveau, de déraisonnable ou d'impossible, semble blasphémer Jésus-Christ. »

2) *La chasteté perpétuelle* est le renoncement volontaire, durant toute la vie, non-seulement à tous les plaisirs charnels, mais encore au mariage, afin de pouvoir servir Dieu sans partage. L'Ecriture-sainte recommande la chasteté perpétuelle en plusieurs endroits. Ainsi le divin Sauveur parle de *ceux qui se sont faits eunuques eux-mêmes à cause du royaume des cieux.* (*S. Matth.* 19, 12) c'est-à-dire qui gardent la chasteté perpétuelle. Saint Paul écrit dans son épître aux Corinthiens : « Quant aux vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur ; mais voici le conseil que je donne... Celui qui marie sa fille fait bien ; mais celui qui ne la marie point, fait encore mieux. » (1 *Epît.* 7.) Aussi dès les premiers temps de l'Eglise la virginité fut plus estimée que l'état de mariage. « Si quelqu'un dit que l'état de mariage doit être préféré à l'état de virginité, et qu'il est moins préférable et moins salutaire de demeurer vierge que de s'unir par les liens du mariage, qu'il soit anathème ! » Voilà comment s'exprime le Concile de Trente (*sess.* 24. *Cap.* 10.).

Exemples tirés de l'Ecriture.

Comme Jésus-Christ est un modèle de toutes les autres vertus pour nous, ainsi il est un modèle de chasteté perpétuelle ; aussi ses ennemis les plus acharnés ne pouvaient lui reprocher même l'ombre d'une faute contre la pureté. — Le

prophète Elie garda le célibat toute sa vie, ainsi que son disciple Elisée. — S. Jean-Baptiste mena toujours une vie chaste et pure, voilà pourquoi il fut choisi comme précurseur de Jésus-Christ. — S. Jean l'Evangéliste se distingua d'une manière spéciale par sa conduite virginale, et c'est pourquoi il fut le disciple bien-aimé et privilégié du Sauveur. — S. Paul observa également la chasteté perpétuelle et désira que tous les hommes fussent comme lui. Et qui pourrait compter toutes les âmes virginales des deux sexes, qui imitèrent ces exemples et conservèrent la chasteté perpétuelle?

Le choix judicieux.

Jeanne, la fille d'Alphonse V, roi de Portugal, était aussi distinguée par la beauté de son corps que par les vertus qui embellissaient son âme. Aussi les principaux monarques de la chrétienté qui vivaient à cette époque, briguaient-ils sa main; Louis XI, roi de France, la demandait pour son fils Charles VIII; Maximilien, archiduc d'Autriche, plus tard empereur du Saint-Empire romain, et Richard III, roi d'Angleterre, l'ambitionnaient pour eux-mêmes. Son père lui laissa entrevoir assez clairement, combien volontiers il l'eût vu prendre pour époux un de ces trois prétendants illustres. Un jour, profitant d'un moment favorable, elle se rendit avec une tendresse et un respect filial auprès de son père bien-aimé et lui dit : « Mon cher père, mon roi et mon maître! de puissants monarques briguent ma main et désirent m'avoir pour épouse. Ils sont immenses, les trésors qui s'offrent à moi; elles sont brillantes les espérances qui me sourient; je le sais, je puis devenir reine ou impératrice, mais à quoi me servent l'or et l'argent, les honneurs et les titres les plus pompeux? C'est un simple son, une ombre passagère que la vie aperçoit et que la mort fait disparaître. Aussi ai-je mûrement pesé la chose. — J'ai parcouru aujourd'hui tous les noms des grands princes qui m'ont offert leur main pour l'unir à la mienne par les liens sacrés et indissolubles du mariage; et quand je lisais leurs noms, je posais dans mon esprit à chacun d'eux cette question : Eh bien! n'attristerez-

vous jamais mon cœur! Et il me semblait que chacun d'eux me donnait cette réponse : « Jamais durant la vie, mais seulement lorsque l'implacable mort nous séparera; à cette heure de sombres angoisses, votre cœur saignera, vos yeux fondront en larmes, et alors tous les trésors, que nous vous avons offerts en cadeaux de noces, seront sans valeur! » — Ce langage était d'une accablante tristesse pour mon cœur sérieux et mon âme pensive. Mais voilà que tout à coup s'annonça un nouveau prétendant qui me dit : « Princesse, choisis hardiment! Je t'offre aussi ma main qui porte de ses deux doigts tous les royaumes et qui donne leurs couronnes aux rois et aux princes de toute la terre. Moi seul je ne meurs pas, l'empire que j'exerce dure éternellement et les trésors que je vous apporte en cadeau de noces, sont impérissables. » Il dit et disparut. — Eh bien! mon père, veuillez me dire maintenant quel est ce choix auquel doit s'arrêter votre fille? Dites franchement ce que vous pensez et comme le devoir paternel vous le prescrit. » Et Alphonse dit, sans hésiter longtemps : « Jeanne, ma chère enfant! choisissez le dernier prétendant, le roi qui est éternel et dont les trésors durent éternellement. » Jeanne accepta avec joie le conseil paternel qui était complètement en harmonie avec le désir qu'elle avait nourri depuis longtemps dans son cœur; et elle se rendit dans l'ordre des Dominicaines, pour y devenir à jamais la fiancée de celui qui est lui-même éternel, qui vit et demeure éternellement et récompense par des biens éternels tous ceux qui l'aiment et le servent à l'exemple de Jeanne, la vertueuse fiancée royale. (*P. Reinh. Scal. cœlest.*)

Comparaison.

Chaque vierge est une reine, soit parce qu'une vierge consacrée à Dieu est l'épouse du plus grand des rois; soit parce qu'en domptant les passions qui produisent le plus odieux esclavage, elle acquiert un nouvel empire sur elle-même. Une vierge est un don du ciel; elle fait la joie et la gloire des parents; elle exerce dans la maison le sacerdoce de la chasteté. (*S. Ambroise.*)

3) *L'obéissance parfaite* consiste à abdiquer entièrement la volonté propre, pour accomplir d'autant plus sûrement la volonté divine sous la direction d'un supérieur qui tient la place de Dieu. Le divin Sauveur exhorte ses disciples et tous les chrétiens à pratiquer cette obéissance, quand il dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix, et me suive. » (*S. Matth.* 16, 24.) Combien la vertu d'obéissance est agréable à Dieu, c'est ce que nous voyons au premier livre des Rois (15, 22.), où il est dit : « L'obéissance vaut mieux que le sacrifice, et la soumission vaut mieux que l'offrande de la graisse des victimes; » ce que S. Thomas nous prouve dans les paroles suivantes : « Rien n'est plus agréable à Dieu qu'un homme qui renonce à sa propre volonté pour suivre la volonté du Seigneur, et ce n'est pas sans raison; car si Abraham fut si agréable à Dieu parce qu'il voulut sacrifier son fils, combien plus lui sera agréable celui qui sacrifie, non un autre, mais qui se sacrifie réellement lui-même par une vraie obéissance. »

Exemples tirés de l'Ecriture.

David se distingua par son obéissance, c'est pourquoi Dieu a dit de lui : « J'ai trouvé un homme selon mon cœur, qui accomplit en tout ma volonté; c'est pourquoi je l'ai consacré avec l'huile sainte, avec l'onction de ma sainteté, ma main sera son appui et mon bras le fortifiera, afin que tout ce qu'il entreprend, lui réussisse. » (*Ps.* 88, 21-22.) — Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même est pour nous tous le modèle le plus sublime d'obéissance; car il est écrit de lui : « Jésus-Christ s'est humilié et il fut obéissant jusqu'à la mort, oui, jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms. » (*Epit. aux Phil.* 2, 8-9.) — Les apôtres quittèrent tout pour obéir à leur divin Maître, et depuis lors une foule d'âmes

saintes renoncèrent à leur propre volonté pour s'assujettir à la volonté de Dieu et à celle de leurs supérieurs.

La sévère obéissance.

Une jeune Sœur de Charité, aux traits nobles et doux, était assise, en pleurant, à côté du lit du comte Jules de Mornay, lorsque celui-ci approchait de ses derniers moments. Huit heures sonnèrent, et la religieuse pressa ses lèvres sur le front du mourant dont elle voulut s'éloigner. « Attendez, ma sœur, dit un ecclésiastique qui se trouvait dans l'appartement, attendez encore quelques instants et fermez les yeux à votre père. » La jeune Sœur de Charité était réellement Louise de Mornay, la nièce du maréchal Soult, laquelle eût pu avoir un revenu de cent mille francs, et trouver un parti dans les premières familles de la France. Mais elle avait préféré se consacrer entièrement à Dieu et aux pauvres. Le prêtre voulut la retenir, mais elle répondit : « Je ne le puis ; avant tout je dois obéir, quand même il m'en couterait les plus grandes peines, comme en ce moment, où je dois abandonner le lit de mon père mourant ; la règle m'ordonne d'être à neuf heures au couvent ; » et elle partit.

L'empereur Henri et l'abbé Richard.

L'empereur Henri, prince pieux, visitant un jour le monastère que gouvernait l'abbé Richard, éprouva, en entrant dans le cloître, un saisissement religieux, et dit ces paroles du psaume : « C'est ici le lieu de mon repos ; c'est l'habitation que j'ai choisie pour toujours. » L'évêque Haimon qui, avec l'abbé, accompagnait l'empereur, fit une attention particulière à ces mots. Ayant trouvé le moment de parler à l'abbé en particulier, il lui dit : « L'empereur parle de se faire moine, et veut rester avec vous. Pensez-y bien : si vous le recevez, vous ferez le malheur de l'empire. » Richard fit ses réflexions, et trouva cet expédient pour satisfaire la piété du prince sans nuire à l'Etat. Il assembla la communauté, et pria l'empereur de s'expliquer devant tous les religieux. Henri dit, en versant des larmes, qu'il avait résolu de quitter

les vanités du siècle et de se consacrer au service de Dieu, dans le monastère où il se trouvait. « Voulez-vous, dit l'abbé, pratiquer l'obéissance jusqu'à la mort, suivant la règle et l'exemple de Jésus-Christ? » Il répondit qu'il le voulait de tout son cœur. « Et moi, dit l'abbé, je vous reçois au nombre des moines dès ce moment, et me charge du soin de votre âme si, de votre côté, vous promettez de suivre, en vue du Seigneur, tout ce que je vous ordonnerai. » Henri promit qu'il le ferait, et l'abbé reprit : « Je veux donc et j'ordonne que vous repreniez le gouvernement de l'empire, confié à vos soins par la divine bonté, et que vous procuriez, autant qu'il est en vous, le salut de vos sujets par votre vigilance et votre fermeté à rendre justice. » L'empereur n'ouit qu'avec peine ce commandement inattendu. Il obéit néanmoins; mais il se regarda toujours depuis comme le disciple de l'abbé Richard. Il venait souvent conférer avec lui. Il fit constamment des maximes et des conseils de ce saint homme, la règle de sa conduite, et c'est ce qui rendit ses sujets heureux. (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'obéissance vaut mieux que le sacrifice.

Dans une vision, un père du désert aperçut dans le ciel quatre rangs ou chœurs. Dans le rang inférieur il voyait ceux qui autrefois avaient été malades, et remerciaient encore Dieu de leurs souffrances passées. Dans une autre classe il découvrait ceux qui avaient exercé l'hospitalité et avaient servi les étrangers avec dévouement. Dans la troisième se trouvaient les solitaires qui s'étaient séparés entièrement du monde; enfin le quatrième chœur était formé de ceux qui pour plaire à Dieu s'étaient soumis en toute obéissance à des supérieurs et à des directeurs spirituels. Ceux-ci se distinguaient par une beauté et une gloire toute spéciale, et quand le père eut demandé à son conducteur la raison de cette distinction, il lui fut répondu : « Tous les autres, pour le bien qu'ils ont fait, jouissent déjà d'une certaine paix, par suite de leur propre volonté; mais les âmes obéissantes renoncèrent à leur volonté propre, pour s'attacher entièrement à la

volonté du Dieu tout-puissant et à celle des directeurs spirituels, voilà pourquoi ils jouissent d'une gloire plus grande. » — Aussi quelques anciens pères du désert avaient coutume de dire : « Si vous voyez un jeune homme monter au ciel de sa propre volonté, retenez-le par les pieds, retirez-le sur la terre, ce qui lui sera plus avantageux. » (*S. Chrys. expliqué par Hägelsperger.*)

(*Gr. Cat.* 33-34e *q.*)

Pourquoi les conseils évangéliques sont les moyens principaux pour arriver à la perfection, et qui est tenu de les pratiquer. — Explication. Il n'y a pas de doute que les conseils évangéliques ne soient de puissants moyens pour arriver à la perfection; d'un côté en effet ils éloignent le grand obstacle à la perfection chrétienne, savoir l'amour et le désir désordonné des biens de la terre, des plaisirs des sens et de la licence; d'un autre côté ils font que l'homme offre à Dieu tout ce qu'il a et ce qu'il est, savoir les biens extérieurs par le vœu de pauvreté, le corps par le vœu de chasteté, et l'âme ou la volonté par le vœu d'obéissance. Au reste tous les hommes ne peuvent être obligés à la pratique de ces conseils; c'est ici qu'il faut appliquer cette parole du Sauveur : « Tous n'entendent pas cette parole, mais ceux à qui il est donné. » (*S. Matth.* 19, 11). L'observation de ces conseils incombe à tous les religieux et à tous ceux qui se sont engagés par un vœu. — Cependant ceux qui n'ont pas le courage de suivre les conseils évangéliques, ne doivent pas se permettre de les mépriser; bien plus ils doivent les avoir en grande estime à cause de leur excellence, et admirer les personnes qui les suivent : « Il y a des choses, dit S. François de Sales, qui ne plaisent pas à tout le monde et ne conviennent pas à toutes les circonstances; et néanmoins elles peuvent être bonnes en elles-mêmes. Si l'odeur du baume

vous fait mal à la tête, ce n'est pas une raison de dire que cette odeur est mauvaise. Si une bague ne s'adapte pas à votre doigt, ce n'est pas une raison de la jeter dans la boue.

Les conseils évangéliques ne sont pas pour tous, mais bien les préceptes évangéliques.

Que chaque homme ne peut être obligé de suivre les conseils évangéliques, c'est ce que montre l'exemple suivant. L'abbé Feuillet, archi-prêtre de saint Cloud, prédicateur distingué de son temps, parlait un jour dans une des chaires de Paris, avec un grand zèle, de la charité chrétienne à l'égard du prochain. La règle, passablement communiste, qu'il proposait, était renfermée dans cette affirmation inconsidérée : que tout le superflu appartient de droit aux pauvres, et qu'un chrétien pieux qui veut être assuré de son salut, doit se contenter d'un seul habit. Un brave negociant que le discours de l'orateur avait saisi et touché profondément, se reprochant de posséder trois habits, se rendit le jour suivant au château de Saint-Cloud et prit avec lui les autres habits dont il avait chargé un commis. Lorsqu'il se fit annoncer à l'abbé Feuillet, celui-ci revenait précisément d'une longue promenade pendant laquelle une pluie d'orage l'avait mouillé jusqu'aux os; on pria donc le marchand d'avoir quelques moments de patience, vu que monsieur l'abbé avait été surpris par une pluie battante et s'occupait à changer de vêtements. « Comment? s'écria le marchand, il met d'autres vêtements? Et cependant hier il a prêché qu'un chrétien doit se contenter d'un habit? Faites-lui bien mes compliments et dites-lui aussi, que je reprends avec moi mes deux habits; car j'ai résolu, quand il fera mauvais, d'agir comme lui. » En quoi consistait la faute que l'orateur avait négligé d'éviter? En ce que l'orateur zélé n'avait pas suffisamment distingué entre les *préceptes* évangéliques et les *conseils* évangéliques, et qu'il les avait représentés comme de stricte obligation tous les deux. La *loi évangélique*, comme règle de justice et de morale, est obligatoire pour tous les chrétiens sans exception. Les

conseils évangéliques ont principalement de la valeur pour ceux dont, à l'exemple des disciples choisis de Jésus-Christ, on exige une vertu héroïque, parce qu'ils sont destinés aux travaux apostoliques, à la propagation du royaume de Dieu, au salut d'un grand nombre d'âmes, et en même temps à la perfection et à des œuvres extraordinaires, choses auxquelles chacun ne peut pas être appelé. (*Veith. charitas.*)

(*Gr. Cat.* 35e *q.*)

Dans le monde même on peut mener une vie parfaite. — Explication. Toutefois pour arriver à la perfection il n'est pas absolument nécessaire qu'on entre au couvent, etc., on peut aussi devenir parfait dans le siècle, si l'on vit, non d'après l'esprit du monde, mais d'après l'esprit de Jésus-Christ. C'est pourquoi S. Jacques écrit : « Celui qui veut être un ami du monde, devient un ennemi de Dieu, » (4, 4.) et S. Jean : « Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui. Car tout ce qui est dans le monde, est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie. » (1 *Ep.* 2, 15-16.) Ainsi, quoique nous vivions dans le monde, nous ne devons pas vivre avec le monde. Qui pourrait compter le nombre de ceux qui ont vécu parfaits et sont devenus saints quoiqu'ils vécussent dans le monde? Il est vrai qu'ils vivaient dans le monde, mais c'était uniquement pour Dieu et pour le ciel.

La religieuse dans le monde.

Une demoiselle, qui demeurait dans un couvent, désirait ardemment d'y être reçue religieuse; elle manifesta à ses parents le grand désir qu'elle en avait : loin d'y consentir, ils l'obligèrent à revenir dans la maison paternelle. Sa piété étant solide, « Je serai religieuse dans le monde jusqu'à ce que je puisse l'être dans un monastère, » dit-elle; en conséquence, elle faisait à peu près tous les exercices des personnes consacrées à Dieu. Un certain espace de temps était

employé matin et soir au travail, mais il y en avait un qui était destiné à la méditation, un autre à la récitation de l'office divin et du chapelet, à la lecture spirituelle, à la visite du saint Sacrement, etc. Sa mère, voyant qu'elle s'affermissait dans son dessein, loin d'en changer, lui prescrivit dès lors tous les jours, tant de choses, et l'occupait tellement qu'elle ne pouvait plus faire aucun de ses exercices. Voici le parti que prit la servante du Seigneur, ce fut d'obéir constamment à sa mère comme à Dieu, de faire tout en esprit de foi et d'amour, de produire à chaque heure un certain nombre de saintes aspirations; elle se forma au dedans d'elle-même un oratoire où elle était toujours en prière, dans le temps même des occupations les plus dissipantes. Elle s'enracina par là si profondément dans la pratique de toutes les vertus, qu'ayant obtenu dans la suite d'entrer en religion, elle opéra des miracles, et a été mise par l'Eglise, après sa mort, au rang de ceux qu'elle honore comme saints. (*Heureuse année.*)

LES HUIT BÉATITUDES.

(*Gr. Cat.* 36e-38e *q.*)

Explication. Que l'esprit du monde est réellement opposé à l'esprit de Jésus-Christ, c'est ce que nous voyons par les *huit béatitudes;* car notre Seigneur y déclare heureux ceux précisément que le monde regarde comme misérables et insensés. En effet, le monde a coutume de représenter et de vanter les honneurs, les richessses, la gloire et les plaisirs des sens comme autant de sources de félicité; Jésus-Christ, au contraire, nous enseigne dans les huit béatitudes à chercher notre félicité en Dieu et dans son saint service, conséquemment à supporter avec joie et résignation la pauvreté, les persécutions et toutes les tribulations qui nous surviennent. Les *huit béatitudes* sont exprimées comme suit dans l'Evangile de S. Matthieu (5, 3-10.) : 1) « *Bienheureux les pauvres*

l'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. » Par pauvres d'esprit on entend ceux qui étant réellement pauvres, sont contents de leur état pauvre, ensuite ceux qui étant riches, n'attachent pas leur cœur aux richesses, et enfin ceux qui méprisent toutes les richesses et les biens de la terre; d'après les paroles de l'Apôtre, ils sont pauvres d'esprit « ceux qui achètent, comme s'ils ne possédaient pas; ceux qui usent des choses de ce monde, comme s'ils n'en usaient point. » (1 *Epît. aux Cor.* 7, 30.) Par pauvres d'esprit, on entend aussi les âmes humbles. « Il est pauvre d'esprit, » dit un saint docteur, « celui qui est humble de cœur, qui n'a pas une haute opinion de lui-même, comme d'un autre côté on entend par riche d'esprit un orgueilleux qui s'imagine être grand, » La récompense de la pauvreté d'esprit est le *ciel* (« car le royaume des cieux leur appartient ») et même *le ciel sur la terre*, puisque les pauvres d'esprit sont toujours heureux et contents en Dieu, ensuite *le bonheur éternel dans le ciel*. C'est pourquoi S. Augustin a dit : « Voulez-vous savoir combien est riche la pauvreté? Elle achète le ciel. »

Le riche qui est pauvre.

Alcuin, le secrétaire de Charlemagne, fut accusé auprès de l'archevêque de Lyon, de s'énorgueillir à cause de ses possessions temporelles; il écrivit donc au prélat : « Croyez-vous que j'ignore combien la possession des richesses devient criminelle lorsqu'on y attache son cœur? Autre chose est de posséder le monde, et autre chose est d'en être possédé. Quelques-uns ne possèdent pas de biens temporels, il est vrai, mais ils les aiment et les souhaitent, et ceux-ci ne sont rien moins que pauvres, du moins tels que le désire notre Seigneur; d'autres, au contraire, possèdent des richesses, mais leur cœur en est complètement détaché, et ceux-là sont les pauvres d'esprit. » (*Massl.*)

De quelle manière la pauvreté d'esprit est récompensée.

S. Bernard nous dépeint la récompense de la pauvreté d'esprit dans la belle parabole qui suit : Un roi avait deux filles, dont l'une était très belle pour l'extérieur, et l'autre très-laide et d'un extérieur repoussant. Celle qui était belle fut aimée de chacun, tandis que celle qui était laide fut évitée et méprisée. Or, celle-ci en fut profondément affligée; elle se plaignit en pleurant à son père, et lui confia tout le chagrin qu'elle en ressentait. Touché de la douleur de sa fille, le roi lui dit un jour : « Essuie tes larmes, ma chère enfant! car voici la résolution que je viens de prendre. L'homme qui aura obtenu ta sœur en mariage, n'aura pas d'autre dot; il devra se contenter de la beauté de ma fille. Mais celui qui te choisira pour épouse, aura tout mon royaume en héritage. » — Le roi c'est Dieu, la fille à l'extérieur séduisant, c'est le monde, ceux qui l'aiment n'auront pas d'autres faveurs. La fille à l'extérieur repoussant, c'est la pauvreté que l'on fuit et que l'on évite. Ceux qui l'aiment *deviendront les héritiers du grand et magnifique royaume;* « *car le royaume des cieux leur appartient.* »

2) *Bienheureux ceux qui sont doux parce qu'ils possèderont la terre.* Ils sont doux tous ceux qui sont charitables et patients aussi bien en présence des fautes d'autrui, qu'au milieu des offenses et des persécutions dont ils sont l'objet. Comme récompense de leur douceur « *ils possèderont la terre,* » c'est-à-dire qu'ils gagneront l'amour et l'affection de Dieu et des hommes. « L'homme doux, dit S. Chrysostôme, sait tellement gagner les cœurs qu'il en chasse toute l'amertume que les affronts ou la haine peuvent y avoir déposée. » Le sage dit, en parlant de l'homme doux : « Il est aimé de Dieu et des hommes. » (*Eccl.* 45, 1.)

(Voyez les exemples cités plus haut à l'article *douceur*, page 559.)

3) « *Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés.* » Par ceux qui pleurent on entend ceux qui

pleurent leurs propres péchés et qui gémissent sur ceux des autres, comme le firent David, S. Pierre, Ste Marie Madeleine. Ils recevront comme récompense le pardon, la parfaite réconciliation avec Dieu et les consolations célestes durant l'éternité; « car ils seront consolés. » « Par un rire criminel d'un moment, on s'achète dit saint Pierre Damien, des pleurs éternels, et par des pleurs d'un moment on s'acquiert une joie éternelle. »

Bienheureux sont ceux qui gémissent et pleurent.

Un brigand dont les crimes avaient rendu le nom célèbre dans toute la Syrie, fut un jour visité et touché de la grâce, comme un enfant prodigue; Jonathas donc, tel était son nom, se leva pour aller retrouver son père. Mais de quel côté se tourner? Comme les dangers le menaçaient de toutes parts, il se réfugia auprès de S. Siméon stylite, l'apôtre du désert, chez qui des caravanes entières de peuples africains se rendaient en pélerinage, et qui, à cette époque pleine de rudesse et d'agitation, opéra des merveilles par son genre de vie austère et merveilleux. Jonathas vint donc à son tour le trouver, espérant y rencontrer un asile; mais là le repentir le remua encore plus profondément; il embrassa la colonne sur la quelle le solitaire vivait depuis tant d'années, et pleura amèrement. « Qui êtes-vous? » lui demanda Siméon. Il répondit : « Je suis Jonathas, ce brigand redouté; j'ai horreur de moi-même et de mes crimes, je veux faire pénitence. » Alors Siméon lui répliqua : « A ceux qui pleurent ainsi, appartient le royaume des cieux. » Peu de temps après, des hommes arrivèrent d'Antioche, exigeant qu'on leur livrât le brigand. Mais Siméon leur dit : « Doucement mes amis! Celui qui a conduit cet homme ici, est plus grand que nous, il est venu au secours de cette sorte de gens, et le royaume des cieux leur appartient. » Quand ils eurent été congédiés de cette manière, ils retournèrent à la ville pour y chercher de nouveaux ordres. Entretemps le malheureux s'était tenu durant sept jours au pied de la colonne, et le septième jour

il dit : « Seigneur, si vous le voulez, je me retirerai plus loin. » — « Comment, lui cria Siméon, voulez-vous de nouveau vous enfuir pour vous livrer au brigandage? » — « Non, Seigneur, dit le pénitent, mais mon temps est venu. » Par là il voulait faire allusion à la mort, avec la quelle il commença à lutter. Quand il eut rendu le dernier soupir, les gardes venus de nouveau d'Antioche voulurent s'emparer du cadavre pour le jeter en pâture aux bêtes sauvages, mais Siméon le leur défendit; « car, dit-il, celui qui l'a conduit ici et reçu en grâce, est le même qui possède aussi le pouvoir de renverser de fond en comble votre ville, et c'est le même qui l'a reçu dans sa gloire; car bienheureux ceux qui gémissent et pleurent, car ils seront consolés. » (*Veith. l'enfant prodigue.*)

4) « *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.* » Avoir faim et soif de la justice, c'est désirer la vérité et la justice de Dieu. Conséquemment ont faim et soif de la justice 1) les infidèles qui désirent connaître la vérité, c'est-à-dire la vraie doctrine de Jésus-Christ, et 2) ceux qui, n'étant pas encore justes, s'efforcent de le devenir, et lorsqu'ils le sont déjà, continuent de devenir encore plus justes et plus vertueux. S. Bernard écrit à ce sujet : « L'homme juste a continuellement faim et soif de la justice, de sorte qu'il désirerait devenir toujours plus juste, s'il lui était donné de vivre plus longtemps; car il emploie tous ses efforts pour s'élever de ce qui est bien à ce qui est mieux. » En récompense Dieu apaisera cette faim et cette soif de la justice, c'est-à-dire, il les conduira à la vérité et à la justice, et ainsi au bonheur du ciel; car « *ils seront rassasiés* » (*de joie et de félicités célestes*).

La faim et la soif de la justice.

Dévoré de cette soif sainte, David s'écriait : « O mon Dieu, source de toute consolation, mon âme est altérée de vous.

Hélas! Quand irai-je apparaître devant vous? » (*Ps.* 41) S. Paul était également dévoré de cette faim et de cette soif de la justice; car chaque jour il s'efforçait d'avancer dans le chemin de la vertu et de la perfection. « Mes frères, disait-il, je ne pense point être encore arrivé au but; mais tout ce que je sais, c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant vers ce qui est devant moi, je m'efforce d'atteindre le but, pour remporter le prix auquel Dieu m'a appelé d'en haut par Jésus-Christ. » (*Epît. aux Phil.* 3, 13.) C'était cette faim et cette soif de la justice, c'est-à-dire de la vérité divine et d'une vie sainte, qui tourmentait le pape saint Clément. Lorsqu'il était encore infidèle, dit-il dans ses écrits, il n'avait rien souhaité plus ardemment que la possession de la vérité et de la vertu. Aussi cette faim et cette soif de la justice furent elles rassasiées; car saint Barnabas vint, lui enseigner la vraie foi et le mena à la source de la vie, où il pouvait appaiser complètement sa soif de la justice et trouver la paix de l'âme.

Voyez 1 partie, page 238 et 239.

5) « *Bienheureux ceux qui seront miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.* » On entend par miséricordieux ceux qui compatissent sincèrement aux malheurs du prochain avec la ferme résolution de l'assister autant que possible, et cela uniquement par amour pour Dieu et pour plaire à Jésus-Christ. Par cette vertu, dit S. Chrysostôme, nous devenons semblables à Dieu qui est appelé le Dieu de miséricorde. Elle est grande la récompense qui sera accordée aux miséricordieux; car « ils obtiendront eux-mêmes miséricorde de Dieu. » C'est pourquoi S. Jérôme écrit : « J'ai beaucoup entendu et beaucoup lu; mais jamais je n'ai entendu ni lu que quelqu'un, après avoir pratiqué volontiers la miséricorde durant sa vie, ait eu une mauvaise mort; il a pour lui une foule d'intercesseurs, et il est impossible que Dieu n'exauce pas la prière d'un si grand nombre

de suppliants. » Et S. Jean Chrysostôme dit : « Celui qui aura procuré des jours de bonheur aux malheureux, ne verra pas le malheureux jour du jugement. »

Bienheureux sont les miséricordieux.

Peu de temps avant sa mort, S. Thomas de Villeneuve ordonna à son intendant de distribuer aux pauvres toute sa fortune qui consistait en quatre mille couronnes, plus l'ameublement de sa maison. Le lit où il était couché souffrant, fut légué au geolier pour les prisonniers malades, et il ajouta en même temps cette humble prière : qu'on voulût le lui laisser jusqu'à la mort. Quand il eut tout donné, il leva les yeux et les mains au ciel en disant avec joie : « O Jésus, que je vous remercie de pouvoir sortir de ce monde comme un pauvre religieux et de ne posséder plus rien. » A la fête de la naissance de la sainte Vierge, il sentit approcher sa fin, et se fit lire encore l'histoire de la passion de Jésus-Christ selon l'évangéliste S. Jean, puis il pria quelqu'un de vouloir bien célébrer la sainte Messe dans sa chambre. A la consécration, il dit à haute voix : « Seigneur, j'ai espéré en vous, » et pendant la communion du prêtre, il expira doucement en 1555, comme il avait vécu, dans la soixante-septième année de son âge et la onzième de son episcopat. — Le chapitre des chanoines de Valence célébra, pour son pasteur défunt, de solennelles obsèques, auxquelles accoururent, de toutes parts, des fidèles de tous les rangs ; ce qui déchirait surtout le cœur, c'était le spectacle de neuf mille pauvres qui suivaient le corps, et les lamentations qu'ils poussaient sur la perte de leur protecteur et du meilleur des pères. — Et quelle glorieuse récompense n'aura pas été accordée à ce père des pauvres qui, durant sa vie, exerça tant de miséricorde, lorsqu'il fit son entrée dans l'éternité, puisque Notre Seigneur Jésus-Christ dit lui-même : *Bienheureux sont les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.* »

(Voyez les exemples touchant l'amour du prochain et l'aumône, page 26)

6) « *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.* » « Ils ont le cœur pur, » dit S. Chrysos-

tôme, « ceux qui possèdent toutes les vertus et ne se reconnaissent coupables d'aucun péché. Comme l'or ne se conserve pas à moins d'être purifié de toutes les scories, comme nulle liqueur n'est pure, si elle est mêlée à des substances étrangères, ainsi nul cœur ne peut être appelé pur, que si l'amour du péché y est étouffé et si l'amour de Dieu y domine. Conséquemment ils ont le cœur pur, ceux dont le cœur est éloigné de tout péché et de tout désir de péché, et qui domptent la concupiscence, autant qu'il est en eux, comme l'ont fait la très-sainte Vierge, S. Jean-Baptiste, S. Louis de Gonzague, Ste Agnès et d'autres. La *récompense de la pureté* du cœur consiste dans une communication mystérieuse et heureuse avec Dieu pendant la vie et dans la vision éternelle de Dieu dans le ciel. » « La pureté du cœur, » dit saint Isidore, « nous rend aptes à contempler d'un œil pur le soleil de justice. » S. Jean, l'apôtre vierge, le disciple bien-aimé ne vivait-il pas dans une sainte familiarité avec son Dieu et son Sauveur?

Saint Herman Joseph.

La pureté et l'innocence mettent l'homme dans un pieux commerce avec Dieu ; elles font en sorte qu'il peut contempler Dieu déjà sur la terre. C'est ce que nous voyons dans une légende au sujet du bienheureux Herman Joseph. Ce saint vivait dans une innocence tout angélique et soupirait après la doctrine du salut; c'est pourquoi il se rendait tous les jours avec joie à l'école. Mais auparavant il faisait une visite à l'église, où il s'agenouillait avec une piété tout enfantine devant les images de l'aimable enfant Jésus et de la très-sainte Vierge. Pendant qu'il priait, il regardait la Mère de Dieu et racontait à l'enfant Jésus mille choses charmantes, puis il semait devant lui des fleurs, ou lui en tressait des couronnes. Et la Mère avec son divin enfant jetaient des regards de complaisance et d'amitié sur l'angelique petit gar-

çon et ces regards célestes le rejouissaient et le rendaient heureux. Alors plus joyeux que jamais, il sortait de nouveau de l'église. Un jour il vint, une pomme à la main, se mettre à genoux devant la statue du petit enfant de Bethléem, auquel il présenta le fruit, le priant avec une sérieuse naïveté de vouloir bien accepter le présent que lui offrait son amour. Et voyez! Le divin enfant tendit en souriant la petite main pour recevoir le pieux don et remercia avec bonté le jeune Herman. Depuis lors Marie et son divin Fils prirent sous leur protection spéciale l'angélique jeune homme, qui obtint de grandes grâces, et sa pureté reçut, dès ici-bas, la récompense promise à tous ceux qui ont un cœur pur.

Pureté! Colombe sans fiel,
Des anges compagne sublime!
Pour toi s'ouvre toujours le ciel
Que nous ferme la main du crime.

7) « *Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.* » Les pacifiques dont il est parlé ici, sont ceux qui cherchent à avoir et à conserver la paix intérieurement et extérieurement, la paix avec Dieu, avec eux-mêmes et avec leur prochain, à l'exemple d'Abraham qui était disposé à renoncer à la plus belle contrée en faveur de son cousin Loth, afin de conserver la paix. — Dieu aime spécialement les pacifiques; voilà pourquoi aussi « *ils seront appelés enfants de Dieu,* » et le seront effectivement, enfants bien-aimés de Dieu sur la terre et enfants de Dieu dans le ciel; c'est d'eux qu'il est dit au livre de la sagesse: « Les voilà comptés parmi les fils de Dieu, et leur partage est entre les saints! » (5, 5.).

Dieu chérit les pacifiques et déteste ceux qui se livrent à la discorde.

Le pape Grégoire IX, avant de monter sur le trône pontifical, avait été nonce du Saint-Siége; il voulut en cette qualité réconcilier, dans une ville de la Lombardie, deux prin-

ces qui vivaient dans une grande discorde. L'un d'eux céda et se soumit aux jugements comme aux propositions de Grégoire ; mais l'autre ne voulut entendre parler ni de paix, ni de réconciliation et s'obstina dans sa haineuse inimitié. — Or, comme il méprisait, non-seulement la paix, mais qu'il était encore la cause de la division et de l'inimitié qui s'était élevée entr'eux, il fut frappé d'excommunication. Mais cette punition, loin de produire quelque impression sur lui, ne fit que l'aigrir d'avantage ; il s'en moqua et en fit l'objet de ses railleries. Mais voyez ! jusqu'alors des cigognes avaient eu leur nid dans les tours et sur les cheminées de sa demeure, où elles avaient vécu en paix. Mais à dater de ce jour, elles commencèrent à s'effrayer, bientôt elles quittèrent cette maison où régnait la haine, et transportèrent leurs nids dans la demeure de l'autre prince qui aimait la paix et s'était soumis avec une admirable obéissance au nonce du Saint-Siége. — Dieu en agit comme ces oiseaux. Il quitte cette maison et ce cœur d'homme où sont entrées la haine et l'inimitié, et cherche au contraire la demeure de la paix, pour y habiter par sa grâce et ses bénédictions. Car il est un Dieu de paix et d'amour, et la discorde le chasse d'une maison, d'une famille et d'un cœur, comme elle chassa les cigognes de la maison de ce prince haineux. Mais le démon fait précisément le contraire. Comme les cigognes quittèrent le lieu de discorde et cherchèrent la maison de paix pour s'y nicher, ainsi le démon, à son tour, quitte les demeures de la paix et cherche les lieux de discorde et de division pour y fixer son trône infernal. C'est pourquoi le prophète a dit : « les impies n'ont pas de paix, » tandis que Jésus-Christ dit : « Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu. » Efforçons-nous donc de devenir enfants de Dieu par notre amour de la paix et notre conduite pieuse, alors le Dieu de charité et de paix sera aussi avec nous.

8) « *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ; parce que le royaume des cieux leur appartient.* » Souffrir persécution pour la justice, c'est supporter par

amour pour Dieu et avec une patience chrétienne, pour la foi catholique, pour la vérité et la vertu, la haine des hommes, leur mépris, leurs injures, etc., à l'exemple du vertueux Eléazar, des sept frères Machabées et de leur mère, des prophètes et des apôtres qui souffrirent pour la justice des persécutions, le martyre et même la mort. Tous ceux qui souffrent persécution de cette manière, auront le royaume des cieux en partage « car le royaume des cieux leur appartient. » C'est pourquoi le divin Sauveur a dit : « Vous êtes heureux lorsque les hommes vous maudiront et vous persécuteront, et diront faussement de vous toute sorte de mal à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez remplis d'allégresse, parce que votre récompence est grande dans les cieux. » (*S. Matth.* 5, 11-12.)

Les pierres précieuses.

Parmi les compagnons du séraphique S. François, il s'en trouvait un dont le caractère était aussi original que joyeux et qui avait complètement fini ses comptes avec le monde et ses vanités ; il portait nom : Junipère. Un jour, qu'il traversait la rue en compagnie de S. François, il rencontra une de ses anciennes connaissances qui l'accabla d'injures et de reproches. Junipère prit son froc par les bords et le souleva, comme on a coutume de faire quand on veut y recueillir quelque chose ; puis il ajouta : « Allons, courage mon ami ! Ne soyez pas trop avare de ces pierres précieuses, donnez-m'en toujours davantage. » C'est ainsi qu'il avait coutume d'appeler les injures qu'on lui lançait assez souvent à la tête. François témoin de cette conduite, ne put s'empêcher de dire : « Plût au ciel que nous eussions toute une forêt de ces Junipères (1) ! » — Oui, Dieu réunira un jour ces pierreries pour les enchâsser dans la couronne de la récompense qui nous ornera éternellement dans le ciel. — Le cardinal Hugues dit très-bien à ce sujet : « Celui qui souffre avec patience,

(1) Juniper signifie proprement *genévrier*.

au nom de Jésus-Christ, le mépris et les douleurs, réunit dans son sein des pierres précieuses qui orneront un jour sa couronne, et dont l'Eglise chante : « Une couronne d'or est sur son front; le sceau de la sainteté y est imprimé; elle est un rayonnement de l'honneur et l'arme du courage. »

La couronne achevée.

Un jour S. Lydwine eut une vision durant laquelle lui apparut une couronne d'une inappréciable valeur, mais à laquelle manquaient encore quelques pierreries pour qu'elle fût achevée. Quand elle entendit que cette couronne lui était destinée, elle conjura Dieu de lui envoyer des épreuves encore plus douloureuses, et c'est ce qui arriva. En effet, elle eut beaucoup à souffrir au temps de la persécution; car des soldats barbares pénétrèrent dans sa petite chambre et se mirent à l'injurier et à la maltraiter de la façon la plus affreuse à cause de sa vertu et de sa piété. Bientôt après, elle eut une seconde vision où la même couronne lui apparut, mais entièrement achevée, et une voix lui dit : « Voyez, elle est achevée la couronne à laquelle il manquait encore quelque chose; les larmes que vous avez versées et les coups que vous avez reçus, étaient les pierreries qui devaient y briller. » (*Dans sa Vie.*)

Comparaisons.

Les calomnies et les injures, les afflictions et les croix supportées pour la justice, sont le meilleur engrais de Dieu pour ses vignes chéries. (*Sailer.*)

Lorsque, comme chrétiens, nous remplissons exactement nos devoirs et que nous manifestons notre respect pour Dieu et ses commandements, il arrive souvent qu'une telle conduite nous attire de la part des gens du monde, le mépris, les railleries et les injures; mais ce n'est pas ce qui doit nous écarter de la voie des commandements de Dieu; car de même qu'une personne qui a des membres bien proportionnés dont elle peut se servir à volonté, ne s'inquiète guère des moqueries que lui adresse un boiteux parce qu'elle ne boite pas comme lui, mais en a plutôt compassion, de même l'âme

vertueuse ne s'inquiète pas des railleries du monde. » (*M. Faber.*)

MOYENS D'ARRIVER A LA PERFECTION.

(*Gr. Cat.* 39ᵉ-40ᵉ *q.*)

Explication. Puisque nous devons tous être *parfaits*, comme notre Père céleste est parfait, chacun d'après notre état et notre vocation, il s'agit de poser encore cette question importante : *Quels moyens chaque chrétien, quel que soit son état, doit-il employer pour arriver à la perfection?* Nous répondons avec le Catéchisme : tout chrétien qui veut devenir parfait, doit particulièrement employer *trois moyens.*

1) *Il doit recourir volontiers à la prière, écouter avec zèle la parole de Dieu et fréquenter souvent les sacrements.* « L'arbre qui se trouve près d'une source, ou qui est fréquemment arrosé, » dit S. Augustin, « arrivera bientôt à une merveilleuse hauteur; de même l'homme qui écoute avec zèle la parole de Dieu et la conserve dans son âme, (qui reçoit souvent et dignement les sacrements), parviendra bientôt à un haut degré de perfection. » C'est ce que nous voyons dans les premiers chrétiens, dont il est dit : « Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière. » (*Actes des Apôtres*, 2, 42.)

S. François de Sales et la dame pieuse.

Une dame pieuse se plaignait un jour à S. François de Sales que lorsqu'elle allait à la sainte Table, elle avait tant à souffrir des distractions et ressentait une froideur et une sécheresse qui l'affligeaient beaucoup, c'est pourquoi elle était d'avis de communier moins souvent : « Non, ma fille! » lui dit le saint évêque, la communion ne doit pas être différée à cause de ces inconvénients. Rien ne saura mieux tenir l'esprit dans le recueillement que celui qui est son roi; rien ne

réchauffera mieux le cœur que celui qui est comme son soleil; rien ne le rafraîchira plus agréablement que ce qui est son baume. » Voici comment le saint prélat s'exprimait dans ses lettres au sujet de la fréquente communion : « Par une expérience de vingt-trois ans que j'ai consacrés au soin des âmes, je pus en quelque sorte toucher du doigt combien puissante est la force de la sainte Eucharistie, pour raffermir les âmes dans le bien, pour les détourner du mal, les consoler, les élever, en un mot, pour les rendre célestes et semblables à Dieu, pourvu toutefois qu'on reçoive ce sacrement avec une foi vive, une grande pureté et piété de cœur. »

2) *Il doit se vaincre constamment soi-même et se renoncer,* c'est-à-dire, il doit se refuser maintes choses qui lui sont chères et agréables, et même dans les choses permises s'imposer des privations, afin qu'il s'abstienne d'autant plus facilement de ce qui n'est pas permis. C'est à quoi nous engage le divin Sauveur lui-même par ces paroles : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive. » (*S. Matth.* 16, 24.)

L'abbé Hellène devant le rayon de miel.

L'abbé Hellène passa devant un vieil arbre creux dans lequel les abeilles s'étaient établies. Le miel répandait tout autour un agréable parfum, et le bon abbé éprouvait un vif désir de goûter le miel. — Déjà il se disposait à en rompre quelques gâteaux, quand il se retint tout à coup et s'écria : « En arrière, misérable concupiscence! » — « Mais, révérend père, » dit le jeune homme qui l'accompagnait, « serait-ce donc une chose défendue que de manger du miel? » — « Non, mon fils, ce n'est pas défendu; mais ce serait un péché et une honte qu'un homme, au lieu de vaincre ses appétits, se laissât vaincre par eux. » — C'est agir sagement de se refuser un plaisir permis afin de pouvoir vaincre d'au-

tant plus aisément le désir des choses défendues. (*Livre de lecture de Munch.*)

L'homme qui sait se vaincre soi-même est un roi.

« Il est roi, » dit S. Euchère, « tout fidèle qui sait se vaincre soi-même et tient à ses ordres l'armée des saintes vertus. » — « Celui-là est roi, » dit S. Grégoire, « qui règle toutes les inclinations de son cœur d'après la volonté de Dieu, et exerce sur elles son empire, parce qu'il se tient sur les hauteurs de la raison éclairée, comme sur un trône, qu'il soumet toutes les passions à son autorité, qu'il conserve la paix intérieure et garde dans son âme la loi de la justice et de l'équité. » — « Il est aussi vénérable qu'un roi puissant qui brille sur son trône, le diadème au front, l'homme qui par sa force spirituelle commande à ses passions comme à des esclaves. »

3) *Il doit faire ses actions journalières en état de grâce et d'une manière agréable à Dieu.* « Soit que vous buviez ou que vous mangiez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu, » comme nous le dit S. Paul dans son épître aux Corinthiens. (1. 10, 31.)

(*Gr. Cat.* 41^{e}-42^{e} *q.*)

Comment nous devons travailler d'une manière qui soit agréable à Dieu. — Explication. Nous ferons facilement nos actions journalières et d'une manière qui soit agréable à Dieu, en nous mettant sous les yeux la manière dont J.-C. les a faites, et en nous efforçant de l'imiter par amour, c'est-à-dire, en travaillant assidûment, patiemment et dans l'intention de plaire à Dieu. C'est pourquoi, au commencement de chaque action, formons une bonne intention et si le travail continue longtemps, renouvelons-la de temps en temps. Toute action, la plus grande et la plus brillante, comme l'entreprise la plus petite et la plus cachée, n'est en soi-même qu'une feuille vide et blanche; c'est l'intention pour laquelle on agit

et la manière dont on agit, qui tracent sur elle sa valeur. Bien souvent sur un mince feuillet il y a plus de fond et d'idées que dans maint gros in-folio.

Non, rien n'est bien exécuté
Que par la seule charité.

Travaillez toujours avec Dieu et pour Dieu.

Un pieux auteur dit: « Priez et travaillez; n'oubliez pas la prière tout en travaillant; car la prière cherche les bénédictions dans le ciel, tandis que le travail les cherche en creusant la terre. C'est pourquoi, commencez tout *avec Dieu*. Si vous le faites, 1) vous ne commencerez rien de *mauvais*, car Dieu ne peut être présent là; 2) vous ne commencerez rien *dans une mauvaise intention*, car Dieu ne peut s'y joindre non plus; 3) vous ne commencerez rien *uniquement par vos propres forces* qui sont si faibles; car, puisque vous commencez avec Dieu, il est conséquemment votre guide et votre aide; 4) vous ne commencerez rien par vous-même, mais Dieu le commencera *en vous*, et alors 5) vous *terminerez* heureusement tout. Si, avant de commencer votre ouvrage, (et je suppose le cas le plus difficile) vous ne pouvez faire que le signe de la croix avec un sentiment de piété chrétienne, ne négligez pas de le faire. Par là vous éviterez bien des fautes et vous serez excité à pratiquer mainte bonne œuvre. Un peintre avait la bonne habitude de faire toujours le signe de la croix en commençant son travail; il voulait le faire encore, un jour qu'il allait commencer un tableau de nudité qu'on lui avait commandé. Il dit donc en commençant: « Au nom du Père et du Fils; » puis il s'arrêta tout-à-coup, sous l'influence d'une idée qui lui montrait quelle contradiction il y avait entre ces paroles et sa conduite; sa main lui refusa de travailler à une œuvre criminelle et scandaleuse, et il y renonça. Que de péchés on éviterait, que de bien on ferait, si on y pensait comme cet artiste!

(*Cr. Cat.* 43^e *q.*)

De la manière de se conduire au repas. — Explication. Nous devons dire nos grâces en joignant les mains,

avant et après le repas, et, pendant le repas, être sobres et modestes. C'était à quoi Moïse engageait le peuple d'Israël quand il disait : « Quand tu te seras nourri et rassasié, prends garde d'oublier le Seigneur. » *Deuter.* 6, 12-13.) Le sage dit à son tour : « L'heure de se lever du festin étant venue..., bénis le Seigneur qui t'a fait et qui t'a comblé de tous ses biens. » (*Ecclés.* 32, 15-17.) S. Jérôme nous y engage également quand il dit : « Qu'on ne prenne pas de nourriture, avant que d'avoir prié. » L'homme qui se met à table ou se lève de table sans prier, ou qui s'y livre à l'intempérance dans le boire et le manger, ressemble aux animaux dépourvus de raison, qui ne connaissent rien de Dieu ni de la vertu.

Se mettre à table sans prier,
La quitter sans remercier
Le bienfaiteur suprême,
C'est ressembler à l'animal
Privé de sentiment moral,
Et c'est se ravaler soi-même.

Le jeune homme courageux.

Dans l'hôtel d'une ville importante on dînait à table d'hôte. On y rencontrait des personnes des états les plus différents, mais les officiers de la garnison formaient la partie la plus nombreuse de la société. La conversation était gaie et extrêmement polie. Entretemps un jeune homme, d'une taille élancée et forte se dirigea aussi vers la table ; il était vêtu d'une manière simple, quoique très-convenable, et semblait être un propriétaire des environs. Il se tint un moment immobile, fit le signe de la croix, pria pendant quelques minutes et prit place. Naturellement tous les yeux étaient fixés sur lui. Quelques-uns le regardaient avec surprise, d'autres se communiquaient leurs observations, mais la plupart montraient sur leurs lèvres un rire moqueur qui finit par éclater bruyamment. L'étranger, qui avait déjà commencé à manger la soupe, regarda avec calme autour de lui. « Messieurs, » dit-il ensuite, « pourquoi la plupart d'entre vous rient-ils,

ai-je fait quelque chose qui puisse exciter votre hilarité? » — « Et comment ne rirait-on pas, » répondit un jeune officier, « en vous voyant faire toutes ces simagrées? »—« Ainsi, voilà ce qui vous a fait rire? » reprit l'étranger. « Savez-vous bien que c'est peu de chose de s'unir à quarante personnes pour rire de quelqu'un, mais accomplir ce que le devoir et la conscience commandent, en face du mépris et des moqueries, voilà ce que l'homme de cœur seul ose faire. Je suis catholique, je ne rougis pas de ma foi et je remercie Dieu de tout mon cœur des dons que sa bonté nous accorde. » — Tous se turent pendant quelques moments ; l'officier regarda tout confus ses camarades ; mais l'étranger commença aussitôt une autre conversation, et bientôt tous eurent l'occasion de rencontrer dans ce catholique franc et décidé, un compagnon éminemment instruit et très-intéressant. Quand il se leva de table un peu plus tôt que les autres et qu'il fit le signe de la croix, personne ne rit plus, la plupart gardèrent un respectueux silence et cessèrent même un moment de manger. L'étranger, après avoir adressé de tous côtés des saluts qui lui furent rendus amicalement, sortit de la salle à manger. (*Philotée*, 16e *année.*)

(*Gr. Cat. 44e q.*)

De la manière de nous conduire dans les récréations. — *Explication.* Le chrétien peut se livrer à des plaisirs et à des récréations honnêtes, toutefois il faut que ces récréations soient prises *en temps convenable,* dans une bonne intention et qu'elles soient sanctifiées par *la pensée de la présence de Dieu,* c'est-à-dire qu'il ne nous est pas permis d'employer aux plaisirs les heures qui doivent être consacrées au travail ou à la prière, ni de nous récréer *plus longtemps* qu'il est nécessaire au délassement de l'esprit et du corps ; ensuite nous devons nous délasser *avec mesure ;* car les plaisirs dont on use déraisonnablement se changent bientôt en chagrins et en douleurs. Enfin on doit se récréer et s'égayer *dans une bonne intention.*

« Réjouissez-vous *toujours* dans *le Seigneur*, » nous dit S. Paul (*Epît. aux Phil.* 4, 4-5.) « Je vous le dis encore, réjouissez-vous! Que votre modération soit connue de tous les hommes : le Seigneur est proche. »

Comment le chrétien doit se conduire dans ses délassements.

En jouissant des plaisirs et des agréments de la vie, le chrétien n'oublie pas qu'il est l'enfant de Dieu. Lorsque le fils du vieux roi Menedem fut un jour invité à une partie de plaisir dans une maison du commun, il alla demander à son père la permission d'y assister; celui-ci le regardant avec une majesté toute royale, lui dit : « Tu peux aller, mon fils, mais n'oublie pas que tu es le fils d'un roi. » Voilà ce que vous dit aussi Jésus-Christ : Chrétiens, n'oubliez pas que vous êtes les enfants de Dieu! Ne l'oubliez pas surtout au milieu de vos réjouissances! C'est pourquoi ne choisissez aucun délassement qui soit condamné par Dieu ou par la conscience; soyez modéré dans vos jouissances, afin que vous ne profaniez pas votre dignité de chrétien.

Saint Charles Borromée au jeu de billard.

Saint Charles Borromée s'amusait le dimanche à jouer au billard en compagnie de quelques ecclésiastiques. Au milieu du jeu, l'un d'eux se rappelant tout-à-coup la pensée de la mort, se prit à dire : « Que ferions-nous si l'on nous annonçait que dans une heure nous devons comparaître au tribunal de Dieu? » L'un répondit, qu'il s'en irait à l'instant prendre son bréviaire pour achever la récitation de ses heures; un autre qu'il irait trouver de suite son confesseur, etc. Quand ce fut au tour de saint Charles de parler, il dit en riant : « Quant à moi, je finirais ma partie de billard; j'ai commencé ce jeu dans l'intention *de plaire à Dieu*, et je crois ne pouvoir en ce moment rien faire, qui lui soit plus agréable. » Celui qui s'amuse dans une telle intention, goûte le plaisir d'une manière vraiment chrétienne.

Comparaison.

« De même que le voyageur se désaltère de temps en temps dans les auberges, afin de continuer avec un nouveau courage et d'un pas plus rapide le chemin qu'il doit faire, de même l'homme dans le voyage qu'il fait à travers la vallée de la vie, a besoin de délassement. Mais ce délassement doit être pris comme une médecine et jamais comme un aliment habituel. » (*Hunolt.*)

(*Gr. Cat.* 45e *q.*)

Quels doivent être nos rapports avec le prochain. — Explication. Quant aux rapports avec le prochain, nous devons nous montrer *affables,* afin de n'offenser personne, mais en même temps *prudents,* afin de ne pas nous laisser séduire; car on apprend le bien par le contact avec les bons, comme on apprend le mal par le contact avec les méchants. C'est pourquoi les rapports avec les premiers sont une excellente école, tandis que les rapports avec les derniers sont une école détestable.

Les Charbons.

Sophron, un homme de grande sagesse, ne permettait pas même à ses fils et à ses filles, quoique d'un âge déjà avancé, de communiquer avec des personnes dont la conduite n'était pas entièrement chaste et morale. « Mais, mon père, disait un jour la petite Emélie, douce jeune fille de dix-sept ans, quand il lui eut défendu de voir la volage Lucinde,— mon père, vous me regardez sans doute pour une toute petite enfant, puisque vous pensez que cette visite pourrait avoir quelque danger pour moi? » Le père prenant alors en silence, dans le foyer, un charbon éteint le donna à sa fille. « Il ne brûle pas, mon enfant, dit-il, prenez-le. » Emélie le fit, et voyez! sa main pure et blanche fut de suite souillée, de même que sa robe.— « On ne peut donc être assez prudent, dit Emélie, quand on touche des charbons. » — « C'est vrai, reprit le père, vous voyez, mon enfant, le charbon, quand même il ne brûle pas,

souille et noircit toujours. Il en est de même pour le contact avec les personnes corrompues. »

(*Gr. Cat.* 46e *q.*)

Comment on doit se conduire dans les adversités. — Explication. Enfin dans les adversités nous devons souffrir avec patience et résignation à la volonté de Dieu, nous rappelant que « Dieu frappe ceux qu'il aime, » (*Epît. aux Hebr.* 12, 6.) et qu'il humilie celui qu'il veut élever. (*Prov.* 18, 12.) Persuadés conséquemment que les afflictions viennent de la main de Dieu, nous devons les lui offrir et lui demander la grâce d'en faire un bon usage. Sainte Térèse avait cette persuasion et c'est pourquoi elle disait souvent « que les afflictions et les adversités sont des présents de notre Père céleste. » Et saint François de Sales ajoute : « Ne considérez pas philosophiquement vos afflictions et vos adversités, mais acceptez les avec douceur et patience. Il suffit que vous soyez convaincu qu'elles viennent de la main de votre aimable Père céleste. »

(Voyez 1 partie, page 190.)

Pratique. Nous voilà donc arrivés à la fin de la deuxième partie qui nous a conduit de la fidèle observation des commandements jusqu'à la perfection chrétienne. Comme Dieu le dit autrefois à son fidèle serviteur Abraham, je vous dis aussi, âme chrétienne : « Marchez toujours en présence de Dieu et soyez parfaite. » (*Genèse* 17, 1.)

1) *Ne vous découragez pas dans le chemin d'épines qui conduit à la perfection.* Celui qui ne repousse pas les aliments âpres et durs qu'il rencontre, en s'efforçant d'arriver à la perfection, pourra seulement goûter un jour la douceur que nous procurera la perfection acquise.

La vision instructive.

Un homme distingué de la maison des princes francs, appelé Rabaude, était entré dans l'ordre des Cisterciens, et comme l'austérité du genre de vie qu'on y menait, lui paraissait insupportable, l'abbé, avait eu soin de lui faire donner des mets plus délicats au lieu de pain noir et de légumes. Un jour que les frères étaient assis devant leur table frugale, il lui sembla voir entrer deux vénérables vieillards dans le réfectoire; l'un portait une clef comme signe de sa dignité, l'autre, un vase de cristal d'où il prenait quelque chose qu'il donnait à tous les frères, tandis qu'il passa devant Rabaude rans rien lui donner. Poussé par la curiosité, il essaya de goûter, à la dérobée, ce qui se trouvait dans l'écuelle en terre de son voisin, et il y trouva tant de bon goût et de douceur, que rien de tout ce qu'il avait mangé jusqu'alors ne pouvait y être comparé. Quand il raconta ensuite au père abbé la vision qu'il avait eue celui-ci lui déclara qu'un des deux vieillards était saint Pierre et l'autre saint Honorat, fondateur de la maison; qu'il n'avait rien reçu de ce dernier, parce qu'il avait fait exception au genre de vie des autres religieux. — Il est aisé de comprendre le sens spirituel et la raison de cette préférence symbolique. La pauvreté d'esprit, la douceur, l'austérité des mœurs, et en général tout ce que le Seigneur proclame salutaire et utile à l'âme, tout cela est comme des aliments simples et grossiers qu'un grand nombre d'hommes repoussent et méprisent, mais qui aussi, à cause de cela, ne soupçonnent pas l'agréable assaisonnement accordé uniquement à ceux qui ne méprisent pas une telle nourriture. (*Veith. sermons pour les fêtes.*)

2) *Efforcez-vous sérieusement de devenir chaque jour plus pieux et plus vertueux.* Que telle soit votre résolution le matin; puis chaque soir examinez votre conscience sur les progrès que vous avez faits dans ce chemin! Rappelez-vous bien que l'homme ne peut devenir parfait d'un seul coup. Il en est de lui comme de la

semence de grain, qui s'enracine peu-à-peu dans la terre, et, après que les vents et la pluie ont passé souvent sur elle, à l'époque venue elle produit des épis. Celui qui plante un poirier ne jouit pas de suite de ses fruits; c'est ainsi encore que le corps de l'homme grandit insensiblement, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à son développement complet.

Faites chaque jour un pas en avant.

S. Isidore, qui plus tard devint évêque de Séville, découragé qu'il était d'abord, avait abandonné ses études et s'était mis à courir le pays au hasard; fatigué du chemin qu'il avait fait, il s'assit au bord d'un puits, où son attention fut attirée par une pierre forée en divers endroits, et par un cylindre en bois que les mouvements de la corde avaient creusé profondément. Pendant qu'il était à réfléchir, survint une femme pour puiser de l'eau; Isidore lui demanda comment ces trous s'étaient formés dans la pierre et cette cavité dans le bois? La femme lui dit que les uns y avaient été creusés par les gouttes d'eau tombant l'une après l'autre, et que l'autre s'était formée par le frottement fréquent de la corde. Isidore y réfléchit longtemps et tout à coup une voix se fit entendre au fond de son cœur : « Si cette pierre si dure s'est amollie et a été perforée par la chute fréquente des gouttes d'eau, si le bois a été creusé si profondément par le mouvement répété d'une légère corde, à plus forte raison, ne pourrais-je pas, avec l'assistance divine, acquérir des connaissances, si tous les jours je fais seulement le moindre pas dans le domaine des sciences? » Cette pensée produisit un tel effet sur son faible cœur, qu'à l'instant il retourna à l'école de Séville, et devint peu-à-peu, grâce à sa persévérance, un prodige de science et d'érudition qui étonnera toujours la postérité.

Ce qui vient d'être dit de la manière d'apprendre les sciences, on peut le dire avec d'autant plus de raison de la pratique de la vertu et de la perfection. Ce n'est qu'en persévérant qu'on parvient au but, car, selon les paroles de l'Ecri-

ture : « Celui-là seulement qui aura persévéré jusqu'à la fin, sera couronné. » C'est pourquoi ne nous laissons pas effrayer par le peu de succès dont nos efforts sont parfois couronnés; persévérons courageusement ! Peu-à-peu une gouttelette d'eau creuse un bloc de marbre! « L'immortalité, » dit S. Cyprien, « est la récompense de la persévérance, la vie éternelle et un royaume, comme Dieu lui-même l'a dit, lui sont promis. » (*Mettenleiter.*)

OMNIA SUBJECTA SUNTO JUDICIO SANCTÆ ECCLESIÆ CATHOLICÆ.

Table des matières et Questionnaire.

Pages.

DES COMMANDEMENTS.

Suffit-il, pour se sauver, de croire tout ce que Dieu a révélé? . . . 1
Sommes-nous en état d'observer les commandements? 2
Pourquoi pouvons-nous les observer? 3

DU PREMIER ET DU PLUS GRAND DES COMMANDEMENTS.

Quel est le commandement qui renferme tous les autres? . . . 7

§ I. *De l'amour de Dieu.*

Qu'est-ce que l'amour de Dieu? 10
Quelles qualités doit avoir l'amour envers Dieu? 11
Quand cet amour est-il surnaturel? . . . . . *ibid.*
Quand est-il souverain? 12
Quand est-il agissant? 14
Quels motifs doivent nous engager à aimer Dieu? 15
Quand notre amour envers Dieu est-il parfait? 18
Quand est-il imparfait? . . . . . *ibid.*
Quels sont les moyens d'avancer dans l'amour de Dieu? . . . 20
Quelles sont les causes qui refroidissent ou détruisent l'amour de Dieu? . 21
Pratique 22

§ II. *De l'amour du prochain.*

Qui devons-nous surtout aimer après Dieu? 23
Pourquoi devons-nous aimer le prochain? . . . . . *ibid.*
Quelles doivent-être les qualités de l'amour envers le prochain? . . 26
Quand cet amour est-il sincère? . . . . . *ibid.*
Quand est-il désintéressé? 27
Quand est-il universel? 30
Devons-nous aimer également nos ennemis? 32
Pour quels motifs? . . . . . *ibid.*
De quelle manière devons-nous aimer nos ennemis? 38
Que devons-nous faire quand quelqu'un nous a offensé ou que nous avons offense le prochain? 42

Sur qui doit s'étendre spécialement notre charité? 44
Comment devons-nous assister les pauvres, les veuves et les orphelins? . 45
Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelles? 48
Est-ce une obligation de pratiquer ces œuvres? 64
Quelles récompenses Dieu promet-il à ceux qui font l'aumône? . . . 65
Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelles? 70
Est-on obligé de les pratiquer? . . . . . *ibid.*
Quand sommes-nous tenus de corriger le prochain? . . . . *ibid.*
De quelle manière devons-nous le corriger? . . . . . *ibid.*
Pratique 83

§ III. *De la charité envers soi-même.*

Le chrétien peut-il s'aimer lui-même? 85
En quoi consiste la charité envers soi-même? . . . . . *ibid.*
Comment devons-nous nous occuper du salut de notre âme? . . . 86
De quelle manière pouvons et devons-nous aimer le corps et les biens temporels? 87
Quel vice est opposé à la charité envers soi-même? 90
Quels sont les effets de l'égoïsme? . . . . . *ibid.*
Pratique 94

DES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.

La loi de la charité envers Dieu et envers le prochain où est-elle plus spécialement exposée? 94
Quels sont ces commandements? 95
Lesquels se trouvaient sur la première table? . . . . . *ibid.*
Lesquels sur la seconde? . . . . . *ibid.*
Pourquoi les chrétiens sont-ils aussi tenus d'observer les commandements de l'ancienne Loi? 96
Objection. Si la loi est gravée dans le cœur, pourquoi Dieu l'a-t-il encore gravée sur la pierre? 97
Quels motifs avons-nous de garder fidèlement les commandements de Dieu? 98

PREMIER COMMANDEMENT.

Que nous ordonne le premier commandement? 101
De combien de manières, devons-nous adorer Dieu? . . . . *ibid.*
Comment rendons-nous à Dieu un *culte intérieur?* 103
Comment pèche-t-on contre la foi? 106
Qu'est-ce que la vertu d'espérance? 108
Que devons-nous espérer de Dieu? . . . . . *ibid.*
Pourquoi devons-nous espérer? . . . . . *ibid.*
Nous est-il aussi permis d'espérer les biens temporels? 109
Comment pèche-t-on contre l'espérance? 110
Quand pèche-t-on par désespoir? . . . . . *ibid.*
Quand par défiance? . . . . . *ibid.*

Quand par présomption? 111
Quels sont les peches particulièrement opposés à l'amour de Dieu? . 115
En quoi consiste le *culte extérieur* que nous devons à Dieu? . . . 116
Pourquoi devons-nous à Dieu ce culte? . . . . . *ibid.*
Comment pèche-t-on contre le culte extérieur? 117
Quels sont les autres péchés contraires au culte dû à Dieu? . . . 119
Qu'est-ce que l'idolâtrie? . . . . . *ibid.*
Quand pèche-t-on par superstition? 122
Comment se rend-on coupable de sorcellerie? 127
Qu'est-ce que le sacrilége? 129
En quoi consiste la simonie? 131
Pratique 132

Du culte des Saints.

Que nous enseigne l'Eglise catholique touchant la vénération et l'invocation des Saints? 133
Cette vénération n'est-elle pas contraire au premier commandement? . 134
Quelle différence y a-t-il entre l'honneur que nous rendons à Dieu et celui que nous rendons aux Saints? 135
A quoi devons-nous surtout faire attention, en vénérant les Saints? . 138
Quelle différence y a-t-il entre la prière adressée à Dieu et celle adressée aux Saints? 139
Quels sont les effets de l'intercession des Saints? 140
Objections. A. Est-ce que les Saints dans le ciel savent ce qui nous intéresse? 145
B. N'est-ce pas se défier de Jésus-Christ que de s'adresser aux Saints? *ibid.*
Qui devons-nous surtout invoquer, avant tous les anges et les Saints? . 147
Pour quels motifs devons-nous invoquer Marie? 148
Devons-nous honorer aussi les images de Jésus-Christ et des Saints? . 150
A qui se rapporte l'honneur que nous rendons aux images? . . . 151
Quels avantages nous procure la vue des images de Jésus-Christ et des Saints? 153
Pourquoi vénérons-nous les reliques des Saints? 156
Pratique 161

DEUXIÈME COMMANDEMENT.

Que nous défend le deuxième commandement? 165
Comment profane-t-on le nom de Dieu? 166
Comment pèche-t-on en prononçant le nom de Dieu d'une manière irrespectueuse? . . . . . *ibid.*
Comment en se moquant de la religion? . . . . . *ibid.*
Comment en blasphémant? 169
Qu'est-ce que jurer ou faire serment? 173
Quand le serment est-il péché? 174
Quand le serment est-il faux? 175
Quand est-il inutile? 177

Quand est-il injuste? 178
Quand et comment le viole-t-on? 180
Le faux serment est-il un grand péché et pourquoi? . . . *ibid.*
Qu'est-ce que l'imprécation? 182
Qu'est-ce qu'un vœu? 185
Quels caractères doit avoir le vœu? . . . . . *ibid.*
Que nous enseigne l'Eglise touchant les vœux? . . . . . *ibid.*
Que doit-on faire avant de former un vœu? . . . . . *ibid.*
Que nous ordonne le deuxième commandement? 187
Pratique 188

TROISIÈME COMMANDEMENT.

A quoi nous oblige le troisième commandement? 190
Quel était le jour du Seigneur dans l'ancienne Loi? 191
Pourquoi Dieu a-t-il fixé un jour spécial pour l'honorer? . . . *ibid.*
Pourquoi le Dimanche fut-il substitué au Sabbat? . . . . *ibid.*
Par quelles œuvres de piété devons-nous sanctifier le dimanche? . . 192
De quelle manière profane-t-on le dimanche? 199
Quelles œuvres serviles sont défendues le dimanche? . . . . *ibid.*
N'est-il jamais permis de travailler le dimanche? 200
Ceux-là pèchent-ils seulement qui se livrent eux-mêmes à des œuvres serviles? 201
Profane-t-on le dimanche encore d'une autre manière que par des œuvres serviles? 202
Qu'est-ce qui doit surtout nous détourner de la profanation du dimanche? 203
Pratique 207

QUATRIÈME COMMANDEMENT.

Qu'est-ce que Dieu nous ordonne par ce commandement? . . . 210

I. *Devoirs des enfants envers leurs parents.*

Pourquoi les enfants doivent-ils à leurs parents le respect, l'amour et l'obéissance? 211
En quoi consiste ce respect? . . . . . *ibid.*
En quoi consiste cet amour? 214
En quoi consiste cette obéissance? 218
Quelles bénédictions Dieu réserve-t-il aux enfants qui s'acquittent de ces devoirs? 219
De quelle manière les enfants manquent-ils au respect qu'ils doivent à leurs parents? 224
De quelle manière à l'amour? 227
De quelle manière à l'obéissance? 228
A quels châtiments doivent s'attendre les enfants qui manquent à ces devoirs? 230

II. *Devoirs des inférieurs à l'égard des supérieurs.*

Qui doit-on encore comprendre sous le nom de parents? 235
Comment doit-on se conduire à l'égard des tuteurs, des précepteurs et des maîtres? . . . . . *ibid.*
Quels sont les devoirs particuliers des serviteurs à l'égard de leurs maîtres? 237
Comment manquent-ils à ces devoirs? 241
Quels sont les devoirs des fidèles envers les autorités ecclésiastiques? . 242
Comment pèchent-ils contre ces devoirs? 245
Quels sont les devoirs des sujets envers les autorités civiles? . . 247
Comment manque-t on à ces devoirs? 253
En quel cas n'est-on pas tenu d'obéir aux parents, aux maîtres, aux supérieurs? 255
Quels devoirs les jeunes gens ont-ils à remplir à l'gard des vieillards? . 258
Pratique 259

I. *Devoirs des parents envers leurs enfants.*

Le quatrième commandement ne prescrit-il que les devoirs des enfants et des inférieurs? 260
Quel est le principal devoir des parents à l'égard de leurs enfants? *ibid.*
Que doivent-ils faire pour le remplir? . . . . . *ibid.*
En quoi consiste l'instruction qu'ils doivent aux enfants? . . *ibid.*
En quoi consiste le bon exemple? 263
En quoi consiste la vigilance? 264
En quoi consiste la correction? . . . . . *ibid.*
A quoi doivent s'attendre les parents qui négligent ces devoirs? . . 268
Les parents doivent-ils avoir également soin du bien-être temporel des enfants? 269
Comment manquent-ils à ce devoir? . . . . . *ibid.*

II. *Devoirs des supérieurs envers leurs inférieurs.*

Quels sont les devoirs des maîtres envers leurs domestiques? . . 270
Quels sont les devoirs des souverains envers leurs sujets? . . . 275
Pratique 278

CINQUIÈME COMMANDEMENT.

Que nous défend le cinquième commandement? 279

I. *Du tort que l'on fait au prochain ou a soi-même dans le corps.*

De quelle manière nuit-on au prochain dans son coprs et dans sa vie? *ibid.*
Quand est-il permis de tuer quelqu'un? 282
Est-il permis de demander ou d'accepter un duel? 284
Le cinquième commandement défend-il seulement les attentats réels à la vie du prochain? 287

Comment pèche-t-on contre son propre corps et sa vie? 288
N'est-il jamais permis de mettre en péril sa vie ou sa santé? . . . 293
Est-il permis de se souhaiter la mort? 295

II. *Du tort que l'on fait au prochain dans son âme.*

Comment nuit-on au prochain dans son âme?. 296
Quels sont ceux qui donnent scandale? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce qui doit nous détourner du scandale? 300
Que doit-on faire si on a nui au prochain dans son corps ou dans son âme? 303
Que nous prescrit le cinquième commandement? 305
Pratique 308

SIXIÈME COMMANDEMENT.

Que nous défend ce commandement? 310
Qu'est-ce qui conduit d'ordinaire à l'impureté? 311
Quels motifs doivent surtout nous détourner de ce péché? . . . 319
Pourquoi ce péché est-il si honteux? 320
Quels sont les effets de ce péché pour le corps et pour l'âme? . . . 321
Tous les péchés d'impureté ont-ils la même gravité? 324
Que prescrit le sixième commandement? 325
Quels sont les moyens de conserver la chasteté? 328
Pratique 331

SEPTIÈME COMMANDEMENT.

Que nous défend le septième commandement? 333
Quels sont ceux qui se rendent coupables de rapine et de vol? . *ibid.*
Quand se rend-on coupable de tromperie? 336
Comment se rend-on coupable d'usure? 338
Comment cause-t-on encore injustement du dommage au prochain? . 340
N'est-il pas permis de faire de légères soustractions? 345
A quoi est-on tenu quand on a pris le bien d'autrui ou qu'on lui a causé du dommage? 346
A qui doit-on faire restitution? 347
Combien doit-on restituer? 348
Quand doit-on restituer? 349
Quels motifs doivent nous détourner des péchés contraires au septième commandement? 351
Que prescrit le septième commandement? 354
Pratique 357

HUITIÈME COMMANDEMENT.

Que défend surtout ce commandement? 360
Le faux témoignage est-il un grand péché? . . . . . *ibid.*
Quels sont les autres péchés contraires au 8ᵉ commandement? . . 361
Qu'est-ce que le mensonge? 362

Qu'est-ce que l'hypocrisie? 366
Qu'est-ce que la médisance? 369
Quand est-il permis de révéler les défauts et les fautes du prochain? *ibid.*
Qu'est-ce que la calomnie? 372
Est-il permis d'écouter les médisances et les calomnies? . . . 375
Comment pèche-t-on par de faux soupçons et des jugements téméraires? 377
Que prescrit le 8e commandement par rapport à la vérité? . . . 381
» » » » par rapport à notre honneur? . . 382
» » » » par rapport à l'honneur du prochain? 385
» » » » par rapport à la langue en général? . 386
Pratique 387

NEUVIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENT.

Quel rapport y a-t-il entre le 9e et le 10e commandement? . . . 389
Que défend le 9e commandement en particulier? . . . . *ibid.*
Que défend-il en général? 390
Les pensées et les désirs impurs sont-ils toujours péchés? . . . 391
Quels sont les remèdes contre les mauvaises pensées et les mauvais désirs? 392
Que nous prescrit le 9e commandement? 395
Que défend le 10e commandement et qu'ordonne-t-il? 396
Pourquoi Dieu défend-il non-seulement les mauvaises actions, mais encore les mauvaises pensées et les mauvais désirs? 398
Pratique 400

—

COMMANDEMENTS DE L'EGLISE.

Les chrétiens, outre les commandements de Dieu doivent-ils encore observer d'autres commandements? 401
Pourquoi l'Eglise a-t-elle reçu le droit d'établir des commandements? 402
L'Eglise n'a-t-elle d'autre droit que d'établir des commandements? *ibid.*
Quels sont les principaux commandements de l'Eglise? 404
Pourquoi l'Eglise a-t-elle donné des commandements? 405
Sommes-nous tenus de les garder? . . . . . *ibid.*

PREMIER COMMANDEMENT.

Que nous prescrit le premier commandement de l'Eglise? . . . 408
A quelle fin l'Eglise a-t elle institué A) les fêtes de Notre-Seigneur et B) celles des Saints? 409
L'Eglise a-t-elle le droit d'abroger, de transférer les jours de fête et d'en limiter la célébration à certains lieux? 411
Pratique . . . . . *ibid.*

DEUXIÈME COMMANDEMENT.

Que nous prescrit ce commandement? 413
Qui est tenu d'assister à la Messe les dimanches et les jours de fête? *ibid.*
Comment doit-on assister à la sainte Messe? . . . . *ibid.*
Quels sont les péchés contraires à ce commandement? 415
Où doit-on assister à la sainte Messe les jours de fête et les dimanches? 419
Suffit-il d'assister à la Messe ces jours-là? 420
Comment doit-on entendre la parole de Dieu? 424
Pratique 428

TROISIÈME COMMANDEMENT.

Que nous prescrit ce commandement? 430
Qui doit-on entendre par prêtre approuvé? . . . . . *ibid.*
A quel âge est-on tenu de se confesser? 431
Suffit-il de se confesser une fois l'an, si l'on veut sauver son âme? *ibid.*

QUATRIÈME COMMANDEMENT.

Que nous prescrit ce commandement? 433
Où et à quel âge doit-on faire la communion pascale? . . . *ibid.*
Pourquoi l'Eglise a-t-elle fixé le temps de Pâques? . . . *ibid.*
Quelle est l'intention de l'Eglise par rapport à la communion? . *ibid.*
Pratique 435

CINQUIÈME ET SIXIÈME COMMANDEMENT.

Que nous ordonnent ces commandements? . . . . . *ibid.*
Quels sont les jours de jeûne de précepte? . . . . . *ibid.*
Que nous prescrit le sixième commandement? 438
Quelle différence y a-t-il entre les jours de jeûne et les jours d'abstinence? 440
Qui est tenu de jeûner? . . . . . *ibid.*
Qui est tenu de faire abstinence? . . . . . *ibid.*
Qui est dispensé du jeûne et de l'abstinence? . . . . . *ibid.*
Pour quels motifs l'Eglise a-t-elle établi le jeûne? 442
Qu'est-ce qui prouve que le jeûne est agréable à Dieu et salutaire à l'homme? 445
Objections. A. N'est-ce pas une superstition de s'abstenir de certains aliments? 448
B. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit clairement : « Ce qui entre par la bouche ne souille pas l'homme? » 449
Que devons-nous faire les jours de jeûne? 451
Pratique 452

DE LA TRANSGRESSION DES COMMANDEMENTS.

§ I. *Du péché en général.*

Qu'est-ce que le péché en général? 454
De combien de manières commet-on le péché? . . . . . *ibid.*
Tous les péchés sont-ils également graves? 455
Qu'est-ce que le péché mortel? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce que le péché véniel? . . . . . *ibid.*
Pourquoi ces péchés sont-ils nommés ainsi? . . . . . *ibid.*
L'Ecriture-Sainte distingue-t-elle aussi entre les péchés graves et les péchés moins graves? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce qui doit nous inspirer l'horreur du péché mortel? . . . 457
En quoi consiste la malice du péché mortel? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce qui nous fait connaître sa gravité? 459
Quelles sont les suites du péché mortel? 460
Devons-nous aussi éviter les péchés véniels et pourquoi? . . . 467
Pratique 470

§ II. *Des différentes espèces de péchés.*

Quelles sont les différentes espèces de péché? 471
Quels sont les péchés capitaux et pourquoi les appelle-t-on ainsi? 471-472
Qu'est-ce que l'orgueil? 472
Quelles sont les suites de l'orgueil? . . . . . *ibid.*
Qu'est ce que l'avarice? 476
Quelles sont les suites de l'avarice? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce que la luxure? 481
Quelles sont les suites de la luxure? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce que l'envie? . . . . . *ibid.*
Quelles sont les suites de l'envie pour l'envieux lui-même et pour celui qui est envié? 482
Qu'est-ce que la gourmandise? 486
Quelles sont les suites de la gourmandise? 487
Qu'est-ce que la colère? 490
Quelles sont les suites de la colère? 491
Qu'est-ce que la paresse en général? 494
Quelles sont les suites de la paresse? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce que la paresse spirituelle ou la tiédeur? 496
Quelles sont les suites de la tiédeur? 497
Pratique 499

SUITES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PÉCHÉS.

I. *Les six péchés contre le Saint-Esprit.*

Quels sont les péchés contre le Saint-Esprit? 500
Pourquoi les appelle-t-on ainsi? 501

Qu'est-ce qu'on entend par présumer de la miséricorde de Dieu sans bonnes œuvres? 501
Qu'est-ce qu'on entend par désespérer de son salut? 503
» » » par attaquer les vérités connues de la foi? . 504
» » » par envier au prochain l'amour qu'il porte à Dieu? 506
» » » par mépriser la pénitence qu'on doit faire de ses péchés? 508
Qu'est-ce que s'obstiner dans le péché? 510

II. *Des quatre péchés qui crient vengeance au ciel.*

Parmi les péchés mortels quels sont les plus graves? 511
Pourquoi dit-on qu'ils crient vengeance au ciel et quels sont-ils? . *ibid.*
Qu'est-ce que l'homicide volontaire? . . . . . *ibid.*
Qu'est-ce que la sodomie? 512
Qu'est-ce que l'oppression des pauvres, des veuves et des orphelins? . 514
Qu'est-ce que la soustraction du salaire de l'ouvrier? 515

III. *Des neuf péchés d'autrui.*

Qu'est-ce qu'on entend par péchés d'autrui? 517
Qu'est-ce que conseiller le péché? 518
» » commander aux autres de faire le mal? 519
» » consentir au péché? 520
» » entraîner les autres au péché? 521
» » approuver les péchés d'autrui? 522
» » se taire en présence des péchés d'autrui? 524
» » ne pas punir les péchés d'autrui? 526
» » prendre part aux péchés d'autrui? 529
» » prendre la défense des péchés d'autrui? 530
Pratique 531

DE LA VERTU ET DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

Suffit-il d'éviter les péchés graves et les grands vices? 532
Pourquoi devons-nous nous efforcer de devenir toujours plus vertueux? 533
En quoi consiste la vertu chrétienne? 535
Comment divise-t-on la vertu chrétienne? 536
Qu'est-ce que la vertu infuse et la vertu acquise? . . . . *ibid.*
Quelles sont les vertus infuses? . . . . . *ibid.*
Quelles sont les vertus acquises? . . . . . *ibid.*

I. *Des vertus théologales.*

Quelles sont les vertus théologales et pourquoi les appelle-t-on ainsi? *ibid.*
Comment Dieu est-il l'objet de notre foi, de notre espérance et de notre charité? 537
Quand devons-nous surtout pratiquer ces vertus? 538

II. *Des vertus cardinales.*

Quelles sont les vertus cardinales? 538
Pourquoi les appelle-t-on ainsi? . . . . . *ibid.*
En quoi consiste la prudence? . . . . . *ibid.*
En quoi consiste la justice? 541
En quoi consiste la tempérance? 543
En quoi consiste la force? 545

DES VERTUS OPPOSÉES AUX PÉCHÉS CAPITAUX.

Quelles vertus sont surtout opposées aux péchés capitaux? . . . 546
En quoi consiste l'humilité? . . . . . *ibid.*
» » la libéralité? 553
» » la chasteté? 555
» » la bienveillance? 556
» » la sobriété? 557
» » la douceur? 559
» » le zèle pour le bien? 561
Pourquoi devons-nous aspirer à la perfection chrétienne? . . . 566
En quoi consiste la perfection chrétienne? 567
Quel est le chemin le plus sûr pour arriver à la perfection? . . . 568
Quel est le principal moyen d'arriver à la perfection? 570
Quels sont les conseils évangéliques? . . . . . *ibid.*
Pourquoi les appelle-t-on ainsi? . . . . . *ibid.*
En quoi consiste la pauvreté volontaire? 571
» » la chasteté perpétuelle? 574
» » l'obéissance parfaite? 577
Pourquoi les conseils évangéliques sont-ils les moyens les plus puissants pour arriver à la perfection? 580
Qui est tenu de pratiquer ces conseils? . . . . . *ibid.*
Est-il possible de mener aussi dans le monde une vie parfaite? . . 582
Mais l'esprit du monde n'est-il pas contraire à l'esprit de Jésus-Christ? 583
Quelles sont les huit béatitudes? . . . . . *ibid.*
Qui faut-il entendre par les pauvres d'esprit et quelle sera leur récompense? 584
Qui faut-il entendre par ceux qui sont doux et quelle sera leur récompense? 585
Qui faut-il entendre par ceux qui pleurent et quelle sera leur récompense? . . . . . *ibid.*
Qui faut-il entendre par ceux qui ont faim et soif de la justice et quelle sera leur récompense? 587
Qui faut-il entendre par les miséricordieux et quelle sera leur récompense? 588
Qui faut-il entendre par ceux qui ont le cœur pur et quelle sera leur récompense? 589
Qui faut-il entendre par les pacifiques et quelle sera leur récompense? . 591

Qui faut-il entendre par ceux qui souffrent persécution et quelle sera leur récompense? 592
Quels moyens chaque chrétien, quelque soit son état, doit-il employer pour arriver à la perfection? 595
Comment devons-nous renoncer à nous-mêmes? 596
De quelle manière devons-nous faire nos actions journalières? . . 597
Comment devons-nous travailler d'une manière qui soit agréable à Dieu? *ibid.*
De quelle manière doit-on se conduire aux repas? 599
Comment dans les recréations? 600
Quels doivent-être nos rapports avec le prochain? 602
Comment doit-on se conduire dans les adversités? 603
Pratique . . . . . *ibid.*

FIN DU DEUXIÈME VOLUME